

TERRA

Dalla Galleria Giustiniani

A SA MAJESTÉ IMPÉRIALE,

ROYALE ET APOSTOLIQUE

FRANÇOIS I.er

EMPEREUR D'AUTRICHE,

ROI DE JÉRUSALEM, DE HONGRIE, DE BOHÊME,
DES ÉTATS DE LA LOMBARDIE ET DES PAYS VENITIENS, DE LA DALMATIE,
CROATIE, ESCLAVONIE, GALLICIE ET LODOMIR;

ARCHIDUC D'AUTRICHE;

DUC DE LORRAINE, DE SALISBOURG, DE STYRIE, DE CARINTHIE,
DE LA CARNIOLE, DE LA HAUTE ET BASSE SILÉSIE:

GRAND PRINCE DE TRANSILVANIE;

MARGRAVE DE MORAVIE;

COMTE DE LA PRINCIPAUTÉ DE HABSBOURG
ET DU TIROL etc. etc. etc.

SIRE.

DEPUIS que VOTRE MAJESTÉ, *par un trait signalé de sa bonté, a daigné accueillir l'ouvrage que j'ai l'honneur de Lui présenter comme un faible hommage de mon profond dévouement pour Elle, j'ai senti renaître ma confiance, et le zèle de mes savans collaborateurs a redoublé d'efforts, et s'est enflammé d'une nouvelle ardeur.*

Cet ouvrage va donc paraître sous les heureux auspices de VOTRE MAJESTÉ, *et à l'époque mémorable et fortunée, où ses bons peuples d'Insubrie s'applaudissent*

d'être enfin rentrés sous les lois pacifiques et bienfaisantes de son empire. Paré de l'éclat d'un NOM *aussi Auguste, il offrira une nouvelle preuve de la protection généreuse qu'Elle se plait à accorder aux sciences et aux beaux arts, et acquerra ainsi un titre encore plus précieux à l'attention des gens de lettres.*

Puisse la grandeur des soins qui environnent le Trône de VOTRE MAJESTÉ, *Lui permettre de jeter quelquefois les yeux sur cet ouvrage! Ils ne s'arrêteront pas sans quelque satisfaction sur les pages qui y sont consacrées à la description des peuples heureux et fidèles, que la Providence a bien voulu placer sous l'égide de son sceptre puissant et paternel.*

DE VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE ROYALE APOSTOLIQUE;

LE TRÈS-HUMBLE, TRÈS-OBÉISSANT ET TRÈS-FIDÈLE SUJET
JULES FERRARIO.

PROSPECTUS
DE L'OUVRAGE

PAR

LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

L'étude de l'Architecture a encore cela de bon et d'utile, qu'elle instruit le jeune peintre de la forme des temples, des palais, des théâtres, des arcs de triomphe, et autres édifices de l'antiquité, selon le goût des Grecs et des Romains: les bas reliefs dont ces monumens étaient ordinairement embellis lui fourniront des notions aussi agréables qu'utiles sur les sacrifices, les armures, les enseignes militaires et les vêtemens qui étaient en usage chez les anciens. Il trouvera à s'instruire également dans l'étude du paysage, de la variété des arbres et des plantes qui croissent dans divers climats, ainsi que des différentes qualités de terroir, et autres choses semblables qui distinguent chaque pays. Par là il se rendra peu à peu capable de représenter dans ses ouvrages les propriétés particulières à chaque nation, à chaque contrée, et à chaque époque, et cette partie qui n'est pas d'une légère importance dans l'art du peintre est ce qu'on appelle le COSTUME.

ALGAROTTI. Essai sur la Peinture.

AUX AMATEURS

DE L'HISTOIRE ET DES BEAUX ARTS.

Utilité de l'Histoire du Costume.

On devrait, pour le bonheur de l'humanité, couvrir d'infamie ou d'un éternel oubli les relations des expéditions militaires, des victoires et des conquêtes de ces héros, qui sont l'objet déplorable d'une aveugle admiration, pour quiconque ne se sent point saisi d'horreur en songeant aux flots de sang qu'ils ont fait couler, dans la seule vue de subjuguer des nations libres, et de les immoler à la passion effrénée d'une domination universelle. Eh! de qu'elle utilité peuvent elles être en effet aux hommes, si elles ne sont propres qu'à leur apprendre qu'un barbare, sur les bords de l'Oxus et de l'Jaxartes, a succédé à l'empire d'un autre barbare, par la force des armes?

L'histoire qui devrait seule attirer toute notre attention, est celle qui nous fait connaître l'esprit et le cœur de l'homme; en recherchant l'origine des nations, la diversité prodigieuse de leurs lois, et de leurs opinions religieuses, ainsi que l'influence de celles-ci sur les usages et sur les mœurs; en examinant leurs idées sur le bien et le mal; et en jugeant de leurs notions sur le beau, sur le goût, et sur le bonheur. En même tems qu'elle attache agréablement notre curiosité par ses tableaux d'une teinte douce et variée à l'infini, elle offre encore à notre esprit des sujets de réflexion et de comparaison dont la morale peut tirer les plus grands avantages; et rien n'est plus propre que cette étude, pour former l'esprit, pour développer le génie et les vertus sociales, et pour nous diriger convenablement dans toutes nos opérations.

Cette partie si importante de l'histoire appellée *Costume*, est précisément celle que nous nous sommes proposés d'écrire. Pour la rendre aussi attrayante qu'instructive, nous avons pensé d'adopter

une nouvelle méthode qui réunit l'agrément à la clarté : c'est de ne chercher à persuader que par la vérité des descriptions, et au moyen de gravures qui représentent avec une scrupuleuse exactitude les objets les plus propres à caractériser le génie de la nation à la quelle ils se rapportent; d'offrir également à l'attention du lecteur, et à l'habileté de l'artiste un nouveau motif d'intérêt. Comme les productions des arts qui tiennent au dessin, consistent en objets sensibles qui se présentent aux yeux sous des formes qui leur sont propres, et leur effet n'agissant sur notre âme que par l'organe de la vue, il s'ensuit que pour écrire ou étudier l'histoire avec fruit, il faut avoir présens les monumens qui y sont analogues, pour qu'ils puissent aussi parler aux yeux de quiconque désire connaître les divers changemens qu'ils ont subi.

Distribution de l'ouvrage.

Géographie, Topographie, et Chronologie.

Avant de commencer l'histoire d'une nation, nous avons cru qu'il importait essentiellement de la faire précéder des cartes de la géographie tant ancienne que moderne; d'une description topographique, indispensable pour déterminer ce qui est propre à la situation de chaque pays; et de gravures où sont dessinés avec la plus grande précision les principaux végétaux, et les animaux particuliers qui le caractérisent.

Cette connaissance des lieux devant être accompagnée de celle des tems, puisque l'une et l'autre servent constamment de guide à l'historien, nous parcourrons ensuite rapidement les époques principales de l'histoire de chaque nation. Mais si nous avons l'avantage de trouver la géographie portée à sa perfection au moyen des observations des plus célèbres voyageurs, nous éprouvons le regret de n'en pouvoir dire autant sur la chronologie des temps les plus reculés, dont l'étude des plus grands hommes n'a pu jusqu'ici éclaircir les ténèbres. Elle ne se présente encore à nous que comme une immense perspective dont le fonds est obscurci par d'épais nuages où brillent de loin en loin quelques rayons d'une lumière incertaine: c'est pourquoi l'on tenterait vainement de donner des notions positives sur l'origine de l'empire de la Chine, sur les dinasties de l'Egypte, sur l'époque de Sésostris, sur le commencement et la fin du royaume d'Assyrie, sur la chronologie des Babyloniens, des Mèdes, des Perses, et d'une infinité d'autres nations.

Après avoir exposé ce que nous connaissons de plus important et de plus authentique, par rapport aux lieux et aux tems sur la na-

tion dont nous aurons à parler, nous passerons à l'examen de son gouvernement, des ses lois, de sa milice, et de tout ce qui peut donner une parfaite idée de son *Costume*.

On verra d'abord des peuples errans vivre sans règle et sans lois; d'autres moins sauvages se choisir une forme de gouvernement, se soumettre à une ou plusieurs personnes, et faire des lois pour mieux conserver leurs proprietés, et repousser avec plus de sûreté les violences personnelles. On verra quelques nations rendre dépositaires du pourvoir suprême tous les chefs de famille réunis en corps pour établir des lois convenables à l'interêt public, et en confier l'exécution à des magistrats élus à cet effet; d'autres attribuer l'autorité souveraine à une assemblée composée des principaux citoyens, ou la concentrer dans les mains d'un seul. On fera connaître les lois principales qui règlent le gouvernement, les mœurs et les contrats, sans lesquels il ne peut y avoir d'association politique, ni exister, au lieu d'un peuple policé, qu'une aggrégation confuse d'individus où règnent la licence et le désordre. Quelle utilité ne trouvera-t-on pas à pouvoir apprécier les avantages et les inconvéniens attachés à la forme de chaque gouvernement, et combien il importe qu'elle soit adaptée au pays, au climat, à l'esprit, au génie, et au caractère de chaque nation? *Gouvernement et Lois.*

Pour faciliter la connaissance d'objets aussi variés et aussi intéressans, on donnera souvent la description et le dessin de l'habillement des Rois et des premiers ministres, des diverses formes de leurs trônes, de leurs sceptres, de leurs couronnes, et de tout ce qui peut servir à distinguer les magistrats de chaque gouvernement.

Mais toutes les sociétés politiques, bien que leur institution ait pour but le bonheur commun des hommes, attendraient envain quelqu'effet des règlemens établis pour les maintenir dans la crainte de Dieu et des lois, si elles n'avaient pensé en même tems à se préparer des moyens de défense. Aussi n'y a-t-il jamais eu de gouvernement qui n'ait cherché à s'appuyer d'une force armée, *pour en imposer à ses ennemis, et accroître la force et la sûreté de l'état.* C'est de là qu'est dérivée chez tous les peuples la nécessité de savoir faire la guerre, de trouver des hommes propres aux grandes entreprises, de les ordonner, de les discipliner, et de les instruire pour en composer des armées. On donnera un aperçu de la milice de chaque peuple, et l'on fera connaître les armes, les machines de *Milice.*

de guerre, les habillemens, les enseignes, les tentes, les instrumens militaires, et enfin tous les moyens que les nations ont employés pour leur sûreté, et pour empêcher que l'épée victorieuse de quelqu'usurpateur étranger ne vint consommer un jour leur ruine et leur destruction.

Religion. Vient ensuite l'histoire de la religion de chaque nation: et dans celle-ci, ou nous acquerrons, par le moyen de la révélation, une juste idée de l'Être suprême et du culte qu'on lui doit, ou nous apprendrons à connaître les diverses divinités que la peur et la faiblesse de l'esprit humain ont enfantées, ainsi que les adorations, les sacrifices et les cérémonies inventées chez divers peuples, par l'ignorance ou la fourberie de leurs prêtres.

Nous devons avertir ici que, pour éviter toute confusion, nous avons toujours tâché de rapporter séparement ce qui appartient à l'histoire sacrée, ou à l'histoire profane: car on ne pourrait mêler l'une avec l'autre, sans vouloir confondre la foi avec la raison, et sans courir le risque d'altérer la simplicité de l'une, et de changer l'autre en de frivoles conjectures. Nous devons étudier la religion dans les livres sacrés avec une humble docilité, et nous instruire dans l'histoire au flambeau d'une libre et courageuse critique.

On aurait rendu cette partie si importante de l'histoire trop longue et trop volumineuse, si l'on avait voulu entreprendre de faire connaître plus en détail tous les dieux des Egyptiens, des Chinois, des Indiens et des Perses; d'extraire des Œuvres d'Homère, d'Hesiode et d'Hérodote la longue généalogie de toutes les divinités des Gentils; et de représenter la multitude infinie de leurs idoles: car que n'ont point su inventer l'avarice des prêtres payens, et l'imagination ardente des poëtes? L'art du dessin fut d'abord employé par eux pour diriger la dévotion des peuples vers des objets purement matériels. Les peintres et les sculpteurs s'étudièrent ensuite à varier ces objets: et par leur application à en perfectionner les formes pour procurer aux uns des priviléges sur les autres, ils en accrurent encore le nombre, et multiplièrent ainsi les cultes les plus absurdes; et ces cultes furent tolérés par la politique, à qui il importait trop de voir les hommes conduits par un respect religieux, et par la crainte des dieux, à se soumettre plus volontiers au joug des lois.

Le but de cet ouvrage n'est pourtant pas d'y rassembler com-

me dans un *Musée* toute espèce de monument de l'antiquité, ni d'y exposer minutieusement tous les objets appartenans au culte des religions encore existantes, mais seulement de choisir avec une juste réserve ceux qui sont les plus propres à donner une idée vraie de toutes les opinions religieuses, en présentant aux yeux les principaux simulacres des divinités de chaque nation, la forme distinctive des temples, l'habillement des prêtres, les ornemens sacrés, et enfin tout ce qui servait et sert encore aujourd'hui dans les solennités, dans les sacrifices, et dans les augustes cérémonies du culte divin.

Mariages.

Les mariages et les funérailles ne doivent point être séparés du système religieux dont ils forment généralement un des principaux articles. Le mariage considéré comme contrat civil, politique, ou religieux, destiné par la nature à conserver et perpétuer l'espèce humaine est, selon les mœurs, les préjugés, les usages, les lois, et la religion établie, le seul état où soit permise la première et la plus simple de toutes les sociétés. La conclusion de ce contrat doit donc être sujette à des cérémonies diverses et multipliées, puisqu'elle dépend de la différence et de la multiplicité des loix civiles et religieuses qui y impriment leur sceau pour en authentiquer la légitimité. Nous ne laisserons cependant pas d'en faire connaître les principales, et souvent même nous en retracerons le tableau dessiné d'après les ouvrages de sculpture des anciens, et sur les peintures des modernes.

Funérailles.

On sera pénétré d'un sentiment lugubre et religieux à la vue des mausolées, des sarcophages, des ciprès, des urnes, des lampes et des inscriptions sépulcrales ; à la description des pompes funèbres usitées chez tous le peuples anciens et modernes de mille manières différentes. On verra les Egyptiens montrer, les premiers, la plus grande vénération pour leurs morts, en leur élevant d'éternels monumens qui transmissent à la postérité la mémoire de leurs vertus. On trouvera chez les Grecs et les Romains les mêmes sentimens de religion dans l'accomplissement des derniers devoirs envers leurs parens et leurs amis, et l'on remarquera leur attention scrupuleuse à rendre le même hommage à la vertu, afin d'exciter dans les citoyens le noble désir de mériter un jour les mêmes honneurs. On verra enfin les hommes dans tous les pays, comme par une inspiration de la nature même, honorer les tombeaux par des cérémonies dont la religion ou la superstition ont consacré l'usage.

Arts mécaniques.

Rien de plus intéressant et de plus curieux que l'histoire des sciences ; mais celle des arts est peut-être encore plus utile, surtout quand, à des notions précises sur leur invention et leurs progrès, elle réunit encore la description et le dessein de leur mécanisme. Nous l'exposerons, autant qu'il sera possible, dans tout l'ordre progressif que l'industrie de l'homme a employé pour faire servir à ses besoins, à son luxe, à ses plaisirs, les productions de la nature. Nous commencerons par l'agriculture, et par les arts qui, pour être l'ouvrage de la main plus que de l'esprit, tombèrent, par l'opinion bizarre et injuste de quelques peuples, dans l'avilissement et le mépris. Bacon, ce grand flambeau de l'Angleterre, regardait l'histoire des arts mécaniques comme la branche la plus importante de la vraie philosophie.

Cette histoire sera accompagnée de gravures où seront représentés avec le plus grand soin les instrumens de l'agriculture et des arts qui, par leur singularité, et l'avantage qu'on en peut tirer, méritent qu'on en donne une description particulière.

Beaux arts.

Les beaux arts qui viennent à la suite nous feront connaître dans l'histoire et le dessein que nous donnerons de leurs productions, l'intelligence, l'invention, et le goût que chaque nation a déployés, dans l'architecture, la peinture, la sculpture, la poésie, la musique et la danse.

Architecture civile.

L'art de construire et de distribuer des maisons pour les commodités et les usages de la vie, que l'on appelle *l'Architecture civile*, étant aussi ancien que le monde, nous le voyons dabord réduit à des formes grossières dans sa simplicité primitive, puis déployer, dans de magnifiques monumens, des notions sublimes de simétrie et de proportion. Les édifices sacrés, les palais des Rois, les maisons des particuliers, les ponts, les places, les théâtres, les arcs de triomphe seront aussi représentés en gravure, et l'on donnera en même tems une idée des diverses parties et des proportions qui constituent cette espèce d'architecture que les peuples ont inventée selon leurs différens goûts, ou qui leur a été apportée par des conquérans. On voit de là combien il est nécessaire aux artistes de connaître non seulement les divers ordres d'architecture, mais encore le tems et les lieux où ils étaient usités, pour ne point s'exposer à manquer aux loix du *Costume*. Les édifices de Rome sous Romulus, sous Numa, et dans les tems de la république, ne doivent point

avoir ce caractère de grandeur et de magnificence qui les rend si admirables sous les Empereurs : *J'ai reçu*, disait Auguste, *Rome construite en briques, et je la laisse bâtie en marbre.*

Architecture militaire, navale et hydraulique.

L'art de fortifier les places et les villes par de solides ouvrages, pour les mettre à l'abri des insultes de l'ennemi, est ce qu'on appelle l'architecture militaire : on donne le nom d'architecture navale à celle qui a pour objet la construction des vaisseaux, des galères, et de toute autre espèce de bâtimens de mer. Nous donnerons la description de l'une et de l'autre avec les gravures des fortifications, et de la forme des principaux bâtimens de mer appartenans à chaque nation. A ces deux genres d'architecture nous en ajouterons un troisième appelé hydraulique, dont l'histoire nous apprend les procédés divers et ingénieux employés chez différens peuples pour conduire et élever les eaux à volonté. Le plan que nous donnerons des machines inventées à cet effet, servira à présenter quelqu'idée de leur construction, et du plus ou moins d'utilité qu'on peut tirer de leur usage.

Peinture.

La peinture et la sculpture sont, dans les beaux arts, deux sœurs dont l'origine se perd dans la nuit des tems les plus reculés, et qui ont à-peu-près subi les mêmes vicissitudes. Il semble que les hommes aient été invités à s'y appliquer par une espèce d'instinct qui les portait à imiter les objets que la nature offrait à leurs yeux : il est même à présumer que les images des corps réfléchies dans l'eau, et par les surfaces transparentes de certaines matières, ont fait naître aux hommes la première idée de satisfaire, par la peinture, leur goût pour l'imitation.

Bien que ces arts n'aient aucune relation avec ce qui est proprement nécessaire à notre subsistance, et soient mis ordinairement au rang des choses de pur agrément, leur histoire nous fera néanmoins connaître avec quel avantage les chefs des gouvernemens se sont servis de la peinture dans tous les tems, pour inspirer avec plus de succès aux hommes les sentimens qui leur convenaient, tant à l'égard de la religion que de la politique. Et qui sait si les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Jules-Romain, où sont représentées les batailles et les victoires de Constantin, ne seront pas d'un mérite plus réel et plus grand aux yeux du philosophe, que la gloire même de celui qui les a remportées ?

Sculpture.

Un dépôt plus durable des actions des hommes, c'est la sculpture,

dont les Egyptiens sont régardés comme les inventeurs. Ces sont eux en effet qui érigèrent à leurs dieux les premières statues; mais dans la suite on verra les Phidias, les Praxitèles, et autres sculpteurs donner à leurs ouvrages des formes si belles, qu'elles deviendront même l'objet de l'adoration des peuples, dont l'imagination frappée de la majesté imprimée à l'image de ses dieux allait jusqu'à se persuader que les visages de ces simulacres changeaient de couleur et d'expression. C'est ainsi que Pline parle des superbes statues de Diane et d'Hécate, dont l'une existait à Scio, et l'autre à Ephèse.

On verra souvent avec regret, dans les statues que nous représenterons, certains vices déifiés, et dans beaucoups d'autres monumens, des traces perpétuelles de la dépravation humaine. Mais si la statue d'une Faustine nous offre l'image rébutante d'un culte dissolu, nous admirerons aussi dans celle d'un Marc'Aurèle un monument célèbre des hommages rendus à un bienfaiteur de l'humanité.

Poésie. La Poésie, la Musique et la Danse sont trois arts qui ont entr'eux les rapports les plus intimes, puisque tous les trois ils tendent à rendre les affections de l'âme, l'un par les paroles, l'autre par les sons, et le troisième par les mouvemens du corps, en formant une consonance de ces trois expressions sur une mesure commune qui les règle pour n'en point altérer l'harmonie.

Il serait difficile d'en déterminer avec certitude la première origine, mais leur histoire nous apprendra pourtant qu'ils étaient déjà très-estimés dans la plus haute antiquité. Quoiqu'ils paroissent n'avoir été inventés que pour servir d'agrément, nous verrons cependant que chez les premiers peuples, bien loin d'être prostitués à fomenter la corruption dans les cœurs dépravés, on les employait, au contraire, comme le moyen le plus efficace pour graver dans l'esprit des hommes les principes de la morale, et la connaissance de leurs devoirs. On chantait des hymnes de joie et de reconnaissance pour célébrer la gloire des dieux et leur rendre graces des abondantes récoltes qu'on croyait devoir à leur bienfesance : on rendait cette espèce d'hommage à tous les héros qui s'étaient illustrés par leurs vertus, par leur courage, et par les services qu'ils avaient rendus à l'humanité. Nous verrons les peuples de la Grèce, de Rome et d'autres nations qui leur ont succédé, nous donner dans leurs poëmes l'histoire du culte de leurs dieux, et des actions de

leurs grands hommes, et dans leurs compositions dramatiques, les acteurs nous représenter ces mêmes actions, en excitant la terreur et la pitié dans la tragédie, et le rire de la satire dans la comédie.

L'imitation de la nature dans le chant dut être une des premières à se présenter à l'imagination de l'homme: et ce chant, qui fut sans doute inspiré par la joie, n'était point dans le principe accompagné de paroles analogues au sentiment qu'il devait exprimer. La musique instrumentale qui vint après, ne tenait pas la Poésie comme une humble esclave qui dût lui être subordonnée; mais au contraire elle la suivait pas à pas, elle en exprimait le nombre et la cadence, et ne s'appliquait qu'à lui donner plus d'éclat et de majesté. *Musique.*

Quels effets prodigieux n'eut point la musique des anciens et particulièrement celle des Grecs, si nous en croyons les historiens les plus judicieux qui nous les ont rapportés, et les plus grands philosophes qui les ont confirmés? Ils sont si surprenans qu'on serait tenté d'en douter, sur tout si l'on réfléchit combien on est éloigné d'en obtenir aujourd'hui de semblables, quoique la musique ait été portée parmi nous à un aussi haut degré d'expression, d'énergie et de puissance. Mais qui sait si par suite des rapprochemens que nous devrons faire de l'ancienne musique avec la moderne, on n'aura pas lieu de se convaincre que l'art même, trop recherché dans cette dernière, lui a été au contraire préjudiciable? La musique des anciens plus simple et plus imitative, était encore plus pathétique et plus imposante; son but principal était d'émouvoir le cœur et les passions, plus que de plaire et de flatter l'oreille.

On ne voit point clairement, dans les écrivains de l'antiquité, quels ont été les inventeurs des instrumens de musique; on les trouve encore plus obscurs dans la description qu'ils en ont tracée, et dans l'indication qu'ils donnent de l'usage qu'on en faisait: c'est pourquoi nous serons quelquefois réduits à ne connaître que le nom et la forme de ces instrumens, d'après quelques restes de peinture et de sculpture qui nous sont parvenus. Nous tâcherons donc de représenter les anciens tels qu'on les trouve dessinés dans les collections de monumens les plus renommées, et d'apporter dans le tableau que nous donnerons des modernes, toute l'exactitude avec laquelle ils sont décrits et figurés dans les meilleures relations de voyages, et dans les histoires particulières de cet art.

La danse fut toujours regardée chez presque toutes les nations comme une des parties essentielles du culte qu'elles rendaient à leurs divinités. C'est pourquoi nous la verrons instituée d'abord en Egypte pour la fête la plus solemnelle de leur dieu Apis, imitée par les Hébreux dans le désert pour un culte sacrilége, transportée en Grèce par Orphée, adoptée par les Romains dans leurs sacrifices, et pratiquée encore aujourd'hui par divers peuples dans leurs cérémonies religieuses.

Danse. La danse sacrée fit naître l'idée de toutes celles qui furent inventées par la suite et mises en usage dans les fêtes et les réjouissances publiques et particulières : on sera donc bien aise de connaître comment s'exécutaient les danses armées des Spartiates dont l'usage fut renouvelé par Pyrrhus; celles des Lapithes, instituées expressément pour célébrer les grandes victoires; les danses joyeuses de Comus et de Terpsicore, usitées dans les festins; et même celles des Athéniens qui les introduisirent les premiers dans les pompes funèbres.

Ce bel art qui, dans son origine, était employé à exciter certaines affections qui font les délices des âmes vertueuses, fut aussi prostitué au vice, et nous en trouverons mille exemples dans les danses lascives des Egyptiens, des Grecs et surtout des Romains, qui non contens de les avoir accueillies avec une sorte de fureur, en inventèrent d'autres qu'ils appelèrent nuptiales, dans lesquelles étaient figurés sans pudeur tous les secrets de l'hymen.

Mais comment avons nous pu parler jusqu'ici de l'origine et des progrès des beaux arts, sans nous rappeler ce qu'ils doivent à notre belle Italie? L'histoire nous apprendra donc qu'après être déchus en Egypte et dans la Grèce, de leur ancienne splendeur, et de leur première magnificence, sans espérance de pouvoir échapper à la barbarie dans laquelle ils y sont encore ensevelis; qu'après avoir été étouffés dans le Latium sous les ruines le l'empire Romain, et tandis qu'ils étaient dans l'oubli et dans l'avilissement chez les autres peuples, ils reprirent en Italie une nouvelle existence, et acquirent encore ce haut degré de perfection où ils étaient parvenus sous Auguste. On verra par l'histoire et dans les gravures analogues, qu'un Alberti, un Serlio, un Palladio, un Barozzi, en suivant les anciens préceptes de Vitruve, ramenèrent l'architecture à sa simplicité primitive, aux proportions et à la beauté qu'elle

avait chez les Grecs; qu'un des plus grands génies de l'Italie, le Capitaine François de' Marchi, donna au jour le traité le plus complet d'architecture militaire, qui est comme la source où sont venu puiser toutes les autres nations qui ont écrit depuis sur cet art; que la peinture et la sculpture furent portées à leur perfection par un Raphaël et un Buonarotti; que Dante, Pétrarque, Arioste, le Tasse, Metastase et Alfieri ont été les maîtres de tous les autres peuples dans tous les genres de poësie épique, lirique et dramatique; et que la musique italienne, d'un commun accord, l'emporte sur celle des autres nations. La danse seule paraît avoir pris plaisir à déployer plus d'agilité et plus de légèreté chez les peuples dont le caractère moins grave est plus analogue à son génie. Nous la verrons pourtant, après avoir quitté l'Italie avec Trajan, y reparaître ensuite, avant même de se montrer chez tout autre peuple de l'Europe; et nous la verrons précisement dans une de nos Villes figurer pompeusement et avec éclat à coté de la poésie et de la musique la plus brillante, dans une fête magnifique qui fut donnée à l'occasion du mariage d'un de nos anciens ducs. La description que fit de ce superbe spectacle un gentilhomme de la Lombardie excita l'admiration de toute l'Europe, et servit à faire naître en d'autres pays le désir de profiter de ces lumières pour procurer aux hommes de nouveaux sujets d'amusement.

Après avoir exposé l'ordre que nous avons tenu dans nos recherches sur l'origine et les progrès des arts chez tous les peuples du monde, il conviendra que nous disions aussi quelque chose de l'histoire des sciences qui ont pour l'ordinaire tant d'influence sur le *costume* de ceux qui les cultivent. *Sciences.*

Nous verrons dans l'histoire de tous les peuples les premiers hommes mus constamment par le soin de leur propre conservation, chercher dans l'étude de l'agriculture et de la médecine, tous les moyens qu'ils jugeaient propres à préserver leur corps de la douleur et de la destruction. Accoutumés à examiner les propriétés des corps dont l'usage pouvoit avoir quelque rapport avec leurs besoins, ils tentèrent encore de découvrir celles qui n'intéressaient que leur curiosité, et ils firent depuis, dans la vaste science de la physique ou de l'étude de la nature, ces progrès étonnans que nous admirerons dans les grands génies qui s'y sont appliqués. Mais combien de siècles nous verrons s'écouler dans l'antiquité, avant d'avoir à

faire mention d'un Thalès, d'un Pythagore, d'un Platon, d'un Aristote, d'un Hipparque, d'un Archimède; et dans les tems modernes, d'un Kepler, d'un Descartes, d'un Bacon, d'un Newton, d'un Leibnitz, et surtout du premier et du plus profond scrutateur des lois de la nature, de notre immortel Galilée!

Nous tâcherons donc, par une histoire succincte de l'origine et des progrès des sciences, de connaître la sagacité de l'esprit de chaque peuple, et de savoir le tems, le lieu et les personnages auxquels nous sommes redevables des principales découvertes qui y ont été faites.

Passant ensuite à l'article qui concerne les usages et les coutumes de chaque peuple, nous commencerons toujours par observer quel en a été le caractère distinctif, ou pour mieux dire qu'elle disposition habituelle l'a rendu enclin à faire une chose plutôt qu'une autre. Nous examinerons aussi les manières et les usages établis dans les diverses sociétés, pour rendre plus agréable et plus doux le commerce que les hommes doivent nécessairement avoir entre eux, et par consequent nous connaîtrons les différens modes qui ont été adoptés pour exprimer le respect et la soumission envers les supérieurs, l'affabilité envers les inférieurs, la bienveillance et l'estime entre égaux; et nous en concluerons que la diversité infinie des mœurs et des usages qui existe d'un peuple à un autre, dépend toujours de la différence du climat, du gouvernement, des lois, de la religion, de l'éducation et des exemples.

La curiosité du lecteur ne sera pas moins agréablement et moins utilement satisfaite, par la connaissance que nous lui donnerons des divers usages des peuples dans leurs festins, de leurs différentes manières de se vêtir, de l'ordre et de l'ameublement de leurs maisons. On verra avec intérêt dans les premiers tems la simplicité, et la frugalité des mets qui étaient usités même dans les plus grands festins, et l'on sera étonné du luxe, de la magnificence, et de la profusion qui y furent introduits dans la suite par la paix, le commerce et l'abondance.

Nous ferons souvent de vains efforts pour découvrir dans les premiers tems les divers moyens employés par les hommes pour couvrir leur nudité, et pour se defendre contre la rigueur des saisons; et nous verrons au contraire qu'on n'entreprendrait point sans une égale difficulté la description de toutes les formes de vêtemens

variées à l'infini qui ont été introduites depuis, et particulièrement chez les nations modernes. Bien que le caprice seul semble les avoir créées, elles peuvent servir néammoins à donner une idée avantageuse de la richesse, de la puissance et de la grandeur des peuples chez lesquels elles ont été usitées: c'est pourquoi dans la description que nous ferons des formes de vètemens les plus propres à distinguer un peuple d'un autre, et des principaux changemens qu'elles ont subi, nous nous abstiendrons d'entrer dans un détail fastidieux sur la variété des modes, et surtout de celles qui sont aujourd'hui adoptées à l'infini dans presque toute l'Europe, par une sotte manie d'imiter l'inconstance naturelle de la nation la plus légère dans ses goûts. Nous remarquerons, à notre honte, comment en Italie surtout l'introduction de modes étrangéres dans l'habillement commença à altérer le caractère national, et à déranger toute espèce d'ordre, en faisant adopter des modes monstrueuses que nous avons vues se renouveller de nos jours, contre toute idée du vrai beau, et au mépris des usages de nos ancêtres.

Meubles.

Nous observerons dans l'article concernant l'architecture propre à chaque nation la manière dont étaient et sont construits les palais et les maisons des grands: nous nous bornerons, dans celui-ci, à donner la description des principaux meubles : nous ferons donc connaître les diverses formes de lits, de siéges, de tables, de tapisseries, et d'autres objets d'ameublement qui furent d'abord inventés pour des usages nécessaires, et ensuite pour servir de simple ornement dans l'intérieur des appartemens, et qui ont également varié depuis selon le goût et le caprice des peuples.

Chars, litières etc.

Nous ajouterons à cet article la description et le dessin des diverses formes de chars, litières, chaises-à-porteur, calèches et carrosses usités chez les anciens et les modernes, pour l'utilité et la commodité des personnes de toutes les classes.

Fêtes, divertissemens etc.

Nous donnerons un exposé succinct des fêtes, des représentations théâtrales, et de ces réjouissances magnifiques au moyen desquelles ont voulu se signaler dans tous les tems les gouvernemens, les princes et les particuliers; ces détails étant particulièrement propres à nous donner une idée de leur génie, de leur richesse et de leur goût pour les beaux arts. Nous n'oublierons pas aussi de dire quelque chose de la chasse, qui fut en vénération dans l'antiquité jusqu'à être divinisée par la théologie payenne, comme un des exercices les plus anciens et les plus utiles aux hommes.

Jeux.

Les jeux aussi ne serviront pas peu à nous faire connaître l'esprit des nations. Dès les tems les plus reculés, les hommes ont aimé à courir des chances de perte ou de gain sur un événement dépendant de l'adresse ou du sort; c'est dans cette vue qu'ils ont inventé toutes sortes de jeux selon leur génie et leur goût. Nous verrons ordinairement les peuples s'y adonner en raison de leur loisir, de leur luxe et de leur richesse, et nous ne manquerons pas de donner la description et le dessin de ceux de leurs jeux qui démontrent une plus grande sagacité.

Nous terminerons cette histoire du *costume*, par donner une idée du commerce intérieur et extérieur fondé sur l'agriculture et l'industrie des peuples, et auquel tous se sont livrés pour entretenir dans l'aisance, par le travail, le plus grand nombre d'hommes possible. Quelle étendue et quel haut degré de prospérité n'acquit-il pas dans la Phénicie, à Carthage, en Grèce, en Egypte et à Rome! Il tomba depuis dans l'anéantissement sous l'empire de la barbarie, et tandis qu'il était réduit presque partout ailleurs à une simple circulation intérieure, quelques villes d'Italie, où s'était conservé l'art de la navigation, l'étendaient encore à des expéditions lointaines, et faisaient seules le commerce de toute l'Europe, par suite d'une noble émulation à se disputer entre elles l'empire de la mer, et la supériorité dans les manufactures. Elles finirent ensuite par le perdre presqu'en entier, pour n'avoir pas eu le courage de l'agrandir.

Enfin on ne sera pas fâché d'avoir une connaissance exacte des mesures, ou de toute autre règle établie dans les sociétés pour indiquer la durée du tems, les dimensions des corps, la distance d'un lieu à un autre, et la quantité des denrées et des marchandises dans le commerce; et ces dernières notions achèveront de donner à nos Lecteurs une idée du *costume* qui, nous l'espérons, sera la plus propre à leur faire connaître le caractère distinctif de chaque nation.

A la vue d'un ouvrage aussi considérable, que personne jusqu'ici n'a eu la pensée d'entreprendre, ou du moins qui n'a été exécuté par qui que ce soit dans l'ordre, et dans toute l'extension que nous nous sommes proposés de lui donner, il n'est personne qui n'aperçoive combien est difficile la tâche que nous avons embrassée, et dans combien d'erreurs elle nous expose de tomber, malgré toute

notre attention à les éviter. Pour ne pas nous perdre cependant dans l'immensité de cette carrière, nous avons fait ensorte de nous borner seulement à ce qui est utile, et de rechercher en tout la vérité, en ne consultant que les lumières de la raison et d'une sage critique. C'est pourquoi nous nous sommes abstenus de tout ce qui n'est que l'apanage d'une profonde érudition, et nous avons de même laissé à part toutes les petites particularités de l'histoire qui ne peuvent que servir d'aliment à une vaine curiosité. Nous n'avons pas cru cependant que l'esprit de critique qui nous a guidé dans nos recherches, dût être rigoureux au point de nous faire rejeter certains faits à cause de leur peu de vraisemblance: car un scepticisme absolu n'est pas moins déraisonable qu'une aveugle crédulité, et l'experience nous apprend qu'on est également trompé par trop de facilité à tout nier comme à tout croire.

Pour ne point succomber sous le poids d'une entreprise aussi considérable, nous avons cru nécessaire de la partager, et d'en confier une partie à des personnes distinguées par leur savoir: nous espérons que leurs noms, mis à la tête de chaque article qui sera sorti de leur plume, obtiendront les suffrages et l'estime du public. Que si ce plan a diminué du mérite de l'éditeur, il a l'avantage d'avoir augmenté de beaucoup la perfection de l'ouvrage, et nous croirons toujours avoir assez fait pour nous, si nous parvenons à mériter l'approbation de nos Lecteurs.

Il est vrai que le style de cet ouvrage portera l'empreinte du style particulier de chacun des écrivains qui y ont travaillé: nous pouvons néanmoins assurer le public de n'avoir rien négligé pour que la pureté du langage, la clarté et la précision y soient partout fidèlement observées, et nous osons espérer d'y avoir réussi. Du reste si on vient à y remarquer quelque disparité, elle ne pourra que nous épargner le désagrement de porter dans l'esprit de nos lecteurs l'ennui de la monotonie qui est en quelque sorte inévitable dans les ouvrages d'une certaine étendue.

L'exécution des figures a été confiée à des personnes connues par leurs talens dans le dessin, dans la gravûre et dans l'art du coloris, comme on le reconnaîtra par le nom de chacun d'eux inscrit au bas de chaque estampe, et plus encore par l'exactitude des dessins, par la vérité des teintes, ainsi que par la disposition et l'agroupement des figures lorsque le sujet l'a comporté. Ces figures

ne sont point des inventions de fantaisie, comme il arrive ordinairement dans des ouvrages de cette nature, mais elles ont été soigneusement copiées sur des statues, des médailles, des bas reliefs, et d'après les meilleurs traités d'histoire naturelle, et les relations de voyages les plus accreditées: ce travail a été exécuté avec toute l'économie que nous nous sommes proposés d'observer, sans cependant rien faire perdre de l'avantage qui doit résulter d'une exacte représentation des objets, et surtout de ceux qu'on ne peut suffisamment expliquer par le moyen du discours.

Il est aisé de voir, d'après tout ce que nous venons de dire, que notre but a été d'instruire, plus que de plaire aux yeux de connaisseurs peu réfléchis, par des tableaux qui représenteraient des objets trop familiers, par une disposition pittoresque de figures trop multipliées, et par des teintes d'une variété et d'un éclat trop recherchés: ce qui ne servirait qu'à multiplier sans nécessité le nombre des gravures, et à augmenter de beaucoup le prix de l'édition, sans fournir plus de connaissances sur le *costume*.

Et que n'avons nous pas fait pour rendre cet ouvrage plus utile et plus intéressant surtout pour l'instruction publique? Que de monumens épars et disséminés dans une infinité de volumes extrêmement rares et d'un grand prix, ne nous a-t-il pas fallu réunir en un seul corps, pour la commodité et l'avantage des jeunes gens studieux, qui y trouveront tout ce qui peut contribuer à satisfaire une louable cusiosité, et tous les matériaux nécessaires pour traiter quelqu'argument que ce soit dans toute sa vérité historique? Maintenant que l'étude du *costume* ne sera plus aussi difficile et aussi pénible qu'auparavant pour les artistes, qui devaient perdre beaucoup de tems en recherches infinies et souvent inutiles, nous avons lieu d'espérer qu'ils se garderont bien désormais de faire usage dans leurs productions, du costume idéal dont les beaux arts n'ont déjà que trop souffert.

Cependant malgré tous les soins et toutes les peines que nous avons prises pour réussir dans ce travail difficile; malgré les services obligeans qui nous ont été prêtés par de doctes personnages, et par des artistes renommés; malgré tous les secours que nous avons empruntés des bibliothéques publiques et privées, et de collections particuliéres toujours ouvertes à nos besoins chez d'illustres amateurs des beaux arts et des sciences, nous nous déclarons, ainsi

que nos collègues, toujours prêts à convenir de notre insuffisance, et à profiter des lumières qu'on voudra bien nous communiquer, en témoignant d'avance notre gratitude à ceux de qui nous les aurons reçues, et en les assurant de notre docile empressement à les mettre a profit.

Nous sommes persuadés que le perfectionnement de cette entreprise ne peut être que l'ouvrage de plusieurs siècles: c'est pourquoi il serait à désirer que tous les peuples, stimulés par l'amour de leur patrie, voulussent traiter d'une manière assez ample et détaillée, selon la méthode que nous avons adoptée (si toutefois elle peut mériter leurs suffrages), de tout ce qui leur est propre, et qui sert à donner une connaissance exacte de leur caractère. Mais peut-être que cet essai nous procurera l'avantage d'avoir contribué à jeter les fondemens de ce grand ouvrage, du moins nous avons la satisfaction de n'avoir rien épargné dans la vue de concourir à cet objet.

La difficulté de notre tâche réclame donc quelqu'indulgence en notre faveur pour les erreurs et les omissions qui pourraient nous être échappées; et les lacunes que nous avons nécessairement dû y laisser, lorsque nos recherches ont été infructueuses, pourront être remplies un jour par ceux que le sort destine à l'achever complètement.

Nous nous abstiendrons de signaler les erreurs et les fautes que nous avons pu remarquer dans les ouvrages qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur le *costume* de quelques nations; nous confesserons au contraire avec franchise que dans plusieurs occasions ils nous ont été utiles, et nous nous ferons un plaisir de les citer, toutes les fois que nous aurons été dans la nécessité d'y recourir. Il n'est pas dans nos sentimens de chercher à déprimer l'ouvrage des autres pour donner plus de lustre au nôtre: c'est au public qu'il appartient de nous juger.



ASIE.

DISCOURS

SUR

LE GLOBE TERRESTRE

ET SUR

L'ASIE

PAR

M. ROBUSTIANO GIRONI

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMP. ET ROY. DE MILAN,
ET CENSEUR PROVISOIRE.




IL MAPPAMONDO
Inciso dalli Frat.lli Bordiga
per l'Opera
Il Costume antico, e moderno
di tutti i Popoli
MILANO
EMISFERO INFERIORE
EMISFERO SUPERIORE
Polo Artico
Polo Antartico
MARE GLACIALE
Circolo Polare Artico
Tropico del Cancro
Tropico del Capricorno
Circolo Polare Antartico
Meridiano di Parigi
LINEA EQUINOZIALE
AMERICA SETTENTRIONALE
AMERICA MERIDIONALE
MARE DEL NORD
MARE DEL SUD
o MARE PACIFICO
OCEANO ATLANTICO
OCEANO MERIDIONALE
EUROPA
AFRICA
ASIA
GRANDE DESERTO DI SAHARA
PERSIA
ARABIA
CHINA
MARE DELLE INDIE
MARE ORIENTALE
NUOVA OLANDA



DU

GLOBE TERRESTRE.

PARMI les globes innombrables sortis de la main toute-puissante du Créateur, et suspendus dans l'immensité des cieux, celui qui doit le plus exciter notre admiration et notre cuiosité, est certainement le globe terrestre, puisqu'il est le séjour qui nous a été assigné par la providence, et où elle nous a donné l'être et le mouvement. (1). La terre ne parait pourtant à l'œil observateur de l'astronome, que comme une très-petite planète, qui accomplit sa révolution autour du soleil dans l'espace de 365 jours, 5 heures et 49 minutes. Mais ce globe nous étonne bientôt par son immensité et par ses merveilles, lorsque nous venons à le considérer dans toute son étendue, dans les diverses parties qui le composent, et dans les différentes formes qu'il nous présente. Nous ne voyons à sa superficie que des montagnes, des vallées, des plaines, des mers,

Ce qu'est la terre.

(1) Varron, lib. 4 de LL., c. 4., dit que la terre fut ainsi appelée selon Elie Hilone, *quod pedibus teratur*, et rapporte à l'appui de son opinion que dans les livres des anciens, on lisait le mot *tera* avec un *r* seul.

Le globe terrestre a environ trois mille lieues de diamètre. Sa distance du soleil est d'environ trente trois millions de lieues; il est opaque comme les autres planètes, et comme elles, il reçoit et réfléchit la lumière du soleil, autour duquel il se meut selon les lois de sa distance et de sa densité relative. La terre tourne en outre sur elle-même dans l'espace de 24 heures, et l'axe sur lequel elle fait ce mouvement de rotation est incliné de 66 dégrés et demi sur le plan de l'orbite de sa révolution. La terre a la forme d'un *sphéroïde* dont les deux axes différent entre eux d'environ une 175 partie. Le mouvement de rotation s'opère sur le plus petit de ces deux axes.

Parties intérieures de la terre.

des lacs, des fleuves, des cavernes, des précipices et des volcans, et au premier coup d'œil nous n'y appercevons ni ordre, ni harmonie. Si nous pénétrons ensuite dans ses parties intérieures et les plus rétirées, nous n'y voyons que des métaux, des minéraux, des pierres, des bitumes, des sables, des terres, des eaux, et des matières de toute espèce tellement confondues les unes avec les autres, que leur disposition semble être plutôt l'ouvrage du hazard, que celui d'une intelligence infinie. Ce même globe, examiné plus attentivement, nous présente des montagnes écroulées, des rochers fendus et brisés, des contrées englouties, des îles nouvelles, des terres submergées, des cavernes comblées, des matières pesantes, placées souvent sur des matières légères, des corps mous, entourés de substances dures, des matières sèches, humides, chaudes, froides, solides, fragiles, entassées pêle-mêle dans un tel désordre, qu'elles nous offrent le tableau d'un amas informe de ruines et de débris (1).

Systèmes de Géologie.

L'homme dont la curiosité cherche à découvrir tout ce que la nature a de plus secret et de plus surprenant, ne s'est point contenté d'admirer ce spectacle; mais, éclairé par le flambeau de la philosophie, il a voulu pénétrer jusques dans les abymes du globe terrestre, pour y scruter les causes de sa formation, et des différentes révolutions qu'il a subies. Que de systèmes n'ont pas été inventés, que d'hypothèses n'ont pas été imaginées, que d'événemens n'ont pas été supposés, souvent sans aucun fondement d'autorité, et sans l'appui d'aucun de ces faits qui peuvent au moins donner motif à une conjecture raisonnable? Quelques-uns des *géologues* prétendent, que toutes les catastrophes que la terre a subies, sont l'effet d'une *fusion ignée*: d'autres affirment que, dans sa première origine, la terre se trouvait dans un état de *dissolution aqueuse et froide*. Voilà les deux fameux systèmes, ou pour mieux dire, les deux principales écoles des *Géologues* connues sous le nom des *Plutonistes*, et des *Neptunistes* (2): leurs idées forment la base de toutes

(1) Senec. Qsæt. lib. 6, cap. 21 Plin. lib. 2, cap. 19 Buffon vol. 1, pag. 85 Édition Sonnini. Malte-Brun *Précis* vol. 2. De la Méth et autres.

(2) De la Métherie. Théorie de la terre, vol. 5. Quelques philosophes donnent le nom de *Vulcanistes* aux partisans de la théorie du feu. Nous avons préféré de les appeler *Plutonistes* d'après l'autorité de plusieurs savans, parce que cette démonstration présente une idée plus générale.

les théories qui ont été (1) imaginées sur la formation de la terre. On peut réduire à ces deux systêmes, non seulement toutes les hypothèses des Egyptiens, des Chaldéens, des Assyriens, et des Grecs, mais encore celles de la pluspart des philosophes modernes.

Sistéme de Deluc.

Parmi les dernières théories, la plus fameuse cependant est celle du Genevois Deluc. Ce philosophe est d'avis que la terre, et tous les corps célestes n'étaient dans le principe que des masses d'élémens confondus, sur lesquelles une volonté divine ayant lancé une certaine quantité de lumière, il en résulta des précipitations chimiques, au moyen desquelles se formèrent les croûtes des roches solides dont nous voyons les fragmens. Cette croûte, en se consolidant, s'éboula plusieurs fois. Néanmoins ses extremités, ou pour mieux dire, les divers points de sa surface qui étaient appuyés sur les bords de la caverne souterraine formèrent les montagnes. Les eaux qui dabord couvraient tout le globe, pénétrèrent dans les parties centrales où subsistait encore l'ancien cahos. Alors se découvrirent les premiers continens qui étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui, et comme suspendus sur une immense caverne: le soleil ne les avait pas encore éclairés. L'apparition de cet astre fit éclore une infinité de végétaux d'une nature différente des nôtres: nos mines de charbou fossile sont formées de leurs dépouilles. Les continens actuels, cachés sous les mers, se couvrirent de lits de coquillages; et des éruptions volcaniques les enveloppèrent de plusieurs couches de lave. Par l'effet d'un immense et dernier écroulement, les premiers continens s'abîmèrent dans le centre de la caverne souterraine, la mer se précipita sur la terre, et engloutit toutes les générations qui l'habitaient. Cette grande catastrophe est le déluge décrit par Moïse, et dont il paraît qu'on a trouvé le souvenir chez beaucoup de nations. Alors parurent tout à coup les continens que nous voyons, et dans leurs terres molles et pénétrables ont trouva pêle-mêle ensevelis les débris des quadrupèdes qui habitaient les îles englouties avant le déluge, et des cétacées qui avaient peuplé la mer. Ces débris que l'on trouve encore presqu'entiers dans les pays septentrionaux, et le peu de diversité qu'on remarque dans les lits de terre végétale à la surface de nos continens, prouve que leur antiquité, ou plutôt leur apparition au dessus

(1) Malte-Brun. Précis etc., vol. 2, pag. 478.

des eaux ne remonte pas à beaucoup de siècles au delà de l'ère vulgaire (1).

Telle est la théorie de *Deluc*, dans laquelle semblent réunis les deux systèmes des *Plutonistes* et des *Neptunistes* dont nous venons de parler. Mais toute judicieuse qu'elle peut paraître, elle n'est finalement qu'une nouvelle hypothèse gratuite ou conjecturale : et depuis Deluc, on a encore inventé d'autres systèmes, dont les plus connus sont ceux de *Saussure*, de *Werner*, de *Delille*, de *Pallas*, de *De la Méthrie*, et de plusieurs autres philosophes, et surtout celui de l'illustre Scipion Breislak qui est le plus récent. Que devrons nous donc conclure de systèmes si différens, et souvent si contraires entre eux? Nous sommes pourtant bien loin de penser, comme quelques écrivains modernes, qu'il n'y a rien de plus incertain que la science appelée *Géologie*, et qu'on ne doit regarder les diverses théories de la terre que comme de beaux rêves, et des *poëmes physiques* (2).

Avantages de la Géologie.

Lorsque l'histoire ne trouve aucun monument élevé par la main de l'homme, docile aux conseils de la saine philosophie, elle s'attache à consulter ceux que la nature a dispersés çà et là sur le globe, et par d'ingénieuses conjectures, elle cherche à pénétrer ses combinaisons les plus cachées. Que d'avantages en effet ne sont pas résultés de telles recherches pour les sciences physiques? De quelles importantes découvertes n'ont elles pas été la source dans l'étude de l'histoire de la nature? Mais de plus amples réflexions sur ces diverses théories nous éloigneraient trop de notre but, qui est de considérer la nature telle qu'elle se présente à nos yeux, plutôt que de scruter ses mystères. Au reste toutes ces théories se réduisent à de simples hypothèses.

Doctrine de Moïse.

Pour nous, nous croyons devoir nous en tenir à la doctrine selon laquelle Moïse nous a décrit la formation progressive de la terre, comme l'œuvre d'une main éternelle et toute-puissante, et dont on trouve des traces chez presque tous les peuples; doctrine à laquelle sont conformes quelques uns des systèmes que nous avons rapportés; qui est encore la plus simple, la plus certaine et la plus convenable à

(1) Deluc. Elémens de géologie, et lettres sur l'histoire de la terre à M. Blumenbach.

(2) Malte-Brun. Précis tom. 5, vol. 2, pag. 477.

la raison. En effet nous ne connaissons pas encore toute la surface de notre globe: nous ignorons en partie ce qui se trouve au fond des mers: nous ne pouvons pénétrer que dans l'écorce de la terre; et ses plus grandes cavités, les mines les plus profondes n'arrivent point à la millième partie de son diamètre : nous ne pouvons donc juger que de sa couche extérieure et presque superficielle. L'intérieur de cette grande masse nous est entièrement inconnu jusqu'ici (1). Nous laisserons donc les géologues s'étudier à inventer de nouvelles théories, et nous ne nous arrêterons qu'aux faits dont nos yeux peuvent constater la réalité, ou dont la mémoire a été transmise par une tradition non interrompue : c'est pourquoi il est bon souvent d'ignorer certaines choses ou douteuses ou peu importantes, pour ne s'occuper qu'à la recherche des plus certaines et des plus nécessaires à connaître.

Harmonie de la terre

La terre, que nous avons considérée auparavant dans un état de cahos, nous présente maintenant l'image d'un s'éjour délicieux où regnent le calme et l'harmonie, où tout est animé et conduit par une puissance souveraine, et par une intelligence infinie, dont les œuvres nous ravissent d'admiration, et nous élèvent jusques au créateur. Les générations des hommes, des animaux, des plantes et des herbes s'y succèdent sans interruption; la terre leur fournit leur subsistance, la mer a ses limites et ses lois, l'air a ses courans réguliers, les saisons leur retour périodique et certain: tout en un mot nous annonce l'ordre et la toute-puissance (2).

Divisions et parties du globe terrestre.

S'il était donné à un homme de pouvoir contempler, de la hauteur des nues, la surface du globe terrestre, quel spectacle et quelles merveilles n'offrirait-il pas à ses regards étonnés ? Ce spectacle peut néanmoins nous être représenté au moyen d'une mappemonde artificielle. Si nous jetons donc les yeux sur une mappemonde terrestre, nous en verrons la surface composée de grandes étendues de terre que l'on appelle *Continens*, et de vastes amas d'eaux qui s'appellent mers. Comme il s'élève des eaux certaines portions de terre que l'on nomme *îles*, de même on voit épars sur les continens certains amas d'eaux qui portent le nom de lacs. Diverses parties de terre et d'eau s'avancent les unes dans les autres,

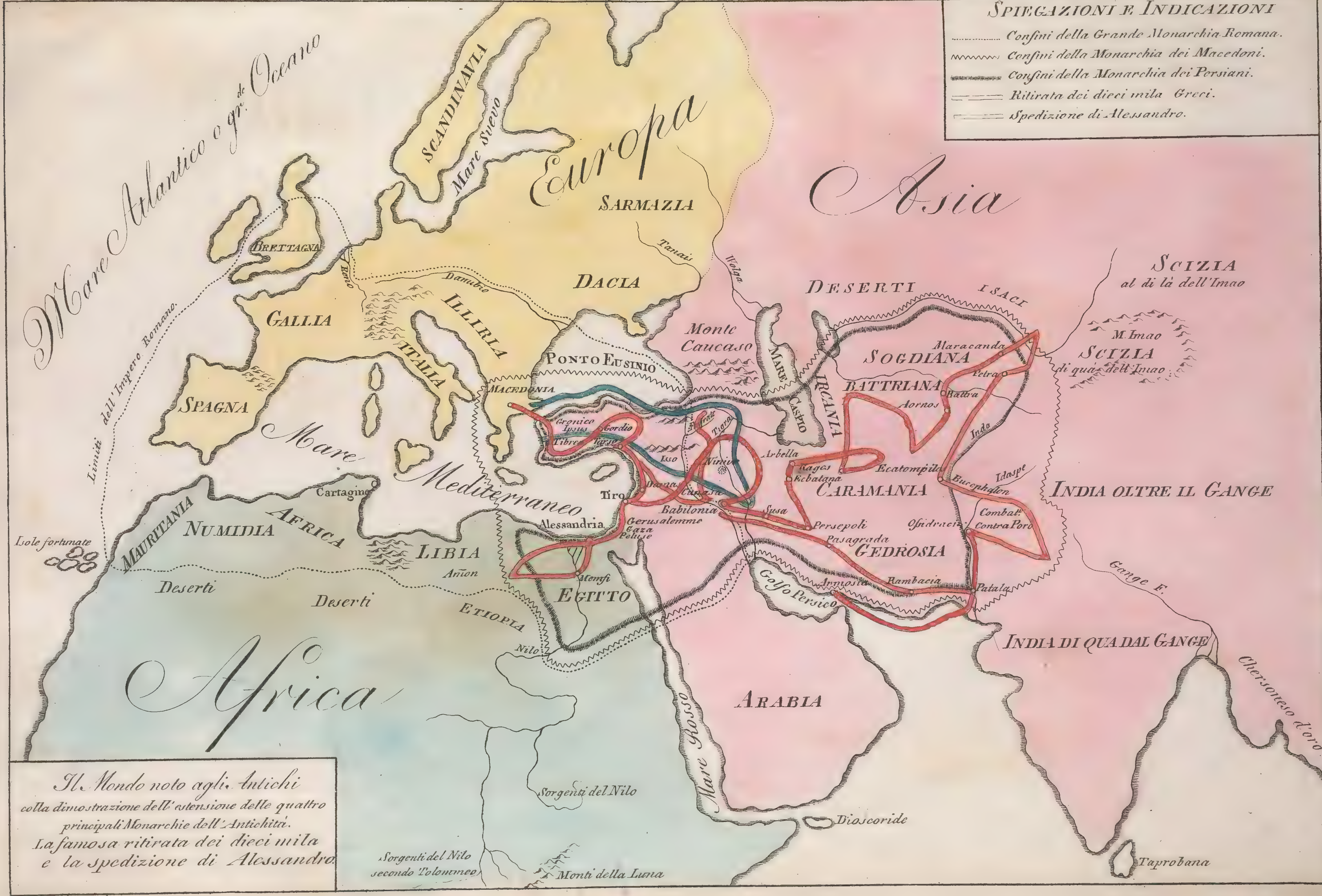
(1) Buffon vol. 1, dis. 2, pag. 88, édit. Sonnini.
(2) *Ibid.* pag. 86.

et forment les *péninsules*, les *isthmes*, les *caps*, les *promontoires*, les *méditerranées*, les *golfes*, les *baies* et les *détroits*. Il n'y a, à proprement parler, sur notre globe qu'une seule mer, un seul fluide continu et répandu tout autour de la terre. Il s'étend probablement d'un pôle à l'autre, et couvre presque les trois quarts de la surface du globe. Cette mer, pour ainsi dire universelle, s'appelle Océan, et prend ses différens noms selon les diverses formes qu'il présente.

Montagnes. Il s'élève plus ou moins, dans les continens et dans les îles, d'autres masses de terre que l'on appelle montagnes: il sort de celles ci certaines chaînes qui s'étendent dans tous les sens, comme a utant de rameaux qui partent d'un même tronc. Les grandes chaînes sont plus près de l'équateur que des pôles. Dans l'ancien continent elles s'étendent beaucoup plus de l'orient à l'occident, que du nord au midi; et au contraire dans le nouveau monde, leur direction est du nord au midi, beaucoup plus que de l'orient à l'occident. Leur disposition présente en outre une correspondance régulière, selon laquelle les angles *saillans* d'une montagne, sont toujours opposés aux angles *rentrans* de celle qu'elle a en face. Les montagnes sont en général plus élevées entre les tropiques que dans les zones tempérées, et plus encore dans celles ci que dans les zones froides, en sorte que les inégalités qui se trouvent à la surface de la terre deviennent toujours plus grandes à mesure qu'on s'approche de l'équateur.

Il est des montagnes qui renferment dans leur sein des feux qui s'échappent souvent et sortent en torrens, ou s'élèvent en globes. Ces montagnes s'appellent *Volcans*, et il semble que presque toutes les montagnes aient été autant de volcans dans le principe. En général les montagnes se trouvent au milieu des continens, et partagent par leurs chaînes, dans leur plus grande longueur, les îles, les promontoires, et toutes les terres qui s'étendent dans la mer (1). Les montagnes renferment encore, pour la plupart dans leur sein, des amas d'eaux qui sont continuellement alimentés par les pluies et les neiges. C'est là que prennent leur source ces courans d'eau qu'on appelle fleuves. La direction des plus grands fleuves est presque toujours inclinée aux côtes de la mer où ils

(1) Varenius. Géogr. pag. 69.



Il Mondo noto agli Antichi
colla dimostrazione dell'estensione delle quattro principali Monarchie dell'Antichità.
La famosa ritirata dei dieci mila e la spedizione di Alessandro.

ont leur embouchure. L'océan fait de continuels efforts contre les continens ; il a déjà, par son mouvement d'orient en occident, envahi plusieurs pays tant en Asie qu'en Amérique. Mais tandis qu'il s'étend ainsi sur une partie du globe, les Méditerranées qui viennent de lui, diminuent insensiblement dans leur masse ; ce qui provient en partie, selon quelques uns, de la quantité des sables qu'apportent les grands fleuves qui viennent s'y décharger. Ce peu de notions suffira pour donner une idée de l'aspect que présente la surface du globe terrestre. Nous en ferons une description plus particulière à l'article de chaque pays dont nous aurons à parler.

Connaissances des anciens sur le globe.

Mais quelles étaient les connaissances des anciens sur le globe terrestre; jusqu'où se sont étendues leurs découvertes ; et quelles bornes ont ils données aux continens ? Nous ne parlerons point du partage que quelques écrivains ont prétendu avoir été fait entre les fils de Noé, puisqu'un tel partage supposerait que les trois parties de l'ancien continent étaient déjà connues et distinctes, bien que le déluge fût à peine fini. Nous omettrons encore de faire mention de divers autres partages dont parlent Strabon, Hérodote, Varron, Pline, Orterius et Cluverio, comme on pourra le voir dans les œuvres du Père Brietio (1).

Les anciens divisaient ordinairement la terre en trois continens qui sont, l'*Europe*, l'*Asie* et l'*Afrique*; mais toutes les parties de ces trois continens ne leur étaient pas également connues. Les Romains même dans les beaux jours d'Auguste, n'avaient qu'une idée imparfaite de la terre. Si l'on trace une ligne (2) qui cotoie l'Allemagne jusqu'à l'embouchure du Rhin, et qui remontant ensuite, passe par le midi de l'Ecosse, et de là, descendant entre la Grande Bretagne et l'Irlande, se prolonge sur l'Océan jusqu'aux îles fortunées, appelées maintenant Canaries, et entre en Afrique en longeant la partie septentrionale du désert de *Zara* jusqu'à l'extrémité de la haute Egypte, et qui, à travers l'Eritrie, aujourd'hui la Mer rouge, et par l'Arabie, arrive jusqu'à la côte septentrionale du Golfe Persique, et enfin traversant la Perse, la Syrie et l'Euxin, maintenant la Mer noire, vienne se terminer à l'embou-

(1) Brietius. *Parallela geographica.* Paris, 1648, in 4.°, pr. part., lib. 5, cap. 5.

(2) V. le Tableau du monde connu des Anciens.

chure du Danube, on aura les limites et le contour de la terre connue dans le tems de l'Empire Romain; si de cette circonférence on tire une ligne qui, s'avançant d'un coté au delà du fleuve Indus, arrive jusqu'au Gange, et de l'autre jusqu'au Mont Imaüs dans la Scythie, aujourd'hui la Grande Tartarie, on aura les confins de la fameuse expédition d'Alexandre, et l'on connaîtra en même tems la plus grande étendue de la terre, selon les notions qu'en avaient les anciens. On doit donc regarder comme fabuleux tout ce que certains auteurs ont écrit des voyages et des entreprises de Sésostris, et autres héros ou conquérans de l'antiquité (1). Nous verrons ailleurs ce que l'on peut dire au sujet de la fameuse *Atlantide* de Platon, sous le nom de laquelle quelques auteurs ont prétendu qu'était désignée l'Amérique; et lorsqu'il en sera tems, nous parlerons aussi des connaissances que les anciens avaient sur les Indes, et nous remarquerons en même tems quelques erreurs qui se trouvent dans la Géographie de Ptolomée.

Ainsi les anciens ne connaissaient qu'une très-petite partie du globe. L'*Amérique*, les *Terres arctiques* et *australes*, une grande partie de l'intérieur, et tout le midi de l'Afrique, toute la partie orientale de l'Asie, et les contrées les plus septentrionales de l'Europe leur étaient presqu'entièrement inconnues. Ils ignoraient si la zone torride était habitée, bien qu'ils eussent navigué autour de l'Afrique, puisqu'au rapport d'Hérodote, des Phéniciens partis de la Mer rouge sur des vaisseaux de Neco Roi d'Egypte, environ 600 ans avant l'ère vulgaire, et suivant toujours les côtes de l'Afrique, avaient doublé le cap de Bonne Espérance, et au bout de deux ans qu'ils employèrent à ce voyage, étaient entrés le troisième, par les colonnes d'Hercule, dans le détroit qui porte aujourd'hui le nom de Gibraltar. Cette ignorance des anciens ne doit pas nous surprendre, puisqu'ils ne connurent que très-tard l'étoile polaire, et les avantages que l'on pouvait tirer, pour la navigation, de son apparente fixité; ils ignoraient encore la propriété qu'a l'aimant de se diriger vers les pôles, bien qu'ils connussent celle qu'il a d'attirer le fer. La cause du flux et du reflux de la mer leur était aussi inconnue, et ils n'étaient pas même certains que l'Océan en-

(1) Robertson. *Histor. Disquisition concern. the Kno. wich the ancients hand of India ec.*

tourât le globe sans interruption, malgré que quelques philosophes le soupçonnassent, mais avec si peu de fondement, qu'aucun d'eux n'osa même conjecturer que l'on pût faire le tour du monde. En un mot, ils ne connaissaient pas les grands principes, ni les opérations qui sont maintenant regardées comme les premiers élémens de l'art de la navigation: c'est pourquoi la leur était incertaine et timide; rarement ils osaient perdre de vue la terre, ils ne fesaient que se traîner pour ainsi dire le long des côtes à travers une foule d'obstacles et de dangers (1).

Découvertes des modernes.

Mais après que l'audace des navigateurs eut franchi les colonnes d'Hercule, et que vers la fin du 15.e siècle, les Portugais d'un côté, ayant doublé le Cap de Bonne espérance, eurent ouvert une nouvelle communication avec l'orient, et porté leurs troupes victorieuses jusques dans les plus riches contrées de l'Inde, tandis que de l'autre, les Espagnols sous la conduite de l'immortel Colomb osaient aller à la recherche de nouvelles terres à travers de mers inconnues, la route fut bientôt ouverte autour de tout le globe, et les continens acquirent en quelque sorte une double extension. Magellan fut le premier qui, en l'an 1519, fit le tour du monde dans l'espace de 1124 jours. François Drak fit le second en 1056 jours en l'année 1577. Après eux, Thomas Cavendish, en l'an 1586, termina le même voyage au bout de 777 jours. Ces voyageurs célèbres ont les premiers démontré physiquement la sphéricité et l'étendue de la circonférence de la terre.

Progrès de la Géographie.

Dans le même tems on fit de grandes découvertes dans l'art de la navigation; l'astronomie l'aida de ses calculs, et de ses observations; les vaisseaux furent perfectionnés, et le voyage autour du monde devint une entreprise facile, et pour ainsi dire vulgaire pour les peuples maritimes de l'Europe. De nouvelles mers furent donc découvertes; de nouvelles îles, et de nouveaux continens sortirent pour ainsi dire des flots de l'Océan. Depuis cette époque si fameuse et si brillante, le monde fut divisé en *ancien* et *nouveau*, et l'Amérique reconnue pour être un quatrième continent. Ce dernier est divisé par la nature même en deux grandes péninsules, dont l'une devrait plutôt, selon la vérité de l'histoire, porter le nom de *Colombie*. Non loin de l'Asie, et au milieu de la plus

Amérique.

(1) Robertson. Hist. de l'Amérique, vol. 1, Bo. 1.

vaste mer, on trouve la *Nouvelle Hollande*, que le géographe Debrosses a regardée comme un cinquième continent sous le nom d'*Australasie.* Elle s'élève comme une reine au milieu d'un cortège d'îles innombrables, auxquelles quelques géographes modernes ont donné le nom de *Poliésie* (1).

Comme notre but n'est pas d'entrer dans des dissertations géographiques, mais seulement de donner une description exacte de chaque pays selon les relations qu'il peut avoir avec le costume des peuples qui l'habitent, nous nous conformerons à l'opinion communément adoptée, en considérant le globe divisé en quatre parties, qui sont, l'*Europe*, l'*Asie*, l'*Afrique* et l'*Amérique.* Il n'y a pas longtems qu'on regardait comme très-certaine l'existence d'un vaste continent au midi du globe sous le nom de *Terres Australes*: dejà on le voyait marqué sur les Cartes, et on faisait divers projets pour y expédier des colonies et des marchandises, lorsqu'à son second voyage, l'immortel Cook fit effacer de la géographie le nom de ces terres inconnues, ou au moins démontra que s'il existait en effet quelque terre à cette latitude, elle devait être comme ensevelie sous les glaces immenses du pôle austral. On trouve bien, il est vrai, quelques terres, ou pour mieux dire quelques îles dans les mers du pôle arctique, auxquelles on a donné le nom de *terres arctiques*: telles sont la nouvelle Zemble, le Groënland, et le Spitzberg, dont nous parlerons aussi lorsqu'il sera à propos.

Terres australes.

Terres arctiques.

Notre globe se montre donc à nous tout parsemé d'inégalités à sa surface; mais cette imperfection apparente, en même tems qu'elle charme les yeux par la plus admirable variété, est encore nécessaire, pour entretenir la vie, et la végétation sur la terre. Ces inégalités, bien qu'elles paraissent si considérables à nos yeux, ne sont pourtant que très-petites quand on vient à les comparer avec le globe entier. La terre, en raison de sa masse, n'est que légèrement sillonnée par ces sortes d'accidens, qui n'altèrent nullement sa sphéricité. (2). Que si le globe terrestre était tout uni et régulier à sa superficie, il ne présenterait à la vue qu'un

(1) Pinkerton. *Geog. mod.* vol. 1, pag. 5; et Malte-Brun vol. 2 Géog. physiq. vol. 2, pag. 163.

(2) Buffon. Théorie de la terre, vol. 2, pag. 1 et suiv., et vol. 23, pag. 360.

espace immense, parfaitement plane et uniforme, dépourvu de cette multitude de parties si diverses, et en même tems si bien ordonnées, qui constituent en toutes choses le caractère du vrai beau. Au lieu de ces collines agréables d'où coulent des ruisseaux transparens qui entretiennent la verdure des prairies; au lieu de ces campagnes fertiles et couvertes de fleurs où les animaux et les plantes trouvent leur pâture; au lieu de ces montagnes escarpées, et d'une hauteur prodigieuse, dans le sein desquelles sont renfermés les métaux, les minéraux, et les fossiles dont l'usage est si nécessaire à la vie de l'homme, et du sommet desquelles se precipitent les plus grands fleuves; le globe entier serait tristement enseveli sous un océan ténébreux et profond, et il ne resterait plus à la terre d'autre proprieté, que celle de rouler dans les cieux comme une planète obscure, privée de tout être intelligent et raisonnable, et peut-être seulement destinée à être habitée par les poissons. Au contraire une lumière vive et pure qui se repand d'orient en occident, vient dorer chaque jour de ses rayons bienfaisans les deux hemisphères de ce globe; un élément léger et transparent l'enveloppe; une chaleur douce et agréable anime toutes ses parties; la mer même n'est plus un élément stérile, froid et destructeur. Le doigt du Tout-puissant a marqué des limites entre la mer et la terre. Mais la nature n'a point borné là ses soins prévoyans. A l'inégalité ou plutôt à la variété de la surface terrestre, elle a su adapter sagement dans ses productions une prodigieuse variété d'êtres, selon les climats, les latitudes, et les aspects même des diverses contrées; de manière que tel animal, ou tel végétal qui est propre à un pays, ne l'est pas également à un autre qui ne serait pas dans le même climat. Quelle différence ne remarque-t-on pas entre les plantes et les herbes des pays septentrionaux, et celles des régions chaudes ou tempérées? Les animaux même de semblable espèce nous présentent de grandes et de singulières différences, selon les divers pays où ils sont nés, ou dans lesquels ils ont élevés. Bien plus, les animaux et les végétaux particuliers à un climat, si on vient à les transporter dans un autre, dégénèrent souvent par la suite des tems. Cette loi est commune à l'homme même qui pourtant semble être le souverain de l'univers, et au service duquel le suprême Dominateur a soumis touts les êtres créés. L'homme conserve bien, il est vrai, en tous lieux ce caractère distinctif et

Variétés de l'espèce humaine.

sublime qu'a imprimé sur son front la main du Créateur, et qui l'élève tant au dessus de tous les autres animaux; mais pourtant il présente, selon les divers climats, des différences si marquées, que certains philosophes n'ont pas craint d'avancer que les diverses espèces d'hommes ne descendaient pas d'un père commun. Le célèbre *Blumenbach* qui a recueilli toutes les observations des voyageurs à ce sujet, réduit à cinq types ou différences principales toutes les variétés de l'espèce humaine.

La première espèce comprend les peuples de la partie centrale de l'ancien continent, c'est à dire de l'Asie occidentale, de l'Afrique orientale et septentrionale, de l'Indostan et de l'Europe. Ces principaux caractères sont la peau plus ou moins blanche, les joues colorées de pourpre, les cheveux longs, bruns ou blonds, la tête presque ronde, et le visage ovale et rétréci.

La seconde est celle qui a été improprement appelée par quelques uns *tartare*, et à laquelle nous donnerons le nom de *race orientale de l'ancien continent*; elle comprend tous les asiatiques à l'orient du Gange et du mont *Belour*, excepté pourtant les *Malais* de l'extrémité de la péninsule au delà du Gange. En Europe elle se trouve chez les Lapons, et en Amérique parmi les *Esquimaux* depuis le détroit de *Berring* jusqu'au *Groënland*. Elle a ordinairement le teint jaunâtre, les cheveux noirs, rudes et lisses, la tête presque quadrangulaire, le visage large, et applati.

La troisième est l'espèce *américaine*. Ses principaux caractères sont, une couleur approchant de celle du cuivre, des cheveux noirs, lisses, rudes et rares, le front court, le nez presque camus et retroussé, le visage large, mais non applati, et la barbe très-douce et délicate.

La quatrième est celle que *Blumenbach* appelle *race Malaise*, et qui comprend les habitans de la *Nouvelle Hollande*, et d'une grande partie des îles de la mer Pacifique. Son caractère est encore incertain: elle a pourtant assez généralement le teint brun, les cheveux noirs, doux, épais et crépus, la tête légèrement rétrécie, le front un peu proéminent, le nez gros, large et écrasé, et la bouche grande.

Enfin la cinquième espèce qui est plus distincte que toutes les autres comprend la race des nègres, qui s'étend dans toute l'Afrique occidentale et méridionale, sur les côtes de l'île de

Madagascar, et même, selon quelques voyageurs, jusques sur les côtes de la *Nouvelle Hollande*.

Telles sont les principales espèces du genre humain, et qui sont encore sujettes à d'autres variétés, selon les divers pays d'un même climat, et selon les diverses circonstances de tems, de lieu, et encore d'hahitudes et d'éducation, comme nous le verrons ailleurs. Toutes ces différences cependant, selon l'opinion du même Blumenbach, et de plusieurs autres naturalistes des plus célèbres (1), ne sont qu'accidentelles, variables, et sont absolument étrangères aux qualités essentielles qui constituent l'espèce humaine. Les hommes ne forment donc qu'une seule espèce, et n'ont qu'une seule et même origine.

„ Toutes les grandes différences, c'est à dire les principales „ variétés de l'espèce humaine, dit Buffon, dépendent entièrement „ de l'influence du climat. On doit entendre par climat, non seu- „ lement la latitude plus ou moins élevée, mais aussi la hauteur „ ou la dépression des terres, leur voisinage ou leur éloignement „ des mers, leur situation par rapport aux vents, et surtout aux „ vents d'est, toutes les circonstances en un mot qui concourent à „ former la température de chaque contrée; car c'est de cette tem- „ pérature plus ou moins chaude ou froide, humide ou sèche, que „ dépend non seulement la couleur des hommes, mais l'existence „ même des espèces d'animaux et de plantes, qui tous affectent „ de certaines contrées, et ne se trouvent pas dans d'autres; c'est „ de cette même température que dépend par conséquent la dif- „ férence de la nourriture des hommes: seconde cause qui influe „ beaucoup sur leur tempérament, leur naturel, leur grandeur et „ leur force.

„ Tout concourt donc à prouver que le genre humain n'est „ pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles; „ qu'au contraire il n'y a eu originairement qu'une seule espèce „ d'hommes, qui s'étant multipliée et répandue sur toute la sur- „ face de la terre, a subi différens changemens par l'influence du „ climat, par la différence de nourriture, par celle de la manière

(1) Blumenbach. *De varietate nativa generis humani.* Polybe avait déjà dit que les mœurs se modifient sur le climat, et que la figure ainsi que la couleur des différens peuples en sont un effet.

„ de vivre, par les maladies épidémiques, et aussi par le mélange „ varié à l'infini des individus plus ou moins ressemblans; que „ d'abord ces altérations n'étaient pas si marquées, et ne produi- „ saient que des variétés individuelles; qu'elles sont ensuite de- „ venues plus générales, plus sensibles et plus constantes par l'ac- „ tion continuée de ces mêmes causes; qu'elles se sont perpétuées, „ et qu'elles se perpétuent de génération en génération, comme „ les difformités ou les maladies des pères et mères passent à leurs „ enfans. "

Ce philosophe conclut de là, qu'il est très-probable que ces différences disparaîtraient peu à peu, et peut-être entièrement, si par des combinaisons quelconques les causes accidentelles dont elles dérivent venaient à cesser (1). Nous verrons en effet que le *costume* de divers peuples des plus fameux de l'ancien et du nouveau monde a été dans le principe presque le même, et que c'est pour cela qu'on remarque une si grande ressemblance, par exemple entre les mœurs et les connaissances des anciens Egyptiens, et celles des Etrusques, des Chinois, des Mexicains, et des Péruviens; et nous verrons encore que les variations qui ont eu lieu ensuite dans le *costume* de ces mêmes peuples, sont dues en grande partie aux circonstances du lieu et du tems: ainsi donc on peut conclure que l'homme a eu du divin Créateur toute la terre en partage, et que par conséquent son espèce s'est étendue plus ou moins sur toute la surface du globe. Ce n'est pourtant pas une chose si facile que de connaître exactement toute la population du genre humain. Il a été imaginé à ce sujet diverses hypothèses, qui d'après l'examen qui en a été fait par Mr. Malte-Brun donnent le compte suivant (2):

Population du genre humain.

L'Europe qui est la seule partie qu'on puisse dire bien connue, peut avoir environ 170 millions d'habitans; l'Asie de 320 à 340 millions; toutes les îles de la *Mer pacifique*, et celles qui se trouvent sous l'Asie dans le grand Océan, environ 20 millions; on en peut donner à l'Afrique, dont les contrées les plus centrales ne sont pas encore bien connues, environ 70 millions; et à l'Amérique environ 40 millions. Suivant ce calcul, le total du genre humain serait de 640 a 650 millions d'individus.

(1) Buffon. Vol. XXI, pag. 39 et suiv.
(2) Malte-Brun. Précis vol. II, pag. 561.

Quelques uns de nos lecteurs trouveront peut-être que nous nous sommes trop étendus dans ce discours préliminaire ; mais nous avons cru qu'il importait d'effleurer, et de réunir comme dans un seul point toutes les notions qu'il nous a paru nécessaire de faire précéder, pour qu'il ne manquât dans cet Ouvrage rien de ce qui regarde le globe terrestre, et afin que l'étude de la Mappemonde qui est au commencement devint plus facile.

Maintenant s'ouvre devant nous une carrière immense, et pleine d'attraits, que nous allons parcourir en examinant les différents costumes des peuples depuis leur origine la plus reculée jusqu'à nos jours. Les monumens nous serviront de guide à travers les ténèbres des siècles de l'antiquité, et nos lecteurs trouveront dans les gravures que nous mettrons sous leurs yeux, les preuves les plus convaincantes des vérités que nous leur attesterons.

DE L'ASIE.

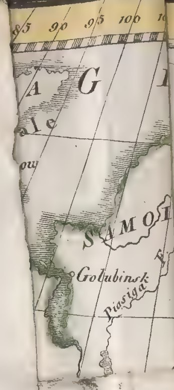
L'Asie, la première partie de l'ancien monde.

La nature ainsi que l'histoire veulent que nous commencions par l'Asie nos recherches sur le *Costume* des nations qui se sont succédées jusqu'aujourd'hui sur la terre (1): car l'Asie n'est pas seulement la plus vaste et la plus célèbre des trois parties de l'ancien monde; mais elle doit encore en être regardée en quelque sorte comme la plus ancienne, et peut-être comme la première qui, à la voix du tout-puissant, ait apparu au dessus du cahos des élémens. C'est en effet la partie la plus élevée du globe terrestre, et il semble, en considérant les particularités de sa position et de sa surface, qu'elle a été moins sujette que les autres continens aux grandes révolutions physiques. La nature même nous porte à croire que l'espèce humaine a pris son origine dans l'heureux climat de l'Asie, entre le 38 et le 55 degré de latitude septentrionale, sous le ciel le plus pur, sur le sol le plus fertile, dans une région à l'abri des inondations, éloignée des volcans, la plus haute, et par conséquent la plus tempérée dès les premiers tems. La révélation s'accorde encore avec la nature, en nous apprenant que le premier homme fut en effet créé en Asie, et que l'espèce humaine s'y renouvela après le déluge universel. Les fils de Noè passèrent de l'Asie en

(1) *Les auteurs donnent le plus comunément à l'*Asie *les deux étymologies suivantes: Mr. de Gebelin pense que ce nom dérive du mot oriental* As, Aïs*, dont s'est formé le mot* Asi *qui veut dire* Le feu, *ou le pays du soleil, parce qu'il semblait aux Assyriens, et aux Chaldéens que le soleil sortait du sein de ces contrées qui sont à l'orient du centre de l'Asie. Le célèbre Mr. le B. Brigant lui donne pour étymologie le mot celtique* Ase *qui signifie* Station, demeure, *parce que l'Asie a été la partie de la terre la première habitée. Les anciens immaginèrent qu'elle avait pris son nom de la nimphe Asia fille de l'Océan et de Thétis, femme de Japhet, et mère de Prométhée.*


Longitudine del Meridiano dell' Isola del Ferro
CARTA
Generale
DELL' ASIA
incisa dalli Frat.lli Bordiga
per l' Opera
Il Costume antico e moderno
di tutti i Popoli
MARE GLACIALE
TARTARIA RUSSA
Circolo Polare Artico
EUROPA
RUSSIA D'EUROPA
SIBERIA
CASACCIA HORDA
TARTARIA INDIPENDENTE
TARTARIA CHINESE
CALMUCCHI
MONGOLI
PERSIA
ARABIA
ARABIA FELICE
MARE MEDITERRANEO
MARE NERO
MARE CASPIO
ABISSINIA
AFRICA
TIBET o BOUTAN
CHINA
INDIE
COREA
GIAPPONE
MARE ORIENTALE
Tropico del Cancero
ISOLE FILIPPINE
LUSSON
BORNEO
ISOLE DELLA SONDA
LINEA EQUINOZIALE
MARE DELLE INDIE
GUINEA
NUOVA OLANDA
Tropico del Capricorno
AMERICA
Miglia comuni d'Italia, di 60 al Grado
60 120 180 240 300 450 600.
Leghe comuni di Francia, di 25 al grado
50 100 150 200 250.
Lis Chinesi Moderne di 192 al grado
600 1200 1800 1920.
Wersts Moderne di Russia, di 104 al grado
100 200 300 400 500 1000.
Miglia Arabi, di 56 2/3 al grado
50 100 200 300 400 500 506 6/5.
Coss Indiani, di 44 4/9 al grado
50 100 200 300 400 444 4/9.
Parasange di Persia o Agachs di Turc. di 22 2/9 al g.
50 100 150 200 222 2/9.
Codam di 8 8/9 al grado
10 20 30 40 50 60 70 80 88 8/9.
Longitudine del Meridiano di Parigi

Longitudine del



Afrique et en Europe ; et les histoires, tant sacrée que profane, ainsi que les inductions qu'on peut tirer des circonstances des lieux, des langues, et des usages les plus anciens, nous prouvent assez clairement que tous les peuples sont descendus d'une seule famille, qui s'établit après le déluge, dans une des plus fertiles contrées de l'Asie. On peut donc regarder cette partie de la terre comme le berceau, non seulement de la race humaine, mais encore des arts, et de toutes nos connaissances morales et philosophiques. C'est là que commencèrent les premiers et les plus grands empires, des ruines desquels se formèrent ensuite tant en Asie que dans les autres parties du globe, de nouveaux empires, divers royaumes, et des républiques fameuses.

Anciens empires, et diverses révolutions politiques de l'Asie.

D'anciennes traditions nous apprennent en effet, que le premier empire connu dans l'histoire fut fondé, il y a plus de quarante siècles, par le chasseur Nembrod sur les bords de l'Euphrate et du Tygre, empire que les noms de Ninus et de Sémiramis ont rendu si fameux dans la suite. Sur ses débris s'élevèrent successivement les empires des Mèdes, des Babyloniens, et des Ninivites qui se réunirent en un seul dans la personne du grand Cyrus, fondateur de la monarchie des Perses. Cet empire fut renversé par Alexandre, dont la mort donna naissance à plusieurs autres états plus ou moins étendus. Séléucus et ses descendans eurent en héritage presque toutes les conquêtes d'Alexandre en Asie. Sous cette dynastie, qui s'établit à Antioche, les peuples à l'orient du Tygre secouèrent le joug environ 250 ans avant l'ère vulgaire, et fondèrent la monarchie des Parthes qui subsista plus de quatre siècles, jusques vers l'an 225 après la venue de J. C. que les Perses vainquirent à leur tour les Parthes qui les avaient conquis, et rétablirent une seconde monarchie des Perses.

Alexandre.

Parthes.

Romains.

Cependant Rome avait vaincu les Séléucides, et poussé ses conquêtes jusques au Tygre et à l'Euphrate. L'histoire de cette époque est remplie de guerres atroces et meurtrières, dans lesquelles se détruisent tour-à-tour les Romains et les Parthes ou les Perses. Enfin vers l'an 600 de la même ère, ces deux monarchies rivales, affaissées par le tems et par la corruption des mœurs, furent subjuguées par un peuple nouveau, dont les succès produisirent une révolution tant dans le culte religieux, que dans l'état politique et civil de l'Asie.

Arabes ou Sarrasins.

Les *Arabes* ou *Sarrasins* sortis de l'Arabie sous l'étendard de Mahomet, et conduits par leurs califes s'emparèrent de presque tout l'empire d'orient, détruisirent la Monarchie des Perses, et s'établirent à *Bagdad*, qui devint le séjour des sciences et des arts. Mais les Sarrasins s'amollirent peu à peu dans le repos, et dans le sein des plaisirs, et s'affaiblirent encore plus par les guerres

Turcs.

civiles. Les Turcs qu'ils tenaient à leur solde sécouèrent le joug, et vainquirent leurs oppresseurs. Ils formèrent dans la Palestine, dans la Syrie, dans l'Asie mineure, et dans la haute Asie divers états, mais faibles et mal assurés. Leurs conquêtes même, et le sceptre de fer qu'ils appesantissaient sur les peuples, attirèrent sur eux les plus terribles revers. Dans l'occident ils eurent beaucoup à souffrir des *Croisades*, et dans l'orient ils furent presqu'entière-

Gengis-Kan.

ment écrasés par *Gengiskan* qui, sorti des extremités les plus orientales de la terre, menaçait de donner des fers à toute l'Asie. Ses quatre fils se partagèrent ses immenses conquêtes, et en formèrent quelques états indépendans et puissans qui, au bout d'un siècle,

Tamerlan.

furent envahis par *Tamerlan*, le dernier des grands conquérans de l'Asie. Les fils de ce dernier perdirent bientôt, par l'effet de leur imprudence et de leurs divisions, le vaste héritage que leur avait laissé leur père. Les Turcs se relevèrent, les Perses passèrent sous la domination des *Sophi*, et le Mogol est resté seul aux descendans de Tamerlan, mais réduit à un tel état de langueur, qu'on peut le regarder aujourdh'hui, plutôt come un fantôme de monarchie, que comme une puissance politique réellement existante.

Peuples primitifs.

Tels sont les principaux événemens dont l'Asie a été le théâtre depuis le déluge jusqu'à nos jours. Si l'on veut rechercher quels sont les peuples qui, depuis leur origine, ont souffert le moins d'altération dans leur *Costume*, qui ont été les moins sujets aux révolutions politiques, ceux enfin que l'on peut appeler encore peuples primitifs, ce n'est que dans le continent de l'Asie qu'on peut les trouver. Cette prérogative semble appartenir plus particulièrement aux Chinois, qui ne vantent pas moins qu'une antiquité de 4000 ans, et qui, il y en a dejà 3000, avaient appris à calculer, quoique d'une manière fort imparfaite, le retour des éclipses. Nous les voyons encore aujourd'hui tels qu'ils étaient dès leur plus ancienne origine, dont ils n'ont que peu ou point dégénéré. On est même porté à croire, d'après l'état actuel de

leurs connaissances et de leurs usages, toujours restés au même point, et qu'ils n'ont jamais pu porter à un plus haut degré de perfection, que non seulement c'est par système politique qu'ils se sont toujours refusés à tout commerce et à toute relation avec les autres peuples, mais encore qu'ils n'ont su faire autre chose, que de conserver les lois, les arts et les sciences, telles qu'elles leur furent transmises par la première colonie ou famille, qui lors des plus anciennes émigrations, vint peupler l'orient de l'Asie. Tels semblent être encore quelques autres peuples du nord, et des contrées les plus centrales de cette partie du monde : C'est pourquoi nous avons cru qu'il était convenable, en commençant nos recherches par l'Asie, de parler d'abord de la nation chinoise.

Nous avons déjà vu, dans notre discours préliminaire sur le globe, combien étaient bornées les connaissances des anciens sur l'étendue de l'Asie avant l'expédition d'Alexandre, et quelles étaient ses limites depuis les conquêtes de ce grand capitaine. Nous croyons donc faire une chose agréable à nos lecteurs, que de leur présenter ici le tableau général de l'Asie ancienne, tel qu'elle a été décrite par les géographes les plus estimés.

Asie ancienne.

			Qui appartiennent
Au Septentr.		Les terres inconnues ou septentrionales	A la Russie.
Entre le Septentrion et l'Orient.		La Sarmatie asiatique.	A la Russie.
		La Scythie	A la Russie et à la Tartarie.
		Le pays des Séres. *Regio Serica*	A la Chine.
A l'Occident. L'Asie mineure qui comprenait	Au Septentr.	La Bithynie. La Paphlagonie. Le Pont.	A la Turquie.
	A l'Occident.	La Troade, ou la petite Phrygie. La grande et petite Mysie. L' Eolide, l'Ionie, la Lydie, la Carie la Doride.	A la Turquie.
	Au centre.	La grande Prygie. La Galatie. La Cappadoce, la petite Arménie.	A la Turquie.
	Au Midi	La Lycie, la Pamphylie. La Pisidie, la Lycaonie. L' Isaurie, la Cilicie.	A la Turquie.
Entre le Pont Euxin, maintenant la Mer noire et la Mer Caspienne.		La grande Arménie	A la Turquie.
		La Colchide	A la Turquie.
		L' Ibérie	A la Turquie.
		L'Albanie.	Au Sophi de Perse.
Chaldée	L'Assyrie	L'Assyrie proprement dite. La Mésopotamie. La Chaldée	Au Sophi de Perse, etc.
Entre La Mer Caspienne, le Gole Persique, et la mer des Indes	La Médie.	La grande Médie. La Médie Atropatene.	Au Sophi de Perse.
	La Perse — A l'Occid.	La Susiane, l'Elimaïs. La Perse propre, la Caramanie.	Au Sophi de Perse, etc.
	La Perse — Vers le Mer Caspienne.	La Parthie, ou le pays des Parthes. L'Hyrcanie.	Au Sophi de Perse, etc.
	La Perse — Au centre.	L'Arie, ou l'Ariane, la Drangiane, L'Arachosie, la Gédrosie.	Au Sophi de Perse, etc.
	La Perse — A l'Orient.	La Sogdiane, la Margiane. La Bactriane, la Paropamise.	Au Sophi de Perse, etc.
Entre l'Occident et le midi.	La Syrie divisée en	Syrie. Phénicie. Palestine, ou Judée.	A la Turquie.
Au Midi.	L'Arabie divisée en	Pétrée. Déserte. Heureuse	Aux Schérifs, et à divers Scherifs, ou Emirs.
	L'Inde en deçà et au de là	Du Gange	Au Mogol, et à diverses Puissances.
	Le îles des mers de l'Inde	Les Atollons, maintenant les Maldives. La Taprobane, maintenant Ceylan.	A plusieurs Rois de l'Inde, et à diverses Puissances européenes.

Les écrivains sont souvent peu d'accord sur la véritable position des anciennes contrées de l'Asie, et l'on remarque même, parmi les anciens géographes, des contradictions manifestes à cet égard; ce qui provient, comme nous l'avons dit plus haut, de ce que les anciens ne connaissaient que quelques parties de ce vaste continent. Les notions qu'en avaient même les Européens modernes, étaient encore très-bornées, avant la publication des voyages de Marc Polo vers le commencement du XIV. siècle. Ce noble Vénitien eut l'audace de pénétrer par terre jusqu'en Chine. C'est lui qui le premier nous donna une description de ce grand empire, et même du Japon, ainsi que de quelques autres contrees de l'Asie. Cependant il était à présumer que les Européens auraient par mer une voie plus facile pour arriver à la découverte des limites, et des pays les plus lointains de l'Asie orientale.

Voyages et découvertes des modernes Marc Polo.

En effet, l'an 1487 sous le regne de Jean Roi du Portugal, *Barthélemi Diaz*, après avoir dépassé le Tropique, s'avança jusqu'à l'extrémité de la pointe méridionale de l'Afrique, dans la vue de trouver un trajet plus court pour aller dans l'Inde; mais effrayé de la hauteur et de l'agitation des vagues, occasionnées par la jonction des deux Océans qui viennent briser l'un contre l'autre en ces parages leurs flots tumultueux, il s'en retourna à Lisbonne, après avoir donné à ce promontoire le nom de *Cap des Tourmentes*. Le Roi conçut dès ce moment les plus fortes espérances qu'on pourrait enfin arriver plus promptement par cette voie dans les Indes: c'est pourquoi il voulut que ce promontoire fût appelé dorenavant *Cap de bonne Espérance*. La gloire de cette découverte était réservée au courage de *Vasco de Gama* autre navigateur Portugais qui, sous le règne d'Emmanuel le grand, après avoir traversé, avec une faible escadre, ces mers orageuses, et doublé le Cap au mois de mai de l'an 1498, dix mois depuis son départ de Lisbonne, aborda dans un port de l'Inde à trente milles de Calicut, ville située sur la côte du Malabar dans l'Indostan. *Alvarès Cabral* poussa encore plus loin les découvertes et les conquêtes des Portugais, et le grand *Albuquerque* acheva de soumettre presque toute l'Inde à la couronne du Portugal. Mais l'éclat de cette puissance ne tarda pas à être obscurci par les entreprises audacieuses des Hollandais dans ces mêmes contrées.

Barthélemi Diaz.

Vasco de Gama.

Alvarès Cabral.

Albuquerque.

Ces derniers instituèrent vers la fin du XVI. siècle la fameuse compagnie des Indes, et leurs vaisseaux, sous le commandement du

Hollandais.

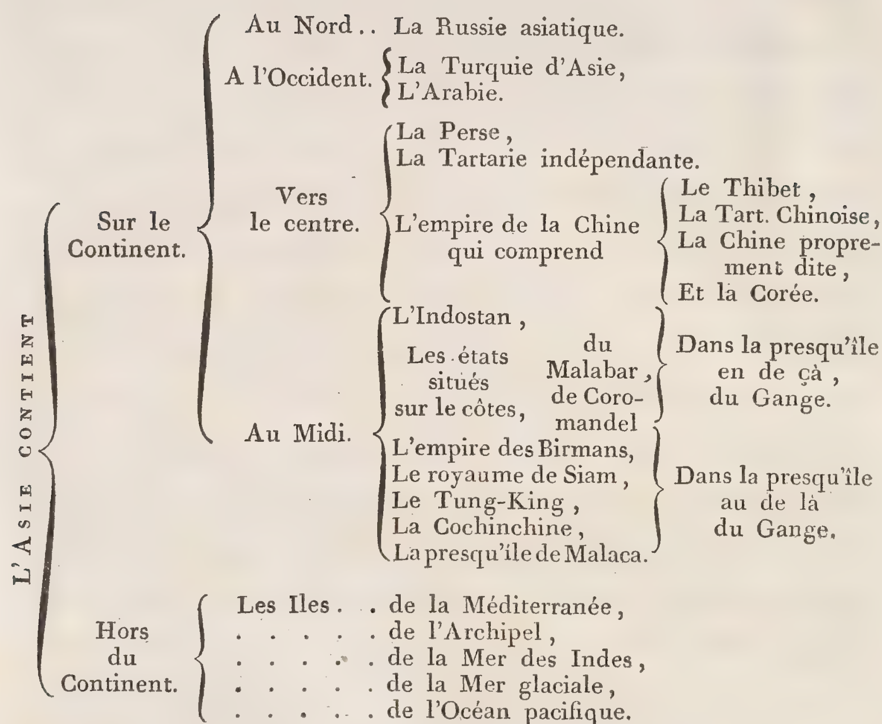
célèbre amiral *Warwich* devinrent les maîtres de l'Océan indien. Bientôt après, les Hollandais jetèrent les fondemens de *Batavia*, ville presqu'imprenable, qui devint le centre de leur commerce, et ils pénétrèrent jusques au Japon où ils surent se maintenir pendant longtems, à l'exclusion de toutes les autres nations Européennes. Leurs conquêtes excitèrent l'attention et la jalousie des autres puissances maritimes de l'Europe.

Anglais. Les Anglais furent les premiers à profiter des dissensions et des guerres allumées entre les Portugais et les Hollandais dans les Indes. Au commencement du XVII. siècle, sous la Reine Elisabeth, ils créèrent aussi une Compagnie des Indes, qui forme aujourd'hui le plus grand établissement de commerce qui ait jamais existé. Les grands événemens politiques dont nous avons été nous mêmes témoins vers la fin du dernier siècle, et au commencement du siècle présent, ont été si favorables au commerce de cette nation, qu'on peut la regarder maintenant comme l'unique souveraine de tout le midi de l'Asie, d'autant plus que par suite des mêmes événemens elle est aussi devenue maitresse des possessions que les Français, les Espagnols et autres peuples Européens avaient acquises dans cette partie du monde. Ainsi c'est aux nombreuses expéditions qui y ont été faites par de hardis navigateurs, que nous sommes redevables de connaître aujourd'hui parfaitement toutes les côtes du midi et de l'orient de l'Asie. Mais aussi peut-être que les vastes contrées qui s'étendent au septentrion depuis le fleuve *Oby* jusqu'à la mer du *Kamchatka* seraient encore totalement ignorées, ou du moins tres-peu connues, si les Russes n'avaient osé affronter les glaces et les tempêtes des régions arctiques Les Monarques de Pétersbourg, héritiers de la gloire ainsi que des grandes vues de Pierre le Grand, n'ont rien négligé pour parvenir à déterminer les limites de leur vaste empire du côté de l'orient, et à bien connaître l'extrémité la plus septentrionale de l'Asie.

La tradition qui se conservait parmi les peuples de la Sibérie d'un voyage heureusement achevé en l'an 1548 autour du promontoire de ce continent entre le nord et l'est, et plus encore l'espoir de trouver sous cette latitude un passage facile pour arriver en Amérique, furent les principaux motifs qui portèrent les Russes à vaincre les obstacles que la nature même semblait opposer à leurs entreprises maritimes. Dès l'année 1728, sous le règne de *Pierre*

le Grand, ils s'étaient avancés, sous la conduite de l'illustre et malheureux *Béring*, jusqu'au 67 degré 18 minutes de latitude septentrionale, et ils avaient appris les premiers dans ce voyage, que le continent de l'Asie est séparé de l'Amérique. Dans un second voyage, ce même navigateur découvrit trois petites îles entre l'Asie et l'Amérique, à peu de distance du Kamchatka : il mourut dans l'une de ces îles en l'an 1741, et on leur a donné depuis son nom, ainsi qu'au détroit qui sépare les deux continens, et forme la communication entre l'Océan pacifique et la Mer glaciale. Le célèbre voyageur *Cook* acheva ensuite les découvertes qu'une mort prématurée avoit empêché *Béring* de pousser plus loin. Les voyages qu'ont fait récemment les Russes et surtout *Pallas* dans ces régions, ont répandu enfin la plus grande lumière sur la situation des contrées qui se trouvent entre le nord et l'orient de l'Asie. Cependant malgré tant et de si heureuses découvertes, nous sommes encore bien loin de connaître toute l'Asie, surtout le *Thibet* et autres contrées plus centrales, ainsi que divers pays situés vers les confins des deux empires de Russie et de la Chine. Du reste nous avons des notions assez précises sur l'étendue et le contour de cette vaste partie du monde, dont nous croyons à propos de joindre ici la la carte géographique.

Asie moderne.

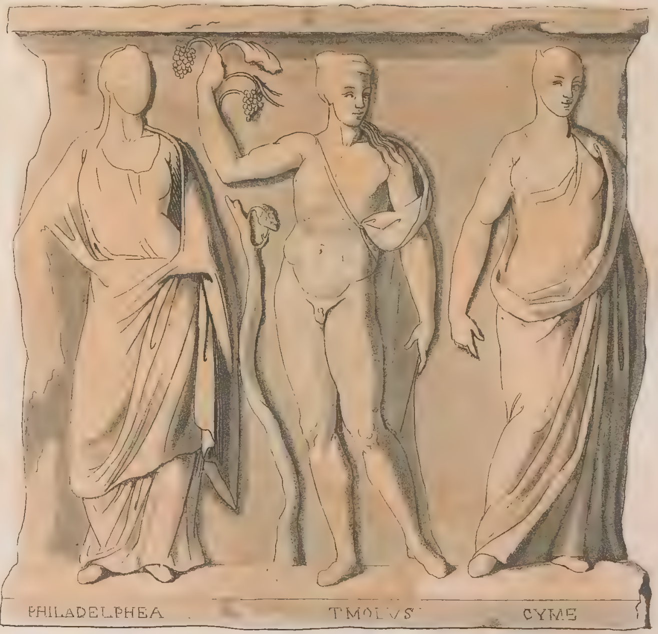


L'ASIE CONTIENT

- Sur le Continent.
  - Au Nord.. La Russie asiatique.
  - A l'Occident. La Turquie d'Asie, L'Arabie.
  - Vers le centre.
    - La Perse,
    - La Tartarie indépendante.
    - L'empire de la Chine qui comprend: Le Thibet, La Tart. Chinoise, La Chine proprement dite, Et la Corée.
  - Au Midi.
    - Dans la presqu'île en de çà du Gange: L'Indostan, Les états situés sur le côtes, du Malabar, de Coromandel
    - Dans la presqu'île au de là du Gange: L'empire des Birmans, Le royaume de Siam, Le Tung-King, La Cochinchine, La presqu'île de Malaca.
- Hors du Continent.
  - Les Iles . . de la Méditerranée,
  - . . . . . de l'Archipel,
  - . . . . . de la Mer des Indes,
  - . . . . . de la Mer glaciale,
  - . . . . . de l'Océan pacifique.

Limites. Les limites qui séparent l'Asie de l'Europe sont, l'Archipel, la mer de Marmara, la mer Noire, les Palus Méotides, le Don, et une ligne qui partant de l'angle le plus oriental formé par ce fleuve, s'avance jusqu'au Cap *Kandenoss*. L'Asie est jointe à l'Afrique par l'isthme de Suez, tous ses autres côtés sont entourés des eaux de l'Océan. Elle n'a aucune communication avec l'Amérique, dont elle est séparée par le détroit de Béring qui a environ 20 lieues de longueur et 7 a 8 de largeur. Sa longitude est entre le 45.e et le 206.e degré suivant les Cartes Russes. *Longitude et latitude.* Sa latitude au nord s'étend depuis le Pôle jusqu'au delà du 75.e degré, et au midi depuis l'Équateur jusqu'au 10.e degré. La plupart des géographes estiment sa longueur de 2,900 lieues ou 1289 myriamètres, *Etendue.* depuis les Dardanelles jusqu'au détroit de *Béring*, et sa largeur de 1925 lieues ou 846 myriamètres, depuis la pointe la plus méridionale de


TI. CAESARI DIVI
AVGVSTI F. DIVI
IVLI N. AVGVSTO
PONTIF. MAXIMO COS. IIII.
IMP. VIII. TRIB. POTESTAT. XXXII
AVGVSTALES
RESPVBLICA
RESTITVIT
THENIA ..... EIORONXX
IA
MAGNESIA


PHILADELPHEA
TMOLVS
CYME




TEMNOS
CIBYRA
MYRINA
EPHESOS
APOLLONIDEA
HYRCA
HYRCANIA


MOSTENE
...E
ALGE
H.....AESAREA
HIEROCAESAREA



A. Rancati f.

Malacca, jusqu'à l'extrémité la plus septentrionale de la nouvelle Zemble. Quelques géographes lui donnent 2,080,100 lieues quarrées de surface.

Nous ne parlerons point ici des montagnes, des fleuves et des principaux lacs de l'Asie, puisque nous devrons en traiter séparément dans la description des diverses contrées qui font partie de ce continent. En attendant, nous avons voulu tracer à nos lecteurs dans ce discours préliminaire, une esquisse rapide du tableau de l'Asie ancienne et moderne. L'étendue que nous présente cette partie du monde est immense, et bien qu'elle nous laisse appercevoir en certaines contrées d'affreux déserts, il ne nous sera pas difficile néanmoins de les parcourir, au moyen des anciens monumens qui nous restent, et des savantes relations de voyages qui ont été publiées dans le dernier siècle et depuis le commencement du siècle présent.

Image symbolique de l'Asie.

Comme nous avons pour principal objet dans cet ouvrage, de joindre à chacune de ses parties, les dessins des monumens qui y ont rapport, il nous a paru convenable de donner aussi celui de l'Asie, en la figurant sous des signes symboliques, comme ont fait les anciens pour nous la représenter.

Une médaille de l'empereur Antonin, de laquelle font mention *Montfaucon*, et plusieurs autres écrivains, nous repésente l'Asie sous la figure d'une matrone, portant une couronne crénelée. Une de ses mains est appuyée sur une ancre, comme pour indiquer que pour arriver dans ce continent il faut passer la mer. Dans d'autres elle se voit sans couronne; un de ses pieds porte sur la proue d'un navire; d'une main elle tient un serpent, et de l'autre un aviron. En 1693 on retira des ruines de Pozzolo près de Naples un monument où sont figurées plusieurs villes de l'Asie qui furent détruites par un tremblement de terre arrivé sous Tibère. Mr. *Buliforio* donna l'année suivante à Naples la description de ce monument qui a cinq pieds et demi de longueur sur trois et demi de largeur, et autant d'épaisseur. Sur un de ses côtés les plus longs on apperçoit une inscription gravée entre deux femmes, dont l'une tient la main droite sur la tête d'un enfant; le côté opposé représente six figures, et chacun des deux plus petits en contient trois. Au pied de chacune de ces figures étaient écrits les noms de ces villes; mais ces noms aussi bien que les figures ont souffert

Monument ou sont représentées quatorze villes de l'Asie ancienne.

considérablement des injures du tems, et dans les gravures que nous en donnons, nous les avons représentées telles qu'elles se trouvent. Strabon parle en plusieurs endroits du tremblement de terre qui causa la destruction de ces villes; Tacite en discourt encore plus particulièrement dans le second livre de ses annales, et lui assigne l'époque de l'an 680 de la fondation de Rome. Ce dernier cependant ne cite que douze villes, et fait mention des sollicitudes et des libéralités de Tibère pour leur reconstruction. Eusèbe en compte treize; on en trouve quatorze sur le monument dont nous venons de parler, et Nicéphore en donne le même nombre dans l'ordre suivant : *Quatuordecim urbes Asiæ minoris prostratæ terræ motu sunt, quarum hæc nomina, Ephesus, Magnesia, Sardes, Mosthene, Hierocæsarea, Philadelphia, Tmolus, Timus*, (il faut lire selon Montfaucon *Temnos*), *Myrina, Cymia, Appollonia, Hircania, Dia, Cybira.*

La première figure du monument dont nous venons de parler représente, comme nous l'avons dit, une femme tenant la main appuyée sur la tête d'un enfant. Aux pieds de cet enfant on lit les lettres THENIA, et au dessous de ceux de la femme on voit celle-ci EIOROIV. XX. Les savans ne sont pas d'accord dans l'interprétation qu'ils donnent à ces lettres, et comme elles sont en partie mutilées et usées par le tems, il ne semble pas facile en effet d'en déterminer le vrai sens. La femme est couverte d'une tunique longue, large et sans manches, sur laquelle descend jusques à la ceinture un autre vêtement, qui laisse à découvert la gorge et les épaules: un long manteau la prend sur l'épaule gauche : de ses cheveux qui sont relevés et découverts par devant, pend un voile qui tombe sur ses épaules.

Magnesia. Les deux lettres IA que l'on voit au bas de la seconde figure, indiquent la dernière sillabe du mot *Magnesia*. Elle porte une espèce de jupe traînante : pardessus est une draperie agencée en forme de toge, qui laisse le bras droit et une partie du tronc nus: ses cheveux sont couverts d'un voile qui retombe par derrière.

Philadelphie. La troisième porte une tunique qui descend jusqu'à terre ; un ample manteau ou voile lui enveloppe les bras, et le bas du tronc.

Tmolus. La quatrième représente un jeune homme nu, coiffé d'un bonnet dont la forme a été tellement dégradée par le tems, qu'il serait bien difficile aujourd'hui de la reconnaître ; ses longs che-

veux flottent sur son épaule gauche, de laquelle tombe un pan d'étoffe qui se termine en pointe. A l'un de ses côtés s'élève un cep de vigne, duquel il a cueilli une grappe de raisin. *Imolus* était un mont des mieux cultivés et très-fertile, couvert de nombreuses habitations qui, prises toutes ensemble, pouvaient former une ville. C'est pour cela que le mont et ses habitations étaient figurés sous cet emblême: c'est donc à tort que, dans ses gravures, *Maillot* donne à cette figure les traits d'une femme.

La cinquième porte une longue tunique qui lui laisse le bras et le côté droit de la gorge découverts; de dessus son épaule gauche descend jusqu'à terre un riche manteau qui passe sous la hanche droite. *Cymé.*

La sixième est une jeune femme tenant d'une main un bâton: un manteau très-simple descend de son bras droit, et lui entoure les jambes, les cuisses et le bas du tronc: elle porte en tête une espèce de couronne crénelée: *Maillot* la représente improprement dans ses gravures, sous la figure d'un homme. *Temnos.*

La septième est une femme casquée tenant de la main droite un javelot ferré des deux bouts comme un dard: elle porte deux tuniques; celle de dessous descend à mi-jambes, et celle de dessus, qui est fixée par la ceinture, se termine vers le haut de la cuisse. *Cylyra.*

La huitième tient de la main gauche une corbeille, selon *Montfaucon*, et plus vraisemblablement, selon *Maillot*, un trépied à l'usage des sacrifices, dont les montans ont été détruits par le tems: elle est vêtue, à la manière des prêtresses, d'une ample tunique qui descend jusqu'à mi-jambes, et dont les manches, très-larges aux extrémités, se terminent en pointe par derrière: de sa tête pend un voile qui flotte sur ses épaules et sur sa poitrine. *Myrina.*

La neuvième est caractérisée par la statue de Diane placée derrière elle sur un cippe: son bras gauche est passé dans la tunique, dont la manche ne couvre que le haut du bras: un manteau l'enveloppe depuis les hanches jusques aux genoux: sa chevelure flotte sur son épaule gauche: une petite flamme semble s'élever du haut de sa couronne: elle a une ceinture très-large, et sa chaussure arrive jusques à mi-jambes; elle tient d'une main un épi, et deux pavots ou deux pommes. *Ephesos.*

La dixième porte une couronne très-simple; sa tunique à la dorienne est agrafée sur les épaules, elle est relevée à la cuisse, *Appolloni.lea.*

et se termine au dessous du genou: elle est chaussée comme la précédente, et tient d'une main quelque chose qui ressemble à une racine.

Hyrcania. La onzième est vêtue d'une tunique qui descend jusques au dessous du genou : deux pièces d'étoffe tombantes l'une par devant, et l'autre par derrière, sont agrafées sur les épaules, et relevées au dessus des cuisses ; l'une d'elles passe à l'entour du bras gauche : sa coiffure, dont une partie retombe par derrière, laisse ses cheveux découverts, et sa chaussure est la même.

Mostene. La douzième porte une tunique sans manches, ouverte depuis le haut des cuisses jusques aux pieds : par dessous elle a un autre vêtement court, aussi sans manches, et agrafé sur les épaules : il descendrait peut-être jusqu'à terre, si elle ne le relevait par devant pour porter quelques fruits : on ne saurait bien déterminer ce qu'elle tient dans la main droite.

Æge. La treizième est vêtue comme la précédente mais son vêtement n'est agrafé que sur l'épaule gauche, et laisse découverts les bras et le côté droit de la gorge : elle porte une couronne crénelée : son voile retombe par derrière, il semble que d'une main elle tient un poisson, et de l'autre une lance.

Hierocesarea. La quatorzième porte aussi une couronne crénelée, qui est l'emblème dont les anciens se servaient pour distinguer les villes de l'orient : sa tunique qui descend jusqu'au genou est serrée par une ceinture ; les manches couvrent ses bras jusqu'à la moitié: son manteau agrafé par un coin avec la tunique sur l'épaule droite descend, en passant par la gauche, jusqu'à la cuisse, et remonte sous le bras droit: ses brodequins arrivent jusqu'au mollet.

L'Asie de Lebrun. Dans l'un des quatre espaces qui se trouvent entre les pilastres du grand escalier du château de Versailles, *Le Brun* peintre renommé du siècle de Louis XIV a représenté l'Asie sous la figure d'une femme de très-haute stature, et le visage animé des plus vives couleurs. Sa physionomie annonce un caractère fier et cruel : elle est assise sur un chameau : son épaule et son bras droit, et même une partie de sa gorge sont découverts : sa tête est ceinte d'un turban blanc avec des raies bleues garni de plumes de hèron de même couleur ; une draperie également bleue, et un manteau jaune forment son vêtement. D'une main elle tient une cassolette remplie de parfums qui s'exhalent en fumée, de l'autre elle s'appuye



A.º Appiani dipinse nella I. R. Corte di Milano — Giò. Bigatti disegnò ed incise

sur un bouclier au milieu duquel est représentée une demi lune. Près d'elle on voit quelques étendards, des timbales, des tambours, des cimeterres, des arcs et des flèches: c'est pourquoi on ne peut regarder cette peinture que comme le symbole de l'Asie moderne, et même d'une seule partie de l'Asie, c'est à dire de la Turquie. Etienne *Baudet* a fait une gravure très-estimée de ce tableau, et il s'en trouve une belle copie dans la bibliothèque de cette ville.

L'Asie par Appiani.

Mais le célèbre Appiani notre concitoyen, qui s'est distingué si éminemment dans l'art de la peinture, a représenté l'Asie dans une des salles du Palais impérial de Milan d'une manière plus caractéristique que n'a fait *Lebrun*. Dans ce tableau, dont nous donnons ici la gravure, on voit l'Asie mollement étendue sur un lit somptueux: son visage, ses formes ainsi que son vêtement respirent la volupté, et annoncent en même tems la grandeur et la magnificence: sa tête est ceinte d'un riche diadême: un voile blanc et transparent couvre une partie de son sein, dont il dessine gracieusement les formes: audessous de la ceinture un manteau couleur d'azur l'enveloppe de ses longs replis: d'une main elle tient une couronne de guirlandes: près d'elle on voit un vase plein de fleurs sur les contours duquel sont représentés divers monstres marins: en figurant l'océan sous ces signes emblématiques, le peintre judicieux s'est conformé en partie aux allégories que nous avons remarquées dans la medaille d'Antonin. A quelque distance on apperçoit une urne d'où s'exhalent des aromates, et sur ses contours sont figurés des enfans qui dansent: sans doute que, par ce dernier emblême, l'habile peintre a voulu faire allusion au tems qui, dans sa course inconstante et rapide, entraine les peuples et les empires auxquels d'autres viennent aussitôt succéder. Les ruines que l'on découvre dans le lointain sont imitées des antiquités de Persépolis, et nous avons ajouté cet accident dans la gravure, pour qu'elle soit encore plus analogue à l'objet de cet ouvrage.

COSTUME
ANCIEN ET MODERNE
DES
CHINOIS
PAR
LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

„ Ce qui met les Chinois au dessus de tous les peuples de la „ terre, c'est que ni leurs lois, ni leurs mœurs, ni la langue que „ parlent chez eux les lettrés, n'ont pas changé depuis environ „ quatre mille ans. Cependant cette nation la plus ancienne de „ tous les peuples qui subsistent aujourd'hui, celle qui a possédé „ le plus vaste et le plus beau pays, celle qui a inventé presque „ tous les arts avant que nous en eussions appris quelques uns, a tou- „ jours été omise jusqu'à nos jours dans nos prétendues *histoires uni-* „ *verselles*; et quand un Espagnol et un Français faisaient le dé- „ nombrement des nations, ni l'un ni l'autre ne manquait d'appeler „ son pays la première monarchie du monde “. C'est ainsi que s'exprime un célèbre philosophe dans ses Essais sur l'histoire universelle. Cependant depuis que tant de voyageurs distingués par leur rang et leur savoir, se sont transportés dans cette vaste contrée, et ont publié des relations et des mémoires réitérés sur ce qui la concerne, toute l'Europe cherche avidement à la connaître plus particulièrement qu'on ne le faisait auparavant, et à pénétrer le secret des usages et des opinions politiques et religieuses du peuple qui l'habite. Si l'histoire de la Chine a été ignorée ou a donné matière par le passé aux récits les plus absurdes, aujourd'hui, par un excès contraire, elle est devenue le sujet d'une foule de déclamations emphatiques, de recherches les plus savantes, ainsi que d'une infinité de dissertations et de controverses inutiles: on dirait presque qu'un esprit de parti a dirigé la plume des voyageurs modernes, et qu'ils ont vu la Chine telle qu'ils voulaient qu'elle fût, par le seul plaisir de se singulariser, en contredisant ce qui en avait été rapporté par d'autres. Nous exposerons en peu de mots les opinions que les différentes relations des voyageurs ont accréditées dans le public sur le caractère de cette nation.

Les anciens n'eurent que très-peu de notions et encore fort imparfaites sur les peuples de cette partie de l'Asie, et ils dûrent par conséquent ignorer presqu'entièrement leurs usages et leurs mœurs (1). Les premiers voyageurs qui nous ont parlé de la Chine sont les deux Mahométans qui pénétrèrent dans cette contrée vers le milieu du neuvième siècle, et dans leurs relations qui ont été publiées par Renaudot, les Chinois sont représentés comme un peuple sauvage, cruel, et même antropophage. Marc Polo, italien, qui dans le 13 siècle entreprit un voyage dans ce vaste empire, et y séjourna pendant longtems (2) dit au contraire avoir vu un peuple nombreux, plus civilisé que les nôtres, des villes plus grandes, et d'y avoir trouvé de meilleurs lois (3). Les relations des ambassadeurs des Sultans de Khorasan dans le 15 siècle, et publiées par Langlès vantent la grandeur et la magnificence des Monarques de la Chine; mais ils ne nous donnent point de cette nation la haute idée que les Missionnaires Portugais nous en ont fait concevoir les premiers dans leurs nombreux écrits. Le long séjour qu'ont fait ces derniers en Chine les ayant mis á portée, plusque tout autre voyageur, de converser familièrement avec des habitans de toutes les classes, et de communiquer librement avec chaque département du Ministère et de la Cour, ils ont pu acquérir des notions plus exactes sur le gouvernement, la religion, les mœurs et les usages de ce peuple. Et en effet c'est aux lumières des hommes instruits qu'ils comptaient en assez grand nombre parmi eux, que l'Europe est redevable du recueil le plus intéressant que nous ayons sur l'histoire, la géographie et la statistique de cet empire: la connaissance parfaite qu'ils avaient acquise de la langue chinoise, les

(1) Le savant Malte-Brun dans son *Précis de la Géographie universelle*. Vol. 1, pag. 223, 225.

(2) V. *idem*, pag. 437, 447 dans lesquelles Malte-Brun a suivi les voyageurs arabes, ainsi que le celèbre Marc-Polo dans leurs voyages respectifs au *Cathay* ou *Kitay*, et au *Mangi* ou *Maha-Tchin*, c'est-à-dire, dans la Chine septentrionale et méridionale

(3) Les voyages de Rubruquis et de Marc-Polo restèrent long-tems presqu'inconnus. Le Pape Pie II, en 1448, ne décrivit la Chine que sur la relation très-abrégée de Nicolas Conti qui l'avait visitée un demi siècle auparavant; encore le pontife semble-t-il douter de la véracité de ce voyageur. V. Pii Papæ II, *Asia*, cap. 15.

mit dans le cas, au moyen de la lecture et de la traduction des historiens, des philosophes et des poëtes anciens de cette nation, d'éclaircir quelques points très-importans de son histoire des tems les plus reculés; c'est pour cela qu'ils nous ont tant exalté son antiquité, sa puissance, et sa civilisation. Mais un Paw s'étant mis à écrire, sans être sorti de son cabinet, quelques observations philosophiques sur ce peuple (1), prit à tâche de s'en montrer l'ennemi le plus outré, ainsi que de tous ceux qui voulaient soutenir l'ancienneté de sa chronologie, de ses arts, de ses découvertes, et cette supériorité que les Chinois s'attribuent depuis si long-tems sur toutes les autres nations de la terre dans la culture des sciences, et dans la pratique de la morale.

La relation de la fameuse ambassade de lord Macartney en Chine, publiée par le secrétaire de cette ambassade sir Georges Staunton en 1797, et la description qu'ont donnée de ce voyage Holmes, Hüttner et Barrow, nous ont procuré des connaissances plus étendues sur cet empire. Malgré que leur séjour n'y ait pas été de longue durée, ils ont eu le tems cependant d'y faire des observations judicieuses, et de répandre de nouvelles lumières sur l'antiquité du sistême patriarchal des Chinois, sur l'équité de leurs lois, sur leur nombreuse population, sur l'état des arts et des sciences parmi eux, et enfin de rectifier quelques points essentiels de morale et de politique qui avaient été présentés auparavant en Europe peut-être avec des couleurs un peu trop altérées.

Tandis qu'on recherchait et qu'on lisait avec avidité ces relations, et surtout la première de Staunton, on publia à Paris en 1808 le voyage fait à Pe-king par Mr. De Guignes fils, et dans cet ouvrage on nous apprend au contraire que le grand empire de la Chine ne remonte pas à une si haute antiquité, et qu'il n'a ni une population ni des richesses proportionnées à la vaste étendue

(1) Quiconque désirerait lire les observations faites sur le livre de Paw intitulé *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et Chinois etc.* pourra consulter le II vol. des *Mémoires sur les Chinois par les missionnaires de Pé-King*, dans lequel sont indiquées des erreurs et des faussetés qui n'exigent ni beaucoup de science ni une fine critique pour être apperçues; et il est répondu à certains articles avec l'érudition la plus satisfaisante.

de son territoire; que ce peuple de sages et de lettrés dont on le dit habité, n'est autre chose qu'une multitude d'esclaves, d'ignorans, et de fripons; et que son gouvernement paternel, proposé pour modèle par les philantropes de l'Europe, ressemble parfaitement à celui des Turcs, et de tous les autres peuples de l'orient.

Quelques personnes trouvèrent plus de leur goût ces nouvelles observations qui se rapprochent assez de celles du philosophe Paw, et mirent tout leur zèle à les soutenir contre l'opinion générale appuyée particulièrement à l'autorité des missionnaires, et des personnages qui composaient l'ambassade dont nous venons de parler; et comme il fallait bien jeter des doutes sur les rapports des autres voyageurs, et chercher à faire croire qu'ils étaient faux ou exagérés, on commença par dire que Marc Polo laisse entrevoir malgré lui combien le gouvernement de ce pays est despotique, combien le peuple y est misérable et peu civilisé, et que les ambassadeurs du Korasan ne nous donnent qu'une idée de l'orgueil et de la vanité de ses monarques. Ainsi on n'hésita point à publier que les missionnaires ayant été les premiers à vanter la puissance et la civilisation des Chinois, ce n'était que par cela seul qu'on ne faisait aucun cas des relations simples et véridiques d'un Isrand'Ides et d'un Niewhoff; que le défaut de notions positives sur ce pays avait induit plusieurs savans à imaginer des systêmes, où les suppositions et les interprétations suppléent à la rareté des faits; que Kircker et Vossius ont rêvé sur la Chine des merveilles que personne n'a jamais confirmées; que Lecompte est un enthousiaste des Chinois; et que Maille et Grossier ont accueilli sans aucun choix toutes sortes de relations. C'est pourquoi on n'a d'estime pour les témoignages d'Anson, de Bouguainville (1), de Sonnerat, et des deux suédois Osbeck et Torrée, que quand ils paraissent être défavorables à la haute idée qu'on avait généralement des arts, des sciences, et de la grandeur de cette nation, et l'on déclare hautement que Macartney, Staunton et Barrow ont exagéré la population, la force armée, et les revenus de cet empire, et qu'ils ne méritent point la foi qu'on ajoute à leurs mémoires.

Mais quels motifs donne-t-on pour nous engager à n'avoir aucune confiance dans l'autorité de tant de doctes et vénérables

(1) Voyage autour du monde.

missionnaires, ni dans les relations de plusieurs voyageurs recommandables par leur rang et par leur érudition ? On nous dit que ces bons pères ne pouvaient être que prévenus en faveur d'un peuple pour le salut duquel ils avaient fait le sacrifice d'abandonner leur patrie; qu'il aimaient à exagérer l'importance d'un pays où ils se flattaient de pouvoir établir le christianisme; qu'il leur convenait de donner dans leurs écrits une idée pompeuse de la sagesse d'un gouvernement dont ils avaient reçu plusieurs fois des faveurs extraordinaires, et de la protection duquel ils prévoyaient que dépendait uniquement le succès de leurs projets pour l'avenir; et que c'est pour cela qu'ils avaient montré une si grande admiration pour le caractère humble et docile d'un peuple né pour vivre sous le *despotisme*. Voilà de quelle manière on cherche à diminuer la haute estime qu'on a généralement pour les mémoires des missionnaires de Pe-King sur la Chine, et pour la description détaillée que le P. Du Halde a donnée de cet empire; et c'est par de tels moyens qu'on prétend prouver que tant de missionnaires ont déguisé la vérité, et qu'un seul voyageur, pendant le court séjour qu'il a fait dans une ville de ce même empire, a pu apprendre à connaître parfaitement les Chinois, et à décrire leur *costume* sans partialité, mieux que n'ont pu faire le savant Amiot, et plusieurs autres doctes personnages qui y ont passé toute leur vie.

Voyons maintenant au moyen de quelles preuves on veut nous persuader qu'on ne doit prêter aucune foi à la relation du fameux voyage du Lord Macartney en Chine, qui a été si favorablement accueillie dans toute l'Europe. Qu'on lise les annales des voyages de Mr. Malte-Brun (1), et on y trouvera que cette relation insipide et diffuse est copiée en grande partie sur les mémoires des Missionnaires; qu'elle est fausse en tous points; et qu'elle ne doit la faveur qu'elle a eue en Europe qu'à l'anglomanie française. A l'appui d'une pareille assertion, on ne se fait pas scrupule d'avancer gratuitement, que le gouvernement Anglais ayant reçu à toutes ses demandes un refus humiliant pour son orgueil, et se proposant néanmoins de les renouveller avec plus de succès par une nouvelle

(1) V. le vol. VII Annales des voyages de la géographie et de l'histoire. Paris, Buisson, 1809, in 8.

ambassade, voulut que la relation de Sir Staunton représentât l'empire de la Chine comme un état très-formidable, afin de diminuer, autant qu'il était possible, l'idée de l'affront qu'il venait d'essuyer par un semblable refus, et de disposer ainsi l'esprit de la nation à une nouvelle tentative. Voilà les prétextes que l'on est allé chercher pour discréditer la relation de cette grande ambassade composée de gens éclairés et entreprenans, et faite au nom d'un des plus puissans monarques de l'Europe, dont les Chinois même avaient dejà la plus haute idée, en raison de l'immense commerce de ses sujets, et des vastes conquêtes qu'ils avaient faites dans les Indes. Si l'ambassade ne réussit point dans le but politique qui l'avait fait entreprendre, elle sut néanmoins obtenir par l'adresse ce qui avait été refusé à la hauteur de ses prétentions, et à force d'or et de présens, la séduction lui ouvrit, sinon le Cabinet de la cour de Pé-King, au moins le portefeuille des Mandarins: ainsi les services qu'elle a rendu à l'histoire du *Costume* n'en sont pas moins réels.

On reproche aussi à Barrow d'avoir traité trop libéralement les Chinois; mais pour s'être montré quelquefois contraire à ce que Staunton a écrit, et pour avoir taxé les Missionnaires de peu de véracité dans leurs relations, il a obtenu que la sienne fût déclarée d'un mérite supérieur à celle du secrétaire de l'ambassade anglaise.

Mais tandis qu'on nous expose des motifs de doute sur la fidélité des relations de tous les voyageurs dont nous venons de parler, ne trouverons-nous pas aussi quelque motif de défiance sur la bonne foi tant vantée de Mr. De Guignes, surtout quand, pour démontrer le peu d'ancienneté des livres attribués à Confucius, et la nullité de la chronologie Chinoise, il reproduit l'hypothèse mal conçue qui fait descendre les Chinois des Egyptiens: il devrait bien savoir que cette étrange idée avait dejà été mise en avant par quelques écrivains français qui, pour exercer sans doute leur sagacité et celle d'autrui, prétendirent qu'une colonie Egyptienne était passée en Chine, malgré qn'aucun écrivain de la Chine ni de l'Egypte ne nous ait pas laissé la moindre trace d'une pareille fable: il était mieux à portée que tout autre de se convaincre que ni la figure des Chinois, ni leurs mœurs, ni leur langue, ni leur écriture, ni leurs usages n'avaient rien de commun avec l'ancienne Egypte; il devait

aussi avoir lu que le P. Parennin avait déjà démontré évidemment à Mr. De Mairan combien était chimérique l'idée de cette prétendue Colonie, et que Paw même, dont l'humeur est si contraire à la grandeur des Chinois, avait dejà prouvé dans ses recherches philosophiques sur ce peuple, l'absurdité d'une pareille hypothèse

D'après ce que nous venons d'exposer, on reconnaîtra aisément que l'esprit de parti est sans doute la cause de tant d'opinions différentes; c'est pourquoi malgré le grand nombre de voyageurs qui ont écrit sur le même objet, il est encore très-difficile de pouvoir découvrir la vérité. Nous nous sommes donc fait une loi de lire sans prévention, et de confronter avec impartialité les relations des uns et des autres, et de ne suivre, autant qu'il nous a été possible, que les lumières d'une sage critique, pour parvenir à connaître ce que des passions privées ont cherché à envelopper de ténèbres. Nous avons évité cependant de nous engager dans des questions d'une érudition trop recherchée qui n'auraient servi qu'à nous écarter de notre sujet.

Si quelqu'un de nos lecteurs souhaite d'étudier par lui même la matière que nous traitons, et de porter cette étude plus loin que ne nous a permis de faire la méthode que nous nous sommes proposée dans cet Ouvrage, il pourra recourir aux livres originaux dont nous nous sommes servis, pour y puiser toutes les connaissances propres à satisfaire pleinement sa curiosité. Dans cette vue nous avons cru de faire une chose agréable à nos lecteurs, que de leur donner ci-après la note des principaux auteurs et voyageurs qui ont écrit quelque chose concernant le *Costume* de la grande nation dont nous allons parler.

CATALOGUE

DES PRINCIPAUX

VOYAGEURS ET AUTEURS

QUI ONT TRAITÉ DE CHOSES CONCERNANT

LE

COSTUME DES CHINOIS.

Anciennes Relations des Indes et de la Chine de deux Voyageurs Mahométans, qui y allèrent dans le IX Siècle, traduites de l'arabe par Renaudot ec. *Paris*, 1718, in 8.° Traduites en anglais. *London*, 1733, in 8.° Et en italien. *Bologna*, 1750, in 4.°

Marco Polo Veneziano. Delle maraviglie del Mondo per lui vedute. *Venezia*, 1496, e 1597, in 8.°, e 1554 ne' Viaggi del Ramusio. En latin, français, allemand, anglais, espagnol.

Ambassade de *Scharokc*, fils de Tamerlan, et d'autres princes se voisins, à l'Empereur de Khataï (de la Chine) l'an 1419.

Relatio ablegationis quam Czarea Majestas ad Catayensem Chamum Bodgi destinavit, anno 1553.

Ce deux relations ont été insérées dans la Collection de Melchisedech Thevenot, IV partie.

Historia de las cosas mais notables, ritos y costumbres del gran reyno de la China, con un Itinerario del Nuevo-Mondo, por Juan Gonzales de Mendoza. *Roma*, 1585. *Venezia*, 1588, in 8.° En latin, français, italien.

Avvisi del Giapone degli anni 1582, 83, e 84, con altri della China degli anni 1583 e 1584, cavati dalle lettere della Compagnia di Gesù. *Roma*, 1586, in 8.°

Avertissement des royaumes de la Chine et du Giapon, avec le retour des princes giaponais aux Indes. *Lyon*, 1588, in 8.°

Beschreibung des Königreichs China, samt dessen Fruchtbarkeit, Reichthum ec. *Francfurt*, 1589, in 4.°

Lettere del Giapone e della China degli anni 1589 e 1590, scritte al R. P. Generale della Compagnia di Gesù, *Roma*, 1591, e *Venezia*, 1592, in 8.°

Ger. de Vera, Diarium nauticum, *Amst.* 1598, in f.°

Historia de las Missiones que han hecho los religiosos de la Compania de Jesu, para predicar el santo evangelio en la India oriental, y en los reynos de la China y Japon, de P. L. Guzman ec. *Alcala*, 1601, 2. vol. in f.°

Historia de las Islas del Archipelago y reynos de China etc. por F. Marcello de Ribadeneira. *Barcellona*, 1601, in 4.°

Nouvelle relation historique de l'ambassade à différens Princes puissans des Indes orientales, à la Chine et au Japon, par le R. P. Jésuites, (en allemand). *Dillingen*, *J. Mayer*, 1601, in 8.°

Avis et Lettres de la Chine, du Japon, et de l'Etat du Roi de Mogor. *Paris*, 1604, in 12.

Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon, tirée des lettres écrites és annés 1619 1621, par Jérôme d'Angelis, traduite de l'italien par Pierre Morin. *Paris*, 1606, in 4.°

Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine entreprise par les Péres de la Compagnie de Jésus etc. tirée des Memoires du R. P. Mathieu Ricci par le R. P. Nicolas Trigault Douysien. *Lille*, 1617, in 4.°, et la même sous le titre de Voyages des PP. Jésuites en Chine. *Paris*, 1617, in 8.°

Nouveaux mémoires de l'État de la Chine, par Louis Legrand. *Cologne*, 1623, in 8.°

Relazione delle cose più notabili della China scritta negli anni 1619 1620, 1621. *Roma*, 1624, in 8.°

Histoire de ce qui s'est passé és royaumes de la Chine et du Japon, tirée des lettres écrites és années 1619, 1620 et 1621, adressée au R. P. Mutio Vitelleschi, général de la Compagnie de Jésus, traduite de l'italien en françois par le P. Pierre Morin, de la même Compagnie. *Paris*, *Cramoisy*, 1625, in 12.

Lettere annue della China e del Tibeth, 1624 e 1626. *Roma*, 1628, in 8.°

Avis certain d'une plus ample découverte de la Chine, et particularité sur la côte de la Cochinchine. *Paris*, 1628, in 12.°

Relationes verdaderas de los reynos de la China, Cochinchina y Camboja, por ordonez de Cavallos. *Jaen*, 1628, in 4.°

Descriptio (metrica) contracta navigationum trium admirandarum, a Belgis per mare hyperboreum in Chinam et Indiam iter affectantibus, annis, supra sesqui mille 94, 95 et 96, irrito conatu tentatarum, D. Schemeringio. *Flessingue*, 1631, in 4.°

Istoria della Compagnia di Gesù del P. Daniello Bartoli. L'Asia. Parte I. *Roma Lazzeri*, 1650, in foglio e con aggiunte. *Ivi per lo stesso* 1667, in foglio Parte II. *Roma per lo stesso* 1660, in foglio. Parte III. *Roma*, *Varese*, 1661 e 1663, in f.°

Regni Chinensis descriptio. *Leyde*, 1639, in 24.

Voyage de Seyger-Van-Rechteren aux Indes Orientales. *Zwole*, 1639, in 4.°

Relazione della Cina di Alvaro Semedeo. *Roma*, 1545 e 1653, in 4.° Traduite en anglais et en français.

Route du voyage des Hollandais à Pékin.

Description géographique de l'empire de la Chine, par le P. Martin Martinius.

Voyage des Ambassadeurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, envoyés l'an 1656 en la Chine vers l'Empereur des Tartares ec.

Dans la Collection de Thevenot, partie IV.

Atlas Nuevo de la extrema Asia, o Descripcion Geographica del Imperio de la China, por el R. P. Martino Martinio, *Amsterdam*, 1659, in f.°

Gesandshap der Neederlandische Oost-Indische Compagnie aen den Grooten Tartarischen Cham, den Keyzer van China, door Jan. Niewhof. ec. *Amsterdam*, 1665, in f.° fig. Traduit en français et en latin.

Athanasii Kircheri China monumentis sacris et profanis illustrata, cum fig. *Amsterdam*, 1667, in f.° Traduite en français.

A relation of the second and third Ambassies from the east-India company into the empire of China, by Arnoldus Montanus and Jhn Ogilby. *London*, 1670, in f.°

Beschryving den keyserryhsvan Taising of Sina, door Ol. Dapper. *Amsterdam*, 1670, in f.°

Voyagie van Balt. Brotz, naer de kuste van China en Formosa, door Matth. Cramer. *Amsterdam*, 1670, in 8.°

Andenkwaerdig bedryf der Naderlands maetschapy, op de kuste en in het keyzerrik van Tainsing of Sina, behelgende het twade an derde gesandschep na het kaizerrik, door Ol. Dapper. *Amsterdam*, 1670, in f.°

Ol. Dapper Gedenkwaerdig bedryf der Nederlandsche Ostindische moetschapye op de Kuste en in het keyzerryk van Tainsing of Sina, behelzende het twede en derde Gesandschap na het keyzerryk; Benessens een beschryving van geheel Sina. *Amsterdam*, 1670, 2. vol. in f.°

Histoire de la conquete de la Chine par les Tartares ec. Traduite de l'espagnol par Collé. *Paris*, 1670, in 8.°

Paulus Venetus (Marcus) de Regionibus Orientalibus, accedit Haitonis Armeni Historia orientalis quae de Tartaris inscribitur, itemque Mulleri (And.) de Chataia disquisitio. *Brandebourg*, 1671, in 4.°

Atlas Chinois, on Relation de deux Ambassades de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales au Viceroi Sing-la-Mong ec. par Arnold Montanus. *Londres. Johnson*, 1671, in f.° fig.

Relasao da estado politico e moral do imperio da China pelos annos de 1659 ate ode 1666, escrita em latim pello P. Frans. Rogemont, de Companhia de Jesu, traduzida por hum religioso da mesma Companhia. *Lisbonne*, 1672, in 4.°

Ol. Dapper's Gedenkwürdige Verrichtung der Niederlandischen Ostindianischer Gesellschaft in dem Keiserreich Taising oder Sina durch ihre zweyte Gesandschaf. *Amsterdam*, 1674, 2. vol. in f.°

Tratado historico de la Monarchia de China por Fern. de Navarette. *Madrid*, 1676, in f.°

Voyage des P. P. Grueber et d'Orville a la Chine. *Dans la Collection de Thevenot, IV. partie.*

Relation d'un voyage de l'Empereur de la Chine en 1682, et 1683; dans la Tartarie, par le P. Verbiest. *Paris*, 1683, in 12.

Ragguaglio delle cose più notabili della Cina di Filippo Couplet 1687, in 4.°

Nouvelle relation de la Chine, contenant la description des parties les plus remarquables de cet empire, composée en l'année 1668, par le R. P. Gabriel de Magellans de la Compagnie de Jésus, et traduite du portugais par le sieur Bernon. *Paris*, 1688, in 4.°

Mœchtiges Keïzerthum Sina und die Asiatische Tartarey, von Ioh. Christ. Wagner. *Augsbourg*, 1689, in f.°

Orientalisch-Ostindianischer Kunst-und Lust-gärtner, wie auchAnmerkungen, was bei des Autoris zweimahliger Reise nach Japon, von Java, Küsten Sina, Siam, und rückwärts über Malacca observiret worden, von George Meister. *Dresde*, 1692, *Leipsic*, 1713, et 1730, in 4.°

Prodigieux evénemens de notre temps arrivés à des Portugais, dans un voyage extrêmement dangereux du côté de la Chine, par S. B. Maldonde. *Mons*, 1693, in 12.

Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine, par le P. Lovis Lecomte avec fig. *Paris*, 1696, 2. vol. in 12. et 1701 1702, 3 vol. in 12. avec un éclaircissement sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts, par le P. Le Gobien.

De magno Sinarum imperio, auctore Erico Reland. *Holmes*, 1697, in 8.°

Notizie varie dell' imperio della China e di qualche altri paesi adjacenti, con la vita di Confucio. *Firenze*, 1697, in 12.

Beschreibung seiner grossen Chinesischen Reise, welche er anno 1692, in der Suite des Herrn Everhard Isbrand Ides, von Moscou aus über Siberien, Daurien und durch die Grosse-Tartarey, bis in China gethan. *Francfort*, 1697. *Berlin*, 1712. *Lubeck*, 1723 1734, in 8.° Traduit en français et en olandais.

Etat présent de la Chine par Joachim Bouvet, avec fig. *Paris*, 1697, in f.°

Relation d'un voyage fait à la Chine en 1698 sur le vaisseau l'Amphitrite, par Ghaiadini. *Paris*, 1700, in 12.

De Sinensium ritibus, auctore Francisco Bracati. *Paris*, 1700, in 12.

Regni Chinensis Descriptio (intercalato Bened. Goësii itinerario ex India in Sinarum regnum) *Lyon*, 1700, in 4.°

Lettres de quelques membres de la Compagnie des Indes, écrites de la Chine et des Indes orientales. *Paris*, 1702, in 12.

Voyage de Van Rechteren aux Indes orientales, avec le voyage de Langes à la Chine. *Amsterdam*, 1705, in 12.

Aller neueste Reise-Beschreibung der Gesandtschaft von Gros-Russland an den Chinesischen Keyser, im Iahr 1719, von Georg. Ioh. Unverzagt. *Lubeck*, 1721 e 1727, in 8.°

Giro del Mondo di Gemelli Careri. *Venezia*, 1719, 9. vol. in 8.° fig. Traduit en français en 1727.

Journal du voyage du Sieur Lange, de Moscou a Pékin, et de sa résidence à la cour de la Chine en 1721 et 1722. *Leyde*, 1726, in 12.

Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l' empire de la Chine et de la Tartarie chinoise ec. par le P. Du-Halde. *Paris*, 1735, 4. vol. in fog. fig. le *Haye* 1736, 4. vol. in 4.° Traduite en allemand.

Nouvel Atlas de la Chine, de la Tartarie Chinoise et du Tibet etc. par M. D'Anville. A la *Haye*, 1737, in f.°

Istoria delle cose operate nella China da Ambrosio Mezza-Barba patriarca d'Alessandria, legato apostolico in quell'imperio. *Parigi*, 1739, in 4.°

Reise. Beschreibung von Wien nach China, von Gottf. Leimbeckoven. *Vienne*, 1740, in 8.°

General History of China, Chineese Tartary, Corea and Thibet, drawn from the celebrated work of P. Du Halde, in which are comprised all the authentic accounts formerly published by Louis Lecomte. *London*, 1741, 4. vol. in 8.°

Routines des côtes des Indes orientales et de la Chine, par d'Apres de Mannevillette. *Paris*, 1745, in 4.°

Anmaerkning saemlade under en Resa til China, af Israël Reinius. *Abo*, 1749, in 8.°

Kurze Beschreibung über des Schiffs Cronprinz-Christian, glüklich gethane Reise nach und von China, von 1730 bis 1732. *Copenhague et Leipsic*, 1750, in 8.°

Reisen nach China, von Joh. Peter Reichard. *Onolzbach*, 1755, in 8.°

Voyages en Espagne, Canaries, Chine etc. par P. Osbeck (en Suédois) *Stockolm*, 1757, in 8.°

Voyage to the east Indies in the years 1747 and 1748, containing an account of the islands S. Helena, Java, Batavia, China, and particularly of Canton. *London*, 1762, in 8.°

Bemerkungen über Indien und China (inséré dans la Connoissance de la Littérature et des Peuples, tom. I. première année)

Description de la Ville de Pékin par Pingré, pour servir à l'intelligence du plan de cette ville gravé par Delille. *Paris*, 1765, in 4.°

Mémoires sur la Chine, par Danville. *Paris*, 1766, in 4.°

Le Chou-King, un des livres sacrés des Chinois, qui renferme les fondaments de leur ancienne histoire, les principes de leur Gouvernement et de leur morale. Ouvrage recueilli par Confucius, traduit et enrichi de notes par Gaubil, revu et corrigé ec. par De Guignes. *Paris*, 1770, in 4.°

Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois par M. de P.... (Paw). *Amsterdam*, 1773, vol. 2. in 12.

Lettres de deux Missionnaires de Pekin, sur le génie de la Langue Chinoise, et sur le caractère des Chinois. *Bruxelles*, 1773, in 4.° fig.

Mémoires concernant l' histoire, les sciences et les arts des Chinois, par les Missionnaires de Pékin. *Paris*, *Nyon*, 1775, ec. 16. vol. in 4.°

Mémoires sur la Chine par d'Anville. *Paris*, 1776, in 8.°

Designs of Chinese Buildings, Furniture, Dresses, Machines, and Utensils by Chambers, Architect. Tradotto in francese. *Paris*, 1776, in 8.°

A voyage to China and the East-Indies, by Petr. Osbeck; with a voyage to surate by Olof Torreen, and account of the Chineese husbandry, by captain Ekelberg, translated the from german by I. R. Forster; added a Fauna and Flora Sinensis. *London*, 1777, 2. vol. in 8.°

Histoire de la Chine traduite par le P. de Moyrac de Mailla ec. *Paris*, 1777, 13. vol in 4.° En italien. *Sienne*, 1777, vol. 35. in 8.°

Krattcheische opisanie Ghorodam dochodem i prettschemu Kitaiskagho ghosudarstwe, etc.... secretaram Leontjewjm. *Pétersbourg*, 1778, in 8.°

Relazione della China cavata da un ragionamento tenuto col Padre Giovanni Grueber della Compagnia di Gesù. *Nelle varie operette del Co. Lorenzo Magalotti. Venezia*, 1779, in 8.°

Lettres édifiantes et curieuses, ecrites des missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. *Paris*, 1780, 26. vol. in 12.

Tagebuch zweyer Reisen, welche 1727 1728.... nach Pekin ec. *Leipsic*, 1781, in 8.°

Voyage aux Indes orientales et à la Chine, fait par ordre du Roi, depuis 1774. jusqu' en 1781, dans le quel on traite des mœurs, de la religion, des sciences, et des arts des Indiens, des Chinois, etc. par Sonnerat. *Paris*, 1782, 2. vol. in 4.° avec atlas et 1806, 4. vol. in 8.° avec le même atlas. Traduit en allemand 1783, et en olandais 1785 et 86.

Supplément aux voyage de M. Sonnerat aux Indes Orientales et à la Chine, par un ancien Marin. *Amsterdam*, 1785, in 8.°

Beschreibung von China, aus den besten Reise-Beschreibungen gesammelt. *Leipzig*, 1785, 4. vol. in 8.°

Description génerale de la Chine ec. par M. l'Abbé Grosier. *Paris*, 1785, in 4.° fig. et 1787, 2. vol. in 8.° fig. Traduite en anglais.

A voyage from New-South-Wales to Canton, in the years 1788, by Thomas Gilbert. *London*, 1789, in 8.°

Beschreibung von China, in einzelnen Schilderungen der vorzüglichsten Merkwürdigheiten des Staats, der Litteratur, Gelehrsamkeit und Kunst ec. *Strasbourg*, 1789, in 8.°

Beschreibung des Chinesischen Reichs, seiner Einwohner und deren Sitten, Gebräuche und Religion. *Weisenfels*, 1790, in 8.°

An historical geographical and philosophical View of the Chinese empire: to which is added a copious account of lord Macartney's embassy, compiled from original communications. *London*, 1795, in 8.° En allemand. *Erfurt*, 1798, in 8.°

A Narrative of the British Embassy in China, in 1792, 1794, containing the various circumstances of the embassy, with an account of the customs and manners of the Chinese, by Aeneas Anderson ec. *London*, 1795, in 8.° En français 1796.

Views, costums and manners of China, by William Alexander, drafsman ec. 1796, 6. numbers in 4.°

Voyage de la Compagnie des Indes orientales hollandaise vers l'Empereur de la Chine, dans les années 1794, et 1795, où se trouve la description de plusieurs parties de la Chine inconnues aux Européens, et que cette ambassade a donné occasion de traverser: le tout tiré du journal d'André-Everard Van Braam Houckgeest, second dans cette ambassade; orné de cartes et de gravures: publié en francais par M. L. E. Moreau de Saint-Méry. *Philadelphie*, 1797, in 4.° et 2. vol. in 8.°

Mortimer's Observations on a voyage to Canton. *London*, in 8.°

Authentic Account of the Embassy from the King of Great-Britain to the Emperor of China; taken chiefly from the papers of Lord Macartney, sir Erasmus Gower, and other gentlemen, in the several departments of the embassy, by George Leonard Staunton secretary of the embassy, and minister plenipotentiary in the absence of the ambassador. *London*, 1797, 2. vol. in 4.° avec un vol. fig. in f.°

En français sous le titre suiv.

Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie fait dans les années 1792, 1793 et 1794, par Lord Macartney ec. *Paris*, 1798, 4. vol. in 8.°, 1799, 5. vol. in 8.° 1804, 5. vol. in 8.° et Atlas in 4.° En italien et publié à *Florence* en 1799.

The Journal of M. Samuel Holmes, serjeant major of the XI. light dragoons, during his attendance as one of the guards on Lord Macartney's embassy to China and Tartary ec. *London*, 1798, in 8.°

Voyage à Canton, capitale de la province de ce nom à la Chine, par Gorée, le cap de Bonne-Esperance et les Iles de France et de la Réunion, suivi d'observations sur le voyage à la Chine de Macartney

et de Van Braam, et d'une esquisse des Indiens et des Chinois, par le cit. Charpentier de Cossigny. *Paris*, 1799, in 8.°

Voyage à la Chine et en Tartarie par J. C. Huttner, traduit de l'allemand ec. *Paris*, 1800, in 4.°

Mason's Costume of China. *London*, 1800, in 4.°

Mason's Punishement of China, *London*, 1801, in 4.°

The Oriental Navigator, or New direction for sailing to and from the East-Indies, China, ec. *London*, 1801, in 4.°

Monument de Yu, ou la plus ancienne inscription de la Chine, suivie de trente-deux formes d'anciens caractéres chinois, avec quelques remarques sur cette inscription et ces caractéres; par J. Hager. *Paris*, Didot, 1802, in f.°

Vues, Costumes, Moeurs et Usages de la Chine, dessinés par Alexander, gravés par Simon. *Paris*, 1803, in 8.°

Essais sur l'architecture des Chinois, sur leur jardins et leurs moeurs et usages ec. (par La tour) *Paris*, 1803, in 8.°

Travels in China ec. by J. Barrow. *London*, 1804, in 4.°

Travels in China, containing descriptions, observations and comparations made and collected, in the course of a short visit of the imperial pallace of Yuen-Min-Yuen, and a subsequent Journey through the country from Peking to Canton; which is attempted to appreciate the rank wherein this extraordinary empire may be considered in the state of civilized nations: by John Barrow, late private secretary to the earl of Makartney ec. *London*, 1804, in 4.° fig. Traduit en français avec le titre suiv.

Voyage en Chine, formant le complément du Voyage de Lord Makartney ec. par John Barrow ec. *Paris*, 1805, 3. vol. in 8.° avec Atlas in 4.° En allemand. *Hambourg*, 1805.

Voyage en Chine et en Tartarie à la suite de l'ambassade de Lord Makartney par M. Holmes, au quel on a joint les vues, costumes et usages de la Chine par M. W. Alexandre ec. *Paris*, 1805, 2. vol. in 8.° fig.

Description des médailles chinoises du Cabinet imperial de France, précedée d'une histoire de la Numismatique chinoise ec. par J. Hager. *Paris*, 1805, in 4.°

Panthéon Chinois, ou paralléle entre le culte religieux des Grecs, et celui des Chinois ec. par J. Hager. *Paris*, 1806, in 4.°

Voyages à Peking, Manille et l'Isle de France, faits dans l'intervalle des années 1784 à 1801, par De Guignes. *Paris*, 1808, vol. 3. in 8.° avec Atlas.

Ta-Tsing-Leu-Lée, ou les lois fondamentales du Code pénal de la Chine traduit du Chinois par Georges Thomas Staunton, et mis en français, avec des notes par Felix Renouard de Saint-Croix. *Paris*, 1812, vol. 2. in 8.° En italien. *Milano*, 1812, vol. 3. in 8.°

Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius en 24. Estampes gravées par *Helman* in 4.°

Faits mémorables des Empereurs de la Chine, en 24. estampes, gravées par le *Même* in 4.°

Victoires et Conquêtes de l' Empereur de la Chine, représentées en 16. *Planches*, in f.°

EMPIRE DE LA CHINE.

Depuis que les Empereurs de la Chine, de la race des Montchous ont agrandi vers la fin du dernier siècle leurs immenses états vers les contrées occidentales habitées par les Mongols, les Montchous et les Tartares, on peut regarder aujourd'hui ce vaste empire comme s'étendant depuis les mers de la Chine et du Japon à l'orient, jusqu'aux fleuves Sarazou et de Sihon à l'occident. On peut donc le diviser en trois parties principales, dont la première est la Chine proprement dite ; l'autre au septentrion et à l'occident, qui comprend les pays des Montchous et des Mongols ; et la troisième qui est composée du grand Tibet et de plusieurs autres états sujets et tributaires de la Chine, non moins curieux qu'intéressans à connaître. Ces trois grandes contrées, qui sont toutes d'une étendue et d'une importance considérables, varient tellement dans la forme de leurs gouvernemens, dans les mœurs de leurs habitans, et sous tant d'autres rapports, que nous croyons indispensable de donner de chacune d'elles une description particulière.

Description et Topographie de la Chine.

Etymologie du mot Chine.

L'étymologie du mot Tchina ou *Tsin* est incertaine. On doit regarder comme frivoles et chimériques toutes les inductions qui ont été tirées de l'identité de ce mot avec le *Sinae* des anciens.

Tschiung-koue (1) ou *royaume du milieu* est le nom que les Chinois donnaient à leur empire, parce qu'ils se regardaient comme le peuple le plus favorisé de la nature, dans la croyance où ils étaient que la Chine occupait réellement le milieu de la terre, et que tous les autres royaumes étaient rangés autour du leur en forme de petites îles, comme autant de satellites destinés à servir d'ornement à leur planète. Lorsque les *Monguséens*, ou *Mongols* ou *Monguls* occidentaux s'emparèrent des parties septentrionales de la Chine, ils l'appelèrent *Cathay*; les Tartares Montchous *Nicancou-rou*; les Japonais *Than*, et les peuples de la Cochinchine et de Siam *Tsin*; c'est sans doute de cette dernière dénomination que s'est formé le mot Chine, que nous avons adopté.

Limites. La Chine est bornée au nord par la Tartarie dont elle est séparée par une muraille de cinq cent lieues de longueur; à l'orient par la Mer pacifique qui la sépare de l'Amérique septentrionale; à l'occident par les contrées de la Tartarie, et par les montagnes du Tibet et de la Russie; et au midi par la mer de la Chine et par les royaumes de Tunquin, de Laos, et de la Cochinchine: elle est divisée en quinze provinces.

Climat. Les Européens, que des vues de commerce ont attirés dans l'intérieur de la Chine se sont habitués à regarder son climat comme très-chaud, tandis qu'au contraire, ses provinces septentrionales sont sujettes à des hivers aussi rigoureux qu'en Europe: c'est pourquoi il est impossible de donner une idée précise de la température, du climat et des saisons de cet empire, à cause des variations qu'elles éprouvent dans une aussi vaste contrée.

(1) Il est à remarquer qu'il y a une très-grande différence d'écrire les mots chinois entre les Anglais et les Français, en ce que les uns et les autres se sont servis, pour les exprimer, de l'orthogiaphe de leur propre langue. En général les Italiens se sont conformés dans leurs traductions à l'orthographe française, et quelques uns se sont servis indistinctemeut de l'une et de l'autre, comme on a fait dans la traduction de Guthrie récemment imprimée, d'où il est resulté un mélange infini d'erreurs et de contradictions. L'amitié dont veut bien m'honorer Mr. le Professeur Hager qui fut chargé de l'édition du Dictionnaire Chinois à Paris, m'a été de la plus grande utilité pour éviter une pareille confusion, et pour exprimer, selon l'orthographe italienne, la prononciation des mots chinois. Dans cette traduction nous avons suivi l'ortographe française.

L'aspect du pays n'est pas moins sujet à des variétés remarquables, et bien que sous un point de vue général il présente une surface plane et fertile, traversée et coupée en divers sens par de nombreux canaux, et par plusieurs fleuves ; on y trouve néanmoins quelques chaînes de montagnes de granit où la nature se montre inculte et sauvage : la forme singulière des édifices, des arbres et des plantes donne en général à tout le pays un air extraordinaire et pittoresque. *Aspect du pays.*

Parmi les divers fleuves qui arrosent la Chine, il en est deux qui méritent particulièrement notre attention, c'est l'*Hoan-Ho*, et le *Kiang*. Le premier que l'on appelle aussi *Fleuve jaune*, à cause de la couleur du limon que roulent ses eaux, forme à sa source deux lacs qui se trouvent au milieu des montagnes de cette partie de la Tartarie connue sous le nom de *Kokonor* à 35 dégrés de latitude nord, et à 19 dégrés de longitude à l'occident de Pe-King : il a son embouchure dans la Mer jaune, et la longueur de son cours est d'environ 1840 milles. Le *Kiang* a sa source non loin de celle du *Hoan-Ho*, mais à 150 milles plus loin vers l'occident selon les cartes actuelles : après avoir passé sous les murs de *Nan-king* il va se décharger dans la même mer à environ 87 milles au sud de l'embouchure du *Hoan-ho*, et son cours est égal en longueur à celui de ce dernier ; en sorte que ces deux fleuves peuvent être mis au nombre des plus grands qu'il y ait sur le globe. *Fleuves.*

La Chine ne manque pas non plus de lacs d'une beauté et d'une étendue remarquables. Celui de *Tong-Tint-Hou* dans la province de *Hou-Quang* a plus de 80 lieues de circonférence. Celui de *Poyang-Hou* dans celle de *King-Si* en a environ trente, et la navigation sur ce dernier est très-périlleuse à cause des vagues qui s'y élèvent quelquefois à une si grande hauteur, que les marins les craignent autant que celles de la mer. Au midi de *Nan-King*, et à une distance peu considérable, on trouve un autre lac appelé *Tai-Hou.* Le grand lac de *Vi-Chiang-Hou* est d'une apparence singulière et pittoresque que lui ont donnée la nature et l'industrie de l'homme. Ces lacs, ainsi que d'autres, ne se trouvent point sur plusieurs cartes, et au contraire on en voit dans celle d'Anville plusieurs autres indiqués qui sont moins remarquables. *Lacs.*

Nous n'avons aucune description précise des montagnes de la Chine. La dernière carte de l'Asie de Mr. Arrowsmith en contient *Montagnes.*

peut être la plus exacte. Deux grandes chaînes qui vont de l'est à l'ouest divisent cet Empire par le milieu, et semblent être un prolongement des montagnes énormes du Tibet. Dans la partie méridionale de la Chine, les principales chaînes semblent aller du nord au sud. On ne doit pas cependant laisser ignorer qu'en 1768 il fut fait à Pé-king une histoire générale de toutes les montagnes de la Chine, en plus de 60 volumes, et qu'il en existe une édition des plus estimées dans la bibliothèque de Paris sous le n.° 309.

Plantes.

Les Européens auxquels il a été permis de pénétrer dans l'intérieur de la Chine sont en si petit nombre, et ceux qui ont eu ce privilège y ayant été conduits par des motifs d'une toute autre importance que ne pouvait l'être pour eux l'observation des plantes indigènes de ce grand Empire, nous n'avons pu en avoir jusques ici qu'une connaissance stérile, et plus propre à exciter qu'à satisfaire la curiosité des botanistes. Nous nous bornerons donc à donner une courte indication de quelques unes des plantes les plus singulières qui se trouvent dans la Chine, et qui peuvent servir à caractériser ce pays.

O-Ka-o Arbre qui porte le suif.

On dit que les arbres d'une espèce rare ainsi que les plantes aromatiques, soit médicinales, ou simplement belles à la vue, qui croissent dans les autres parties du monde, se trouvent également en Chine; et que toutes les différentes espèces de fruits connues en Europe, sont aussi naturelles à ce pays. Parmi les arbres qu'on y voit, on peut citer comme réellement merveilleux l'*O-Ka-O*, ou l'arbre qui porte le suif (*Croton sebiferum de Linnée*). Cette plante originaire de la Chine, est un petit arbre touffu, qu'on prendrait, au premier coup-d'œil, pour cette espèce de peuplier qu'on appelle *Tremula*: il a une écorce très-douce au toucher, et de couleur cendrée: ses branches sont rondes, lisses et flexibles, et ses feuilles sont disposées alternativement sur de longues tiges filiformes légèrement rayées: elles sont lisses, plus larges que longues, aigües, et ressemblent, en un mot, aux feuilles du peuplier noir, si ce n'est qu'elles sont plus petites et plus minces. Les fleurs sortent en forme d'épis de l'éxtrémité des branches; à la fin de l'automne, la semence reste suspendue par un filament, de sorte que l'arbre semble alors couvert de grappes très-blanches, ce qui joint à la couleur des feuilles, qui dans cette saison prennent une teinte rougeâtre, offre à quelque distance un spectacle agréable à la

7.



L. Rossi inv. ed inc.

vue (1). M.r le comte Louis Castiglioni, à l'érudition duquel nous devons l'*Histoire*, (la plus exacte que nous ayons trouvée), *des Plantes étrangères les plus importantes*, et de laquelle nous avons extrait en abrégé cette description, dit avoir examiné les caractères de cette plante dans un très-bel arbre de cette espèce existant à la campagne de la maison Crivelli à Mombello, lequel avait plus de dix brasses, ou environ quinze pieds de hauteur. La méthode dont on se sert ordinairement pour séparer le suif du fruit qui le produit, consiste à broyer ses grains avec leur enveloppe; ensuite on fait bouillir le tout dans l'eau, en ayant soin d'écumer la substance grasse et huileuse qui s'élève à la surface, et à mesure qu'elle se refroidit, cette substance se condense d'elle même comme le suif. Dans dix livres de cette graisse, on met quelquefois trois livres d'huile de lin avec un peu de cire, pour lui donner plus de consistance, et au moyen de ce procédé, on parvient à avoir des chandelles d'une beauté singulière.

Camphre.

L'arbre qui porte le camphre, appelé par les Chinois *Tyong-Sio* et *Tchiang*, et par Linnée *Laurus Camphora*, croît particulièrement en Chine et au Japon où on le trouve en grande abondance vers la côte occidentale, et surtout dans la province de *Satzuma* et dans les îles voisines. Il devient de la grosseur du tilleul, et on lit dans un livre Chinois, qu'on voit dans ce pays des arbres de cette espèce qui ont plus de cent coudées de hauteur, et qui sont d'une grosseur si prodigieuse, que vingt hommes peuvent à peine en embrasser un. Une pareille exagération ne prouve rien autre chose pour nous, sinon que cet arbre y acquiert en effet les plus étonnantes dimensions. Son écorce est raboteuse et facile à se détacher, son bois naturellement blanc prend une couleur rougeâtre à mesure qu'il se détache, ses feuilles tiennent à de longues tiges, lancéolées et ondées à leur contour, les fleurs qui sortent en grappes des aisselles des fleurs sont blanches, et le fruit est une baie d'un rouge foncé plus gros qu'un pois rond (2). On peut voir dans les *Lettres curieuses* écrites par les Missionnaires Jésuites, la méthode qu'employent les Chinois pour extraire le camphre de cet arbre.

(1) V. la planche à la droite du paysage, et la fig. n.° 10 de la planche suiv.
(2) V. la planche à la droite du paysage, et la fig. n.° 11 à la planche des animaux et des végétaux.

Tse-Tse.

Leur *Tse-Tse* appelé *Macau* par les Portugais est une espèce de figue qui croît sur un arbre majestueux assez rassemblant à nos noisetiers de médiocre grandeur; ses feuilles sont d'un très-beau verd jusques vers l'automne où elles prennent alors une teinte de rouge fort agréable. Le fruit est de la grosseur d'une pomme ordinaire, et devient jaune à mesure qu'il mûrit; mais lorsqu'il est sec, il a la douceur et la saveur de la figue, c'est pourquoi les Portugais lui ont donné le nom de *Macau* qui veut dire figue. Cet arbre, au rapport du P. du Halde dans son premier volume de la grande description de la Chine, croît presque partout, mais en plus grande quantité encore dans la province de *Jun-Nan* et sur les bords du fleuve jaune dans toute l'étendue de son cours. Parmi les fruits qui nous sont inconnus, et qui se trouvent dans les provinces méridionales, le plus estimé est le *Li-Tschi* qui a la forme d'une datte, contenant un noyau de forme ovale: il est fondant, d'un goût exquis et savoureux quand il est parfaitement mûr, mais il se flétrit et devient noirâtre comme nos prunes quand on veut le conserver.

Arbre au vernis.

Un autre arbre qui rapporte au Chinois un produit immense c'est le *Tsi-Tchiou*, ou l'abre duquel on extrait, au moyen de quelques incisions, cette gomme avec laquelle ils font leur beau vernis comme au Japon; qui dans plusieurs provinces, donne de l'occupation à une infinité d'individus, et fournit à tout l'empire cette prodigieuse quantité de caisses, d'écrins et de boîtes de toute espèce si agréablement peintes et d'un vernis si brillant, qu'il s'en fait en outre des exportations considérables dans plusieurs autres parties du monde. Cet arbre croît dans les provinces de *Kiang-Si* et de *Se-Chiuen*: celui qu'on trouve dans le territoire de *Kan-Scieu* une des villes les plus méridionales de *Kiang-Si* donne le vernis le plus estimé.

L'arbre appelé *U-Tong-Tchiou* est remarquable par sa beauté et par sa ressemblance avec le sycomore: il produit son fruit d'une manière fort singulière. Vers le milieu du mois d'août il sort de l'extrémité de ses branches de petites touffes de feuilles plus blanches et moins larges que les autres, et qui tiennent lieu de fleurs. Au bout de chaque feuille naissent de petits grains, contenant une substance blanche qui a le goût de la noisette (1).

(1) V. les fig. 9 et 12 à la planche des animaux et des végétaux.

On ne doit pas oublier de parler de l'arbre à cire, ainsi appelé d'une cire dure et resplendissante produite par une espèce de petit ver qui vient habiter sur cet arbre, s'attache à ses feuilles, et les enveloppe de filamens: cette cire est compacte et luisante, et beaucoup plus précieuse que celle de nos abeilles: lorsque ces vers se sont une fois accoutumés aux arbres de quelque canton, ils ne les quittent plus, à moins que quelqu'événement extraordinaire ne vienne les en chasser, et quand cela arrive, ils n'y reviennent plus, et alors on est obligé d'en acheter d'autres des marchands qui en font trafic. Il y a deux espèces d'arbres propres à la nourriture de ces petits insectes; le premier, qui a la forme d'un buisson, croît dans les terreins secs et arides, et est appelé *Kan-La-Tchiou* par les Chinois: l'autre plus grand et plus beau ne vient que dans les lieux humides, et s'appele *Schiui-La-Schiou.* *Arbre à cire.*

Il importe également de faire une mention particulière de l'arbre que les Chinois appellent *Tiè-li-mou*, ou bois de fer à cause de son extrême dureté, et avec lequel ils font leurs ancres: il est très-élevé, et s'étend comme nos plus gros chênes, quoique son tronc ne soit point de la même grosseur, et que la couleur de son bois soit d'un brun beaucoup plus foncé, comme il est aussi plus pesant et plus dur. *Bois de fer.*

Les oranges de la Chine nous ont été apportées par les Portugais auxquels nous sommes redevables d'un fruit aussi bon et aussi sain. Nous n'avons pourtant que cette seule espèce parmi tant d'autres qui abondent en Chine: l'orange qu'on y estime le plus n'excède pas la grosseur d'une noix, elle a l'écorce d'un jaune tirant sur le rouge, fine, unie et très-douce au toucher. *Orange.*

On cultive beaucoup en Chine le mûrier blanc, ainsi que le *Kia-Tsi* ou arbre à papier; le premier parceque ses feuilles servent à nourrir les vers à soie, et dans la province de *Tche-kian*, particulièrement, on en trouve de grandes forêts que l'on coupe tous les ans, parceque la soie qui se tire des vers qui ont été nourris avec les feuilles tendres des nouveaux rejetons, passe pour être d'une qualité bien supérieure: le second, que l'on a cru d'abord particulier à la Chine et au Japon, qui a été trouvé ensuite dans plusieurs contrées de l'Amérique, et qui croît aujourd'hui avec autant de promptitude que de facilité dans nos climats, est aussi cultivé en Chine, parcequ'on fait de son écorce du papier et une espèce d'étoffe. L'estimable auteur que nous venons de citer, Mr. *Mûriers et arbre à papier.*

Castiglioni, explique dans son second volume de l'histoire des plantes étrangères le procédé dont on se sert pour fabriquer avec cette écorce le papier si vanté du Japon.

Thé. Nous ne devons pas oublier de faire la description de l'arbuste si connu qui produit le thé, dont les feuilles forment l'article le plus important du commerce de la Chine avec l'Europe; et nous nous servirons pour cela de l'histoire du même auteur.

Le thé est un arbuste qui s'élève à environ trois brasses (ou quatre pieds et demi) de hauteur en étendant irrégulièrement autour de lui ses nombreux rameaux: son tronc a la couleur du marron, ses branches poussent confusément des feuilles qui se conservent dans l'hyver, et qui ressemblent à celles du cerisier sauvage: des aisselles des feuilles sortent les fleurs avec six ou neuf pétales blanches et semblables à celles de la rose sauvage, sinon qu'elles sont plus petites, et ces fleurs sont suivies de fruits en quantité qui ont la figure de ceux du palmier (1).

Bambou. Parmi les plantes qui croissent en Chine sur les bords des fleuves ou dans les marais, le jonc appelé bambou, *arundo bambos*, est le plus grand de toutes, son tronc devient même quelque fois si gros, qu'il ressemble à un arbre. Lorsqu'il est jeune, sa moëlle a une saveur qui a quelque chose de doux, et on en fait usage comme d'un mets très-délicat; et comme ces joncs sont très-legers, et en même tems très-forts, on en fabrique des canots ou barques et des petites chaloupes qui vont à rames avec une extrême vîtesse: on s'en sert encore pour bâtir des maisons, pour faire des bois de lit, des chaises, des tables, des éventails, et mille autres objets pour l'usage de la vie (2).

Gin-Seng. Il n'est aucune plante plus estimée à la Chine que le *Gin-Seng* qui produit des baies et croît à la hauteur d'environ deux pieds et demi. Si l'on en croit les Chinois, cette plante est un spécifique universel, et qui par conséquent a plus de vertu que toutes les autres herbes. Mais il n'y a pas long tems qu'on l'a reconnue pour n'être qu'une racine commune indigène dans la Tartarie Chinoise, qui se trouve en abondance dans les colonies Anglaises en Amérique, et qui, apportée en Europe, a été déclarée par les

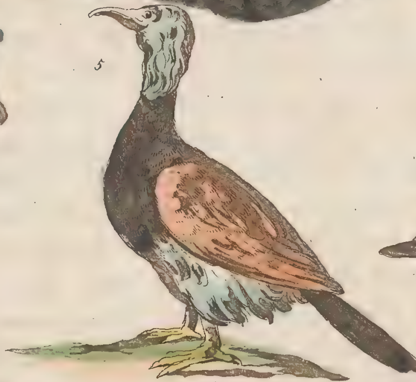
(1) V. la fig. n° 8 à la planche des animaux et des végétaux.
(2) V. la fig. représentée à la gauche du paysage.

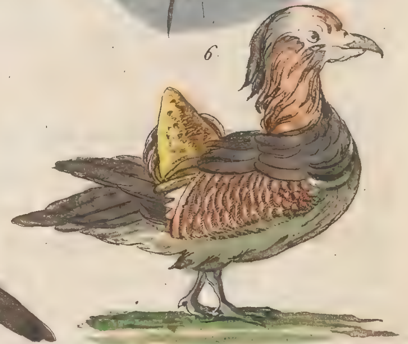










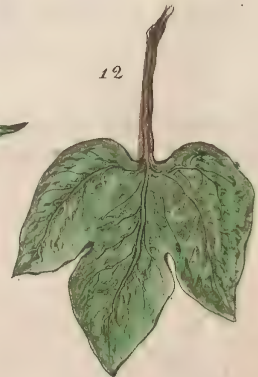












G. Zancon inc.

plus habiles médecins comme n'ayant que très-peu de qualités curatives.

On ne voit point de chênes dans la Chine; on y trouve pourtant des pins, des frênes, des ormes, des palmiers et des cédres. Cette dernière espèce d'arbre est un symbole de deuil chez les Chinois, comme le ciprès l'est parmi nous, c'est pourquoi ils s'en servent pour faire les cercueils de leurs morts. *Pins, frênes etc.*

La Zoologie de la Chine est très-variée et trés-intéressante, car les animaux même les plus communs dans les autres pays présentent dans celui là les plus grandes différences; et telle est l'abondance de la matière en ce genre, qu'il faudrait plusieurs volumes pour satisfaire pleinement la curiosité des amateurs d'histoire naturelle; nous les renverrons donc à l'ouvrage d'Osbek pour ne point outrepasser les limites que nous nous sommes prescrites, si nous devions entrer dans un examen détaillé de chaque espèce, et nous nous bornerons à une description courte et précise sur la Zoologie de cette riche et vaste partie du globe. *Zoologie.*

La Chine possède tous nos animaux domestiques comme le cheval, l'âne, le bœuf, le buffle, le chien, le chat et le cochon. Au midi, depuis Canton jusqu'à *Tung-Tchin-Tchien* l'espèce de chiens la plus ordinaire est l'épagneul avec les oreilles droites; et au nord depuis *Tung-Tchin-Tchien* jusqu'à Pé-King les chiens ont pour la plupart les oreilles pendantes, et la queue petite. Aux environs de la ville de *Tan-Gnan-Tchien* il y a une espèce de cochons toute noire, et qui diffère de celle de Canton. On y trouve des chameaux qui ne sont pas plus grands que des chevaux, et qui ont deux bosses, tandis que l'autre espèce appelée des dromadaires n'en a qu'une. Les éléphans sont communs dans le midi de la Chine, et on en trouve encore jusqu'au trente-sixième degré de latitude nord dans les provinces *Jun-Nan*, et de *Nan-King* (1). L'antilope goîtreux et infatigable grimpe sur les montagnes, et l'énorme rhinocéros, dans la province de *Quang-Si* habite sur les bords des marais, et se vautre dans leur fange (2): le cerf, le loup, l'ours, le sanglier, le lapin, le renard etc. se retirent dans de vastes forêts, et selon quelques naturalistes, on trouve encore diverses espèces de *Chameaux, chiens etc.* *Eléphans, rhinocéros etc.*

(1) V. à la droite du paysage.
(2) V. la fig. au milieu du paysage.

singes dans les provinces méridionales, ainsi que dans l'île de *Haï-Nan*. L'animal qui donne le musc, qui est un des moins communs sur le globe, et semble particulier au Tibet, pénètre en Chine du coté de l'occident jusques dans les provinces de *Tchien-Si* et de *Se-Tchiuen*. On l'appelle *Hiang-Tchiang-Tse*: c'est une espèce de daim sans cornes, dont le poil tire sur le noir: il a au bas ventre une tumeur ou espèce d'excroissance qui ressemble à une bourse, recouverte d'une peau fine et velue, dans laquelle le musc est contenu: sa chair est pour les Chinois un mets qui se présente sur les meilleures tables (1).

Musc.

Poule d'or, ou faisan doré.

Dans les provinces méridionales de *Quang-Tung*, et surtout dans celle de *Quang-Si* on voit toutes sortes d'espèces de perroquets absolument semblables à ceux de l'Amérique, mais ils ne sont point à comparer aux oiseaux que l'on appelle *Kin-Ki* (poules d'or) qui se trouvent dans les provinces de *Se-Tchuen*, *d'Jun-Nan*, et de *Tchien-Si*, et il n'y en a aucun en Europe qui puisse l'approcher, et mérite plus d'être envié de nous. La vivacité de ses couleurs rouge et jaune, la huppe qui orne sa tête, la variété et l'harmonie des couleurs de la queue et des ailes dans un corps bien proportionné, lui ont sans doute mérité le nom de Poule d'or, pour indiquer la préférence qu'il doit avoir sur tous les autres oiseaux les plus estimés. On le voit peint ordinairement sur les papiers Chinois, et il fait maintenant l'ornement de nos volières. Sonini en donne encore une description beaucoup plus exacte dans l'histoire naturelle de Buffon, où il est appelé Faisan doré de la Chine, ou pour mieux dire Faisan huppé à trois couleurs, il est d'une beauté surprenante : le rouge, le jaune doré et l'azur sont les trois couleurs qui dominent dans son plumage; il élève en touffe, quand il veut, ses longues et belles plumes; il a l'iris, le bec, les pieds, et les ongles jaunes, la queue plus longue en proportion que celle de notre faisan, et plus parsemée de couleurs vives et brillantes : au dessus des plumes de sa queue sortent d'autres plumes longues et étroites, de couleur écarlate, et son œil n'est point entouré d'une peau rouge comme celui du faisan d'Europe (2). La femelle du faisan doré est un peu plus petite que le mâle, elle a la

(1) V. la fig. n° 4 à la planche des animaux et des végétaux.
(2) V. la fig. n.° 7 de la planche des animaux et des végétaux.

queue moins longue, et les couleurs de son plumage sont moins belles : cependant elle devient quelque fois avec le tems égale au mâle en beauté.

Le faisan noir et blanc de la Chine est une espèce distincte, et non une simple variété du faisan ordinaire qui est moins gros et moins grand, et dont il diffère en plusieurs autres rapports comme il est facile d'en juger au seul aspect de la figure (1).

Non moins belle et gracieuse est la sarcelle de la Chine, oiseau aquatique très-ressemblant au canard, quoique beaucoup plus petit, et digne d'être remarqué par ses deux belles aigrettes couleur d'orange (2).

Lou-Ve.

Mais un oiseau qui est d'une grande utilité en Chine c'est le *Lou-Ve*, ou oiseau pêcheur, espèce de cormoran qui, par son plumage, ressemble au corbeau, mais dont le cou et le bec sont beaucoup plus longs. Staunton l'appelle *Leu-Tse*, et en donne une description exacte : il dit que cet oisseau est une espèce de pélican fort ressemblant avec le cormoran ordinaire. Le docteur Shaw auquel il fut présenté le caractérisa de la manière suivante : Pélican, ou cormoran brun, ayant les plumes de la gorge blanche, le dessous du corps blanchâtre ou tacheté de brun, la queue ronde, l'iris bleu, et le cou jaune (3). On lui a donné le nom de pêcheur, parce que les Chinois le dressent, comme nous le verrons ensuite, à la pêche du poisson.

Papillons.

Les papillons de la montagne de *Lo-Feu-Tchian* dans la province de *Quang-Tung* sont très-estimés par la grande variété et l'admirable vivacité de leurs couleurs; ils sont beaucoup plus gros, et ont les ailes beaucoup plus larges que les papillons d'Europe : il sont si recherchés par les Chinois même, qu'on envoie les plus rares à la cour, et qu'on les représente de mille manières dans diverses peintures d'ornement qui se font au palais.

Ver à soie.

Le ver à soie est originaire de la Chine et du Tibet, et si cet insecte n'attire point notre attention par sa couleur, il est d'autant plus précieux par son utilité.

Poissons.

Les dessins faits avec exactitude en Chine nous indiquent

(1) V. la fig. n.° 7 à la planche des animaux et des végétaux.
(2) V. la fig. n.° 6 de la même planche.
(3) V. la fig. n.° 5 de la même planche.

qu'on y trouve presque tous les poissons que nous avons en Europe: Bloch et Lacépède nous en ont fait connaître plusieurs qui lui sont particuliers, parmi lesquels on distingue le poisson d'or ou d'argent (*Cyprinus auratus*. Bloch) que nous conservons dans des bocaux de cristal, et qui chez nous comme en Chine fait le principal ornement des viviers de nos jardins. Ce poisson est originaire d'un lac, qui est peu distant de la haute montagne appelée *Tien-King*, près de la ville de *Tciang-Hou* située dans la province de Tche-Kiang. De-là il fut transporté dans les autres provinces de l'empire, ensuite au Japon : maintenant il est devenu commun même dans plusieurs contrées de l'Europe.

Minéraux. On trouve en Chine des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre blanc appelé par les Chinois *Pe-Tung*, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Toutenag* qui est un alliage naturel de zinc et de fer particulier à la Chine, dont il existe une mine abondante dans la province de *Hou-Quang*. On y trouve aussi du mercure, de la pierre d'azur, du jaspe, du cristal de roche, de l'aimant, du granit, du porphyre, et autres espèces de marbre très-sonore.

Pierres sonores. Mais nous ne devons pas omettre de parler un peu plus au long des principales pierres sonores avec lesquelles sont composés les instrumens les plus antiques et les plus estimés de la Chine. Il est probable que la qualité sonore de ces pierres a conduit naturellement les Chinois à cette heureuse invention. On lit dans un vieux commentaire du *Tchiou-King* que les anciens ayant observé que le courant de l'eau faisait raisonner quelques pierres sur le rivage, ils en prirent quelques unes ; et que charmés du beau son qu'elles rendaient, ils en fabriquèrent des instrumens de musique qu'ils appelèrent *King*.

Les diverses espèces de pierres sonores connues à la Chine varient infiniment entre elles par la beauté, la force, et la durée du son qu'elles rendent ; mais ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on ne sait pas déterminer les causes de ces différences. La pierre appelée *Jou* est la plus belle, et la plus précieuse de celles qu'on connait en Chine, si toutefois les anciens auteurs n'ent ont pas exagéré la perfection ; car nous ne pouvons pas nous dispenser de dire que celles que l'on trouve maintenant sont de beaucoup inférieures aux anciennes. Il est pourtant vrai que cette pierre connue environ 1122 ans avant J. C. était très-rare sous la dynastie

des *Han* qui commença en l'an 206 avant notre ère; et que *Sing-Ly*, qui monta sur le trône 37 ans avant J. C., regarda comme une époque glorieuse de son règne d'avoir trouvé sur le bord d'un fleuve un ancien *King* composé de seize pierres toutes d'*Jou*.

Ces pierres sonores se trouvent présentement dans les torrens et dans les rivières qui coulent des montagnes de l'*Jun-Nan*, *Koei-Tcheou*, *Tchien-Si*, d'*J-Ly* et d'*Jr-Quen*, et ces *Jou* qui sont plus durs, et par conséquent plus pesants, et qui ont une couleur aussi blanche que le lait, sont les plus recherchés comme les plus sonores.

La seconde espèce de pierres sonores connues dans la Chine, c'est le *Nieu-Jeu-Tchie* de couleur jaune, que l'on tire de la province de *Jun-Nan*, qui est pourtant moins rare et beaucoup moins estimée que le *Jou*.

La troisième est appelée *Hiang-Tchie*, laquelle rend un son métallique tel, qu'on la prendrait pour un composé de métaux: les plus noires sont les plus sonores, et viennent du lac de *Tchie-Kiang*.

Les habitans de la Chine semblent être tous aborigènes; Mr. Pinkerton croit pourtant remarquer dans le caractère de leurs traits une grande affinité d'origine entre eux et les Tartares, les Mongols et les Mantchous. Walkenaer pense que les Mongols et les Chinois forment une seule et même espèce, et qu'il est facile de s'en convaincre en comparant les traits du visage, et la conformation osseuse de la tête de ces peuples.

Les Chinois sont aborigènes.

Il ne faut donc pas s'étonner si on trouve de la diversité dans la stature, et dans la physionomie des Chinois, et si les voyageurs nous racontent que quelques uns sont blancs, d'autres jaunâtres et bruns; que plusieurs ont le visage semblable à celui des Européens; et que plusieurs autres ont le nez court et épaté, et autres choses semblables, puisqu'on sait combien est vaste l'Empire de la Chine, et que par conséquent les uns parlent des habitans d'une province, et les autres des habitans d'une autre province. En général les Chinois sont d'une stature moyenne: ils sont plutôt gros et gras: ils ont le visage large et applati, les yeux noirs et petits, le nez court et peu de barbe. Dans les provinces septentrionales ils ont la peau blanche, et vers le midi leur teint est de couleur marron. Les femmes ont la peau blanche et délicate, les

lèvres arrondies et vermeilles, les cheveux noirs; et, à l'exception de leurs yeux trop petits, elles ne le cèdent nullement aux Européennes (1).

Mr. Hickey, après avoir parlé des petits yeux que l'on donne en général aux Chinois des deux sexes, ajoute : la plupart des hommes ont le nez court et épaté, les os des joues proéminens, la bouche grande, et le teint brun et onctueux. Tous, sans exception, ont les cheveux noirs si épais et si forts, qu'ils comparent ceux des Européens au poil des plus petits animaux. Les Chinois portent souvent des moustaches, et laisseut croître au menton une petite touffe de barbe qui leur tombe sur la poitrine. La première figure que l'on voit sur la Planche des animaux et des végétaux représente la tête caractéristique d'un Chinois telle qu'on la voit dessinée dans l'Atlas d'un voyage à la Chine de M.r Barrow, à côté de celle d'un Hottentot avec laquelle il en fait le parallelle, en exposant les motifs qu'il a de croire que les Hottentots sont de la race des Chinois. La seconde représente le portrait du Mandarin *Tchiau-Ta-Tsin*; et la troisième celui d'une femme, copié d'après un portrait.

Division de la Chine en 15 provinces. Provinces au nord.

La Chine proprement dite, selon les dernières informations données par le Mandarin *Tchiau-Ta-Tsin* a Lord Macartney, se divise en quinze provinces, dont quatre sont au nord, sept au centre, les quatre autres au midi. En commençant par la première, la province la plus étendue de la Chine est celle de *Tchen-Si*, dans laquelle les empereurs ont fait leur résidence pendant plusieurs siècles: sa ville capitale est *Si-Ngan-Fou* ville grande et belle sur les bords du fleuve *Guai*, située au milieu d'une grande plaine. L'ancienne *Tai-Juen-Fou* est la ville principale de la province montueuse de *Tchan-Si*; et dans la province maritime de *Pé-Tche-Li* on trouve Pé-King, ou la Cour du nord, appelée autrefois *Cambalu*, et capitale du *Cathay*, maintenant ville capitale de tout l'empire, et résidence des empereurs, située dans une plaine très-fertile, à 20 lieues de la grande muraille. Elle est divisée en deux villes; celle où se trouve le palais de l'Empereur s'appelle la ville Tartare, parcequ'elle fut occupée par le Tartares,

(1) Nous parlerons en son lieu des modifications et des difformités que les Chinois doivent uniquement à leurs étranges usages.

lorsque la famille qui règne aujourd'hui monta sur le trône ; et l'autre est la nouvelle qui fut bâtie en peu de tems par les Chinois en suite de cette invasion qui les obligea à s'établir hors de l'ancienne ville. Les murs de Pé-king ont 50 coudées de hauteur, de manière qu'ils masquent la ville; la principale beauté de ses portes, qui sont au nombre de neuf, consiste dans leur élévation qui étonne l'œil à une certaine distance. L'autre province septentrionale est celle de *Tchiang-Tung* très-fertile, et qui est la patrie du célèbre philosophe Confucius; entre le midi et le levant de Pé-King se trouve sa capitale *Tsi-Nan-Fou* connue par son verre d'une très-grande beauté, mais très-fragile, et par ses soies d'une blancheur incomparable.

Provinces au centre.

Les provinces du centre sont celles de *Ho-Nan* que les Chinois appellent le jardin de l'empire à cause de l'extrême fertilité de son territoire; sa ville principale est *Kai-Fung-Fou. Kiang-Nan* province très-étendue, très-fertile, et très-riche par son grand commerce, et par ses ouvrages en soie et en coton a pour capitale *Nan-King*. Cette ville que l'on dit la plus grande du monde, située sur les bords du fleuve *Kiang* fut jusqu'au quinzième siècle la capitale de tout l'empire : elle a perdu beaucoup de son ancienne splendeur, depuis que les empereurs n'y font plus leur résidence. Leur superbe palais fut incendié par les Tartares en 1645, et maintenant ses principaux édifices sont, les portes de la ville, un petit nombre de temples, et la fameuse tour recouverte en porcelaine, ouvrage, selon le P. Le Comte, le mieux entendu, le plus solide, et le plus magnifique qu'il y ait dans tout l'orient, et dont nous parlerons en son lieu. *Tche-Kiang* est une province très-peuplée et fort-agréable, qui a pour ville principale *Hang-Tcheou-Fou* située à l'embouchure du *Tchiat-Oucou*, et peu distante du lac de *Si-Hou. Tcing-Tou-Fou* est la capitale du *Se-Tciuen*, province où l'on trouve des mines de mercure et d'étain, ainsi que des chevaux renommés par leur beauté et leur vitesse à la course. La province de *Hou-Quang* se divise en deux parties, l'une septentrionale, et l'autre méridionale: *Vou-Tciang-Fou* est la capitale de toute la province, et *Tchiang-Tceu-Fou* est celle de la partie méridionale. *Kiang-Si* province célèbre, particulièrement par la porcelaine qu'on y fabrique, a pour ville capitale *Nan-Tchiang-Fou*; et *Fo-Kien* renommée surtout pour ses oranges, a celle de *Fou-Tchien-*

Fou ville des plus florissantes par le commerce qu'elle fait avec les Européens, les Japonais et les indiens.

Province au midi.

Au midi est la fertile province de *Jun-Nan* qui a *Jun-Nan-Fou* pour capitale, ville très-agréable où il se fait un grand commerce particulièrement en draps de soie : on y fabrique les plus beaux tapis de la Chine. On trouve en outre les provinces de *Koei-Tcheou*, de *Quang-Si*, et de *Quang-Tung*, dont la première, qui a pour capitale *Kuei-Jang-Fou*, produit les meilleurs chevaux de la Chine ; la seconde qui est très-fertile mais inférieure à toutes les autres provinces en beauté et en commerce, a pour ville principale *Kouei-Ling-Fou*, où l'on fabrique la meilleure encre de la Chine ; et la troisième a *Quang-Tcheou-Fou*, *Guang-Tung*, ou Canton, où est le port le plus vaste, et le plus renommé de la Chine, et le seul qui soit accessible aux Européens. Cette ville renferme plusieurs palais, des arcs-de-triomphe, des temples richement décorés, et autres édifices publics : elle est des plus importantes par sa navigation, par son commerce, et par sa population ; et c'est la ville la plus intéressante de la Chine pour les Européens. A l'entrée de la baie de Canton on trouve la ville de *Macao* qui a été bâtie par les Portugais dans une péninsule située vers le midi de la même ville ; elle est séparée par un mur du territoire de la Chine : elle était fameuse autrefois par son commerce qui est aujourd'hui notablement diminué. Sa population est de cinq à six mille Portugais, et d'environ onze mille Chinois : elle a un gouverneur Portugais, et un Mandarin Chinois commandant en chef, qui perçoit les tributs des habitans de sa nation.

Abrégé historique.

L'histoire de cet empire, selon l'opinion des Chinois, date d'une manière claire et précise depuis *Fo-Hi* qui en fut le fondateur environ 2500 ans avant la naissance de J. C. Six autres empereurs vinrent après lui, mais on ignore la durée de leur règne, et les annales de cette nation ne prennent réellement une marche régulière que sous le règne de *Jao* qui gouverna seul pendant 72 ans, et pendant 28 avec *Tchiun* qu'il associa à l'empire : celui-ci lui succeda, et régna seul pendant 50 ans. Les différentes dynasties ou familles qui ont successivement occupé le trône, sont au nombre de vingt-deux, en commençant par celle de *Hia*, qui est la première, jusqu'à la famille des *Tsing* actuellement régnante. *Jou* le premier Empereur de la dynastie d'*Hia*, selon ce qu'on rapporte, a écrit

un livre sur l'agriculture, et divisé l'empire en neuf provinces. Les anciennes révolutions de la Chine ne peuvent pas intéresser beaucoup la plupart de nos lecteurs : les dynasties finissent ordinairement ou par la faiblesse ou par la dépravation d'un prince qui est détrôné par quelqu'un de ses sujets. L'Empereur *Tai-Tsung* qui régna dans le septième siècle de notre ère passe généralement pour un des plus grands princes qui se soient assis sur le trône. La grande muraille de la Chine fut un rempart trop faible pour la défense de l'empire contre les armes des Tartares qui, sous la conduite du grand *Genghis-Kan*, et *de Tamerlan*, vainquirent plusieurs fois les Chinois, sans avoir jamais pu cependant conserver les conquêtes qu'ils avaient faites sur eux. Ensuite de ces invasions les Chinois déclarèrent la guerre aux Tartares Mantchous sous le regne de *Hoai-Tsung* ou *Tsung-Tching* qui commença en 1627; le mauvais succès de cette guerre rendit cet empereur d'un caractère triste, sombre et cruel qui porta ses peuples à la révolte sous la conduite de deux chefs nommés *Li* et *Tchiang*. Le premier assiégea Pé-King qui se rendit par suite du mécontentement général; l'empereur se retira dans ses jardins avec sa fille unique qu'il tua aussitôt de ses propres mains, et s'étrangla lui même après: ce que firent aussi plusieurs de ses courtisans. Il semblait que l'usurpateur était assuré sur le trône, lorsqu'un prince de la famille royale excita les Mantchous à lui déclarer la guerre: ces Tartares s'armèrent en hâte, et pénétrèrent en Chine sous la conduite de leur Roi *Tsung-Tè* qui mourut presqu'en même tems, laissant un fils agé de six ans qui fut de suite declaré Empereur sous la régence de son oncle *A-Ma-Van*. Ce prince appelé *Tchiun-Tchi* fut le premier de la dynastie des *Tsing*, et prit possession du trône vers l'an 1644: il conserva son autorité, et réunit sagement ses sujets naturels avec les Chinois, de manière que la Tartarie devint elle même une conquête de la Chine.

Si les anciens connaissent les Chinois.

On ne trouve dans les écrits d'Homère ni d'Hérodote qui, selon les meilleurs chronologistes, fut le contemporain de Confucius, rien qui puisse nous faire soupçonner qu'ils aient jamais eu la moindre connaissance de la nation Chinoise, et les anciens historiens de la Perse ne nous ont également laissé aucune trace de son existence avant la décadence de leur empire. Les notions que nous en avons ne remontent point au de là de l'expédition d'Alexandre le grand dans les Indes, et les histoires même de cette époque ne nous apprennent rien d'intéressant au sujet de cette nation: c'est pourquoi dans l'Histoire universelle écrite par une Société de gens de lettres en Angleterre, on n'hésite point à affirmer que cet empire n'était pas anciennement aussi vaste ni aussi puissant qu'il l'a été depuis: car, disent les auteurs de cet ouvrage, si avant cette époque, les Chinois avaient figuré sur le globe d'une manière remarquable, il est certain que ni les Grecs, ni les Perses n'auraient pas été sans avoir quelque notion de leur puissance, de leurs richesses, et de leurs connaissances, malgré la circonspection naturelle à ce peuple, et sa grande aversion pour tout commerce avec les étrangers. Barrow observe pourtant dans son voyage en Chine, que l'ignorance des Perses à l'égard des Chinois, pouvait venir de ce qu'ils n'avaient jamais porté leurs armes que du coté de l'occident, où ils trouvaient plusieurs peuples de l'Inde non encore civilisés, et que c'est pour cela qu'ils ne pensèrent point à se diriger vers les contrées orientales. L'opinion généralement adoptée par les savans est que les peuples si connus chez les anciens sous le nom de *Sères* par leur manufactures de soie étaient les Chinois, et quiconque voudra s'en convaincre n'a qu'à consulter les deux ouvrages pleins d'érudition de Mr. le Professeur Hager, l'un sur la Numismatique de la Chine, et l'autre publié après sous le titre de Panthéon Chinois, dans lequel sont rapportées un grand nombre de preuves à l'appui de cette opinion (1).

(1) Nos Lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de voir ici en abrégé les relations que, par raisons de politique ou par intérêts de commerce,

La Monarchie Chinoise est peut être la plus ancienne de toutes, et bien que d'après un examen attentif de leurs annales on ait lieu de se persuader que tous les événemens dont elles font mention et qui sont antérieurs au règne de l'empereur *Jao*, sont destitués de preuves authentiques, et même contradictoires entre

Antiquité de la monarchie chinoise.

les divers peuples ont eues avec les Chinois avant et après la découverte du Cap de Bonne Espérance.

Quelques passages du 9 livre de Quint-Curce donnent à conjecturer qu'Alexandre, à l'époque de ses conquêtes dans l'Inde, environ 327 avant J. C., a eu quelques notions de ce peuple : il y est parlé d'un royaume appelé *Soffizian* auquel Strabon donne le nom de *Cathea* qui se rapproche assez de celui de Cathay que les Tartares donnaient à la Chine.

L'an 126 avant J. C., les Chinois parcoururent le Korasan, entendirent parler de la Perse, et allérent dans l'Inde.

Pline parle du commerce qu'on faisait avec les *Sères* (liv. 34, chap. 14) et des étoffes de soie qu'on faisait venir à Rome de ces pays éloignés (*ibid.* liv. 6, chap. 17).

Les Romains firent long-tems des efforts pour aller trafiquer par terre dans la haute Asie et dans la Chine; mais les Parthes, jaloux de s'approprier ce commerce, y mirent sans cesse des obstacles. Ces derniers peuples étaient connus à la Chine, et y étaient appelés *Gan-Sie*; ils envoyérent, l'an 88 de J. C., des ambassadeurs à l'empereur *Han-Tchiang-Ty*.

Marc Aurèle, comme le croit Mr. De Guignes sans beaucoup de fondement, envoya des ambassadeurs à *Huon-Ty*, l'an 166 de J. C. Les Chinois nommérent *Tat-Tsin* le pays d'où ils venaient. Depuis cette époque, les Romains eurent des relations plus directes avec la Chine, mais non sans difficultés; car après la destruction des Parthes, les Persans ne se montrérent pas mieux disposés que ces peuples à les favoriser, et mirent continuellement des entraves u commerce qui se faisait à travers leur pays.

L'an 284, les Romains envoyérent encore des ambassadeurs à l'Empereur *Tsin-Vou-Ty*. Sous le règne de Justinien, vers l'année 530 de J. C., ils eurent pour la première fois connaissance des vers à soie qui furent apportés de l'Inde à Constantinople par deux moines.

En 567, *Kosrou*, roi de Perse, envoya des ambassadeurs pour engager les Chinois à attaquer les Turcs.

En 643, les Romains expédièrent des présens pour l'Empereur de la Chine.

Les Arabes s'étant emparés de tout le commerce après avoir soumis la Perse, allérent à la Chine, établirent un cadi à *Quang-Tung*, assiégérent et pillérent cette ville dans l'année 758.

eux, et qu'il paraisse très-probable que l'origine de cet empire ne remonte pas à plus de deux ou trois générations avant cet empereur, on est obligé néanmoins de convenir, d'après ce même examen, que cet empire est d'une antiquité très-reculée, et qu'il existe des matériaux en abondance pour en former l'histoire.

Les grandes annales de l'empire de la Chine sont composées sur des mémoires rédigés par un tribunal ou département de

En 798 le calif *Harun* envoya des ambassadeurs à l'Empereur, afin de rétablir le commerce. Dans le même tems, les Romains commerçaient par mer avec les Chinois; ainsi, l'Inde, la Perse, la Tartarie, et même l'empire de Constantinople, avaient des liaisons avec eux, liaisons qui subsistèrent jusqu'à l'invasion de *Genghis-Kan* en 1211, et que les successeurs de ce conquérant facilitèrent encore d'avantage.

Carpin envoyé en Tartarie par *Innocent IV*, parle de la Chine sous la date de l'année 1246.

Nicolas et Mathieu Polo partirent en 1260 pour la Tartarie, ils se rendirent à la cour de Kublay-Khan, et revinrent en 1272; ils repartirent en 1274, avec Marc Polo, et furent de retour à Venise en 1295.

En 1387, Tamerlan envoya des ambassadeurs à *Tay-Tsou* fondateur de la dynastie des *Ming*.

En 1497, Vasco de Gama arriva dans l'Inde. Les Européens parurent ensuite à la Chine, et fréquentèrent les ports de *Quang-Tung* et de Ning-Po.

En 1517, Lopez-de-Souza expédia de Goa, Andreda avec huit vaisseaux portant l'ambassadeur Thomas Pereira; celui-ci se rendit à Pé-King, et y mourut en prison.

Les étrangers continuèrent de fréquenter le port de Ning-Po; quelques années après les Portugais obtinrent Macao.

En 1573, les Jésuites étaient dejà établis dans cette ville.

En 1577, 1579, 1580 et 1583, entrée des pères Herade, Marin, Alfare, Medor et Ignace.

En 1581 le P. Royer Jésuite français pénétra en Chine; et en 1582 le P. Ricci.

En 1655, ambassade hollandaise dans laquelle était Nieuhoff.

En 1693, ambassades russes; d'Isbrands-Ides et d'Ismailoff en 1719.

En 1788, un envoyé Russe résida à Pé-King pendant un an.

En 1793, le lord Macartney, ambassadeur anglais, fut admis en présence de Kien-Lung à Géhol

En 1795, Mr. Titzing, ambassadeur du Stathouder eut le même avantage à Pé-King.

l'Histoire, expressément institué pour transmettre à la postérité le souvenir des événemens publics, des mœurs et des actions des empereurs; on dit même que tous les faits concernans l'état ont été recueillis et enregistrés dans ce département par ordre de dates, sous l'inspection du gouvernement, et avec toutes les précautions nécéssaires pour empêcher les effets de l'erreur ou de la partialité. On doit pourtant savoir que l'empereur *Tchi-Hoang-Ti*, par ordre duquel, selon le P. Du Halde et Staunton fut bâtie la grande muraille 237 ans avant J. C., fit brûler tous les livres d'histoire, ainsi que les registres qui contenaient les loix fondamentales et les principes de l'ancien gouvernement, afin que les Lettrés ne pussent s'en prévaloir pour entraver son autorité. Quoique cet édit ait été éxécuté par les gouverneurs avec la plus grande rigueur, et que les Lettrés qui avaient conservé de ces livres, aient été punis de mort, il n'eut pas néanmoins son entier effet, et plusieurs exemplaires échappèrent à cette destruction générale; les soins qu'on a pris pour les recueillir depuis lors, ont conservé jusqu'à nos jours tant de monumens sur l'histoire de cet empire, que selon l'avis de plusieurs écrivains, elle est de beaucoup supérieure à celle de toutes les autres nations. Cette histoire est renfermée en 668 volumes, et en 1703 il en fut publié un abrégé chronologique en 100 volumes que l'on appelle ordinairement *Kang-Mo*. C'est sur ces mémoires que Mr. Grossier a écrit une Histoire générale de la Chine, dont nous nous sommes servis, sans cesser pourtant d'avoir sous les yeux les savantes rélations des Missionnaires de Pé-king, la description de cet empire du P. Du-Halde, l'ouvrage de P. Mailla, les voyages de Macartney, d'Hüttner, de Barrow, de De-Guignes, et autres historiens et voyageurs renommés tant anciens que modernes.

Livres brulés par ordre de Tchi-Hoang-Ti.

Nous avons dit que les tems incertains et douteux de cette Monarchie datent de l'empereur *Fou-Hi* que les historiens Chinois en regardent comme le fondateur: néanmoins ce que l'on rapporte de ce prince et de ses successeurs n'est pas sans quelque fondement: voici comment l'*Uai-Ki* cité dans les annales Chinoises décrit les mœurs des hommes de ce tems là.

Fou-Hi.

» Dans le commencement, la vie que menaient les hommes » ne différait pas de celle des animaux, et comme ils étaient er- » rans çà et là dans les forêts, et que les femmes étaient com-

„ munes entre eux, il arrivait que les enfans ne connaissaient que „ la mère et jamais leur père: ils se livraient à l'amour sans hon- „ te, et sans connaître les lois de la décence: ils ne pensaient „ qu'à dormir et à ronfler, puis ils se levaient et soupiraient. S'ils „ se sentaient pressés par la faim, ils cherchaient à manger, et „ quand ils étaient bien rassasiés, ils jetaient ce qui restait; ils „ mangeaient jusqu'au poil et aux plumes des animaux, dont ils „ buvaient le sang, et se couvraient de peaux hérissées. L'empe- „ reur *Fou-Hi* commença d'abord à leur enseigner à faire des rêts „ pour pêcher des poissons, et des filets pour prendre les oiseaux, „ et c'est pour cela qu'on donna à ce prince le surnom de *Fou-* „ *Hi-Chi*: il leur apprit à élever des animaux domestiques, et „ à les engraisser pour les tuer ensuite, et pour cela aussi il lui „ fut donné l'autre surnom de *Pao-Hi-Chi.* « Ces animaux domestiques, selon les Chinois, étaient le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien et le mouton: il enseigna au peuple à les élever non seulement pour avoir de quoi se nourrir, mais encore pour qu'ils lui servissent de victimes dans les sacrifices qu'il offrait au *Kien* ou l'esprit du ciel, et au *Kuen* ou l'esprit de la terre.

Fou-Hi tira du symbole de six lignes tout ce qui concerne un bon gouvernement: il créa divers ministres et officiers pour qu'ils l'aidassent à gouverner l'empire: il fit écouler les eaux, et entoura les villes de murs: il fit des armes qui étaient de bois, il établit des châtimens; il régla les mariages, et au lieu du mélange des deux sexes qui avait lieu auparavant sans distinction, il ordonna des cérémonies selon lesquelles les mariages devaient se contracter: il prescrivit que les femmes portassent des habits différens de ceux des hommes, et il ne permit pas qu'un homme épousât une femme qui eût le même nom que le sien. On prétend que *Fou-Hi* s'appliqua beaucoup à l'astronomie; qu'il fit un calendrier pour fixer d'une manière stable la durée de l'année; qu'il donna les règles de la musique, et fabriqua divers instrumens; qu'il fit sur lui même l'essai de diverses plantes médicinales, et qu'on lui doit encore beaucoup d'autres découvertes, qui ont été attribuées presque toutes à ses successeurs; c'est pourquoi on ne sait trop précisément quel en fut le véritable auteur. Viennent après six autres empereurs, dont ont ne sait pas combien le règne a duré; et puis commence, environ vers l'an 2357 avant J. C., le règne de *Jao*, et

Jao et Tchiun.

après, celui de *Tchiun*, regardés tous les deux par les Chinois comme les plus grands législateurs, et les vrais modèles de tous les autres souverains. Ici la chronologie de l'empire Chinois commence à devenir un peu plus claire et plus distincte.

Les dynasties et les familles impériales qui ont successivement occupé le trône ont donné à la Chine environ 231 empereurs: leurs noms, et la durée de leurs règnes, les divisions, les révolutions, les interrègnes sont marqués avec une grande exactitude; et si quelqu'un souhaite d'examiner les raisons qu'on a d'ajouter foi à cette chronologie, il pourra consulter le premier volume de la grande description de la Chine du P. Du Halde (1). Tâchons maintenant de nous former une idée générale du gouvernement.

Forme du gouvernement chinois.

Quelques écrivains prétendent que les premiers empereurs de la Chine n'étaient pas despotes; et que l'autorité suprême était divisée entre plusieurs petits princes, lesquels étaient pourtant soumis à un seul chef qui présidait seul l'assemblée des princes, qui officiait seul dans les cérémonies sacrées, et qui était distingué des autres de manière à ce que tous les hommages du peuple étaient adressés à sa personne. Cette forme de gouvernement subsista, dit-on, jusqu'au règne de *Tci-Hoang-Ti* qui dépouilla tous les autres princes de leur autorité, et établit le despotisme vers l'an 248 avant J. C.

(1) Mr. De Guignes fils dans ses observations sur l'astronomie des Chinois, et sur l'état de leur empire dans les tems de l'antiquité, lues à l'Institut de France et publiées par Mr. Malte-Brun dans le 8 vol. de ses annales des voyages, s'efforce de prouver que l'origine et l'état de l'empire chinois sont très-incertains avant Jao; que l'empire, très-faible sous ce prince, et même long tems après lui, ne s'est agrandi qu'insensiblement, et n'a commencé à prendre quelque consistance que huit ou neuf cents ans avant J. C., époque à laquelle la chronologie chinoise devient plus certaine. Ainsi, sans tenir aucun compte de l'autorité des livres canoniques de cette nation, de ses annales, de l'antiquité de ses vases, ni de leurs inscriptions, il n'hésite point d'assurer que ni leurs observations astronomiques, ni leurs autres monumens ne peuvent prouver une date antérieure à cette époque, et que c'est sans raison comme sans fondement qu'on a cherché jusqu'à présent à l'outre-passer.

Biot dans son Magasin encyclopédique (juin 1809, pag. 333) a répondu à Mr. De Guignes, en publiant la Chronologie chinoise prouvée par l'astronomie du P. Gaubil.

On lit dans un des livres sacrés des Chinois appelé *Tchiou-King*, dans lequel Confucius a rassemblé les fondemens de leur ancienne histoire, et les principes de leur gouvernement et de la morale, que la Chine a eu des souverains qui, sous les trois premières dynasties ne portaient que le titre de *Vang* ou de Roi. *Jao*, *Tchiun* et *Ju* portèrent le titre de *Ti* ou d'Empereur, et il semble que celui de *Kiang-Ti* ou d'Auguste Empereur n'a été en usage dans l'antiquité que depuis le règne dit de *Tchi-Hoang-Ti* fondateur des *Tsin*. *Vou-Vang* fondateur de la troisième dynastie, pour récompenser tous ceux qui l'avaient aidé à faire la conquête du pays, leur donna en apanage des terres avec divers titres: les premiers qui portaient celui de *Kung* étaient très-puissans, et ressemblaient à ces anciens Ducs que nous avions autrefois, et qui étaient maîtres dans leurs provinces. Les seconds étaient les *Heu*: les troisièmes étaient appelés *Pe*: les quatrièmes *Tse*, et les derniers *Nan*, et tous en général portaient le nom de *Tchiou-Heu*.

Le Roi passait tous les ans la revue de ses troupes, et de celles de tous les princes dont on vient de parler. Ces princes se rassemblaient dans un lieu appelé *Pi-Jung* où ils s'exerçaient à tirer des flèches dans un but qui était marqué, et ceux qui en approchaient le plus étaient récompensés par le Roi.

Les Chinois modernes prétendent qu'il y a toujours eu dans la forme de leur gouvernement six tribunaux principaux, qui correspondaient à-peu-près à ceux qu'ils ont aujourd'hui. Le premier était appelé le Tribunal du ciel, son chef portait le titre de Gouverneur suprême, et son pouvoir s'étendait sur tous les officiers civils et militaires: le second appelé Tribunal de la terre, était celui des finances: le troisième, Tribunal du printems, était celui des rites: le quatrième, Tribunal d'été, était celui de la guerre: le cinquième appelé Tribunal d'automne, correspondait au tribunal criminel, et le sixième, Tribunal d'hiver, était celui des arts et des édifices. Les chefs de toutes ces classes étaient appelés anciennement le six *King*.

Il est souvent fait mention dans le *Tchiou-King* des cinq supplices dont on punissait les coupables. Le premier consistait à faire des signes noirs sur le front, qui y demeuraient imprimés; le second était de couper le nez: le troisième de couper les pieds et

les jambes jusqu'au genou : le quatrième de couper les parties naturelles, et le cinquième de donner la mort.

Si l'on veut avoir des connaissances plus étendues sur la forme de l'ancien gouvernement de la Chine, on pourra consulter le même livre *Tchiou-King*.

Gouvernement monarchique.

Il est certain que le gouvernement des Chinois est monarchique depuis dejà beaucoup de siècles, et que l'Empereur a un pouvoir absolu, sagement modéré par les mêmes lois qui l'ont établi, c'est pourquoi les exemples de tirannie sont extrêmement rares en Chine; d'un autre côté la maxime d'état qui oblige les peuples à rendre au souverain une obéissance filiale, lui fait un devoir rigoureux de les gouverner avec une tendresse paternelle. Les Chinois se sont formés l'idée la plus noble de la souveraineté, et leur gouvernement roule entièrement sur cet admirable principe, que l'Empereur est le père de ses sujets, et que la nation chinoise ne forme qu'une grande famille dont il est le chef, non pour jouir dans le repos des richesses qui l'environnent, mais pour veiller continuellement au bonheur de son peuple, qui l'appelle ordinairement des beaux noms de *Père* et de *Mère*.

Pouvoir de l'Empereur.

Aucun souverain sur la terre ne jouit d'une puissance aussi illimitée que l'Empereur de cette immense nation; elle ne s'étend pas seulement sur toutes les matières civiles et militaires, mais encore, comme nous le verrons par la suite, sur toutes les affaires de religion. Il est l'arbitre absolu de la vie et de la mort de ses sujets, contre les quels on ne peut exécuter aucune sentence de mort émanée des tribunaux, sans qu'il y ait donné son assentiment. Tous les édits purement civils sont soumis à la même révision; et ils n'ont aucune force, s'ils ne sont pas approuvés par l'Empereur: ses ordres, au contraire, sont aussitôt exécutés dans tout l'empire comme des oracles sacrés, tant le peuple est éloigné de le supçonner capable de l'opprimer par ses décrets. Lui seul dispose exclusivement de toutes les charges de l'état; il crée les vice-Rois, et les gouverneurs, et en dispose à son gré, d'où il suit qu'aucune dignité, aucun emploi ne peut s'acheter en Chine, et qu'il s'accorde presque toujours au mérite: un fils n'a pas le droit d'aspirer à l'emploi qu'avait son père, parceque ce dernier s'y est distingué; mais il doit auparavant se rendre digne de l'occuper. Par la même raison l'Empereur a également le droit de se

choisir un successeur au trône ou parmi ses propres enfans, ou dans le nombre des autres membres de sa famille, ou même dans la classe de ses simples sujets; bien plus, s'il arrivait que le successeur dejà élu s'écartât de l'obéissance qu'il doit à l'Empereur, ou laissât appercevoir par la suite quelque défaut capital, alors la même main qui l'aurait élevé au trône l'en eloignerait, et un nouveau successeur ferait entièrement oublier le premier.

La dignité de Prince du sang est respectée généralement en Chine; mais ils dépend de la volonté de l'Empereur que celui qui la tient de la nature en puisse prendre le titre, et ceux à qui il est permis de le conserver jouissent d'un revenu proportionné à leur rang; ils ont un palais, des officiers et une cour, mais aucun pouvoir, et moins d'autorité que le dernier des Mandarins (1). Ceux-ci, soit qu'ils aient le titre de Mandarins de lettres ou de Mandarins d'armes, composent précisement l'ordre qu'on appelle noblesse, qui n'est point héréditaire, mais que l'Empereur donne, et qui ne se conserve que par lui; ils jouissent d'un privilège bien plus précieux, celui de pouvoir, quand le cas l'exige, représenter individuellement, et non en corps à l'Empereur, que telle action ou omission faite par lui, peut être contraire aux intérêts de l'empire; et il arrive bien rarement que ces remontrances soient mal accueillies; c'est pourquoi il semble que ce souverain trouve précisément dans son autorité illimitée un juste motif de ne point abuser d'un pouvoir qui ne peut lui être disputé en aucune manière.

Mandarins composent la noblesse.

Mandarins de lettres.

Les Mandarins de lettres sont ceux qui s'étant appliqués à l'étude des sciences, sont parvenus par divers degrés à obtenir le doctorat. Ces Mandarins sont les personnes les plus estimées en Chine, et bien que leur nombre soit au delà de treize mille, il ne diminue en rien des hommages qu'on leur doit, ni de la vénération que le peuple a pour eux: on choisit parmi eux les gouverneurs des provinces et des villes, ainsi que les membres de tous

(1) Mandarin est un mot portugais qui dérive de *mandare*, et signifie officier public de l'empire de la Chine, quelque soit sa dignité et son importance dans le civil et dans le militaire. Cette dignité s'appelle en langue chinoise *Kuong* ou *Kuon-Fou.* Les degrés du mandarinat sont divers comme les emplois qui sont nécessairement en grand nombre dans un si vaste empire, et ces grades sont distingués par diverses marques comme nous le verrons ensuite.

les tribunaux; enfin l'administration de cet empire est entièrement confiée aux Mandarins de lettres. Ils sont divisés en huit classes. Dans la première appelée de *Co-Lao*, l'Empereur choisit les ministres, les premiers présidens des cours suprêmes, et tous les premiers officiers de la milice : le premier de cette classe est en outre le chef du conseil de l'Empereur, et jouit de toute sa confiance. Dans la seconde et troisième classe on prend les vice-Rois, les Présidens des tribunaux supérieurs de chaque province et les secrétaires de l'Empereur: les Mandarins des autres classes exercent les emplois subalternes de la judicature et des finances, commandent dans les petites villes, et sont spécialement chargés du mantien de l'ordre et de la police.

Mandarins divisés en huit classes.

Tous les emplois conférés aux Mandarins.

Lorsque les charges viennent à vaquer, on en informe l'Empereur qui appelle alors à sa cour un nombre égal de lettrés inscrits sur la liste; on met dans un vase placé à une telle hauteur qu'on puisse à peine y atteindre avec la main, des billets où sont inscrits les noms des gouvernemens vacans, chacun des candidats en tire un, et tous sont élus gouverneurs des villes dont le nom leur est échu par le sort.

L'hommage que le peuple rend aux Mandarins en place, est presque égal à celui qu'on rend à l'Empereur même dont ils représentent la majesté. Lorsque les sujets se présentent à leurs tribunaux, ils leur parlent à genoux: les Mandarins ne se montrent jamais en public que dans un appareil imposant, portés par quatre hommes dans un palanquin magnifiquement décoré, et précédés de leurs officiers rangés sur deux files de chaque coté du chemin qu'ils doivent parcourir: les uns portent devant lui un grand parasol en soie; d'autres frappent sur un bassin de cuivre pour avertir le peuple de se mettre en ordre, et aussitôt la foule s'empresse de donner des démonstrations de son respect, non par des acclamations bruyantes, mais par de profondes révérences faites dans le recueillement et en silence.

Hommages rendus aux Mandarins.

Chaque province de l'empire est gouvernée par un vice-Roi qui est à la tête d'un conseil suprême lequel decide sur toutes les grandes affaires de la province: car les deux tribunaux établis dans chaque ville principale, l'un pour les affaires civiles, et l'autre pour les affaires criminelles, sont subordonnés à ce conseil suprême, comme le sont aux deux tribunaux de la ville principale, tous

Conseil suprême dans chaque province.

ceux des autres villes qui n'en ont qu'un seul, chargé des matières civiles et criminelles.

Cours suprêmes résidentes à Pé-King.

Il n'y a pourtant aucun tribunal de province qui ne soit immédiatement soumis à la jurisdiction des six cours suprêmes résidentes à Pé-King.

La première appelée *Li-Pou* est une espèce d'inquisition civile établie pour veiller sur la conduite de tous les magistrats de l'Empire, et avertir l'Empereur toutes les fois qu'une place vient à vaquer, pour qu'il y nomme sans retard.

Hou-Pou est le nom de la seconde qui veut dire Grand trésorier : elle a la direction de toutes les finances de l'état, et elle est secondée dans ses immenses opérations par quatorze autres cours subalternes répandues dans les diverses provinces de l'empire.

La troisième est celle des Rites nommée *Li-Pou*, de *Li* qui signifie Rite, et *Pou* Tribunal : une de ses principales fonctions est celle de veiller à l'observation des rites et des cérémonies qui sont en usage dans les sacrifices, aux réceptions des ambassadeurs et dans les fêtes publiques; elle a l'inspection sur les diverses religions tolérées dans l'empire, pour que la tranquillité n'en soit pas troublée : elle à encore l'inspection des sciences et des arts.

La quatrième appelée *Ping-Pou* a tout ce qui regarde le département de la guerre.

Les affaires criminelles forment les attributions de la cinquième cour nommée *Hong-Pou*.

On appelle *Tchong-Pou* la sixième qui préside à tous les ouvrages publics, et qui est chargée de tout ce qui concerne les palais impériaux, les temples, les arcs de triomphe, les ponts, les vaisseaux, et la navigation tant intérieure qu'extérieure.

Six tribunaux subordonnés au grand conseil.

Ces six tribunaux de la capitale sont subordonnés eux-mêmes au premier de tous qui est le grand conseil de l'Empereur, composé de tous les ministres de l'état, des premiers présidens et assesseurs des six cours dont nous venons de parler, et de l'Empereur lui même, et c'est dans ce conseil que toutes les grandes affaires sont décidées en dernier ressort. Il n'y a même aucun de ces tribunaux qui ne soit surveillé par un officier à ce destiné par l'Empereur même, et bien que cet officier n'ait pas la droit de vote dans leurs sessions, il a néanmoins celui d'y assister, et il est obligé d'informer l'Empereur des erreurs que peuvent commettre les

mandarins, ainsi que de toutes leurs délibérations les plus secrètes. Ces mêmes censeurs forment un tribunal particulier appelé *Tou-Tche-Jven* qui a l'inspection sur tout l'empire, et le droit de faire à l'Empereur toutes les représentations qu'exige le bien public, même de reprendre sa conduite, mais avec tout le secret, toute la modération et tout le respect dû au père de toute la nation.

Nous ne devons pas omettre de faire mention d'un autre tribunal fameux, et particulier à la Chine, qui porte le nom de *Hou-Lin-Yven*, c'est-à-dire tribunal de l'histoire, composé des lettrés les plus profonds, et des plus grands génies de l'empire, lesquels sont soumis à l'examen le plus rigoureux avant d'y être admis. Ce corps élit les *Ca-Lao* ou mandarins de première classe, et les présidens des cours suprêmes; c'est à lui qu'est confié le soin de veiller à l'éducation de l'héritier du trône, et de rédiger l'histoire générale de l'empire: ce dernier attribut en impose aux empereurs même, qui plus d'une fois ont eu lieu de se convaincre qu'ils pouvaient bien l'opprimer, mais non pas le séduire.

Princes du sang exclus des tribunaux.

Les princes du sang qui seuls ont titre et prérogative de noblesse par leur naissance, (excepté la famille du grand Confucius dont nous parlerons ensuite), n'ont aucun droit de siéger dans les tribunaux, ni aucune influence dans l'administration; et tous leurs priviléges sont de simple représentation: ils ne peuvent cependant être jugés que par un tribunal créé expressément pour eux, et toutes leurs affaires civiles et criminelles ressortissent immédiatement du *Tsong-Gin-Fou*, ou tribunal des princes. Quiconque insulte un prince de la famille impériale décoré de sa ceinture jaune, est irrévocablement puni de mort: ce châtiment n'a pas lieu pourtant si le prince se trouvait sans cette ceinture. Il est à observer aussi que par ces princes du sang, on n'entend pas les descendans des anciens monarques de la Chine, dont la race est entièrement éteinte, (car chaque dynastie nouvelle a toujours fait ensorte d'extirper jusqu'aux restes de la précédente), mais seulement ceux des Empereurs tartares, qui n'en sont pas moins au nombre de quelques milliers, et en faveur desquels il a été créé cinq titres honoraires, dont le plus élevé est celui de *Kung* qui correspond à nos ducs.

Lois chinoises.

Les lois Chinoises tirent leur origine de livres anciens pour lesquels cette nation a la plus haute vénération, et qui sont appelés, pour en marquer la sublimité, *les cinq volumes*: ces livres

sont regardés par les Chinois comme canoniques ou classiques du premier ordre, et comme la source de toutes leurs connaissances et de toute leur morale. Cependant divers empereurs, comme on le voit dans les recueils des édits des différentes dynasties, ont annullé quelques lois anciennes, et leur en ont substitué d'autres qu'ils ont cru devoir être plus utiles à l'état; telle fut, par exemple, l'abrogation de la loi qui assujetissait les pères, les enfans et les parens d'un coupable à la même peine que celui-ci devait subir. Néanmoins les manifestes que publiaient en pareil cas ces excellens Monarques démontrent clairement, que s'ils avaient à cœur la tranquillité et le bonheur de leurs sujets, ils n'en conservaient pas moins un attachement inaltérable pour leurs anciennes lois, et pour les usages de leur gouvernement. C'est sans doute à cette observation religieuse de leurs lois fondamentales, que les Chinois doivent la conservation de leur empire dans toute sa splendeur depuis tant de siècles; et malgré qu'il soit tombé dans les mains des Tartares, la forme du gouvernement n'en a souffert aucune altération remarquable : les conquérans, au contraire de ce qui arrive ordinairement, ont montré un empressement singulier à se conformer aux lois et aux constitutions des vaincus, ensorte qu'ils semblent moins avoir fait subir le joug, que s'être soumis eux mêmes à leurs nouveaux sujets.

Piété filiale base du gouvernement.

La piété filiale est la base du gouvernement, ainsi que de toutes les lois civiles, et si on y ajoute quelques édits des empereurs, et surtout quelques rites qui sont passés en habitudes, on a toute la jurisprudence Chinoise, ou pour mieux dire, un bon livre de morale, qu'on enseigne à la Chine, comme on enseigne ailleurs les mystères, et les règles du culte. Une loi expresse indique la matière que chaque gouverneur doit enseigner, au moins deux fois par mois, aux sujets de son gouvernement, et cette loi s'étend sur la pratique des devoirs de la piété filiale, sur la déférence que le frère cadet doit à son aîné, sur le souvenir respectueux qu'on doit conserver pour les ancêtres de sa famille, sur l'éducation des enfans, sur l'union réciproque, sur la frugalité, la tempérance, la modestie, l'économie, sur les règles de la civilité et de la bienséance, et sur l'exactitude à payer les contributions établies par le prince. D'autres lois furent émanées du trône en divers tems sur différens objets d'administration intérieure, et les plus étendues sont celles qui concernent le mariage.

Lois sur le mariage.

Un Chinois ne peut avoir qu'une femme légitime dont la condition et l'âge doit être à peu-près égal au sien ; mais il lui est permis d'avoir plusieurs concubines qui sont pourtant dans une dépendance absolue de l'épouse ; leurs enfans sont regardés comme progéniture de cette dernière : à elle seule ils peuvent donner le nom de mère, et à sa mort ils doivent porter le deuil pendant trois ans, ce dont ils sont exempts lorsqu'ils perdent leur propre mère.

Un homme veuf peut prendre une autre femme parmi ses concubines, et ce nouveau mariage n'exige que peu de formalités.

Une femme veuve qui a des enfans est maîtresse absolue d'elle même ; mais il n'en est pas ainsi, lorsqu'étant de médiocre condition, elle n'a pas d'enfans mâles ; les parens du premier époux peuvent alors la remarier, même sans l'en prévenir, pour se rembourser en partie des dépenses qu'il a faites de son vivant, à moins que les parens de la veuve ne lui assignent quelques moyens de subsistance, ou qu'ils n'indemnisent ceux du défunt, ou qu'elle ne se fasse *Bonzesse*.

Divorce permis en Chine

Le divorce est permis à la Chine dans les cas d'adultère, d'antipathie, d'incompatibilité d'humeurs, de jalousie, de désobeissance formelle, de stérilité, et de communication de maladie ; mais il n'est pas permis à l'homme de renvoyer ou de vendre sa femme, avant que le divorce n'ait été légalement prononcé. Les lois viennent aussi au secours de la femme lorsqu'elle est abandonnée par le mari, ou que celui-ci en reste séparé pendant trois ans ; dans ce cas les mandarins peuvent l'autoriser à en prendre un autre. Les même lois defendent de contracter mariage dans certaines circonstances, et elles le déclarent nul si la femme y a été engagée contre son inclination. Lorsqu'une fille a été promise à un jeune homme, elle ne peut se marier avec un autre. Le mariage est nul, si au lieu d'une belle fille, qui fut montrée d'abord à la paranymphe, on en substitue une autre d'une figure moins belle ; si la fille d'un homme libre se marie avec son esclave ; si un mandarin de lettres s'alliait avec une famille de la province ou de la ville dont il est gouverneur, dans lequel cas il est en outre condamné à être fortement bâtonné. Les Chinois ne peuvent se marier pendant le tems qu'ils portent le deuil de leur père ou de leur mère ; et le mariage est encore suspendu en cas de quelque fâcheux événement : deux frères ne peuvent épouser les deux sœurs ; un homme

veuf ne peut marier son propre fils avec la fille de la veuve qu'il épouse, ni un parent épouser une de ses parentes, même à un dégré très-éloigné: la politique rend des pareils règlemens indispensables dans un empire aussi extraordinairement peuplé.

Pères responsables de la conduite de leurs enfans.

Il est d'autres lois qui rendent tous les pères de famille responsables de la conduite de leurs enfans et de leurs domestiques, et mettent même à leur charge tous les délits qu'ils auraient dû prévenir. Tout enfant, même adoptif, est héritier des biens de son père, mais non de ses dignités: la mère n'a point la faculté de tester; le testament du père est irréfragable: un fils ne cesse jamais d'être mineur tant que son père est vivant, et ce dernier est garant de toutes les dettes contractées par son fils, à l'exception de celles qui proviennent du jeu. Les pères ont le droit de vendre leurs enfans, pourvu que ce soit à des personnes dont l'état ou la conduite n'ait rien de vil: car les enfans pouvant se vendre d'eux mêmes, si le père n'avait pas la même faculté, il s'en suivrait qu'ils auraient sur eux un droit plus absolu que le sien.

L'esclavage est autorisé en Chine; mais la puissance du maître se borne uniquement à exiger de l'esclave le service personnel qu'il lui doit; et il serait puni de mort, si, outrepassant ce droit, il voulait se servir de la femme de son esclave. Telles sont en général les lois positives de cet empire en matière civile; voyons maintenant, et le plus brièvement qu'il nous sera possible, quelles sont les lois criminelles.

Lois pénales.

Les lois pénales sont combinées de manière que nul délit ne reste impuni. Rien de plus terrible et de plus cruel, selon quelques uns, que les lois criminelles de la Chine, et selon d'autres au contraire il n'en est nulle part de plus parfaites. Nous en ferons connaître quelques unes, pour que chacun puisse s'en former une juste idée.

Tout individu accusé d'un délit est soumis à l'examen de cinq à six tribunaux qui tous révisent le procès. L'information n'est pas seulement dirigée contre l'accusé, mais encore contre les accusateurs et contre les témoins: cette précaution qui n'existe qu'en Chine, est certainement bien digne d'éloges: il est vrai que l'accusé doit rester en prison jusqu'à la fin du procès; mais ces prisons ne sont point des cachots horribles et infects, comme chez tant d'autres peuples; elles sont plus spacieuses, plus aérées et plus commodes.

Les délits les moins graves sont punis de la bastonnade, dont le nombre de coups est déterminé selon la gravité du cas: ce nombre ne peut pourtant pas être au dessous de vingt, et alors cette peine n'est pas infamante, elle n'est au contraire considérée que comme une correction paternelle: l'empereur la fait quelquefois infliger aux mandarins même et à ses courtisans, et leur fait ensuite le même accueil qu'auparavant. Le bâton dont on se sert est de bambou: on étend le coupable le ventre par terre, il reçoit sur les fesses le nombre de coups de bâton porté dans la sentence du juge, et se mettant ensuite à genoux devant ce dernier, il se prosterne jusques à trois fois le visage contre terre, et le remercie de la sollicitude qu'il prend pour son éducation (1). *Peine du bâton.*

(1) Le comte Magalotti, dans sa *Relation de la Chine à la suite d'un entretien avec le P. Grueber*, et contenue dans ses divers opuscules, (Venise 1799, in 8.°), fait un récit curieux de la manière dont on donne ordinairement la bastonnade en Chine, et sans doute nos lecteurs ne nous seront pas mauvais gré de rapporter ici ses propres paroles

» Du tribunal de la ville royale, il est permis, dit il, d'appeler pour des cas très-graves, au magistrat suprême qui est le *Li-Pù*. Aprés ce magistrat, il n'y a plus d'appel qu'au Roi, et il est loisible à chacun d'y recourir, en se soumettant d'abord à l'épreuve d'une cinquantaine de rudes coup de bâton: la manière de les donner est étrange et cruelle. On étend le pauvre réclamant le ventre à terre, et après que ses fesses et son dos ont été mis à nu, deux *bastonneurs* viennent s'asseoir vis à vis l'un de l'autre sur les jambes et sur le cou, armés l'un et l'autre d'une grosse canne de jonc, qu'on a laissée auparavant tremper dans l'eau, pour la rendre plus souple et pour qu'elle fouette mieux: alors il commencent à frapper d'abord doucement, savoir celui qui presse le cou, sur les fesses, et celui de vis à vis sur les reins, et vont ainsi continuant de plus fort en plus fort, jusqu'à ce qu'ils se voyent obligés de s'arrêter, pour laisser prendre haleine à ce misérable, qui sans cela resterait suffoqué. Tel est aussi le genre de châtiment que les mandarins ou nobles du royaume, tant chinois que tartares, employent envers leurs gens de service, et cela sans beaucoup de difficulté.

» Mais revenant à l'individu bâtonné pour avoir audience du Roi, il faut savoir que pour s'appeler, il jette une pierre contre une des jalousies de la chambre du Roi, et aussitôt il est introduit: si le Roi voit qu'il se soumet à la bastonnade avec une certaine résolution, et s'il croit appercevoir dans sa physionomie une sorte de détermination qui nait ordinairement d'une conscience forte de son droit, il use de quelque modération dans l'exécution de cette mesure, et quelque fois il lui ordonne de parler

Peine de la Kangue.

On fait subir en Chine un autre supplice au moyen d'un collier de bois que les Portugais appellent *Kangue*, et les Chinois *Tchia*: ce collier est composé de deux morceaux de bois évasés par le milieu, de manière à ce qu'en les rapprochant l'un de l'autre ils forment une ouverture qui puisse embrasser le cou du coupable : il est d'une largeur telle que celui qui le porte ne peut ni voir ses pieds, ni porter les mains à sa bouche; celles-ci même sont retenues dans deux autres trous pratiqués à cet effet : quelquefois cependant on lui fait la grâce de lui en laisser une de libre, pour qu'il puisse se soulager en partie du fardeau qui pèse sur ses épaules. Ce collier est plus ou moins pesant selon la nature du délit ; ceux d'un moindre poids sont d'environ 40 a 50 livres, il en est qui arrivent jusqu'à 200. Le tems de le porter est également fixé par le juge, il est ordinairement de trois mois pour le voleur, pour le joueur de profession, et pour quiconque a causé du désordre dans une famille ou dans le public : la durée de ce tems est indiquée, ainsi que le genre du délit, sur deux bandes de parchemin qui sont collées par devant et derrière le collier, et portent l'empreinte du cachet du Mandarin. Pendant tout le tems, le condamné passe les nuits en prison, et le matin il est conduit par un sbire avec une chaîne à la porte d'un temple, sur une place publique, ou dans un des lieux les plus fréquentés par la multitude. Lorsqu'il a expié sa peine, il est reconduit par devant le mandarin qui, après l'avoir réprimandé, et exhorté à se corriger, lui fait donner vingt coups de bâton, et ensuite le fait mettre en liberté.

Peines infligées à divers délits.

Les coupables de délits moins graves que l'homicide sont punis du bannissement, qui souvent est à perpétuité, lors qu'ils sont exilés dans quelque lieu de la Tartarie ; ou condannés, soit à ramer sur les barques impériales pour un tems qui rarement excède trois années, soit à être marqués au front ou sur les joues avec un fer rouge, dont l'empreinte indique le délit du coupable. Le vol fait à ses parens est puni plus sévèrement. Celui qui se rend le délateur de son père, de son ayeul, de son oncle et de son frère

au premier coup, en lui faisant grâce des autres. Si on vient alors à decouvrir quelqu'injustice, malheur à tous ceux qui ont pris part au jugement, ils s'estiment fort heureux s'ils en sont quittes pour la perte de leur emploi, car le plus souvent il y va de leur tête. «

9



aîné, est condanné à recevoir cent coups de bâton en cas que l'accusation soit fondée, et si elle est calomnieuse, il est étranglé. Le fils peu soigneux de rendre à son père, à sa mère et à son ayeul les services qu'il leur doit, est puni de cent coups de bâton, étranglé s'il leur dit des injures, décapité s'il lève la main contre eux, ténaillé et coupé par morceaux s'il les a blessés. Un frère qui dit des injures à son aîné, est puni de cent coups de bâton, et il est banni s'il a osé lever la main contre lui.

Le lieu des sépultures de chaque famille est sacré et inaliénable; il est défendu sous peine de mort d'en couper les plantes, et quiconque en enleverait le moindre ornement est puni comme un sacrilége.

Homicide puni de mort.

L'homicide est puni de mort, selon la nature et les circonstances du crime. Celui qui a tué simplement en rixe son adversaire, est étranglé par deux valets du tribunal qui tirent la corde en sens contraire, (car la potence n'est point connue en Chine), et cette peine y est regardée comme moins grâve; mais si le coupable a commis l'homicide par manière d'assassinat, ou avec quelque circonstance aggravante, il est décapité; et ce genre de supplice passe pour être plus déshonorant, en ce que la tête qui est la principale partie du corps vient à en être séparée, et que par consequent l'homme meurt sans pouvoir conserver son corps en entier comme il l'a recu de ses parens.

Crime de rébel ion, comment il est puni.

Le crime de rébellion ou de lèse-majesté est regardé comme le plus grand de tous les crimes, et celui qui s'en rend coupable est coupé en dix mille morceaux, ce qui s'exécute de la manière suivante: le criminel étant attaché à un poteau, le bourreau lui enlève la peau du dessus de la tête, et la lui laisse retomber sur les yeux, comme pour lui empêcher de voir de quelle manière terrible le reste de son corps va être mutilé et pour ainsi dire broyé, puis livré à la cruauté de la populace. Il faut convenir pourtant que cet affreux supplice n'a jamais eu lieu dans toute sa rigueur que sous le gouvernement de quelques princes sanguinaires; car aux termes de la loi, il consiste seulement à ouvrir le ventre au coupable, et à jeter les restes de son corps, après qu'il a été coupé en plusieurs pièces, dans un fleuve, ou dans quelque fosse, qui est destinée à la sépulture des plus grands criminels.

Question.

On employe aussi en Chine deux genres de question pour contraindre l'accusé à faire les aveux qu'on lui demande: celle

qu'on appelle ordinaire se donne aux pieds et aux mains, et on se sert pour cela d'un instrument composé de trois morceaux de bois qui se croisent, dont deux sont mobiles, et celui du milieu reste fixe: on serre si étroitement les pieds du patient dans cette machine que les chevilles en sont applaties: l'autre genre de question s'applique aux mains, au moyen de petits morceaux de bois qu'on place diagonalement entre les doigts du coupable, et après qu'ils ont été serrés fortement, on le laisse pendant quelque tems dans cette position douloureuse. La question extraordinaire est encore plus terrible; elle consiste à faire de légères incisions sur le corps du coupable, et à lui enlever la peau à petits morceaux et par filamens; mais celle-ci ne s'employe que dans les cas de rébellion et de lèse-majesté, pour forcer le coupable déjà convaincu à déclarer ses complices (1). Il ne faut pourtant pas confondre les lois pénales de cette nation avec certains genres de supplices qui ont été autrefois exercés sous des monarques cruels: car non seulement ces souverains ont été détestés pendant leur vie, mais leur mémoire est encore aujourd'hui en exécration (2).

L'innocent succombe difficilement.

On voit néanmoins, d'après ce que nous venons d'exposer, qu'il est presqu'impossible que l'innocent succombe sous le poids d'une

(1) Voici ce que rapporte à ce sujet Maffei dans le VI livre des histoires des Indes orientales vol. 1, pag. 400, edit. des Classiques italiens. » Il arrive bien souvent, qu'à la présence des juges qui mangent et badinent entre eux, on fait subir à l'accusé l'examen le plus rigoureux pour en tirer la vérité au moyen de tortures qui sont de plusieurs sortes, et dont une des plus usitées est celle ci: au lieu de poignées de verges, on se sert d'une canne d'environ deux pieds de longueur, de la largeur de quatre doigts sur un d'épaisseur, évidée et desséchée pour que le coup soit plus sensible: on fait étendre les coupables, et souvent les innocents, le ventre par terre, et avec cet instrument de cruauté, on les frappe si rudement et avec tant de force, sur les membres et sur la plante des pieds, qu'ils en restent mutilés et estropiés, ou terminent quelque fois leur vie dans les tourmens. «

(2) Un recueil d'estampes publiées en Angleterre sous le titre de *Châtimens usités en Chine*, offre quelques exemples de cruauté et de supplices atroces. Sans doute, dit Staunton dans sa préface du Code pénal de la Chine, on ne peut contester que ces sortes de supplices ont été en usage dans des tems très-reculés sous les règnes d'Empereurs sanguinaires, et qu'ils ont encore lieu dans quelques cas extraordinaires, mais pourtant on se tromperait beaucoup, si l'on croyait que ces mêmes châtimens s'infligent dans le cours de la justice ordinaire.

fausse accusation, parcequ'elle serait trop dangereuse pour le dénonciateur; parceque les procès y sont sujets à plusieurs révisions; enfin parceque toute sentence de mort doit être examinée et ratifiée par l'Empereur même, qui a pourtant le droit de faire grâce, pourvu qu'il n'y ait pas d'inconvénient pour le bonheur public. Un accusé n'est réputé coupable que lorsqu'il est convaincu: aussi ne lui fait-on éprouver d'autre privation que celle de la liberté. Il est permis au proche parent d'un coupable en ligne ascendante de subir à sa place le châtiment auquel il est condamné, si cependant ce châtiment est léger. La femme, les fils et les frères d'un Chinois condamné au bannissement, ont la liberté de le suivre, et d'aller s'établir avec lui.

Police intérieure.

Il est en Chine d'autres lois (1) concernant la police intérieure de la ville, et la police générale de tout l'empire. Plusieurs inspecteurs sont chargés dans chaque ville, de veiller au maintien du bon ordre, dont est encore garant chaque père de famille qui exerce une autorité absolue sur ses enfans et sur ses domestiques. Il y a des gardes aux portes des villes qui arrêtent les étrangers, et cette mesure de précaution est une suite de l'ancienne opinion où sont les Chinois chez lesquels elle est passée en maxime, que les étrangers altèrent avec le tems les mœurs et les usages, d'où naissent ensuite dans l'état les partis, les querelles et les révolutions. Il n'est permis qu'aux soldats de porter des armes, encore en tems de guerre, ou lorsqu'ils sont passés en revue, qu'ils montent la garde, ou qu'ils accompagnent un mandarin. Les femmes publiques ne peuvent habiter que hors les murs de la ville, et non dans une maison qui leur soit propre, parce que celui qui les loge, est obligé de veiller sur leur conduite. Le jeu est absolument défendu à la jeunesse; l'étude fait son unique occupation, parce que le mérite seul lui donne des droits à la considération et aux

(1) Quiconque désirerait avoir des notions plus étendues et plus précises sur les lois fondamentales du Code pénal de la Chine, peut consulter l'intéressant ouvrage traduit récemment du chinois par Staunton, et intitulé *Ta-Tsing-Leu-Lée*, accompagné d'un recueil choisi de plusieurs statuts originaux et publiés à Pé-King, d'aprés les diverses éditions qui en ont été faites sous l'approbation et l'autorité de tous les Empereurs *Ta-Tsing* composans la dynastie actuelle. Cet ouvrage a été traduit en français par Mr. Renouard de Sainte-Croix, avec quelques notes, et l'imprimerie Silvestri de cette ville vient de le donner au public en langue italienne.

récompenses. Chaque ville, et quelques fois même un simple bourg a son *Tang-Pou* ou mont de pieté, où l'on prête, sur gage, de l'argent au trente pour cent qui est l'interêt ordinaire; ce qui prouve que le numéraire n'est pas commun en Chine

Police générale.

La police générale s'occupe sans cesse de la sûreté des voyageurs, de la commodité du transport des marchandises, et veille particulièrement à l'entretien des routes et des nombreux canaux dont la Chine est traversée en tous sens. A chaque demi lieue environ, on trouve sur les grandes routes de petites tours quarrées où reste en permanence un corps de garde qui veille à la sûreté publique, ce qui empêche aux voleurs de pouvoir s'y maintenir pendant long tems. Il y a aussi des relais de poste, mais les courriers de l'empire ont seuls le droit de s'en servir: cependant les voyageurs ont la facilité de faire transporter leurs marchandises, par le moyen d'un bureau de transports, sous la direction de la police générale de l'empire, lequel expédie aux correspondans tout ce qui lui à été confié, avec l'exactitude la plus scrupuleuse. La même police a aussi la direction et l'administration des douanes qui sont peut-être les plus modérées du monde entier, et elle ne concernent que les marchands, qui du reste n'ont pas à se plaindre d'être vexés par une infinité de perquisitions.

Impositions payées en denrées.

La plus grande partie des impositions se paye en denrées, et ce système aussi commode qu'il est simple, en ce qu'il ne met pas les sujets dans la nécessité pénible d'échanger les produits de leurs fonds ou de leur industrie contre une somme arbitraire d'argent, n'est d'ailleurs nullement à charge pour le souverain, parce qu'il fournit en nature aux employés salariés de chaque province de quoi se nourrir et s'habiller, et fait vendre ensuite ce qui reste, au profit du trésor impérial. Les impositions en deniers se tirent

Impositions en argent.

particulièrement des douanes, de la vente du sel et d'autres droits imposés sur le commerce. L'artisan ne paye aucune taxe: l'agriculteur au contraire est sujet à une contribution permanente et personnelle, qui est réglée sur la quotité et la fertilité de ses terres, d'après le cadastre général qui existe depuis long tems en Chine. Le revenu de l'Empereur monte à plus d'un milliard de livres de notre monnoie, qu'il pourrait encore augmenter; mais il fait consister sa principale gloire à ne point user de ce droit: il arrive même souvent que l'administration fait des économies, qui tournent au profit du trésor de l'empire, et de cette manière on prévient

le besoin de nouvelles impositions qui deviendraient nécessaires en cas de guerre ou de quelque calamité imprévue (1).

On ne connaissait autre fois à la Chine d'autre monnoie que des coquillages d'une certaine espèce : il y en a aujourd'hui de deux sortes, l'une d'argent, et l'autre de cuivre : leur valeur se règle généralement sur le poids et sur la bonté intrinsèque de chacun de ces métaux, et le gouvernement met toute son attention à conserver l'équilibre entre la valeur proportionnelle de l'une et de l'autre, c'est-à-dire à établir leur équivalent réciproque, de manière à ce que le possesseur de l'argent ne craigne pas de le changer contre du cuivre, et *vice versâ*. Ce résultat aura toujours lieu, toutes les fois que les quantités de ces deux métaux seront égales dans la circulation, et le gouvernement l'obtient aussitôt, en ne payant qu'en argent ou en cuivre, selon le plus ou le moins de rareté de l'un ou de l'autre. Il n'estime pas qu'une plus grande quantité de matières d'or et d'argent accroisse les richesses de l'état ; c'est pourquoi il tient fermées les mines qui les produisent, et ne met en exploitation que celles de cuivre, de plomb et d'étain, parcequ'il les juge plus utiles et plus nécessaires. *Monnoie.*

Le commerce est soumis de même à l'inspection du tribunal des finances : cependant les Chinois ont sur cet article une opinion bien différente de celle des Européens, c'est de ne reconnaître d'autre avantage au commerce que celui de les débarasser du superflu pour leur procurer le nécessaire, et c'est pour cela qu'ils font un grand cas de celui qu'ils entretiennent avec la Tartarie et la Russie, d'où ils tirent en échange des fourrures pour les provinces septentrionales de leur empire. *Commerce soumis au tribunal des finances.*

L'intérêt de l'argent, qui est un article étroitement lié avec le commerce, est, comme nous venons de le dire, du trente pour cent par an, payable par dixième chaque mois ; mais, d'après une autre loi, il ne peut jamais former capital, quand même il ne serait point acquitté pendant plusieurs années. Quelques uns, voulant pénétrer le motif de la loi qui autorise un interêt aussi exorbitant, ont cru l'avoir trouvé, en alléguant que le taux excessif de *Interêt de l'argent.*

(1) Les revenus de la Chine proprement dite selon la Géographie chinoise intitulée *Dai-Sin-Y-Tund*, consistent, savoir : en grains, 25,165,390 *Dân*, mesure chinoise qui équivaut à 12,070 pouces cubes ; en argent, 28,360,800 *Lâna*, poids chinois, équivalent à 799, ou selon d'autres à 772, ou même à 781 as d'hollande. V. Malte-Brun. Préc. de la Géograph. 3 vol.

l'argent empêche que celui qui en a beaucoup n'achète une trop grande quantité de terres, parce que leur produit serait bien au dessous de celui que lui rend son capital, et que c'est par cette raison qu'on ne voit point à la Chine une partie de la nation posseder tout, et l'autre rien.

Administration intérieure.

Ce vaste empire a bien encore quelques relations avec les états les plus limitrophes, mais elles sont très-peu considérables; on n'y connaît d'autre genre d'administration que celle de l'intérieur.

Population, cadastre etc.

On y fait encore chaque année, selon les anciens usages, le dénombrement de tous les individus par famille, par district, et par province, et cette opération a pour objet de vérifier l'état des personnes pour tout ce qui peut intéresser le gouvernement ou les particuliers. Le ministre tient en outre le cadre de toutes les terres, où sont indiqués leur degré de fertilité ainsi que le genre de leurs productions, et ces renseignements servent à lui faire connaître quelle sorte de secours il est necessaire de donner, et à quel nombre d'individus doivent en fournir les magasins et les greniers publics entretenus dans l'empire à cet effet (1).

(1) Nous donnerons ici le tableau de la population et de l'étendue de la Chine proprement dite, dressé d'après les registres de l'empire pour l'année 1792, et remis au lord Macartney par le mandarin *Tciau-Ta-Tsin*.

PROVINCES.	POPULATION.	MILLES CARR.	ACRES.
Pé-Tche-Li	38,000,000	38,949	37,727,360
Kiang Nan 2 Provinces	32,000,000	92,961	59,495,040
Kiang-Si	19,000,000	72,176	46,192,640
Tche-Kiang	21,000,000	39,150	25,056,000
Fo-Kien	15,000,000	53,480	34,227,200
Hou-Py } (a)	14,000,000 }	144,770	92,652,800
Hou-Nan }	13,000,000 }		
Ho-Nan	25,000,000	65,104	41,666,560
Tchiang-Tung	24,000,000	65,104	41,666,560
Tchian-Si	27,000,000	55,268	35,371,520
Tchien-Si } une seule	{ 18,000,000 }	154,008	98,565,120
Kan-Sou } province	{ 12,000,000 }		
Se-Tchiuen	27,000,000	166,800	106,752,000
Cuang-Tung (Canton) .	21,000,000	79,456	50,851,840
Cuang-Si	10,000,000	78,250	50,080,000
Yu-Nan	8,000,000	107,969	69,100,160
Coei-Tcheou	9,000,000	64,554	41,314,560
	333,000,000	1,297,999	830,719,360

(a) *Les provinces de* Hou-Pi *et d'*Hou-Nan *portent ensemble le nom de* Hou-Quang.

Plusieurs écrivains et particulièrement De Guignes, contestent à la

La magnificence de cette nation ne s'étend qu'à des objets de la plus grande utilité, comme à la construction de ponts remarquables par leur nombre et leur beauté, et à l'excavation d'une multitude de canaux si nécessaires dans les pays qui sont bien cultivés.

L'agriculture est la principale et presque l'unique ressource des Chinois, qui la regardent comme la première de toutes les professions, puisque c'est d'elle que la société retire les plus grands avantages; elle jouit par conséquent des plus grands priviléges dans cet état, et elle est beaucoup plus estimée que celles du marchand et de l'artiste. Les Empereurs ne se sont pas seulement bornés à publier quelques sages réglemens sur l'agriculture, mais ils l'ont encore encouragée par leur exemple, en labourant un champ de leurs propres mains au jour d'une cérémonie sacrée qui se célèbre au printems de chaque année, et dont nous parlerons ensuite.

Ecoles gratuites.

Il y a dans toutes les provinces de la Chine un très-grand nombre d'écoles publiques où sont admis indistinctement tous les enfans des pauvres comme ceux des riches. Souvent même il arrive que de la classe obscure sortent de grands talens, et il n'est rien de plus ordinaire à la Chine que de voir le fils d'un simple laboureur devenir gouverneur de toute une province.

Infanticide.

Quoique le P. du Halde rapporte que les Chinois hors d'état d'entretenir une nombreuse famille, engagent par fois les sages-femmes à étouffer dans un bassin plein d'eau les filles à leur naissance, on ne trouve pourtant aucune loi dans cet empire qui autorise l'infanticide ni l'exposition des enfans, comme on le repro-

Chine cette immense population : cependant Barrow soutient que la population la plus nombreuse qu'on donne à cette empire est non seulement possible, mais qu'elle est même probable. Il rapporte, à l'appui de son opinion, que lorsque le mandarin *Tchiau-Ta-Tsin* remit à l'ambassadeur anglais, à la suite duquel il était, un extrait des registres impériaux sur la population, ils la trouvèrent si prodigieuse, qu'ils la crurent d'abord extrêmement exagérée; mais qu'ayant toujours remarqué dans ce mandarin un homme simple, sans affectation, et rempli de politesse, qui dans aucune circonstance n'avait cherché à leur en imposer ni à les tromper, ils n'ont pu s'empêcher de regarder cet extrait comme ayant été fidèlement copié sur des documens authentiques. Malte-Brun dans son précis de la géographie etc. vol. 3, dit que les gens sans partialité évaluent la population de la Chine proprement dite à environ 150 millions.

che à cette nation. Le gouvernement parait au contraire bien éloigné de tolérer de pareils actes d'inhumanité, puisque par une disposition aussi politique que bienfaisante, on recueille chaque matin les enfans exposés, qui sont ensuite nourris et élevés d'une manière convenable.

Esclavage permis.

L'esclavage est permis en Chine, mais la rigueur de cet état y est modérée, et un esclave peut se racheter lorsqu'il a mis cette condition dans son contract : cette restriction n'a point lieu chez les Tartares chinois, et l'esclavage y est à vie.

Eunuques.

On trouve aussi des eunuques parmi les Chinois, mais aucune loi n'y autorise ce genre de mutilation, qui est au contraire regardé comme infamant. Autrefois cependant, dit Magalhaens dans ses mémoires sur la Chine, tout était dans les mains des eunuques; on en comptait environ dix mille, qui tous étaient odieux par leur orgueil et leur avarice; mais aussitôt après leur invasion, les Tartares en chassèrent neuf mille, et conservèrent le reste pour le service le plus intérieur du palais. Malgré cela ils étaient encore parvenus par leurs adulations et leur adresse à gagner les bonnes grâces du jeune *Tchiun-Tchi*, et à recouvrer presque toute leur ancienne autorité; mais après la mort de ce prince, les quatre régents Tartares se délivrèrent entièrement de cette race dangereuse, et les eunuques réduits à trois cents furent employés depuis aux fonctions les plus serviles dans le palais.

Calendrier et gazette.

Le calandrier et la gazette sont aussi des objets d'administration : le premier est composé chaque année par le tribunal des mathématiques, et publié aux frais de l'Empereur; la gazette s'imprime chaque jour à *Pé-King*, d'où elle est expédiée dans toutes les provinces; elle contient tout ce qui a rapport à l'administration; cependant on ne peut y rapporter rien qui ne vienne de l'Empereur même, ou qui n'ait été approuvé par lui, et quiconque oserait insérer un article faux dans cette feuille ministérielle, serait puni de mort. Les Missionnaires, dit Barrow, à ce sujet, se sont mal expliqués, lorsqu'ils ont dit qu'une mort prompte serait le châtiment d'un mensogne consigné dans la gazette impériale de *Pé-King*, puisqu'au contraire on lui reproche d'avoir publié des relations de combats et de victoires qui n'ont jamais eu lieu, ainsi que l'attestent les proclamations de *Kan-Hi* et de *Kien-Lung*, dans lesquelles les généraux sont blâmés d'avoir fait de faux rapports. Ces missionnaires voulaient dire seulement que l'édi-

teur de cette gazette aurait été puni, s'il eût voulu insérer quelque article qui ne lui eût pas été communiqué officiellement par le gouvernement.

Code économique.

La Chine a en outre un Code *économique*, où sont déterminés d'une manière précise la forme et le prix des vêtemens, selon les conditions, les âges et les saisons : l'Empereur même n'est point exempt de cette règle. Ses habillemens de cérémonie sont plus ou moins magnifiques selon les solennités religieuses, politiques ou domestiques dans lesquelles il s'en sert. Le vêtement permis à telle ou telle autre classe est indiqué par les lois concernant les dépenses somptuaires, en sorte qu'au premier aspect on reconnait à quelle classe appartient celui qui le porte, et il est fait d'ailleurs avec une économie qui met un frein au luxe des riches, et n'est d'aucune gêne pour les pauvres.

Habillement des anciens Empereurs chinois.

Nous croyons qu'il importe ici de traiter un peu plus au long de l'habillement, ainsi que des usages anciens et modernes relatifs à la puissance réelle et au gouvernement de la Chine, et ce avec d'autant plus de raison, que personne jusqu'ici n'a fait de recherches bien approfondies sur cette matière, et que par conséquent on n'en a jamais parlé avec la vérité et l'exactitude nécessaire, pour avoir des notions précises sur les diverses époques des usages de ce peuple.

Etoffes de l'Impératrice. Si-Ling-Tchi.

On lit donc dans les grandes annales de la Chine, que l'Impératrice *Si-Ling-Tchi* femme de l'Empereur *Hoang-Ti*, ayant trouvé la manière d'élever les vers à soie, mit tant de sagacité à rechercher l'utilité qu'on en pouvait tirer, qu'elle parvint à faire fabriquer des étoffes de soie d'une grande beauté, sur une desquelles elle broda elle même des dessins de fleurs et d'oiseaux. On n'avait porté jusqu'alors que des vètemens faits de peaux, et l'on ne connaissait pas encore les toiles ni les draps dont l'usage a été introduit dans la suite; mais après que l'Impératrice eut appris à travailler la soie, on découvrit bientôt l'art de fabriquer la toile, et alors *Hoang-Ti* donna à ses peuples une forme d'habillement qu'il rendit commune à toutes les classes pour l'usage ordinaire; mais il voulut qu'elle fût différente pour les jours de cérémonie, et surtout pour ceux des sacrifices, afin que l'on connût le rang de chacun des officiers qui seuls avaient le droit de porter ce vêtement de distinction. Sa forme était ample; les manches en étaient larges, et il tombait jusqu'à terre : sa partie supérieure

devait être de couleur céleste, et celle d'en bas d'un jaune couleur de terre, afin d'imiter jusques dans l'habillement les couleurs du ciel et de la terre, et d'exciter les hommes, par la présence continuelle de ces images, à la pratique de la vertu. Ces vêtemens devaient être ornés de plumes de faisan, de différentes sortes de fleurs, et d'épis de bled, et peints ou brodés en couleurs analogues à celles des arbres, du feu, du soleil, et de la lune, selon les cinq couleurs principales, et selon le rang et l'emploi de ceux qui les portaient.

Images sur les anciens habillemens pour les cérémonies.

On lit en effet dans d'histoire de la vie de l'Empereur *Tchiun* rapportée ensuite dans les mêmes annales, que cet Empereur discourant un jour avec *Kao-Jao*, et avec *You*, et rappelant dans sa mémoire l'ancien habillement de cérémonie, leur dit, on voit peints dans celui de dessus, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, le dragon, et le faisan; et dans celui de dessous, on y voit brodés en cinq couleurs différentes, le vase dont on se sert dans la salle des cérémonies qui se célèbrent en l'honneur des ancêtres, l'herbe aquatique, le feu, le riz blanc, la hache, et la lettre *Fo*: toutes ces images sont les emblêmes de ce que nous devons être etc., et il continue ensuite à expliquer combien sont instructives ces images dépeintes ou brodées, non seulement sur les vêtemens du prince, mais encore sur ceux de ses ministres (1).

(1) Les critiques s'accordent à dire que *Yao*, *Tchiun*, et *You* étaient vêtus en été de simple toile, et de peaux d'agneaux en hiver, que leur bonnet, ou plutôt le bandeau dont ils ceignaient leur tête, était également de toile en été, et de peau en hiver. La découverte de la soie faite par la femme de *Hoang-Ti* s'était donc perdue. Le célèbre et savant auteur du *Tchiue-Uen* a prouvé que tous les caractères dans lesquels il entre quelque signe en soie, ne remontent pas au de là de la dynastie des *Tchieou*, et que tous ceux qui appartiennent aux vêtemens des anciens ne sont composés que d'images faites en poil, ou avec du chanvre. Les savans se sont étudiés à découvrir si on fabriquait des étoffes de laine et de coton dans la haute antiquité; mais après avoir lu et médité long tems divers passages de l'histoire, ils ont été réduits à ne pouvoir rien affirmer à cet égard. Il est pourtant une chose digne de remarque, c'est que dans une supplique présentée à l'infâme *Tchieou*, le censeur fait le contraste des habillemens de laine et de toile dont tous les Chinois s'étaient vêtus jusqu'alors, c'est à dire jusqu'à la fin de la seconde dynastie, avec les habillemens de soie, et de diverses couleurs que cet Empereur avait introduits. Cependant il est dit dans une autre supplique, que *You* ayant


1.
2.
3.
4
5.
6.
7
8
9
10
11.
12.
13
14
15
16
17
18
19.
20.
A. Rancati

Dans la première partie du chapitre V du *Tchiou-King*, il est parlé de ces anciens habillemens, et des divers signes qui y étaient représentés, dont les Chinois ont fait dans la suite des dessins et des gravures, comme on le verra à la planche n.° 10. Il est bon cependant d'avertir qu'on doit avoir plus d'égard aux descriptions qui nous en ont été transmises, qu'aux figures qui ont été copiées d'après ces dessins. Le n.° 1 représente l'habillement de dessus; le n.° 2 celui de dessous; le n.° 3 l'ornement de dix fils de perles, et de sept pièrres précieuses qui pend à la ceinture; le n.° 4 le coutelas attaché au côté: les autres ornemens brodés sur les vêtemens, sont dessinés sous les numéros suivans; n.° 5 le soleil; 6 la lune; 7 les étoiles; 8 les dragons; 9 les montagnes; 10 les faisans; 11 le feu; 12 les vases usités dans la salle des ancêtres appelés *Tsong-Y* sur lesquels étaient gravées, d'un côté la figure d'un tigre, et de l'autre celle d'un singe ayant une queue longue et bifourchue; 13 sur le vêtement de dessous, l'herbe aquatique; 14 le riz blanc; 15 la hache, et la lettre *Fo*.

Fung-Hoang, *armoirie des monarques chinois.*

On prétend que dans la plus haute antiquité, l'oiseau fabuleux applé *Tong-Hoang* était le symbole, ou l'armoirie des souverains de la Chine, parceque cet oiseau dont l'apparition était regardée comme un heureux présage, avait été vu sur une montagne; mais ensuite on a pris le dragon à cinq griffes pour signe symbolique des Empereurs, et le *Fung-Hoang* est devenu depuis celui des Impératrices qui le portent sur leur coiffure. Les Chinois

pris un vêtement de coton dont la doublure était d'une autre couleur, un sage lui fit des représentations sur les conséquences que pouvait avoir cette nouveauté. Mais il ne résulte autre chose de toute ces remarques, sinon que l'on connaissait dejà dans ces tems éloignés l'art de teindre les étoffes; et si l'on doit ajouter foi aux commentateurs chinois, le chapitre *Tchiun-Tien*, et *Y-Tsi* du *Tchiou-King* où il est parlé de l'habillement des mandarins, veut qu'on fasse usage de cinq couleurs, le blanc, le violet, le rouge, le jaune et le noir pour distinguer les grades et les divers signes symboliques en broderie, ou en dessin, et pour indiquer les emplois. Les critiques observent néanmoins qu'il n'est point question de couleurs dans le texte, et que le mot *Siang* qui veut dire image, et par lequel ils entendent broderie ou dessin, étant employé en d'autres endroits pour indiquer l'écriture et les caractères, il s'ensuit qu'on doit lui laisser cette signification, qui est la plus ancienne, et la plus facile à concilier avec la simplicité des mœurs des premiers tems, ainsi qu'avec l'histoire des âges suivans.

se sont formés une idée merveilleuse de cet oiseau unique dans son espèce: selon eux, son plumage renferme les cinq couleurs dont toutes les autres dérivent; son chant exprime les cinqs tons et les modulations les plus brillantes de la musique; il a la tête du coq, le cou du serpent, le dos de la tortue, une gradation de couleurs particulière au dragon, la queue du poisson, il ressemble à l'oie par devant, et au *Ki-Lin* par derrière. Lorsqu'il vole, tous les autres oiseaux l'accompagnent en cortège. Il apparut sous le regne de *Hoang-Ty*, et on croit qu'il revient toutes les fois qu'il y a sur la terre des souverains d'un mérite extraordinaire. Voy. le n.° 20 de la 10.e planche.

Bonnets de cérémonie etc. usités anciennement.

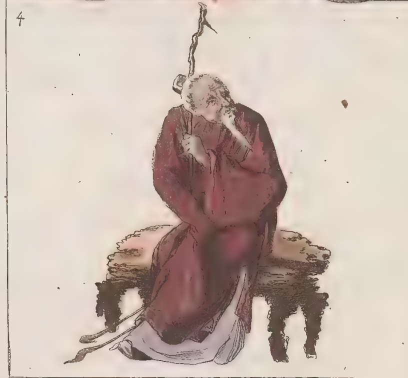
Les anciens Rois de la Chine et les grands du royaume avaient des bonnets de cérémonie, dont on attribue l'invention à *Hoang-Ti*: Ces bonnets s'appellaient *Mien*: ils avaient la forme d'un carré long; le dessous était lisse et plat, et la forme de la tête ne passait point au dessus. Ils étaient attachés par devant et par dérrière avec douze cordons de soie, et on donnait à cet ornement le nom de *Li ou*: dans chaque cordon étaient enfilées douze pierres précieuses appellés *Yo*, et par conséquent, comme on peut en juger par cette description, le Roi devait avoir les yeux continuellement obstrués par cet ornement: on prétend qu'il servait à lui dérober la vue des choses déshonnêtes ou peu décentes, et c'est pour cela qu'il était symbolique. Par la même raison, il y avait aux deux côtés du bonnet deux houpes de coton teintes en jaune, destinées à boucher les oreilles, pour qu'il ne pût écouter ni l'adulation, ni la calomnie, ni rien de ce qui peut être contraire à la vérité. Ce bonnet était placé de manière qu'il penchait un peu en avant, pour indiquer l'honnêteté et l'affabilité avec laquelle le Roi devait recevoir ceux qui venaient à son audience. Il est à remarquer que ce bonnet ne se portait que dans les cérémonies, et on le voit représenté à la gravure n.° 1 de la 12.e planche.

Les grands du Royaume, qui étaient souverains dans leurs provinces, avaient de semblables bonnets pour les cérémonies; mais ils différaient de celui du Roi par le nombre des cordons qui était en rapport avec leur dignité. Ceux qui avaient le titre de *Kong*, de *Heou*, de *Pe* etc. n'avaient que neuf cordons, les ministres du premier ordre sept, et les autres officiers trois; mais il y avait toujours douze pierres précieuses à chaque cordon. Ces bonnets ne sont plus en usage; les Empereurs des *Han* se les étaient réservés pour eux seuls.













Zancon,

Il y avait encore d'autres bonnets dont on se servait comunément: ceux ci couvraient ordinairement le front jusqu'aux sourcils. On portait dessous des bandelettes appelées *Tse* ou *Ma*, ou *Kuen*, autour des quelles étaient roulés les cheveux, pour n'en pas être embarrassé. Les soldats portaient une bande de soie rouge appelée *Pa* qui leur sevait d'ornement.

Le n.° 2 représente un bonnet appelé *Tsou-Pou-Kuon* que les Chinois croyent avoir été en usage dans l'antiquité la plus reculée; il était fait de toile. Le n.° 3 est un autre bonnet appelé *Tsio-Pien: Tsio* est le nom d'un petit oiseau, et *Pien* un bonnet: on le nommait ainsi, parce que sa couleur tirait sur le noir comme celle de la tête de cet oiseau: il était sans aucun ornement. Le n.° 4 représente un bonnet appelé *Ki-Pien*: les Chinois ne sont pas d'accord sur sa forme: il semble qu'il était fait d'une peau d'animal, et orné de pierres précieuses: le dessus était teint de diverses couleurs; d'autres l'appellent *Pi-Pien* ou bonnet de peau, et il n'y avait que les personnes en place qui le portaient. Le n.° 5 est un autre bonnet nommé *Ma-Pien* qui était fait de chanvre, et dont il est parlé dans le *Tchiou-King*.

Dans la planche précédente sous les numeros 17, 18 et 19 on voit trois autres bonnets de diverses formes; mais pour donner une idée encore plus parfaite de la manière dont s'habillaient anciennement les Empereurs, et leurs principaux ministres, nous croyons à propos d'en présenter d'abord le tableau d'apres quelques dessins antiques qui en sont restés en Chine.

Portraits d'hommes célèbres de la Chine.

Dans le troisième et cinquième volume des mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois écrits par les Missionnaires de Pé-King, on voit quelques portraits des hommes célèbres de cet empire, extraits d'un manuscrit apporté de cette capitale, et qui se trouve à Paris: les originaux de ces portraits qui sont au nombre de cent et plus sont conservés, dit l'auteur chinois de ce manuscrit, *dans le temple où l'on apprécie sans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu.* Ceux qui s'y trouvent coloriés à la manière des Chinois, ont été représentés en gravures dans l'édition publiée à Paris en 1778, et nous en exposerons ici les principaux, pour que l'on ait à cet égard une connaissance plus particulière de l'habillement de ce peuple. Le n.° 1 de la 11.e planche est le portrait de *Fou-Hi* fondateur de la monarchie: le n.° 2 représente le grand philosophe *Kung-Tsée* appelé

Confucius par les Européens: le 3.e *Tsin-Tchi-Hoang-Ty* est le fameux Empereur qui fit brûler les anciens livres; et le 4.e est le célèbre mandarin de lettres *Fou-Tchen* qui ne craignit pas de s'exposer aux peines les plus rigoureuses, pour préserver des flammes un exemplaire du *Tchiou-King*, ainsi que quelques autres livres dont il faisait plus de cas que de sa propre vie. *Tang-Tay-Tsong* que l'on voit sous le n.° 5 est le fondateur de la dynastie des *Tang*, qui vivait vers l'an 626 de J. C.; cet Empereur réunissait en soi toutes les vertus civiles et militaires, et toutes les plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Le n.° 6 représente *Tsé-Tien-Hoang-Heou*, impératrice fameuse par son grand esprit, et par la perversité de son cœur.

Tablette appelée Kuei.

Un usage bien singulier du tems de la première dynastie, était de porter à la main une espèce de tablette longue appelée *Kuei*, laquelle était ronde par le haut et carrée par le bas. Le Roi et tous les grands en portaient une dans toutes les cérémonies publiques et dans les audiences. Ces tablettes s'appelaient encore *Ming-Kuei*, et il y en avait de plusieurs espèces: le Roi en avait de trois formes différentes; la première appelée *Ta-Kuei* ou le grand *Kuei* avait trois pieds de longueur, et son extrémité supérieure se terminait par une plante appelée *Kuei*: la seconde était carrée (Pl. 12, n.° 6) et s'appelait *Mao-Kuei* ou le *Kuei qui couvre*; le Roi s'en servait pour donner audience aux princes tributaires; et la troisième était le *Schin-Kuei* ou le *Kuei* de défense, et sur celle-ci étaient figurées les quatre principales montagnes de l'empire, comme signe symbolique de la souveraineté.

Les Grands qui étaient revêtus de la dignité de *Kung* avaient un *Kuei* nommé *Huon-Kuei* (*ibid.* n.° 7) ou le *Kuei* de la valeur, pour dénoter le courage qu'ils devaient apporter à la défense de l'état: il était un peu recourbé en haut, au lieu que celui du Roi était tout droit.

Le *Siu-Kuei* (n.° 8), ou le *Kuei* de la fidélité était porté par des grands appelés *Heou*, et on y voyait représenté un homme avec la tête droite. Le *Kung-Kuei* (n.° 9) était porté par ceux qui étaient revêtus de la dignité *Pe*: il présentait l'image d'un homme un peu courbé pour démontrer la soumission. Ceux qui avaient la dignité de *Tse* portaient un *Kuei* rond (n.° 10) couvert de plantes semblables au riz, pour leur rappeler qu'ils devaient procurer cette nourriture au peuple, et ce *Kuei* s'appelait *Kou-Pie*,

12



Enfin ceux qui avaient la dignité de *Nan* portaient aussi un *Kuei* rond, chargé d'une herbe appelée *Pou*; et ce *Kuei* (n.° 11) qui se nommait *Pou-Pie*, était le symbole de l'abondance. Au sortir de l'audience le *Kuei* se plaçait entre la ceinture et la robe. Celui du Roi était distingué de celui des grands par sa longueur.

Si les Empereurs de la Chine portaient des sceptres.

On demandera peut-être si les Empereurs de la Chine portaient un sceptre. Cette question est fort embarrassante même pour les antiquaires Chinois; car la tradition n'en a point conservé une idée précise. Il paraît pourtant certain au P. Amiot dans le XV.e tome de ses mémoires sur les Chinois, que l'usage du sceptre date dans cet empire de la plus haute antiquité, et voici ce qu'il rapporte à cet égard. L'Empereur portait plusieurs baguettes ou petits bâtons d'une forme tout-à-fait semblable à celle du sceptre, au bout du quel était figuré l'oiseau mystérieux *Fong-Hoang*, une tortue etc. Le manche était carré, et terminé par un bouton de pierre d'*You*: il y en avait même d'*You* en entier. Les princes de tout rang recevaient un sceptre au moment où leur était conférée l'investiture de leur dignité, et dans la suite on en donna même aux premiers magistrats. Mais cet écrivain a pris le mot Chinois *Kuei* pour le sceptre. On lit, ajoute-t-il, dans le *Li-Ki*, que l'Empereur seul peut tenir son *Kuei* (sceptre) levé: il est carré en signe de l'autorié suprême du monarque, et lui seul peut le tenir droit. On voit dans le *King* et dans les anciens livres, que les Empereurs et les princes de la troisième dynastie portaient leur *Kuei* dans toutes les grandes cérémonies, et qu'ils suivirent cet usage jusqu'à ce que le fameux *Tsing-Tchi-Hoang* par qui fut renversé l'ancien gouvernement, y substitua un nouveau sceptre appelé *Jou-Y*, si toutefois on peut lui donner ce nom, eu égard à la figure qu'on attribue ordinairement à cette marque de la royauté, et à l'idée que nous en avons. Mais nous en parlerons dans un autre lieu.

Sale d'audience.

Les anciens Rois de la Chine donnaient audience à leurs ministres sous une espèce de vestibule: les ministres restaient au dehors dans la cour exposés à toutes les intempéries de l'air: on prolongea ensuite le toît jusqu'au milieu de la cour, pour qu'ils fussent à couvert, et ce lieu s'appellait *Ting*, qui voulait dire par conséquent la salle d'audience. Dans cette salle, et derrière le Roi, il y avait une espèce de paravent de huit pieds de hauteur, et couvert d'une étoffe de soie rouge sur laquelle étaient représentées des haches, symbole du pouvoir des princes. Ce paravent s'appellait *Y*: (voy.

le n.° 12 de la 12.e pl.). La salle d'audience était disposée de manière à ce que le Roi regardât toujours vers le midi.

Chars des anciens Rois.

Ces anciens Rois avaient en outre des chars appelés *Ta-Lou* sur lesquels ils montaient, et dont la forme attestait la simplicité de ces âges reculés : il y en avait de cinq sortes différentes, plus ornés les uns que les autres. Ces chars qui ressemblaient à une charrette de transport, étaient trainés par plusieurs chevaux attelés de front : ils étaient conduits, par un officier du second rang armé d'un fouet qui portait le titre de *Kin-Ou* : cela n'empêchait pas que dans ce char il n' y eût un cocher appelé *Tsan-Tching* qui tenait les rênes : il était placé au milieu, et le Roi était à sa gauche, qui était le côté d'honneur : à la droite se trouvait ordinairement le premier des officiers de sa maison. Dans ces tems, la place de cocher était honorable, et elle se donnait à une personne de marque. Lorsque Confucius allait dans son char visiter les grands, le cocher était toujours un de ses disciples. Il y avait dans les cérémonies beaucoup de ces chars de cortége que l'on appelait *Soui-Tchie*. Quelques-uns étaient à deux roues, d'autres à quatre, et on y entrait par devant : cette partie du char était couverte d'une peau appelée *Mie* : elle était de tigre ou de quelqu'autre animal. Ceux qui étaient dans le char appuyaient leurs mains sur cette peau qui était soutenue par un morceau de bois placé en travers. Les anciens souverains de la Chine se servaient encore d'un char nommé *Tching* qui était tiré par seize chevaux, pour montrer encore avec plus d'éclat la supériorité de leur rang. On tenait en outre au dessus de la tête de l'Empereur assis dans son char, un parasol très-grand, qui est encore en usage aujourd'hui, et que l'on appelle *Leang-San*. La planche n.° 13 représente l'Empereur sur son char dans les jours de cérémonie, tel qu'il se trouve dessiné par les Chinois dans leurs livres; nous observons de nouveau que ces dessins ne correspondent pas parfaitement avec la description que nous en avons faite.

Etendards.

Les étendards ont toujours été en usage à la Chine, et les anciens en avaient de diverses formes selon leurs différentes dignités. Le *Tchiang* n.° 13 de la 12.e planche était l'étendard royal. On voit représentées sur la bande verticale les figures du soleil, de la lune, et les *Ho-Tou* ou *Lo-Tchin*, c'est à dire l'écriture sortie du fleuve *Lo*, qui est une ancienne figure sur l'origine de laquelle on débite beaucoup de fables; le reste de cet étendard

13.



qui était partagé en douze bandes horizontales, était garni d'autant de dragons, qui sont en Chine le symbole de la souveraineté. Il était attaché comme un voile derrière le char du Roi, et il était réservé pour les cérémonies que ce prince allait célébrer en l'honneur de ses ancêtres. Les officiers chargés de le porter s'appelaient *Tai-Tschiang*.

Les princes tributaires, et les grands vassaux avaient aussi un étendard presque semblable que l'on portait dans les mêmes cérémonies, et qui s'appelait *Ki*; mais celui-ci n'avait que neuf bandes avec autant de dragons, et au lieu de figures sur la bande perpendiculaire à la pique, il y avait deux autres dragons.

L'étendard appelé *Sui* était composé de diverses touffes de plumes pendantes, et on le portait quand le Roi allait à la promenade; et lorsqu'il distribuait des terres aux gens de campagne, on se servait de l'étendard appelé *Tsing* qui était formé de divers flocons de soie. Voy. les fig. 14 et 15 de la 12.e planche. Les Chinois avaient encore plusieurs autres étendards: les officiers chargés de maintenir le bon ordre parmi les peuples avaient le leur; les uns étaient unis comme les étendards appelés *Tchien* e *Voe* qui servaient à rassembler le peuple quand il y avait quelqu'affaire à traiter; les autres étaient chargés de figures d'animaux comme le *Ki* qui portait dans sa bande verticale l'image d'un ours et d'un tigre, et sur chacune des six bandes horizontales, tantôt celle d'un ours, et tantôt celle d'un tigre; on s'en servait pour annoncer une expédition militaire. On voyait sur le *You* les images de sept oiseaux de proie, une sur chaque bande, et deux sur la bande verticale. Le *Tchiao* était un étendard formé de quatre bandes, sur chacune desquelles était une tortue enveloppée dans les replis d'un serpent, et sur la bande verticale les mêmes animaux séparés; le premier, ou le *You* servait à annoncer le retour d'une constellation appelée *Tchiun-Ho*, et l'autre la constellation septentrionale *Yng-Tchie*.

Il y avait encore un autre étendard appelé *Mao* qui consistait en une lance surmontée d'une tête de dragon, de laquelle pendaient plusieurs flocons: on s'en servait dans les armées pour faire des signaux: on donne maintenant ce nom à un étendard dont on se sert dans les cérémonies, lequel est fait avec la queue d'un bœuf sauvage appelé *Li*.

Les étendards dessinés sous les numeros 14 et 15 de la 12.e Planche servaient dans les cérémonies religieuses, et dans les danses appelées *You* et *Pi*, comme nous le verrons ensuite.

Habillement des Empereurs tartaro-chinois.

Depuis l'invasion des Tartares, les empereurs et leurs ministres se sont un peu écartés de la forme et des ornemens propres aux vêtemens que nous venons de décrire, ainsi que de certains usages rapportés dans leurs annales, et cependant tous ceux qui ont parlé des mœurs et des usages des Chinois, dans le dessein de donner une idée de la forme de leurs vêtemens, ainsi que des ornemens et des manières usitées par les empereurs et par les grands, nous les ont toujours représentés, sans distinction d'époques, habillés à la Tartaro-Chinoise comme ils le sont présentement. Kircher a bien su cependant en faire la distinction dans son traité de la Chine *illustrée*, et surtout quand il parle du docteur *Paul Ly* grand *Colao* de la Chine, converti à la religion chrétienne par le père Mathieu Ricci qui se trouvait dans cet empire dès l'année 1582. Il rapporte qu'avant l'invasion des Tartares, lorsque le grand monarque de la Chine venait dans le Tribunal, il se faisait voir du haut d'une grande fenêtre, tenant dans ses mains une tablette d'ivoire pour se couvrir le visage, tandis qu'une autre de la largeur d'une demi coudée, sur une de longueur couvrait son front, d'où pendait un grand nombre de pierreries d'un prix inestimable, afin, ajoute-t-il, qu'elles lui enveloppassent le front et le visage de tous les côtés, et le dérobassent ainsi à tous les regards comme s'il eût été une divinité. Le même auteur fait la description de la robe royale de couleur jaune, qui est la couleur réservée pour l'Empereur, dans laquelle étaient tissus en fils d'or plusieurs dragons: il dépeint le premier ministre *Paul-Ly* comme on le voit à la 1.ere fig. de gauche de la 14.e planche.

Voyons maintenant, d'après les relations des voyageurs modernes, quels changemens ont introduit depuis les Empereurs Tartaro-Chinois.

Habillemens de cérémonie decrits par Gerbillon.

A son troisième voyage en Tartarie l'an 1691, Gerbillon qui faisait partie de la suite de l'empereur de la Chine; donne, avec la relation du cérémonial qui eut lieu pour la réception des deux princes Kalkas, la description des habillemens de cérémonie dont ce monarque était revêtu. Ils consistaient en une longue robe de brocart ayant le fonds de ras jaune, et toute parsemée de dragons brodés en or et en soie. Il avait par dessus une autre robe de ras dont le fonds était violet-pourpré, sur laquelle on voyait dans quatre grands cercles d'un pied et demi de diamètre chacun, deux dragons brodés en or; un de ces cercles se trouvait au milieu de la


G. Bigatti f.

poitrine, un autre au milieu du dos, et les deux autres sur les deux manches. Comme il faisait très-froid, la robe de dessous était doublée d'hermine, ainsi que les extrémités des manches de la grande robe: le collet était fait d'une superbe zibeline: le bonnet n'avait rien de remarquable, excepté une grosse perle qui était placée sur le devant. Le monarque portait en outre suspendu au cou une espèce de chapelet dont les gros grains en agate étaient entremêlés avec d'autres de corail: ses bottines étaient de simple ras noir. Les deux princes, ses fils et les régulos de *Pé-King*, ainsi que les mongols étaient vêtus à peu-près de la même manière, mais un peu moins richement.

Habillement des Empereurs modernes décrit par Isbrand'Ides, Magalhaens etc.

Isbrand'-Ides qui fut envoyé en ambassade par le Czar de Moscovie à l'empereur *Shang-Tou* rapporte, que quand il remit ses lettres de créance à cet empereur assis sur son trône, et environné d'un grand nombre de mandarins, ce monarque portait un vêtement de damas de couleur brune, et une veste de ras, couleur d'azur foncé, doublée d'hermine: un collier de corail était suspendu à son cou, et il était coiffé d'un bonnet doublé de zibelline surmonté d'une houppe ou nœud de soie rouge derrière lequel retombaient quelques plumes de paon: ses bottines étaient de velours noir, mais on ne voyait sur lui ni or ni pierreries.

Magalhaens dans ses Mémoires sur la Chine donne une description de l'habillement royal peu différente des précédentes: dans leurs deux ambassades faites en 1656 et 1665, les Hollandais virent l'Empereur vêtu d'une étoffe en or, et dans l'audience qui fut donnée à Lord Macartney, l'Empereur n'était distingué des autres que par une large perle attachée à son turban: mais il serait trop long de rapporter tous les différens récits faits à cet égard dans les relations que nous avons. Cependant comme aucun des voyageurs modernes qui sont allés en Chine n'a mis autant d'attention que Mr. De Guignes à décrire l'habillement de l'Empereur et des mandarins, nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître ce qu'il en a dit, pour ne rien laisser à désirer sur cette matière: nous nous bornerons néanmoins à un récit très-succint, afin d'épargner à nos lecteurs l'ennui qui accompagne toujours des détails aussi minutieux et aussi peu intéressans.

Habillement des Empereurs et des mandarins tartaro-chinois décrits par De Guignes.

La couleur jaune-clair, dit-il, est réservée pour l'Empereur et ses fils; ses parens même, et tous les mandarins ne portent que des habits violets.

Les grades déterminent les habits des mandarins, et personne ne se permet de porter un vêtement qui ne lui convient pas; les femmes même des gens en place suivent cet usage, et leurs robes sont conformes au rang de leurs maris. Un particulier n'oserait avoir sur son habit de la broderie en or; c'est le privilége des mandarins.

Les dragons brodés sur les habillemens de l'Empereur diffèrent non seulement par le nombre de griffes, mais encore par leur forme. L'Empereur, ses fils et les régulos (ou princes du premier ordre) du 1.er et du 2.e rang, portent des dragons à cinq griffes nommés *Lung*; les régulos du 3.e et 4.e ordre portent aussi les mêmes dragons avec quatre griffes seulement; mais ceux du 5.e, ainsi que tous les mandarins, portent, au lieu de dragons, des espèces de serpens à quatre griffes appelés *Mang*.

Les grands seigneurs et les mandarins se reconnaissent aux habits, à la plaque, à la ceinture et au bouton placé sur le sommet de leurs bonnets, qui sont de deux espèces, l'un d'hiver et l'autre d'été: le premier, garni de pelleteries, se prend vers le milieu d'octobre; et le second vers le milieu d'avril.

Le bouton de cérémonie, pour le bonnet de l'Empereur, consiste dans trois perles, montées chacune sur un dragon d'or; ces trois dragons sont placés l'un au dessus de l'autre, et ornés chacun de quatre perles, le tout surmonté d'une perle magnifique; ainsi cet ornement est composé de 19 perles.

Le bonnet d'été a un pareil bouton, mais il est de plus orné par devant d'une figure d'or de *Fo*, entourée de quinze perles, et par derrière d'une broderie avec sept perles.

Les bonnets ordinaires d'hiver et d'été, n'ont qu'une seule perle pour bouton, quelque fois même le bouton est seulement formé par de petites gances de soie entrelacées.

L'habit de dessus de l'Empereur a quatre cercles brodés avec des dragons à cinq griffes; deux de ces cercles sont sur les épaules, un sur la poitrine, et le quatrième sur le dos.

Son collier contient cent douze perles, dont quatre grosses, et divers autres ornemens composés de rubis, d'azur et de succin ou ambre jaune. L'Empereur peut seul avoir un collier de perles; mais celui qu'il a ordinairement n'est que de corail, souvent même il ne porte ni bouton ni collier; sa ceinture est de couleur jaune-clair, avec quatre cercles d'or ornés de rubis, de saphirs et de perles.

L'habit, le bonnet et la ceinture du premier fils de l'Empereur ne diffèrent de ceux du père que dans le nombre de perles qui ornent le bonnet; et ce qui distingue plus particulièrement ses autres fils, c'est qu'au lieu de la figure de *Fo* ils portent cinq perles seules à leur bonnet.

Habillement des Régulos.

Les *Tsin-Vang*, Régulos du premier rang, portent sur leurs bonnets deux dragons d'or ornés de neuf perles avec un bouton de rubis: leur bonnet d'été est de plus orné par devant de cinq perles, et de quatre par derrière posées sur une fleur d'or; leur habit est violet avec des dragons à cinq griffes.

L'habit des *Kiun-Vang*, Régulos du second rang, est le même que celui des princes du premier, et ils n'ont que trois perles de moins à leur bonnet.

Les *Pey-Le*, Régulos du troisième rang, ont à leur bonnet trois perles de moins que ceux du second: ils portent à son sommet une plume de paon qui a trois yeux, et pend en arrière: leur collier est de pierre d'azur; et leur habit est violet avec un dragon à quatre griffes, brodé au milieu d'un cercle placé sur la poitrine, et un pareil sur le dos.

L'habit des *Pey-Tse*, Régulos du quatrième rang est le même, avec trois perles de moins à leur bonnet.

Les *Koue-Kong*, Régulos du cinquième rang, ont sur leur bonnet d'hiver, deux dragons d'or ornés de cinq perles, avec un rubis pour bouton; le bonnet d'été n'a qu'une perle en avant, et une pierre verte en arrière. La plume de paon qu'ils portent a deux yeux. Le bonnet ordinaire de tous ces Régulos n'est surmonté que d'un simple rubis pour bouton: l'habit est violet avec une plaque carrée sur la poitrine et sur le dos; au milieu de ces plaques est le grand serpent à quatre griffes appelé *Mang*.

Habillement des princes du second ordre.

Il y a des princes de second rang nommés *Min-Kong*, *Heu* et *Pe*: Les premiers portent sur leur bonnet un bouton d'or travaillé, orné de quatre perles, et surmonté d'un bouton de rubis. Leur bonnet ordinaire n'a qu'un bouton rond de corail; leur habit est pareil à celui des *Koue-Kong*; leur collier est de corail avec des ornemens en azur, en or et en succin: ce collier sert pour les quatre ordres qui précèdent celui-ci, ainsi que pour ceux qui le suivent. Le bouton d'or des *Heu* est orné de trois perles seulement, et celui des *Pe* de deux.

Habillement des mandarins.

L'habit des mandarins est également varié selon les ordres

auxquels ils appartiennent: on les distingue au bouton, à la plaque et à la ceinture.

Ceux du premier ordre portent dans les jours de cérémonies un bonnet avec un bouton d'or travaillé, orné d'une perle et surmonté d'un bouton oblong de rubis, *rouge transparent*. Leur habit est violet avec une plaque carrée sur la poitrine, et une autre sur le dos, dans lesquelles il y a en broderie une figure de *Ho* ou Pélican. Leur ceinture est ornée de quatre pierres d'agate, enrichies de rubis. Les officiers militaires du même ordre portent les mêmes décorations, mais la broderie des deux plaques est différente, elle représente la figure d'un *Ki-Lin* qui est un animal fabuleux des Chinois.

Les mandarins du second ordre ont à leur bonnet de cérémonie un bouton d'or travaillé, orné d'un petit rubis, surmonté d'un bouton de corail travaillé *rouge opaque*. Le bonnet ordinaire n'a qu'un bouton rond de corail travaillé; l'habit est violet, les plaques ont en broderie un *Kin-Ky* ou poule dorée. La ceinture est ornée de quatre plaques d'or travaillées et ornées de rubis. Les officiers militaires portent les mêmes décorations; mais ils ont dans les plaques un *Sou* ou *Lion*.

Le bonnet de cérémonie des mandarins du troisième ordre porte un bouton d'or travaillé, orné d'un petit rubis surmonté d'un bouton de saphir, *bleu transparent*. La plume de paon n'a qu'un œil. Le bonnet ordinaire n'a qu'un simple bouton rond de saphir; l'habit est violet, les plaques ont en broderie un *Kong-Tsio* ou paon. La ceinture est ornée de quatre plaques d'or travaillé. Les officiers militaires sont habillés de la même manière; mais la figure de la plaque est un *Pao* ou panthère à taches rondes.

Quant aux autres ordres qui suivent, nons dirons en peu de mots que leurs principales distinctions sont le bouton *azur opaque*, *blanc transparent*, *et blanc opaque*, et le bouton d'or travaillé: ils se distinguent aux plaques, par les figures d'une grue, d'un faisan blanc, d'une cicogne, d'une perdrix, d'une caille, d'un passereau. Les plaques des militaires représentent des figures de tigre, d'ours, de rhinocéros, et de cheval marin.

Le bonnet des mandarins est toujours surmonté d'une houppe rouge: la plume de paon est une distinction accordée par l'Empereur, et recue de sa main. Le collier appelé *Tchiao-Tchin*, sert à distinguer les grands mandarins: il est composé de cent huit grains

partagés en quatre divisions par quatre grains plus gros que les autres: ceux d'en bas sont un peu plus grands que ceux d'en haut. La plaque brodée que les mandarins portent sur la poitrine et sur le dos, représente dans le haut des nuages, et dans le bas de la terre sur laquelle pose l'animal.

Couleur jaune réservée pour l'Empereur.

Le jaune étant une marque de distinction réservée à l'Empereur, les habits de ses gens, et ses voitures sont de cette même couleur. Les premiers ministres et les grands seigneurs se servent de palanquins couverts en drap vert. Cette couleur est rarement usitée, sur tout dans les provinces, et De Guignes dit n'avoir vu qu'un seul grand mandarin de *Cuang-Tong* se servir d'un palanquin de drap vert; mais que peut-être il n'aurait pas osé le faire dans la capitale. L'Empereur peut employer le nombre de porteurs qui lui plait, et on l'a vu porté par huit, par seize, et même par trente deux personnes. Les premiers mandarins se font porter par huit hommes, et les mandarins inférieurs par quatre.

Formes et couleurs des parasol.

On trouve aussi dans les mémoires des Missionnaires de *Pé-King* qu'il y a diverses formes et diverses couleurs pour les *Leang-San* ou parasol, selon la dignité des personnes au dessus desquels on les porte. Celui de l'Empereur est d'un jaune-aurore surmonté d'un dragon d'or; celui du prince héréditaire son fils est semblable. Celui de l'Impératrice est de la même couleur, mais surmonté d'un *Fung-Hoang* d'or. Le parasol des autres femmes de l'Empereur est violet, et surmonté d'un paon d'or. Celui des ministres et des officiers du premier rang est bleu, et surmonté d'une petite tour d'argent, ainsi que ceux des officiers du second, du troisième, du quatrième et du cinquième rang: on ne les distingue qu'à la couleur; ceux des deux premiers rangs sont rouges, et les autres sont noirs. Tous ces parasol sont en soie, et on s'en sert dans les cérémonies.

Enseignes.

Nous avons déjà vu en parlant des anciens usages des Chinois, quels étaient les étendards et les enseignes qu'on portait alors. Un des étendards aujourd'hui en usage est celui qu'on appelle *Tsing*: il est composé d'un morceau d'étoffe de soie ou de lin: son sommet est orné de diverses plumes et de la queue d'un bœuf sauvage qu'on nomme *Li*: sa longueur indique la condition des personnes devant lesquelles on le porte dans les cérémonies publiques. Celui de l'Empereur a neuf coudées de longueur, celui des princes sept, celui des magistrats cinq, et trois celui des lettrés qui ne sont encore parvenus à aucune charge.

Empereur tartaro-chinois, et Mandarin.

On voit à la 15.e planche le portrait de l'Empereur tartaro-chinois assis, tel qu'il a été décrit par Macartney. L'autre figure en pied est le portrait du *Cuan* ou mandarin qui fut chargé par l'Empereur de traiter avec l'ambassadeur anglais envoyé en Chine ; elle est dessinée d'après le bel ouvrage de W Alexandre sur quelques usages de cette nation, qui a été exécuté à Londres. Ce mandarin était un des principaux lettrés de la Chine, et précepteur d'une partie de la famille impériale. Il est représenté avec tout son habillement de cour consistant en une robe de ras ouverte par devant, sous laquelle est une autre robe brodée en soie des plus vives couleurs. Il porte sur la poitrine et sur le dos la décoration ordinaire des mandarins de lettres, au cou le collier, et la houppe bleue sur son bonnet d'où pend la plume de paon qui est la marque du grade le plus élevé. Il tient en main un papier relatif à l'ambassade.

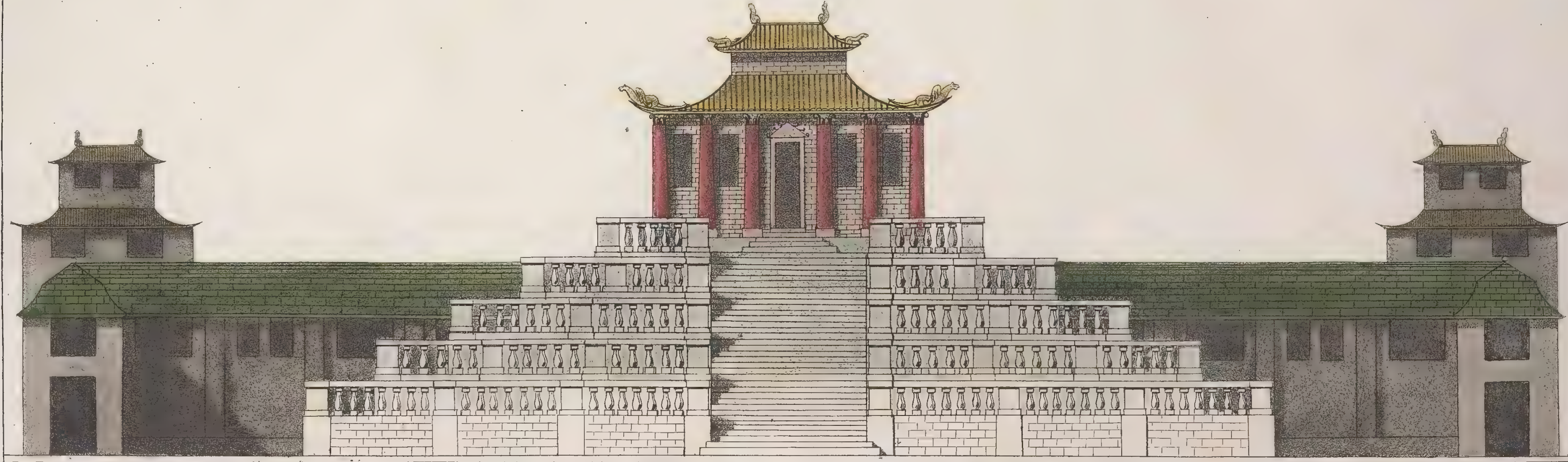
Mais nous ne devons pas omettre de parler de cette partie magnifique du palais de *Pé-King* appelée la salle des audiences, ainsi que de la manière d'introduire les ambassadeurs étrangers en présence de l'Empereur, pour donner à nos lecteurs une idée de la majesté du trône, et de la magnificence de cette cour dans ces sortes des cérémonies.

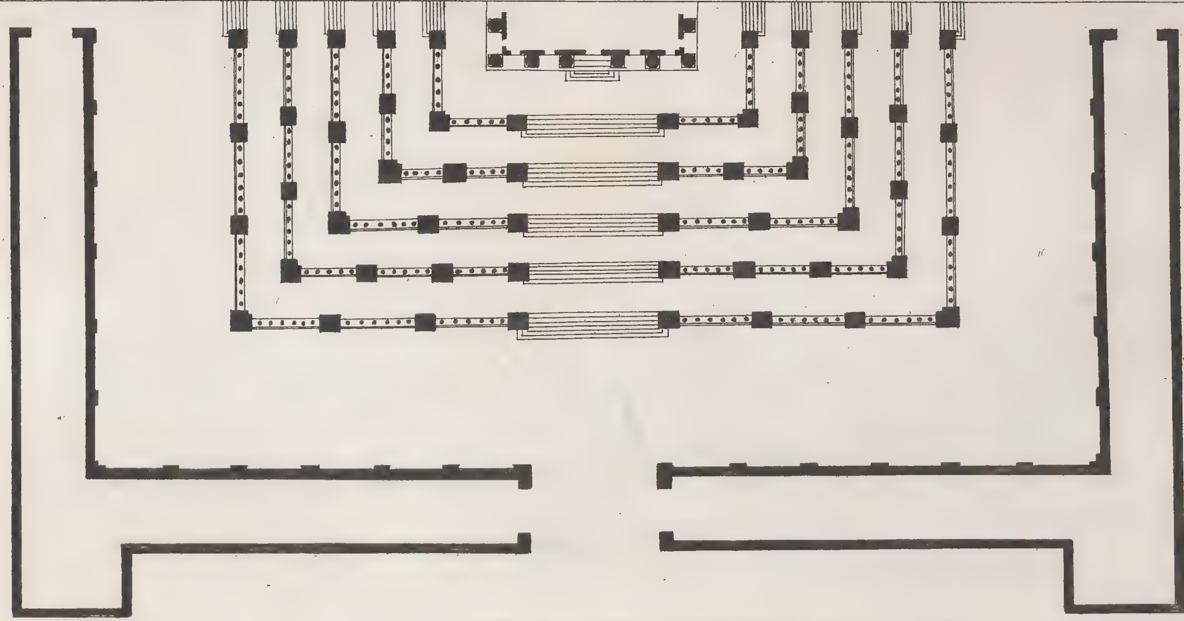
Trône de l'Empereur.

La seule chose qui me parut singulière en son genre, et qui me surprit réellement, dit le P. Le Comte dans sa première lettre sur la Chine, ce fut le trône de l'Empereur, et voici l'idée que j'en ai retenue. Au milieu d'une de ces vastes cours, on voit un massif carré et solide d'une grandeur extraordinaire, isolé de tous les côtés : autour de son piédestal règne une balustrade dont le travail approche beaucoup de notre goût. Ce premier massif est surmonté d'un autre qui va en diminuant, et qui est orné d'une balustrade semblable à la première. L'edifice s'élève de cette manière jusqu'à cinq étages qui vont tous en diminuant de grandeur à mesure qu'ils s'élèvent d'avantage, et sur le dernier est construite une grande salle carrée dont le toit, couvert de tuiles dorées, porte sur de grosses colonnes vernissées qui soutiennent la charpente, et sur quatre murs entre lesquels est placé le trône de l'Empereur.

Ces vastes massifs, ces cinq balustrades de marbre blanc qui s'élèvent les unes au dessus des autres, et qui, lorsque le soleil donne dessus, semblent couronnés d'un palais brillant d'or et de vernis produisent le plus bel effet. Que si à ce dessin, ajoute Le Comte, on joignait les ornemens de notre architecture, et cette belle sim-


G. Bigatti f.





L. Rossi inc.

plicité qui fait ressortir si avantageusement nos ouvrages, on aurait peut être le plus beau trône que l'art ait jamais élevé au plus grand des monarques, voy. la fig. 16.

La salle du trône est d'une forme longue quadrangulaire, le plafond et les côtés sont ornés et peints des plus vives couleurs, avec des moulures extrêmement gracieuses : le plancher est couvert de tapis où sont représentés des paysages et des traits d'histoire sous une infinité de formes. Là, l'Empereur accompagné des premiers ministres, des princes du sang et des Rois tributaires, tous prosternés au pied du trône la face contre terre, et chacun d'eux à une certaine distance selon son grade, donne audience aux ambassadeurs, lesquels sont conduits auprès du trône par quelques-uns de ceux des vice-Rois qui sont de garde. Le trône est élevé de terre à la hauteur de trois ou quatre pieds en forme d'autel, et couvert de zibelines sur lesquelles l'Empereur est assis les jambes croisées à l'usage des Tartares : il a le visage tourné du côté du mur le plus éloigné, et fait face a l'entrée vers l'orient, laquelle a une porte à deux battans, revêtue de sculptures et de peintures qui charment l'œil : en avant du trône sont deux escaliers de six gradins chacun, ornés de rampes et de balustrades travaillées et dorées avec beaucoup d'art. Le plan sur lequel il est élevé est entouré de même d'une balustrade d'un travail singulier et fort joli, fait d'or battu, ou d'argent fortement doré.

Grande cour de la salle impériale.

Dans sa relation des préparatifs faits pour l'audience qui fut accordée aux ambassadeurs hollandais et tartares en l'an 1656 par l'Empereur de la Chine, *Nieuhof*, nous a aussi donné la description et le dessin de la grande cour où se trouvait la salle impériale du trône. Cette cour, dit il, où furent conduits les ambassadeurs contenait la salle du trône, les appartemens de l'Empereur, ceux de sa femme et de ses fils : elle avait environ cent pas de circonférence, et elle était toute entourée d'un grand nombre de gardes vêtus de riches casaques de ras cramoisi. Aux deux côtés du trône étaient rangés cent douze soldats, chacun desquels portait une enseigne différente selon la couleur de son habit, mais tous avaient la tête couverte d'un chapeau noir garni de plumes jaunes. Près du trône étaient vingt deux officiers qui tenaient dans leurs mains des espèces d'écrans de couleur jaune, dont la forme représentait des soleils. Derrière eux il y en avait dix autres qui portaient des cercles dorés de la même forme, et derrière ceux-ci

six autres, qui portaient des cercles en forme de pleine lune. Après eux, on voyait seize gardes armés de demi piques ou épieux, couverts de rubans de soie de diverses couleurs. Venaient ensuite trente six autres gardes, chacun desquels portait un étendard sur lequel était empreinte la figure d'un dragon ou de quelqu'autre monstre. Derrière toutes ces files étaient rangés un grand nombre de courtisans richement vêtus d'une même étoffe de soie dont la couleur et la forme étaient aussi les mêmes: ce qui relevait encore l'éclat de ce spectacle. On voyait au bas et de chaque côté des escaliers qui conduisaient au trône six chevaux blancs, couverts de housses magnifiques, et dont les brides étaient ornées de perles, de rubis et autres pierres précieuses.

Cérémonies de l'audience.

Nous ne devons pas omettre de rapporter ici, pour donner aussi quelque notion de ce qui regarde les réceptions et les audiences auxquelles sont admis les étrangers, que ces ambassadeurs furent conduits le jour d'auparavant à ce palais impérial; et que de là on les fit passer immédiatement avec tout le cortége dans la seconde cour, à la porte de laquelle il y avait trois éléphans noirs, qui servaient comme de sentinelles, et portaient des tours sculptées et dorées magnifiquement. Le concours de la multitude était immense, et l'on était frappé d'étonnement à la vue du grand nombre des gardes et de la richesse de leur habillement. A la pointe du jour, les grands qui avaient passé la nuit dans la cour s'approchèrent des ambassadeurs pour les observer, ce qu'ils firent avec beaucoup de politesse et d'urbanité, et en donnant en même tems des marques d'une grande admiration. Deux seigneurs tartares, dont l'emploi est de recevoir les ambassadeurs, allèrent ensuite les prendre, et les firent passer par une autre porte dans une seconde cour qui était entourée de soldats tartares et de courtisans; et de là on les conduisit dans la troisième cour que nous avons décrite plus haut. Pendant qu'ils en admiraient la pompe et la magnificence, on entendit un son de cloches qui annonça la venue du vieux *Tu-Tang* au milieu de trente seigneurs des premiers de l'empire, qui, au signal d'un hérault, rendirent les hommages de leur respect au trône, en se mettant à genoux, et en s'inclinant neuf fois la tête jusqu'à terre: une musique vocale et instrumentale délicieuse remplissait les intervalles de cette cérémonie. Au *Tu-Tang* et à son cortége succeda un autre ordre de seigneurs, et après, les ambassadeurs tartares furent conduits en grande pompe par le pre-

mier et le second chancelier, pour rendre au trône les mêmes hommages. Ensuite un des chanceliers s'approcha des hollandais, et leur demanda quel était leur rang et leur dignité : à quoi ils répondirent qu'ils avaient rang de vice-Rois : les ambassadeurs Mongols ayant fait la même réponse, le *Tu-Tang* leur déclara que la place qu'ils devaient occuper était à la dixième pierre de la vingtième file, selon l'ordre des rangs qui étaient marqués sur le pavé en face de la porte de la salle du trône.

Ce pavé est en effet couvert de plaques d'airain, sur lesquelles est écrit en langue chinoise le caractère et la qualité des personnes qui doivent y rester en pied ou à genoux. Un hérault criait ensuite à haute voix quand ils devaient se présenter au trône, retourner à leur place, baisser par trois fois la tête jusqu'à terre, et se relever. Ensuite ils furent conduits avec l'ambassadeur Mongol sur une estrade bien construite qui servait d'appui au trône impérial, dont la hauteur était d'environ vingt pieds, et l'enceinte divisée en loges d'albâtre. Là, après avoir été obligés de se mettre encore à genoux, et de s'incliner, on leur offrit du *Thè* avec du lait dans des tasses et des sou-coupes de bois. Tout à coup le son des cloches s'étant fait entendre de nouveau, toute l'assemblée se mit à genoux, pendant que l'Empereur montait sur son trône. Les ambassadeurs, contraints de rester à leur poste qui était à trente pas du trône, ne purent observer ce puissant monarque, qu'à travers une foule immense de courtisans dont il était environné : néanmoins leurs yeux furent éblouis par l'éclat de l'or et des pierreries qui couvraient son trône, et par la magnificence de ses habits faits d'une étoffe d'or ; ainsi que ceux des princes du sang, des vice-Rois et des grands officiers de la couronne qui étaient assis à ses côtés. Les vêtemens de ces divers personnages étaient de ras de couleur bleue, ornés de figures de dragons et de serpens en broderie, et leurs bonnets brodés en or, étaient parsemés de diamans et de pierres précieuses, dont la disposition et le nombre indiquaient le rang et la qualité de chacun d'eux. De chaque côté du trône étaient rangés quarante gardes du corps armés d'arcs et de flèches, qui faisaient le plus bel effet. Quiconque voudrait connaître plus en détail tout ce qui a rapport à la cour d'audience et à la salle impériale du trône, n'a qu'à consulter la relation de la seconde ambassade hollandaise envoyée à l'Empereur de la Chine en 1665, faite par Arnold Montano, et publiée à Amsterdam en 1670 par

Olfert Dapper en langue hollandaise, avec trente six figures. Bien que cette relation puisse servir comme de seconde partie à celle de Nieuhof, on n'y trouve pourtant rien qui présente une différence notable avec ce que nous venons d'exposer, ni qui mérite par conséquent qu'on en fasse ici une mention particulière.

Audience donnée à lord Macartney.

On remarque seulement quelque diversité de circonstances dans la relation qu'à donné Staunton de la réception faite à la même cour au lord Macartney, lorsqu'en qualité d'ambassadeur du Roi d'Angleterre, il se transporta à *Zhé-Hol* en Tartarie, lieu où les Empereurs de la Chine font leur résidence pendant l'été. L'ambassadeur, avec les principaux personnages de l'ambassade, fut obligé le jour de sa présentation, de se rendre dans le jardin du palais avant le jour : au milieu de ce jardin était dressée une tente spacieuse et magnifique, soutenue par diverses colonnes dorées, peintes et vernisées : la toile ne suivait pas l'obliquité des cordes dans toute leur longueur et jusqu'aux chevilles qui étaient plantées en terre ; mais elle tombait perpendiculairement du milieu de cette longueur, et la partie supérieure formait le ciel de cette tente : un trône s'élevait au milieu, et de chaque côté il y avait des fenêtres qui éclairaient particulièrement le lieu où il se trouvait : en face était une grande ouverture, d'où une tente jaune et volante se prolongeait jusqu'à une distance considérable : l'ameublement de cette tente était élégant, mais sans vain éclat, et sans ornemens recherchés : plusieurs autres petites tentes étaient placées en face de la grande, et derrière il y en avait une oblongue réservée pour l'Empereur, dans le cas où il eût voulu s'y retirer : à l'une des extrémités se trouvait un sofa ; le reste était garni de mousquets et de sabres tant d'Europe que d'Asie. Une de ces petites tentes devait servir pour l'ambassade, et les autres pour les divers princes, pour les enfans de la famille impériale, et pour les principaux ministres de l'état. On prétend qu'un des motifs pour lesquels la tente fut préférée aux grands appartamens du palais, est la prédilection que la dynastie tartare conserve encore pour ses anciennes mœurs, et auxquelles elle aime à revenir, surtout quand elle se trouve sur le sol de la Tartarie. Une tente mobile a plus de charmes pour un souverain tartare, qu'un palais construit en pierre ou en bois, comme nous le verrons, quand nous parlerons des usages de cette nation (1).

(1) Nos lecteurs verront sans doute avec plaisir dans la note ci dessous ce qui est rapporté par les missionnaires de *Pé-King* dans le XIV

Un grand nombre des courtisans étaient vêtus de drap d'Angleterre, au lieu d'étoffes de soie et de peau, seul genre d'habillement avec lequel il leur avait été permis jusqu'alors de paraître en présence de l'Empereur. Cette permission de porter du drap d'Angleterre, à la cour, était un honneur qu'on faisait à l'ambassade anglaise,

tome de leurs mémoires sur l'origine des tentes; d'autant plus qu'il y est encore fait mention des *Yen-Yen* ou grands festins que donnent les Empereurs chinois.

Des Yen-Yen *ou grands festins que donnent les Empereurs chinois.*

En Chine, les grands *Yen-Yen* qu'on donne aux princes étrangers, et à leurs ambassadeurs, se font toujours sous des tentes qu'on dresse exprès dans les jardins. Ces tentes sont vastes et plus ou moins magnifiques, selon que l'Empereur veut plus ou moins faire honneur à ceux à qui il accorde un *Yen-Yen*. Quand le nombre des convives est grand, on unit plusieurs rangs de tentes, et on en forme d'immenses galeries qui ont des bas-côtés.

Grands Yen-Yen.

La tente du *Yen-Yen* qui est toujours tournée vers le midi, est environnée d'une grande enceinte de toiles peintes, tendues en murailles. On y entre par des portes de toile également peintes, aux quelles on arrive par une avenue proportionnée et symmétrisée. Quand l'Empereur préside au *Yen-Yen*, à la tête des princes et des grands de sa cour, il est au fond de la tente, sur une estrade couverte de tapis magnifiques, et où l'on monte par trois grands escaliers. La partie de la tente qui la couvre est plus élevée, et beaucoup plus richement ornée que le reste, en dehors comme en dedans.

Origine des tentes.

L'origine des tentes dans les *Yen-Yen* est incertaine: on croit pourtant que l'usage en a commencé dans les festins que l'Empereur donnait aux princes et aux grands, pendant les chasses générales, qui se faisaient très-fréquemment sous les premières dynasties. Comme les salles et les appartemens du palais n'étaient pas assez vastes pour un si grand nombre de personnes, on imagina de dresser des tentes. Les princes *Tchiao-Kung* et *Ngei-Kung* donnèrent de grands repas sous des tentes à leurs cours; et on les voit encore en usage sous les *Han*, car on lit que l'Empereur *Von-Ty* fit bâtir un palais en tentes le long du lac *San-Hou*, pour donner une fête aux Reines.

La magnificence des tentes chinoises dans leurs fêtes extraordinaires surpasse toutes les idées que nous pouvons nous en former: leur couleur jaune-citron qui est la couleur impériale leur donne un éclat resplendissant: leurs cordons sont en fils d'or; l'intérieur aussi bien que l'extérieur de ces tentes est de ras, ou de brocart, et les pommeaux avec les aigrettes correspondent à ce luxe.

Ceux qui ont voyagé dans l'Asie occidentale savent que dans les Indes, en Perse et en Turquie le luxe emploie à orner un tente, des sommes aussi considérables que pour décorer un appartement. La tente du fameux

et qu'on n'oublia pas de faire observer à l'ambassadeur. Les princes étaient décorés du bouton rouge *transparent*, marque distinctive du premier des neuf ordres institués dans le siècle dernier par l'Empereur *Yong-Tching*, et il n'y avait aucun des Grands invités à cette cérémonie qui portât une marque au dessous du bouton rouge opaque qui distingue le second ordre de l'état. Quelques uns étaient décorés de plumes de paon fixées dans un petit tuyau d'agate, et pendantes à leur bonnet. Cette dignité a trois grades distingués par le nombre des plumes; et celui-là à qui la faveur de l'Empereur accorde trois plumes, se regarde comme trois fois grand.

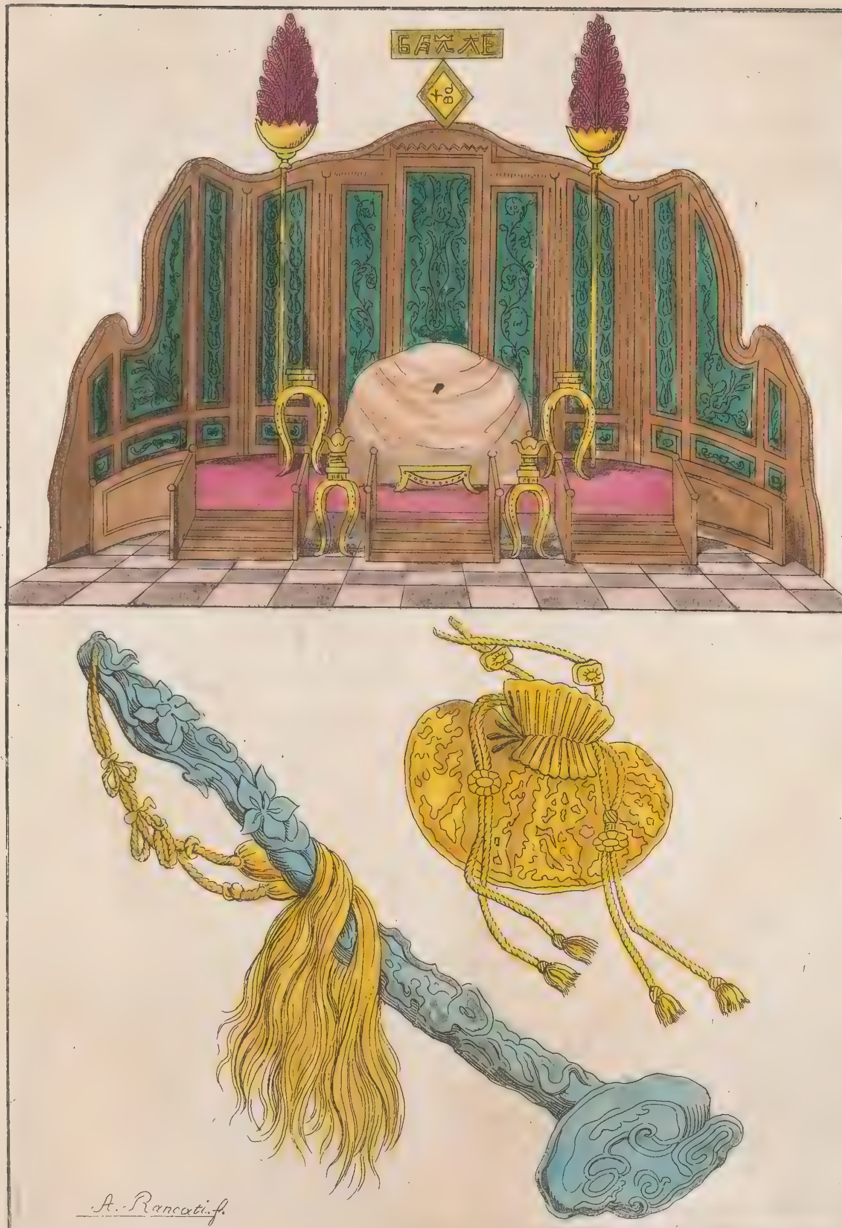
Un peu après la pointe du jour, des sons confus d'instrumens et de voix humaines dans le lointain annoncèrent l'approche de l'Empereur qui parut bientôt après, précédé d'un grand nombre de personnes qui célébraient hautement ses vertus et sa puissance: il était assis sur une palankin triomphal découvert, porté par seize hommes: ses gardes, les officiers de son palais, le porte étendard, le porte parasol et la musique l'accompagnaient: il était vêtu d'un habit de soie de couleur brune, et coiffé d'un bonnet de velours d'une forme semblable à ceux des montagnards d'Ecosse; son front était paré d'une grosse perle, qui était le seul ornement qu'on lui vît. Voy. la même fig. à la 15.[e] planche.

A peine entré dans la tente il monta sur le trône; le grand *Colao* et deux des principaux officiers de son palais se placèrent

Kouli-Kan était brodée en perles, les pommeaux qui portaient les aigrettes étaient garnis de diamans et de rubis, et les chevilles même qu'on plantait en terre pour la tendre étaient d'or massif. En Chine, les tentes de chasse, qui devaient être une espèce de tentes militaires, étaient ornées d'une manière si extravagante, qu'il fallut faire des lois pour en déterminer les dimensions et les ornemens.

Lorsque les chaleurs de l'été commencent à se faire sentir, on étend dans l'intérieur du palais de vastes tentes au dessus des cours, pour empêcher que le soleil ne darde ses rayons sur les appartemens de l'Empereur et de l'Impératrice: elles sont soutenues en haut par des poulies, et on les abaisse sur les côtés à la hauteur d'un homme, pour que le vent puisse circuler librement par dessous, et y entretenir la fraîcheur.

Lorsqu'une Impératrice monte sur le trône, elle donne aussi conjointement avec l'Empereur un *Yen-Yen* aux princesses, aux Reines, et à toutes les dames de la cour: les tables sont placées en face les unes des autres, et le cérémonial est long et majesteux.


A. Rancati f.

près de lui, et ne lui parlaient qu'à genoux. Quand tout le monde fut à sa place, le président du tribunal des cérémonies conduisit l'ambassadeur Anglais jusqu'au pied du côté gauche du trône, qui est le côté d'honneur selon les Chinois; alors l'ambassadeur, élevant avec ses deux mains au dessus de sa tête, comme on le lui avait enseigné, la grande et magnifique tabatière enrichie de diamans, où était renfermée une lettre du Roi d'Angleterre pour l'Empereur, il la lui présenta, et ce monarque la prit gracieusement.

Trône de l'Empereur décrit par Staunton.

Le trône de cet Empereur, dit Staunton, n'est ni riche, ni pompeux, il a au milieu et de chaque côté quelques gradins, et à l'extrémité superieure sont tracés des caractères Chinois qui annoncent la gloire et la perfection. Aux deux côtés il y a des trépieds et des encensoirs, et devant le trône est une petite table ou plutôt un autel, sur lequel on fait des offrandes de thé et de fruits, même en l'absence de l'Empereur, parcequ'on suppose que son esprit est toujours présent en ce lieu. Hüttner dans sa description du palais impérial de *Yuen-Min-Yuen* dit, en parlant du trône, qu'il y avait à l'entour une balustrade de bois de couleur rouge foncé, et sculptée très-habilement; que de chaque côté on voyait deux grands éventails de plumes bien assorties; et que le trône était recouvert d'un drap jaune, et le plancher d'un drap rouge. Voy. la planche n.° 17.

Yu-Y ou sceptre.

Le sceptre que portent maintenant les Empereurs Chinois, et qui, comme nous l'avons vu en parlant de leurs anciens usages, fut substitué au *Kuei*, est ce qu'on appelle le *Yu-Y*. Ce mot veut dire *à vos souhaits*, et les ornemens qui le distinguent sont la chauve-souris, la cicogne, le pin, en un mot, tout ce qui symbolise une longue vie, la paix du cœur, et la félicité. Ces sceptres, dit le savant Professeur Hager dans sa Numismatique Chinoise imprimée à Paris en 1805, sont envoyés en présens, non seulement aux souverains, comme a fait dernièrement *Kien-Lung* au Roi d'Angleterre, et au Stathouder, mais on en donne encore aux simples particuliers. Il est d'usage de faire présent d'un *Yu-Y* au jour de naissance, à la célébration d'un mariage, à l'accomplissement de la cinquantième année, et en d'autres occasions mémorables. *Kien-Lung* le jour de la fête qu'il donna aux vieillards en 1785 fit présent d'un *Yu-Y* à chacun d'eux. On rapporte encore que l'Empereur, en remettant au Lord Macartney l'an 1794 un sceptre pour George III., en donna un aussi, d'une moindre valeur, à cet

Ambassadeur, et un autre à Sir Georges Staunton. Mr. Latour dans son ouvrage, devenu aujourd'hui très-rare, sur les usages des Chinois, donne la description d'un *Yu-Y* qu'il conservait dans son cabinet. Cette espèce de sceptre, dit-il, a environ un pied de hauteur, et est très-léger: il est artistement travaillé, et la sculpture en est si délicate qu'il est presqu'à jour: il présente en relief les ornemens ci-dessus indiqués, et est de pierre d'*Yu* qui imite le nacre de perle: il a une petite poignée par le milieu de laquelle on le tient commodement dans la main, et à son extremité, de beaux glands en soie jaune. Le dessin du *Yu-Y* qu'on voit à la 17.e planche est copié d'après le voyage de Macartney.

Bourse portée par l'Empereur

La bourse que portent les Empereurs Chinois se trouve représentée à la même planche. Les bourses dont ces souverains font présens à leurs sujets, équivalent aux cordons et aux décorations que nos monarques distribuent aux personnes dont ils veulent récompenser le mérite; mais le don de leur propre bourse, est la faveur la plus insigne selon les idées des orientaux, qui regardent les choses portées par leurs souverains comme le plus précieux de tous les dons. Cette bourse impériale n'a rien de magnifique: elle est de simple soie jaune, et a dans son tissu la figure d'un dragon avec cinq griffes, et quelques caractères tartares.

Cortège de l'Empereur lorsqu'il sort de son palais.

Toutes les fois que l'Empereur doit sortir de son palais, soit pour remplir quelque fonction en sa qualité de souverain Pontife, comme étant la seule personne, ainsi que nous le verrons bientôt, qui puisse offrir des sacrifices à l'Etre Suprême, soit pour vaquer à toute autre cérémonie religieuse, il est toujours accompagné de 8,000 hommes, de quatre éléphans, d'un grand nombre de trompettes, de plusieurs centaines de soldats à cheval, portans des étendards et autres enseignes, tous vêtus magnifiquement, et monté lui même, pour l'ordinaire, sur un cheval, dont les harnachemens sont garnis en or massif, et resplendissans des plus riches pierreries. Le parasol qu'on porte au dessus de sa tête et qui couvre aussi son cheval, est tellement parsemé de diamans, que l'œil a peine à en supporter l'éclat. On porte devant lui une centaine de grosses lanternes dorées, ainsi que des torches, et derrière lui viennent les Rois tributaires, les princes du sang, 200 mandarins et ministres du premier rang, 200 commandans de ses armées, et 500 jeunes gens de première qualité, suivis chacun de deux domestiques vêtus en soie très-fine, avec de riches broderies de fleurs, et d'étoiles d'or et d'argent.



On voit à la planche n.° 18 l'Empereur *Kien-Lung* porté en triomphe, et entouré de mandarins. Cette estampe est copiée sur une des seize gravures, devenues aujourd'hui très-rares, dans lesquelles sont retracées les conquêtes de ce monarque. En 1765 l'Empereur dont nous parlons ordonna, par un decret, qu'on enverrait en France seize dessins représentans les victoires remportées par lui dans le royaume de Canagar et dans les pays mahométans circonvoisins, pour y être gravés par les meilleurs artistes: ce qui fut en effet exécuté. Ces dessins avaient été faits en Chine par le P. Castiglioni et autres missionnaires dont on lit les noms au bas des belles gravures qui furent faites à Paris et ensuite envoyées en Chine. Nous aurons occasion de nous en servir encore, parce qu'on ne peut trouver de modèles plus vrais de l'habillement des Chinois, que dans les figures qui y sont représentées, et qui ont été tracées au naturel sur les lieux même (1).

(1) Du Halde nous a donné le dessin de la marche pompeuse d'un vice-Roi, et nous en a fait une description détaillée. Nous croyons à propos de la rapporter ici succinctement, et de représenter à la planche n.° 19 les principaux personnages qui composaient son cortége, pour donner en même tems une idée de celui de l'Empereur dont il est, en petit, une exacte imitation.

La marche s'ouvre par deux tambours qui battent leurs timbales de cuivre pour avertir le peuple de l'arrivée du vice-Roi: viennent ensuite huit hommes portans des enseignes dont le bois est vernissé, sur lesquelles sont écrits en grand caractère tous ses titres, puis quatorze autres qui portent des étendards où l'on voit les signes symboliques de sa dignité, comme dragon, tigre, phénix, tortue volante et autres animaux ailés. Suivent après six officiers, chacun desquels porte une tablette qui a la forme d'une large pelle élevée et suspendue, sur laquelle on lit en caractères d'or les prérogatives particulières qui le distinguent: deux autres viennent à leur suite, dont l'un porte un parasol à trois rangs, et l'autre son étui. Deux archers à cheval marchent à la tête des premières gardes qui sont armées de faulx droites, ornées de flocons de soie à quatre rangs: elles sont suivies d'hommes rangés sur deux files, et armés de masses avec un long manche, dont quelques-unes représentent une main qui serre un serpent de fer, et d'autres sont de grands marteaux et de longues haches en forme de demi-lune: quelques soldats portent des haches à fil droit, des faulx, et des hallebardes à trois pointes. Deux porteurs sont chargés d'une riche boîte contenant le sceau propre à la dignité de vice-Roi: deux autres tambours annoncent son approche, et sont suivis de deux officiers armés de cannes, de deux autres portant des masses qui représentent de grands dragons dorés, de plusieurs autres officiers de justice, armés de

Train plus nombreux l'orsqu'il sort de la capitale.

Cependant ce train est encore plus nombreux, lorsque l'Empereur sort de sa Capitale pour quelqu'expédition particulière, ou pour visiter quelque lieu qui en est à une certaine distance: alors son cortège ressemble plutôt à une petite armée, qu'à l'escorte d'un prince. Mais le plus grand et le plus magnifique, c'est lorsqu'il sort pour se rendre à quelque partie de chasse, qui se fait ordinairement dans la province de *Lyau-Tung* au delà de la grande muraille, ou bien dans quelques unes des forêts qui se trouvent sur les frontières de la Tartarie. Dans ces sorties, il est accompagné d'une armée de 40,000 chevaux distribués sur la route à des distances convenables, de 3,000 archers tartares, et d'un grand nombre de lanciers qui sont à cheval tant en avant qu'en arrière, non compris la suite ordinaire des Rois, des vice-Rois, des princes et des courtisans.

Politique adroite des Empereurs.

Il pourrait paraître étrange à quelques uns d'entendre que ces monarques aient toujours avec eux, lorsqu'ils paraîssent en public, tant de Rois, de princes et de seigneurs qui sont au nombre de leurs vassaux: cependant rien n'est plus vrai, et nous finirons cet article, en observant qu'en cela même consiste un des principaux traits de leur politique. On lit dans le P. Du Halde que les Empereurs Chinois obligent les Rois leurs tributaires, les vice-Rois, les mandarins et autres grands officiers à envoyer leurs enfans à la Cour; cet ordre a pour prétexte de leur donner une meilleure éducation; mais en réalité c'est pour qu'ils y servent d'ôtages de la bonne conduite et de la loyauté de leurs pères, et pour empêcher que ceux-ci ne s'écartent de leurs devoirs envers l'Empereur. C'est aussi dans les mêmes vues qu'ils obligent les grands mi-

fouets, de bâtons plats pour donner la bastonnade, de chaines, de coutelas etc., de deux conducteurs, et d'un capitaine commandant cette garde. Vient enfin le vice-Roi porté dans son palankin, environné de ses pages et de ses serviteurs, ayant à son côté un officier qui porte un éventail en forme d'écran. Il est suivi d'autres gardes nombreuses armées de masses *multilatéres* et de sabres à longue poignée: la marche est fermée par des étendards, et par un grand nombre de domestiques à cheval qui portent ce qui peut être d'un usage nécessaire au vice-Roi, comme par exemple un autre bonnet renfermé dans son étui, dans le cas où le tems l'obligerait d'en changer. Lorsque la marche a lieu de nuit, on porte de très-grandes lanternes, sur lesquelles on lit en lettres onciales, ses titres et sa qualité.


15
G. Zancon inci.

nistres même, ainsi que les princes leurs vassaux à résider à la Cour durant un certain tems, pour qu'ils assistent l'Empereur par tour; et pendant ce tems, aucun d'eux n'oserait se rendre dans son gouvernement ou dans ses états, sans une permission spéciale de l'Empereur même, ni se dispenser, à moins d'une permission semblable, du service auquel il est appelé, sans s'exposer lui et sa famille au danger certain d'encourir le ressentiment le plus vif de la part de ces monarques absolus.

Tels sont les détails dans lesquels nous avons cru nécessaire d'entrer sur la personne, la magnificence, le cortége des Empereurs de la Chine, ainsi que sur les cérémonies usitées dans leurs fonctions publiques et privées. Si nous nous sommes un peu étendus sur ces objets, ce n'a pas été dans l'intention d'entrer dans des récits superflus, mais seulement parce que les relations des voyageurs présentent à cet égard des diversités de circonstances, d'usages et de mœurs, selon les tems, les lieux et les personnes.

MILICE.

Ancienneté de l'art militaire en Chine.

En lisant les grandes annales de la Chine nous avons recueilli, sur la milice de cette nation, quelques notions que nous croyons à propos d'exposer ici, pour donner une idée de l'origine et de l'ancienneté de cet art à nos lecteurs, dont la critique saura sans doute apprécier les faits que l'on prétend arrivés dans les tems incertains et fabuleux de l'antiquité la plus reculée.

On lit donc dans ces annales, que l'Empereur *Tchin-Nung*, le plus fameux d'entre les Chinois par les grandes découvertes qu'il fit dans l'agriculture et dans la médecine, se signala aussi dans l'art militaire, et que dès les tems des *Han*, les Chinois croyaient posséder un livre de ce prince sur cet art.

Tchi-Yen *regardé comme l'inventeur des armes.*

Parmi les successeurs de *Tchin-Nung*, on cite *Hoang-Ti* et le rebelle *Tchi-Yen* que l'on croit être l'inventeur des armes de fer, et avoir eu le pouvoir de répandre les ténèbres et de s'environner d'épais nuages, ensorte que *Hoang-Ti* ne savait comment faire pour l'attaquer et pour le vaincre. Cet Empereur parvint néanmoins à obtenir une victoire complète sur ce rebelle, au moyen d'un char qu'il fit construire, sur lequel était placée une figure dont le bras

se tournait toujours de lui même vers le midi, indiquant de cette manière les quatre régions (1). *Hoang-Ti* se servait de la lance et du bouclier, et *Tchi-Yen* fit faire des sabres, des lances et des arbalètes.

Hoang-Ti réduit en art la manière de faire la guerre.

Avant la 61.e année de son règne, (qui selon la chronologie authentiquement fixée par tous les tribunaux littéraires sous l'autorité de l'Empereur *Kien-Lung*, correspond exactement à l'an 2637 avant J. C.), *Hoang-Ti* avait déjà subjugué tous ses ennemis, et il parvint à remporter tant de victoires, pour avoir réduit en art la manière de faire la guerre, et s'être servi de nouvelles armes qu'il avait inventées. On a conservé les dessins de trois campemens, qui peuvent donner une idée de son mérite en ce genre. Quiconque désirerait les connaître, n'a qu'à voir les estampes du 8.e volume des Mémoires des Missionnaires de Pé-king sur les Chinois.

Qui fut l'inventeur du bataillon carré.

Les deux premières dynasties *Hia* et *Tchiang* n'ont laissé aucun monument sur leur manière de faire la guerre, et probablement ils firent usage de ce qui avait été découvert et employé du tems d'*Hoang-Ti*. *U-Uang* fondateur de la dynastie des *Tchien*, et qui occupait le trône l'an 1122 avant l'ère chrétienne, employa avec succès, contre *Tchieu-Sin* dernier empereur des *Tchiang*, un moyen qui lui avait été suggéré par son précepteur *Lu-Ya*, c'était de disposer l'armée en un bataillon carré.

Qui perfectionna l'art militaire.

Sun-Tse et *U-Tze* qui vécurent plusieurs siècles après *Lu-Ya* furent deux grands généraux qui perfectionnèrent tout ce qui avait été fait avant eux, et tant qu'ont duré les dynasties des *Tchien* et des *Han* on a toujours suivi les méthodes tracées par ces deux généraux. Mais sur la fin de la dynastie des *Han*, c'est à dire vers l'an 200 de notre ère, parut un héros dont les grandes actions firent pour ainsi dire oublier tout ce qui avait été fait jusqu'à cette époque; et ce héros est le fameux *Tchin-Ko-Leang*, appelé autrement *Kung-Ming*. Ce grand homme, doué d'un génie supérieur, tourna tous ses talens du coté de l'art militaire, et fut l'inventeur de plusieurs ordres de campemens et de batailles, dont les dessins, conservés jusqu'aujourd'hui, font encore l'admiration de ses compatriotes. Ces connaissances appartenant plutôt à un traité de l'art militaire, qu'à un ouvrage comme le nôtre, nous nous dispenserons de les exposer ici, et le lecteur qui désirerait voir quel-

(1) Quelques auteurs modernes croyent appercevoir ici l'invention de la boussole.


Bigatti f.

ques uns de ces dessins, pourra recourir aux estampes de l'ouvrage que nous venons de citer.

Ly-Tsing guerrier illustre qui se signala sous les *Tai-Tsung* des *Tang* l'an 627 de J. C. perfectionna, ou plutôt varia les inventions de *Tchin-Ko-Leang*. Il est fait mention ensuite de *Tchiao-Pen-Hio*, de *You-Tou-Hien* et de *Tsi-Ki-Koang*, tous généraux qui se sont rendus fameux par quelqu'invention, ou par quelque nouvelle manière d'ordonner les troupes, qui leur a fait remporter des victoires signalées. Voyons maintenant de quelles armes les Chinois se servaient anciennement.

Anciennes armes des Chinois.

On lit dans le *Tchiou-King* que les anciennes armes des Chinois étaient les mêmes que celles que nous trouvons en usage chez toutes les autres nations, et qui sont, l'arc, la flèche et le bouclier. Le premier appelé *Kong*, se voit au n.° 2 de la 20.e planche : il y en avait de diverses sortes: quelques uns avaient six pieds six pouces, d'autres six pieds trois pouces, et quelques autres n'avaient que six pieds. La flèche, sous le n.° 3, appelée *Tchie* était armée de plumes. Le bouclier nommé *Kan*, n.° 1, était très-propre à mettre un homme à l'abri des flèches. Le casque, n.° 12 appelé *Tchien* était de peau, mais depuis la dynastie des *Tsin* il fut fait en fer. Nous avons déjà vu qu'anciennement les princes de la Chine se rendaient à certains tems marqués à la cour de l'Empereur, et que là, leurs fêtes et leurs exercices consistaient à tirer de l'arc, et à donner des preuves d'adresse, pour lesquelles il était ensuite décerné un prix: le n.° 11 représente un des buts vers lequel ils tiraient, en se choisissant leurs flèches.

Lances.

Il y avait aussi deux sortes de lances, de l'une desquelles appelée *Meu*, n.° 8, on se servait sur les chars de guerre, et l'autre appellée *Ko*, n.° 9, avait à son extrémité un fer en demi-lune, et ressemblait à une hallebarde. Les Chinois portaient en outre une espèce de pique nommée *Kia* longue de 18 pieds.

Haches.

On faisait encore usage dans les combats de haches à manche long, dont quelques-unes avaient la lame en métal, et s'appelaient *Yue*, n.° 10, on en portait une autre appelée *Fou* qui était ornée de peintures; c'est pourquoi il est parlé dans le *Tchiou-King* de haches à diverses couleurs. Nous ne mettrons point au nombre des anciennes armes des Chinois la lettre *Fo*, comme a fait Mr. De Guignes dans ses notes sur le *Tchiou-King*, où il la décrit comme une espèce d'arme courte, peinte de diverses couleurs, dont l'usage n'est

Erreur de De Guignes.

Char de guerre.

guères connu. Les autres armes ainsi que le char de guerre propre à tenir un soldat (voy. la planche n.° 21), sont toutes copiées d'après les dessins faits par les Chinois même, et qu'on trouve aussi en gravures dans les grandes annales de la Chine. Mais les plus terribles que ce peuple ait inventées sont les armes à feu.

Armes à feu, quand elles ont été inventées.

Les Chinois connaissaient la poudre inflammable longtems avant que cette découverte eût été propagée en Europe vers le milieu du XIV.e siècle; mais ils ne savent pas qui en a été l'inventeur. Les Missionnaires disent que depuis l'ère chrétienne jusqu'au XIV.e siècle, peu de guerriers en Chine ont su se servir des armes à feu, et que *Kong-Ming* est presque le seul qui en ait fait usage vers l'an 200 de J. C. Cette assertion est cependant contredite par un Chinois que l'on doit supposer instruit sur ce point. Il rapporte que l'Empereur *Hoay-Tsong* ayant fait assembler son conseil en 1640, un mandarin proposa d'avoir recours au *P. Adam Schaal* pour fondre des canons, mais que *Leu-Tchien* s'y opposa en disant, qu'avant les *Tang* et les *Song*, on n'avait jamais parlé d'armes à feu, et que les choses allaient mal depuis qu'on s'en servait. On doit donc conclure de là, qu'avant les années 619 et 960 de J. C., où ont commencé les règnes des *Tang* et des *Song*, on ne connaissait point les armes à feu, et qu'elles ne furent inventées que depuis cette époque. Les armes à feu usitées dans des tems plus reculés, se réduisaient à des lances à feu, semblables à celles dont les Tunquinois et les Cochinchinois se servent encore aujourd'hui.

En l'an 1000 de J. C. *Tang-Fou* présenta à l'Empereur *Tchin-Tsong* des flèches et des globes à feu. En 1161, sous l'Empereur *Kao-Tsong* la flotte des *Kin* partit de *Tsien-Tsin-Uey* à trente lieues à l'est de Pé-king, pour se diriger vers la ville de Lin-Ngnan, aujourd'hui *Hang-Tcheu-Fou*, et dans cette occasion les Chinois se servirent de *Pao* à feu, et détruisirent une centaine de vaisseaux tartares. L'historien des *Kin*, en parlant de ce combat, donne le nom de *Ho-Pao* ou de *Pao à feu* aux machines dont firent usage les Chinois, tandis que ceux-ci disent positivement que c'étaient des flèches à feu: il résulterait donc de là que le mot *Pao* ne veut pas dire canon.

En 1232, *Kai-Fung-Fou* capitale des *Kin* dans le *Hou-Nan* étant assiégée par les Mongols et les Chinois, les *Kin* se servirent de canons appelés *Tchin-Tien-Luy*, ou *tonnerre qui fait trembler le ciel*, lesquels consistaient en un tube de fer qu'on remplissait de poudre.



G. Bigatti f.

Le P. Mailla, en parlant de ce siège dit que les Mongols se servaient de tubes pour lancer des flèches, de *Pao* pour lancer des pierres, et de *Ho-Pao* pour incendier; mais le mot *Pao* étant employé dans un sens très-vague par les Chinois, il est impossible d'en fixer la véritable signification, ni de dire s'il exprime réellement un canon. Il semble que les Mongols avaient à la même époque une espèce de canon fait d'écorces de bambou jointes et serrées fortement avec des cordes. Cette machine qui s'appelait *Tsuan-Tchin* donna peut-être aux Chinois l'idée d'en faire sur ce même modèle, en se servant, au lieu de bambous, de barres de fer réunies avec des cercles de même matière. Il est probable qu'on en fabriqua ensuite de plus solides; mais quelque soit la forme qu'on leur ait donnée, il est certain, d'après ce qu'on lit dans l'histoire chinoise, qu'on en abandona l'usage, faute des connaissances nécessaires pour en faire de plus parfaits.

Canons, quand ils furent inventés.

Le P. Heralde, espagnol, qui entra en Chine en 1577, y trouva de l'artillerie, mais de petit calibre, mal faite, et très-ancienne. Les Missionnaires venus après lui conviennent d'avoir vu quelques bombardes à *Nan-King*, mais ils ajoutent que les Chinois ne savaient pas s'en servir; et une preuve de leur inexpérience à cet égard, c'est que, quand les Portugais présentèrent, en 1621, des canons à l'Empereur, ils eurent la précaution d'envoyer en même tems des gens capables d'en faire usage. Les canons qu'on trouve en Chine ont été, pour la plupart, fondus par les PP. *Adam Schaal* et *Verbiest* en 1636 et 1681: ce dernier même composa en langue chinoise un traité sur l'art de fondre les canons qu'il presenta à l'Empereur: il enseigna en outre aux Chinois l'art de fortifier les places, de les défendre, et de construire des édifices selon les règles de notre architecture moderne.

Il est donc démontré que les Chinois ont connu très-anciennement les armes à feu, et surtout la poudre à canon; mais soit qu'ils aient inventé cette dernière composition, soit qu'ils la tiennent de quelqu'autre peuple, il paraît, dit de Guignes, qu'il l'emploient plus habilement dans les feux d'artifices que pour les besoins de la guerre, car leur poudre à canon est d'une qualité bien inférieure. Ils font entrer dans sa fabrication les mêmes matières dont nous nous servons en Europe, c'est à dire le salpêtre, le soufre et le charbon: ce dernier se fait avec toutes sortes de bois, pourvu qu'il ne soit ni huileux, ni résineux. Les Missionnaires indiquent

Poudre à canon comment on la fabrique maintenant.

deux recettes dont se servent les Chinois pour faire cette poudre : dans la première ils font entrer trois livres de charbon et autant de soufre, avec huit livres de salpêtre ; et dans la seconde, une seule livre de charbon avec autant de soufre, et cinq livres de salpêtre. Barrow dit qu'ils mettent avec deux livres de salpêtre une livre de charbon et une autre de soufre. Pour reduire la pâte en grains, les Chinois la battent avec de petits bâtons : du reste il n'existe en Chine aucune manufacture réservée de poudre à canon : chaque particulier a la faculté d'en fabriquer à son gré.

Machines de guerre.

Dans le supplément à l'art militaire des Chinois, qu'on lit à la fin du 8.e tôme des mémoires des Missionnaires de *Pé-King*, il est parlé des anciennes machines de guerre dont les Chinois faisaient usage, soit pour donner l'assaut aux murs d'une place, soit pour les renverser, soit pour passer les fleuves, pour éteindre les incendies, pour se mettre à couvert des flèches etc. On voit les dessins de quelques unes à la planche n.e 20. Le n.o 15 représente un pont mobile pour passer un fossé : Le n.o 13 est une échelle *pour monter aux nues* : c'est le nom d'une échelle qu'on employe pour monter à l'assaut : elle a six roues qui soutiennent une espèce de chambre couverte d'une peau de bœuf non tannée : l'échelle pour y monter a deux côtés, et chacun a vingt pieds de longueur ; Les numeros 6 et 7 représentent les instrumens dont on se sert pour miner les murs qu'on veut abattre ; le fer du premier appelé *Lié-Tsoan* a un pied et demi de longueur, et tout au plus huit pouces de largeur, le manche a trois pieds de long : l'autre nommé *Hoan-Eulh-Tao* a le fer de la longueur d'un pied, et le manche en a 3.

Pour monter à l'assaut.

Pour abattre les murs.

Pour passer les eaux.

Les Chinois se servent, pour passer les eaux, de bateaux faits avec des peaux de cheval ou de bœuf à peine écorchées, auxquelles ils donnent la forme qu'ils veulent en les étendant sur des cannes de bambou qu'on lève lorsque le cuir est desséché. Ils ont encore d'autres manières de passer l'eau, c'est de s'ètendre sur des oûtres faits de peaux de bouc, et en cas d'urgence ils se servent d'une grosse corde dont une des extrémités est fixée sur le rivage, tandis qu'un bon nageur porte l'autre extrémité sur le bord opposé où elle est également attachée à des pieux.

Pour incendier.

La machine, n.o 16, en forme de char, sert à porter le feu dans le camp ennemi : elle est d'un bois très-dur, longue de six pieds, et large de deux pieds et trois pouces, sur deux pieds de

hauteur: ses roues ont deux pieds et demi de diamètre : elle porte sur le devant six lances, et dans son intérieur cent flèches à feu: elle est fermée avec un couvercle solide, enduit de vernis, pour la préserver de l'humidité. Un ou deux soldats poussent la machine jusques près du lieu qu'on veut brûler, alors ils y mettent le feu, et aussitôt cette machine s'avançant d'elle même produit son effet.

L'autre machine sous le n.° 14 sert aussi à mettre le feu : c'est un char à deux roues, dont les côtés sont affermis par des lames de fer: on met dans ce char un vase plein d'huile au milieu duquel il y a un bassin de fer rempli de braise: on attache aux quatre cotés du char des matières combustibles qui s'allument facilement : on le conduit près du lieu qu'on veut incendier, par exemple près d'une porte de la ville assiégée, on met le feu aux matières combustibles, et l'eau que les assiégés jettent dessus du haut des murs pour l'éteindre, ne fait au contraire que l'enflammer d'avantage. Ceux qui desireraient connaître un plus grand nombre de ces machines militaires trouveront à satisfaire leur curiosité dans les planches du volume que nous avons déjà cité.

Art militaire des Chinois dans les tems modernes.

Après avoir exposé brièvement tout ce que nous avons pu recueillir sur l'ancienne milice des Chinois, nous allons examiner maintenant quel est l'état actuel de leur art militaire, et par qui il est cultivé et dirigé.

Tout le système militaire est confié à une classe de personnes appelées mandarins d'armes, qui, non seulement n'ont pas la moindre part dans le gouvernement de l'état, mais qui sont même surveillées par un conseil de mandarins de lettres auquel appartient l'inspection des troupes. Ces Mandarins de guerre, pour parvenir à ce poste éminent, doivent avoir obtenu également le doctorat d'armes en passant par tous les grades inférieurs, et ce grade ne leur est accordé, qu'après diverses épreuves et plusieurs examens sur leur force et leur agilité dans les exercices, et sur leurs connaissances dans l'art militaire. Ils ont aussi leurs tribunaux dont le principal réside à *Pé-King*: ce tribunal est divisé en cinq sections composées des Mandrins de l'arrière garde, de l'aile gauche, de l'aile droite, du corps de bataille et de l'avant-garde : mais ces cinq tribunaux sont subordonnés eux mêmes au tribunal suprême de la guerre qui siége également dans la capitale, et qui a pour chef un des plus grands seigneurs de l'empire, dont l'autorité s'étend sur tous les officiers et soldats de l'armée. Mais comme ce chef pourrait se ren-

dre redoutable au souverain même, la politique du gouvernement a su prévenir cet inconvenient, en lui donnant pour assesseur un Mandarin de lettres, qui a le titre de surintendant d'armes : la conduite de ce dernier est encore surveillée par deux inspecteurs du même corps, et quand ils parviendraient encore à se mettre tous les quatre d'intelligence sur quelque point, leurs décisions sont toujours sujettes à la revision de la quatrième cour suprême appelée *Ping-Pou* qui est purement civile.

Le principal Mandarin de guerre est toujours général, et son pouvoir en campagne équivaut à celui de nos généraux en chef. Il a sous lui un certain nombre d'autres Mandarins inférieurs qui correspondent à nos lieutenans généraux, et tous ont un train et un uniforme analogues à leur grade: ils ont toujours une compagnie d'officiers à leurs ordres. Enfin on compte dix huit à vingt mille Mandarins de guerre, qui ont sous leur commandement plus de sept cent mille soldats, dont deux cent mille environ de cavalerie.

On voit au milieu de la planche 22 le portrait du mandarin *Van-Ta-Sin*, de l'ordre militaire, lequel fut chargé par l'Empereur d'accompagner l'ambassade anglaise depuis son débarquement dans le golphe de *Pe-Tche-Li*, jusqu'à son départ de Canton. *Van-Ta-Sin*, dit W. Alexander, possedait à un dégré éminent toutes les qualités propres à sa profession; il était aussi adroit à tirer de l'arc qu'à manier le sabre. En récompense des services qu'il avait rendus dans les guerres du Thibet, il portait à son chapeau une plume de paon, et en outre une boule de corail rouge qui distinguait son grade. Il est représenté dans la fig. indiquée ci-dessus, avec son habillement ordinaire, consistant en une courte et large robe d'une belle toile de coton, et en une autre robe de dessus brodée en soie. A sa ceinture sont suspendus son mouchoir, son coutelas, un étui où sont renfermés ses petits bâtons et ses bourses pleines de tabac. Il porte à ses deux pouces deux larges anneaux d'agathe dont il se sert pour bander l'arc : le fer des flèches qui remplissent son carquois est de différentes formes, dentelé, losangé etc. Ses bottines sont de ras avec une grosse semelle de papier, qui est la chaussure ordinaire des mandarins et des Chinois de distinction.

Division des troupes.

Toutes ces troupes sont divisées en plusieurs légions, dont chacune est composé de dix mille soldats, et subdivisée en cent compagnies de cent hommes. Elles sont bien vêtues, bien payées et bien armées selon leur manière de combattre : la condition du



soldat y est si avantageuse, que bien loin d'être contraint par la force à s'enrôler, chacun emploie le crédit de ses protecteurs pour être admis dans un corps quelconque, persuadé que la vie militaire n'a rien de pénible ni de dangereux. Les officiers sont dans l'obligation d'exercer souvent leurs troupes; mais ces exercices, à ce qu'on assure, ne présentent ni régularité ni ensemble; ils consistent en quelques marches qui se font sans ordre, lorsqu'il s'agit d'accompagner les mandarins, ou bien à former comme des escadrons, à marcher, défiler, se réunir, se rencontrer les uns avec les autres au son du cor ou de la trompette, et à manier avec adresse le sabre, l'arc et le mousquet. Cependant Grosier, tout en nous disant que ces marches sont ordinairement tumultueuses, ne laisse pas d'ajouter que dans leurs évolutions, les Chinois ne manquent ni d'intelligence ni de célérité.

Chinois timides et peu disciplinés.

Toutes ces troupes en général ont peu de discipline et encore moins de courage. Les Chinois sont naturellement timides, et les Tartares qui, depuis la dernière invasion n'ont eu aucune occasion d'exercer leur valeur, se sont laissés amollir dans ce climat voluptueux. D'un autre côté l'éducation n'y contribue pas peu, car on ne met entre les mains de la jeunesse que des livres de morale, on ne lui parle que de lois et de politique, on ne montre que peu d'estime pour l'état militaire, et ceux qui l'embrassent, ne le font que dans la vue de parvenir à un autre emploi. Le caractère qui distinguait les soldats tartares, avant qu'un long repos les eût fait tomber presque dans la mollesse, c'était d'être vifs et impétueux dans leurs attaques: ils poussaient vivement l'ennemi, quand ils l'avaient forcé de plier au premier choc, mais aussi ils étaient incapables d'un long effort, surtout pour se défendre, lorsqu'ils étaient attaqués en ordre et avec vigueur. L'Empereur *Kang-Hi*, auquel on donne le mérite d'avoir toujours parlé juste, a dépeint en deux mots leur caractère. *Les Tartares*, disait-il, *sont bons soldats, lorsqu'ils ont à combattre contre de mauvais soldats, mais ils sont mauvais eux mêmes, lorsqu'ils ont à faire avec de bonnes troupes.*

Caractère des soldats tartares.

Ces tartares forment pourtant, dit Grosier, la meilleure partie des troupes de cet empire, car chaque tartare, né dans la classe ordinaire, est enrôlé dès son berceau, et lorsqu'il est propre à porter les armes, il doit être préparé à la guerre au premier signal, et en état de combattre en ordre. Le fils de l'Empereur

même, et tout Tartare de condition doit savoir monter à cheval, tirer de l'arc, et connaître les évolutions élémentaires de l'art.

Quels sont les meilleurs soldats chinois.

Les meilleurs soldats chinois sont ceux des trois provinces septentrionales : ceux des autres provinces n'en sortent presque jamais; ils vivent dans leurs familles, et mangent paisiblement leur solde avec elles : ils se livrent au commerce et à l'exercice de la profession dans laquelle ils sont nés : ils ne portent point ordinairement d'habit militaire, et n'ont besoin de se rappeler qu'ils sont soldats, que dans certaines occasions, encore assez rares, comme pour étouffer quelque germe de rebellion, pour accompagner le mandarin gouverneur, ou pour passer la revue. Dans ce dernier cas, on fait la visite de leurs armes, et si elles se trouvent en mauvais état, cette négligence est punie aussitôt par trente ou quarante coups de bâton, si le militaire est chinois, et par autant de coups de fouet, s'il est tartare.

Les armes de la cavalerie sont, un casque, une cuirasse, une lance, et un large sabre; et celles de l'infanterie, une pique et un sabre; les uns ont des fusils, les autres portent l'arc et le carquois selon l'ancien usage : en général les soldats chinois manient bien le sabre, et savent tirer de l'arc avec beaucoup d'adresse.

Il est défendu de porter des armes en Chine, comme nous l'avons déjà dit, et on ne peut paraître devant l'Empereur avec une épée : les soldats ne portent le sabre, que quand ils sont de service; les agens de police ne sont armés que d'un fouet.

De quel côté ils portent l'épée.

Staunton dit que les soldats chinois portent l'épée au côté droit, la pointe en avant, et qu'ils la sortent du fourreau en retirant la main droite en arrière. D'autres prétendent que l'épée est à gauche, et que le soldat la tire en passant la main par derrière : il est aisé de voir combien ce mouvement est incommode. De Guignes dit avoir vu des soldats chinois porter le sabre à gauche et la pointe en avant en tems de paix, et la pointe en arrière en tems de guerre.

L'habit du soldat diffère par la forme et par la couleur : il consiste ordinairement en une casaque blanche ou jaune, brune ou bleue, brodée d'un large ruban d'une couleur qui contraste avec celle du fonds de l'habit. Voy. la planche 23.

Dans le *Tchian-Tung* et le *Tchien-Kiang*, les soldats portent une sorte de cuirasse ou jaquette de maille, avec un casque.

Tous les soldats sont distribués en compagnies de 25 hommes;


S. Bigatti f.


A. Rancati f.

chaque compagnie a d'abord un étendard triangulaire, puis un autre plus petit de la même forme pour cinq hommes, et un troisième long et carré qui se porte à la queue de la compagnie: ces étendards sont attachés au dos des soldats chargés de les porter, et sont de diverses couleurs. Voy. la planche ci-dessus.

Les Tartares sont distingués par des étendards jaunes, blancs, rouges, et bleus, ou jaunes avec des franges rouges, blancs avec des franges rouges, rouges avec des franges blanches, et bleus avec des franges rouges: la couleur verte est pour les troupes chinoises. Outre ces étendards qui distinguent chaque compagnie, tous le officiers et les soldats portent attachée au dos de leur cuirasse, une petite banderolle de soie de même couleur que celle de la compagnie à laquelle ils appartiennent, et chacun porte écrit son nom ainsi que celui de sa compagnie, et si c'est un officier, sa qualité et son grade.

L'arc est l'arme la plus estimée parmi les Chinois.

On trouve dans le voyage de lord Macartney quelques observations faites par le capitaine Parish sur la milice des Chinois: nous allons en exposer quelques unes. Il rapporte que la cavallerie porte l'arc qui est regardé généralement comme l'arme la plus estimée; que cet arc est fait d'un bois élastique et renforcé par deux supports qui se joignent au milieu; et qu'il est garni d'une corde faite de fils de soie fortement tordus ensemble. La force de l'arc varie depuis 60 jusqu'à 100 livres; les flèches sont garnies de plumes et très-bien faites, leur bout est armé d'une espèce de lance en acier enfoncée dans un manche. Les Chinois et les Tartares mettent beaucoup de gloire dans leur adresse à se servir de cette arme.

Comment les Chinois décochent les flèches.

Lorsqu'ils veulent décocher une flèche, ils prennent l'arc de la main gauche, et le tiennent un peu obliquement; ils font passer la corde dans un anneau d'agathe qu'ils ont au pouce de la main droite, dont la première phalange est ployée en avant, et retenue dans cette position pour presser l'articulation du milieu de l'index: la corde se tire jusqu'à ce que le bras gauche soit tendu, et que la main droite passe derrière l'oreille droite: alors ils détachent le pouce de l'index, la corde s'échappe de l'anneau d'agathe, et la flèche part avec impétuosité.

Soldats chinois en uniforme complet.

Dans la relation d'Alexander que nous venons de citer, et qui a été publiée à Londres, on voit le portrait d'un soldat chinois en uniforme complet, tel qu'il est représenté à la 24.e planche. Il

y est dit que cette sorte d'habillement est grossière, incommode et même contraire au perfectionnement des exercices militaires : cependant, ajoute-t-il, un bataillon équipé de cette manière, et vu à une certaine distance, ne laisse pas de présenter un aspect brillant et même militaire ; mais vu de plus près, ce même habillement qui semblait fait de mailles de fer, n'est plus qu'une étoffe de *Nan-Kin*, garnie pourtant d'un grand nombre de petits morceaux de métal entourés de clous, qui lui donnent l'apparence d'une cuirasse. Sur la forme du casque, qui seul est en fer, s'élève le cimier avec une touffe de crins teints; les caractères écrits sur la plaque qui se porte sur la poitrine, indiquent le corps auquel le militaire appartient; la boîte qu'il a devant lui, contient les têtes des flèches et les cordes de l'arc : et la partie inférieure de l'arc est renfermée dans son fourreau, ou dans une petite caisse.

Soldats de cavallerie comment vêtus.

Les cavaliers tartares et chinois ont un casque de fer qui a la figure d'un entonnoir renversé : la crinière qui correspond au tuyau de l'entonnoir a six à sept pouces de hauteur, et se termine en forme de lance : le cou du cavalier est couvert d'un drap moucheté et garni de fer, qui enveloppe le visage. Ils portent aussi un habit et des caleçons d'un drap moucheté et garni de fer : l'habit descend un peu au dessous des reins, et les caleçons arrivent jusqu'à mi-jambes : cet uniforme a les inconveniens d'une armure sans en avoir les avantages. Les officiers ont des casques en fer bruni garnis en or, dont la crinière est beaucoup plus élevée que celle des soldats : leur uniforme est bleu, ou de couleur de pourpre, brodé en or, et leurs bottines sont de ras noir.

La 25.e planche représente quelques guerriers dessinés d'après les 16 estampes des batailles et des conquêtes de *Kien-Long* dont nous avons déjà parlé : parmi les détails qu'elle présente, on y voit la manière de charger les canons sur le dos des chameaux etc.

Troupes nommées Tigres de guerre.

Il existe encore en Chine d'autres troupes appelées *Tigres de guerre*. On leur a donné ce nom, parce que leur vêtement, qui est tout bigarré de raies d'un brun foncé sur un fonds jaune, leur donne quelque ressemblance avec cet animal. Ce vêtement s'adapte au corps, et en dessine parfaitement toutes les formes ; il est, sans contredit, le plus commode pour les exercices militaires. Le bonnet couvre presqu'entièrement la tête des soldats, et a la figure d'une tête de tigre avec les deux oreilles. Leur armement consiste dans un long cimeterre grossièrement travaillé, et dans un bouclier



S. Bigatti f.

26.



fait de jones, ou autre plante semblable, tissu si solidement, qu'il peut parer les plus forts coups de sabre. On y voit dépeinte une tête hideuse de tigre, de dragon, ou de quelque autre animal effroyable avec une large gueule ouverte, et d'énormes dents, comme pour pétrifier de terreur, par cette nouvelle tête de Méduse, ceux dont elle vient à frapper la vue.

On trouve dans un traité de l'art militaire des Chinois, imprimé à Paris en 1772 et 1782, la description et la forme des armes, de l'habillement, et des instrumens à l'usage de ses troupes : nous avons jugé à propos d'en faire un extrait succinct, pour donner à nos lecteurs une idée encore plus parfaite de ces divers objets.

Habits, armes et autres instrumens militaires.

A la planche 26, la figure n.° 1 représente le casque des cavaliers avec tous ses ornemens. Le n.° 2 est la partie du casque marqué A, qui couvre le bas de la tête et tout le cou jusqu'aux épaules : B sont deux plaques de cuivre pour garantir les oreilles : le C est une espèce de panache de couleur rouge, et le D est une touffe de poils : l'E représente le corps du casque qui est de fer très-bien travaillé. La figure n.° 5 représente l'habit de dessus ou la cuirasse des cavaliers : le n.° 8 est le corps de la cuirasse vu par derrière ; le n.° 7 représente les deux pièces qui couvrent les épaules, et le bras droit jusqu'au coude : au n.° 6 on voit la figure des deux morceaux sous les aisselles, et la lettre F est une espèce de tablier que les cavaliers portent pour couvrir leurs cuisses et leurs jambes. Cet habillement qu'ont seuls les cavaliers, est orné de figures de dragons, de montagnes et de fleurs; le dessus est de toile couleur violette, ou d'un rouge foncé ; et le dessous, ou la doublure, est de toile blanche : tous les bords sont de toile noire, et le bord d'en haut du tablier est de toile bleue.

L'uniforme des arbalétriers diffère peu du précédent : leur cuirasse, qui est aussi de couleur violette, est ornée de sept dragons en broderie d'or. La fig. n.° 10 représente le casque des arquebusiers, et la fig. n.° 9 leur habillement et leur cuirasse de toile noire, garnie de clous de cuivre battu, avec la doublure de toile bleue. La fig. 4.e représente le bonnet d'ordonnance à l'usage des cavaliers, des arbalétriers, des arquebusiers et de ceux qui sont armés d'un sabre et d'un bouclier : il est fait de ras noir doublé de toile noire, avec un flocon de soie de couleur rouge. La casaque d'ordonnance des cavaliers, arbalétriers et arquebusiers est de toile noire doublée

de toile blanche, avec des boutons d'os et des boutonnières en soie. Le casque en forme de tête de tigre au n.° 3, est la coiffure de ceux qui portent le sabre et le bouclier: le corps de ce casque est de cuivre battu, peint, et la partie inférieure, ou le collier est fait de toile jaune: la casaque d'ordonnance, les caleçons et le ceinturon qu'ils portent ont l'apparence d'une peau de tigre, et ressemblent à la figure que nous avons déja vue plus haut. La ceinture des caleçons et les bords de la casaque, comme ceux du ceinturon sont de toile rouge.

Sous les fig. 13 et 14 on voit le sabre avec son fourreau. La fig. 15 représente la giberne qui est de toile noire peinte à l'huile, telle qu'on la voit; et la fig. 16, une espèce de hache dont les fusiliers font usage à l'armée, après qu'ils ont épuisé leur munition: la fig. 12 représente le cornet où l'on tient la poudre pour charger le fusil. Les Chinois portent en outre dans un autre cornet un peu plus petit, une autre sorte de poudre, qu'ils mettent sur le bassinet, et celle-ci est d'une qualité bien différente de l'autre par le grain et par l'effet qu'elle produit. La fig. 18 représente la partie externe du bouclier; et la fig. 17 la partie interne: ce bouclier est fait de canne d'Inde, et peut avoir deux pieds et cinq pouces de diamètre: il est peint, et porte au milieu une touffe de poils de vache. La fig. 19 représente l'arc et le carquois avec les flèches: l'un et l'autre sont suspendus à une ceinture de cuir qui se porte en forme d'écharpe: le carquois est fait aussi en cuir, et partagé en plusieurs cases dans lesquelles on place les flèches, selon la différence de leur grandeur: le tout est renfermé dans un fourreau de toile ointe avec de l'huile pour le préserver de la pluie, ou de tout autre accident.

La 1.re fig. de la planche 27 représente le fusil dont se servent les Chinois: la lettre A est un morceau de fer, à l'extremité duquel on met la mèche allumée, qui est portée au bassinet en comprimant la partie B: La lettre C est un morceau de cuir dans lequel on renferme les mèches, et à la lettre D, on voit deux piquets en bois avec une pointe de fer, sur lesquels on appuye le fusil pour le tirer, et qui se replient contre le fût au moyen d'une charnière. La fig. 2 représente un canon fait vers l'an 1636, et à la fig. 10, on voit un petit canon de campagne avec des cercles de fer, pour empêcher qu'il n'éclate.

La fig. 9 représente le grand étendard qui se porte à la tête


1.
2
3.
4.
5.
6.
7.
督紅旗
陣
8.
9
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
A. Rancati f.

des compagnies de 25 hommes : le fonds est de ras vert avec la bordure en ras rouge : la flamme ou ruban est de soie tissue en or, et son bord est de ras rouge : la touffe de poils de vache est rouge aussi, et le sommet du manche est de cuivre travaillé. L'étendard qui se porte à la tête de chaque escouade de 5 hommes est plus petit : on emploie dans celui-ci environ un pied et deux pouces de ras verd, tandis qu'il en faut pour l'autre six pieds et trois pouces. Voy. la planche 23. La fig. 7 représente le petit étendard qui est à la queue de chaque compagnie de 25 hommes : il est de ras rouge, et contient deux pieds et un pouce. Ainsi chaque compagnie a sept étendards : le premier, qui est le plus grand de tous, est celui qui va à la tête de la compagnie ; le dernier qui est le plus petit est à la queue, et diffère des autres par la forme, et les cinq autres du milieu vont à la tête de chaque escouade de cinq hommes. La fig. 3 représente l'étendard général de toutes les troupes qui portent la couleur jaune, et il y a cinq étendards généraux, un par chaque couleur : chacun d'eux est composé de deux pieds et quatre pouces de ras.

La figure 16 représente une tente qui se fait de grosse toile blanche, doublée de toile ordinaire de couleur bleue. Au n.° 12 on voit la tente du général, et au n.° 11 la tour des signaux qui est à côté de la même tente ; et assez élevée pour être vue de toute l'armée. Outre l'étendard général qui se trouve dans cette tour, on y garde des étendards particuliers semblables à ceux des différens corps : elle renferme encore des trompettes, des tambours, des *Loo*, des soufflets, avec un ou plusieurs canons. Lorsque le général veut transmettre quelqu'ordre, il envoie un officier à la tour des signaux, pour montrer de là l'étendard du corps qui doit faire quelque mouvement, ou pour donner d'autres signaux qui indiquent ce qui doit être exécuté. La figure 8 représente une lanterne à l'usage des tentes de chaque corps-de-garde : elle est suspendue à un trépied qui pose à terre : plusieurs trépieds semblables peuvent se joindre et se plier les uns sur les autres, pour en rendre le transport plus facile : le corps de la lanterne est en fils de laiton couvert d'un papier de même couleur que l'étendard sous lequel sert la troupe. Au n.° 5, on voit un instrument de métal appelé *Loo*, qui est un espèce de bassin, sur le quel on frappe avec un marteau de bois, ou simplement avec un bâton, pour indiquer les heures de faction pendant la nuit, ou pour annoncer que ceux qui sont de garde dans les divers quartiers

du camp ne sont pas endormis. La fig. 13 représente un tambour sur lequel on frappe pour annoncer les factions à faire durant la nuit, ou pour donner d'autres signaux: sa forme est semblable à celle des autres tambours. Les figures 4 et 6 représentent deux sortes de trompettes dont on se sert dans les troupes, elles sont de cuivre battu: le son de la trompette n.° 6 imite celui de nos cors de chasse, et le son de celles n.° 4 est d'une octave plus bas.

La figure 14 représente un autre instrument sur lequel on frappe avec deux baguettes; il est fait d'un bois sonore, vuide au dedans, et a la forme d'un poisson: sa longueur est de deux pieds huit pouces, sur un pied et sept pouces de tour: on le place à l'entrée de la tente du général, des principaux officiers, et de tous ceux qui sont chargés de quelqu'inspection. Lorsqu'on a quelqu'affaire à leur communiquer, on frappe sur cet instrument, et on est sûr d'être introduit aussitôt. La figure 5 représente une sorte de conque dont on se sert pour sonner la retraite, pour annoncer les heures de l'exercice, ou toute autre opération à laquelle un corps entier doit être employé: il y en a une dans chaque quartier de l'armée, et dans chaque corps.

Places d'armes. On compte en Chine plus de deux mille places d'armes, qui sont divisées en six classes. On peut ajouter à ce nombre trois mille tours ou châteaux, repandus dans toute l'étendue de l'empire, et tous avec garnison, pour s'opposer aux incursions de l'ennemi, et prevenir tout trouble et tout mouvement d'insurrection de la part des sujets: dans cette vue on y entretient continuellement une garde, et à la moindre apparence de désordre, la sentinelle la plus voisine en donne avis du haut de la tour au moyen d'un étendard qu'elle élève, si c'est de jour, ou d'une torche allumée si c'est de nuit: à ce signal, les garnisons circonvoisines se portent sur le lieu où l'on doit prévenir ou appaiser le tumulte. La principale force de ces places de guerre est dans leur position, qu'on peut dire en général parfaitement choisie: elles sont du reste défendues par des bastions, par des tours et par un fossé plein d'eau.

Voici les observations du capitaine Parish sur les postes militaires de la Chine. Ces postes sont, pour l'ordinaire, des tours carrées de diverses grandeurs, elles ont toujours une garnison, mais peu nombreuse: il est probable qu'en tems de guerre, ces tours sont destinées à servir de point de ralliement aux troupes des environs: elles sont toujours situées à l'entrée des défilés, sur

des hauteurs d'un accès difficile, ou à l'endroit le plus resserré du lit des fleuves. Elles varient depuis quarante pieds carrés sur quarante d'élèvation, jusqu'à quatre pieds carrés sur six de hauteur. Il est vrai que celles qui ont ces dernières dimensions, sont en petit nombre, mais les Anglais en rencontrèrent une sur la route de Pé-King à la grande muraille. On entre dans les tours les plus hautes par un escalier dont les derniers degrés sont ordinairement en pierres détachées : cet escalier conduit à une petite arcade qui est à la moitié de la tour : la plate-forme seule paraît destinée à la défense, car il est très-rare qu'il y ait des postes sur les côtés; les parapets des plates-formes sont garnis de crénaux. Les tours sont le plus souvent solides, excepté les plus grandes : sur le haut de chaque tour il y a une petite habitation pour la garnison : à une de ses extrémités est planté un bâton au bout duquel flotte un étendard jaune : on voit quelquefois peint sur les murailles un dragon en diverses couleurs. A côté de la tour se trouve ordinairement une cabane devant laquelle est plantée une balustrade rouge, destinée à servir d'appui à un petit nombre de lances et de mousquets : cette cabane sert de baraque ou de corps-de-garde.

A peu de distance de chaque poste on trouve un *Pai-Loo*, ou porte triomphale légèrement construite en bois, et peinte en noir, blanc et rouge : à côté de ces portes on voit une espèce de bâtiment sur lequel sont peintes des figures de dragon : il contenait autrefois une composition de matières combustibles, qui servait à donner des signaux ; maintenant il n'est là que comme un simple ornement : les formes en sont différentes, mais tous sont élevés sur une base cubique.

Lorsque l'ambassade Anglaise passait devant les postes militaires, il en sortait de six à quinze soldats, presque tous sans armes, et un homme qui restait en haut frappait sur un *Loo*, tandis qu'un autre mettait le feu à trois petits mortiers pour saluer l'ambassade. Ces postes sont ordinairement à la distance de treize milles les uns des autres; mais sur la route de Pé-King vers la Tartarie, on en trouve à tous les cinq milles.

Grande muraille.

Les frontières de ce vaste empire sont, dans leur plus grande étendue, fortifiées par la nature même; car la mer qui baigne les côtes de six de ses provinces est tellement basse, qu'aucun gros vaisseau ne peut s'en approcher. A l'occident il est défendu par des montagnes inaccessibles, et des autres côtés par la grande mu-

raille, ouvrage le plus extraordinaire et le plus gigantesque de toute l'antiquité, qui dans une étendue de cinq cents lieues parcourt les confins de trois de ses plus vastes provinces. Cette étonnante et admirable fortification subsiste depuis vingt siècles, et servit pendant seize à arrêter les hordes Tartares, jusqu'à l'invasion du fameux *Gengis-Kan*: elle a de vingt à vingtcinq pieds de hauteur; sa largeur est telle, que six cavaliers peuvent aisement marcher de front sur son sommet: elle s'étend dans les vallées les plus profondes, et sur les monts les plus élevés; elle traverse les fleuves sur des arcs qui la soutiennent; elle est doublée et triplée en plusieurs endroits pour rendre les passages plus difficiles, et flanquée de distance en distance, de fortes tours qui en facilitent la garde et la défense. Le P. Le Comte rapporte qu'un million de soldats était ordinairement employé à la garde de cette muraille, pour préserver l'empire des invasions des Tartares, ennemis redoutables des Chinois; et Navarette confirme cette vérité pour s'en être assuré par lui même. Mais depuis que cette nation a eu l'imprudence de les appeler à son secours pour chasser du trône l'usurpateur *Li-Cong-Tze*, et que le vainqueur Tartare devenu maître du pays, a su s'y maintenir, en réunissant les Chinois à ses peuples, ce boulevard formidable n'est presque plus d'aucune utilité, et maintenant on n'y tient garnison que dans les postes les plus importans.

Indépendemment des moyens de défense que cette grande muraille offrait en tems de guerre, elle avait encore un grand avantage durant la paix: car les mœurs régulières et la vie sédentaire des Chinois s'accordant peu avec le naturel inquiet et vagabond de leurs voisins septentrionaux, elle empêchait toute communication avec eux, et aujourd'hui même elle n'est pas sans quelqu'utilité, parcequ'elle sert à tenir éloignées des fertiles provinces de la Chine, les bêtes féroces qui se trouvent en grand nombre dans les déserts de la Tartarie, ôte aux malfaiteurs les moyens de s'échapper de l'empire, et aux mécontens l'espoir de s'émigrer. Sous ce dernier point de vue, sa conservation entre parfaitement dans le principe de politique auquel la dynastie actuellement régnante est très-attachée, qui est de retenir tous les sujets dans les limites de l'empire, sous peine, pour ceux qui en sortent sans permission, d'être punis sévèrement à leur retour.

Dans la relation du voyage d'Isbrand-Ides ambassadeur de Rus-



28.

sie à la cour de Pé-King en 1693, on trouve le dessin de la grande muraille vue du côté par où cet ambassadeur entra en Chine; et Staunton, dans le voyage du Lord Macartney, en a donné une autre dessin qui est celui que nous présentons à la planche n.° 28

Nous entrerons dans de plus grands détails sur cet ouvrage fameux, quand nous parlerons des arts des Chinois, parcequ'il peut servir à donner une idée exacte, non seulement des moyens de défense employés par cette nation avant l'ère chrétienne, mais encore de son architecture.

RELIGION DES CHINOIS.

La religion a toujours eu beaucoup de part à l'établissement des grandes monarchies, et leur existence ne peut être de longue durée si les esprits et les cœurs ne sont étroitement liés ensemble par le culte de quelque divinité; et comme les peuples sont naturellement portés à des idées de religion, il s'en suit qu'il est plus facile de les conduire par la foi que par la raison: c'est pour cela que les anciens législateurs ont toujours eu recours à l'idolâtrie et à la superstition, pour soumettre des peuples barbares aux règles de leur gouvernement. Plus heureuse cependant que tant d'autres nations, la Chine a puisé, dès le principe, dans les sources les plus pures, les maximes de son antique religion. Les premiers fondateurs de cette grande monarchie adoraient un Être suprême, et bien qu'ils n'eussent aucun nom propre qui pût convenir à Dieu, (ce qui a fait croire à quelques uns que les Chinois étaient athées), ils ne laissaient pas cependant de faire des sacrifices à la divinité quelqu'elle fût, et ils se servaient du mot *Tchiang-Ti*, qui veut dire le Très-haut, pour désigner celui qui gouverne souverainement le ciel et la terre.

Etre suprême adoré par les Chinois.

Les livres canoniques des Chinois appelés *Kink*, dont on prétend que quelques uns datent des tems d'*Yao*, ne permettent pas de douter de la croyance religieuse de ce peuple, et quoique ces livres contiennent les lois fondamentales de l'état, et non des préceptes de religion, on y voit néanmoins assez clairement quel

Livres canoniques.

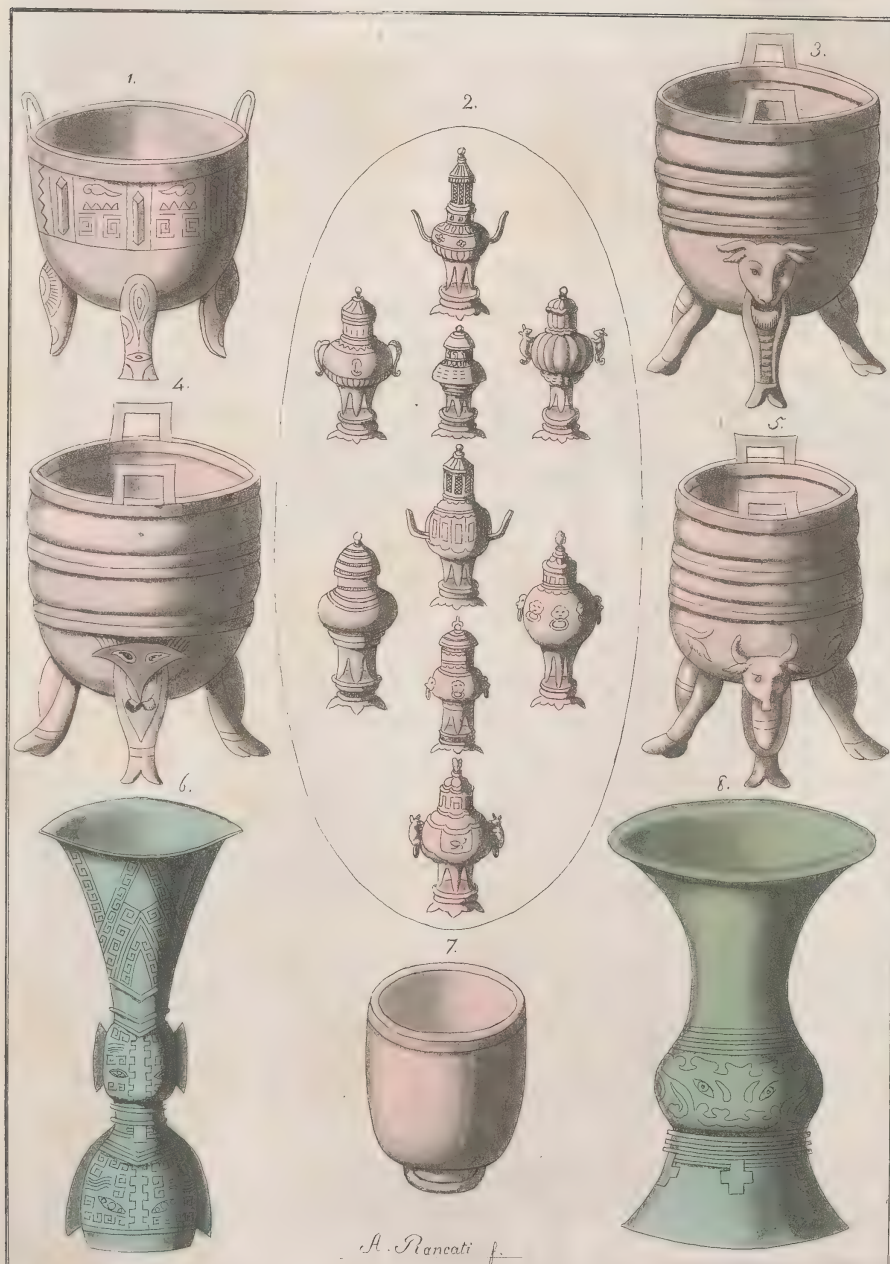
était l'ancien culte, puisque leurs auteurs s'étaient proposés d'enseigner aux Chinois que le moyen de conserver la paix et la tranquillité de l'empire, c'était d'observer fidèlement les devoirs de la religion, et les sages constitutions du gouvernement. Le culte public avait donc pour objet un être suprême, souverain principe de toutes choses, qu'on honorait sous le nom de *Tchiang-Ti*, et encore sous celui de *Thien*: ce dernier nom, selon les anciens interprètes des livres Chinois ne signifie pas, comme quelques uns le prétendent, le ciel matériel, mais l'esprit qui préside au ciel, et en effet, on y parle à chaque instant de la providence de *Thien*, des châtimens dont il punit les mauvais empereurs, et des récompenses qu'il accorde aux bons; il y est dit qu'il se laisse fléchir par les vœux et par les prières; qu'il s'appaise par des offrandes, lorsqu'il est irrité; qu'avec ces actes religieux on écarte les fléaux dont l'empire est menacé; et mille autres choses qu'on ne peut rapporter qu'à un Être suprême, qui connaît les besoins des hommes, et tient dans ses mains les châtimens, ainsi que les récompenses.

On peut lire dans le second volume de la grande histoire de la Chine du P. Du Halde les extraits qu'il a faits de ces livres, et les réflexions judicieuses qu'il y a ajoutées: on est forcé de convenir, d'après ce qu'il dit à cet égard, que dès les tems de *Fou-Hi*, ou, si l'on veut contester l'époque à laquelle il vivait, au moins dès le siècle de *Yao*, et pendant longtems après, l'Être suprême, connu à la Chine sous le nom de *Tchiang-Ti*, ou de *Thien*, était l'objet du culte public, le fondement de la religion, et l'âme du gouvernement; et que ce premier être y était craint, honoré et respecté, non seulement des empereurs, qui furent toujours les chefs de la religion, et auxquels seuls appartenait le droit de lui rendre un hommage solemnel par des sacrifices, mais encore des grands de l'empire, des premiers mandarins et de tout le peuple.

Vase à trois pieds en vénération chez les Chinois

Après avoir fait des recherches infinies sur la plus ancienne religion des Chinois, le P. Amiot a trouvé qu'ils rendaient de grands honneurs à un vase à trois pieds, sous le nom d'esprit et de génie. Dans la collection des monumens antiques de cette nation, publiée par ordre de l'Empereur *Kien-Lung* (1), le pre-

(1) Cet ouvrage intitulé *Si-Tsing, Kou-Kien Kien-Tsung*, ou *Miroir des antiquités occidentales*, publié par ordre de cet Empereur en


1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
A. Rancati f.

mier est le trépied auquel on donne l'épithète de *Tchin*, qui répond au mot *divin*; et dans les annales de la Chine publiées par Maille, ainsi que dans le *Tchiou-King* publié par De Guignes, on voit la forme de ce trépied appelé *Ting*: il est représenté à la 1.e figure de la planche n.° 29.

Vases ou Ting, qui les a fait fabriquer.

On prétend que *Fou-Hi* le fit fabriquer, et qu'il le destinait à servir dans les sacrifices au *Tchiang-Ti*: ce trépied était le symbole du ciel, de la terre et de l'homme. On dit encore que *Fou-Hi* fit faire pour ce vase une espèce de chapelle à côté de l'autel rond nommé *Kiao*, sur le quel on faisait des offrandes à *Tchiang-Ti*. *Hoang-Ti* en a fait fabriquer trois qu'il a appelés *Pao-Ting*, ou trépied précieux. L'un était le symbole du ciel, l'autre celui de la terre, et le troisième le symbole de l'homme. *Hoang-Ti*, dit *Uai-Ki* cité dans la glose de l'histoire sous le règne de *Hoang-Ti*, *fit creuser une mine de cuivre qui était au midi de la montagne* de *Tchien-Tchian*: *il fit de ce métal fondu, trois* Ting, *et après que les trois* Ting *furent terminés, il mourut*. *You* en fit faire neuf, et ce sont ces neuf vases ou *Ting* que les anciens Rois conservaient dans leur capitale avec autant de respect que les Grecs en avaient pour leur trépied d'Apollon. Voy. la fig. n.° 2 de la planche indiquée ci-dessus. Les Empereurs se transmettaient les *Ting*, comme une marque de la légitimité de leur succession. Voy. les figures 3, 4.

Tetrapode, *ce qu'il représente.*

Il est à remarquer ici que les Chinois avaient en vénération, non seulement le trépied ou vase rond avec trois pieds, mais encore le *tetrapode* ou vase quarré à quatre pieds, dont les Missionnaires, ni De Guignes n'ont fait aucune mention. On trouve dans un traité Chinois sur les vases antiques, que le trépied ou vase rond représente le principe matériel masculin appellé *Yang*, et le vase rond le principe féminin *Yn*, et tous les deux sont, selon la

l'an 1750, est divisé en 42 vol. Les 40 premiers contiennent une collection des plus anciens vases chinois, et les deux derniers traitent de leurs médailles antiques. La riche bibliothéque du cabinet R. des médailles de cette ville, en possède un exemplaire qui est peut-être le seul en Europe, car il n'en existe pas même dans celle de Paris qui est une des plus complètes. Nous en sommes redevables aux connaissances et au zèle du savant peintre, M. *Cattaneo*, qui est directeur de ce cabinet, et un des membres de l'académie Royale de la même ville.

philosophie des Chinois, l'image du génie créateur de la nature, du ciel et de la terre.

Diverses autres formes de vases.

Les Chinois en eurent ensuite de diverses autres formes, car on en fondit de nouveaux sous chaque dynastie, et ils en consacrèrent aux Pénates et à leurs morts: quelques uns sont représentés à la même planche. Le vase n.° 7 est appelé *Tchien-Y*; d'autres nommés *Tsong-Y* étaient ornés de figures d'animaux, et semblables à ceux dont nous avons déjà parlé dans la description des vêtemens à l'usage des anciens Empereurs. Il y en avait encore d'autres sur lesquels étaient dessinées des figures de plantes: on croit que l'autre sous le n.° 6 appelé *Kou*, dont la hauteur est d'un pied et trois lignes était en usage du tems des *Tchiang*. Ce vase ainsi que celui indiqué sous le n.° 8 sont remarquables par les croix qu'on voit distinctement tracées sur leurs parois: ce qui ne semble point être l'effet d'un simple accident. On trouve pourtant dans un opuscule qui est inséré dans le 59.e tome des Transactions philosophiques, où il est parlé de la conjecture de M.r Needham, sur la prétendue relation entre les hiéroglyphes Egyptiens, avec les caractères actuellement en usage à la Chine, que ces vases ne présentant aucune inscription, on a lieu de douter qu'ils soient d'une antiquité aussi reculée que les Chinois veulent le faire croire, et que peut être ils ne remontent pas au delà des tems des *Han* ou des *Tang*.

Religion dominante.

Telle fut pendant plusieurs siècles la religion dominante en Chine, nous disons dominante, parce que, indépendamment de l'Etre suprême, le peuple, au rapport du P. Du Halde, reconnaissait en outre et honorait par un culte particulier, certains esprits subalternes, qui, selon les Chinois, veillaient sur les villes et sur les campagnes, et auxquels on offrait des vœux et des prières, pour obtenir d'eux la santé et d'abondantes récoltes; il s'était même introduit dans ce culte, d'autres pratiques superstitieuses qui avaient du rapport à la magie, pour laquelle les Chinois ont toujours montré beaucoup de penchant; mais ce culte n'était pas la religion de l'état: le tribunal des rites, l'une des cours souveraines de l'empire, l'a toujours proscrit, et n'a cessé de veiller à la conservation de l'ancienne doctrine: il punissait sévèrement le écrivains irréligieux ou trop licentieux, et ne pardonnait jamais les outrages faits à la divinité et contre les mœurs. L'ancienne doctrine du *Tien* doit donc l'avantage qu'elle a d'être demeurée la religion dominante de l'état, à la constante uniformité des décrets de ce même

tribunal; et si quelques-uns des mandarins même qui le composent se livrent à certaines pratiques superstitieuses, ils ne le font qu'en secret et dans l'intérieur de leurs maisons: leur attachement à des cultes particuliers n'influe nullement sur leur ministère public, dans l'exercice duquel ils ne connaissent que la religion de l'état.

Théogonie et Cosmogonie.

Les anciens philosophes de la Chine, uniquement occupés de la morale et de la politique, se sont peu embarassés de ce qu'on appelle Théogonie et Cosmogonie, et par conséquent tous les systêmes des peuples de l'Asie et de l'Europe sur la formation du monde et l'origine des dieux, leur étaient inconnus. On n'apperçoit pas dans leurs livres canoniques, qu'ils ayent beaucoup raisonné sur la nature de l'âme, ni qu'ils eussent des idées claires sur ses opérations: néanmoins ils croyaient qu'elle existait encore après sa séparation du corps, et ce qui le prouve, c'est la persuasion où ils étaient de l'apparition des âmes après la mort, comme il résulte de l'opinion même de Confucius, et du systême de la métempsycose introduit chez eux depuis un grand nombre de siècles.

Idolâtrie introduite en Chine.

Le tribunal des rites, malgré tous ses soins, ne put jamais parvenir à bannir l'idolâtrie, et l'histoire de ce peuple qui a conservé si fidèlement le souvenir de la croyance et du culte qu'il a professé pendant une aussi longue suite de Rois, n'a pas été moins exacte à rapporter l'établissement de la secte des *Tao-Tse* qui s'introduisit en Chine environ six cents ans avant l'ère chrétienne, ainsi que du culte absurde de *Fo* qui y fut reçu plusieurs siècles après.

Lao-Tse *fondateur de la secte des* Tao-Tse.

Lao-Kiun, ou *Li-Lao-Kiun*, ou *Lao-Tse* est le fondateur de cette secte: il naquit 53 ans avant Confucius, et 604 avant notre ère, vers la fin de la dynastie des *Tchieu*. Sa naissance fut, selon ce que racontent ses disciples, une des plus extraordinaires. Son père était un pauvre paysan, qui déjà parvenu à l'âge de soixante dix ans, sans s'être encore marié, résolut de prendre pour épouse une paysane qui en avait quarante; celle-ci se trouvant un jour en un lieu écarté conçut tout à coup ce philosophe par la seule impression de la vertu vivifiante du ciel et de la terre: elle porta cet enfant dans son sein pendant quatre vingts ans, puis elle le mit enfin au monde ayant les cils et les cheveux blancs: ce qui lui fit donner par le peuple le nom de vieux enfant *Lao-Tse*. On ne dit rien de son enfance, si ce n'est, qu'étant parvenu à un certain âge, un Empereur des *Tchien* lui donna la direction de la bibliothèque; et

cet emploi ayant fait naître en lui un goût très-vif pour l'étude, il acquit une connaissance profonde de l'histoire et des anciens rites: il mourut à *Ou* dans un âge très-avancé, et le principal ouvrage qu'il laissa à ses disciples s'appelle *Tao-Te-King*, ou *livre de la raison et de la vertu* (1); c'est un recueil qui contient cinq mille sentences. On connait depuis long-tems en Europe le fameux texte de *Lao-Tse: Tao*, disait-il, ou la raison divine, *est un de sa nature. Le premier a engendré le second, deux ont produit le troisième, et trois ont fait toutes choses.*

Doctrine de Lao-Tse.

La morale de ce philosophe approche un peu de celle d'Epicure, et se réduit à repousser tout désir véhémeut, et à réprimer toutes les passions capables d'altérer la paix et la tranquillité de l'âme qui seule fait le bonheur de l'homme. Mais comme ce calme parfait de l'âme était continuellement troublé par l'idée de l'avenir et par la crainte de la mort, les disciples de ce philosophe altérèrent dans la suite la doctrine qu'il leur avait laissée, en s'adonnant entièrement à la magie et à la chimie, afin de trouver l'art de se rendre immortels; et cette folie les conduisit à la recherche de la pierre philosophale, ainsi qu'à la composition de certains breuvages, dont il fut fait plusieurs fois, par des Empereurs même, d'inutiles épreuves. Le désir et l'espoir d'échapper à la mort par de tels moyens attirèrent à cette nouvelle secte un grand nombre de partisans: les grands, les riches particuliers et surtout les femmes, naturellement plus curieuses et plus attachées à la vie, furent les plus empressés à s'instruire dans la doctrine de *Lao-Tse*. Depuis lors, la manie des sortilèges, l'invocation des esprits, l'art de prédire l'avenir par certaines combinaisons firent de rapides progrès dans tout l'empire: enfin l'auteur de cette secte ayant été mis au rang des dieux, chacun voulut être du nombre de ses sectateurs. Après l'apothéose de ce philosophe, les Chinois lui firent bâtir un temple magnifique, et l'Empereur *Hium-Tsong* fit placer la statue de ce nouveau dieu au milieu de son palais; sa cour fut bientôt pleine de ces faux docteurs, auxquels on prostitua le nom respectable de *Tien-Tse* ou *docteurs célestes*, et depuis, leurs descendans ont toujours été honorés de la

(1) M. De Guignes fils dans le 2 vol. de son voyage à *Pé-King* interprète mal le titre de ce livre, en disant qu'il signifie *le livre de la puissance de Tao.*

dignité de mandarins. Ces docteurs introduisirent ensuite une foule d'esprits subalternes qu'on vénère dans les temples et dans des oratoires particuliers : on leur sacrifie des cochons, des poissons et certains oiseaux. Enfin cette secte peupla la Chine d'une foule d'imposteurs, qui par leurs prestiges, et les charlataneries de leur prétendue magie, aveuglèrent le peuple et les grands, au point que les vrais philosophes devinrent l'objet de leur mépris : ce fut à cette époque que Confucius lui même fut contraint d'aller de province en province chercher à attirer quelques prosélites à sa nouvelle philosophie, pour conserver l'ancienne religion dans toute sa pureté.

Kong-Fou-Tse vulgairement appelé Confucius était issu d'une famille illustre qui descendait de *Ti-Y* vingt septième Empereur de la seconde race de *Tchiang*, 557 ans, selon Du Halde, avant J. C. : il nacquit dans le bourg de *Tseu-Y*, qui est aujourd'hui la seconde ville de la province de *Tchian-Tung*, appelée *Kin-Fou-Hien* ou autrement *Tseu-Hien*, laquelle était alors province de *Lou*. Lorqu'il vint au monde, on entendit une mélodie céleste, et quelques astres s'approchèrent de la terre pour annoncer et pour admirer cette naissance miraculeuse. Aussitôt qu'il eut vu le jour, deux dragons vinrent le garder : ces prodiges sont du nombre de ceux dont on est accoutumé, ailleurs comme en Chine, à supposer l'événement à la naissance des grands hommes. Il se montra philosophe dès sa première jeunesse, et s'acquit un grand nom par la vivacité de son esprit et par la solidité de son jugement. Devenu mandarin et ministre d'état sous le règne de *Lou*, il se fit admirer par sa politique dans le gouvernement, et par sa science dans la législation, et il prouva par son exemple combien il importe que les Rois soient philosophes, ou qu'ils ayent des philosophes pour ministres. Il n'avait accepté cette charge que dans l'espérance de pouvoir, d'un lieu plus éminent, proclamer sa doctrine; mais le Roi de *Tsi* lui ayant envoyé de jeunes filles dans la vue de le séduire et de l'efféminer, et jugeant d'après cela que le désordre s'était introduit dans la cour même de ce monarque, qui déja ne prêtait plus l'oreille à ses conseils, il renonaça à sa place, et se retira dans le royaume de *Tching* où il enseigna la morale avec tant de succès, qu'il eut en peu de tems plus de trois mille disciples, dont cinq cents occupèrent les charges les plus éminentes en divers royaumes; soixante deux surpassèrent les autres en savoir et en vertu,

Vie de Confucius.

et sont encore particulièrement en vénération parmi les Chinois. Tous ces disciples étaient autant d'apôtres dont il se servait pour propager sa doctrine, et pour réformer les mœurs. Daus ce nombre il en choisit pourtant douze, qui s'étaient plus spécialement distingués par leur zèle et par leurs connaissances, auxquels il enseigna sa doctrine avec encore plus de soin.

Disciples et doctrine de Confucius.

Confucius divisa sa doctrine en quatre parties, et ses disciples en quatre classes: ceux de la première s'appliquaient à cultiver la vertu, et à se former l'esprit et le cœur: il enseignait à ceux de la seconde l'art de raisonner avec justesse: ceux de la troisième se consacraient à l'étude du gouvernement de l'état, et des devoirs des magistrats; et ceux de la quatrième avaient en partage l'art de discourir avec dignité et avec éloquence sur tout ce qui concerne la science des mœurs. Sa doctrine n'avait d'autre but que d'éclairer l'esprit, et de faire revivre cette intégrité qui fut toujours si rare dans tous les tems. Sa philosophie était dégagée de tous ces argumens inintelligibles et de toutes ces subtilités dont fourmillent les ouvrages des meilleurs philosophes de la Grèce; et au lieu de s'égarer dans des recherches abstraites sur la nature et les attributs de l'Etre suprême, sur l'origine du monde, du mal, et sur d'autres points semblables de pure spéculation; au lieu de dogmatiser sur la nature des récompenses et des châtimens, des vertus et des vices, il se borna à parler avec la plus profonde vénération du grand auteur de tous les êtres, à inspirer dans tous les cœurs le respect, la reconnaissance et l'amour pour lui, à faire connaître sa providence, et à le représenter comme un être de qui tout est connu, et dont la bonté et la justice sont si infinies, qu'il ne peut laisser aucune vertu sans récompense, ni aucun vice sans châtiment. En un mot obéir à Dieu, le craindre, aimer son prochain comme soi-même, se vaincre, soumettre ses passions à la raison, ne rien faire, et ne penser rien qui lui soit contraire, telles étaient les leçons que ce grand homme apprenait à mettre en pratique.

Il n'était pas moins modeste que sublime, car il avouait ingénuement qu'il n'était pas l'inventeur de sa doctrine, mais qu'il l'avait puisée dans les écrits des anciens, et surtout dans ceux des Rois *Yao* et *Tchiun* qui l'avaient précedé de plus de 1,500 ans. Ses disciples avaient une si grande vénération pour lui, qu'ils lui rendaient les honneurs uniquement réservés à ceux qui étaient élevés

au trône. Il revint avec eux dans le royaume de *Lou*, où il mourut à l'âge de 73 ans, en déplorant les désordres de son siècle. Son sépulcre fut placé dans l'academie même où il avait donné ses leçons.

Portrait de Confucius.

Confucius était d'une stature haute et bien proportionnée ; il avoit la poitrine et les épaules larges, l'air grave et majestueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue et noire, le nez un peu applati, la voix claire et forte : il lui était venu au milieu du front une tumeur ou espèce de bosse qui le rendait un peu difforme. Presqu'aussitôt après sa mort, il fut reconnu et honoré comme un saint. Tel a toujours été le sort des hommes, de ne savoir apprécier les choses que quand ils ne les ont plus en leur possession. Il est tellement en vénération dans la Chine depuis plus de 2,000 ans, que chaque ville a des palais consacrés à sa mémoire, sur la façade desquels sont écrites et tracées en lettres d'or ces diverses inscriptions à sa louange : *Au grand Maître, au premier Docteur, au Précepteur des Empereurs et des Rois. Au Saint, au Roi des lettrés.* Lorsqu'un magistrat quelconque passe devant ces palais, il descend de son palankin, et fait quelques pas à pied, pour rendre hommage à la mémoire de ce grand homme; les Rois et les Empereurs même vont visiter ces édifices, et y faire des offrandes en son honneur. Ses descendans sont encore ajourd'hui dans la plus haute estime, et sont mandarins nés : ils jouissent d'un privilége qui n'est accordé qu'aux princes du sang, c'est de ne payer aucun tribut à l'Empereur.

En quelle vénération est Confucius.

Ses descendans sont encore dans la plus haute considération.

OEuvres de Confucius.

Ses ouvrages que l'on regarde comme la règle la plus parfaite du gouvernement, et qui renferment tout ce qu'il a recueilli des anciennes lois, sont les suivans : 1.° Le *Thay-Hio*, c'est à dire *la grande science, ou l'école des adultes.* 2.° Le *Tchiung-Cong*, ou le *medium immutabile.* 3.° L'ouvrage appelé *Lun-Yn*, ou *discours moraux remplis de moëlle.* 4.° *Meng-Tse*, ou *le livre de Mencio* ainsi appelé par un de ses disciples, lequel, à ce que l'on prétend, l'a compilé ou fini sur les écrits de son maître : il contient d'excellentes règles sur l'art de gouverner. Ces quatre ouvrages jouissent de la plus haute réputation, et sont les premiers parmi les livres canoniques de la seconde classe : on y en ajoute deux autres qui n'ont pas moins d'autorité, savoir ; L'*Hyau-King* qui traite du respect filial, et contient les réponses de Confucius à son disciple *Tseng* sur le respect dû par les enfans à leurs parens, et le *Sian-Hyo*,

l'école, ou la science des enfans : ce qui forme un recueil de sentences et d'exemples extraits des auteurs anciens et modernes. Mais nous n'entrerons pas dans de plus grands détails au sujet de ces livres, pour ne point sortir des bornes que nous nous sommes proposées : ceux qui désireraient en avoir une connaissance plus particulière, pourront consulter l'extrait qui en a été fait par le P. Du Halde, et qui se trouve imprimé dans sa description de l'empire de la Chine.

Telle est en peu de mots l'histoire du fondateur et du restaurateur de la secte des lettrés et des philosophes, qui croit être la seule en possession de la doctrine des anciens. Cette religion est celle que professent les mandarins et la cour, et qui a toujours cherché à abolir toutes les autres; mais l'idolâtrie a jetté des racines trop profondes dans l'esprit du peuple pour que le gouvernement ait jamais osé entreprendre de l'extirper par des moyens violens; il s'est contenté de condanner en général, comme hérétiques, toutes les sectes opposées au culte adopté par la cour, sans s'occuper beaucoup à en arrêter le cours; et c'est ce qu'on fait encore tous les ans à *Pé-King*.

Hommages rendus à Confucius.

Il faut convenir pourtant que les offrandes qu'on fait à Confucius donnent l'idée d'un véritable sacrifice : elles consistent en vin, viande, fruits, fleurs, riz qu'on dépose devant son image sur une table ou espèce de cône tronqué doré qui est placé sur un autel entre deux chandeliers, au devant duquel est écrit le nom de ce philosophe. Après diverses cérémonies et de profondes révérences, le premier mandarin prend, l'un après l'autre, la viande et les fruits, et les présente à Confucius, en chantant quelques vers, et en invoquant l'esprit de ce philosophe que l'on croit présent à ce sacrifice. Ensuite on met en terre le poil et le sang d'un cochon ou d'un mouton qui a été tué la veille de la fête, et on brule un grand morceau d'étoffe de soie. Tels sont les honneurs presque divins que les lettrés rendent à Confucius; en quoi ils semblent s'écarter beauconp des principes de leur maître même, qui n'a jamais approuvé qu'on rendît aux créatures de semblables hommages. Quelques-uns pourtant sont d'opinion qu'il n'y a point d'idolâtrie dans ces sortes de cérémonies, et que dès les tems les plus reculés les Chinois étaient dans l'usage d'élever des édifices à ceux de leurs grands hommes qui étaient mis au nombre des héros; de proclamer leurs belles actions comme des modèles à imiter, et de célébrer

certaines fonctions religieuses, pour apprendre aux peuples, par le respect qu'on leur rend après leur mort, celui qu'on doit avoir pour eux durant leur vie. Mais si on voulait user de toutes les subtilités du raisonnement, il ne serait pas impossible de prouver que toutes ces déifications de héros qu'on trouve dans l'histoire ancienne de la Chine, n'étaient que des cérémonies purement civiles.

Lettrés taxés d'athéisme.

On accuse encore ces lettrés d'athéisme, et on leur reproche, qu'au lieu de s'occuper à reformer les vices et les erreurs de la religion chinoise, d'après les anciens écrits de Confucius, ils ne s'étudient qu'à en dénaturer le sens par des interprétations forcées conformes à leurs propres préjugés, et à introduire un nouveau genre d'hathéisme caché, tout en affectant le langage pompeux des anciens dans leurs discours sur la divinité. Il semble que cette doctrine, laquelle s'établit vers la fin du 11.e siècle, ne reconnait que la matière, et tient un peu du *spinosisme*; mais elle est si embarassée de subtilités, de distinctions, et de termes obscurs, qu'il serait difficile de se persuader qu'ils l'entendent eux mêmes. Dans l'histoire générale des religions de tous les peuples, l'auteur fait voir, en rapportant les cérémonies pratiquées par les lettrés, que s'il est impossible de les justifier de la tache d'idolâtrie, il serait néanmoins aussi injuste de les traiter d'athées, que si on voulait regarder comme tels les idolâtres de l'antiquité.

On sait aussi que depuis lors ces lettrés, pour effacer cette tache, obtinrent, en l'an 1700, de l'Empereur *Kang-Hi* en sa qualité de grand prêtre et chef de leur secte, un édit qui fut publié dans tout l'Empire, et dans lequel il était déclaré, *que ce n'était point au ciel visible et matériel qu'on offrait des sacrifices, mais seulement au souverain, au maître des cieux, de la terre et de toutes choses;* et que c'est par la même raison que la petite table devant laquelle on offrait les sacrifices portait cette inscription, *A Tchiang-Ti*, c'est à dire au souverain maître etc. Le P. Du Halde assure en outre que non content d'avoir fait publier cet édit de la manière la plus solennelle, le monarque voulut encore qu'il fût signé par un grand nombre de mandarins et de lettrés des plus distingués, qui ne furent pas peu surpris d'apprendre qu'on avait pu les faire soupçonner aux yeux des savans de l'Europe, d'avoir rendu des hommages à un être inanimé comme le ciel visible et matériel.

Secte de Fo. La secte la plus pernicieuse et la plus répandue en Chine est celle de *Fo*, à qui les Chinois sont redevables de toutes les divinités dont il est parlé dans leur religion, la plupart desquelles sont des animaux de toute espèce, où l'on croit qu'est passé successivement ce dieu par diverses métamorphoses. L'Empereur *Ming-Ti* de la dynastie des *Han*, frappé de ces paroles que Confucius avait plusieurs fois répétées à ses disciples, savoir: *que dans l'occident on trouverait le saint*, envoya une magnifique ambassade dans les Indes pour le chercher, ou pour apprendre au moins la loi qu'il avait enseignée. Les ambassadeurs crurent avoir enfin trouvé la loi de ce saint parmi les adorateurs d'une idole appelée *Fo* ou *Foen*, et après avoir receuilli un grand nombre d'images de ce dieu, peintes sur une toile fine des Indes, avec quarante deux chapitres des livres canoniques indiens, ils rentrèrent dans la ville impériale environ l'an 69 de l'ère chrétienne. On convient généralement que le culte et les dogmes de *Fo* furent introduits pour la première fois à cette époque en Chine, où ils firent bientôt de rapides progrès.

Vie de Fo. Ses sectaires publièrent qu'il naquit dans un royaume des Indes, près de la ligne que les Chinois appellent *Tchiun-Tien-Tchio*, d'une Reine nommée *Moyé*, laquelle avait rêvé d'avoir avalé un éléphant, ou, comme d'autres prétendent, d'avoir conçu par le moyen de cet animal; et qu'ayant révélé ce songe, elle s'entendit prédire des choses merveilleuses au sujet de l'enfant dont elle était enceinte. Le tems de l'accouchement étant venu, l'enfant lui déchira le flanc droit, d'où à peine sorti, il se tint seul sur ses pieds, fit six pas, et montrant d'une main le ciel, et de l'autre la terre, prononça distinctement ces paroles: *il n'y a que moi au ciel et sur la terre qui mérite d'être honoré*. A l'âge de dix neuf ans, il abandonna sa maison, ses trois femmes, et son fils pour se retirer dans un désert avec quatre philosophes qu'il choisit pour ses directeurs. Parvenu à l'âge de trente deux ans, il se sentit tellement pénétré de la divinité, qu'il acquit tout-à-coup des connaissances universelles, et devenu dieu, il ne pensa plus qu'à propager sa doctrine, et à prouver par des miracles que sa mission venait du ciel. Le nombre de ses disciples fut prodigieux, et comme lui, ils changèrent de nom, en prenant successivement ceux des pays où ils établissaient leur religion. C'est pourquoi on les appelle *Ho-Tchiang* en Chine, *Lamas*, en Tartarie,

Talapoins dans le royaume de Siam, et *Bonzes* au Japon : on ne les connait en Europe que sous ce dernier nom. On donne encore à leur dieu le nom de *Sommona-Codom* dans le royaume de Siam, de *Xaca* et *Ckekia* au Japon, de *Chaca*, ou *Chaca-But* dans le Tunquin, et peut-être de *Brama* et de *Witsnou* dans les Indes. Ce dieu dut pourtant reconnaître enfin qu'il était homme, car il mourut à l'âge de 79 ans; mais comme la métempsicose était un des principaux dogmes de sa doctrine, on débita qu'il était déjà né huit milles fois, et qu'il avait paru tantôt sous la figure d'un singe, tantôt sous celle d'un dragon, d'un éléphant et autres animaux différens: c'est pour cela qu'on leur éleva des temples, et qu'ils devinrent l'objet de la vénération publique.

Doctrine de Fo.

Les bonzes racontent en outre que ce prétendu dieu se voyant près de sa fin, ne voulut pas abandonner ses disciples, sans leur révéler les secrets profonds de sa doctrine, et que les ayant fait assembler, il leur déclara que jusqu'alors il ne leur avait parlé que par énigmes, et qu'il voulait leur manifester ses sentimens réels, ainsi que le mystère de sa vraie science: *apprenez donc*, leur dit-il, *que toutes les choses n'ont d'autre principe que le vuide et le néant; que tout est sorti du néant et doit y rentrer; et que c'est là où vont aboutir toutes nos espérances.* Ces dernières paroles de *Fo* divisèrent ses partisans en deux sectes, l'une desquelles prenant à la lettre ce qu'il avait enseigné pendant sa vie, se livra aux absurdités de l'idolâtrie; et l'autre, retenant comme article de foi ce qu'il avait dit en mourant, se déclara, comme le croient quelques-uns, pour l'athéisme. Quelques personnes ont cherché à concilier les contradictions de cette doctrine : ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les opinions qui en sont dérivées depuis, sont ou pleines d'obscurités, ou très-suspectes de libertinage. Les Chinois ayant reçu l'idole de *Fo*, lui construisirent un grand nombre de temples, et bien que cette secte ait toujours été proscrite par le tribunal des rites, elle fit des progrès incroyables dans ce vaste empire, sous la direction des *bonzes* qui en devinrent les ministres: ceux-ci prônèrent avec tant d'ardeur le culte et les prétendus miracles de leur nouveau dieu, qu'il est encore révéré aujourd'hui comme le sauveur du monde, le grand législateur du genre humain, envoyé du ciel pour enseigner la voie du salut, et pour expier les péchés de tous les hommes.

De la doctrine littérale de Fo est dérivée l'idolâtrie.

Ainsi la doctrine littérale de *Fo* fut le principe de l'idolâtrie qui a probablement donné naissance à toutes les divinités de la religion Chinoise. Malgré que l'Empereur Tartaro-Chinois, comme nous l'avons vu, adore l'Etre suprême, néanmoins, au rapport de quelques Missionnaires, il rend, pour des raisons d'état, les mêmes adorations que le peuple à Confucius, et offre des sacrifices dans les temples, sans cesser pourtant d'observer la religion de sa nation, qui du reste diffère peu de celle des Chinois; car les *Lamas* ou prêtres tartares adorent leur *Fo* sous la figure d'un homme qui selon eux, ne meurt jamais. Cet homme habite dans un temple majestueux, au milieu d'une multitude de Lamas qui le servent avec la plus grande vénération, et lorsqu'il meurt, ils en choisissent un parmi eux qui ait le plus de ressemblance avec le précédent pour que le peuple croie que c'est toujours le même. Le *Fo* de la Chine est au contraire adoré sous diverses formes par les *Bonzes* qui exercent leur culte dans tous les temples, et retirent un immense profit de leurs impostures, tandis que les *Lamas* ne prêtent leur ministère qu'à la noblesse tartare en qualité de chapelains.

Sentiment du P. Kirker sur la religion des Chinois.

Le P. Kirker dit dans sa Chine illustrée, que si les Chinois ont quelqu'idée de l'Etre suprême, ils ne laissent pourtant pas, à l'exemple de tous les idolâtres anciens et modernes, de lui donnér des compagnons, ou au moins des vicaires: on trouve, ajoute-t-il, chez les Chinois, les dieux des Grecs et des Romains, Mars, Vénus, la Fortune, la Paix, les Nymphes etc. et dans la ville de *Nan-King* on voit encore tous les dieux qui ont été adorés en Egypte: mais comme, à proprement parler, tous ces dieux ne sont que des génies, il ne faut pas s'étonner que le nombre en soit si considérable.

On voit dans les temples de *Fo*, dit Staunton, un nombre d'images encore plus grand que dans les églises catholiques, et qui ont en général beaucoup d'analogie avec la religion des anciens Romains. On y voit une figure de femme qui a beaucoup de rapport avec celle de Lucine, invoquée de même par les jeunes filles qui cherchent un époux, et par les épouses qui n'ont pas d'enfans: on y remarque les statues de la paix et de la guerre, de la tempérance et de la volupté, de la joie et de la mélancolie, et autres figures de femmes qui représentent la fécondité et le plaisir.

Divinités chinoises divisées en trois classes.

Les Chinois, continue le P. Kirker, divisent leurs dieux en trois classes: dans la première ils placent l'Etre suprême sous le



Gaet. Zancon inci.

31.



G. Zancon inc.

nom de *Fo* qu'ils représentent resplendissant de rayons, avec les mains cachées, pour indiquer aux hommes que sa puissance opère invisiblement toutes choses dans le monde. Le dieu *Fo* est encore représenté sous la forme d'un dragon volant couvert d'une écaille de tortue, et c'est peut être pour cela que les Chinois ainsi que les tartares ont le dragon en vénération : on le voit au milieu de la planche n.° 30 tel qu'il se trouve dans l'ouvrage de Kirker. A la droite de *Fo*, on voit le philosophe Confucius, et à sa gauche *Lanzou* surnommé l'ancien philosophe, comme le premier restaurateur de la religion, qui reconnaissait un dieu suprême, bien qu'il le supposât matériel, et enseignait à l'adorer comme le roi du ciel. Les trois figures en haut à la droite sont d'autres philosophes qui ont mérité l'honneur de l'apothéose, et celle de gauche indique le dieu de la guerre, que les Chinois disent né d'une fleur. Plus bas on voit les divinités du second ordre, au dessous de Confucius; les autres plus près des pieds de *Lanzu* sont les fils du même dieu de la guerre qui subjuguèrent la terre; les deux autres sont ceux qui ont enseigné l'art de la guerre. Les dieux du troisième ordre qui sont plus bas, sont les génies qui disposent de toutes les choses sublunaires, les uns sont aquatiques, les autres terrestres, et d'autres ignés. Voyons maintenant quel est le culte que les Chinois rendent à ces esprits ou génies.

Les Chinois donnent à la plupart de leurs idoles des formes épouvantables, et c'est pour cela qu'ils ne s'en approchent qu'en tremblant : ils en ont trois principales; la première représente un homme d'une grosseur et d'un embonpoint prodigieux, assis les jambes croisées à la manière des orientaux, ayant un ventre monstrueux, tout-à-fait nu, et le visage riant : cette figure, qui a ordinairement la hauteur de 20 pieds, est l'idole de la volupté, on l'appelle *Ni-Ni-Fo*, et ses adorateurs lui donnent le nom de *Tsin* qui veut dire saint: il préside aux plaisirs licites et illicites. Voy. la planche n.° 31. L'autre appelé le dieu de l'immortalité, qui est pour l'ordinaire de même hauteur, mais pas tout à fait si gros, est couvert par devant d'une mince draperie, et dans la même position. Entre ces deux idoles est placé ordinairement le grand *King-Gang*, appelé aussi *Tchin-Hoan* par les Jésuites; il est richement vêtu, avec une couronne précieuse sur la tête, il est tout doré et peut avoir trente pieds de hauteur. On croit que ce génie est le gardien des provinces, des villes et des tribunaux : c'est pour-

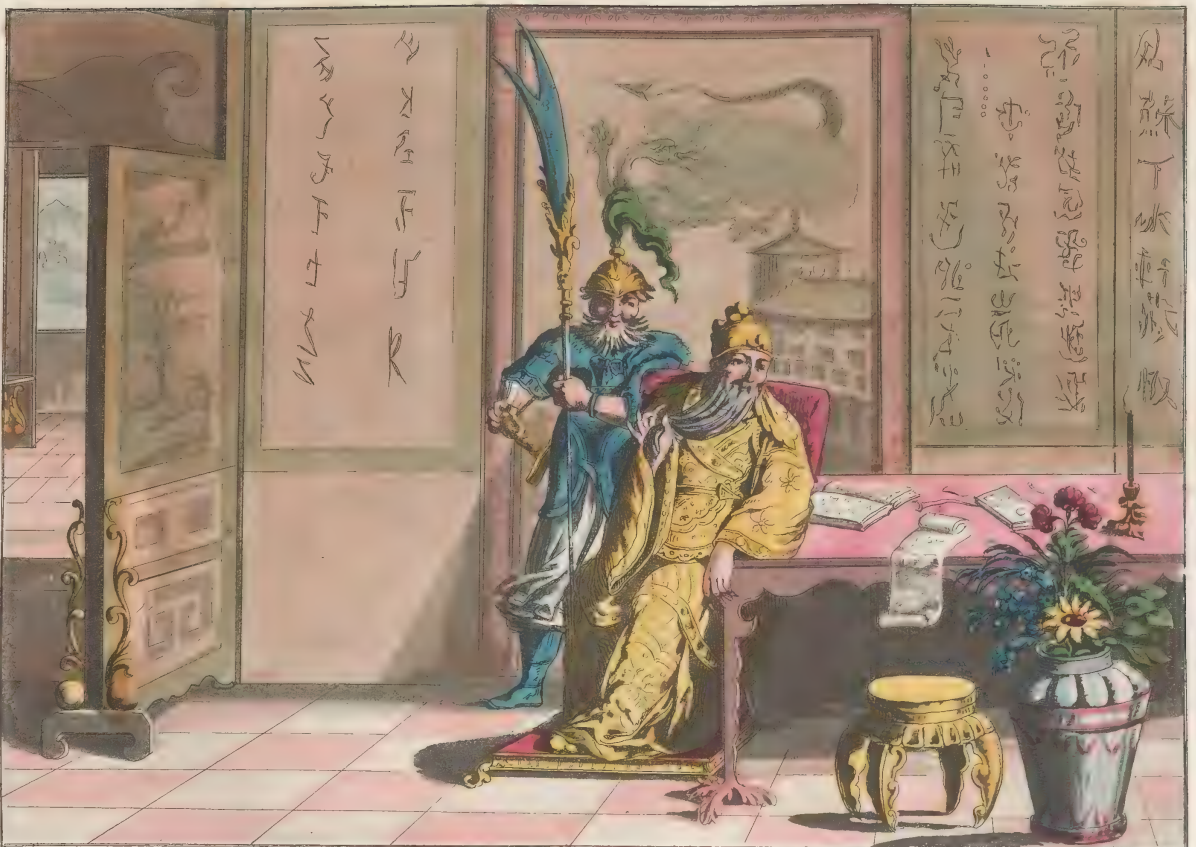
Dieu de la volupté.

Dieu de l'immortalité Quante-Cung.

quoi il a des temples par tout l'empire. Les mandarins qui vont prendre possession de leur gouvernement, doivent auparavant rendre leurs hommages au *Tchin-Hoan* de la ville ou de la province confiée à leurs soins, lui jurer qu'ils rempliront fidèlement tous les devoirs de leur place, et lui demander les moyens nécessaires pour les accomplir. Les mandarins qui manqueraient de vaquer à cette cérémonie deux fois par an, ou comme d'autres prétendent, deux fois par mois, seraient déposés de leur charge. Les Chinois ont toujours cru que le monde étant régi par des gouverneurs visibles, il était nécessaire qu'il le fût aussi par des gouverneurs d'une nature invisible, qui le préservassent de l'injustice et de la violence des magistrats, en punissant les délits qui échappent à la connaissance des hommes. Le P. Martini rapporte que les Chinois n'avaient pas anciennement de ces génies dans leurs temples, mais qu'à leur place on voyait une table sur laquelle étaient écrites en lettres d'or les mots suivans: *c'est ici la demeure du gardien spirituel de la ville*, et que plusieurs siècles après, on mit, au lieu de cette table, les images de ces génies, *pour imprimer plus de respect et de crainte à ceux qui étaient obligés de prêter le serment.*

Quante-Cong. Les Chinois adorent encore une autre idole ou génie sous le nom de *Quante-Cong* qui, selon eux, fut le fondateur de leur empire, inventa plusieurs arts, leur donna des lois, et leur apprit à se vêtir: car avant lui ils allaient presque nus, et il les assujettit à une forme régulière de gouvernement. Des inventions aussi utiles et aussi extraordinaires ne permettaient pas qu'il fût représenté avec une stature semblable à celle du reste des hommes, mais comme un géant d'une force surnaturelle. Il a toujours derrière lui son écuyer noir *Tchin-Tchieu* qui ne le cède point en force à son propre maître. Quelques uns croient, et entre autres le P. Martini dans son histoire de la Chine, que ce *Quante-Cong* peut être le même *Fo-Hi*, dont l'histoire, comme celle de tous les autres fondateurs d'empires, a été entremêlée de fables.

Une autre divinité fameuse en Chine c'est *Puzza*, qu'on voit assise sur une fleur de *Lotos*, ou sur un héliotrope, selon le P. Kirker qui l'appelle l'Isis, ou la Cybèle des Chinois. Elle a seize bras, et dans chaque main elle tient mystérieusement des épées, des couteaux, des livres, des fleurs, des fruits et diverses autres choses, pour indiquer peut être qu'elle est la nature, et la



G. Zancon inc.

mère de tous les dieux, et montrer quelle est sa force, sa puissance, sa fécondité et son activité. L'Isis des Egyptiens, la Cérès et la Cybèle des Romains ainsi que la *Puzza* des Chinois, peuvent être regardées comme une seule et même chose, et comme la divinité à laquelle ces peuples attribuaient toutes les productions. Nous ne nous arrêterons pas à rapporter les fables que les *bonzes* Chinois débitent au sujet de cette déesse, et les diverses relations que le P. Kirker et autres trouvent entre ces fables et celles de Sérapis, d'Oro, de Bacchus, de Cybèle, de Junon, et même avec l'histoire de J. C.

Culte rendu à certains personnages vertueux.

Les Chinois étendent encore leur culte à certains personnages qui pendant leur vie ont pratiqué les plus sublimes vertus. Ils honorent comme une divinité domestique une certaine *Quannia* ou *Quo-Nnin*, qui était une grande sainte, vivant en anachorète, et de laquelle la légende Chinoise raconte les plus étonnantes merveilles. Ils ont encore une *Neoma*, magicienne, ou qui, selon d'autres, était une fille trè-dévote laquelle avait fait vœu de virginité: elle est représentée sous le nom de *Mat-Zou* avec deux autres dévots à ses côtés, ayant un éventail dans la main. *Hujum-Sin* était un célèbre alchimiste qui trouva la pierre philosophale; mais le plus grand bien qu'il fit aux peuples fut de les avoir délivrés d'un dragon terrible, qui fut lié ensuite à une colonne encore existante; et après cette expédition glorieuse il s'envola au ciel. Il a été bâti un temple à cet autre Hercule de la Chine, dans le même lieu où il terrassa le monstre. La destruction de monstres et de dragons a laissé chez tous les peuples une si haute idée de la puissance de ceux qui les ont vaincus, qu'on les a crus partout inspirés et favorisés du ciel, et qu'il n'est point de religion qui n'ait voulu avoir ses héros en ce genre.

Vénération pour les dragons.

Nous avons vu que les dragons sont les armes et les enseignes de l'empire Chinois, et que ce peuple en porte l'image sur ses habits, sur son linge, sur ses livres et dans ses tableaux. *Fo-Hi* qui fut l'inventeur des soixante-quatre symboles fortifia encore ce respect que les Chinois avaient déjà pour le dragon, qu'ils considéraient comme un animal d'heureux augure, en faisant croire au peuple qu'il avait vu ces symboles sur le dos d'un dragon, lequel s'était élancé vers à lui du fond d'un lac: c'est sans doute depuis lors que les dragons ont toujours eu quelque part au culte de cette nation.

Mais on ne finirait pas si l'on voulait entrer dans une expli-

cation détaillée de toutes les divinités des Chinois : car, comme l'avoue le P. Le Comte dans son histoire de la Chine, il n'y a pas de peuple plus superstitieux que cette nation. Dapper, dans son recueil des ambassades à la Chine, indique les fonctions et les qualités de soixante douze divinités qui y sont connues, entre lesquelles sont divisés, comme par départemens, le ciel et la terre.

Outrages faits aux idoles.

Qui croirait pourtant qu'un peuple, si attaché en apparence au culte des dieux, et qui semble n'avoir jamais assez multiplié ses idoles et ses pagodes, est capable de se déchaîner contre ces mêmes dieux, et de les traiter de la manière la plus outrageante, toutes les fois que son attente est trompée par l'évenement ? c'est cependant ce qui arrive souvent, dit le P. Le Comte; lorsque le peuple n'obtient pas d'eux ce qu'il leur demande, il s'en lasse et les abandonne comme des dieux impuissans, les traite avec le plus grand mépris, les charge d'injures, et même les frappe de coups : et si, pendant qu'il accable son idole de mauvais traitemens, ses prières viennent à être exaucées, il la reporte respecteusement dans sa niche, se prosterne devant elle, et lui fait mille excuses.

Il s'est introduit aussi en Chine d'autres religions, mais de peu d'importance, comme par exemple celle des Tartares, dont nous avons déjà fait mention, depuis qu'ils ont envahi cet empire.

Juifs ont une synagoge en Chine.

Les Juifs établis en Chine depuis plusieurs siècles y ont encore aujourd'hui une synagogue, qui est à *Kai-Fong-Fou* capitale de la province d'*Ho-Nan*. Le P. Gozani jésuite italien chargé de la direction d'une église catholique dans la même ville, est le seul voyageur qui ait donné quelques notions sur cet établissement et sur la manière de vivre des juifs. Celui qui voudrait avoir des connaissances plus étendues à cet égard, peut consulter le VIII.e tome des Lettres édifiantes, et le VI.e de l'Histoire des voyages où l'on trouve citée la lettre de ce religieux.

Mahométans tolérés.

Il en est qui prétendent que les Mahométans se sont établis en Chine vers l'an 636; d'autres soutiennent qu'ils n'y parurent que sous le règne de *Tai-Tsou* vers l'an 1120; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ont présentement des établissemens considérables dans plusieurs provinces de cet empire, et particulièrement dans celle de *Kiang-Nan* ; que leur religion y est tolérée depuis plusieurs siècles ; et qu'on la laisse paisible, parcequ'elle ne cherche point à faire des prosélites, ni à troubler l'état.

Quelques-uns veulent que le christianisme ait commencé à s'introduire en Chine vers le milieu du septième siècle, mais cette opinion semble démentie par les Missionnaires européens qui y entrèrent pour la première fois vers la fin du seizième siècle. Ces Missionnaires s'accordent à dire qu'ils n'y ont trouvé aucun vestige de cette religion. Barrow rapporte dans le 3.e tome de son voyage, qu'il y a en Chine une secte de peu de considération, dont les partisans sont appelés *les adorateurs de la croix*, et qu'en effet ils adorent la sainte croix, mais qu'ils n'ont aucun autre signe de christianisme : ceci donne à présumer, ajoute-t-il, avec quelque probabilité, que l'évangile a été prêché dans cet empire, mais on ne sait par qui, avant l'arrivée des Missionnaires. Néanmoins l'opinion la plus commune est que les Jésuites ont été les premiers, et le P. Ricci qui arriva à Pe-king en 1582, est regardé par eux comme le fondateur de cette mission. Les Dominicains et les Franciscains s'y introduisirent quarante ans après, lorsque le christianisme y faisait déjà des progrès ; mais ils furent bientôt interrompus par suite des divisions qui commencèrent à éclater entre ces Missionnaires, et leur jalousie réciproque en fut peut être la première cause. *Christianisme introduit.*

L'histoire est pleine des controverses qui se sont élevées au sujet de quelques cérémonies concernant le culte de Confucius, et de certains devoirs rendus aux morts, que quelques Missionnaires ont jugés incompatibles avec la pureté du christianisme, tandis que d'autres plus indulgens les ont considérés comme des pratiques indifférentes et purement politiques. Mais le plus grand obstacle au succès de leur mission fut le génie même de cette nation. Les lettrés accoutumés à rapporter tout à leur raison, et incapables de se soumettre à l'autorité surnaturelle de la foi, montrèrent toujours une grande aversion pour le christianisme. Les ministres et les mandarins, jaloux du crédit que les Jésuites acquéraient chaque jour, firent tant d'instances auprès des Empereurs pour l'abolition de ce culte, qu'ils parvinrent à faire révoquer les édits qui lui étaient favorables, et il fut en effet entièrement proscrit en 1723. Les Missionnaires furent relégués à Canton, et plus de trois cents eglises furent détruites, ou destinées à des usages profanes.

PRÊTRES ET AUTRES SUPERSTITIONS ENTRETENUES PAR EUX.

Bonzes.

Les bonzes sont les prêtres de la secte de *Fo* : ils enseignent qu'après la mort il y a des lieux pour les âmes vertueuses selon le mérite de chacune d'elles, et des supplices pour les méchantes; et que pour éviter d'être cruellement tourmenté alors par des métempsycoses douloureuses et continuelles, il faut exercer des œuvres de miséricorde, en traitant bien les bonzes, en prenant soin de les nourrir, en construisant des monastères et des temples, pour que leurs prières et leurs pénitences volontaires puissent délivrer les pécheurs des peines dues à leurs fautes. Il est difficile d'imaginer l'impression que font ces promesses et ces menaces sur l'esprit crédule des Chinois: et si l'on veut en juger par les faits, on n'a qu'à consulter les lettres du P. Le Comte, et la description de la Chine par le P. Du Halde, par Grosier et autres.

Ces bonzes sont des personnes élevées dès leur enfance dans la mollesse et dans le repos; le besoin de vivre les porte seul pour la plupart à embrasser cet état: aussi il n'est point d'artifice qu'ils n'emploient pour extorquer quelques dons à la dévotion des adorateurs de *Fo*. Ils connaissent toutes les ruses que peut suggérer l'hypocrisie; ils savent s'humilier à propos, affecter une douceur, une complaisance et une modestie qui séduit et dispose d'abord en leur faveur, en sorte qu'on les prendrait pour des saints, surtout quand on voit cet extérieur composé, accompagné d'un jeûne rigoureux et de longues prières au pied des autels de *Fo*. Ils ne mettent pas moins d'art à s'attirer la compassion du peuple par l'austérité de leurs pénitences pour en obtenir quelques dons: on en voit quelques-uns trainer avec une peine incroyable dans les places publiques, et dans les rues les plus fréquentées, des chaînes de trente pieds de longueur qu'ils portent attachées au cou et aux jambes: d'autres se frappent la tête contre une pierre, à laquelle ils ont donné exprès une forme aigue, jusqu'à ce qu'elle soit toute ensanglantée; d'autres enfin se mettent des charbons ardens sur la tête nue, et y brûlent certaines drogues. Il en est aussi qui, sans maltraiter leur corps, demandent l'aumone simplement, avec un chapelet au cou semblable à celui des catholiques; d'autres vêtus d'un habit de diverses couleurs, et avec un chapeau si large qu'il leur

33



G. Zancon inc.





G. Zancon inci.

sert encore de parasol, frappent sur une sonnette jusqu'à ce qu'on leur ait donné quelque chose. Voy. la planche n.° 33. Quelques-uns vivent en hermites renfermés dans des cavernes, où le peuple va leur porter des aumônes et les consulter comme des saints; d'autres vivent en communauté dans des cloîtres où ils font abstinence de viande, de vin et de femmes, et ne subsistent que de ce que le souverain accorde à leur couvens, et des aumônes du peuple. Une des fonctions particulières des bonzes de la secte de *Fo*, c'est d'assister aux cérémonies funéraires; et ceux de la secte de *Lanzu* font en outre profession de chasser les démons, de chercher la pierre philosophale et de prédire l'avenir. On dit que parmi les bonzes de la secte de *Fo*, il y a aussi des femmes qui font vœu de continence, et ont la tête rasée, mais elles sont en très-petit nombre en comparaison des religieux (1). Voy. à la planche n.° 34 le portrait d'une bonzesse copié d'après l'ouvrage de Du Halde.

Bonzes de la secte de Lanzu.

Il y a quatre ordres de bonzes de la secte de *Lanzu*, qui sont distingués entre eux par les couleurs noire, blanche, jaune, et rouge: ils ont un Général qui a ses Provinciaux, et ils vivent tous des revenus fixes du couvent, et de la charité des dévots: lorsqu'ils sont dans les rues, ils récitent diverses prières, et payent celui qui leur fait l'aumône, en lui faisant une rémission entière de ses péchés. Un religieux, surpris avec un femme pendant le tems que dure son vœu, est puni rigoureusement: on lui perce la peau du cou avec un fer chaud, on passe dans l'ouverture une chaîne d'environ 18 pieds de longueur, et dans cet état il est obligé de marcher nu dans les rues, jusqu'à ce qu'il ait amassé une certaine somme d'argent pour son couvent: un autre religieux qui le suit le fouette cruellement toutes les fois qu'il veut porter les mains au cou pour soulever la chaîne et en alléger le poids.

(1) Le comte Magalotti dans son raisonnement avec le P. Grueber sur la Chine, rapporte » qu'il y a des couvens de femmes qui à la verité sont toutes tartares, et vivent cloîtrées, si ce n'est lorsqu'elles en sont dispensées par leurs supérieurs pour aller à la quête par la ville. Toutes font vœu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Elles vont la tête nue, et les cheveux coupés en rond à la hauteur de l'oreille. Leur habillement ressemble par la forme à celui des bonzes, c'est une longue robe qui descend jusqu'à terre, avec des manches très-larges: cependant la couleur en est rouge, au lieu que celui des bonzes tire sur le gris. «

Imposteurs Tao-Tse.

Il ne faut pas omettre de parler d'une autre sorte d'imposteurs appelés *Tao-Tsé* qui sont au nombre des disciples de *Lao-Kiun*, dont la fourberie, par certains prestiges et par une sorte de magie, en impose à la crédulité du peuple, et entretient l'ignorance superstitieuse de ceux qui n'ont aucune connaissance de physique, ni des phénomènes qui sont dans la nature même. Il ne peut arriver aucun événement imprévu ou extraordinaire, qui ne soit aussitôt attribué par eux à l'influence sécrete de quelque mauvais génie enfanté dans le délire de leur imagination, qu'ils supposent habiter dans un vieux chêne, ou sur une haute montagne, ou dans le corps d'un énorme dragon; et alors il n'est point de sacrifices et de cérémonies bizarres que n'inventent les Chinois, à l'aide des imposteurs *Tao-Tse*, pour appaiser ce démon, qui se divertit à déconcerter leurs pieux exercices, et à les tourmenter par des fièvres ou autres maladies.

Autres superstitions.

Parmi les idées superstitieuses qui dominent les Chinois, la plus forte est celle qui les porte à se faire dire leur propre destinée. Toutes les villes de la Chine sont remplies de charlatans qui vendent des almanachs, des calendriers et autres livres pour apprendre à faire fortune, et qui se vantent de pouvoir connaître l'avenir, par le moyen des nombres et de certains cercles, ou autres figures; par l'interprétation des songes, et par l'examen des linéamens tracés sur les mains et sur le visage. La manie la plus générale après celle-là, est de consulter le sort : ce qui se fait de plusieurs manières; mais la plus commune, et qu'ils ne manquent pas de mettre en pratique, lorsqu'ils veulent entreprendre un voyage, vendre ou acheter, contracter mariage, ou faire quelqu'autre chose d'important, c'est de se présenter devant un idole, d'y brûler quelques parfums, de frapper à plusieurs reprises de la tête contre terre, et ensuite d'extraire d'une boîte qui se trouve toujours sur l'autel, quelques-uns des petits bâtons dont elle est remplie, qui ont la forme plate, de la longueur d'un demi pied, et sur lesquels sont tracés des caractères inintelligibles; de les laisser tomber au hazard; et de se faire expliquer par le bonze qui les accompagne les caractères qu'ils présentent. Un autre préjugé, le plus extravagant peut-être dont puisse être capable l'esprit humain, est celui que les Chinois appellent *Fong-Tchiui* : par ce mot il entendent *vent* et *eau*, ou l'heureux ou funeste emplacement d'une maison, d'un sépulcre, et de tout édifice quelconque, de laquelle la plupart des Chinois font

dépendre toutes les prospérités et toutes le disgraces de la vie: c'est pourquoi il n'est pas de précaution qu'ils ne prennent pour s'assurer d'un *Fong-Tchiui* propice: dans cette vue ils vont consulter avec le plus grand empressement certains prêtres ou charlatans qui ne font autre chose que d'indiquer l'emplacement le plus ou le moins favorable pour la construction des maisons et des sépultures. S'il arrive par hazard qu'à côté d'une maison, un imprudent voisin vienne à en construire une autre, dont l'angle prenne en flanc le mur ou le toit de celle qui est déjà bâtie, alors tout est perdu, et il ne reste au propriétaire d'autre espoir pour se soustraire à la sinistre influence de ce malheureux angle, que de faire élever au milieu de son toit un énorme dragon en terre cuite, qui jette de ce côté un regard terrible, et ouvre une gueule épouvantable, comme pour engloutir le funeste *Fong-Tchiui*. Mais en voilà assez pour donner une idée des superstitions et des prêtres chinois, qui ont inventé toutes ces absurdités, et ne cessent de les maintenir pour leur propre interêt.

SACRIFICES, FÊTES ET TEMPLES.

Les premiers sacrifices qu'instituèrent les Chinois en l'honneur de *Tchiang-Ti* furent offerts sur le *Tan* qui était un monceau de pierres élevées en forme orbiculaire, entouré de deux enceintes faites de branchages et de gazon: dans l'espace qui se trouvait entre ces deux enceintes s'élevaient à droite et à gauche deux petits autels sur lesquels, après le sacrifice offert à *Tien* ou *Tchiang-Ti*, on sacrifiait à *Tchien* et aux *Tchiang*, c'est à dire aux esprits supérieurs de tous les ordres, aux ancêtres vertueux qui, en récompense de leurs mérites, sont associés à la félicité de l'Etre suprême. Le souverain qui était regardé comme le grand sacrificateur de l'empire, avait seul le droit de faire des offrandes sur le *Tan*; mais il pouvait être remplacé par d'autres dans la cérémonie des sacrifices que l'on faisait à *Tchien* et aux *Tchiang*. Dans les premiers tems où l'empire était renfermé dans d'étroites limites, une seule montagne suffisait pour ces sacrifices; mais dans la suite *Houng-Ti* détermina que quatre montagnes principales, situées aux extrémités de ses états, et qui corrispondissent aux quatre coins du monde, seraient consacrées au culte religieux de toute la nation.

Sacrifices.

Montagnes consacrées au culte religieux.

Au commencement de chacune des quatre saisons, il allait tour à tour sacrifier sur une de ces montagnes, et profitait de ces occasions pour se montrer aux peuples, s'informer de leurs besoins, y pourvoir, et rétablir l'ordre par la réforme des abus.

Cet usage dura long-tems après *Hoang-Ti*, et même les Empereurs de la dynastie des *Tchieou* instituèrent d'autres cérémonies, et désignèrent une cinquième montagne située au milieu de leurs états: on les appela depuis lors les cinq *Yo* ou les cinq montagnes des sacrifices. Cette institution avait néanmoins beaucoup d'inconvéniens, et depuis que les Empereurs eurent une capitale, une cour et des tribunaux, voyant l'impossibilité d'entreprendre régulièrement ces voyages désastreux, qui d'un autre côté n'étaient pas sans danger, ils imaginèrent de consacrer dans l'intérieur de leur palais un lieu qui suppléat aux *Yo*, toutes les fois qu'ils ne pourraient se transporter sur les montagnes réelles. On construisit donc un édifice qui représentait le *Ki-Ao*, le *Tan* et la salle des ancêtres, et là on sacrifiait, toutes les fois que les souverains ne pouvaient s'absenter de la cour. Cette salle faisait partie de l'édifice, et avant d'offrir le sacrifice au *Tchiang-Ti*, on s'y rendait comme pour prévenir les ancêtres de ce qu'on voulait faire, et on y retournait après, pour les remercier de leur médiation auprès du *Tchiang-Ti*, qui avait daigné ne pas rejeter leurs hommages et leurs vœux; puis on leur faisait un sacrifice en actions de grâces, accompagné de démonstrations respectueuses.

Lieu consacré dans l'enceinte du palais à la place de ces montagnes.

Tant que dura la première dynastie, cette enceinte renfermait cinq salles séparées, dans lesquelles il n'y avait ni peintures, ni ornement quelconque; on n'y voyait que les quatre murailles nues avec les fenêtres nécessaires, et l'escalier principal composé de neuf gradins. Cependant les *Tchiang* pensèrent à décorer et à enrichir ces cinq salles, lesquelles étaient soutenues par des colonnes surmontées d'autres colonnes sur lesquelles le toit était appuyé. Mais les Empereurs de la troisième dynastie se crurent en devoir de rappeler le culte à sa pureté primitive, et les cinq salles de ce grossier édifice, qui n'étaient séparées que par un simple mur, avaient leur accès par quatre portes couvertes d'une mousse très-fine en mémoire des branchages dont l'ancienne enciente était composée: l'extrémité des toits était aussi couronnée de mousse. On avait creusé autour de cette enceinte un canal qu'on remplissait d'eau dans le tems des sacrifices, et au temple principal on en ajouta un second

uniquement destiné aux purifications et aux cérémonies qui se célébraient en l'honneur des ancêtres, en sorte que le premier resta consacré exclusivement au culte de *Tchiang-Ti.* Nous donnerons les dessins de ces édifices, à l'article de l'architecture Chinoise.

Pé-King a maintenant deux principaux temples, le *Tien-Tan* et le *Ti-Tan*, dédiés l'un et l'autre à *Tchiang-Ti*, quoique sous des dénominations différentes: dans l'un on adore l'esprit éternel, et dans l'autre l'esprit créateur et conservateur du monde. Les Chinois ont déployé dans la construction de ces deux temples toute l'élégance et toute la pompe de leur architecture. Il n'est rien qui égale la magnificence et l'éclat de l'Empereur, lorsqu'en sa qualité de père et de chef commun de la grande famille, à qui seul il est réservé d'offrir des sacrifices au grand Dieu au nom de tout son peuple, il se porte au temple pour y remplir cette auguste fonction. Une foule innombrable forme son cortége: il est entouré d'une multitude de princes, de grands, d'officiers, de seigneurs, et sa marche vers le *Tien-Tan* ressemble à un triomphe. Tout dans le temple répond à la magnificence du souverain: les vases et tous les ustensiles qui servent aux sacrifices sont en or, et ne peuvent être employés à d'autres usages. Les instrumens de musique même ont de plus grandes proportions, et sont plus riches que tous les autres.

Pompe de l'Empereur lorsqu'il se rend au temple pour y offrir des sacrifices.

La cérémonie dans laquelle l'Empereur laboure tous les ans la terre de ses propres mains est une des plus anciennes de la Chine: elle fut toujours regardée et célébrée comme un acte de religion; et quand elle ne serait encore, comme le croyent quelques-uns, qu'une institution purement politique pour encourager l'agriculture, elle n'en honorerait pas moins, sous ce seul rapport, le législateur qui l'a établie. On lit dans un des livres canoniques appelé le *Li-Ki* que „si l'Empereur et les princes cultivent la terre, si l'Impératrice et les princesses élèvent des vers à soie, c'est pour montrer le respect qu'ils portent à l'esprit qui regne sur l'univers, et pour l'honorer comme le prescrit la grande et ancienne doctrine etc.“ On voit de là que cette cérémonie fut dès son origine une institution religieuse, et qu'elle fait toujours partie du culte, comme le prouve le jeûne de trois jours par lequel l'Empereur s'y prépare encore aujourd'hui.

Fêtes en l'honneur de l'agriculture

Lorsque le soleil entre dans le solstice d'hyver, l'Empereur se porte au temple sans pompe, sans éclat, et sans ce cortége nom-

breux qui l'accompagne dans les autres solennités: mais seulement en habit simple et ordinaire, qui n'est pas même de la couleur particulière à la famille impériale: il commence la cérémonie par un sacrifice solennel, et ensuite il s'avance vers une pièce de terre qui est destinée à cet usage dans l'enceinte du temple. Là il trouve une charrue élégamment vernissée et dorée, à laquelle sont attelés deux bœufs dont les cornes sont également dorées, et prenant en main cette charrue, il la conduit en traçant deux ou trois sillons. Le grain qu'on recueille du champ qu'il a semé est déposé avec respect dans un grenier sacré, et réservé pour les grands sacrifices au *Tchiang-Ti*.

Fête de l'agriculture célébrée dans toutes les villes de l'empire.

Le même jour que l'Empereur accomplit cette cérémonie, une semblable est célébrée dans toutes les villes de l'empire. Chaque gouverneur sort dès le matin de son palais couronné de fleurs, porté dans son palankin au son de divers instrumens, précédé de musiciens, et d'un grand nombre d'autres personnes qui portent des flambeaux, des étendards et des brancards couverts de tapis de soie, où sont représentés les hommes qui se sont distingués dans l'agriculture, ou quelqu'histoire ancienne sur le même sujet. Toutes les rues sont tapissées, illuminées, et ornées d'arcs de triomphe. Quarante hommes portent avec peine une grande vache en terre cuite avec les cornes dorées, et un enfant ayant un pied chaussé et l'autre nu, lequel représente le génie de l'agriculture; l'enfant qui est derrière la frappe continuellement avec une verge comme pour la faire avancer, et après viennent des cultivateurs portant les divers instrumens de leurs travaux. On peut voir dans les histoires chinoises des missionnaires l'explication de ces cérémonies allégoriques. Arrivé à la porte d'orient, comme s'il était allé à la rencontre du printems, le gouverneur retourne à son palais dans le même ordre, et après que la vache a été dépouillée de tous ses ornemens, on tire de son ventre un grand nombre de petites vaches d'argille qu'on distribue à tous les assistans, ainsi que les morceaux de la grande vache qui a été mise en pièces dans le même tems: cette cérémonie se termine par une courte allocution du gouverneur en honneur de l'agriculture.

Fête du nouvel an.

Les Chinois célèbrent encore deux autres fêtes, dont l'une est celle du premier jour de l'an, et l'autre celle des lanternes. La fête du nouvel an commence à la fin de la douzième lune de l'année écoulée, et dure jusqu'au vingtième jour environ de la première

lune du nouvel an: pendant ce tems toutes les affaires restent suspendues, et dans tout l'empire on renferme dans un coffre les sceaux de chaque tribunal, ce qui fait que les Chinois appellent encore cette fête *la clôture des sceaux.* Ce jour là particulièrement, les Chinois exposent sur les portes de leurs maisons les images des dieux à qui ils donnent le nom de *Dieux de la porte* : ce ne sont que jeux, que fêtes, que spectacles: chacun se pare de ses habits les plus riches, et va rendre visite à ses supérieurs, à ses parens, à ses amis, à ses protecteurs, et l'on se fait des présens réciproquement. Rien n'approche de la solennité avec laquelle l'Empereur distribue l'almanach royal aux princes, aux grands et aux mandarins, qui en envoyent un dans chaque ville de leur dépendance où on l'imprime, pour être ensuite répandu dans tout l'empire. On peut lire ce qu'en a dit le P. Du Halde dans sa grande description de la Chine.

Fête des lanternes.

La fête des lanternes qui devrait se célébrer le quinzième jour du premier mois, commence le soir du treizième, et ne finit que le soir du seizième. Il est plus facile de donner la description de cette fête, que d'en indiquer la date et l'origine: nous dirons cependant que l'opinion la plus commune est, qu'un mandarin chéri du peuple, ayant perdu sa fille unique qui, en se promenant le soir sur le bord d'un fleuve, tomba dans les eaux et se noya, fit allumer un grand nombre de lanternes et la chercha pendant toute la nuit, suivi du peuple qui l'aida dans ses tristes mais inutiles recherches. L'attachement que les habitans avaient pour ce mandarin, et peut être encore la singularité de l'événement, les porta à renouveller cette cérémonie à la fin de chaque année: cet usage devint par la suite si général dans l'empire, qu'au même jour et à la même heure, on peut dire que toute la Chine est illuminée. On trouve quelque ressemblance entre cette fête et celle qui se célébrait en l'honneur de Cérès, à l'occasion de laquelle on courait ça et là avec des torches allumées, à l'exemple de cette déesse qui chercha sa fille Proserpine de la même manière. Nous n'entreprendrons pas d'éclaircir les ténèbres qui enveloppent l'origine de cette grande solennité, car il n'y a pas la moindre vraisemblance dans tout ce qu'on a dit à cet égard: nous nous garderons bien également d'assurer avec quelques uns que les Chinois tiennent cette fête des Egyptiens, comme les Grecs avaient emprunté de ces derniers leur grande fête en l'honneur de Cérès.

Le P. Le Comte fait une longue description de cette solennité; mais ici nous nous bornerons à indiquer qu'elle commence ordinairement dans la capitale par le son d'une énorme cloche, dont le premier coup est suivi aussitôt de plusieurs décharges de canons, du bruit de grosses timbales, d'un son éclatant de trompettes, et de divers autres instrumens. Le même Père rapporte que cette fête commence en même tems dans tout l'empire; que toutes les villes, les villages, les bords de la mer et des fleuves sont ornés de lanternes peintes et de diverses formes; qu'on en voit même jusques dans les cours et aux fenêtres des gens les plus pauvres; que celles des mandarins, des vice-Rois et de l'Empereur coûtent de trois à quatre mille francs; qu'il y en a de si grandes, qu'elles ont de vingtcinq à trente pieds de diamètre, et enfin qu'un grand nombre de ces lanternes sont décorées de banderolles en soie de diverses couleurs, et ornées de quelque morceau de sculpture. Les Chinois, dit le P. Du Halde, y font voir en même tems des ombres qui représentent diverses figures, dont les mouvemens s'accordent si parfaitement avec les paroles de ceux qui les dirigent, qu'on croirait les entendre réellement parler. C'est de là sans doute que nous sont venues nos ombres chinoises, et peut être même nos lanternes magiques dont les Chinois font tant d'usage le jour de cette fête: ils y joignent encore le spectacle des feux d'artifice dans lequel ils excellent admirablement, par l'art qu'ils ont de les diversifier à l'infini, et de représenter au naturel toutes sortes d'objets. Tout le tems que dure cette fête, les boutiques sont partout fermées, et les rues sont remplies d'une foule de gens en procession, qui portent en pompe une multitude d'idoles, accompagnés de leurs prêtres avec leur encensoir, et leurs instrumens de musique.

A cette époque il est permis aussi aux femmes de paraître en public: celles d'une condition ordinaire, se promènent dans les rues sur une bête de somme, parées de rubans; et celles d'un haut rang se font traîner dans leurs chaises à deux roues couvertes de trois côtés, et ouvertes par devant; elles vont chantant et jouant de quelqu'instrument, accompagnées d'une femme de service qui les suit à cheval, en touchant également quelqu'instrument de musique: en un mot il semble que la nation entière soit ivre de joie et comme dans une sorte de frénésie sans en savoir le motif.

On pourrait mettre au nombre des fêtes Chinoises toutes les cérémonies qui se font dans le courant de l'année en l'honneur

des ancêtres; mais nous avons cru à propos de remettre à en parler, lorsque nous en serons à l'article des cérémonies funéraires.

Pélerinages religieux.

Les temples les plus fameux de la Chine, dit le P. Le Comte dans le premier volume de ses Mémoires, sont bâtis sur des montagnes où l'on va en pélerinage et en procession. Ni les mauvais chemins, ni l'ennui, ni les incommodités d'un long voyage ne peuvent détourner les Chinois, et surtout les femmes, de venir, des provinces même les plus éloignées, visiter ces montagnes sacrées; mais beaucoup d'entre elles entreprennent ces longs voyages qui sont quelque fois de deux ou trois cent lieues, moins par esprit de dévotion, que par le désir de se faire voir en public, et de se soustraire pendant quelque tems à l'autorité des maris, qui ne craignent pas sans raison les suites de ces pélerinages religieux: cependant les Chinois de qualité, ajoute le même Père, obligent presque toujours leurs femmes à renfermer leur ferveur dans l'enceinte de leurs maisons.

Passons maintenant à une description claire et rapide de l'intérieur des temples de la Chine, nous réservant d'en faire connaître les differentes formes, lorsque nous traiterons de l'architecture de cette nation.

Description de l'intérieur des temples.

Nous observerons d'abord comme l'ont fait Kirker, Le Comte, Dapper et autres écrivains, que les tours pyramidales qu'on voit en grand nombre par toute la Chine, ont toujours une pagode dans leur voisinage. La fameuse tour de porcelaine qui est hors la ville de *Nan-King* communique avec l'édifice que les Chinois ont appelé le temple de la Reconnoissance, dont le même P. Le Comte a donné une exacte description dans son 1.e volume des Mémoires. Les bonzes et autres personnages de ce genre habitent ordinairement dans les pagodes, où ils vivent des revenus fixes qui y sont affectés, et de ce qu'ils peuvent se procurer par le moyen de leurs fourberies. On assure que les étrangers même y trouvent souvent un asile. L'intérieur des Pagodes est décoré d'images et de statues dont quelques unes représentent réellement des divinités ou génies, et d'autres ne sont que symboliques ou hiéroglyphiques comme il y en avait chez les Egyptiens. Elles sont placées dans des niches pratiquées en grand nombre dans les murs de ces Pagodes. On voit même toujours, dit De Guignes, à l'entrée des temples, des figures représentant des génies d'une stature élevée et quelque fois gigantesque, qui tiennent dans leurs mains divers attributs, d'après lesquels ils sont

désignés, comme, par exemple, un sabre qui indique le dieu de la guerre, une guitarre celui de la musique. Les dieux dans l'intérieur ont cependant pour l'ordinaire une taille moyenne et des proportions plus raisonables : les uns sont étendus, d'autres sont assis sur des fleurs les jambes croisées, mais tous sont gros et ont de l'embonpoint. Ils sont faits d'argile pour la plupart, dit Barrow, peints quelquefois des couleurs les plus vives et les plus variées, et assez frequemment couverts de feuilles d'or ou d'un brillant vernis : quelques uns sont encore en porcelaine. Il serait extrêmement difficile de décrire toutes les figures de dieux et de génies qui se trouvent dans les temples des Chinois; il suffit de savoir que la seule Pagode du lac *Sy-Hou* en renferme plus de cinq cents.

De quelle matière sont faites les idoles.

Dapper rapporte dans son histoire de la Chine, qu'on voit dominer dans un de leurs temples *Ti-Can* qui semble être le Pluton des Grecs: cette divinité préside aux naissances: c'est elle qui administre les trésors et distribue les richesses. Ce dieu, ajoute-t-il, qui est placé sur un autel, le sceptre en main et la couronne en tête, était tout doré: huit ministres qui le servaient étaient enrichis de dorures comme lui. On voyait dans le même lieu deux grandes tables, sur chacune desquelles étaient debout cinq rois, ou cinq ministres de l'enfer: mais comme ces effigies n'auraient point suffi pour indiquer les fonctions de ces ministres, on les avait encore peints sous diverses formes effroyables sur les murs du temple, assis sur leurs tribunaux, jugeant les mortels, et les condamnant aux supplices dûs à leurs crimes. Devant eux se tenaient des démons affreux prêts à exécuter les arrêts de ces juges.

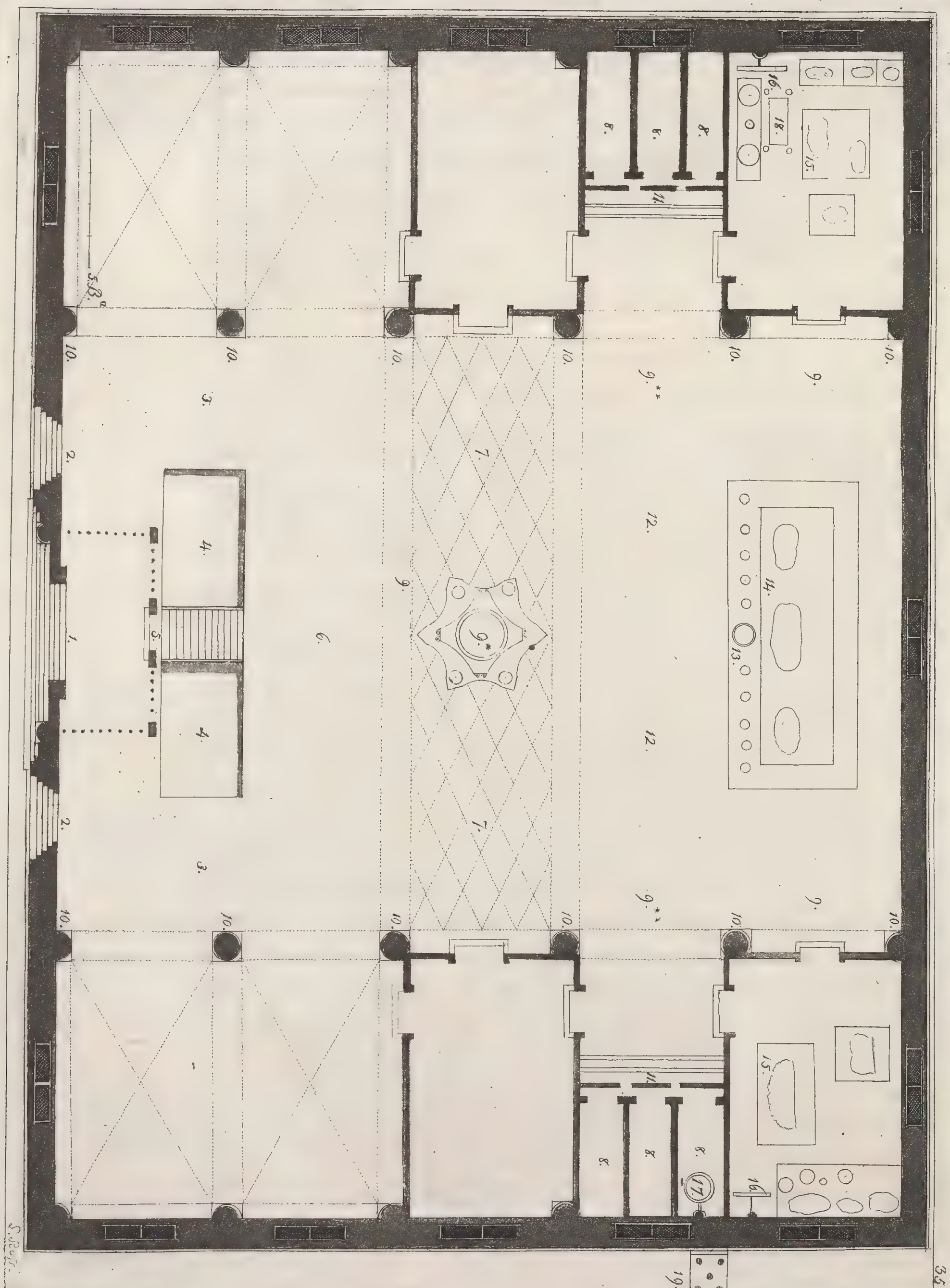
Peintures sur les murs du temple.

Autel élevé au milieu des pagodes.

Au milieu de leurs pagodes est un autel, sur lequel s'élève une idole d'une grandeur démesurée, à laquelle le temple est dédié. Elle est environnée d'un grand nombre de petites idoles qui sont comme ses gardes ou ses satellites. L'autel est peint en rouge, couleur réservée uniquement aux édifices sacrés; de chaque côté on brûle des parfums, et au milieu est un bassin pour recevoir les offrandes : on y voit aussi un long et gros bambou percé de plusieurs trous, auquel sont adaptés d'autres petits bambous sur lesquels on lit des prédictions en langue chinoise.

Vases pour les parfums.

Au lieu où réside la principale divinité, dit De Guignes, les Chinois ont soin de placer des vases pour les parfums sur une table toute couverte de bouquets de fleurs. Les cierges qui brûlent de-



vant la divinité sont faits de bois de sandal et de gommes odoriférantes. Ces vases, au rapport de Staunton, dans lesquels les ministres et les dévots allument des mèches parfumées, et du papier couvert de feuilles d'étain, sont fabriqués en bronze, et à peu près de la figure qu'on voit à la planche n.° 34, copiée sur le dessin qu'il en a donné dan son ouvrage. L'autre vase qu'on voit plus au loin dans la même planche est également destiné à brûler les offrandes : Mr. De Guignes qui l'a vu placé, selon l'usage en avant d'une pagode, dit qu'il était en fer, et pouvait avoir dix à douze pieds de hauteur. La figure principale de cette planche représente un prêtre en habit de cérémonie dessiné d'après Chambers.

Reliques de leurs saints.

On voit en outre dans les temples chinois des reliques et des corps de leurs saints, comme est, par exemple, un certain *Lepou* dont le corps repose dans la Pagode de *Nan-Toua*, en un lieu exposé à la vue des dévots, et au milieu d'une multitude de lumières. Il y va un grand nombre de pélerins des pays éloignés. Mais pour donner une connaissance encore plus parfaite de tout ce qui sert dans l'intérieur des temples au culte religieux, et de la manière dont tout y est disposé, nous ferons la description d'une des plus fameuses pagodes de la Chine qu'on voit représentée à la planche n.° 35.

Description d'une pagode.

Le n.° 1 indique la porte principale de l'enceinte de la Pagode: 2, les deux portes latérales; le temple ne reçoit de lumière que par ces ouvertures: 3, le vestibule entièrement découvert : 4, entre le vestibule et la porte qui est dans l'enceinte, il y a de chaque côté d'un pont qui conduit à ce vestibule, deux bassins d'eau où l'on tient des poissons: 5, le Pont: 6, après le vestibule vient une grande salle couverte, qui est plus élevée que le reste de l'édifice: 7, autre salle beaucoup plus grande, pavée en marbre, et sans toit, comme les temples des anciens orientaux: 8, chambre latérale où l'Empereur et les grands de la Cour se lavaient autrefois, avant de se présenter devant les idoles: 9*, un bassin en pierre semblable à nos bénitiers d'église, dans lequel sont des parfums avec des papiers brûlés, peints et coupés en morceaux, qui sont les offrandes faites par les dévôts: 9, troisième salle encore beaucoup plus grande que les précédentes, et plus élevée ainsi que la première, comme le chœur de nos églises: 10, colonnes et pilastres de l'édifice: 11, portes des chambres, en avant desquelles on trouve des galeries qu'il faut traverser avant d'y entrer:

12, lieux dans les salles où restent les dévots à une certaine distance des idoles pour faire leurs adorations: 13, table placée devant l'autel sur laquelle sont des parfums, des offrandes, le gros bambou pour les extractions au sort dont nous avons parlé, deux lumières et une lampe suspendue, avec des vases remplis de parfums: 14, l'autel sur lequel on voit plusieurs idoles: 15, deux tables en pierre chargées d'autres idoles: 16, tableaux attachés aux murs de la Pagode, où sont indiquées les formules superstitieuses et les cérémonies à observer dans les extractions au sort: 17, la cloche suspendue au mur: 18, le tambour placé sur une espèce de table; d'un côté on frappe cinq ou six fois sur ce tambour, et de l'autre sur la cloche avec un marteau de bois, après que les dévôts ont fait leur prière: 19, banc percé de plusieurs trous où se mettent les parasols des mandarins, avec ceux qui servent à couvrir les idoles quand on les porte en procession. C'est dans cette pagode que l'Empereur va offrir ses sacrifices avec la magnificence que nous avons décrite. Le Rituel Chinois prescrit qu'après la construction du temple, on doit, le jour de sa dédicace, boucher certaines fentes qui se trouvent dans les murs, avec le sang de quelques victimes, en signe du respect qu'on doit à ce séjour des esprits. Nous parlerons plus au long de la structure des temples chinois, quand nous en serons à l'architecture de cette nation.

Chapelles dans les campagnes.

Outre ces temples, on trouve encore beaucoup de chapelles dans les campagnes et à l'entrée des villages, bâties en l'honneur des génies de la terre, des eaux et des montagnes. On voit à la planche n.° 36 le dessin d'une petite chapelle de campagne, où quelques paysans font l'offrande des prémices de leurs récoltes (1). Mais souvent, au lieu de chapelles, les Chinois se contentent d'élever des pierres debout, sur lesquelles ils gravent le nom de l'esprit tutélaire. Ces pierres sont presque toujours placées au pied d'un arbre, ou d'une touffe de bambous: quelques chandelles odorifé-

(1) Ce dessin est copié sur un livre Chinois fort rare appartenant à Madame la Comtesse d'Adda née Anguisola, dans lequel sont représentées en figures coloriées divers travaux concernant la culture du riz et des vers-à-soie.

Cet ouvrage, selon M. le Professeur Hager, a été fait en Chine l'an 35 du regne de *Kang-Hi* qui commença en l'année 1662 ou 1697 de notre ère.


A. Rancati f.

rantes, et deux ou trois fleurs en papier en font tout l'ornement. Les Chinois ont grand soin de construire, dans tous les endroits dangereux, de petites Pagodes, où les voyageurs vont implorer l'assistance des génies; et si quelqu'empêchement ne leur permet pas de les visiter, ils ne manquent pas, en passant devant, de brûler quelques papiers.

MARIAGES.

Mariage particulièrement favorisé en Chine.

Le mariage, ce lien si nécessaire au bon ordre, recommandé et encouragé par tous les grands législateurs, est favorisé par dessus tout en Chine. Les lois adoptées par la politique de cet état, et dont le tableau fidèle est retracé dans toutes ses cérémonies civiles et religieuses, ont leur principe, comme nous l'avons observé, dans l'autorité absolue des pères sur leurs enfans, et dans la soumission respectueuse des enfans envers leurs pères. Ce sentiment de piété filiale s'étend encore après la mort des pères, auxquels les enfans ne cessent point de rendre les devoirs dont ils leur faisaient hommage pendant leur vie. Par suite de ces maximes fondamentales du gouvernement chinois, il n'est aucun père de famille qui se croie suffissamment honoré, ni parfaitement heureux tant qu'il n'a pas marié tous ses enfans; et ceux-ci manqueraient au premier de leurs devoirs, s'ils ne pensaient à se donner une postérité pour la perpétuation de leur famille. Aussi un fils aîné, bien qu'il n'ait rien hérité de son père, est il dans l'obligation rigoureuse, non seulement d'élever soigneusement ses frères mineurs, mais encore de les marier le plutôt qu'il le peut, car si la famille venait à s'éteindre par sa faute, les ancêtres seraient privés des honneurs qu'ils ont droit d'attendre de leurs descendans.

Haute idée du mariage dérivante de la piété filiale.

La célébration des noces ayant pour but principal de donner la plus haute idée du mariage, il s'ensuit que les dépenses à faire dans cette occasion doivent être considérables: elles seraient même portées à l'excès par le luxe et la vanité, si elles n'étaient modérées par des lois somptuaires. Cependant comme ces dépenses tendent à consacrer les devoirs de la piété filiale, la politique, par respect pour le préjugé général, se borne simplement à réprimer celles qui dérogent aux règles établies, pour distinguer les différentes conditions des personnes.

Décence conservée avant le mariage.

Il arrive bien rarement qu'il se commette quelque chose contre la décence avant le mariage, ni qu'il donne lieu aux scandales qui en troublent ailleurs la douceur, ou pour mieux dire, qui le font plutôt craindre que rechercher. La mère, qui ne sort jamais de la maison, a continuellement les yeux sur sa jeune bru; mais ce qui prévient plus sûrement encore toute espèce de désordre, c'est la pudeur qui règne généralement parmi les femmes chinoises, lesquelles se marient, pour l'ordinaire, sans avoir eu auparavant la moindre connaissance de leur époux. Le contrat est conclu par les pères ou par les plus proches parens, sans consulter l'inclination des enfans, il n'est pas même permis à ces derniers de se voir ni de se parler avant le mariage, et ils ne peuvent juger des traits de leur visage, de leur stature, et de toutes leurs autres qualités, que sur le rapport ou d'après le tableau qui leur en est fait par les mêmes parens, ou souvent encore par quelqu'une de ces vieilles femmes qui font métier de traiter ces sortes d'affaires. Il est vrai pourtant que si le mari avait été trompé sur l'âge ou sur les qualités physiques de la femme, il peut demander le divorce.

Choix d'une épouse.

Dot.

L'usage n'est point que les pères dotent leurs filles en Chine, ce soin regarde les parens de l'époux. Les parens, et souvent même les femmes qui négocient le mariage (1) conviennent de la somme que le mari doit donner à la femme, et cet argent est ensuite employé à acheter les nippes et ustensiles que l'épouse apporte avec elle le jour des noces; c'est ce qui se pratique surtout parmi les gens de basse condition, car les grands, les mandarins, et les riches dépensent dans cette circonstance bien au delà de la valeur de la dot reçue. Le Chinois tout à fait pauvre, qui n'à pas assez d'argent pour se procurer une femme, va souvent en demander une dans les hospices des enfans trouvés, et le gouvernement ne refuse jamais cette faveur à l'homme honnête et industrieux: de cette manière, il a l'avantage d'épargner la dépense de la dot, d'élever sa jeune épouse comme sa propre fille, et de l'accoutumer à avoir beaucoup de respect pour sa belle-mère, ce qui ne contribue pas peu à la rendre encore plus humble et plus soumise au mari.

(1) Toutes les alliances de famille se traitent par le moyen de femmes destinées aux négociations de mariage. Magalotti, *Raisonnement sur la Chine avec le P. Grueber.*


F. Bigatti f.

Après que le contrat de mariage est conclu, et que la somme stipulée a été remise, on s'occupe des préparatifs pour la célébration des noces. Les parens de l'épouse, auxquels il appartient d'en fixer le jour, ne manquent pas de consulter avec le plus grand empressement le calendrier pour choisir un jour de bon augure. Pendant ce tems, les deux familles se font réciproquement des présens, et l'epoux envoie à l'epouse, en échange de ceux qu'il a reçus d'elle, des bagues, des colliers, des pendants, et autres joyaux qui sont toujours accompagnés de lettres pleines de civilités, car jusqu'alors il ne leur a pas encore été permis de se voir. Anciennement le mari se contentait d'offrir à l'épouse un oiseau apprivoisé, symbole de douceur et de docilité; mais cet usage n'est plus, et les femmes veulent aujourd'hui quelque chose de plus réel. *Cérémonies nuptiales*

Le jour des noces étant venu, l'épouse est mise dans une chaise fermée avec des jalousies, ou, si elle est de haute condition, dans un magnifique palankin couvert d'un riche pavillon qui l'enveloppe entièrement: elle est ainsi portée par douze personnes et quelquefois plus, ayant la livrée de la famille, et accompagnée par quelques-uns de ses parens à cheval. Diverses personnes des deux sexes qui précèdent et qui suivent, portent les habillemens et les joyaux qui forment la dote de l'épouse; d'autres l'accompagnent avec des torches, des flambeaux et des lampes allumées même en plein jour. Une troupe de musiciens et de joueurs d'instrumens marche en avant, et tout le cortége en habits les plus magnifiques s'achemine de la maison du père à celle de l'époux, qui se trouve là prêt à la recevoir, au milieu d'un grand nombre de ses parens non moins richement vêtus. Le palankin où est l'épouse, est fermé de tous les côtés, et la clef en est confiée, à la femme qui a traité l'affaire du mariage, ou à un serviteur fidèle, pour être remise à l'époux qui attend le cortége à l'entrée de sa maison. Voy. la planche 37. A peine est il posé à terre que celui-ci l'ouvre avec empressement, et au premier coup d'œil il devient lui même le juge de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Il arrive par fois que l'époux ne trouvant pas l'épouse aussi belle qu'on la lui avait dépeinte, ou qu'il se l'etait lui même imaginée, renferme aussitôt le palankin, et la renvoye à sa famille, préférant de perdre l'argent qu'il a donné pour l'obtenir, plutôt que de la recevoir chez lui. Mais s'il la trouve de son gré, il la prend par la main, la fait descendre et entre avec elle et toute la suite, dans une salle, où ils font l'un et l'autre quatre profondes révérences

à *Tien*: l'épouse salue ensuite les parens du mari, et est aussitôt remise entre les mains des femmes invitées à la cérémonie, avec lesquelles elle passe le reste de la journée en fêtes, danses et autres amusemens, tandis que l'époux en fait de même avec ses conviés dans un appartement séparé. Cet usage est général dans les festins des Chinois: les hommes et les femmes se traitent et se divertissent chacun de son côté. On trouve dans les relations des voyageurs, diverses autres particularités relatives au mariage; mais comme on remarque aussi quelques contradictions entre elles, nous n'avons cru devoir rapporter que ce qu'il y avait de plus notable dans cette cérémonie, sans nous arrêter à concilier ces contradictions qui viennent souvent de ce qu'on a confondu les usages des diverses provinces.

Polygamie permise.

Nous avons déjà vu à l'article des lois civiles, qu'un Chinois ne peut avoir qu'une femme légitime, et qu'il lui est permis en même tems d'acheter plusieurs concubines, selon l'usage adopté par tous les anciens peuples en faveur de la population: et en effet, la Chine, les Indes et le Japon, où la polygamie a toujours été permise, sont les pays les plus peuplés de l'univers. Il est vrai cependant que les concubines sont introduites dans la maison sans aucune cérémonie, et qu'elles sont plutôt les servantes que les rivales de l'épouse, qui a généralement l'autorité sur elles comme sur tous les serviteurs de la maison. Aussi les enfans des concubines, comme nous l'avons dit, sont ils jugés appartenir à l'épouse légitime, et partagent avec les siens l'héritage paternel. Ces concubines sont presque toutes des deux villes de *Yang-Tchieu*, et de *Sou-Tchieu*, où elles sont instruites dans tous les arts et exercices agréables propres aux filles de qualité, comme le chant, le son des instrumens etc. La plupart d'entre elles ont même été achetées en d'autres lieux pour être ensuite revendues, et ce trafic est la branche de commerce qui distingue particulièrement ces deux villes.

Le même P. Grueber fait à ce sujet un récit très-curieux rapporté par Magalotti, et que nos lecteurs nous sauront peut-être gré de placer ici.

„ Il faut savoir, dit il, que (les Chinois) lorsqu'ils sont mariés, ont la faculté de prendre autant de concubines qu'ils veulent, lesquelles sont de deux sortes, libres ou esclaves. Les libres sont toutes filles bâtardes de nobles ou de gens aisés qui, pour dimiuuer

le poids d'une famille nombreuse, suite nécessaire d'un trop grand nombre de concubines, les donnent elles mêmes pour concubines avec une dot très-modique que l'acheteur n'est point tenu de rendre en cas de répudiation. Les enfans qu'ils en ont eu restent au père, s'il veut les garder, et s'ils ne les veut pas, il leur donne une somme pour les alimens, et les laisse à la mère. Les concubines esclaves sont filles de paysans qui, pour se soulager également d'un trop grand nombre d'enfans, noyent ceux d'entre eux qui sont estropiés ou qui ont quelque défaut, et conduisent les autres à la ville pour les vendre, les garçons pour domestiques, et les filles pour concubines; on acquiert une de celles-ci pour quinze écus. La condition de ces dernières est extrêmement misérable: elles sont employées dans les maisons comme bêtes de somme pour porter l'eau, et pour y remplir les fonctions les plus basses et les plus pénibles. Si le maître veut disposer d'elles, elles ne peuvent se refuser à ses désirs, ayant été achetées particulièrement dans cette vue; mais il est rare qu'il veuille avoir affaire avec elles: néanmoins si elles sont surprises en faute avec des domestiques ou autres personnes, leur tête tombe aussitôt à leurs pieds. «

Adoption.

S'il arrive que, malgré le nombre de concubines permises ou tolérées par les lois pour la conservation des familles, un Chinois vienne à rester sans postérité, il adopte des enfans de ses parens. Ce genre d'adoption est très-commun en Chine, et quiconque adopte un enfant étranger, doit en obtenir préalablement le consentement du père, et lui payer la somme convenue à cet effet. Le mariage subséquent avec enfans, ne détruit point l'adoption qui l'a précédée, et l'enfant adoptif concourt avec ceux issus du mariage, dans le partage de la succession paternelle. Les hospices des enfans trouvés procurent encore secrètement des enfans aux gens riches dont les femmes sont stériles, qu'on feint à ce dessein être enceintes, et devoir accoucher au tems indiqué. Alors on va de nuit à l'hospice, en usant des plus grandes précautions pour n'être pas connu, et l'enfant qui en est emporté passe pour celui de qui l'a recherché. Quelquefois aussi on adopte publiquement des enfans, achetés, ainsi que nous venons de le dire, mais comme cela ne peut se faire sans dépenses, on recourt le plus souvent au premier genre d'adoption.

Si les femmes sortent des maisons.

Les femmes chinoises même les plus distinguées ne sortent presque jamais de leur appartement, qui est dans le lieu le plus retiré

de la maison, et leur société ordinaire est celle des personnes attachées à leur service. Elles s'occupent du soin de leurs enfans ou s'appliquent à quelques travaux agréables, tels que la peinture, la vernissure à la manière des Japonais, la broderie etc. Si elles sortent quelquefois, elles sont portées dans un palankin couvert, de sorte qu'on ne peut presque jamais les voir.

Dans les dernières relations publiées par leurs ambassadeurs, les Anglais et les Hollandais disent qu'on ne voit point de femmes dans les boutiques des villes, mais qu'ils en ont trouvé dans les rues de *Pé-King* et dans les villes de province, et que ces femmes observaient les Européens avec beaucoup de curiosité. Ceux qui cherchent à concilier ces contradictions apparentes, prétendent que les femmes vues dans les rues étaient des femmes tartares, puisque selon toutes les relations précédentes, il est très-rare de rencontrer une Chinoise. Les femmes nobles, dit Magalotti dans le raisonnement que nous avons rapporté plus haut „ sortent rarement de leurs maisons, et quand elles paraissent en public, elles sont en palankin, ou à cheval, ou sur des ânes, mais toujours voilées. Celles qui sont d'un rang inférieur sortent plus souvent et à pied, mais elles sont également voilées; ce que font même les courtisannes lorsqu'elles passent de chez elles dans les maisons de prostitution où elles sont appelées “. Will. Alexander explique dans son ouvrage la raison de cet usage en disant, que la vie retirée des Chinoises, est en rapport avec le rang qu'elles ont; que les femmes d'une classe inférieure jouissent de la même liberté qu'en Europe; que celles d'une condition moyenne ne sortent que rarement, et que les femmes de première qualité ne sortent jamais.

Appartemens pour les maris, et pour les femmes.

Le livre des Rites prescrit qu'il y ait dans chaque maison deux appartemens, l'un externe pour le mari, et l'autre interne pour les femmes: ils doivent être séparés par un mur, et la porte en est soigneusement gardée. Le mari n'entrera dans l'appartement interne, et la femme n'en sortira point sans une bonne raison. La femme, ajoute le même livre, n'est pas maîtresse d'elle même, elle n'a rien à sa disposition, elle ne peut donner des ordres que dans l'enceinte de son appartement, c'est là qu'est le siége de son autorité. On trouvera sans doute un peu étrange que le même livre mette le babil d'un femme au nombre des raisons qui peuvent la faire répudier. Les Chinois, au rapport du P. Le Comte, disent ordinairement que le ciel a donné aux femmes la douceur, la

pudeur et l'innocence pour s'appliquer dans le sein des familles à l'éducation des enfans; mais que les hommes qui ont reçu de la nature en partage la force et la fermeté de l'esprit, sont nés pour gouverner le monde; ils se moquent de nous en disant que l'Europe est le royaume des femmes.

Courtisannes de la Chine.

Après avoir entendu vanter la vie retirée et la pudeur des femmes chinoises; après avoir vu les lois de cet état accorder aux hommes la liberté d'avoir, outre la femme légitime, plusieurs concubines, on aura remarqué avec surprise qu'il y ait aussi des courtisannes: c'est pourtant ce que nous assure le P. Grueber, et le gouvernement a toujours cru qu'il importait de tolérer cette classe de femmes. Il est vrai qu'il ne leur est pas permis de demeurer dans l'enceinte des villes, ni même d'avoir des maisons particulières: elles logent plusieurs ensemble, et souvent sous l'inspection d'un homme qui est responsable de tous les désordres qu'elles pourraient occasionner. Il y a des gouverneurs de villes qui n'en veulent point dans les lieux de leur gouvernement. Les danseuses de corde ne peuvent non plus entrer dans les villes.

M.r Cossigny dans son voyage à Canton dit que les courtisannes sont en plus grand nombre dans cette ville à cause de son commerce, de sa population et du grand nombre d'étrangers qui y arrivent continuellement.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

Conseil de Confucius au sujet des devoirs à rendre aux morts.

Les cérémonies funèbres chez les Chinois, ne sont pas seulement des coutumes dictées par la nature, mais des loix qu'on respecte et qu'on observe avec la plus religieuse exactitude, et dont la transgression ne resterait pas impunie. *Rendez aux morts*, dit Confucius, *les mêmes devoirs que vous rempliriez s'ils étaient présens et encore en vie.* Ce n'était alors qu'une exhortation, mais les exhortations de Confucius devinrent ensuite des préceptes positifs pour les Chinois; aussi, de toutes les cérémonies particulières qu'ils célèbrent, la plus importante est celle des funérailles: un Chinois ne reçoit jamais autant d'honneurs et autant d'hommages qu'après qu'il a cessé de vivre. A peine est-il mort, on le revêt de ses plus riches habits, et on le décore de toutes les marques distinctives de ses

dignités; il est ensuite déposé dans un cercueil, que chacun se prépare ordinairement longtems auparavant; en quoi ils apportent la plus grande sollicitude. Les Chinois, dit le P. Martini, font consister une grande partie de leur bonheur à se choisir un bois solide, dur et incorruptible pour se faire de riches cercueils qui leur coûtent jusqu'à deux mille écus (1): ceux qui, pourtant ne sont pas en état de faire une pareille dépense, se les font d'un bois dur, quelquefois d'un demi pied d'épaisseur; et pour qu'il se conserve encore plus longtems, ou l'enduit d'un vernis au dehors, et de poix ou de tout autre bitume au dedans, ce qui empêche encore les exhalaisons fétides. On n'est point dans l'usage en Chine d'ouvrir les cadavres: ainsi on les dépose toujours entiers dans le cercueil sur le fonds duquel est étendue de la chaux: on met sous leur tête un coussin, et on rembourre tout au tour le corps avec du coton, pour qu'il ne vacille point, et reste ferme dans la position où on l'a mis. Les Grands sont déposés dans un cercueil qui est enfermé dans plusieurs autres, à la manière des anciens, et on met dans leur bouche des perles ou autres choses de prix.

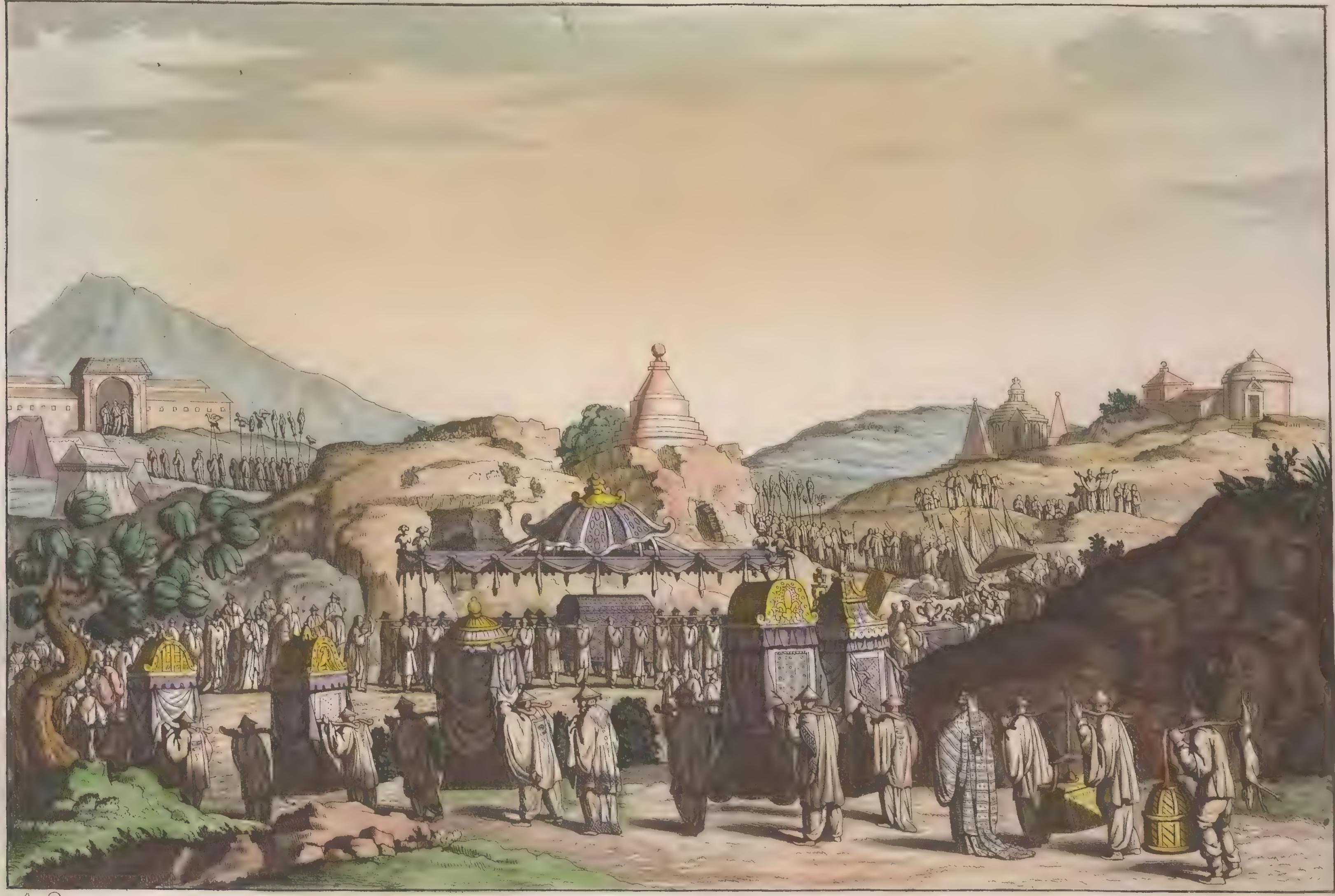
Riches cercueils.

On n'ouvre point les cadavres.

Ancien usage d'enterrer les morts avec des figures.

Les Chinois étaient encore autrefois dans l'usage d'enterrer avec leurs morts de petites figures qu'ils appellaient *Kue-Lui*, faites de bois ou de paille; mais cette cérémonie, qu'on nommait *Siun-Tsan* fut abolie ensuite par Confucius. Maintenant on porte le cercueil dans la salle des cérémonies qui est tendue en blanc, entrecoupé de quelques morceaux de soie noire ou violette, et de quelques ornemens funéraires: au devant du cercueil est une table sur laquelle on voit le portrait ou simplement le nom du defunt entouré de fleurs, de parfums et de cierges allumés. Là, il reste exposé durant sept jours qui, pour des motifs plausibles peuvent être réduits à trois, et pendant ce tems tous les parens et amis, sur l'invitation des plus proches de la famille qui sont restés dans la maison, vont rendre leurs devoirs au défunt: ces devoirs consistent à

(1) Les Chinois, dit Magalotti dans son raisonnement avec le Père Grueber sur la Chine, mettent leur plus grand luxe dans la pompe des convois funèbres, où ils aiment à se faire remarquer par une grande consommation de cire et de parfums, par des dépenses considérables en effigies, en trophées de bois et autres colifichets, qu'ils portent devant le corps du défunt, mais surtout par la richesse des cercueils, qui sont faits de bois précieux, comme l'aloës, le sandale rouge et blanc, ou autres bois des plus rares et du plus grand prix, dans lesquels ils déposent les cadavres, au lieu des les embaumer.



A. Rancati f

salier le cercueil, à se prosterner devant la table, à se frapper à plusieurs reprises le front contre terre, et à déposer sur cette table quelques parfums et des cierges qu'ils apportent avec eux, sans cesser d'accompagner ces cérémonies, de pleurs et de gémissemens. Le salut fait au cadavre, est rendu par le fils aîné suivi de ses frères, lesquels sortent aussitôt de derrière un rideau tendu à côté du cercueil, en se traînant par terre jusqu'auprès des personnes qu'ils viennent saluer, et en retournant de même à leur place sans se relever. Les femmes qui restent cachées derrière le même rideau, poussent de tems en tems des cris lamentables. Après avoir rendu au mort leurs devoirs, les assistans sont conduits dans un autre appartement, où il leur est offert du thé, des fruits et des confitures par le parent le plus éloigné, ou par un ami qui est ordinairement chargé de faire les honneurs de cette cérémonie.

Devoirs qu'on rend aux défunts.

Le jour des funérailles, tous les parens et amis qui ont été invités, se rendent, d'après un nouvel avis, à la maison du défunt, habillés en deuil, et de là le cortége funèbre se met en marche. Une troupe d'hommes rangés sur une seule file porte diverses statues de carton qui représentent des hommes, des femmes et des animaux tels que tigres, lions, éléphans et chevaux. Voy. la planche 38. D'autres les suivent sur deux files : de ces derniers les uns portent des étendards, des banderolles, et des cassolettes pleines de parfums; les autres chantent des airs lugubres, accompagnés des divers instrumens de musique qui précèdent immédiatement le cercueil, lequel est porté par soixante quatre hommes, et couvert d'un baldaquin en forme de dôme, fait entièrement d'étoffe de soie de couleur violette. Les quatre angles sont ornés d'un même nombre de glands en soie blanche habilement brodés et entrelacés de cordons. L'aîné des fils couvert d'un sac de toile de chanvre, le corps courbé et s'appuyant sur un bâton suit de près le cercueil : après lui viennent les frères, les neveux, les parens et les amis du défunt, tous en deuil, et ensuite un grand nombre de palankins couverts d'une étoffe blanche, dans lesquels sont sa femme, ses filles, ses concubines et ses esclaves : ces dernières surtout font retentir l'air de leurs cris qui sont en général si méthodiques, qu'on peut les regarder seulement comme une chose d'usage et de convention.

Pompe funèbre.

Arrivés au lieu de la sépulture, et le cercueil étant déposé dans la tombe, les assistans passent dans diverses salles contigües, et là, on leur sert un repas splendide, qui se termine par des re-

Cérémonies qui se pratiquent au lieu de la sépulture.

mercimens au fils aîné, lequel n'y repond que par signes. Mais si le défunt était un Grand de l'empire, un certain nombre de ses parens ne quitte pas le sépulcre pendant l'espace d'un et même de deux mois, et y renouvelle tous les jours avec les fils du défunt les démonstrations de la même douleur. La magnificence des obsèques augmente aussi en proportion du rang et des richesses du mort, et l'on a compté au convoi de l'aîné des frères de l'Empereur *Kang-Hi* plus de seize mille personnes, toutes employées à diverses fonctions dans cette cérémonie.

A la mort de l'Empereur, tout l'empire prend le deuil, et on rend le même respect à sa mère et à son ayeule. Lorsque la mère de l'Empereur *Kang-Hi* mourut, on observa un deuil universel pendant 50 jours, durant lesquels toutes les tribunaux restèrent fermés, et il ne fut parlé à l'Empereur d'aucune affaire d'état. Les mandarins passèrent tout ce tems au palais, dans des démonstrations de douleur et d'affliction. Pendant trois jours consécutifs ils vinrent à cheval, vêtus de blanc, dépouillés de leurs décorations et avec une suite très-peu nombreuse, rendre leurs hommages respectueux à son image : après quoi le cadavre fut porté avec toute la pompe convenable à l'endroit où il devait être exposé magnifiquement, pour y rester jusqu'à ce qu'on le transferât de là au sepulcre impérial (1). Nous avons trouvé dans les anciennes histoires de la

(1) On trouve dans le même raisonnement de Magalotti une description fort curieuse de la manière dont se font les funérailles des Rois : nous croyons devoir la rapporter ici, sans cependant nous rendre garans de la verité de tout son contenu.

» Le corps du Roi (reprit le Pére) n'est point mis dans la tombe, mais brulé selon l'usage des Tartares. Le bûcher qu'on éléve n'est pas en bois, mais tout de papier; il est d'une étendue immense, et tel qu'on puisse y brûler avec le corps du Roi toute sa garde-robe, ses vêtemens, ses pierreries, l'argent de sa cassette, enfin tout ce qui a servi et était destiné au service de sa personne, les animaux et les personnes seuls exceptés.

» Douze éléphans magnifiquement équipés avec des brides parsemées de turquoises, d'émeraudes, de saphirs, et autres pierres précieuses d'une valeur inestimable, trois cents chevaux et cent chameaux furent chargés du trésor royal, qui fut déposé sur cette montagne de papier préparée pour être incendiée. Lorsqu'elle fut en feu, l'or et l'argent fondus s'écoulaient en torrens avec tant d'impétuosité, qu'il n'y avait pas besoin de gardes pour écarter la multitude, parmi laquelle il se trouve toujours des



39.

Chine, qu'on était autrefois dans l'usage, lorsqu'un Empereur ou un grand ministre mourait, de lui donner un nom qui indiquât la bonne ou la mauvaise conduite qu'il avait tenue, et que c'est précisément sous ce nom que les Rois sont connus dans l'histoire.

Sépulcres.

Les sépulcres sont hors de la ville et sur des lieux élevés, plantés de pins et de ciprès: leurs formes varient selon la diversité des lieux et des fortunes. Voy. la planche 39. Les pauvres se contentent de placer le cercueil sous un toît de chaume; d'autres le renferment dans une petite cabane faite de briques en forme de tombeau. Les sépulcres des gens aisés ont la forme d'un fer à cheval, il sont construits avec goût et bien blanchis; et ceux des grands et des mandarins sont d'un genre bien plus distingué et plus magnifique. Le cercueil est renfermé sous une voûte couverte d'une masse de terre battue d'environ dix pieds de diamètre sur douze de hauteur, dont le faîte a la forme d'un chapeau chinois: cette terre est recouverte de chaux et de sable qui forment ensemble un mastic des plus solides. Ce tombeau est entouré de différentes espèces d'arbres plantés avec symétrie: en avant est une grande table de marbre blanc ayant une cassolette au milieu, avec deux

gens attentifs à se faire jour, partout où ils espèrent pouvoir attrapper quelque chose, et emporter, comme ils disent, quelques bénédictions du défunt: pour empêcher ce désordre, on fait les défenses le plus rigoureuses, et quiconque les enfreint doit s'attendre aux châtimens les plus sévéres, car c'est pour les Tartares un fort mauvais présage s'il échappe la moindre chose des flammes du bûcher; l'or et l'argent qui n'ont pu y être consumés sont de nouveau enveloppés dans une quantité suffisante de papier qui doit être successivement brûlée pour l'âme du Roi. On évalue le papier qui composait ce bûcher à soixante et dix mille écus, et à quarante millions le trésor qui y fut brûlé. Trois personnes attachées au service du Roi se dévouent pour aller le servir dans l'autre monde, et se donnent la mort aussitôt qu'il est expiré: savoir: un conseiller, nn chapelain, et une concubine. Le genre de leur mort est à leur choix, bien que celui de trancher la tête soit le plus ordinaire, il n'en est même pas d'autre pour ceux qui sont condamnés par la justice, excepté pour les soldats qu'on est dans l'usage d'étrangler. Parmi les trois personnes de service ci-dessus, il s'en trouve souvent qui par affection au Roi, et même par un sentiment de superstition se devouent spontanément à la mort, mais s'il arrivait que personne ne se présentât, ceux qui auraient joui de ses faveurs d'une manière plus spéciale pendant sa vie, seraient contraints à le suivre dans l'autre monde.

vases et deux chandeliers très-bien travaillés: on voit rangées autour sur diverses files, une quantité de figures d'officiers, d'eunuques, de soldats, de chevaux, de chameaux et autres animaux, qui selon le P. Du Halde, produisent un effet très-touchant. V. la planche 40.

Le blanc est la couleur du deuil.

On voit, d'après ce que nous venons d'exposer, que le blanc est la couleur adoptée en Chine pour le deuil: on le porte trois ans pour les père et mère, un an pour un frère, trois ans pour un époux et un an pour une épouse. Pendant la première année de deuil pour un père, les fils doivent porter une robe de toile très-grosse serrée à la ceinture avec une corde; la seconde année ils peuvent en prendre une d'une toile un peu moins grosse, et la troisième elle peut être de soie. Les Chinois passent ces tems de deuil dans la plus grande tristesse et dans la solitude la plus retirée; ils doivent s'abstenir de viandes et de liqueurs; ils ne peuvent assister à aucun repas de cérémonie, ni paraître en ville que dans des palankins couverts ordinairement de toile blanche. Les mandarins sont obligés de quitter leur charge, et les ministres d'état leur emploi. L'observation de ces réglemens est de rigueur pour tous sans exception; mais ceux qui retiennent le cadavre chez eux pendant plusieurs années s'imposent encore d'autres devoirs, comme de coucher toutes les nuits sur de simples nattes faites de jonc, étendues à côté du cercueil du défunt.

Lorsqu'un Chinois meurt hors de la province où il est né, ses fils ont le droit de le faire transporter dans la sépulture de ses ancêtres: ce droit est même devenu un devoir très-rigoureux; celui qui y manquerait serait déshonoré dans sa famille, et son nom ne serait jamais placé dans la salle de ses ancêtres, cet honneur étant uniquement réservé à la mémoire des bons citoyens.

Salle des ancêtres.

Cette salle est un vaste local qui est regardé comme commun à toute une famille: les membres qui la composent s'y rendent tous au printems et même en automne, et leur nombre monte quelque fois jusqu'à sept à huit mille. Là on ne fait plus de distinction de rang; le lettré, l'artisan, le mandarin, le laboureur, tous deviennent égaux dans cette réunion: le nombre des années règle seul la préséance, et le plus âgé, quand même il serait le plus pauvre, est respecté de tous les autres. Toute la décoration de cette salle consiste en une longue table appuyée au mur, sur laquelle s'élèvent plusieurs gradins. On y voit le plus souvent les images de ceux des ancêtres de la famille qui ont occupé des places distinguées dans



L. Rossi

l'empire, et qui se sont distingués par leurs talens, ou bien diverses tablettes disposées sur deux rangs, de la hauteur d'environ un pied, sur lesquelles sont écrits les noms des tous ceux qui ont fait partie de la famille, avec la date de leur mort, l'indication de leur âge, et des emplois qu'ils remplissaient. Le seul privilége qu'aient les plus riches dans cette occasion, c'est de faire préparer un grand repas, et de traiter à leurs frais toute la famille : ce repas a néanmoins l'air d'être servi pour les ancêtres, car on en fait d'abord hommage à leur mémoire, et on ne touche à aucun mets qu'on ne leur en fait auparavant l'offrande. Les honneurs rendus aux ancêtres dans la salle qui leur est consacrée, ne dispensent pas les Chinois de visiter deux ou trois fois par an leurs sépultures, ce qui se fait ordinairement dans le mois d'avril. La première chose qu'ils font en y arrivant, est d'arracher les herbes qui ont cru autour du tombeau ; ensuite ils renouvellent les démonstrations de respect, de reconnaissance et de douleur, comme au jour des funérailles, puis ils déposent dessus du vin, et des viandes qui servent après au repas des assistans.

Tels sont les honneurs que les Chinois rendent à la mémoire de leurs morts, et qu'ils réitèrent ponctuellement tous les ans. Ils portent un attachement si tendre à leur patrie et à leur familles, qu'ils ne peuvent s'empêcher de faire aux voyageurs les reproches les plus amers, et de leur témoigner un profond mépris, pour avoir eu le courage d'abandonner les tombeaux de leurs ancêtres, et s'être ainsi exposés à mourir dans une terre étrangère, privés des derniers devoirs de leurs parens et de leurs amis.

ARTS ET SCIENCES.

INTRODUCTION.

Les Chinois ont cultivé les premiers les arts et les sciences.

TANDIS que les nations aujourd'hui les plus éclairées de l'univers étaient encore plongées dans la plus grossière barbarie, les Chinois privés pendant près de trois mille ans de toute comunication avec elles, connurent, dès l'antiquité la plus reculée, la plupart

des arts et des sciences qui sont maintenant cultivés parmi nous : et cependant, si l'on en doit juger par ce qu'ils sont présentement, ils n'y ont fait, pendant l'espace de près de quatre mille ans, que de médiocres progrès ; au lieu que les Grecs et le Romains qui ne les reçurent que plusieurs siècles après des autres nations policées, les portèrent à un si haut degré de perfection, que dans le court intervalle de trois siècles, ils surpassèrent leurs maîtres. Il est vrai que quelques écrivains leur ont attribué la gloire d'avoir excellé dans les sciences dès les tems de leurs premiers monarques ; mais ceci ne peut guères s'accorder avec ce qu'ont rapporté les missionnaires à cet égard, savoir, que les lettrés chinois qui croyaient posséder seuls toutes les connaissances humaines, et qu'elles résidaient parmi eux comme dans leur propre centre, se soumîrent pourtant à recevoir des leçons de la part de ces étrangers, et à être instruits par eux dans plusieurs sciences et arts, que non seulement ils ignoraient, mais qui étaient encore entièrement opposés aux pratiques qu'ils avaient suivies jusqu'alors. Aussi reconnurent ils bientôt la supériorité des Européens dans les mathématiques ; ils admirèrent les effets surprenans des expériences de physique, les instrumens de mécanique, et de nouvelles machines qu'ils n'avaient jamais vues, et qui aux yeux du vulgaire semblaient être au dessus des facultés humaines; et ce ne fut qu'après de longues démonstrations qu'ils parvinrent à acquérir quelques connaissances théoriques et pratiques sur l'usage de ces machines ; de sorte que ce fut pour eux un sujet de confusion d'avoir trouvé des hommes d'un pays aussi éloigné du leur, et qui leur avait été jusques là inconnu, dont le savoir surpassait de beaucoup leur propre intelligence. Il ne faut cependant pas s'imaginer pour cela que cette nation manque d'esprit et de capacité, car les progrès qu'elle a fait depuis dans l'étude de ces sciences, prouvent évidemment que son infériorité à l'égard des Européens ne vient pas de manque de génie, mais plutôt du préjugé qui l'éloigne des voyages, et du défaut de communication avec les peuples éclairés : on doit même s'étonner, toutes choses considérées, qu'elle ait pu parvenir par ses propres moyens à acquérir autant de connaissances, et à ne devoir qu'à elle même l'invention de plusieurs sciences et arts utiles, que l'Europe n'a appris que depuis peu de siècles, comme nous le verrons par la suite : c'est pourquoi le célèbre Empereur *Kang-Hi* disait souvent aux Jésuites, lorsqu'ils l'instruisaient dans quelques-

S'ils les ont portés à leur perfection.

Inférieurs aux Européens dans quelques arts et sciences, et supérieurs en d'autres.

unes de nos sciences, que la boussole, la poudre inflammable et l'art de l'imprimerie n'avaient été connus en Europe que deux mille ans après que l'usage en était dejà devenu général en Chine. Ainsi donc, si les Chinois ont ignoré quelques-uns de nos arts et de nos sciences, et s'ils n'ont pas fait dans ceux qu'ils cultivaient tous les progrès qu'y ont fait depuis les peuples éclairés de l'Europe, nous conviendrons avec Staunton et Barrow, en parlant, dans leurs voyages en Chine, du talent des Chinois pour l'imitation, qu'on doit attribuer le retard de leurs connaissances dans les arts, non seulement à leur peu de communication avec les autres nations, mais encore au défaut d'encouragement de la part du gouvernement, dont la politique est d'empêcher le luxe, et d'exciter au travail, surtout à celui de l'agriculture.

ARTS MÉCANIQUES.

Agriculture encouragée.

Nous avons déjà observé en plusieurs endroits, que dès les premiers tems, les Monarques Chinois donnèrent à l'agriculture les plus grandes marques de distinction et d'encouragement: parmi les nombreux exemples qu'on en trouve dans l'histoire de cet empire, on vante particulièrement celui du septième Empereur *Yao* qui, à son propre fils, préféra pour successeur, un digne et vertueux laboureur nommé *Tchiun*, qui s'en donna ensuite un semblable dans la personne de *You*. Ce dernier ne se contenta pas de favoriser l'agriculture par tous les soins et avec toute l'ardeur imaginables, mais il écrivit encore plusieurs livres, dans lesquels il enseigna la manière de faire écouler les eaux des terres basses, et de leur donner la culture, les engrais et les arrosemens nécessaires, en indiquant pour cela des moyens aussi faciles qu'économiques. L'exemple de ces souverains fut suivi depuis par un grand nombre de leurs successeurs, et fit naître dans toute la nation une sorte de respect et de passion pour tous les genres de culture. Chacun se livra avec ardeur aux travaux les plus rudes de l'agriculture, autant par une espèce de vénération pour les anciens Rois qui l'avaient honorée, que par l'espoir des biens qu'elle procure. C'est de là que tirent leur origine la grande solennité qui a lieu dans toute la Chine au commencement de chaque printems, ainsi que l'autre fête non moins

magnifique que l'Empereur célèbre aussi chaque année, en remplissant une fonction rustique, comme nous l'avons vu à l'article des cérémonies religieuses. Nous ne devons pas oublier de faire encore mention d'une autre sorte d'encouragement que les Empereurs chinois donnent à l'agriculture, c'est d'élever à la dignité de mandarins ceux qui s'y sont distingués par leur industrie et leur application, d'après les rapports que chaque gouverneur de ville est obligé d'envoyer à la cour pour cet objet.

Industrie des Chinois, et fertilité des terres.

Il est vrai aussi, qu'en général les terres et l'heureux climat de ce pays récompensent largement les peines du cultivateur : néanmoins les Chinois apportent dans leurs travaux une industrie si infatigable, que depuis leurs montagnes les plus élevées et les plus stériles, jusqu'aux vallées les plus profondes, il n'est pas un coin de terre qui ne soit amélioré, et réduit à produire quelque chose. Leurs plaines entrecoupées de nombreux canaux sont d'une extrême fertilité, il y croit, dans la plus grande abondance, le meilleur riz du monde : mais où l'on admire le plus leur industrie c'est dans la culture des montagnes, dont ils ont adouci la pente, et egalisé les terres jusqu'à leurs sommets les plus escarpés, et sur lesquels ils font même remonter les eaux au moyen d'ingénieuses machines inventées par eux : en un mot tout le territoire de ce vaste empire est cultivé avec tant d'intelligence et de soin, qu'il n'est pas de grains, de légumes, et de fruits qu'il ne produise selon la nature du sol et sa position.

Plantes.

Il faut cependant convenir que, quoiqu'on trouve en Chine comme nous l'avons déjà observé, tous les fruits qui croissent dans les autres parties du monde, il s'en faut bien que les Chinois aient encore acquis notre habileté dans l'art de les cultiver, et de leur donner toute la perfection dont ils sont susceptibles. Nous avons fait aussi une mention particulière des plantes propres à la Chine, et qui sont les plus remarquables par leur rareté, ou par leur utilité. Parmi les arbustes, le plus connu, comme le plus lucratif, et par conséquent celui que les Chinois cultivent le plus soigneusement, c'est le thé qu'ils appellent *Tcha.* Si quelqu'un de nos lecteurs désire connaître toutes les qualités extraordinaires que quelques-uns de nos écrivains, aussi bien que les Chinois, attribuent à cette plante, il les trouvera décrites dans les mémoires du P. Le Comte, et autres religieux de sa Compagnie : quant à nous, nous ne croyons pas, à dire vrai, qu'on puisse en juger sainement

A. Rancati f.





A. Rancati f.

sur celle qui est apportée en Europe, laquelle passe communément pour être falsifiée et mêlée avec d'autres feuilles. Nous ne parlerons pas non plus, pour ne pas entrer dans un trop long détail, de l'excellence et des propriétés particulières du *Gen-Seng*, de la rhubarbe, ainsi que de plusieurs autres racines et plantes cultivées par les Chinois, et nous espérons que nos lecteurs se contenteront de la description que nous avons donnée dans le premier article, de celles qui sont les plus remarquables par leur beauté, par leur utilité, et par la singularité de leurs vertus.

Il est à propos que nous parlions ici un peu au long de deux des plus importans produits de l'agriculture chinoise, qui sont le riz et la soie. *Riz.*

On commence la culture du riz par élever autour du terrein qu'on veut ensemencer un petit rebord en terre glaise: on travaille ensuite le champ, puis on fait passer dessus une herse droite armée d'une rangée de dents de bois, traînée par un buffle, comme on le voit à la planche 41, dont le dessin a été pris sur le même livre de la Comtesse D'Adda que nous avons déjà cité. On sème très-épais le grain, après qu'il a été arrosé dans le fumier, et humecté avec de l'urine, ensuite on inonde le terrein au moyen de petits canaux qui y conduisent l'eau venant d'une source plus élevée: on se sert aussi pour cela d'une pompe, ou bien encore d'une autre pompe à *chaine* qui est très-usitée en Chine, et dont nous donnerons la description en parlant de l'architecture hydraulique: delà à peu de jours, on voit le riz pousser au dessus de l'eau, et dans cet intervalle on travaille le reste du terrein, et on l'égalise avec la herse. Dès que le riz a sept à huit pouces de hauteur, on l'arrache avec sa racine, on coupe la cime, puis on plante séparément chaque pied dans de petits sillons tracés avec la charrue, et quelque fois encore dans autant de trous creusés avec un bâton pointu: chaque pied est planté à une distance de six pouces, et le champ est aussitôt couvert d'eau. On voit le dessin de cette opération à la planche 42, également copiée sur le livre dont nous venons de parler.

Pour arroser avec facilité les champs de riz, et régler la quantité d'eau qu'on veut leur donner, on les partage en diverses couches entourées de terre glaise, et au moyen d'une petite rigole créusée sur chacune d'elles, on conduit l'eau à son gré dans toutes les parties du champ. Lors que le riz approche de sa maturité,

l'eau a dejà disparu, soit par l'effet de l'évaporation, soit parce qu'elle a été absorbée par la terre, et le terrein à sec n'est plus couvert que d'une riche moisson.

La première recolte du riz, dans les provinces méridionales, se fait à la fin de mai, ou au commencement de juin. L'instrument dont les Chinois se servent pour couper le riz est une faucille dentelée comme une scie : ils ne font usage ni de charettes, ni d'animaux pour porter les gerbes hors du champ, mais ils en attachent deux aux extrémités d'un bambou, et les chargeant ainsi sur leurs épaules, ils vont les déposer au lieu destiné pour la séparation du grain d'avec la paille. Cette dernière opération se fait, non seulement en battant le riz, mais encore en faisant marcher des bestiaux sur l'aire où il est étendu.

Pour dépouiller le grain de son enveloppe, on le met dans un grand vase de terre, ou dans une pierre trouée qu'on enfonce dans la terre, puis on le pile avec une autre pierre de forme conique fixée au bout d'un levier. Au moyen de ce procédé, on obtient la séparation du grain, mais quelquefois imparfaitement. Souvent la pierre est mue par un homme qui presse de ses pieds le bout du levier. Voy. la planche 43. Le grain passe entre deux pierres plates, de forme circulaire, celle qui est dessus est la seule qui tourne ; mais il faut qu'il y ait entre l'une et l'autre assez de distance, pour que le grain puisse être dépouillé de sa pellicule sans être écrasé. Le premier procédé s'opère en grand par des moulins à eau : alors l'essieu de la roue a divers bras qui pèsent sur les extrémités des leviers, et les soulevent de la même manière qu'on le fait avec les pieds : la même roue fait mouvoir quelquefois vingt de ces leviers.

On voit à la planche suivante une autre machine, dessinée d'après le même ouvrage, laquelle est composée, selon l'explication de M.r le professeur Hager, d'une pierre dentelée qui, mise en mouvement par plusieurs bras, sert admirablement à séparer le riz de son enveloppe : nous regrettons de ne pouvoir en donner une connaissance plus détaillée. La paille du riz, après qu'il a été coupé, sert à la nourriture du peu de bétail qu'on employe à sa culture.

Seconde récolte.

La première récolte faite, les Chinois s'occupent aussitôt à préparer la terre pour l'ensemencer de nouveau : ils arrachent le chaume, le mettent en tas, le brûlent, et après en avoir répandu la cendre sur le terrein, ils renouvellent la plantation du riz comme nous venons


P. Bigatti f.




G. Bigatti f.



A. Rancati f.

de l'expliquer. La seconde recolte se fait ordinairement en octobre; le grain est préparé comme la première fois, mais alors on ne brûle point le chaume, on le retourne avec la charrue, et on le laisse pourrir dans la terre. Cette paille, et le limon produit par les irrigations, sont le seul engrais qu'on donne aux champs destinés à la culture du riz. Les terreins qui sont naturellement fertilisés par les eaux vers les rivages de la mer, par le débordement des fleuves, par des canaux, ou autres moyens artificiels qu'on voit représentés dans les planches 44 et 45 (1), sont propres, non seulement à cette culture, mais encore à celle du sucre. Il faut portant, quand on a planté les cannes à sucre, avoir la précaution de faire écouler l'eau aussitôt qu'elles commencent à germer. Content de deux récoltes de riz, et d'une de sucre dans une seule année, le cultivateur chinois laisse ordinairement reposer le terrein jusqu'au printems suivant.

Cultivateurs Chinois.

Dans plusieurs endroits de la Chine, on sème le grain à pincées, il croît avec vigueur, et ses feuilles deviennent très-longues: cette manière de semer par quatre ou cinq grains, et à trois pouces et demi de distance, rend beaucoup plus que quand on seme à pleine main: outre cet avantage, on a encore celui de pouvoir semer des fèves dans les intervalles; et cette production est un dédomagement pour le cultivateur quand la recolte du grain va mal, ce qui arrive lorsqu'il ne pleut pas au printems.

Grain.

La terre étant dans un état permanent de culture, les charrues de la plus simple construction suffisent à tous les travaux qu'elle exige, et comme elle est en outre très-legère, les femmes aussi bien que les hommes peuvent la labourer facilement. La charrue des Chinois n'a pas besoin de coutre, parce qu'il n'y a ni herbes ni racines à couper. Le soc qui fend la terre est recourbé à son extrémité: c'est pourquoi il produit le même effet que l'oreille, qui dans les charrues européennes sert à retourner la terre. Cette partie du soc est quelquefois de fer, mais le plus souvent elle est faite de cette espèce de bois dont nous avons parlé, et qu'on appelle bois de fer à cause de sa dureté. Voy. la planche 43.

Charrue.

Les herses sont de diverses formes: la première dont on se sert d'abord après le premier labourage, lorsque les mottes sont

Herse.

(1) Toutes ces figures ont eté dessinées avec une exactitude scrupuleuse sur le même ouvrage de la bibliothèque d'Adda Anguissola.

encore dans leur entier, est formée d'une seule pièce de bois armée d'une pointe en fer: la seconde en a trois; la troisième est plane, et composée de planches reunies, armées en dessous de trois rangées de dents. Le laboureur monte dessus, et conduit le buffle qui la traîne, au moyen d'une corde attachée à un anneau qui passe dans les narines de l'animal. Cette dernière espèce de herse ne s'employe que pour applanir le terrein, et seulement lorsque les mottes ont été bien rompues auparavant.

Les habitans des provinces septentrionales ont un semoir qui trace le sillon en même tems qu'il répand le grain. M.r Vanbraam qui a pu s'en procurer un, nous en a donné une description exacte. Cette machine est composée d'une espèce de trémie, au fonds de laquelle sont deux petits conduits par où le grain descend à sa partie inférieure qui se termine par deux pieds, comme on le voit à la planche ci-dessus. Le grain s'échappe à mesure que cette machine ouvre la terre: deux personnes conduisent ce semoir; mais l'usage n'en peut convenir que dans une terre très-légère.

Manufactures de soie.

Si l'agriculture a fait tant de progrès en Chine par suite des encouragemens que lui ont donnés dans tous les tems les monarques de cet empire, les manufactures auxquelles il doit une partie de ses grandes richesses ne sont pas non plus restées en arrière. Une des plus considérables, est sans contredit celle de la soie qui fut connue dès la plus haute antiquité. Cette précieuse production qui est une des principales branches de l'agriculture du Milanais, et une source de richesses pour la Lombardie, fut apportée en Italie par les Grecs qui la tenaient des Persans: ceux-ci, selon Herbelot et les écrivains orientaux les plus renommés, apprirent des Chinois à connaître l'insecte qui la produit, et que par conséquent on doit regarder comme originaire de la Chine.

D'après les monumens de cet empire, l'art de travailler la soie est dû à une des femmes de l'Empereur *Whang-Ti*. Depuis elle, plusieurs autres Impératrices se sont rendues célèbres par leur sollicitude à encourager ces travaux, soit en élevant elles mêmes des vers-à-soie, soit en la filant, et en la donnant ensuite à des femmes et à des ouvriers pour la faire tisser. Leur exemple engagea le reste de leur sexe à s'occuper d'un soin aussi utile, qui mit insensiblement les Chinois dans le cas de substituer à leur habillement fait ordinairement de peaux d'animaux, des vêtemens plus élégans et plus légers, de sorte que le goût de ces travaux devint

bientôt presqu'universel: c'est pour cela qu'outre la consommation prodigieuse qui se fait de cette denrée dans l'intérieur de l'Empire, on en fait encore annuellement des exportations considérables chez la plupart des peuples de l'Asie et de l'Europe. En Chine, non seulement l'Empereur, les princes, les mandarins et autres personnes de marque vont vêtus de ras ou autre étoffe de soie, mais encore les marchands, les artisans et même les domestiques de l'un et l'autre sexe ne s'habillent point autrement; il n'y a que les gens de la dernière classe, et les paysans qui portent des vêtemens de coton teint en bleu. Il est à remarquer pourtant que certaines provinces l'emportent de beaucoup sur les autres par la bonté, la beauté et le travail de leurs soies, et parmi toutes les autres celle de *Tche-Kiang*, comme nous l'avons dejà observé, tient le premier rang par la souplesse, par le lustre, et la grande quantité des soies qu'elle produit.

Cette production est mise en œuvre dans les manufactures de *Nan-King* où se trouvent les meilleurs ouvriers de la Chine en ce genre, aussi est-ce de là qu'on fait venir les étoffes pour l'usage de l'Empereur, ainsi que celles dont il veut faire présent aux grands de sa cour.

Etoffes de soie et d'autres qualités.

Les principales étoffes de soie qui se fabriquent en Chine sont, des voiles unis et à fleurs dont on fait des habits d'été; des damas de toutes couleurs; des ras rayés et noirs; des taffetas à fleurs, rayés, bigarrés, et à jour; des crépons; des pannes et diverses sortes de velours, ainsi qu'une quantité d'autres étoffes dont les noms même ne sont pas connus en Europe. Il en est de deux espèces qui sont d'un usage plus général parmi les Chinois; la première est le *Tuan-Tse*, sorte de ras plus fort, mais moins luisant que celui qu'on fabrique en Europe; il est tantôt uni, tantôt chargé de figures qui représentent des fleurs, des arbres, des dragons et des papillons; la seconde est un taffetas appelé *Tcheu-Tse* dont on fait des chemises, des caleçons et des doublures: le tissu en est très-serré, et néanmoins si souple qu'on peut plier cette étoffe dans tous les sens, sans qu'il y reste la moindre trace: on la lave en outre comme la toile ordinaire, et son premier luisant en est à peine altéré.

Le Chinois fabriquent encore des étoffes d'or et d'argent à peu de frais, mais ils ne passent point ces matières par la filière comme on le fait en Europe pour les tordre ensuite avec le fil:

ils dorent ou argentent seulement de longues feuilles de papier qu'ils coupent en bandes très-fines dans lesquelles ils enveloppent et recouvrent avec un art singulier les fils de soie. Ces étoffes sont d'un beau brillant à la sortie des mains de l'ouvrier, mais l'air et l'humidité ternissent bientôt leur premier éclat; c'est pourquoi il n'y a guères que les mandarins et leurs femmes qui en fassent quelqu'usage : on s'en sert plus ordinairement pour des objets d'ameublement.

On ne doit pas moins d'éloges aux Chinois pour l'extrême simplicité des instrumens dont ils se servent, tant dans la préparation des soies, que dans la fabrication de leurs étoffes ; mais ils serait trop long d'en donner la description, et nous ne pouvons que renvoyer ceux qui désireraient en voir les dessins, pour en mieux connaître les parties principales, au premier volume de l'ouvrage du P. Du Halde, où l'on trouve, avec la description et le plan des machines, un exposé détaillé des soins et de l'art que mettent les Chinois à faire prospérer les vers-à-soie, et de leur excellente méthode pour la culture des mûriers. Tout ce qui est contenu dans cet ouvrage a été extrait par le P. Dentrecolles d'un traité sur la soie, composé par un écrivain chinois en 1368 vers le commencement du regne de *Ming*. Mais nous avons fait, surtout depuis quelques années, de si grands progrès dans cette branche d'industrie, qu'on ne trouverait probablement rien dans ces relations qui pût ajouter à la multiplicité et à la simplicité de nos inventions en ce genre.

Il se consomme peu de laines dans les manufactures chinoises; l'usage du coton y est bien plus général, et on en fabrique des étoffes qui sont pour la plupart très-grossières, teintes en noir, et plus ordinairement en bleu, et servent, comme nous venons de le dire, pour l'habillement des gens les plus pauvres.

La majeure partie des toiles appelées *Nan-Kin* sont fabriquées dans le district de la ville de *Song-Kiang-Fou*, dans le *Kiang-Nan*, et sont faites d'un coton qui est naturellement de couleur jaune-roux. Il y a deux sortes de *Nan-Kin*; les uns sont larges, et ont environ vingt sept pieds de longueur; les autres sont étroits et n'en ont que vingt un. Les toiles connues sous le nom de *Nan-Kin* blanc, sont fabriquées de la même manière que les *Nan-Kin* jaunes, mais le tissu n'en est pas plus serré.

Porcelaines. Les vases de la Chine que nous appelons *Porcelaine* forment

une autre branche d'industrie et de commerce qui occupe une multitude d'ouvriers. Ce nom de porcelaine est absolument inconnu aux Chinois, et il est probable qu'il dérive de la langue portugaise. Ils appellent cette composition *Tse-Ki*, et son antiquité est si reculée, qu'on ne trouve dans leurs monumens aucune trace de son inventeur, ni de l'époque à laquelle fut faite cette intéressante découverte. La plus belle et la meilleure porcelaine de la Chine, et qui seule mérite le nom de *Tsé-Ki*, se fabrique dans la province de *Kiang-Si*, dans un bourg appelé *King-Te-Tching*; le commerce de ces vases y a rassemblé une population si nombreuse, qu'on y compte presqu'un million d'habitans employés pour la plupart à cette manufacture. Quelques ouvriers de ce bourg, séduits par les avantages des grandes exportations de porcelaine qui se faisaient en Europe, allèrent établir de pareilles manufactures dans les provinces de *Fo-Kien* et de *Canton*, mais elles n'eurent pas un heureux succès. L'Empereur *Kang-Hi* lui même ayant fait venir à *Pé-King* divers ouvriers avec les ustensiles et les matériaux nécessaires, et les essais qu'ils firent sous les yeux même de ce monarque, n'ayant pas répondu aux vues qu'il s'était proposées, le projet fut abandonné, et le bourg de *King-Te-Tching*, qui depuis l'an 442 de notre ère avait toujours fourni de porcelaine le palais des Empereurs, resta en possession, non seulement de cette prérogative, mais encore des immenses expéditions qui s'en font dans l'intérieur de l'empire, dans toutes les parties du monde, et même au Japon.

Nous sommes redevables au P. D'Entrecolles jésuite de renseignemens intéressans sur la fabrication des porcelaines de la Chine. Ce missionnaire avait une église à *King-Te-Tching*, et parmi ses néophites étaient plusieurs individus qui travaillaient dans les manufactures, ou qui fesaient commerce d'objets de cette matière. Il fut par conséquent à portée de s'informer de toutes les particularités de cette fabrication, et d'en communiquer le secret aux frères de sa compagnie en Europe.

Les matières qui composent la belle pâte de porcelaine se réduisent à deux principales, dont l'une s'appelle *Pe-Tun-Tsé*, qui est une terre blanche et très-fine, et l'autre *Kao-Lin*, qui est une autre terre contenant des parcelles très-brillantes de la couleur de l'argent. C'est une chose assez remarquable, que ces matières ne se trouvent point dans le territoire de *King-Te-Tching*, mais bien à

vingt ou trente lieues de là, dans la province de *Tchiang-Si*, où l'on ignore l'art de les mettre en œuvre. Nous n'entrerons point dans le détail des procédés qu'emploient les Chinois pour la travailler, lui donner le vernis, l'orner de dessins, la cuire au four, et autres opérations qui tout intéressantes qu'elles peuvent être, sont pourtant trop longues et trop compliquées, pour être rapportées dans un ouvrage comme celui-ci. Quiconque voudrait avoir des connaissances plus parfaites à ce sujet, peut consulter l'exposé qui en a été fait par le même jésuite, et qui est inséré dans le 12.e vol. des *Lettres édifiantes* des missionnaires, ainsi que dans la description de la Chine des PP. Le Comte et du Halde, et dont ce dernier a fait un extrait dans le premier volume de son grand ouvrage.

Les vases de porcelaine qu'on fabrique à *King-Te-Tching* sont de diverses grandeurs, et peints de toutes sortes de couleurs; mais la plupart de ceux qu'on apporte en Europe sont d'un bleu vif sur un fond très-blanc. Les porcelaines entièrement rouges sont très-estimées et se vendent fort cher lorsqu'elles sont sans défaut : celles d'un noir couleur de plomb appelées *U-Mien*, ont aussi un autre genre de beauté, qui les fait rechercher des connaisseurs: on regarde comme très-belles celles qui sont entrecoupées d'un grand nombre de raies qui se croisent et forment une espèce de mosaïque. On fabrique aussi des vases percés à jour d'une infinité de petits trous si près les uns des autres, qu'on les prendrait pour une dentelle très-fine : au milieu est une coupe pour contenir la liqueur, et cette coupe ne forme qu'un tout avec le vase extérieur. On trouve encore des porcelaines marbrées et bigarrées; d'autres sont ornées de fleurs, de figures d'animaux et de paysages, dont le dessin ne manque pas de goût: on voit par fois sur quelques-unes des figures humaines, qui pour l'ordinaire sont mal proportionnées. Ces dessins sont souvent en relief; on les fait d'abord au pinceau, on découpe ensuite tout à l'entour la partie peinte, et elle demeure ainsi détachée du fonds : d'autres fois ces ornemens, préparés d'abord en relief, sont collés ensuite sur les parois du vase, de la même manière qu'on applique une broderie sur un habit. La planche 46 en contient quelques-uns, qui ont été copiés sur l'ouvrage de Chambers.

Outre ces vases de porcelaine, les Chinois font encore avec non moins d'habileté des figures d'hommes, d'animaux, et des idoles connues en Europe sous le nom de *magots* de la Chine. Le P. d'En-


A. Rancati. f.



trecolles parle d'un chat en porcelaine parfaitement imité, dans la tête duquel on plaçait une lampe allumée dont la flamme formait les deux yeux, et qui servait merveilleusement à épouvanter les rats pendant la nuit. Il serait à désirer que les artistes chinois missent plus de correction dans leurs dessins : car, soit qu'ils prennent une sorte de plaisir à représenter des objets grotesques, soit qu'en réalité, (ce que nous verrons bientôt), ils n'aient aucune idée des vraies proportions du dessin, ils estropient d'une manière bizarre toutes leurs figures. Ce peuple se fait ainsi, dit le P. Le Comte, plus de tort qu'il ne croit, en ce qu'on juge ordinairement de la figure des Chinois d'après les portraits ridicules qu'ils font eux mêmes, et quiconque n'a point voyagé dans ces contrées, est porté à croire que leurs habitans ressemblent aux magots de porcelaine qu'on en rapporte.

M. Barrow observe judicieusement à cet égard, que quoique la fabrication de la porcelaine, au moins en ce qui concerne la préparation des matières premières, ait été portée par les Chinois et par les Japonais à un point de perfection que nulle autre nation n'a encore pu atteindre, ni l'un ni l'autre de ces peuples n'a pu encore donner à ses ouvrages ces formes élégantes que nous admirons tant dans ceux du fameux Wedgword, lequel a si heureusement imité les vases des Grecs et des Romains. Il n'est rien de plus grossier, ajoute-t-il, ni de plus mal dessiné que les figures grotesques et autres objets dépeints sur leurs porcelaines. Nous n'ignorons pas cependant que les artistes de la Chine, surtout à Canton, savent exécuter de meilleurs dessins, et qu'ils copient avec la plus grande exactitude et des couleurs inimitables quelque modèle que ce soit.

Verre.

L'usage du verre est également très-ancien en Chine. On lit à ce sujet dans leurs grandes annales que vers le commencement du troisième siècle, le Roi de *Ta-Tsin* envoya à l'Empereur *Tai-Tsou* des présens d'un grand prix, qui consistaient en verres de toutes couleurs; et quelques années après il fit passer à sa cour un vitrier qui avait l'art de transformer les pierres en cristaux par le moyen du feu. Néanmoins le peu d'attention que les Chinois ont donné dans tous les tems aux manufactures de verre, le dépérissement où ils les ont laissé tomber, et leur rétablissement à diverses époques, semblent prouver qu'ils n'ont jamais fait beaucoup de cas de cette matière, et qu'ils ont toujours donné la préférence à la porcelaine, comme

étant moins fragile, et d'un usage plus général. Leurs écrivains même ont marqué peu d'estime pour ces objets, toutes les fois qu'ils ont eu occasion de parler des perles fausses, des miroirs, des globes célestes, et des grands vases de verre qu'on fabriquait sous la dynastie des *Han*. Ils nous ont pourtant conservé la mémoire d'un vase de cette matière qui fut présenté à l'Empereur *Tai-Tsou*, et dont la capacité, selon eux, était si énorme, qu'il aurait pu couvrir un mulet. Le lecteur judicieux fera, de cette particularité et autres semblables, le compte qu'elles peuvent mériter. Les Empereurs de la dynastie actuelle pensent à-peu-près comme leurs prédecesseurs, sur le peu d'importance, ou l'inutilité du verre. Barrow dit que les Chinois n'ont connu l'art de le fabriquer que dans le dernier siècle, et qu'ils le doivent aux Jésuites, qui engagèrent une famille française à venir établir une manufacture en ce genre à *Pé-King*, où elle fut en effet maintenue aux frais de l'Empereur, et regardée comme un établissement de luxe, uniquement consacré à la magnificence impériale : le même voyageur croit pourtant que cet établissement n'existe plus aujourd'hui (1).

Vernis. Un autre genre de manufacture qui mérite d'être cité, c'est la fabrication du vernis qui, pour être inférieur à celui du Japon, n'en est pourtant pas moins estimé et moins recherché en Europe.

(1) Voici ce que rapporte à ce sujet le P. Grueber dans le raisonnement déjà cité avec le comte Magalotti : » On ne voit point de cristal en Chine, mais bien une grande quantité de verre, surtout de verre de riz, qui est à la verité plus fragile que tout autre, mais aussi beaucoup plus facile à travailler. Sa pâte, à peine mise au fourneau, se liquéfie et entre en ébullition, et ils en forment de très-beaux vases d'une finesse qu'on aurait peine à s'imaginer. Au lieu de fers, ils se servent de tuyaux d'un gros verre, comme font parmi nous les ouvriers qui travaillent à la lampe les ouvrages de cristal les plus délicats et les plus fins.

Leurs miroirs sont composés de diverses matières, et il en est de concaves fort beaux selon l'habileté des ouvriers dans le jet, qu'on peut avoir à très-bon prix : avec une double on achète un de ces miroirs qui a quatre palmes de diamètre. Nos ancêtres ont inventé les lunettes et les télescopes ; il est assez surprenant que les Chinois se soient abaissés à apprendre cet art, ce qui en dénote l'utilité et l'excellence : ils commencent déjà à fabriquer d'assez bons instrumens de cette espèce avec les verres qu'on leur apporte d'Europe, et qui sont le présent le plus agréable qu'on puisse leur faire, bien que leurs marchands sachent aujourd'hui en faire venir directement pour suppléer aux besoins de leurs ouvriers.

Le meilleur vernis se fait à *Whey-Tchiew* dans la province de *Kiang-Nan*, et celui de *Nan-King* obtient ensuite la préférence. Les ouvriers dans ces deux villes possèdent à la perfection l'art d'étendre le vernis avec une légèreté admirable, et de lui donner un lustre brillant et indestructible. On emploie en Chine deux sortes de vernis, l'un dont la transparence est telle, qu'elle ne cache point la beauté du bois sur lequel il est appliqué, qui est si solide, qu'on le prendrait pour une enveloppe de verre, et qui pénétrant dans les pores du bois, le préserve de la corruption; l'autre, qui est plus connu en Europe, se prépare et s'employe d'une manière fort singulière: on l'applique le plus souvent sur une espèce de mastic fait de papier, de lin, de chaux, et autres matières battues ensemble et collées sur le bois, qui présentent une superficie parfaitement lisse et polie. Sur cet enduit on étend le vernis qui est ordinairement noir, bien qu'on puisse encore le faire d'une autre couleur, ensuite on le peint et on le dore de la manière que nous le voyons sur les écrins, les tablettes et autres objets d'ornement qui viennent de la Chine.

Gravure sur l'ivoire.

Parmi les arts mécaniques de ce peuple, celui qui semble être parvenu au dernier degré de la perfection, et dans lequel il n'a certainement point de rivaux, c'est l'art de sculpter l'ivoire. On trouve bien, il est vrai, parmi nous quelques ouvrages exécutés en relief sur l'ivoire, qui représentent des paysages, des maisons, des arbres, et autres figures, et sont travaillés avec tant d'habileté et de finesse, qu'on peut les adapter commodément à une bague; mais cet effort d'adresse, fruit des loisirs de quelques individus, ne peut entrer en comparaison avec le travail que fait chaque jour un ouvrier chinois en ce genre pour gagner sa subsistance.

Rien de plus beau ni de plus admirable que le travail qui s'offre à la vue en ouvrant un éventail de la Chine. On a tenté, dit Barrow, à Birmingham ville célèbre dans les arts et par ses manufactures, de tailler l'ivoire, au moyen d'une machine, pour faire des éventails et autres objets à la manière des Chinois, mais malgré cette invention, toute ingénieuse qu'elle était, on n'a jamais pu parvenir à faire des ouvrages qui approchassent de ceux faits en Chine. Il semble que toutes les figures qui se trouvent entre les branches de leurs éventails sont travaillées à la main; les branches des deux extrémités sont d'un travail si délicat et en même tems si hardi, et la gravure en est si profonde qu'elle ne peut

avoir été faite autrement; cependant les éventails les plus beaux et les plus fins ne coûtent à Canton que de cinq à dix piastres d'Espagne.

Dans une boule d'ivoire au milieu de laquelle est un trou d'un demi pouce de diamètre au plus, les Chinois détachent de neuf à quinze autres boules évidées, qui roulent avec aisance les unes dans les autres, et bien que ce travail exige un extrême adresse, il se donne à vil prix. On sculpte encore sur l'ivoire des pagodes, des tours et autres ouvrages d'architecture d'une grande beauté: tous les jouets d'enfant et autres bagatelles de cette nature sont infiniment mieux travaillés et coûtent beaucoup moins en Chine que partout ailleurs.

Papier. Lart de fabriquer le papier date également d'une époque très-reculée chez cette nation; et, au rapport de Grosier, les historiens chinois font remonter cette découverte jusqu'à environ 105 ans avant J. C. Cependant les PP. Le Comte, Du Halde et autres écrivains pensent qu'on peut en fixer l'époque vers le commencement de notre ère, ou dans l'intervalle des premiers 50 ans qui l'ont suivi. Dans les tems qui l'ont précédée, on gravait l'écriture avec un instrument de fer sur des tablettes minces faites d'un bois dur, et la réunion de plusieurs de ces tablettes formait des volumes, comme étaient les livres canoniques et autres anciens manuscrits, qui sont dans la plus haute estime parmi les Chinois. On parvint dans la suite à écrire sur la toile et sur des étoffes de soie, jusqu'à l'époque où un mandarin nommé *Tsai-Lun* sous le règne de *Ho-Ti*, inventa une sorte de papier plus commode. Il trouva le secret de réduire en pâte l'écorce de certains arbres, ainsi que les vieilles étoffes de soie et de toile en les faisant bouillir dans l'eau, et de composer avec cette pâte diverses espèces de papier. L'industrie perfectionna peu à peu cette découverte, et on parvint à donner au papier la propreté et la blancheur qu'il a aujourd'hui. On lit dans un autre livre intitulé *Sou-I-Kyen-Ki-Pou* qui traite de la même matière, que dans la province de *Se-Tchiuen* on fabriqua le papier avec du chanvre; que *Kau-Tsong* troisième Empereur de la grande dynastie des *Tang* fit faire avec cette plante un excellent papier, sur lequel on écrivait ses ordres secrets; que dans la province de *Fo-Kyen* le papier se fait avec le bambou, dans les provinces du nord avec l'écorce de mûrier, et dans celle de *Tche-Kiang* avec de la paille de riz

ou de froment; que dans la province de *Kiang-Nan* on fait avec les cocons des vers-à-soie, une espèce de parchemin appelé *Lo-Wen-Tchi* qu'on employe pour les plus belles inscriptions, à cause de sa finesse et de son extrême souplesse; enfin que dans celle de *Hou-Quang* on en trouve les matières principales dans l'écorce de l'arbre nommé *Tchiou*, ou *Kou-Tchiou*.

Outre l'usage que font les Chinois dans la fabrication du papier de la partie interne de plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes, ils ont encore inventé le moyen de réduire en une pâte liquide la substance ligneuse du bambou et du coton. Mais le papier qu'ils font avec des écorces d'arbres, est ordinairement sujet à s'imprégner trop facilement d'humidité, et de poussière: c'est pourquoi il faut avoir soin, pour empêcher le dépérissement des livres qui en sont composés, de les battre et de les exposer souvent au soleil. Le papier fait avec le coton n'a point cet inconvénient, c'est la qualité la plus belle, la plus blanche, la plus usitée, et qui se conserve pendant long-tems comme celui d'Europe: il est supérieur au nôtre par l'égalité, le poli et la grandeur extraordinaire de ses feuilles qui, dans certaines fabriques peuvent être tirées jusqu'à trente et quarante pieds de longueur. On trouvera dans les écrits des PP. le Comte, Du Halde et autres écrivains qui ont traité amplement de cette matière, tous les détails que l'on peut souhaiter sur les différentes sortes de papiers faits en Chine, ainsi que sur les divers procédés qu'on y employe pour la fabriquer, la blanchir, l'argenter et la conserver.

Encre de la Chine.

L'art de composer la fameuse encre de la Chine qu'on a vainement essayé d'imiter en Europe jusqu'à ce jour, n'est point regardé chez les Chinois comme une profession mécanique, mais bien comme appartenant aux beaux arts, peut être par égard aux grands avantages qui en résultent pour les sciences. Les historiens Chinois rapportent que cette invention date de tems immémorial, mais qu'elle ne fut portée à sa perfection que plusieurs siècles après. Sous les premiers Empereurs de la dynastie des *Tong* vers l'an 620, le Roi de la Corée, parmi les tribus qu'il envoyait annuellement à l'Empereur de la Chine, fit présent de quelques morceaux d'une encre composée avec le noir de la fumée produite par la combustion d'un vieux bois de pin, et mêlé avec de la cendre de corne de cerf pour lui donner de la consistance: cette composition était si luisante qu'on l'aurait prise par tout pour le plus beau vernis.

Piqués d'émulation, les Chinois firent des essais multipliés pour parvenir à fabriquer cette encre, et en effet vers l'an 900 de notre ère, elle acquit chez eux le degré de perfection qu'elle y a conservé depuis.

L'encre de la Chine se fait, à ce qu'on assure, avec un certain noir de fumée qu'on obtient par la combustion de diverses matières qui nous sont inconnues : on y joint du musc pour corriger l'odeur désagréable de la fumée et de l'huile qu'on brûle, qui, à ce qu'on croit, en forme la matière principale. On mêle ensuite ces divers ingrédiens, et on en fait une pâte qui, partagée en petits morceaux, se met dans des formes de bois artistement travaillées, d'où on la retire en tablettes où sont imprimées d'un coté des figures d'oiseaux, de fleurs, de dragons et autres semblables ; et de l'autre des caractères tracés avec beaucoup d'élégance. La meilleure encre de la Chine et la plus estimée, est celle qu'on fabrique aux environs de *Hoei-Tchieou* ville de la province de *Kiang-Nan* ; sa composition est un secret que les ouvriers cachent soigneusement non seulement aux étrangers, mais même à leurs propres compatriotes. Cependant le P. Coutancin a donné une recette, qu'il dit avoir reçue d'un Chinois, pour en composer de l'excellente : on en trouve encore d'autres dans l'ouvrage du P. Du Halde ; mais nous nous abstenons de les indiquer ici, avec d'autant plus de raison, que les noms des ingrédiens qui y sont indiqués sont tout à fait inconnus en Europe.

L'art de l'impr. merie.

L'art de l'imprimerie, si récent en Europe est connu en Chine de tems immémorial : Trigaut et autres croient qu'il a été inventé 600 ans avant J. C. Quoiqu'il en soit à cet égard, il y est totalement différent du nôtre. Le nombre des lettres qui composent notre alphabet est si peu considérable, qu'il n'est point difficile d'avoir une quantité de caractères mobiles de ces lettres pour former, par leur diverses combinaisons, de très-gros volumes; mais la multiplicité prodigieuse des caractères chinois rend cette méthode impraticable pour ce peuple. Pour obvier aux difficultés et aux dépenses exorbitantes qu'exigerait la fonte de soixante ou soixante et dix mille caractères dont ils font usage dans leur langue, les Chinois ont trouvé plus commode de graver sur des tablettes de bois les ouvrages qu'ils veulent imprimer. Ils n'ignorent pas cependant notre manière d'imprimer, et ils ont aussi, au rapport de quelques personnes, leurs caractères mobiles, non fondus, mais en bois, desquels ils se ser-

vent quelquefois pour imprimer des édits, et pour rectifier à chaque trimestre l'*Etat de la Chine* qu'on imprime à *Pé-King*: seulement ils ne peuvent se servir de presses semblables aux nôtres, parce que leurs tablettes étant faites d'un bois plutôt mince, elles ne pouraient résister à la pression de cette machine : voici donc le procédé dont ils se servent.

Après que l'imprimeur a étendu sa feuille sur la planche, sans pourtant l'avoir humecté, comme nous le faisons, il prend une brosse oblongue et la presse sur toute la feuille, pour qu'elle prenne l'encre : de cette manière, un homme peut imprimer plus de mille feuilles en un jour, mais d'un côté seulement, parce que la finesse et la transparence du papier ne permettraient pas d'y appliquer une double impression, sans confondre les caractères : c'est pourquoi chaque feuillet d'un livre se compose d'une double feuille, dont le pli est en dehors ou à la marge extérieure, et l'ouverture au dos où chaque feuillet est joint à un autre; et pour que le relieur ne soit point embarrassé dans la disposition qu'il doit faire de ces feuillets, de manière à ce qu'ils correspondent les uns avec les autres, une ligne noire tirée sur le lieu où doit être le pli, sert de règle à l'ouvrier chargé de cette opération. Les livres chinois sont pour l'ordinaire couverts d'une espèce de carton gris, et lorsqu'on veut une reliûre plus élégante et plus riche, on recouvre ce carton d'un ras fin, ou d'une soie à fleurs, ou bien encore d'un brocart rouge orné de fleurs en or ou en argent.

Instrumens de mécanique.

On ne peut guères disputer aux Chinois l'honneur de ne devoir qu'à eux mêmes l'invention des instrumens nécessaires aux arts les plus utiles à la société. L'histoire des tems les plus reculés l'attribue aux premiers monarques de cet empire. Néanmoins il paraît plus probable que les découvertes qui ont été faites en ce genre, sont le résultat progressif des efforts de plusieurs individus ignorés, qui, ayant senti dans l'exercice de leurs travaux le besoin de ces secours mécaniques, se sont occupés du soin de se les procurer. Les historiens qui sont venus ensuite, n'ayant pu parvenir à connaître les noms des inventeurs, y ont substitué ceux des princes par qui ces arts furent favorisés.

Le voyageur attentif et réfléchi, dit Staunton, aura sans doute remarqué que les instrumens les plus communs, comme par exemple le rabot et l'enclume, ont été fabriqués de la même manière tant aux Indes qu'en Europe, et dans les tems anciens comme dans les

modernes ; et que la diversité qu'on y apperçoit quelquefois, consiste seulement dans la matière dont ces instrumens sont composés, et dans le plus ou moins de perfection de leur travail : tous indiquent une origine commune, et les uns sont généralement parlant une imitation servile des autres. Ce n'est qu'en Chine qu'on trouve quelque chose de particulier dans la structure des instrumens les plus ordinaires : il est vrai que la différence est quelquefois très-légère, mais elle suffit pour faire voir clairement qu'ils n'ont pas été fabriqués sur le même modèle : par exemple, l'enclume qui est partout plane et légèrement inclinée sur les angles, a en Chine seulement une forme convexe.

Des voyageurs eurent occasion de faire cette remarque dans les forges qui se trouvent non loin de *Pé-King* sur la route qui conduit de cette ville à *Zhe-Hol*: le soufflet dont se servent les Chinois y fixa pareillement leur attention. Lord Macartney en a apporté un modèle en Angleterre pour le soumettre à l'examen des connaisseurs; mais la description qu'il en donne dans la relation de son voyage, ne nous semble pas assez intelligible pour être rapportée ici.

Le rabot Chinois a certaines particularités d'après lesquelles on peut juger qu'il n'a été fait sur aucun modèle : il varie non seulement dans la disposition du ciseau qui y est fixé, mais encore dans la manière d'en faire usage. Ailleurs, les extrémités du rabot servent de manche, au moyen duquel on le pousse sur le bois pour en applanir la surface; mais en Chine il est garni de quelques manches faits exprès qui rendent peut-être plus facile l'exécution des travaux auxquels on l'emploie.

Certains arts, dit Staunton, semblent être portés en Chine au dernier degré de la perfection, en ce que l'artiste y a acquis une telle sûreté dans son travail, qu'il n'a besoin que d'un très-petit nombre d'outils, et de peu de secours pour l'exécuter : c'est ce qu'on peut dire des potiers, des tisserands, des ouvriers qui travaillent l'ivoire et les métaux précieux, ainsi que de la plupart de ceux qui exercent des professions mécaniques, pour les besoins des lieux où ils habitent.

Les outils des artisans, bien qu'ils soient d'une structure aussi simple qu'on puisse se l'imaginer, ne laissent pas de servir merveilleusement aux usages pour lesquels ils sont destinés. Par exemple le soufflet d'un forgeron, qui est composé d'un cilindre de bois evi-

dé, et d'un piston valvulaire, lui sert non seulement pour souffler le feu, mais encore de banc pour s'asseoir quand il n'en fait pas le premier usage, et de caisse où il renferme ses autres outils.

Le menuisier chinois s'en va avec sa règle qui lui sert aussi de bâton; et lorsqu'il travaille, la caisse qui contient ses outils devient son établi. Le mercier n'a besoin que de sa malle et de son grand parasol, pour dresser en un moment une petite boutique et étaler sa marchandise.

Malgré cela, il parait que les Chinois sont peu disposés à profiter des grands avantages qui résultent de l'emploi des machines inventées en Europe, et dont l'utilité est généralement reconnue, tant pour la facilité que pour la perfection du travail. La cause en est peut-être dans l'immense population de cette nation, car dans un état où les neuf dixièmes des habitans doivent subsister du travail de leurs mains, les machines peuvent être regardées comme préjudiciables à la société. C'est peut-être une question encore indécise dans l'esprit du gouvernement chinois, de savoir si les avantages qu'on acquiert, au moyen des machines pour l'accélération du travail et l'économie du tems, peuvent balancer les inconvéniens qui résulteraient de leur usage pendant plusieurs années pour une classe nombreuse d'individus. Quoiqu'il en soit, on voit bien peu d'inventions de mécanique dans toute l'étendue de ce vaste empire, qui soient employées en grand à accélérer et faciliter le travail. La simplicité est le caractère distinctif de toutes les inventions de ce peuple, en ce qui a rapport aux arts mécaniques et aux manufactures.

ARTS LIBÉRAUX.

Les annales de la Chine attestent que non seulement les arts de première nécessité, mais encore ceux qui servent à l'ornement et à l'embellissement, furent connus dans cet empire dès la plus haute antiquité. La peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture sont de ce nombre, mais aussi il faut convenir que les Chinois n'y ont pas fait de grands progrès, en comparaison de plusieurs autres peuples qui pourtant n'ont été civilisés que bien longtems après eux. Cela dérive peut-être, comme nous l'avons déjà

observé, du peu de communication qu'ils ont toujours eu avec les autres nations, et du défaut d'encouragement de la part du gouvernement qui a mis, presque dans tous les tems, les beaux arts au nombre des occupations frivoles qui ne contribuent en rien à la prospérité de l'etat. Mais pour donner une idée plus exacte des connaissances des Chinois dans les beaux arts, nous traiterons brièvement de chacun d'eux, en commençant par le plus nécessaire de tous qui est l'architecture.

ARCHITECTURE CIVILE, MILITAIRE, NAVALE ET HYDRAULIQUE.

Architecture civile.

Il est certain qu'un habile architecte européen n'ira point étudier l'architecture chinoise dans la vue de faire naître le goût d'un genre aussi inférieur à l'antique que nous connaissons, et si peu convenable à notre climat; mais pourtant il est également hors de doute qu'aucun amateur des beaux arts, pour qui l'étude des usages des divers peuples devient d'une absolue nécessité, ne voudra pas négliger de connaître toutes les particularités de l'architecture de la nation la plus singulière de l'univers.

Idée générale de l'architecture chinoise.

Les édifices chinois ne sont remarquables ni par leur grandeur, ni par la richesse de leurs matériaux: néanmoins on y trouve une singularité de genre, une simplicité et une élégance de formes qui méritent quelqu'attention.

Jugement de Le Grand sur l'architecture chinoise.

L'architecture chinoise n'est point abandonnée, comme quelques uns le croient, à une aveugle pratique: elle a ses principes, ses règles, ses proportions, et un genre de beauté qui lui est propre. Si on considère, dit Le Grand, dans son parallèle de l'architecture, la simplicité du plan, la régularité des formes et la disposition des parties dans l'architecture chinoise, on y trouve beaucoup de rapports avec l'ordre grand, simple et majesteux des monumens de l'Egypte, de la Grèce et de Rome. Les parallelogrammes rectangles qui se présentent ordinairement dans la largeur, forment en Chine ces enceintes spacieuses où sont renfermés les édifices sacrés qui sont pour la plupart de forme carrée, et d'une masse peu considérable. Les colonnes y sont employées dans les porti-

ques et dans les peristiles de la même manière que chez les Grecs: elles ont, au rapport de Chambers dans son essai sur l'architecture chinoise, diminution et bases, et on observe dans quelques unes d'elles une parfaite ressemblance avec celles de cet ancien peuple. Les sculptures dont l'usage est si fréquent dans les anciens édifices Grecs ne le sont pas moins dans ceux des Chinois: la disposition qui règne dans le *Ting* chinois, ne diffère pas beaucoup du *Péripteros* des Grecs: le vestibule, le *monopteros* et le péristile des temples présentent des formes qui approchent beaucoup de celles de quelques édifices chinois: par exemple leur manière d'entourer de murs est sur le même principe que le *Revinctum* et *l'Emplecton* décrit par Vitruve. *Jugement de Chambers.*

Voilà le jugement qu'ont porté les deux artistes distingués que nous venons de citer, en parlant de l'architecture chinoise en général, jugement conforme à celui qui a été émis sur le même sujet par d'autres écrivains, et entre autres par Staunton tout récemment, mais qui est bien différent de l'opinion que nous en donnent les deux voyageurs Barrow et De Guignes: Nous nous ferons un devoir de rapporter avec impartialité ce que ces deux derniers en ont écrit, avant de faire connaître à nos lecteurs le vrai caractère de l'architecture chinoise, et de leur donner, autant qu'il nous sera possible, une description exacte et précise des parties qui la composent. *Disparité de jugement.*

Selon de Guignes, ce serait une entreprise difficile que de vouloir expliquer comment on bâtit en Chine, parcequ'au défaut d'expressions propres à rendre les termes techniques de la langue chinoise, on est forcé de recourir à des locutions qui ne représentent jamais avec justesse les choses que l'écrivain se propose de décrire. A la vue d'objets d'un genre tout nouveau, et contraints de se servir de mots équivalens pour se faire entendre dans leurs langues, les voyageurs ont induit en erreur leurs lecteurs, en donnant la dénomination de palais, de colonnades et de péristiles, à des objets qui sont en réalité bien différens. Quand on parle de *colonnes* et de *galeries*, il ne faut pas croire que ce sont des galeries et des colonnes dans le style grec; et le nom qui convient à juste titre à la colonne chinoise est celui de pilastre, parce qu'elle a le même diamètre dans toute sa longueur. L'architecture de cette nation n'a aucun rapport avec la nôtre, et ce serait tenter l'impossible que de vouloir en donner une claire explication. *Jugement de De Guignes.*

Cependant M.r Chambers autre voyageur et architecte, n'a trouvé aucune difficulté, comme nous le verrons après, à nous faire une description précise des édifices des Chinois, et à démontrer le caractère de leur architecture, en indiquant les rapports et les différences qu'elle presente avec la belle architecture des Grecs.

Voyons maintenant ce qu'en a écrit Barrow qui, peut-être pour se montrer grand amateur des beaux arts de la Grèce, ne sait trouver rien de bon, rien de grand, rien d'original hors des monumens qu'elle nous a laissés.

Jugement de Barrow.

Toute l'architecture chinoise, dit il, est désagréable à la vue, et manque de solidité: elle est sans élégance, sans correction de dessin, sans aucunes proportions, de médiocre apparence et d'un travail grossier. Les grandes pagodes (auxquelles on devrait donner plutôt le nom de tours) de cinq, sept et neuf galeries ou toits, sont les édifices les plus imposans de la Chine, et bien qu'elles aient servi de modèle, à ce qu'il semble, aux piramides qu'on voit dans les Indes, elles ne présentent pas néanmoins la même régularité dans le dessin, et ne sont pas aussi bien construites, car la plupart tombent en ruines sans avoir aucune apparence de vetusté.

Les maisons toutes basses, couvertes d'un toit en forme de voûte et soutenu sur des pieux qui, semblables à ceux dont on se sert pour les tentes, forment une espèce de colonnade autour de chétives murailles faites de briques, dénotent assez quel en a été le premier modèle, et que depuis on ne s'en est jamais écarté.

Les temples chinois sont construits pour la plupart sur le même plan que celui des maisons, avec un second et quelquefois un troisième toit de plus, posés l'un au dessus de l'autre: les pieux qui forment les colonnades sont ordinairement de mélèze, et il n'y a aucune proportion entre leur longueur et leur diamètre: ils sont toujours peints en rouge et quelquefois couverts d'un beau vernis. La colonne chinoise qui, sans base et sans chapiteau, soutient un énorme toit, n'a ni symétrie dans ses parties, ni commodités dans son usage, ni aucun avantage particulier. Les gros lions mal dessinès et sans naturel, les figures de dragons et de serpens qu'on voit groupées au sommet et aux extrémités des toits, ne montrent pas plus de goût, d'utilité et de beauté, qu'on en apperçoit dans les colonnes. Tel est l'arrêt rigoureux de ces deux rigides censeurs, et que nous avons cru à propos de rapporter ici, pour que nos

lecteurs sachent de quelles manières différentes les mêmes choses ont été vues par des personnes diverses, et soient à portée d'établir un jugement, d'après leurs propres connaissances, sur des opinions aussi divergentes.

Venons maintenant, sur la foi de personnes plus instruites dans cet art, à l'examen des parties et du véritable caractère de l'architecture chinoise.

Caractère de l'architecture chinoise.

Le trait caractéristique de cet ordre d'architecture en Chine, est de n'avoir presque jamais ni chapiteaux, ni corniches, et de soutenir immédiatement et sans aucun ornement un toît voûté, dont la forme a été prise sans doute sur celle des tentes. Un second étage moins élevé et plus étroit que le premier est recouvert d'un toît aigu qui termine légèrement et avec grâce cette élégante architecture, toute resplendissante d'ornemens dorés et peints de diverses couleurs. Il semble qu'elle ait pris son origine dans les jardins, et c'est là réellement qu'elle sied le mieux et qu'elle produit le plus d'effet, en ce que du haut des balcons et des galeries toujours ouvertes qui se trouvent à chaque étage, elle présente des vues pittoresques et variées, et que ses formes élégantes ainsi que ses pavillons multipliés, sont dans une harmonie parfaite avec les paysages auxquels ils ajoutent un nouveau charme.

Le bois est la matière principale dans l'architecture chinoise.

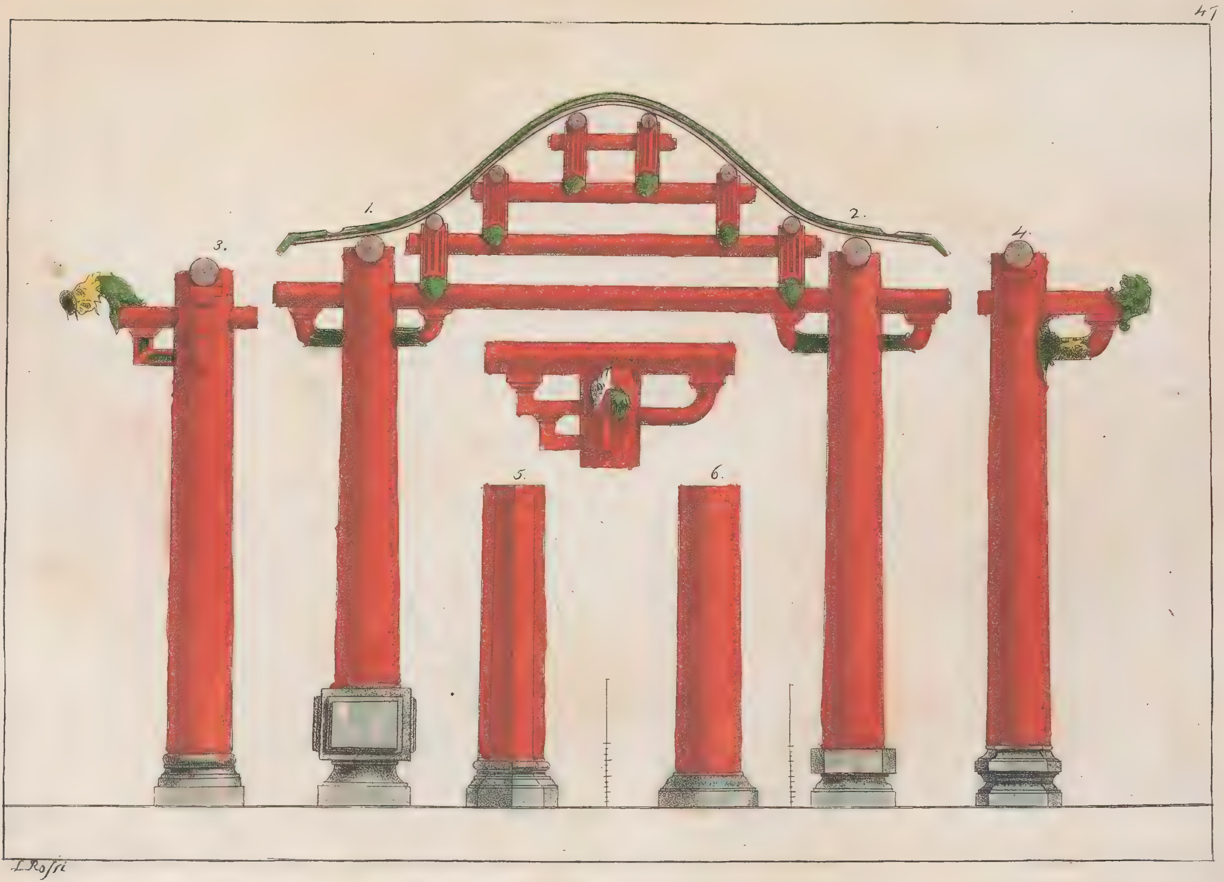
Le bois est la matière dont on se sert le plus pour ce genre d'édifices, et c'est en effet la seule qui permette de leur donner cette légèreté qui plait tant, et d'espacer à son gré les colonnes qui ne sont chargées d'autre poids que d'un support à jour, et d'un toît qui semble onduler au souffle du vent. L'austère frontispice consacré à la divinité chez les Grecs ne les couronne jamais de son tympan, mais des soubassemens en pierre, et de grandes murailles opposées aux colonnades en font ressortir le plus souvent l'élégance, et y ramènent toutes les parties avec cette simplicité qui caractérise si bien les genres attique et ionien. Enfin si le marbre semble fait par sa dureté pour transmettre à l'admiration des siècles les formes pures et sévères de l'architecture grecque, le bois, plus facile à être mis en œuvre, rend aussi plus expéditifs les travaux de l'architecture chinoise, qui, pour flatter la vue ainsi que l'imagination, sait diversifier à l'infini ses nombreuses combinaisons.

Mais pour mieux connaître toutes les particularités de cette architecture, il faut remonter aux premières sources, et en donner

le dessin, comme a déjà fait Chambers dans son Essai sur l'architecture Chinoise, et après lui Le Grand dans son parallèle, où il n'a fait que copier les dessins du premier pour servir à son grand ouvrage: il est vrai que Chambers n'est allé qu'à Canton, mais l'architecture est partout la même en Chine, et le P. Du Halde assure qu'il y a tant de ressemblance d'une ville à l'autre, que quiconque en a vu une les a vues toutes; ce qui importe le plus est le peu de fidélité dont le premier est taxé par Le Grand qui, tout en copiant exactement ses dessins, lui fait le reproche d'avoir montré plus de savoir que de véracité, en y introduisant des formes européennes, et en alliant des ornemens modernes au genre particulier des Chinois. Peut-être Le Grand a-t-il dit en cela aussi vrai, que quand il accuse d'ignorance Pocoke et Morden, lorsqu'il assure que si on ne trouve point dans les dessins d'architecture egyptienne, également copiés par lui, tout le fini des objets représentés, c'est que n'étant pas artistes, ces deux auteurs n'ont pas eu le talent de le retracer dans leurs ouvrages. Quoiqu'il en soit, nous joignons ici divers autres dessins dont nous avons extrait les sujets d'autres relations, au moyen desquels il sera facile de rectifier les incorrections qu'on pourrait rencontrer dans ceux de Chambers, et de se former une juste idée du caractère de l'architecture Chinoise. Nous ne devons pas omettre d'observer que ce dernier assure avoir fait ces dessins à Canton sur des mesures exactes, et de ne les avoir mis au jour qu'à l'instance de ses amis, pour réprimer la facilité de quelques uns à donner comme réelles, au sujet de ce peuple, des choses extravagantes et purement imaginaires.

Colonnes. Les colonnes qui sont d'un usage si fréquent dans les édifices Chinois comme dans ceux d'Europe, sont ordinairement en bois avec des bases en pierre ou en marbre, et au lieu de chapiteaux elles sont traversées, à la partie supérieure de leur fût, par des pieces de bois, et ceintes en général de quelques petites consoles qui aident à les soutenir. Leur hauteur est de huit à douze diamètres, et va en diminuant graduellement de bas en haut: le pied du fût est de forme carrée de tous les côtés, et cette particularité se rencontre dans quelques dessins du capitaine Norden représentant des antiquités Egyptiennes.

M.r Grosier, en parlant de l'architecture Chinoise, dit qu'elle n'est point livrée à une pratique aveugle, mais qu'elle a ses principes et ses règles; et que quand une colonne a deux pieds de



41
1.
2.
3.
4.
5.
6.
I. Rossi

diamètre à sa base, il faut qu'elle en ait quatorze de hauteur, et que sur l'une et l'autre de ces deux mesures, on peut déterminer celles de toutes les parties de l'édifice.

M.r Latour a observé que, d'après ce principe, une colonne qui a deux pieds de diamètre à sa base sur quatorze de hauteur, doit paraître courte : il est facile d'en juger par l'élégance et la légèreté de notre colonne corinthienne, qui a dix fois en hauteur son diamètre pris à sa base, tandis que la colonne Chinoise n'a que sept diamètres, qui est la proportion de l'ordre Toscan ainsi que du Dorique le plus ancien.

Staunton dans la description qu'il fait de la salle où siègent les juges de *Ta-Coo*, explique pourquoi les colonnes qui en soutiennent la voûte ont un diamètre beaucoup plus considérable proportionellement à leur longueur, que celui qu'on trouve dans tous les ordres de l'architecture grecque. Ces colonnes, dit-il, sont de bois vernissé, et c'est pour cela qu'elles ont besoin d'être beaucoup plus grosses que les colonnes de pierre, comme, dans le sens opposé, des colonnes de fer devraient l'être beaucoup moins. Les règles naturelles et les proportions dans l'architecture, doivent nécessairement dépendre de la matière qu'on y employe, autant que des effets qu'elles sont destinées à produire sur les yeux des spectateurs. Les dessins donnés par Chambers laissent apperçevoir, comme nous le verrons ensuite, beaucoup de variétés dans ces dimensions, et les colonnes ne sont pas aussi courtes que veulent le faire croire les deux autres écrivains dont nous avons rapporté le jugement.

Les bases varient dans le nombre de leurs profils, dont aucun ne peut être regardé comme vraiment beau : ceux qui pourtant ont paru les plus réguliers à Chambers sont les six qu'on voit à la planche n.° 47, et qui ont été dessinés avec toute l'exactitude possible. *Bases.*

La fig. n.° 1 est prise des colonnades qui environnent la grande cour de la Pagode qu'on voit à Canton : la hauteur des colonnes est d'environ neuf diamètres, y compris celle de la base qui en a un : ce profil y est très-commun.

La fig. n.° 2 est prise d'un des temples de la même Pagode représentée à la planche n.° 50 ; et c'est le seul endroit où Chambers a trouvé des colonnes de ce genre : elles ont également neuf diamètres de hauteur, y compris la *base* qui en contient deux.

La fig. n.° 3 est prise de la colonnade de la grande cour de

la Pagode de *Ho-Nang*: elle a de même neuf diamètres de hauteur, y compris la base qui en a un seul; les poutres qu'elle soutient sont ornées à leurs extrémités de têtes de monstres qui se terminent en feuillages, et les consoles sur lesquelles elles posent sortent des gueules de Mascarons sculptés en relief sur les colonnes.

La fig. n.° 4 est dessinée sur une petite Pagode qui se trouve dans le fauxbourg de Canton: les colonnes y sont de la hauteur de huit diamètres et demi, et de trois quarts de diamètre à la base: les poutres ont à leurs extrémités des têtes de dragons, et toute la charpente du toît est enrichie d'ornemens en bronze, en ébène, en ivoire et en nacre de perle, dont l'assemblage forme une marqueterie des plus agréables, et représente des figures de monstres et des feuillages.

La fig. n.° 5 se voit presque dans toutes les maisons Chinoises; sa hauteur est de huit jusqu'à douze diamètres, et quelquefois plus encore: la hauteur de la base est depuis le demi-diamètre jusqu'au deux tiers, et le profil est semblable à une des bases toscanes de Palladio.

La fig. n.° 6 se trouve, à quelques petites variations près, dans presque toutes les Pagodes, et le modèle sur lequel Chambers a copié ce dessin, existe dans une petite Pagode qui est dans la rue des factoreries Européennes. Les colonnes sont en pierre et de forme octogone: leur hauteur est de huit diamètres du cercle circonscrit, et leur grosseur est partout égale: les bases sont les plus regulières qu'il ait vues en Chine, et ont une grande ressemblance avec les bases attiques des anciens: leur hauteur est du double d'un côté de la colonne.

Chambers a cru qu'il serait inutile de donner un plus grand nombre de dessins, en y ajoutant ceux des autres parties qui composent ces édifices, parcequ'elles ne présentent rien qui mérite une description particulière: l'intérieur des temples qu'il a vus est tout uni, et n'a d'autres ornemens que les idoles.

Les Chinois n'ont point de formes d'édifices réservées pour les usages sacrés.

Les Chinois n'ont point, comme il était en usage surtout chez les anciens, des formes d'édifices réservées pour les usages sacrés: ce genre particulier de constructions qu'ils appellent *Ting-O-Kong*, et qui se composent de grandes salles ouvertes, est employé indifféremment dans toutes sortes d'édifices; et si on les retrouve dans presque tous leurs temples, on les rencontre aussi dans leurs palais, sur les portes des villes, et dans tous les édifices consacrés

à la magnificence. La forme qu'on voit usitée le plus ordinairement dans les temples, est celle de la Pagode de *Ho-Nang* dont nous donnerons bientôt une description particulière; elle est en quelque façon la copie exacte de celle que présente la Pagode de Cochinchine dans le fauxbourg oriental. M.r Chambers a mesuré plusieurs édifices de ce genre; mais il a trouvé tant de différence dans leurs proportions, qu'il croit que les Chinois n'observent point de règles fixes, et que chaque artiste les varie à son gré.

Nous ne devons point passer sous silence les fameuses galeries de la Chine, où se trouvent celles décrites par le P. Attiret dans les Lettres édifiantes, et qui n'en ont point de pareilles dans aucun autre lieu du monde. Ces galeries sont destinées à établir des communications entre des bâtimens séparés et même fort éloignés les uns des autres. Quelquefois elles sont soutenues au dedans par des pilastres, et ont en dehors de fenêtres de figures différentes. D'autres fois elles sont composées de colonnes, comme celles qui conduisent d'un palais à un de ces pavillons ouverts de tous côtés où l'on va respirer le frais: ce qu'il y a de singulier, c'est que leur direction ne va pas en ligne droite, mais en forme de courbe qui fait cent détours tantôt derrière un bosquet, tantôt derrière un rocher, et quelquefois autour d'un petit lac. Rien de plus agréable que cette variété qui offre successivement des vues champêtres d'un charme inexprimable. *Galeries.*

A *Pé-King*, la galerie qui est au midi au devant des fenêtres de l'appartement de l'Empereur, forme un avant-toît qui préserve les fenêtres de la pluie et des ardeurs du soleil. Ces galeries (1) se nomment *Lun-Kan*: elles sont tout ouvertes, et font partie des édifices les plus ordinaires dans l'architecture Chinoise. Les deux côtés, vers les jardins de la grande cour d'entrée du palais impérial de *Pé-King*, sont formés d'immenses bâtimens, dont les *Lun-Kan* s'étendent d'une extrémité à l'autre de cette cour.

Nous avons vu que les matériaux dont se servent les Chinois dans la construction de leurs édifices sont pour la plupart de bois, qui pourtant est plus ou moins beau et rare selon la nature des bâtimens où il doit être employé. Les murs sont de briques, de pierre et même de bois. Les murs de briques en général ne sont pas pleins *Matériaux.*

(1) Mémoires concernant les Chinois par les Missionnaires de *Pé-King* vol. XIV.

ni massifs, comme on le voit par ceux des maisons de Canton qui ont l'apparence d'une grande solidité et qui sont vuides en dedans. Les briques sont posées sur les deux parois, et liées de distance en distance par d'autres briques en travers. Il est aisé de voir d'après cela, que les édifices construits de cette manière doivent être très-peu solides, et qu'il faut veiller attentivement aux réparations qu'ils peuvent exiger, pour éviter qu'ils ne viennent à s'écrouler tout à coup. Les briques dont on se sert sont cuites, ou même simplement durcies au soleil, et on les recouvre d'un torchis fait de paille hachée, de terre et de chaux: lorsque le propriétaire en a les moyens, on y ajoute un enduit plus fin qui se fait avec des chiffons pourris, ou avec des papiers détrempés dans la chaux, et cet enduit qui s'étend parfaitement sur le mur, devient lisse et très-propre.

Toîts.

Le toît est soutenu par des colonnes qui sont ordinairement de bois de pin: elles n'arrivent cependant que jusques à une certaine hauteur, où se trouvent placées transversalment quelques poutres surmontées d'autres plus petites et qui vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au comble; voy. la même planche n.° 47. Le toît est revêtu en dessous, dans toute sa longueur, de petites planches qui supportent et cachent en même tems les tuiles, dont la disposition les unes à côté des autres forme entr'elles de petit canaux: elles sont en outre recouvertes à leurs extrémités, d'une autre tuile demi-conique. Celles qui sont à l'extrémité inférieure du toît sont très-bien travaillées et ont une forme particulière. La structure de ces toîts est singulière, et agréable à la vue. Ils sont relevés à leurs extrémités, et décorés dans plusieurs provinces, de figures d'animaux et autres ornemens de sculpture. Les pièces de bois qui les soutiennent sont taillées sur le devant d'une manière très-bizarre.

Doubles toîts.

Les double toîts usités dans l'architecture chinoise sont construits sur des plans bien différens des nôtres, et présentent un très-beau coup d'œil.

Les Missionnaires de *Pé-King* disent que ce n'est que sur des dessins bien exacts qu'on peut juger de la forme, du goût et du plan de ces double toîts, et qu'encore on ne peut se faire ainsi qu'une idée imparfaite de la majesté qu'ils impriment à un grand édifice, du relief qu'ils donnent à l'architecture nationale, et surtout de l'effet qu'ils produisent dans l'ensemble de toutes les parties d'un palais. Leurs hauteurs différentes, la variété de leurs em-

bellissemens, la diversité et le mélange de leurs couleurs ne peuvent se concevoir qu'en les voyant. On nous observera peut-être que tant de magnificence est uniquement réservée pour les temples et pour les palais de l'Empereur, et cela peut être très-vrai; mais cette remarque ne fait que l'éloge de l'économie politique des Chinois, et ne peut former un sujet de censure contre leur architecture.

Tuiles.

Les tuiles des doubles toits du palais de l'Empereur, qui sont vernissées en jaune, renvoient un tel éclat, quand elles sont frappées des rayons du soleil, qu'on croirait qu'elles sont dorées. Les noues des gouttières sont formées de divers ouvrages de sculpture de la même matière que les tuiles et vernissées comme elles. Le vernis qu'on donne aux tuiles est ou bleu, ou verd, ou rouge, ou d'autres couleurs qui pour la plupart sont très-vives; mais on ne l'emploie que pour les temples et pour les palais de l'Empereur. Les tuiles jaunes sont destinées principalement aux combles des appartemens qu'habite ce monarque.

Ces tuiles, dit M.r Cibot dans le 13.e tome des Mémoires des Missionnaires de *Pé-King*, sont une espèce de faïence grossière; mais l'éclat de leur vernis et la variété de leurs couleurs font ressortir l'architecture et lui donnent un ton de magnificence que le plomb doré ne pourrait égaler. Quel effet ne doit pas produire un toît formé de tuiles, brillantes de tant de couleurs diverses, dans une longue suite d'édifices sur lequels ils sont distribués avec goût et symétrie? ces tuiles impériales sont très-pesantes, et il est difficile de s'en procurer: la grande fabrique où on les fait est dans les montagnes à l'occident de *Pé-King*.

Ornemens.

L'encastrement est un des ornemens que les Chinois emploient le plus fréquemment et avec le plus de variété dans leurs édifices et dans leurs marqueteries, et selon Chambers ils y réussissent parfaitement. Les encastremens dans les édifices sont faits d'une terre argilleuse bien préparée qu'on met dans des formes de bois. Chaque figure d'une certaine grandeur est composée de plusieurs pièces assemblées avec tant d'art qu'il est difficile d'en voir les jointures.

Le P. Le Comte rapporte que les carreaux de porcelaine servent d'ornement tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur de l'architecture, et que les Chinois s'en servent au lieu de marbre pour en incruster les édifices.

Hüttner, dans sa description du palais impérial de *Yuen-Ming-Yuen*, dit que la façade est très-brillante et décorée de plusieurs

ornemens de sculpture dorés représentans des dragons, des fleurs etc., et que ces ornemens sont recouverts d'une grille pour qu'ils ne soient point endommagés par les hirondelles: en les regardant de loin, l'œil en est ébloui, mais lorsqu'on s'en approche, on voit que le travail en est grossier et la dorure mauvaise.

Fenêtres. Toutes les maisons sont tournées vers le midi et ont leurs fenêtres à la façade: les châssis sont couverts d'un papier fin collé sur une espèce de grille ou treillis. On trouve pourtant quelques maisons impériales construites à l'Européene, comme dans le parc de *Yuen-Ming-Yuen*, et qui ont des fenêtres vitrées: d'autres, au rapport d'Hüttner dans la description qu'il a donnée du même palais, ont les fenêtres en papier blanc qui vient de la Corée: le toît qui déborde beaucoup en avant les met à l'abri de la pluie. M.r Cibot dit avoir trouvé dans un livre publié au dixième siècle par ordre de l'Empereur *Tai-Tsong*, que sous les *Han* occidentaux, les fenêtres de la grande salle du palais appelé *Tchiao-Yang* étaient toutes en *Lieu-Li* ou verre; que la lumière y pénétrait avec tant d'éclat qu'on aurait pu trouver un cheveu; et que sous l'Empereur *Ou-Ti* qui régna 130 ans avant notre ère, le luxe avait été porté à un tel point, que les fenêtres du palais impérial étaient faites d'agates blanches réduites en plaques très-minces.

Chambers dit qu'à Canton les fenêtres sont faites toutes avec des écailles d'huître aussi transparentes que le verre. M.r Valmont de Bomare, dans son Dictionnaire d'histoire naturelle, fait mention d'une espèce d'huître que les naturalistes appellent *la vitrée*, ou verre chinois, et les Hollandais verre transparent, que les Chinois et les Indiens coupent en petits carreaux pour s'en servir au lieu de verre.

On a employé, pour certains vitrages de l'Empereur, du nacre de perle réduit en lames ou feuilles très-minces: cependant cette magnificence que se permettent les princes, les grands et quelques riches particuliers, fait une exception à l'usage général que l'économie, l'habitude et la commodité ont introduit, et qui fait préférer le papier à toute autre invention.

Portes. Le P. Attiret nous apprend qu'il lui fallait aller en Chine pour voir des portes et des fenêtres de toutes les formes: il dit en avoir vu de rondes, d'ovales, de carrées, d'autres faites en forme d'éventails, de fleurs, de vases, d'oiseaux, de poissons, et enfin de toutes sortes de formes régulières et irrégulières.

Nous avons déja observé, en parlant de la superstition de cette nation, combien les Chinois apportent de soin dans la construction de leurs portes, pour éviter qu'elles ne se trouvent point placés les unes en face des autres, et empêcher par là, autant qu'il leur est possible, qu'elles ne présentent aux genies malfaisans un accès trop facile. Maintenant nous remarquerons que la porte par excellence est celle qui a la forme ronde, comme la plus propre à arrêter cette pernicieuse engeance, et à préserver le maître de la maison de leur maligne influence.

Les portes des appartemens dans les grandes salles sont à deux battans, et en bois massif, jusqu'à la hauteur de trois pieds, le reste est à jour, et forme des fleurs, des caractères et autres dessins: les portes aussi bien que les fenêtres sont peintes, vernissées, dorées et chargées d'ornemens.

Les Chinois sont encore dans l'usage de mettre devant la porte des temples et autres édifices publics et particuliers élevés par la magnificence, de grandes figures d'animaux en marbre ou en bronze éxhaussées sur des piédestaux; mais comme elles sont mal exécutées, ainsi que nous le verrons en parlant de la sculpture chez ce peuple, on ne peut assurer précisement si elles représentent des tigres, des lions ou des chiens. A l'entrée du palais impérial de *Yuen-Min-Yuen*, dit Hüttner dans son voyage en Chine, on voit deux dragons en bronze ayant cinq griffes, de grandeur colossale; et en avant de cet edifice à fort peu de distance, on en trouve un semblable que précèdent deux lions en métal d'une forme si bizarre, selon Staunton, qu'on les prendrait pour deux cavaliers en perruque. M.r le professeur Hager nous a donné dans son Panthéon Chinois le dessin de la façade d'un temple existant à Canton, extrait de la belle collection des pagodes chinoises de M.r Clos à Paris. Ce temple est dédié au génie tutélaire de la ville, et l'entrée en est défendue par deux animaux en forme de sphinx, mais qui ressemblent plus à de grands chiens qu'à des lions. Le même professeur observe que le lion étant un animal étranger et inconnu en Chine, tandis que la race des chiens y est au contraire très-commune, et tenue en grande considération, il est vraisemblable qu'on a voulu représenter le chien plutôt que le lion.

Aprés avoir exposé en général le caractère distinctif de l'architecture des Chinois; après en avoir décrit les différentes parties, et montré les proportions et les règles qu'ils observent, (sans

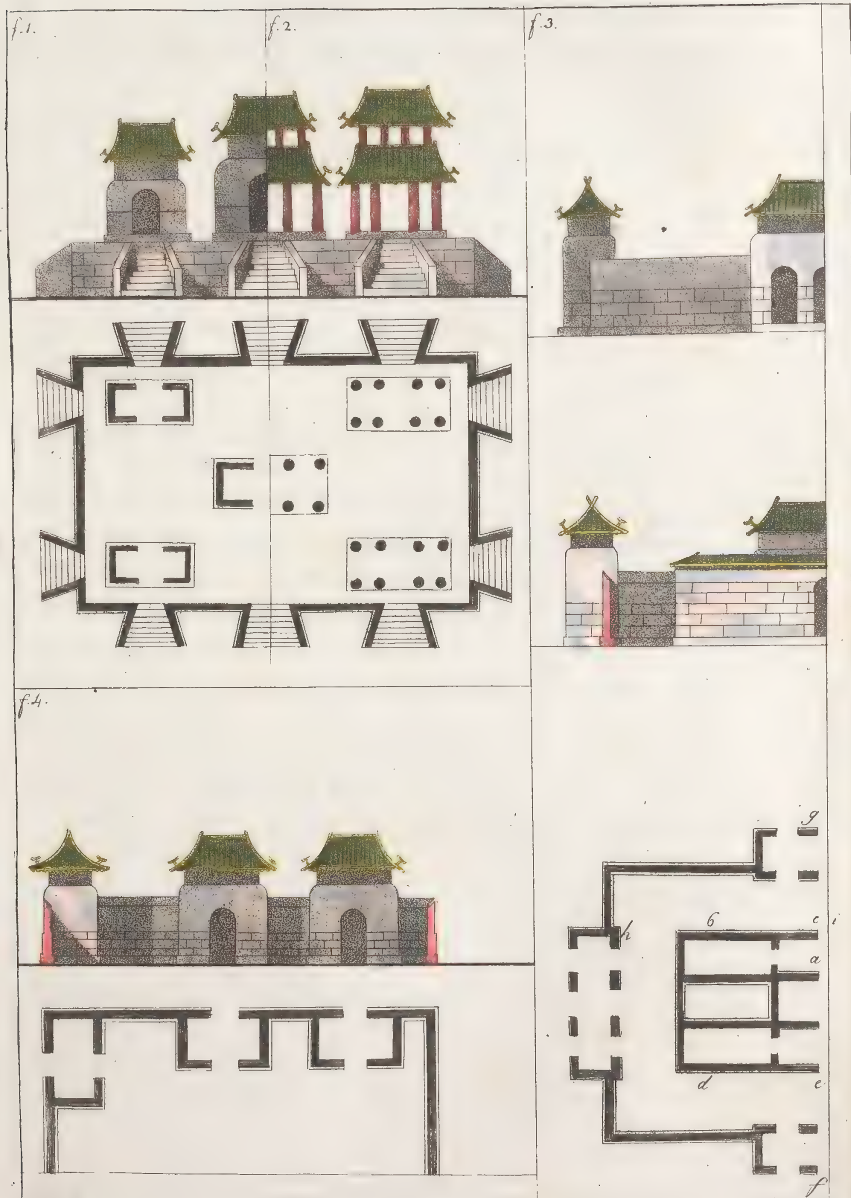
cependant s'y astreindre constamment), dans la construction de leurs grands édifices, et qui leur donnent un genre de beauté qui leur est propre, nous allons passer à l'examen particulier, et à la description de leurs pagodes, de leurs palais, de leurs maisons, de leurs tours, de leurs arcs de triomphe, de leurs jardins, de leurs fortifications, de leurs canaux, de leurs ponts, et enfin de tout ce qui peut nous donner une juste idée de leur architecture navale. Nous avons trouvé à propos, pour la distinction des diverses époques de l'architecture de cette nation, de donner d'abord une histoire succincte de l'origine et des progrés de cet art: on le verra commencer par des ouvrages de la plus grande simplicité, puis s'élever peu à peu à divers degrés de grandeur et de magnificence selon le goût et le luxe des Empereurs de chaque dynastie. Nous prendrons pour guide dans cet exposé rapide les anciennes annales de la Chine, les savans mémoires des missionnaires de *Pé-King*, et les relations les plus estimées des derniers voyageurs.

Temples anciens.

Forcés d'interrompre le cours des affaires les plus importantes du gouvernement pendant les longs et pénibles voyages qu'ils devaient faire chaque année pour aller offrir les sacrifices prescrits sur les montagnes appelées *Yo*, les premiers Empereurs, comme nous l'avons observé, prirent le parti de consacrer aux environs de leurs palais un lieu qui suppléât à ces montagnes lorsqu'ils ne pourraient point se transporter aux véritables *Yo*, et l'on construisit un édifice qui représentait en même tems le *Kiao*, le *Tan*, et la salle des ancêtres, où ces monarques venaient remplir, par des sacrifices en l'honneur de *Schiang-Ti*, la plus solennelle et la plus noble fonction de leur dignité.

Cet édifice ou temple eut des noms différens sous chacune des trois premières dynasties: sous celle des *Hia* il fut appelé *Tchié-Tchié*; sous celle des *Tchiang*, *Tchiung-Ou*, et sous celle des *Tchieu*, *Ming-Tang*. On verra par les figures de la planche n.° 48 où sont représentés les dessins de ces temples, qu'ils ne changèrent pas seulement de nom, mais encore de forme sous les Empereurs de ces trois dynasties.

La 1.ere figure représente le premier temple qui fut érigé sous la dynastie des *Hia*, et auquel on donna le nom de *Tchié-Tchié*, ou *Temple en l'honneur de celui qui a fait les siècles et les générations.* Il y avait dans son enceinte cinq salles séparées, destinées chacune à un usage particulier: elles étaient sans peinture ni or-


48.
f.1.
f.2.
f.3.
f.4.
L. Rossi

nement quelconque dans l'intérieur, et absolument nues; elles recevaient le jour par quelques fenêtres, et l'escalier de l'entrée principale était composé de neuf gradins.

La 2.e figure représente le *Tchiung-Ou* des *Tchiang*, c'est à dire *le temple des sacrifices, renouvelé sous la dynastie des Tchiang*: il servait aux mêmes usages que le *Tchié-Tchié* des *Hia*, mais il était plus somptueux. Les cinq salles y étaient ornées de colonnes qui en soutenaient d'autres, sur lesquelles était appuyé un second toît: ce temple se composait de deux portiques placés l'un sur l'autre.

La 3.e figure représente le *Ming-Tang* des *Tchieu*, ou le *Temple dans lequel on sacrifiait au Tchiang-Ti auteur de toute lumière.* La dynastie des *Tchieu* sous laquelle il fut bâti crut de retablir le culte dans toute sa pureté, en se rapprochant plus que n'avaient fait les *Hia* et les *Tchiang* de la simplicité des anciens dans sa construction: l'édifice était sans colonnes et les toîts sans élégance. Les cinq salles étaient séparées par un simple mur et ne fesaient qu'un seul corps de bâtiment. La salle A était celle où l'on offrait les sacrifices; les autres salles B, C, D, E étaient destinées à divers objets qui y étaient relatifs. Il y avait quatre portes F, G, H, I recouvertes ainsi que les toîts d'une mousse très-fine, comme signe symbolique des branchages dont était formée l'enceinte de l'ancien *Kiao.* Autour du *Ming-Tang* régnait un canal qu'on remplissait d'eau pour le tems des sacrifices. Ce temple servait aux mêmes usages que le *Tchié-Tchié* des *Hia* et le *Tchiung-Ou* des *Tchiang*, avec cette différence pourtant qu'on n'y célébrait point les cérémonies en l'honneur des ancêtres. Les *Tchieu* élevèrent dans la suite un temple spécialement destiné à ces cérémonies: et lui donnèrent le nom de *Tsing-Miao* ou *salle des purifications*: il était composé de trois salles, dont la première fut consacrée uniquement à *Kiang-Yuen* mère de *Heu-Tse* de qui descendaient les *Tchieu.* Voy. la fig. 4, de la même planche.

Temples modernes.

On voit aujourd'hui, au rapport d'un grand nombre de voyageurs, dix mille *Miao* ou temples d'idoles, tant à *Pé-King* que dans ses environs. Ceux qui sont dans la première enceinte du palais sont beaux pour la plupart, et quelques-uns même surpassent en magnificence ceux des provinces. Les autres *Miao* qui se trouvent dans les autres parties de la ville et dans son voisinage, ont presque tous été bâtis sur des plans différens: il en est dont l'éten-

due est immense et qui ne manquent pas d'un certain goût : d'autres ne sont que d'une grandeur médiocre, et quelques uns même ne sont que de simples chapelles. Ceux qui renferment un grand nombre de lamas, de bonzes et de bonzesses sont généralement beaux et bien conservés : on y tient les foires qui ont lieu chaque mois dans les divers quartiers de la ville : la vaste étendue et le grand nombre de leurs cours, avec les longues galeries qui regnent à l'entour, semblent indiquer qu'ils ont été construits à ce dessein.

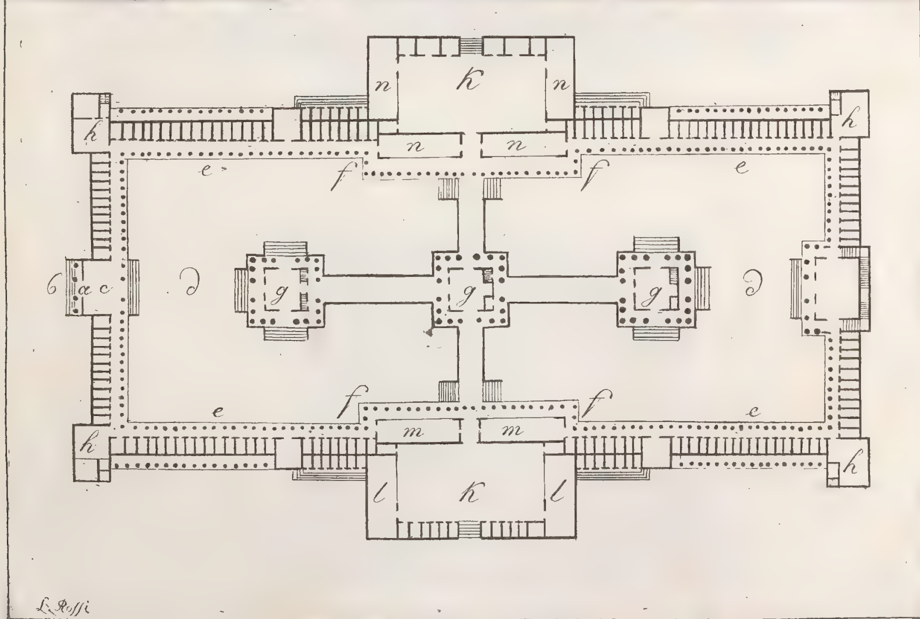
Pagode de Ho-Nang.

On trouve dans Chambers le plan et l'exhaussement de quelques temples vus par lui à Canton ; et comme l'architecture chinoise est partout la même, nous ne pouvons en donner une idée plus exacte qu'en présentant le dessin de la principale de ces pagodes, qui est celle de *Ho-Nang* située dans le fauxbourg méridional de cette ville. Cette pagode occupe un très-grand espace, et renferme outre les temples des idoles, des chambres pour le logement et le service de deux cents bonzes, des étables pour un grand nombre d'animaux, un jardin et un cimitière où les prêtres sont ensevelis pêle-mêle avec ces animaux, qui sont honorés comme les premiers de monumens et d'inscriptions funéraires.

La première chose qui se présente est une grande cour avec une triple allée d'arbres qui conduit à un vestibule ouvert A (voy. la planche 49), auquel on monte par l'escalier B. De ce vestibule on entre dans un second, C, où sont quatre figures colossales en stuc, assises et tenant dans leurs mains divers emblêmes. Ce vestibule est ouvert du côté d'une autre grande cour D entourée des colonnades E, et des cellules des Bonzes F. Dans cette cour s'élèvent les quatre pavillons G avec des soubassemens, et ayant chacun deux étages : ces pavillons sont les temples ; ils sont remplis d'idoles à chaque étage, et c'est là que les bonzes font leurs cérémonies religieuses. On voit aux quatre angles de la cour quatre autres pavillons H, où se trouvent les appartemens des bonzes supérieurs, et sous les colonnades entre les cellules sont quatre salles I, contenant quelques idoles. A droite et à gauche de cette grande cour il y a deux autres petites salles K, entourées de bâtimens ; l'une renferme les cuisines L, et les réfectoires M ; l'autre les logemens N indiqués plus haut.

Chambers n'a pas donné le dessin en entier de l'exhaussement de la grande cour, pour ne pas multiplier le nombre des plan-





L. Rossi

fig. I.

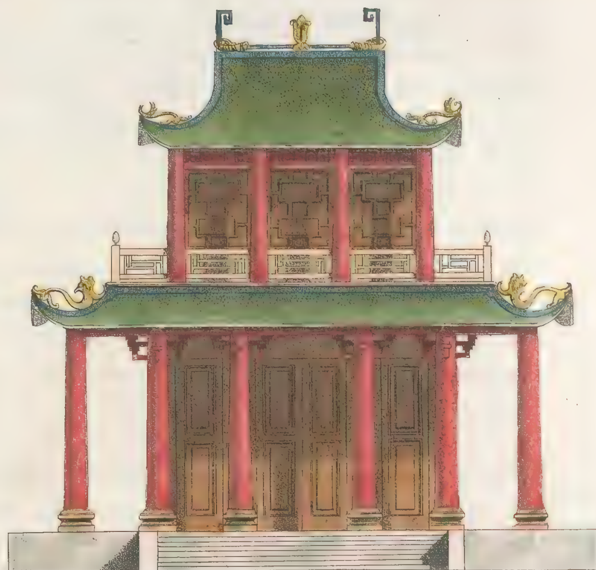
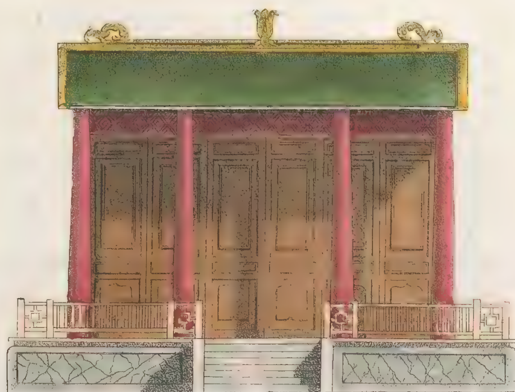


fig. 2.



L. Rossi

ches. Il a néanmoins fait ensorte d'en donner une idée suffisante dans l'autre figure qu'on voit à la même planche; on y apperçoit bien quelque variété dans la forme des pavillons, mais en cela ils diffèrent peu de ceux qu'on voit dans la fig. que nous venons de décrire, et les colonnades y sont à peu de chose près en proportion avec le corps de ces édifices.

Les cellules des bonzes sont faites de briques très-petites, et ne reçoivent de jour que par la porte. Le corps des pavillons est composé des mêmes matériaux, et les colonnes qui les entourent sont, ainsi que toutes les autres en bois, posées sur des bases de marbre. Les bâtimens sont couverts de tuiles faites d'une espèce de porcelaine, et vernissées en verd. Cette disposition est la même dans tous les temples de ce genre, et le dessin qu'on vient de voir, mis à part les trois pavillons qui occupent le centre de la grande cour, peut donner une idée assez exacte de la distribution qui règne le plus ordinairement dans tous les édifices chinois d'une extension aussi considérable. Le palais impérial, ceux des princes du sang, des mandarins et les collèges, sont tous distribués à peu près de la même manière, et s'il y a quelque différence, elle ne consiste que dans le nombre et la grandeur des cours.

On voit, d'après le même dessin, que l'édifice est élevé, comme ils le sont tous, sur un plateau auquel on monte par un escalier. Il est de forme carrée, et entouré d'une colonnade qui soutient un toît terminé par un balcon en bois, formant une galerie ou espèce de promenoir qui couronne tout le premier étage. Le second est carré de même: il a les mêmes dimensions, et est couvert d'un toît dont les angles sont, selon l'usage que nous avons déjà décrit, ornés de figures de dragons.

La largeur de l'édifice, mesurée de la surface extérieure des colonnes, est égale à la hauteur, et le diamètre du corps a les deux tiers de sa largeur. La hauteur de l'ordre est les deux tiers du diamètre du corps, et la hauteur du second étage est les deux tiers de celle du premier. Les colonnes ont neuf diamètres de hauteur, les bases deux, et les consoles qui tiennent lieu de chapiteaux en ont un: cette dernière mesure est aussi celle de la hauteur de l'ornement qui règne tout autour de la colonnade au dessous du premier toît, et qui forme une espèce de frise.

Le dessin qu'on voit à la planche n.° 50 représente un autre *Ting* levé par Chambers sur un pavillon de la même pagode de

Ho-Nang. Le premier ne diffère pas beaucoup de celui du *Ting* que nous avons décrit ; mais le second a sur ses deux façades des colonnes qui ressortent en dehors et forment des galeries couvertes. Chambers a vu quelques autres edifices où la colonnade entoure tout le second étage ; mais il dit que la forme n'en est pas si agréable que celle dont on voit le dessin à la même planche.

Les proportions qui y sont observées diffèrent très-peu de celles qu'on a vues à la planche précédente : les colonnes du premier étage ont environ huit diamètres de hauteur, les bases n'en ont qu'un, et l'extrémité du fût de chacune d'elles (à l'exception des colonnes angulaires) se termine par huit consoles formant une espèce de grossiers chapiteaux ou d'ornemens assez fréquents dans les édifices chinois, bien qu'il ne plaise nullement à la vue. Le diamètre du second ordre est environ les quatre cinquièmes du premier, et les colonnes sont de la hauteur de six diamètres et demi et sans bases : au dessous du second toît règne une sculpture à jour, formant des cercles et des carrés disposés alternativement : les angles des deux toîts sont enrichis d'ornemens représentans des monstres et des feuillages, et le second toît porte aux deux extrémités de son sommet deux figures de dauphins, avec une large fleur semblable à une tulipe, au milieu de l'espace qui les sépare.

Petits temples.

Les formes que nous venons de décrire se rencontrent plus fréquemment qu'aucune autre dans les temples chinois, et particulièrement dans ceux d'une grande dimension ; mais les temples d'un ordre inférieur ont communement celle qu'on voit à la figure n.° 2 de la même planche, ayant à la façade des portes à deux battans, avec quatre colonnes qui forment un portique, à-peu-près dans le genre des temples qui ont un péristile. On en voit quelques-uns entièrement ouverts, avec des colonnes qui servent uniquement à soutenir le toît : tels sont en effet les deux petits temples destinés à couvrir deux grands vases de fer, dans lesquels les Chinois font leur sacrifices de papier doré, et dont Chambers a donné le dessin dans son ouvrage.

Les grands temples Tien-Tan et Ti-Tan.

Mais les temples où se deploie toute la beauté et la magnificence de l'architecture chinoise sont le *Tien-Tan* et le *Ti-Tan*, deux des plus superbes édifices de la ville de *Pé-King*, où l'Empereur se rend solennellement chaque année pour offrir des sacrifices au ciel et à la terre. Ces deux temples sont dédiés à *Tchiang-Ti* sous deux titres divers ; dans l'un on adore l'esprit éternel, et

dans l'autre l'esprit créateur et conservateur du monde. Le *Tien-Tan* est une rotonde avec un toît à trois étages, et chaque toît est distingué par la couleur des tuiles: le plus élevé est de couleur céleste, celui du milieu est jaune, et le plus bas est verd. L'enceinte a dix *Li* environ de circonférence, huit desquels, selon de Guignes, font 117 toises (1). Quiconque désirerait voir le plan de ces deux temples n'a qu'à consulter le 3.e vol. du P. Du Halde.

Anciens palais des Empereurs.

On lit dans les anciens mémoires sur les Chinois, où il est parlé des habitations de leurs premiers monarques, que le palais du sage Empereur *Yao* avait l'entrée du côté du midi, et qu'on y arrivait par des avenues plantées d'un grand nombre d'arbres sous lesquels ce monarque donnait ordinairement audience à ses sujets. On entrait par cette porte dans une grande cour qui en avait deux autres latérales, l'une à l'orient et l'autre à l'occident, et au fonds était une autre porte par où *Yao* entrait dans son appartement, derrière lequel était le marché. Au milieu de la cour s'élevait une plate-forme toute en terre, de la hauteur de trois pieds, sur laquelle on montait par trois gradins en gazon qui conduisaient à la salle d'audiences ouverte aux quatre vents, et couverte seulement d'un toît de paille.

Tchiun successore di *Yao* avait donné, selon ce qui est rapporté dans le *Tchiou-King* aux quatre portes de son palais un air de grandeur et de majesté qui imprimait le respect, et l'Empereur *You* fut le premier qui fit bâtir un palais pour rendre sa demeure plus convenable à la dignité d'un souverain: c'est là tout ce qu'on peut savoir jusqu'à cette époque; et il faut ensuite descendre jusqu'à la troisième dynastie pour trouver quelques autres particularités en ce genre.

Il est parlé en plusieurs endroits du *Tchieu-Li* et du *Li-Ki* des palais des Empereurs de la troisième dynastie. Le palais du souverain occupait à peu-près le tiers de la ville où il résidait, et le tiers de cet espace, du côté de l'occident, était réservé pour les jardins; mais comme les cinq premières cours avec leurs bâtimens étaient moins larges que les six *Kong* de l'Empereur, et que les six *Mei* de l'Impératrice qui terminaient le palais, il y avait encore du côté du levant, un autre petit jardin qui s'étendait le long des cours. La première cour appelée la *porte élevée* était

(1) Voy. à la fin la table des mesures.

plantée d'un grand nombre d'arbres : dans la seconde, dite des *salles et des palais*, étaient les salles des ancêtres : dans la troisième appelée la *cour des cérémonies* était la salle où s'arrêtaient les princes étrangers, et où restaient les receveurs de la cour et autres employés : la quatrième nommée *cour des audiences* était entourée des logemens des grands officiers et des salles d'audience pour les ministres : et la cinquième était appelée la *cour du chemin*, parce qu'elle aboutissait aux appartemens de l'Empereur qui devait y passer lui-même pour se rendre à la salle du trône élevée au milieu de cette cour sur une plate-forme, et avec quatre portes semblables à celles du modeste palais d'*Yao*.

Si on voulait faire la comparaison du plan et de la distribution du palais impérial actuellement existant, avec l'ancien palais dont nous venons de faire cette courte description, on verrait que le moderne a été construit sur le modèle de celui des *Tchieu*, mais pourtant avec cet accroissement de grandeur et de magnificence qui suit toujours le progrès des tems. Cela prouve combien les Chinois sont attachés à leurs anciens usages, et c'est pour cette raison que les nombreuses révolutions qui se sont succédées dans cet empire pendant un si grand nombre de siècles, n'y ont apporté que de légers changemens. Les lettrés chinois n'ont pas manqué de faire cette remarque, et d'observer que les anciens murs de *Pé-King*, la muraille jaune, les fossés et les murs du palais, et l'enceinte des appartemens de l'Empereur, correspondent aux aggrandissemens successifs dont l'histoire fait mention.

Dans les premiers tems, la demeure de l'Empereur était au centre de la colonie, et contigue à la salle où se tenaient les assemblées pour la délibération des affaires ; mais comme cette salle n'était point assez vaste pour contenir les grandes assemblées, on y fit quatre portes, et la multitude restait en dehors dans la cour : telle est l'origine de la magnifique salle du trône dont nous avons déjà parlé. La population s'étant accrue, on sentit la convenance de donner plus d'étendue à la maison de l'Empereur, en l'augmentant de logemens nécessaires pour lui et pour toute sa famille. Cette maison fut ensuite entourée d'un fossé et d'une muraille pour la mettre à l'abri d'une surprise de la part des rebelles, qui trouvent toujours les moyens de se soustraire à la rigueur des lois. L'enceinte de ce palais s'étendit toujours de plus en plus en raison de l'accroissement de la population, jusqu'à ce que la cour étant devenue la



L. Rossi f.

capitale d'un vaste empire, on construisit un immense édifice que l'architecture chinoise embellit de tout ce qu'elle peut inventer de plus magnifique.

Palais modernes. Palais impérial de Pé-King.

Tel est aujourd'hui le palais impérial de *Pé-King* situé au milieu de la ville tartare, ayant son aspect vers le midi comme tous les édifices publics, et qui n'est, à proprement parler, qu'un amas prodigieux de bâtimens, de vastes cours, de jardins et de parcs, entouré d'un mur en briques, qui ont la forme d'un carré long, de la hauteur de 25 à 30 pieds, et d'un fossé rempli d'eau. Quatre ponts conduisent aux portes qui se trouvent aux quatre coins de ce palais, et chacune d'elles a trois ouvertures surmontées de très-beaux pavillons (voy. la planche 51). Près de ces édifices les murs sont d'une épaisseur considérable qui est d'environ quarante cinq pieds, et leur contour est à-peu-près de 12 *Li* Chinois.

Il ne faut pas oublier de dire encore que ce mur appelé *Kong-Tching* ou enceinte intérieure, est enclavé dans une autre enceinte nommée *Hoang-Tsing*, dont les murs qui sont de 15 à 18 pieds de hauteur, et de 15 *Li* de circonférence, sont de couleur rouge et couvert, d'un petit toît en tuiles jaunes. L'espace qui se trouve entre ces deux enceintes est occupé en grande partie par des édifices où résident les premiers officiers de la famille impériale, les divers tribunaux, la trésorerie, les magasins et les eunuques.

Aspect du palais imperial.

On ne peut disconvenir que l'aspect de ce palais est très-imposant, et qu'il annonce la puissance, la richesse et la majesté d'un grand monarque. Il est vrai que les édifices qui regnent autour des cinq cours sont construits en bois; mais leur symétrie, les couleurs, la dorure, le vernis et la beauté des tuiles jaunes, vertes et violettes qui en forment les toîts, correspondent si bien à leur grandeur et à leur élévation, qu'ils en imposent également à la vue. La première cour a 870 pieds de largeur sur 1200 de longueur; la seconde 250 sur 334; la troisième 250 sur 996; la quatrième 450 sur 400, et la cinquième qui conduit à la salle du trône 450 sur 360. Les jardins qui sont d'une étendue immense sont au couchant, comme au tems de la dynastie des *Tchieu*, et les premières cours ont de même un jardin contigu vers le levant.

La cour qui précède la salle impériale est fort belle, et traversée par un ruisseau sur lequel il y a cinq ponts en marbre blanc; mais celle où se trouve cette salle est très-vaste, et l'entrée en est

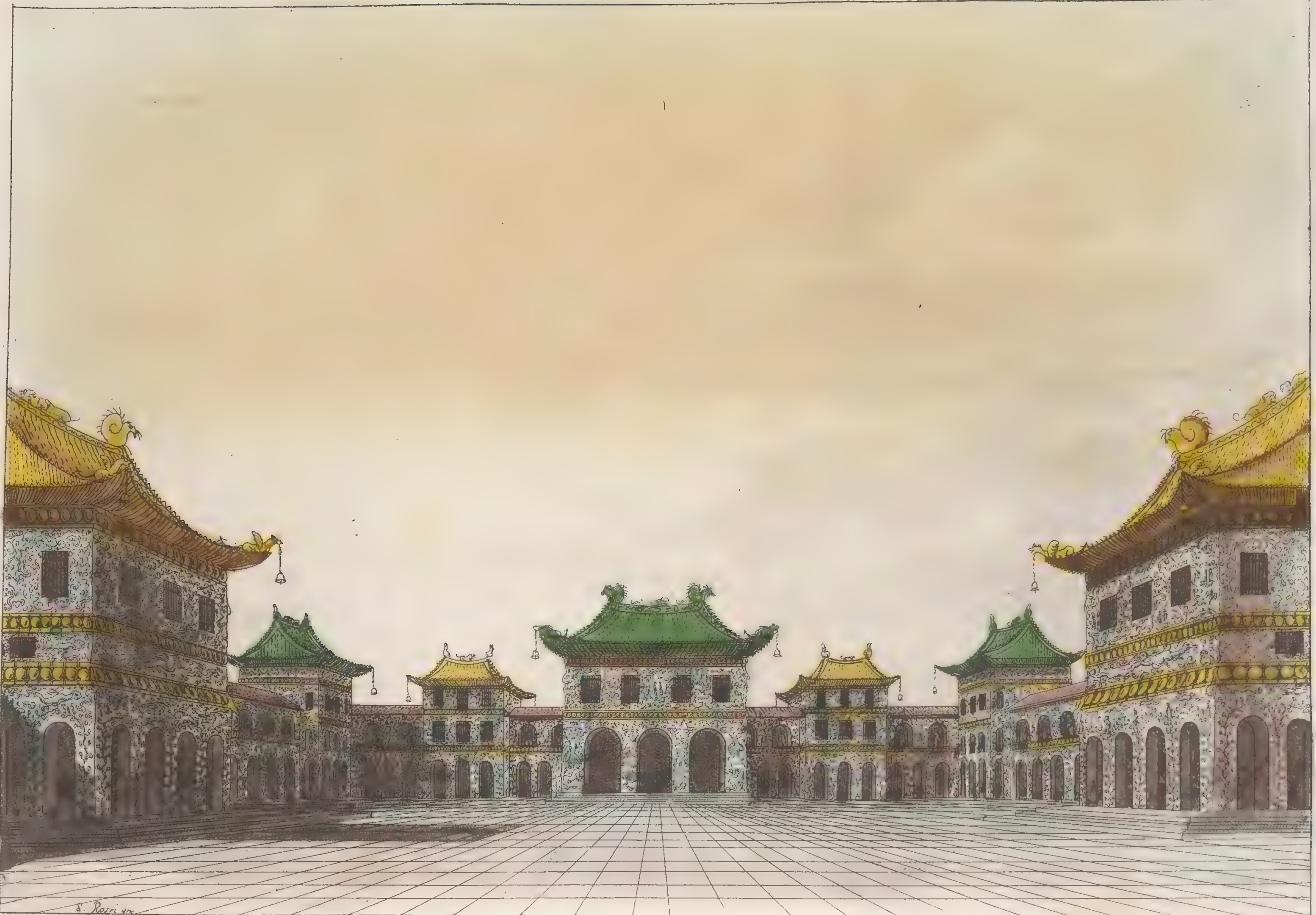
magnifique. Cette entrée s'appelle *Ou-Men*, et est formée de portes surmontées d'un très-beau pavillon au milieu de deux galeries. Près de la porte *Ou-Men* sont des magasins, au dessus desquels s'élèvent de superbes pavillons dont les toîts portent à leur sommet de grosses boules dorées. Les princes du sang se rendent tous les mois dans cette cour pour y recevoir les ordres de l'Empereur, et les princes tributaires pour lui faire hommage en personne ou par l'organe de leurs envoyés. Voy. à la planche 52 le dessin de la cour de la salle d'audience, telle qu'elle à été représentée par Nieuhof.

La cour la plus interne du palais, ou sont logés somptueusement l'Empereur et l'Imperatrice, avec les autres femmes de seconde classe et les concubines les plus favorites, est non seulement la plus magnifique, mais aussi la plus élevée. Toutes les autres cours s'élèvent progressivement en approchant de cette dernière, à laquelle on monte de tous les côtés par six gradins surmontés d'une riche balustrade décorée de figures de lions, de dragons et autres ornemens. Entre autres monumens du luxe et de la magnificence chinoise, il y avait au milieu de cette cour une tour en cuivre doré de la hauteur de 14 à 15 pieds, et d'un fort beau travail, dans l'intérieur de laquelle brûlaient continuellement des aromates et les parfums les plus précieux, dont la fumée sortait en abondance par de petits trous singulièrement construits, et se repandait dans tout le palais: Nous ignorons cependant si les Empereurs tartares ont conservé cet usage, ou s'il n'a lieu aujourd'hui que dans les jours d'audience et dans les occasions solennelles.

L'étranger qui, des extrémités de la terre, se trouve transporté dans les vastes cours du palais de *Pé-King*, et qui considère cette quantité de galeries, de portiques, de salles immenses qui se suivent dans un ordre régulier; qui traverse ces épaisses murailles, et contemple ces portes toujours fermées et qui ne s'ouvrent que pour l'Empereur, ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration, et de surprise, surtout lorsqu'il réflechit que tout ce qui s'offre à ses regards, n'a aucune ressemblance avec ce qu'il a vu et admiré ailleurs.

Intérieur du palais impérial.

Mais si l'extérieur du palais impérial, dit De Guignes, plait et séduit au premier coup d'œil, l'intérieur produit un effet bien diffèrent, car tout le charme y disparaît entièrement. Autant les murs et les charpentes sont chargés de peintures, de vernis et de dorures au dehors, autant l'intérieur est simple et d'épourvu d'or-



nemens, à l'exception des tapisseries de papier à fleurs dont les murs sont quelque fois recouverts.

D'autres rapportent au contraire que la grande salle d'audience, ou comme disent les Chinois, *la salle de la grande union*, de forme presque carrée et d'environ 130 pieds de longueur, est ornée à la voûte de sculptures très-fines vernissées en verd; que les dragons en bas relief dont elle est décorée, sont tous dorés; que les colonnes de six à sept pieds de tour qui soutiennent le toît, sont revêtues d'un travail superposé fait d'une certaine pâte, et d'un vernis couleur de vermeil; que le pavé est couvert de tapis, et les murs sont blanchis avec une matière d'un très-beau luisant; mais que du reste on ne voit dans cette salle, ni glaces, ni meubles, ni aucune autre espèce d'ornemens.

Décoration intérieure du palais de Pé-King.

Cependant nous ne devons pas taire, au sujet de la décoration intérieure du palais de l'Empereur, ce qui en est dit dans les lettres édifiantes, et dans les mémoires des missionnaires de *Pé-King*; et comme les auteurs de ces divers écrits ont eu tant d'occasions d'observer chaque chose dans le plus grand détail, nous pensons même que les descriptions qu'ils nous en ont laissées sont les plus exactes et les plus satisfaisantes.

Dans le palais de *Pé-King*, il faut, avant d'arriver à la salle du trône, passer par une terrasse couverte qui a 15 pieds de profondeur sur trente de largeur, et est soutenue par deux rangs de colonnes: cette terrasse qui est élevée de quatre pieds au dessus du niveau de la cour, se trouve également de niveau avec la salle au milieu de laquelle s'élève le trône de l'Empereur sur quelques gradins. On monte de la cour à la terrasse par un escalier de pierre qui s'étend tout le long de l'édifice, dont l'aspect est vers le midi.

Cette salle a, au milieu de chacune de ses façades, une porte à deux battans de 10 pieds de hauteur, et le contour de ces battans présente un travail quadrillé en bois qui, dans le bas à la hauteur de trois pieds, est massif. La table qui remplit le reste du carré est ciselée à jour, et forme des fleurs, des caractères et divers autres dessins: au dedans de la salle elle est lisse et couverte en papier pour donner passage à la lumière, et au dehors elle est ornée de sculptures, de dorures et d'un vernis de diverses couleurs. Ces deux portes, à moins qu'il ne fasse un grand vent, demeurent presque toujours ouvertes, et à chacune d'elles sont suspendus en certains tems des *Lien-Tzée* qu'on distingue selon les saisons, en

Lien-Tsée d'hiver, d'été, de printems et d'automne. Le *Lien-Tsée* d'hiver est une étoffe de damas piqué et d'un tissu serré qui est tendu en haut et en bas par des rouleaux de bois garnis de clous dorés et couverts d'un beau vernis : celui d'en haut est suspendu par le moyen de plusieurs anneaux. Le *Lien-Tsée* du printems et d'automne est de soie double; et celui d'été est un treillis fait avec des baguettes de bambou fendues et réduites à la grosseur d'un fil de laiton : ces fils sont lisses comme s'ils avaient été passés par la filière, et liés ensemble avec des fils de soie colorée qui forment de jolis dessins. Ces *Lien-Tsée* se roulent et se déroulent comme une étoffe de soie, et laissent passer l'air librement, sans qu'on puisse voir de la cour ce qui se passe dans les appartemens.

On apporte en Europe de ces belles nattes où l'on voit représentés des oiseaux et des fleurs: l'art avec lequel elles sont travaillées, donne une idée de la patience et de l'habileté des Chinois dans leurs manufactures. Ces espèces de portières, en treillis dans l'été, et d'étoffe d'un tissu épais pendant l'hiver, se roulent au dessus de la porte quand on veut donner de l'air à la salle.

Aux deux côtés de la grande porte, on voit d'autres portes par où la lumière pénètre dans cette salle, mais les battans n'ont pas les mêmes ornemens: c'est par ces portes latérales qu'entrent les personnes qui ont à faire chaque jour au palais.

Les plafonds tant de la salle que de la terrasse sont ornés de divers ouvrages de sculpture dont les uns sont dorés, et les autres peints et vernissés : le vernis des colonnes est toujours de couleur rouge.

Les décorations du trône sont variées, somptueuses et de bon goût, et la plupart viennent d'Europe. Au lambris des plafonds sont suspendues, selon l'usage chinois, des lanternes de diverses formes, et autres ornemens d'où tombent des glands en soie de diverses couleurs.

Cette salle ainsi que les autres qui lui sont contigües, toutes spacieuses et décorées qu'elles sont, ne servent que pour les audiences ordinaires: il en est une autre dans l'intérieur du palais particulièrement destinée aux audiences de cérémonie, dont la grandeur et la magnificence attestent la majesté et la puissance du monarque auquel se rendent les hommages les plus illimités.

Les appartemens qui n'ont pas de doubles murs sont percés de fenêtres très-rapprochées les unes des autres, dont l'ouverture com-

mence à trois pieds et demi au dessus du plancher, et se termine à deux pieds au dessous du plafond : toutes ces fenêtres sont couvertes en papier, et bien que l'Empereur ait des cristaux de toutes sortes et en quantité, il préfère néanmoins, pour l'usage ordinaire, le papier de la Corée qui est le meilleur de tous. On voit bien dans quelques-uns de ses palais les fenêtres des galeries garnies de cristaux; mais ces galeries ne servent que pour le passage, et ne sont point destinées à être habitées.

A la partie extérieure des salles, on voit souvent des galeries couvertes qui forment un avant toît avec le corps de l'édifice, et le principal objet de leur utilité est de garantir les fenêtres de la pluie et des rayons du soleil.

Des vases précieux, des cassolettes pour les parfums, et des bijoux de tout genre couvrent des tables qui ont été vernissées au Japon, et remplissent les rayons des étagères qu'elles supportent : des fleurs naturelles épanouies dans des vases de porcelaine embellissent encore la décoration noble et simple des appartemens. On trouve même jusques dans les cours et dans les lieux de passage des vases de marbre, de porcelaine et de bronze également pleins de fleurs. Les sièges des grands appartemens ressemblent à autant de trônes : le parquet sur lequel chacun d'eux est élevé et où l'on monte par plusieurs gradins, est environné d'une balustrade et couvert d'un grand tapis. Ces sièges sont très-variés dans leur forme, et les ornemens dont ils sont chargés le sont encore d'avantage. Sur le parquet, qui a environ six pieds de largeur, est placé un coussin carré avec deux autres coussins ronds aux deux côtés pour s'appuyer, et un petit dossier. La longueur des édifices étant toujours d'orient en occident, le côté du nord forme un mur sans interruption, et celui du midi est percé d'un grand nombre de fenêtres. Les trônes des appartemens font face à la porte, pour que l'Empereur qui est aussi du côté du nord ait le visage tourné vers le midi. Entre le tapis et le pavé qui est en briques, est une espèce de feutre qu'on a soin d'étendre sur tous les parquets destinés à s'asseoir.

Dans la chambre de l'Empereur il n'y a ni sièges ni tabourets, parce que s'il fait la grâce à quelqu'un de lui permettre de s'asseoir en sa présence, celui-ci s'assied sur le plancher qui est toujours couvert d'un tapis. Lorsqu'il plaît au souverain de donner une marque particulière de distinction à un prince du sang, à un général d'armée etc. il le fait asseoir sur le même parquet que lui.

Dans l'hiver, on met au milieu de la chambre de l'Empereur sur un piédestal, un grand vase de bronze rempli de braise bien allumée et recouverte de cendre pour y entretenir une chaleur tempérée. On se sert aussi de tubes qui partent d'un fourneau allumé en dehors, et qui, dirigés sous le pavé de la même chambre, lui communiquent une chaleur douce et égale, sans causer de fumée ni de mauvaise odeur.

Les tableaux et les peintures n'entrent point dans la décoration des grands appartemens impériaux: celles-ci sont reléguées dans les cabinets, dans les galeries et dans les sallons des jardins. Ce n'est que dans la chambre de l'Empereur qu'on voit quelques petits tableaux d'anciens sages de la nation, faits à l'encre et placés sur la boiserie. Au lieu de tapisseries on y voit une belle marqueterie, et le plus souvent encore un beau papier blanc collé sur les murs et sur le plafond, qui rend la chambre extrêmement claire sans fatiguer la vue. Ce n'est pourtant pas que ce monarque manque de fort belles tapisseries, car plusieurs de ses palais en sont ornés, ainsi que de glaces, de miroirs et de pendules apportés d'Europe; mais il ne va dans ces palais que pour se promener ou pour s'y reposer.

Les P. Le Comte, Du Halde, Attiret, Cibot et autres ont parlé tous de ce palais magnifique, mais non avec l'ordre et de la manière que nous l'aurions souhaité pour en faire une description parfaite; c'est pourquoi nous regrettons de n'avoir pu rendre plus complette celle que nous venons de donner, malgré que nous nous soyons encore prévalus des observations des voyageurs les plus modernes, et surtout de celles de M.r Latour contenues dans son rare ouvrage sur l'architecture et sur les usages des Chinois, publié à Paris en 1803, et dont l'auteur n'a fait imprimer que trente six exemplaires.

Peristile d'Yuen-Ming-Yuen.

Nous nous dispenserons de donner la description des autres palais de l'Empereur qui se trouvent tant dans la capitale que dans ses environs, ainsi que dans d'autres provinces et au delà de la grande muraille, car une pareille entreprise exigerait plusieurs volumes, et n'ajouterait rien à l'idée que nous nous sommes formée de l'architecture chinoise. Nous nous contenterons de remarquer que la politique qui les a fait bâtir, pour soutenir partout la majesté du trône, a eu soin de les rendre moins spacieux et moins magnifiques que celui de *Pé-King*, et de les réduire même quelque-

54.



G. Bigatti f.



33.

fois à la plus grande simplicité. Nous n'omettrons pas cependant, dans la vue de faire une chose agréable aux amateurs des beaux arts, de leur donner le dessin du péristile de la salle d'audience du palais d'*Yuen-Ming-Yuen*, et on le verra sans doute avec d'autant plus de plaisir, qu'il ne se trouve point dans l'édition française du lord Macartney. Voy. la planche 53.

Palais dits à l'européene d'Yuen-Ming-Yuen.

Les Empereurs ne se sont pas toujours astreints au genre de l'architecture nationale, et dans le parc de *Yuen-Ming-Yuen* on voit de magnifiques palais, dits à l'européenne, qui ont été bâtis sur les dessins du célèbre Castiglione peintre italien. Il ne faut pas croire pourtant qu'on retrouve dans ces édifices la pureté, la noblesse et la richesse de l'architecture grecque: car, soit que cet architecte manquât de goût, comme il est probable, soit qu'il ait voulu se prêter à celui du monarque Chinois, il a employé dans leur construction un genre d'architecture que l'artiste le p us habile ne pourrait caractériser. Le seul nom qui pourrait peut-être lui convenir, serait celui d'italo-gotico-chinois, parce qu'au stile d'architecture introduit par un Borromini et par un Bibiena vers la fin du XVII.e siècle, il allie le gigantesque et les proportions mesquines du gothique, ainsi que la multiplicité et le dessin des ornemens chinois.

Maisons des mandarins etc.

Les maisons des principaux mandarins, des princes et des gens riches et puissans sont d'une étendue surprenante. Lorsque les portes du milieu correspondent les unes aux autres, elles présentent, en entrant, le coup d'œil agréable d'une longue suite d'appartemens. Ces vastes édifices auxquels, selon Du Halde, on ne peut pas donner le nom de palais, si on les compare aux nôtres, ne sont composés en général que du rez de-chaussée, ainsi que les petites maisons des particuliers, mais ils sont un peu plus élevés. Ce rez-de-chaussée est exhaussé de quelques pieds sur une plateforme, avec une galerie sur le devant; la hauteur du pavé au plafond est depuis quinze jusqu'à quarante pieds. La planche n.° 54 représente la maison d'un mandarin qui, dans l'usage du pays, se distingue par deux grands poteaux dressés au devant de l'entrée, sur lesquels flottent, pendant le jour, deux étendards en signe de sa dignité, et qui supportent pendant la nuit deux lanternes ornées de peintures.

L'habitation d'une homme riche, dit de Guignes, présente d'abord une grande cour où logent les portiers: elle est entourée

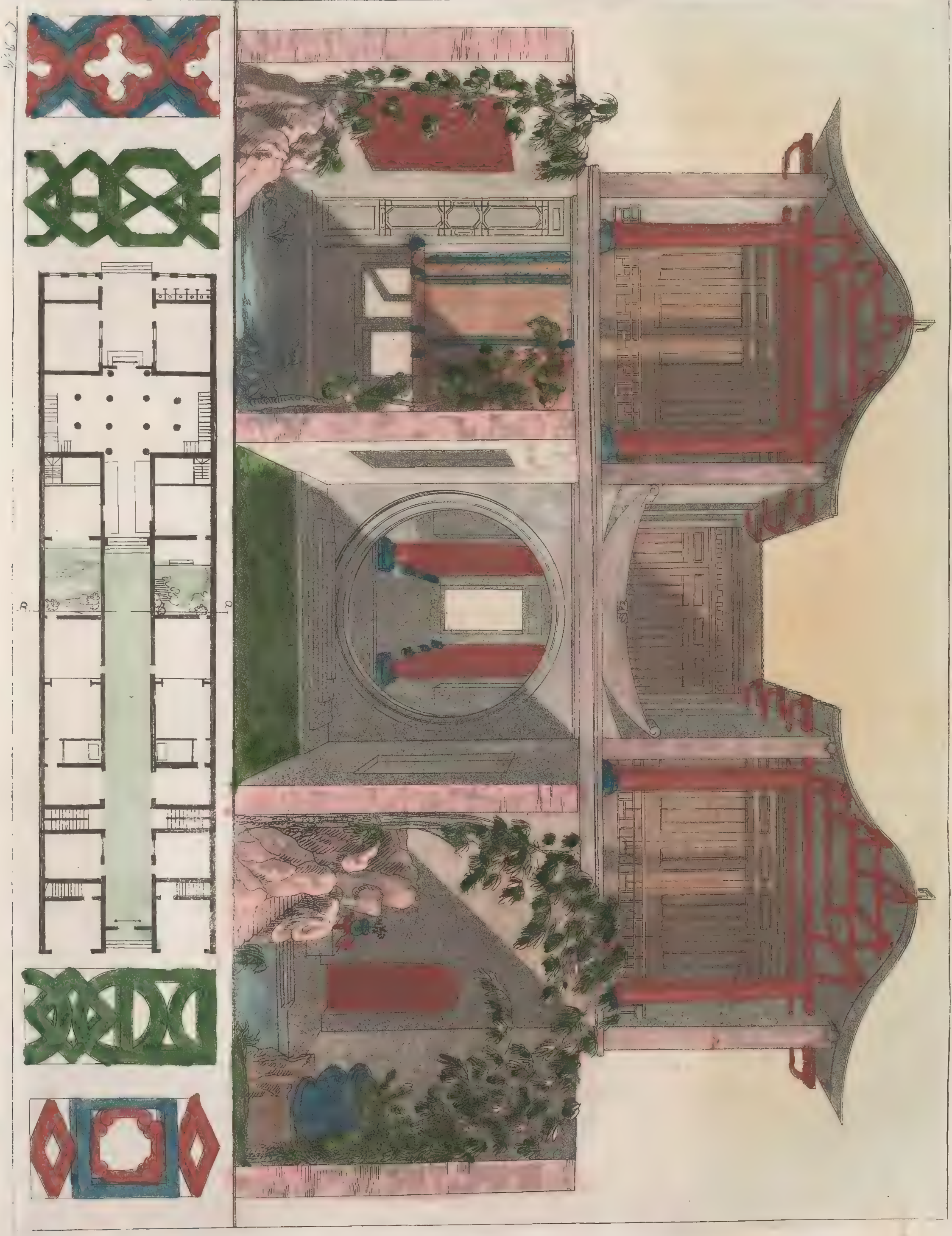
de galeries et d'un grand péristile dont le toît est soutenu par des colonnes de différentes grandeurs, qui portent sur des socles de pierre ou de marbre. Cette cour est fermée par trois grandes portes en bois : on n'ouvre jamais celle du milieu que pour les personnes de distinction, et les portes latérales servent au passage ordinaire même pour le maître de la maison, à moins qu'il ne sorte en cérémonie. De ces trois portes, on entre dans une autre cour où l'on trouve un second édifice dans lequel est placé l'idole, puis dans une troisième qui renferme l'appartement principal avec la cuisine et les chambres des domestiques. Les jardins sont de l'autre côté de cet appartement qui, par le moyen de galeries, communique avec celui des femmes qui est plus ou moins éloigné selon l'étendue du terrein. Les cours des mandarins sont vastes et entourées de salles pour y recevoir les personnes qui ont des affaires avec eux et qui doivent les attendre : des barrières règnent à l'entour, et l'entrée qui y conduit par trois portes en bois est décorée de figures d'animaux en bronze ou en marbre. En général, les cours et les jardins des Chinois occupent la plus grande partie de l'emplacement de leurs maisons.

Ils font consister ordinairement la magnificence de celles-ci dans la grosseur des poutres et des colonnes, dans le choix des bois les plus rares, dans la sculpture des portes, ainsi que dans la multiplicité et la variété des ornemens dont brillent les toîts. Ces maisons n'ont d'autres degrés que ceux sur lesquels elles sont un peu exhaussées au dessus du sol, mais le corps principal de l'édifice est garni dans toute sa longueur d'une galerie couverte, de la largeur d'environ six à sept pieds, et revêtue de belles pierres bien taillées.

Si Chambers, qui n'a demeuré qu'à Canton, avait pu pénétrer dans l'intérieur de l'empire, et observer les grands édifices de la Capitale, il nous aurait sans doute donné des descriptions comparatives beaucoup plus curieuses et plus intéressantes, et nous aurions ainsi le jugement d'un architecte Européen à ajouter aux remarques imparfaites des Missionnaires et autres voyageurs encore plus modernes, sur la décoration générale du palais impérial.

Maisons de Canton.

L'artiste anglais, en parlant des maisons qu'il a vues à Canton, dit que la distribution en est partout la même, et que celui qui voudrait se singulariser en adoptant un plan différent, ne le ferait pas sans inconvénient et sans danger : il cite à ce sujet un mandarin, dont parle aussi Le Comte, qui ayant fait bâtir une



maison plus élevée et plus magnifique que les autres, fut dénoncé à l'Empereur, et prit le parti de la faire démolir entièrement pendant le procès auquel donna lieu cette affaire, dans la crainte des suites qu'elle pouvait avoir. Les Chinois, ajoute-t-il, consument en cours et en allées plus de la moitié du terrein que devrait occuper l'emplacement de leurs maisons: à Canton elles sont généralement longues et étroites, et disposées le long du fleuve. Le rez-de-chaussée est traversé au milieu par une longue allée qui, de la rue conduit au fleuve, et sur les deux côtés sont les appartemens qui consistent en un salon où l'on reçoit les visites, et en une petite chambre de lit, quelquefois avec un cabinet ou étude. Chaque appartement a une cour en face, au fond de laquelle il y a ordinairement un réservoir et une citerne ayant au milieu un rocher artificiel, sur lequel on fait croître quelques pieds de bambou et divers autres arbustes, et le tout ensemble forme un coup d'œil très-agréable. Le réservoir renferme des poissons de couleur dorée, dont quelques uns sont si familiers qu'ils viennent prendre dans la main la nourriture qu'on leur présente. Les côtés des cours sont ornés quelquefois de vases de fleurs, ou plantés d'arbrisseaux tels que le bambou et la vigne dont on forme des treilles: au milieu, et sur un piédestal, est un grand vase de porcelaine où croissent les plus belles fleurs, entre autres le nénufar et autres plantes aquatiques. On tient ordinairement dans ces petites cours des faisans, des poules de Bantam et autres oiseaux curieux, ainsi que des animaux rares dont le soin fait un des amusemens les plus agréables pour les riches. La planche n.° 55, gravée sur un dessin de Chambers, représente une des maisons dont nous venons de faire la description. Le rez-de-chaussée, outre les appartemens dont nous venons de parler, comprend encore la salle à manger, la cuisine, les chambres pour les gens de service, les bains et autres commodités, ainsi que les boutiques du côté de la rue.

L'étage au dessus consiste en plusieurs salles très-grandes, qu'on divise à son gré lorsqu'on a des étrangers à loger. Ces divisions se font au moyen de paravents composés de plusieurs pièces de deux ou trois pieds de largeur sur dix à douze de hauteur, lesquelles on tient dans un lieu à part pour s'en servir au besoin. On a bientôt fait de les fixer au plancher et au plafond pour former autant d'appartemens qu'il en faut. Quelques unes de ces pièces sont ouvertes depuis le haut jusqu'à quatre pieds du plancher, et

ces ouvertures sont recouvertes d'écailles d'huître réduites en plaques très-minces qui tiennent lieu de vitres, dont la transparence donne la clarté nécessaire.

La façade des maisons Chinoises du côté de la rue est occupée par des boutiques, et n'a ordinairement d'autre ouverture que quelques portes au devant desquelles tombe une natte, pour que les passans ne puissent voir dans l'intérieur.

Boutiques.

Les boutiques ont en général un aspect élégant, et on y voit rangées avec beaucoup d'ordre toutes les marchandises qu'elles renferment comme vases de porcelaine, soies, meubles vernissés, écrans et autres objets semblables. Il y a au devant de chaque porte des tertres sur lesquels sont plantés des arbres plus hauts que les maisons, d'ou pendent des banderolles d'étoffes en forme d'enseignes, et qui sont à des distances égales: ce qui forme une perspective des plus agréables. Au bas de chacun de ces tertres sont attachées des tablettes sur lesquelles est écrit en lettres d'or le nom du propriétaire, avec l'indication de quelques unes des principales marchandises qu'il vend, et en bas le mot *Pou-hou* qui veut dire, *il ne vous trompera pas.*

Rues de Nan-King.

Les maisons de *Nan-King*, dit Nieuhof, sont couvertes de tuiles blanches, et les murs sont blanchis avec beaucoup de propreté. Les principales rues ont vingt huit pas de largeur. Nous en donnons ici une vue que nous avons trouvée dessinée dans l'ouvrage du même auteur, voy. la planche 56.

Maisons des paysans.

Les maisons des paysans sont pour la plupart d'un aspect misérable: des murs à peine crépis et un mauvais toît de paille, forment l'habitation de plusieurs individus. Si dans certains cantons de la Chine on trouve quelques maisons passables, on en voit encore un plus grand nombre qui tombent en ruines. Dans la province de *Pe-Tche-Li* et dans une partie de celle de *Tchiang-Tong*, les maisons des paysans sont basses, le toît écrasé, et de la plus chétive apparence: dans le *Kiang-Nan* elles sont un peu meilleures: elles sont bien bâties et solides dans le *Tche-Kiang*, et on en voit quelques unes de bien construites dans le *Kiang-Sy* et dans le *Quang-Tong*. De Guignes a vu dans les campagnes des maisons peintes en noir avec des corniches blanches autour des fenêtres et des portes.

Leu ou maisons à plusieurs étages.

Lorsque la Cour faisait sa résidence dans les provinces du midi, les grands étaient dans l'usage d'habiter des maisons à plusieurs étages qu'on appellait *Leu*, et les petits palais que les Empereurs



faisaient bâtir dans leurs jardins étaient dans le même genre. Le goût pour cette sorte d'architecture était parvenu au point que l'on construisait d'immenses édifices qui avaient de 150 à 200 pieds d'élévation, et les pavillons ou tours en avaient plus de 300. Comme tout ce qui n'est point adapté au climat ne peut être de longue durée, les Empereurs se dégoutèrent des *Leu* avant même d'abandonner les provinces méridionales. Cependant, soit pour conserver le souvenir de ce genre d'architecture, soit par esprit de magnificence ou par le plaisir de la variété, on a laissé subsister de ces édifices dans le parc de *Yuen-Ming-Yuen*, et dans les grands jardins du palais de *Pé-King*, et on en voit encore plusieurs dans les grandes rues de cette capitale, ainsi que dans les villes de *Kiang-Nan* et de *Tche-Kiang*.

On trouve fréquemment en Chine d'autres édifices très-élevés et à plusieurs étages auxquels nous donnerions le nom de Tours, et qui s'appellent *Taa* par les Chinois: quelques Européens les ont improprement nommés pagodes, en les regardant comme des temples destinés au culte des idoles. Du Halde dit qu'en certaines provinces on en voit dans toutes les villes, et même dans les plus grands villages; mais les plus remarquables en ce genre sont la fameuse tour de porcelaine à *Nan-King*, et celle de *Tong-Tchiang-Fou*, l'une et l'autre d'une magnifique construction. *Taa ou Tours.*

La forme de ces *Taa* est presque partout la même, c'est-à-dire de figure octogone, et divisée, non en huit ou dix, comme dit Chambers, mais en sept, neuf, onze et même treize étages, selon les idées superstitieuses que les Chinois attachent aux nombres impairs, et chacun de ces étages va diminuant graduellement tant en hauteur qu'en largeur. Sonnerat dit que toutes ces tours sont de neuf étages, en raison de la prédilection religieuse qu'a ce peuple pour le nombre neuf: cette assertion est pourtant démentie par le fait. Le même auteur ajoute, et peut être non sans raison, que ces tours avaient été construites pour transmettre à la Capitale, au moyen de signaux, ce qui se passait de remarquable jusqu'aux confins les plus éloignés de l'Empire, et qu'à cet effet il y en avait de trois en trois lieues, qui, aujourd'hui, tombent en ruines et servent de corps-de-gardes. Chaque étage est terminé par une espèce de corniche qui supporte un toît, aux angles duquel sont suspendues de petites clochettes de bronze, et autour de chaque étage règne une galerie étroite, avec une balustrade. Le sommet de ces édifices

est ordinairement surmonté d'une longue perche, ou espèce de mât garni de cercles de fer de différens diamètres, pour conserver la forme pyramidale: huit chaines pendent du haut de ce mât, et se rattachent aux angles du toît du dernier étage.

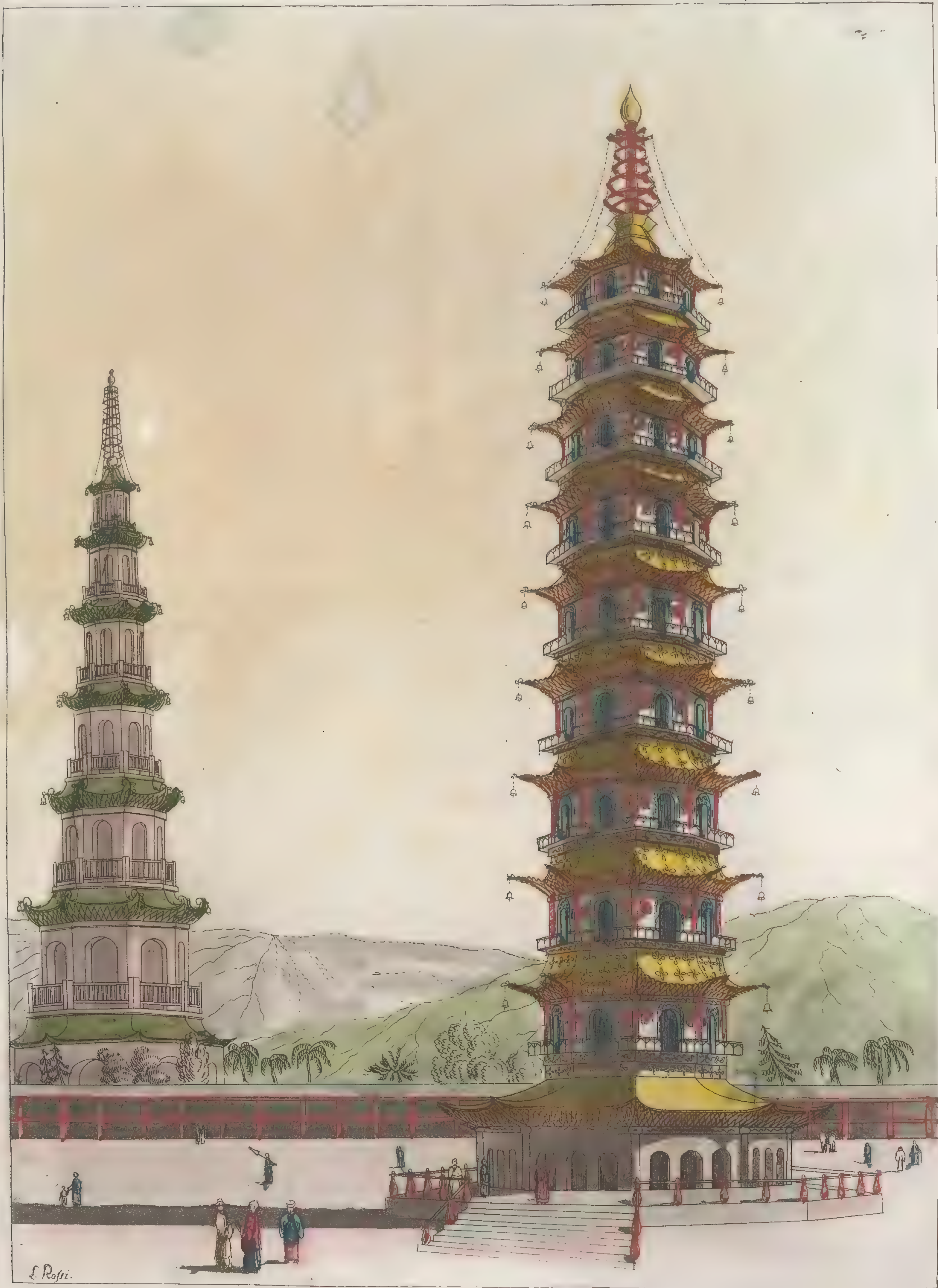
Tour de Nan-King.

La description qui a été faite de la tour de *Nan-King* par Nieuhoff ambassadeur de Hollande en Chine en 1655, et celle qu'en a publiée le P. Le Comte, et qui s'accorde presqu'en tout avec la première, nous font regarder cet édifice comme l'œuvre d'architecture la plus solide et la plus singulière de tout l'orient.

Cette tour est un octogone qui a environ quarante pieds de diamètre, et dont chaque côté a par consequent cinq pieds de largeur: elle a neuf étages, chacun desquels est orné d'une corniche à trois pieds au dessous des fenêtres, et surmonté d'un toît qui couvre la galerie prolongée extérieurement à l'entour de chaque étage avec sa balustrade. A chaque angle du toît sont suspendues de petites clochettes de bronze qui rendent un son agréable toutes les fois qu'elles sont agitées par le vent. Les galeries sont décorées de peintures, et la lumière est bien distribuée dans l'intérieur de chaque étage, au moyen d'ouvertures qui sont toutes de la même hauteur, à l'exception de celles du premier qui est plus élevé que les autres. Celui-ci est tout recouvert au dehors en porcelaine, et on apperçoit dans les autres étages une tinte mélangée de jaune et de verd: les matériaux dont cet édifice est construit sont liés avec tant d'art qu'il semble fait tout d'une seule pièce.

L'escalier intérieur est étroit, peu commode, et fort haut. Les étages sont séparés les uns des autres par un assemblage de poutres très-serrées qui se croisent pour soutenir la soffite, dont le fonds est varié par une infinité de peintures. Le P. Le Comte ayant compté 190 degrés chacun de 10 pouces de hauteur, il s'ensuivrait que la hauteur totale de l'édifice serait de 158 pieds; et en y ajoutant celle de la terrasse, celle du neuvième étage qui n'a point d'escalier, et celle du toît, on peut donner à cette tour 200 pieds d'élévation.

Le couronnement de cette tour forme une de ses plus belles parties; il consiste dans une espèce de mât très-haut qui va en diminuant jusqu'à son sommet: il est garni de cercles de fer de divers diamètres et de chaînes de fer comme nous venons de l'indiquer: une grosse boule dorée termine ce mât ou pyramide qui s'élève encore à trente pieds au dessus de la tour. Voy. la fig. n.° 1 de la planche 57.


L. Rossi.

On prétend que la construction de cette tour date de l'époque à laquelle les Tartares, sous la conduite de *Gen-Gis-Kan*, dans le XIII.e siècle, s'emparèrent de la Chine. De la plus haute galerie on voit non seulement toute la ville de *Nan-King*, mais encore on découvre tous les pays voisins au delà du grand fleuve *Kiang*.

Tour dans le voisinage de Canton.

Chambers dans son architecture chinoise donne le dessin d'une autre tour qu'on trouve sur le bord de la grande rivière *Ta-Ho* qui coule dans les environs de Canton, et qui est représentée à la fig. n.° 2 de la même planche.

Tai.

Les anciens Chinois étaient encore dans l'usage d'élever des plate-formes qu'ils appelaient *Tai*, pour y observer le cours des astres, et les révolutions de l'atmosphère, d'après lesquelles ils composaient leur journal; pour y respirer un air plus libre, et jouir au frais de la vue des campagnes.

Ta.

Les Chinois donnent également le nom de *Ta* à une espèce de tours sépulcrales, consacrées par la superstition, qui sont pour la plupart en massif comme une pyramide, et d'une forme extrêmement bizarre. Ce genre d'architecture n'est pas précisément de leur invention, il doit sa naissance à une idée singulière des *Lama*. Les Tartares Montchoux, en embrassant la religion des Chinois, ont aussi adopté la superstition des *Ta*, et leur crédulité les a porté à construire de ces tours de diverses hauteurs dans les lieux qui semblaient leur promettre plus de félicité.

Arcs de triomphe.

Les arcs de triomphe, appelés *Pay-Leu* par les Chinois servent d'ornement à un grand nombre de villes, et on en voit jusques sur les montagnes, sur les collines et sur les routes. Ces monumens ont été élevés pour éterniser la mémoire des princes, des généraux, des philosophes et des mandarins qui ont rendu de grands services à la société, ou qui se sont signalés par de grandes actions: on en compte plus de 1100 erigés en l'honneur des hommes illustres, et on en trouve, parmi ce nombre, environ deux cents qui sont d'une grandeur et d'une beauté extraordinaire. Quelques uns même sont consacrés à des femmes célèbres qui, par leur sagesse et leurs vertus, ont mérité que leur mémoire fut perpétuée par de pareils monumens.

Ces arcs de triomphe ont ordinairement une porte, ou trois au plus, savoir: une grande au milieu, et deux plus petites aux côtés. Quelques-uns sont construits en bois, à l'exception pourtant des soubassemens qui sont en marbre. D'autres sont en pierre, ou

partie en pierre, et partie en bois. Les anciens sont travaillés avec plus d'art et de magnificence que ceux qui ont été élevés depuis la dynastie aujourdh'hui régnante : ces derniers sont plus lourds, et font voir que les arts ont dégéneré depuis cette époque. On remarque dans les premiers des figures humaines, des grotesques, des fleurs imitées au naturel, des oiseaux dans une infinité d'attitudes diverses, et d'autres ornemens dont le relief est tellement saillant qu'ils semblent détachés du fonds, au lieu que dans les arcs de triomphe des tems postérieurs, on n'apperçoit rien qui approche de l'habileté des anciens artistes: la sculpture y est employée avec parcimonie, encore est elle grossière et tout-à-fait mauvaise, et le tout n'a d'autre prix que d'offrir une masse solide et sans mouvement.

L'architecture des *Pay-Leu* anciens et modernes est partout la même ; mais elle diffère beaucoup de la nôtre tant dans la disposition générale que dans la distribution des parties : on n'y voit ni chapiteaux, ni corniches; et ce qui semble être à la place de nos frises est d'une hauteur qui blesse l'œil accoutumé à l'architecture européene : cette hauteur plaît pourtant d'autant plus aux Chinois, qu'elle laisse un plus grand espace pour les ornemens qui doivent entourer les inscriptions qu'on se propose d'y graver. La forme et le caractère des arcs de triomphe, dit Le Grand dans son paralelle de l'architecture, sont tout différens de ceux des Romains. Les trois portes, ou plutôt les trois passages qui les composent sont extraordinairement élevés ; leurs impostes ne sont formées pour la plupart que de colonnes ou de pilastres en pierres réunies, comme le seraient de gros poteaux de bois ; et ces supports sont couronnés d'un entablement plus ou moins riche, selon le caprice de l'architecture.

Cibot, comme on lit dans le P. Du Halde et dans les mémoires des missionnaires de *Pé-King*, observe que dans les arcs de triomphe chinois qui se trouvent aux portes des villes, dans les palais et dans les appartemens même de l'Empereur, on ne retrouve point nos cariatides, nos termes, nos bustes et nos statues, et que si on présentait aux Chinois ce genre de décoration, bien surement ils ne l'adopteraient pas. Cette nation, ajoute-t-il, qui a le mérite d'être originale, ne se prête que difficilement à imiter les inventions des autres peuples; et ce n'est que d'après des ordres absolus de l'Empereur qu'on peut trouver des ouvriers pour la confection




L. Rossi

de travaux dans ses palais, sous la direction de quelqu'Européen qui est pris ordinairement parmi les missionnaires, ou bien il faut qu'ils y soient excités par l'appât du gain, comme il arrive à Canton, où l'on ne peut obtenir d'eux, qu'à un prix fort cher, des ouvrages faits à la manière des Européens.

Cependant les relations commerciales et continuelles des habitans de cette dérnière ville diminuent beaucoup leur répugnance naturelle pour l'imitation des objets venans de l'étranger contraires à leurs usages et à la manière d'opérer qu'ils suivent depuis tant de siècles.

Arc de Canton

La ville de Canton, au rapport de Chambers, est décorée de plusieurs *Pay-Leu* qui n'ont rien de beau: il en a choisi un qu'on trouve représenté à la XI.e planche de son ouvrage. Cependant comme cet arc ne nous paraît pas le plus propre à nous donner une idée vraie du goût chinois dans ce genre d'architecture, nous avons préféré de nous servir de celui dont Nieuhoff nous a laissé le dessin dans sa relation. Au rapport de cet écrivain, cet arc offre l'assemblage de tous les ornemens que l'esprit humain a pu inventer, et qui y sont d'une telle variété, qu'il est plus facile de les voir que de les décrire; les murs sont couverts de caractères et d'hiéroglyfes chinois; et on y voit des fleurs, des figures d'animaux, enfin tout ce que l'artifice et la curiosité ont pu imaginer pour l'ornement et pour la pompe de semblables édifices. On jugera d'après le dessin que nous en donnons à la fig. n.° 1 de la planche 58 si cet ouvrage merite en effet tous ces éloges.

Arc de Tche-Tcheu-Fou.

De Guignes parle aussi de quelques arcs de triomphe qu'il a vus, et dont il donne le dessin dans sa relation: la figure n.° 2 de la même planche représente un de ces monumens qui se trouve hors des murs de la ville de *Tche-Tcheu-Fou*, bâti tout en pierre sous le règne de l'Empereur *Kang-Hy* en l'honneur d'un mandarin nommé *Pong-Hou.* Il a trois portes surmontées chacunes d'un petit toît, et surchargées d'ornemens très-lourds: il n'est soutenu que par quatre pilastres. C'est un défaut commun à la plupart des édifices chinois de ce genre, d'être trop massifs dans la partie supérieure. On trouve bien plus de naturel dans celui qu'on voit à la figure 3 de la même planche qui est tout en pierre, et a été érigé en l'honneur de l'Empereur actuel: il est situé à une lieue et demie de *Pé-King*, et peut avoir environ 50 pieds de hauteur.

Arc dans le voisinage de Pé-King.

Sépulcres.

L'architecture des sépulcres chinois varie beaucoup entre les provinces de ce vaste empire. Ils ont en général la forme d'un fer

à cheval : le cercueil est placé au milieu, et couvert d'un petit monceau de terre au devant duquel est dressée une pierre qui porte l'inscription du nom du défunt. Les sépulcres occupent quelquefois un grand espace, et même des collines entières. On élève à leur sommet une ou deux pierres chargées d'inscriptions ; un peu plus loin on voit des figures en pierre qui représentent des mandarins, des béliers, des tigres, des élephans, et plus bas des figures de chevaux couverts de leurs housses et bien équipés, qui semblent encore n'attendre que le commandement de leur maître. (Voy. les figures des planches 39 et 40). D'autres fois on n'apperçoit qu'un simple monceau de terre avec une pierre debout qui indique la qualité du défunt, mais ce monticule est placé au centre d'un lieu d'une certaine étendue, et planté d'arbres funèbres comme pins, ciprès et autres semblables.

Les sépultures qui sont aux environs de la ville de *Hang-Tcheu-Fou* dans le *Tche-Kiang* sont entourées d'arbres de cette espèce (voy. la pl. 39), et ont l'air de petites habitations : elles sont blanchies à l'extérieur, et leur intérieur est divisé en cellules qui contiennent un ou plusieurs cercueils. Les gens riches font d'avantage. Lorsque le corps est déposé dans le tombeau, on élève au dessus un petit amas de terre qu'on recouvre d'un mastic, lequel acquiert avec le tems la plus grande dureté, et on dresse au devant des tables et des figures en pierre.

Les tombeaux vus par De Guignes dans la ville de *Pe-Tsiou-Tcheu* dans le *Kiang-Nan* offraient une variété de formes si singulière et si agréable à la vue, qu'il n'aurait jamais cru d'être au milieu des sépulcres. On sera étonné que tout le contraire ait lieu dans la partie orientale de la même province : les cercueils des pauvres, laissés sur la terre, en plein air, et à peine couverts de quelques mottes y présentent un spectacle aissi triste que rebutant.

Ponts. La grande variété qu'on remarque dans les ponts en Chine exigerait un traité particulier dans l'histoire de l'architecture de cette nation. Les Chinois les distinguent en plusieurs espèces, qui sont : les ponts de magnificence, les ponts de demeure, et ceux de fantaisie, de caprice et de curiosité. Les règles pour leur construction sont également très-différentes. Les ponts des trois premières espèces sont en si grand nombre, surtout dans les provinces méridionales qui sont arrosées par un grand nombre de rivières et de canaux, que peut-être M.r Cibot n'exagère point lorsqu'il dit qu'il

y a plus de ponts en Chine que dans tout le reste de l'univers. Tous les ponts qui y sont construits soit pour raison d'utilité ou simplement de commodité, sont des ouvrages vraiment dignes de la majesté de l'empire. Les uns sont de pierre, de marbre, ou de briques; les autres sont de bois ou formés de bateaux. S'il s'agissait de donner ici les dimensions de divers ponts qui se trouvent sur le fleuve jaune et sur le *Kiang*, peut-être qu'on ne nous croirait pas : on ne peut s'empêcher d'admirer la hardiesse, les connaissances et les efforts du génie des habiles architectes qui ont élevé ces ouvrages, et leur ont donné une solidité qui a résisté à plusieurs siècles. Mais si d'un autre côté on réfléchit au pouvoir presque illimité des Empereurs de cette nation, on verra sans doute avec moins d'étonnement que quelques-uns de ces ponts ont jusqu'à deux cents pieds de largeur; qu'ils sont chargés d'ornemens et de bas reliefs jusqu'à la surface de l'eau; qu'ils ont de chaque côté une double allée d'arbres et un long péristile lequel s'étend jusques aux deux extrémités. Il en est ensuite un grand nombre d'autres non moins dignes d'être remarqués, dont il serait trop long de faire la description, car un seul Empereur de la dynastie des *Sui* en a fait construire dans la seule ville de *Sou-Tcheon* quarante, tous différens les uns des autres.

Ponts de la Chine.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de parler d'un des plus beaux ponts de la Chine qui est celui qu'on voit à *Fou-Tchen-Fou* capitale de la province de *Fo-Kien*. Le fleuve qui passe auprès de cette ville a une demie lieue de largeur, il est quelquefois partagé en plusieurs branches et entrecoupé d'ilots qui se communiquent par le moyen de plusieurs ponts dont le plus considérable a plus de cent arches, toutes de pierre blanche et garnies de chaque côté d'une balustrade bien travaillée.

Mais le plus beau pont est sans contredit celui de *Suen-Tcheu*; il est bâti sur l'extrémité d'un bras de mer dont le passage, qui est indispensable, ne pourrait se faire qu'en bateaux, et non sans quelque danger. Il a, au rapport du P. Du Halde, 2,520 pieds chinois de longueur, (le pied chinois est de 10 pouces), et vingt de largeur, proportion qui ne nous parait guères vraisemblable. Il est supporté par 252 gros pilastres placés au nombre de 126 de chaque côté, et toutes les pierres qui traversent d'un pilastre à l'autre, ainsi que celles sur lesquelles posent ces mêmes traverses, et qui s'enchâssent les unes dans les autres, sont égales en longueur

et en grosseur, et sont de couleur grise. On comprend difficilement d'où l'on a pu tirer ces masses énormes, et comment on est parvenu à les tailler et à les placer sur des pilastres d'une telle hauteur, que les gros bâtimens venant de la mer peuvent passer dessous librement.

Ming-Hoang de la dynastie des *Tang* fit construire un pont tout en fer et en bronze.

On ne trouve, dans les relations des voyageurs modernes, rien d'essentiel à ajouter à ce que nous venons d'exposer sur cet article, si ce n'est l'observation suivante de Staunton au sujet de la solidité des ponts qui traversent le canal en plusieurs endroits de la province de *Kiang-Nan*. Après avoir rapporté que les arches de ces ponts sont parfaitement circulaires, et que d'autres ont la forme d'une éllipse dont l'extrémité est précisement au milieu de l'arche, ou présentent la figure d'un fer à cheval renversé, il ajoute que les pierres employées dans la construction de ces arches ne sont pas carrées, et ne laissent point au point du milieu de l'arc cet espace triangulaire destiné à être occupé par ce qu'on appelle le clef; mais qu'au contraire ces pierres sont taillées en forme de cônes proportionnellement à la courbure de l'arc, de sorte que lorsqu'on vient à les poser, elles se trouvent parfaitement adhérentes.

M.r Cossigny, dont toutes les observations sont marquées au coin de l'impartialité la plus parfaite, dit, dans son voyage à Canton, qu'on doit rendre aux Chinois la justice qu'ils méritent, pour avoir été les premiers à creuser des canaux, et à construire des ponts, ouvrages les plus utiles qu'une nation puisse entreprendre; ainsi que pour avoir donné l'exemple de l'application de la géométrie dans ces sortes d'ouvrages, et fait preuve d'habileté dans la coupe des pierres. Voy. la fig. 59 où sont représentés quelques ponts.

Digues.

Le grand nombre de rivières, de torrens et de canaux qui arrosent la Chine, leur utilité inappréciable pour la fertilité des terres, l'abondance qu'ils portent en facilitant le transport des marchandises de toutes les extrémités de l'empire, dans les grandes villes et dans la capitale, ont toujours fixé l'attention du gouvernement. On a donc dû elever des digues de toute espèce, et construire des écluses d'une grande solidité, soit pour empêcher les inondations de ces courans d'eau, soit pour parer aux dégâts que cause fréquemment le *Hoang-Ho* ou fleuve jaune, soit pour l'entretien des rives du





L. Rossi

Hiou-Ho ou canal royal ; aussi les Chinois ont ils acquis des connaissances très-familières dans cet art, par l'habitude qu'ils en ont depuis plusieurs siècles, et par les applications qu'ils ne cessent d'en faire.

Le grand canal de la Chine, appelé communément *Canal Impérial*, est un autre monument d'architecture des plus remarquables, qui, au dire du docteur Johnson, ne le cède point en grandeur à la fameuse muraille, et lui est de beaucoup supérieur par son utilité. Ce canal sert à la navigation intérieure de ce vaste empire, et sa grandeur ainsi que la longueur de son cours sont telles, qu'il n'est fait mention d'aucun autre semblable dans toute l'histoire. *Canal impérial.*

Les Chinois assurent que ce canal à été construit plusieurs siècles avant la grande muraille, mais les Tartares prétendent qu'il n'a été commencé que dans le 13.e siècle sous la dynastie des Mongols. Ce qu'il y a de plus probable pour quelques uns, c'est qu'un gouvernement vicieux et efféminé a laissé dépérir ce bel ouvrage, et que des princes tartares plus vigilans et plus actifs l'ont fait réparer avec tant de soin, qu'on n'y apperçoit point de traces d'une grande antiquité; au contraire les ponts, les pilastres des écluses, et les murs qui soutiennent les terres sur ses bords semblent presque neufs.

Quoiqu'il en soit à cet égard, il est certain que l'idée d'un pareil ouvrage, et la manière dont il a été exécuté, montrent un degré de science et de génie bien supérieur à celui qu'on remarque présentement dans l'un et l'autre peuple. La surface du pays, et plusieurs autres circonstances ont sans doute beaucoup favorisé celui qui a dirigé cette grande entreprise ; mais on ne peut disconvenir qu'il a fallu beaucoup d'intelligence, d'habileté et un travail immense pour la conduire à sa fin.

Pour donner une idée générale des principes sur lesquels elle a été éxécutée, nous observerons d'abord que toutes les rivières de quelqu'importance qui coulent en Chine, ont leur source dans les montagnes de la Tartarie au nord du Thibet, et qu'après avoir traversé le pays plat dans une direction de l'ouest à l'est, elles vont se jetter dans la mer. Le canal impérial ayant sa direction du nord au sud, il coupe à angles droits le cours de ces rivières, et la plus petite partie de leurs eaux suffit pour alimenter son lit. Les principales, comme par exemple l'*Eu-Ho* au nord, le fleuve Jaune au centre, et l'*Yang-Tse-Kiang* au midi, emportent, en le

traversant, la quantité d'eau qu'il peut avoir de trop. Ainsi les premières sont comme ses sources, et les secondes ses *déchargeoirs.*

On a dû surmonter de grands obstacles dans la construction de ce canal, pour faire accorder son niveau général avec les niveaux particuliers de toutes les eaux qu'il reçoit; car malgré l'avantage que donnait la surface généralement plane du pays, il a fallu néanmoins creuser la terre en divers lieux jusqu'à soixante et soixante et dix pieds de profondeur, et ailleurs construire au milieu de lacs et dans la mer des chaussées d'une hauteur, d'une solidité, et d'une étendue telles, qu'il aurait été impossible d'exécuter de pareils ouvrages, sans le secours d'une autorité absolue sur un peuple aussi nombreux.

Ces chaussées immenses traversent certains lacs qui ont plusieurs milles de largeur, et là, l'eau du canal se trouve soutenue à une hauteur considérable au dessus de celle du lac : on a observé que dans les mêmes lieux, la rapidité du courant n'est pas moins de 30 milles à l'heure.

Ce canal n'est pourtant pas parfaitement de niveau dans toutes ses parties : il est des endroits où ses eaux sont presque dormantes, ou coulent dans une direction opposée. Ces inégalités sont produites par les écluses qui le traversent de distance en distance, et qui élèvent ou abaissent les eaux selon le besoin. Ces écluses n'ont point de portes comme celles qu'on voit en Europe, leur construction fort simple les rend faciles à ouvrir et à fermer : elles sont composées de madriers qui se posent les uns sur les autres dans les canelures de deux gros pilastres en pierre placés de chaque côté du canal qui, à ces endroits là, n'a guères que trente pieds de largeur. Hors ces écluses, on ne rencontre aucun autre obstacle sur cet immense canal, et la navigation n'y éprouve aucun interruption dans toute l'étendue de son cours qui est de six cents milles.

Jardins.

Nous passerons maintenant aux jardins chinois dont il convient de donner quelqu'idée. On ne peut nier que cet art est né dans l'orient, qu'il s'y est conservé d'âge en âge, et qu'après bien des siècles, nous en avons retrouvé les principes et les règles dans les jardins qu'on voit en Chine. Chambers architecte anglais qui a résidé à Canton, nous à communiqué à ce sujet des connaissances intéressantes qu'il a puisées dans la conversation d'un peintre chinois. Mais nous devons à M.r Cibot des détails plus étendus, qu'il a extraits d'un essai sur les jardins chinois contenu dans les œuvres

de *Lieu-Tchieu* et autres anciens historiens, dont le texte peu intelligible pour les européens lui était très-familier.

Lieu-Tchieu, pour repondre d'abord aux difficultés qu'on peut lui opposer sur les jardins chinois, fait cette demande : „ Que cherche-t-on dans un jardin d'agrément, et que se propose-t-on d'y trouver? une compensation à la privation pénible du spectacle toujours enchanteur et toujours nouveau de la campagne, qui est le séjour naturel de l'homme. Un jardin doit donc être une image vivante et animée de tout ce qui s'y trouve, pour qu'elle puisse produire dans l'âme les mêmes sentimens, et offrir à la vue les mêmes charmes. La nature seule, sans autre ornement que la simplicité, le désordre et l'*anti-symétrie* qu'elle conserve dans ses plus belles productions, et qui plaisent toujours également, est celle qui se montre dans les jardins de la Chine. Il est vrai que les règles de l'art n'y sont point observées, mais ils enchantent la vue, et font éprouver à l'âme mille impressions de plaisir, de joie et de volupté. Un jardin chinois de bon goût est un terrein, où la beauté du lieu, l'agrément du site, et la variété des points de vue sont embellis par un assemblage naturel de coteaux et de vallons, de collines et de plaines, d'eaux courantes et en repos, d'ilots et de golphes, de bosquets et d'arbres isolés, de plantes et de fleurs, de cabinets et de grottes, de rians berceaux et de solitudes sauvages et comme séparées du reste de l'univers. "

„ L'art, ajoute le même historien, se montre partout dans les jardins d'Europe, et se cache dans ceux de la Chine : là on croit voir un lieu orné et embelli tout exprès par la nature, ici on retrouve jusqu'à ses caprices, ses négligences, ses irrégularités, et ses variétés subites qui surprennent si agréablement. Enfin, pour se former une idée de ces jardins, il faut dire que les Chinois ne s'occupent qu'à copier la nature, en cherchant à ressembler dans un espace limité toutes les beautés qu'elle a répandues avec profusion dans l'aspect des campagnes. "

La nécessité de réunir dans un même lieu des productions aussi multipliées et aussi diverses, exige d'abord un espace immense pour l'établissement d'un beau jardin Chinois. Les grands parcs d'Angleterre ne sont qu'une imitation de ceux de la Chine, et nos riches seigneurs qui ont prétendu former dans un petit espace un jardin anglais, et avec encore moins de raison, un jardin chinois, ne nous montrent dans ces faibles essais que des jeux d'enfans. Le chevalier

Temple dans son traité des jardins a considéré ceux des Chinois comme des chefs d'œuvre de l'art, et d'une imitation trop difficile. Brotier dans sa Dissertation latine sur les jardins, fait une description charmante des beaux jardins chinois, et surtout de ceux de *Kien-Long*, et on y voit avec quel art cette nation industrieuse est parvenue à enrichir et à perfectionner ses ouvrages en ce genre.

Macartney et Van-Braam ont encore confirmé dans leurs relations l'idée avantageuse que les Missionnaires, (sur la véracité desquels on avait des doutes), avaient fait concevoir de ces jardins. Un jardinier chinois, dit Staunton, est le peintre de la nature: il cherche a réunir la simplicité et la beauté . . . . . l'ouvrage de l'homme semble y avoir été fait sans le secours de l'art . . . . . . Les jardins chinois offrent en miniature tous les accidens que présente le tableau de la nature en grand. Des montagnes, des vallées, des lacs, des rivières, d'affreux précipices et des collines d'une pente douce s'y trouvent dispersés dans des lieux où la nature n'avait point voulu les placer, et pourtant ils y sont disposés avec des proportions si justes, et avec tant d'harmonie, que sans l'aspect de la campagne qui les environne, le spectateur serait embarrassé de dire si tous ces objets sont des productions réelles, ou simplement d'heureuses imitations de la nature.

Jardins d'Yuen-Ming-Yuen.

Le même voyageur rapporte, que les jardins d'*Yuen-Ming-Yuen*, aux environs de *Pé-King*, construits sous le règne du père de *Kien-Long* occupent un espace qui, selon Barrow, n'a pas moins de douze milles de circuit: cet anglais fut le seul de tous ceux composant l'ambassade, qui fit attention à ces jardins, et voici ce qu'il en dit.

Yuen-Ming-Yuen, ou jardin de la plus grande magnificence est un lieu plein de délices: tout ce que la nature a de plus merveilleux et de plus agréable s'y trouve réuni, divisé et disposé avec tant d'intelligence, que le tout ensemble ne présente aucune confusion dans la variété des objets: il y règne au contraire l'harmonie la plus parfaite, et on y voit des proportions qui produisent les effets les plus naturels. On ne voit nulle part dans ces jardins des prés d'une forme ronde, ovale ou carrée dont l'herbe a été coupée avec symètrie. Les Chinois ont une singulière habileté dans l'art d'aggrandir à la vue l'extension réelle d'un terrein, en disposant convenablement les objets destinés à embellir sa surface. Pour cela, ils placent en avant du lieu où est le point de vue, des ar-

bres élevés et vigoureux d'un verd sombre : ceux qu'ils plantent plus loin sont graduellement moins élevés et d'un verd plus clair : en général la perspective se termine par un grouppe d'arbres qui différent entre eux par l'espèce et par la couleur des feuilles, pour qu'ils ne déployent point tous leur force à une même époque. On voit souvent de ces arbres vieux et gâtés croître avec peine à travers des rochers, tantôt comme si le hazard les y avait fait naître, tantôt comme s'ils y avaient été réunis à dessein : l'effet de cette apparente difficulté et de cette demi-vue est très-bien entendu par les Chinois. A *Yuen-Ming-Yuen*, un simple mur construit à dessein et vu de loin à travers les arbres d'un bosquet, offre l'apparence d'un magnifique édifice. Les eaux ne sont point contenues par des bords élevés ou applanis comme dans une fortification, mais en divers lieux elles coulent le long de rochers artificiels qui semblent avoir été formés par la nature. Les amateurs de l'architecture des jardins Chinois pourront lire la belle description, qu'a donnée récemment l'Hollandais *Van-Braam*, de ces lieux enchantés.

M.r De Guignes, qui ne sait trouver rien de louable dans les ouvrages Chinois, dit dans son voyage à *Pé-King* de ne point vouloir parler des jardins d'*Yuen-Ming-Yuen*, parceque ce qu'il y a vu ne mérite aucune attention, malgré que le lieu où il se trouvait fût destiné aux fêtes que l'Empereur donne à sa cour et aux ambassadeurs. Cet écrivain, après avoir annoncé que le goût des Chinois dans l'art des jardins consiste à imiter la nature, se borne à dire que leurs jardins exigent un vaste espace, et que comme ils en manquent souvent, et sont d'ailleurs constamment attachés aux mêmes idées, sans aucun égard à l'étendue du lieu, il s'ensuit que ces mêmes jardins sont remplis pour la plupart d'une trop grande multitude d'objets qui produit une extrême confusion.

On trouve dans une des planches de l'ouvrage de M.r De-Guignes le plan du jardin de la maison que M.r Grammont habitait à Canton d'après lequel on peut se former une idée de la méthode des Chinois dans l'ordonnance de leurs jardins. Les bâtimens occupent une grande partie du terrein, les allées ne sont point très-longues, mais elles le sont assez, dit-il, pour les femmes Chinoises qui ne peuvent se promener pendant longtems, et sont obligées de se reposer fréquemment dans des pavillons qui sont multipliés à ce dessein. On trouve encore dans la 2.e planche de l'Atlas du même voyageur la vue d'une partie des jardins de l'Empereur à *Pé-King*; mais comme

elle ne présente aucune particularité intéressante, nous croyons qu'il est parfaitement inutile de la rapporter ici.

On voit, d'après tout ce que nous venons de dire, que le goût des Chinois dans l'architecture de leurs jardins a pour objet l'étude de la nature à laquelle les porte leur propre génie qui est moins propre à l'invention qu'à l'imitation. L'unité qui forme une des principales beautés de la nature fait aussi celle des jardins chinois. Malgré la multitude des objets de diverses formes et de caractères différens qui y semblent dispersés au hazard et sans ordre, on y trouve un point d'unité qui lie tous les objets, et les rattache à un ordre général où chaque partie fait son effet, et concourt à l'effet général du tout. Voilà en quoi consiste le vrai beau de la nature et celui d'un jardin chinois.

Jets d'eau dans les jardins.

Les Chinois ont encore l'art d'embellir leurs jardins par des jets d'eau qu'ils appellent *Tchiou-J*, et on ne peut s'empêcher d'admirer le grand nombre et la variété de ceux que l'on voit dans les jardins des palais impériaux d'*Yuen-Ming-Yuen*.

On descend du palais dans un jardin par deux rampes circulaires, avec un parapet. A une certaine distance de ces rampes et à l'entrée du jardin, on trouve un vaste réservoir d'un contour régulier et exhaussé au dessus du sol. Au milieu s'élève un grand morceau de sculpture composé de deux bassins placés l'un au dessus de l'autre et d'un diamètre différent: il y a dans le premier quatre dauphins dont la gueule ouverte lance vers le ciel des jets d'eau qui retombent dans le bassin. Le second porte quatre espèces de candélabres, du sommet desquels s'échappent d'autres jets. Enfin le tout est surmonté d'une espèce de champignon couronné d'une fleur, du centre de laquelle s'élance le jet principal. Ce jet en retombant sur lui même couvre le champignon d'où il sort, remplit l'un après l'autre les deux bassins, et forme trois cascades avant d'arriver au reservoir.

Deux autres rampes circulaires comme les premières, conduisent à une terrasse où se trouve un vaste bassin ayant sur ses bords, des vases de fleurs, des figures de divers animaux, oiseaux et quadrupèdes qui lancent l'eau de leurs becs et de leurs gueules: le principal jet est au milieu du bassin et jaillit perpendiculairement de la gueule d'un dauphin. Aux extrémités du même bassin sont deux autres grands jets perpendiculaires qui s'élèvent de deux vases.

Il y a un autre édifice ayant dix fenêtres à la façade, com-

posé d'un vestibule au milieu avec un portique, et de deux pavillons qui ont également un autre vestibule. Ces trois parties de la façade sont décorées de pilastres et de deux colonnes placées au deux côtés de la porte qui conduit au dehors sur un palier, d'où l'on descend par un double escalier dans un jardin. Aux deux côtés de chaque escalier sont des jets d'eau qui s'élancent de vases placés sur les rampes, et toutes ces eaux vont se réunir dans un bassin de forme triangulaire. Sur deux des côtés de ce triangle on voit douze figures d'animaux de diverses espèces, six de chaque côté, desquels ce bassin tire la dénomination d'*horloge d'eau*, parce qu'à toutes les heures du jour et selon le nombre d'heures, ces figures lancent de leur gueule des jets d'eau qui retombent au milieu du bassin en décrivant une parabole. Au sommet du triangle qui est tourné vers le palais, on trouve un grouppe de rochers surmonté d'une vaste coquille, d'où sort un autre jet d'eau, et chaque partie de ce groupe présente diverses cascades.

On voit enfin dans ces jardins des jets d'eau de toutes les formes: ce sont des pyramides d'eau qui s'élèvent magnifiquement à une grande hauteur ; des mascarons jetans par la gueule des volumes d'eau dans des bassins faits en forme de coquilles; de grands réservoirs au milieu desquels est un cerf debout, des cornes duquel jaillissent à chaque nœud des jets d'eau, et de chaque côté des chiens de chasse qui le poursuivent, et vomissent contre lui des torrens d'eau.

Les Chinois savent encore profiter avec beaucoup d'art des chutes d'eau naturelles pour l'embellissement de leurs jardins, et tirer parti des sources placées sur des terreins élevés, pour les faire retomber en torrens, en nappes et en cascades sur les terres plus basses, entretenir la fraîcheur dans leurs bosquets, charmer la vue, et produire ce doux murmure qui repand dans tous les sens un calme enchanteur. Le P. Benoist missionnaire jésuite qui résidait à la cour de l'Empereur *Kien-Long*, a enseigné aux Chinois l'art de conduire les eaux par des tubes souterrains, et, au moyen du syphon renversé, d'embellir les parties les plus basses des jardins du palais, du spectacle, nouveau en Asie, de jets d'eau de toutes les formes dans le goût de ceux d'Europe.

Nous ne nous arrêterons pas d'avantage sur cet article. Ceux qui désireraient avoir des détails plus étendus, pourront recourir à l'ouvrage de Chambers, et surtout à la description des jardins Chi-

nois par M.r Latour, qui, dans divers chapitres de son ouvrage, a réuni assez de matériaux, pour former un ample traité d'architecture en ce genre. La Bibliotèhque de cette ville possède depuis peu de tems un exemplaire de cet ouvrage qui est devenu très-rare.

Architecture militaire.

Nous avons déja vu, en parlant des fortifications, quelle est la forme des châteaux, des corps de garde et des postes militaires en Chine, en quel tems, par qui, et à quel dessin fut construite la grande muraille. Mais comme cet ouvrage immense et si fameux suffit pour donner une idée exacte, non seulement de l'architecture de cette nation, mais encore de ses moyens de défense longtems avant l'ère chrétienne, nous croyons à propos de rapporter ici, dans tout leur entier, les observations faites par le capitaine Parish sur la construction et les dimensions de ce grand monument, malgré que quelques uns de nos lecteurs puissent les trouver un peu trop minutieuses et peu intéressantes (1).

Il rapporte donc, d'accord avec Staunton, que le corps de la grande muraille se compose d'un exhaussement de terres contenues de chaque côté par un mur, et recouvert d'une plate-forme en briques carrées, et que ce mur, qui s'eleve au dessus de la plate-forme, lui sert de parapet. Sa hauteur totale est de 25 pieds, savoir de 20 depuis sa base jusqu'au dessous du cordon, et de 5 depuis le cordon jusqu'au haut du parapet. Ce mur, qui est en briques, est assis sur une base en pierre qui ressort environ deux pieds en dehors, et dont la hauteur diffère en proportion des inégalités du sol sur lequel il est bâti. Mais on ne voit pas plus de deux rangées de pierres au dessus du sol, et chacune d'elles a un peu plus d'un pied de hauteur.

	Pieds.	Pouces.
Epaisseur de chaque mur depuis le parapet jusqu'en haut	1.	6
Au cordon	2.	3
Épaisseur du cordon	---	6

(1) Les matériaux qui composent cette muraille seraient plus que suffisans, au dire de Barrow, pour en construire une qui ferait deux fois le tour du globe, et qui aurait six pieds de hauteur et deux d'épaisseur.

	Pieds.	*Pouces.*
Saillie du cordon	—	6
Epaisseur de chaque mur à sa base	5.	—

Le bas du cordon est au niveau de la plate-forme.

Total de l'épaisseur de la muraille, y compris l'élévation de terre qui est de onze pieds de largeur dans toutes ses parties.

Au cordon	15.	6
Au bas de l'ouvrage en briques	21.	—
Base en pierre	25.	—

Il y a en quelques endroits un petit fossé au de-là des fondemens de la muraille.

Relativement aux embrâsures la hauteur des merlons est de	2.	—
La largeur des embrâsures, en dehors et en dedans	2.	—
Leur distance prise du centre, de	9.	—

Proportions des meurtrières.

Hauteur de l'ouverture	1.	—
Largeur de l'ouverture	—	10
Profondeur	4.	—
Distance entr'elles	9.	—

Le bas des meurtrières est au niveau de la plate-forme, et de-là il est tellement en talus qu'on peut appercevoir un ennemi à très-peu de distance de la muraille. Il est aisé de voir que cette position est plus propre à l'usage des armes à feu qu'à celui de l'arc et des flèches.

Cette muraille est flanquée de tours à la distance d'environ cent pas les uns des autres; mais comme sa direction suit une ligne courbe, cette distance, évaluée sur cette ligne, varie et s'accroît quelque fois de beaucoup. On les a rapprochées d'avantage dans les lieux où l'on a senti le besoin d'une plus grande force. Leurs dimensions, leur construction et leur position relativement à la muraille ne varient pas moins selon leur situation.

La première tour qu'observa le capitaine Parish n'avait qu'un étage qui était de niveau avec la plate-forme de la muraille, et au dessus, un parapet égal à celui de la même muraille. Il y avait trois ouvertures ou portes au bas de chaque façade, et deux au parapet de la plate-forme.

Cette tour a les dimensions suivantes.

	Pieds.	Pouces.
Longueur de chacun des côtés du carré à sa base	40.	---
Longueur de chacun des côtés du même carré au sommet	30.	---
Hauteur de la base en pierres	4.	---
Hauteur du mur de briques depuis la base en pierre jusqu'au cordon	28.	4
Depuis le cordon jusqu'au haut du parapet . .	5.	---
Hauteur totale	37.	4
Largeur des embrâsures, ou portes d'en bas . .	3.	---
Leur hauteur	3.	---

Les embrâsures du parapet ont les mêmes dimensions que celles de la muraille.

Cette tour s'avance de dix huit pieds au-delà de la muraille du côté de la Tartarie. A sa base on communique avec la plate-forme par une de ses portes qui est placée exprès un peu en dehors.

La seconde tour, vue par le même capitaine, diffère de la première par sa forme, par ses dimensions et par sa situation. Elle est composée de deux étages indépendamment de la plate-forme: le premier est de niveau avec la plate-forme de la muraille. Cette tour est carrée, et n'est en quelque sorte qu'un massif de pierres, avec des ouvertures en forme de croix, et une porte au centre du carré: elle communique de chaque côté, par le moyen de deux portes, avec la plate-forme de la muraille vers laquelle elle présente ainsi deux côtés. Un escalier étroit conduit au second étage, qui comprend une chambre formée de trois arches parallèles, dont la position correspond perpendiculairement à l'entrée, et ayant entr'elles trois ouvertures cintrées pour la communication. Celles du centre partagent en deux l'édifice, et ont la même direction que la muraille: les autres forment des lignes parallèles avec ses côtés, de manière que la chambre carrée du second étage se compose de trois arches égales et parallèles, et de trois lignes d'arches de communication qui laissent quatre façades carrées de maçonnerie vers le centre. Les arches parallèles ont à leurs extrémités des embrâsures, dont trois font front à la muraille de chaque côté. Les portes du centre sont vis-à-vis de la terrasse de la muraille, et les autres flanquent ses côtés dans chaque direction. Les portes des autres côtés sont tournées les unes au nord et les autres au midi.

Le parapet de la plate-forme a douze embrâsures, trois sur chaque côté, et entre les créneaux il y a diverses autres petites ouvertures: ainsi chaque façade de la tour a une porte au premier étage, deux au second, trois embrâsures et cinq créneaux sur sa plate-forme. Cette tour n'a été ainsi fortifiée que pour mieux défendre la porte de la grande muraille.

Voici ses dimensions.

	Pieds.	*Pouces.*
Hauteur de la base en pierre	4.	—
Hauteur jusqu'au premier étage	16.	—
Hauteur de l'arche du même étage	8.	—
Epaisseur de l'arche	1.	3
Epaisseur du plancher du second étage. . . .	—	4
Hauteur des arches parallèles	12.	—
Epaisseur de ces arches	1.	3
Epaisseur du plancher de la plate-forme . . .	—	4
Hauteur du parapet de la plate-forme	5.	—
Hauteur totale de la tour . . .	48.	2
Longueur de chaque carré à son sommet. . .	36.	—
Largeur de chaque carré à sa base	42.	—

Dimensions du premier étage.

Largeur des arches de séparation	3.	—
Longueur de ces arches	33.	—
Hauteur des mêmes.	8.	—
Largeur des embrâsures	2.	—
Hauteur des embrâsures	4.	—
Hauteur de l'ouverture pour les portes	5.	—
(Le haut des embrâsures est cintré.)		
Largeur de l'ouverture pour l'escalier	2.	—
Hauteur pour cette ouverture	4.	—

Dimensions du second étage.

Longueur de chacun des côtés de la chambre .	28.	9
Largeur des arcs parallèles	6.	—

	Pieds.	*Pouces.*
Longueur des mêmes arches	28.	—
Leur hauteur.	12.	—
Espace entre ces arches	5.	—
Largeur des arches de communication	5.	7
Longueur de ces mêmes arches	5.	—
Leur hauteur.	8.	—
Longueur des pied-droits	5.	7.
Leur largeur	5.	—
Largeur de la retraite pour les embrâsures . .	4.	—
Profondeur de cette retraite	2.	6
Sa hauteur.	8.	—
Largeur des embrâsures	2.	—
Leur hauteur	4.	—

Les dimensions des parapets, des embrâsures, et des meurtrières de la plate-forme sont les mêmes que celles de la première tour.

Les embrâsures ou portes de chaque chambre, ainsi que les retraites pour celles du second étage, sont toutes cintrées.

Les encoignures des portes, des fenêtres, des embrâsures, ainsi que plusieurs des angles saillans, et escaliers des tours, comme aussi les bases ou fondemens sur lesquels elles sont bâties, et les murs adjacens sont d'un granit gris très-dur, et légèrement mélangé de paillettes brillantes.

Le reste de ces édifices est construit de briques de couleur bleuâtres, disposées par files, de l'epaisseur d'une brique, et qui forment ainsi autant de murs distincts qu'il y a de briques d'épaisseur. Leurs dimensions varient suivant la position dans laquelle elles sont placées: celles de la façade de la muraille et des tours le sont comme ci après.

	Pieds.	*Pouc.*
Epaisseur des briques	—	3. $\frac{3}{4}$
Largeur	—	7. $\frac{1}{2}$
Longueur	1.	3.

Celles qui sont employées dans la plate-forme de la grande muraille et des tours, ne diffèrent des autres qu'en ce qu'elles sont parfaitement carrées. Par tout où, pour terminer cette muraille, on n'a pu se servir de briques ordinaires, on en a employé d'autres qu'on a polies exprès, d'une forme et d'une grandeur con-

venables. Il résulte des expériences qu'on a faites sur ces briques, quelles ont été cuites au feu, et non simplement au soleil, comme l'a fait présumer à quelques-uns leur couleur bleue. Le ciment ou mortier qui est entre les diverses lits de briques a plus d'un demi pouce d'épaisseur, et n'est composé pour ainsi dire, que d'une chaux parfaitement blanche.

La grande muraille ne parait pas avoir été construite pour servir de défense contre le canon, car ses parapets ne pourraient résister au choc du boulet : cependant les ouvertures des tours ressemblent dans leur partie inférieure à celles qui étaient autrefois usitées en Europe pour y fixer les crochets des espingardes. Ces trous paraissent avoir été faits lorsqu'on a bâti la grande muraille, et il serait difficile de leur assigner un autre usage que celui des armes à feu. Les pièces de campagne qu'on voit en Chine sont montées en général sur des espèces de crocs ou grappins auxquels ces trous conviennent parfaitement ; et bien que ces parapets ne soient point faits pour résister au boulet, ils peuvent bien néanmoins ne pas craindre ces petites pièces. On peut tirer de là une autre preuve, que les Chinois ont connu très-anciennement les effets de la poudre à canon, comme nous l'avons dejà démontré en parlant de leur art militaire. Nous avons donné à cet article, planche 28, le dessin de cette grande muraille.

Barrow dit tenir du capitaine Parish, que la grande muraille peut passer pour un modèle de construction dans l'art de bâtir, et que les cintres et les voûtes des anciennes tours de la Chine sont bien travaillés et bien proportionnés : c'est pourquoi on pourrait dire, ajoute-til, sans craindre de se tromper beaucoup, que cette nation savait employer utilement et avec élégance dans son architecture la forme des cintres, long tems avant que les Grecs et les Romains en eussent la moindre connaissance.

Murs de Pé-King.

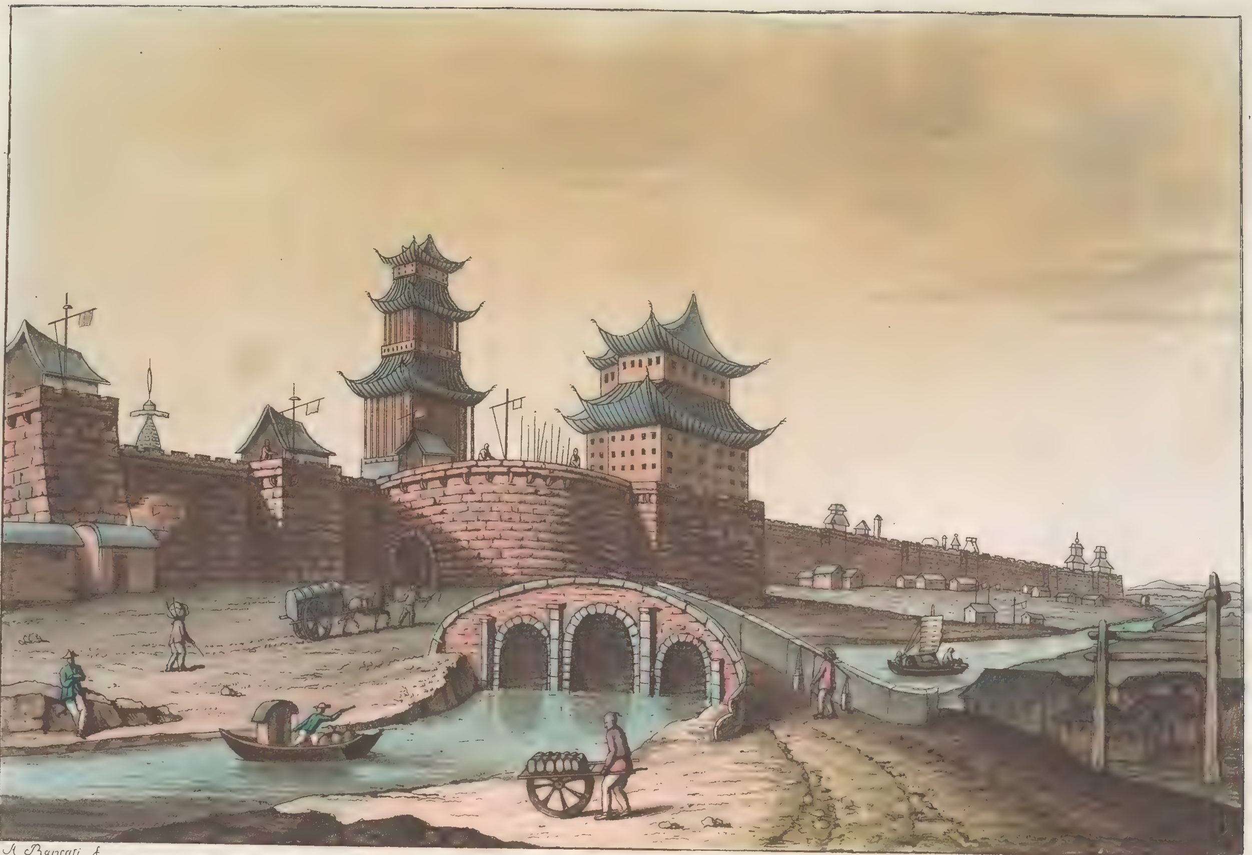
Après la description que nous venons de donner de ce grand monument, on trouvera sans doute peu d'interêt à connaître quelques autres ouvrages qui ne sont rien en comparaison de celuilà. Cependant nous ne croyons pas devoir passer sous silence les murs de la capitale de la Chine ; et pour en donner quelqu'idée nous dirons en peu de mots, que leur hauteur est d'environ quarante pieds, qu'ils en ont à peu-près vingt d'épaisseur à leur base, et douze au niveau de la plate-forme au dessus de laquelle s'élève le parapet. Ce parapet a des ouvertures profondes, mais aucune em-

brasure régulière : il ne paraît pas même qu'il y ait des canons, et on voit seulement entre les crénaux, des canardières pour les archers. La partie extérieure de cette muraille n'est point parfaitement perpendiculaire, mais un peu inclinée, et l'intérieur forme un angle considérable, parce que les files de briques y sont rangées par gradation les unes derrière les autres, de la même manière qu'est représentée la façade des pyramides d'Egypte. Les murs sont flanqués de tours carrées à la distance d'environ soixante pas les unes des autres. Près de la porte par où passa l'ambassade anglaise, les murs sont incrustés de pierre, et au dessus de cette porte s'élève une tour à plusieurs étages pour servir de vedette. A chaque étage sont figurées des embrasures comme on en voit quelquefois sur les flancs des vaisseaux marchands : en dehors de cette porte est un mur semi-circulaire avec une porte latérale : cet ouvrage est construit selon les règles des fortifications européennes, et peut être regardé comme une construction faite dans les dernières tems. Voy. la planche 60.

Navigation et architecture navale des Chinois.

Art de la navigation, quand fut connu des Chinois.

Les Chinois prétendent avoir connu l'art de la navigation dès les tems les plus reculés : quelques voyageurs assurent que long-tems avant l'ère chrétienne ils naviguaient dans toutes les mers des Indes, et qu'ils avaient découvert le Cap de Bonne Espérance, ainsi que le savant Uezius a essayé de le prouver dans son traité sur la navigation des anciens. Cependant, lorsqu'on vient à considérer que les Chinois n'ont que des bâtimens incapables de résister à l'effort des vents et des vagues, et d'entreprendre des voyages dans la mauvaise saison, ce qui les oblige à côtoyer à la faveur des moussons ; quand on voit encore aujourd'hui les navigateurs de cette nation constamment attachée à ses usages, n'oser s'avancer dans la haute mer, on ne peut guères concevoir comment ils ont pu avoir tant d'audace dans des tems antérieurs, et arriver jusques dans le Golphe persique comme on l'assure ; et quand on conviendrait même qu'ils ont surmonté toutes ces difficultés, on ne saurait encore se persuader qu'ils aient pu parcourir une aussi vaste étendue de mers, avec une boussole aussi peu propre que la leur à donner une direction, et qui par sa mauvaise construction ne pouvait en quelque sorte leur être d'aucun secours.



A. Rancati f.

Il est bien vrai que la propriété de l'aiguille aimantée était connue en Chine long tems avant quelle ne le fût en Europe ; mais cette découverte fut peu suivie, et la boussole y est encore très-imparfaite. Une autre raison que l'on donne pour prouver que les Chinois ne s'exposaient point anciennement en pleine mer, c'est qu'ils n'eurent aucune connaissance de l'ile Formose avant l'an 1430, ni des iles du *Pong-Hou* avant 1564. La première est à peu de distance de la Chine, et les secondes en sont encore plus voisines, d'où l'on conclut qu'on ne peut leur accorder une grande habileté dans la navigation, et que par conséquent on ne peut leur faire entreprendre des voyages d'un long cours, à une époque où ils ne fréquentaient pas même les mers voisines de leurs côtes, et où ils ignoraient l'existence d'îles si peu éloignées de leurs ports. Quoiqu'on puisse dire de ces faits contradictoires, qu'il est également difficile de rejeter et de soutenir, il est certain que les Chinois ont eu autrefois de très-gros vaisseaux. Il ne semble pourtant pas que leur architecture navale ait fait aucun progrès depuis plusieurs siècles, ni que la fréquentation des Européens dans leurs parages, et la vue de leurs vaisseaux, aient encore pu les déterminer à réformer ou à perfectionner les leurs. Mais pour qu'on puisse mieux connaître l'état de la navigation et de l'architecture navale de cette nation, nous allons donner la description de quelques-uns de ses bâtimens, en nous bornant pourtant à ceux dont elle se sert le plus ordinairement à la mer ou sur ses fleuves.

Vaisseaux appelés Tchiuen.

Les vaisseaux que les Chinois désignent sous le nom de *Tchiuen*, qui est commun aux bateaux et aux barques sont appelés *Soma* ou *Somma* par les Portugais, sans qu'on sache la raison qui leur a fait adopter cette dénomination. Ces vaisseaux, dit Du Halde, ne peuvent être mis en comparaison avec les nôtres, car les plus gros ne peuvent guères porter que de 250 à 300 tonneaux, et à proprement parler, ce ne sont que des navires dont le fonds est plat, ayant deux mâts, et qui ont de 80 à 90 pieds de long. De Guignes dit qu'on voit sur la rivière de Canton des bâtimens qui portent de 100 à 600 tonneaux, qui vont au Japon, à Batavia, à Bornéo, et en reviennent à la faveur des moussons. La proue qui est divisée en deux et sans éperon se relève un peu, et forme comme deux aîles ou espèce de cornes d'une étrange figure : la poupe est ouverte au dehors pour recevoir le gouvernail et le mettre à l'abri du choc des vagues. Le gouvernail a environ 5 à 6 pieds de lar-

geur, et peut s'élever ou s'abaisser au moyen d'un cable qui l'attache à la poupe. Ces bâtimens n'ont ni artimon, ou mât de poupe, ni voile mineure ou beaupré, ni mâts de hune sur lesquels les marins puissent monter pour découvrir plus au loin. Toute leur mâture consiste en un mât principal, et dans un autre mât qui se trouve entre le beaupré et le trinquet : il y ajoutent quelquefois un très-petit mât de perroquet qui n'est pas d'une grande utilité. Le grand mât est très-près du trinquet, qui est sur le devant : la proportion de l'un à l'autre est ordinairement de 2 à 3, et celle du grand mât n'est jamais moindre, sa longueur excédant le plus souvent des deux tiers celle du bâtiment.

Voiles. Les voiles sont faites de nattes de bambou ou d'une autre espèce de joncs communs en Chine : elles sont composées de diverses parties qui se replient les unes sur les autres ; on les serre et on les deploye comme un livre de notes ou comme un éventail, et elles sont jointes ensemble dans leur largeur par des baguettes, également de bambou, placées à environ un pied les unes des autres, aux extrémités desquelles sont attachées des cordes qui servent à les hisser et à les attacher. Chaque voile a à sa partie supérieure un morceau de bois qui tient lieu de vergue, et elle est contenue en bas, quand on la hausse ou qu'on l'abbaisse, par une traverse de bois qui a plus d'un pied de largeur, sur quatre à cinq pouces d'épaisseur. Ces bâtimens sont mauvais voiliers, et malgré qu'ils prennent une plus grande quantité de vent, à raison de la grande tension de leurs voiles, leur construction défectueuse leur fait perdre le fruit de cet avantage.

Ancres. Les ancres sont faites avec cette espèce de bois dur et pesant dont nous avons déjà fait mention, et que les Chinois appellent bois de fer : ils prétendent même que ces ancres sont moins sujettes à plier que celles de fer, néanmoins ils prennent la précaution de les ferrer aux extrémités.

Fonds de cale. Le fonds de cale est divisé en plusieurs espaces par des planches de deux pouces d'épaisseur ; il est soigneusement calefaté, non avec de la poix et du goudron, comme celui de nos vaisseaux, mais avec une espèce de mastic fait de chaux et d'huile appelée *Tong-Yen*, dans lequel on mêle des filamens de bambou déjà dissous. Ce mastic s'endurcit à l'eau, et devient imperméable, de sorte qu'il suffit d'un égout ou deux au fond du bâtiment pour le tenir à sec.





G. Bigatti f.

Un grand avantage qu'ont les bâtimens chinois, et dont il serait à souhaiter, qu'on profitât pour ceux d'Europe, c'est que le fonds de cale étant divisé, comme nous venons de le dire, s'ils viennent à heurter contre un écueil, l'eau ne peut pénétrer que dans le seul endroit qui a été enfoncé, et ne se repand point dans le reste du bâtiment. Le seul inconvénient qui peut résulter de cette disposition, c'est une perte de place dans l'intérieur; mais cet inconvenient, qui ne serait à considérer que pour les bâtimens marchands, et surtout pour ceux qui se chargent à fret, n'existerait pas pour les vaisseaux de guerre, ni pour ceux qu'on destine aux découvertes lointaines, ainsi rien n'empêcherait qu'on n'adoptât une méthode aussi utile dans leur construction.

Les jonques marchent très-bien avec le vent arrière : c'est pourquoi les Chinois ont soin de disposer leur chargement de manière à ce qu'il pèse d'avantage sur la pouppe, pour contreblancer l'effort de la voile qui, placée toujours sur le devant du bâtiment, le fait nécessairement plonger; mais lorsque le vent souffle de plus près, l'action de la voile n'étant plus la même sur le navire, il se relève et dérive considérablement. Voy. la planche 61.

Usage de la boussole.

Il semble, au rapport de Du-Halde, que la manière dont les Chinois prennent leur direction pour les voyages de long cours, est de mettre le cap au rumb où ils veulent porter, et décourir ainsi comme ils le jugent à propos sans s'embarrasser de la dérive du bâtiment. Cette opération se fait au moyen d'un filet de soie qui divise la surface extérieure de la boussole en deux parties égales du nord au sud : ce qui peut se faire de deux manières; ou en mettant le rumb parallèle à la quille du navire, et en tournant le bâtiment, (supposé qu'on veuille faire voile au nord-est), jusqu'à ce que l'aiguille devienne parallèle au filet; ou, ce qui revient au même, en mettant le filet parallèle à la quille jusqu'à ce que l'aiguille vienne à marquer le nord-ouest. La grande difficulté ensuite est de maintenir le bâtiment dans son rumb, ce qui est presqu'impossible à cause de la petitesse du gouvernail, et du relâchement des cables par lesquels il est attaché. Cette boussole défectueuse est renfermée dans une boîte, dont les bords sont divisés en 24 parties égales qui forment différens rumbs ou vents : elle est posée sur un lit de sable ou autre matière semblable, moins pour garantir l'aiguille de l'agitation du bâtiment qui en dérange

toujours l'équilibre, que pour conserver les bâtons de pastille dont les Chinois font hommage aux vents, et avec lesquels ils parfument sans cesse cet instrument: on dit même que leur superstition à cet égard va jusqu'à lui offrir des viandes en forme de sacrifice. Leurs plus grandes aiguilles n'ont pas plus de trois pouces de longueur, une des pointes a la figure d'une fleur de lys, et l'autre celle d'un trident. On voit, par cet exposé, que si les Chinois ont été les inventeurs de la boussole, ils n'ont pourtant fait que très-peu de progrès dans l'art de la navigation.

Vaisseaux de guerre.

La construction des vaisseaux de guerre est la même que celle des Jonques; ils sont cependant moins élevés devant et derrière, le fonds en est mieux soigné: ils portent de fortes carabines et de petits canons, mais les embrasures en sont très-petites. Le gouvernement entretient aussi des galères, qui ont de chaque côté sur le devant des espèces d'ailes ou ais qui s'avancent en dehors du bâtiment; c'est la place qu'occupent les soldats sur ces bâtimens, et quand ils sont à ramer, leurs boucliers et leurs lances sont rangés sur les deux côtés du derrière. Outre les carabines dont ces galères sont armées, elles portent encore des pierriers. Il n'y a que les bâtimens de guerre qui puissent avoir des armes, aucun autre navire n'a le droit d'en porter, et lorsque ceux ci sont attaqués par des pirates, ils ne peuvent se défendre qu'avec des pierres ou des bambous longs et affilés. Voy. la 2.e fig. de la planche 62.

Modèle des vaisseaux de guerre.

On trouve dans le supplément à l'art militaire des Chinois inséré dans les Mémoires des Missionnaires de Pé-King quelques modèles de vaisseaux de guerre. Ceux de Canton sont grands et très-forts, parcequ'ils sont construits en bois de fer, ils résistent et servent beaucoup mieux dans les combats, mais ils sont pesans, et sont bien inférieurs pour la course; ils ont d'ailleurs le désavantage de ne pouvoir être radoubés facilement. Ils sont moins larges en bas qu'en haut, et ne peuvent tenir en haute mer, c'est pourquoi ils ne font que côtoyer. La 1.e fig. de la planche ci-dessus représente un vaisseau ou frégate de poste qui voyage dans tous les tems pour donner la chasse aux pirates, et porter des nouvelles.

Le navire appelé *Yang-Tchiuen, ou à bec d'épervier*, fig. (5 de la même planche), paraît avoir deux proues, et ce genre de construction le rend propre à avancer et à rétrograder avec une égale facilité.

Toutes les autres figures qu'on trouve dans ce supplément; de-



S. Bigatti f.

puis le n.° 89 jusqu'au 93.e inclusivement, méritent peu d'attention. La figure 94, qu'on voit au n.° 3 de la dernière planche pourrait faire naître l'idée de quelque découverte utile pour faire avancer les bâtimens dans les tems de calme; et quand on ne parviendrait qu'à leur faire faire une seule lieue de marche, cela suffirait quelquefois pour se sauver d'un mauvais passage.

Ce navire est une barque à laquelle sont adaptées des roues: il a quarante deux pieds de longueur sur treize de largeur: les roues entrent dans une espèce de niche d'un pied de profondeur qui se trouve au dessous du navire entre deux fortes planches. Du moyeu au centre de ces roues sortent d'autres roues qui sont comme les dents des premières, selon le nombre qu'on veut en avoir; elles plongent d'un pied dans l'eau, et des hommes les font tourner. *Navire à roues.*

La longueur de la proue est de huit pieds: la longueur du corps du bâtiment de vingt sept; la longueur de la poupe, de sept: les têtes de tigre sont représentées sur des planches mobiles couvertes de cuir ayant cinq pieds de hauteur et deux de largeur. Elles mettent les soldats qui sont derrière à l'abri des coups de l'ennemi; on les ôte quand on veut aller à bord.

Mais si les Chinois ont fait peu de progrès dans la construction des navires destinés pour la mer, il faut convenir qu'ils réussissent parfaitement dans celle des bateaux et des barques dont ils se servent pour la navigation des fleuves. Ayant reconnu de bonne heure que leur commerce d'une province à l'autre est d'une très-grande importance, et qu'il se fait entièrement par eau, ils ont tourné toute leur industrie du côté de la navigation intérieure, et ils sont parvenus à donner à leurs bateaux le genre de construction le plus propre à l'usage pour lequel ils sont faits. *Barques et Bateaux.*

Parmi le grand nombre de bateaux qui couvrent la rivière de Canton, les plus beaux sont ceux dont les Chinois se servent pour donner des fêtes sur l'eau. Ils sont grands, composés d'une petite antichambre, d'une grande salle et d'un cabinet fort proprement arrangé, les fenêtres sont garnies de coquillages et se ferment avec des jalousies. La chambre du pilote est sur le derrière, et autour du bateau est un rebord d'un pied et demi de largeur pour le service des bateliers sans incommoder les personnes qui sont dedans. On n'y fait guères usage de la voile, parceque ces barques, dont le fonds est presque-plat, la soutiennent mal. Lorsque le vent ou

le courant sont contraires, on les pousse avec des perches de bambou, ou bien on les tire avec une corde.

Il y a à la poupe une forte rame, et quelquefois deux autres sur les côtés. Ces rames ne sont point placées comme les nôtres; elles ont pour point d'appui, vers le tiers de leur longueur, la tête d'un gros clou planté dans une épaisse traverse de bois, et sont encadrées à cet endroit de manière à ne recevoir que la tête du clou, et à pouvoir être mues de chaque côté. A l'extrémité supérieure de la rame est attachée une corde, faite de cannes d'Inde de trois pieds de longueur, qui sert à la retenir. On la saisit par le même bout pour s'en servir, en la faisant mouvoir, pour ainsi dire comme la queue d'un poisson; et si par hazard elle sort du clou, elle ne peut s'en détacher, parcequ'elle est retenue par cette corde. Cette manière de ramer, a l'avantage de donner au bateau un mouvement uniforme, et est très-commode sur les fleuves et les petits canaux, en ce qu'elle donne la facilité de passer librement dans des lieux où nous serions obligés de nous arrêter ou d'ôter les rames.

Les barques destinées au service des mandarins prennent plus d'eau, mais du reste leur forme est la même: celles dont ils se servent pour leurs voyages sont néanmoins toutes bien construites et fort commodes; mais les barques impériales sont encore plus élégantes: on en distingue de trois sortes, savoir: les *Leang-Tchiou*, ou barques d'aprovisionnement qui sont aussi larges à la proue qu'à la poupe, servent au transport des denrées de chaque province à la cour: elles sont, au dire de Magalhens, au nombre de dix mille. Les *Long-T-Tchiou*, ou *barques de l'habit du dragon*, qui, selon le même auteur, se montent à trois cent soixante cinq, servent à transporter, des provinces à la cour, les brocarts et autres étoffes de soie. Les *Tso-Tchiou* sont destinées à conduire les mandarins dans leurs gouvernemens, ainsi que les personnes de distinction qui sont appelées à la cour ou qui y sont envoyées. Toutes ces barques sont peintes, dorées et ornées de figures de dragons, et vernissées tant au dehors qu'en dedans. Celles d'une médiocre grandeur, dont l'usage est le plus fréquent, ont environ seize pieds de largeur, quatre vingt de longueur, et neuf de profondeur sous le pont: leur forme est plate et carrée, excepté le devant qui est un peu arrondi.

Alexander, dans son ouvrage sur les Chinois, a donné le dessin d'une des barques qui servent aux mandarins quand ils voyagent

pour affaires publiques, telle qu'on la voit représentée à la planche 62. Elles sont décorées de peintures et vernissées de diverses manières: pendant la nuit, ou lorsqu'il pleut, la chambre qu'occupe le mandarin est fermée, et la lumière y pénètre par de petits trous disposés en forme de treillis, qui sont recouverts d'une étoffe de soie fine et cirée, ou de plaques transparentes de coquilles d'huitre. Telles étaient les fenêtres mobiles de la barque dans laquelle M.r Hüttner fit son voyage à *Pé-King*: il aurait bien dû nous faire connaître quelle est cette espèce d'huitre dont le coquillage est assez grand et assez diaphane pour être employé en guise de vitres. Ces barques ont un rebord assez large pour que les bateliers puissent aller facilement d'un bout à l'autre sans incommoder les voyageurs dans leurs chambres, comme nous l'avons vu dans la plupart des autres barques chinoises. Le double parasol qu'on voit à la même planche annonce l'autorité du mandarin; il est placé sur un lieu élevé pour commander le respect: le pavillon et la tablette qui est à la poupe avec des caractères chinois indiquent son grade et son emploi, et ces marques du pouvoir sont le signal, pour les autres barques, de laisser un passage libre, qui, sans cela, pourrait être à chaque instant retardé sur des canaux qui en sont toujours couverts.

Les barques dont on se sert dans les diverses provinces varient extrêmement dans leur construction, et sont adaptées aux rivières qu'elles doivent parcourir. A Canton on en voit dont les deux bouts se terminent en pointe, et qui sont recourbées dans leur longueur de manière que le milieu se trouve un peu plus élevé que tout le reste. Ces sortes de barques servent à franchir les cataractes, ou des passages remplis d'écueils, et on leur donne cette forme, pour qu'elles puissent mieux résister aux secousses. Les barques de *Kiang-Si* ont une belle forme, et sont très-propres dans l'intérieur, le patron y est à l'abri de la pluie et des rayons du soleil. Celles de *Tsing-Kiang-Fou* dans le *Kiang-Nan* sont fort commodes, elles ont plusieurs chambres, les bateliers dorment dans la partie la plus élevée et n'entrent jamais dans l'intérieur. Près de *Yang-Tchieu-Fou* les barques sont très-belles, elles ont un cabestan, et portent des voiles de toile au lieu de nattes dont se servent ordinairement les Chinois. Nous ne devons pas oublier de dire que les bateliers tiennent toujours suspendu à la proue de leurs barques l'instrument de musique qu'ils appellent *Gong*. Lorsqu'on les remonte le long

des canaux, ceux qui sont dessus frappent cet instrument dont le son aigre et perçant donne aux remorqueurs le signal de s'arrêter où de marcher : par ce moyen on prévient des embarras qui seraient inévitables dans les lieux encombrés de barques. Ces *Gong* ont divers sons que ces remorqueurs savent distinguer parfaitement.

Mais ce serait trop nous étendre que de vouloir parler de tous les genres de navires et barques dont les Chinois se servent tant sur la mer que sur les fleuves; nous nous contenterons donc d'avoir donné une idée de ceux qui nous ont paru mériter le plus d'attention. Nous finirons cet article par une courte description des villages flottans, et des radeaux qu'on voit sur leurs rivières et leurs canaux.

Les premiers sont des espèces de barques à fonds plat, sur lesquelles sont construites des maisonnettes de diverses grandeurs et disposées avec ordre, oú vivent certaines familles qui s'adonnent à quelque branche de manufacture. Les radeaux appartiennent pour la plupart aux marchands de sel et de bois, qui sont ordinairement les plus riches particuliers. Magalhaens a vu un de ces radeaux construit de bois qui avaient été coupés sur les montagnes de *Se-Tchiuen*. Les troncs d'arbre sont transportés sur les bords du *Kiang*, et on en prend le nombre nécessaire pour former un radeau de quatre ou cinq pieds de haut, et d'environ dix de large. On joint ensemble les pièces de bois dont il est composé par le moyen de trous pratiqués à un des bouts de chaque pièce, dans lesquels on fait passer de forts liens bien tors avec lesquels on serre étroitement toutes ces pièces les unes avec les autres : on parvient de cette manière à former un radeau de telle longueur qu'on veut, et qui a quelquefois une demie lieue. Chaque partie du radeau se meut avec facilité comme les anneaux d'une chaîne : quatre ou cinq hommes placés à la tête de cette grande machine la dirigent avec des perches ou des rames, tandis que d'autres distribués à des distances égales sur les côtés aident à la conduire. On y construit d'espace en espace des cabanes couvertes de planches ou de nattes dans lesquels les mariniers gardent les ustensiles nécessaires, préparent leur repas et prennent leur repos. A leur arrivée au lieu de la destination, les marchands vendent leurs habitations avec le bois de leur radeau.

Architecture hydraulique.

Nécessité des machines pour l'arrosement des terres.

La principale production de l'agriculture en Chine étant le riz, qui sert de nourriture à la plus grande partie de la population, il n'est pas étonnant que les Chinois se soient occupés de tous les moyens possibles pour l'augmenter : c'est pour cela que l'arrosement des terres y est réduit en système, et considéré comme un des premiers principes de la science de l'agriculture, et que les cultivateurs y sont parvenus à se servir de moyens très-ingénieux pour élever les eaux et les conduire dans leurs plantations.

Aux environs de Canton où la marée va contre le courant de la rivière, on n'a pas eu besoin de recourir à des moyens artificiels pour arroser les campagnes d'alentour, et même en la remontant plus au nord du côté de *Nan-Hiong-Fou*, où les terres sont sensiblement au dessus du niveau de cette rivière, on ne voit aucune machine pour élever les eaux, et cela peut être parce que les ruisseaux qui descendent des montagnes suffisent aux irrigations. Mais en entrant dans la province de *Kiang-Si*, on trouve des roues hydrauliques ingénieusement construites, et en examinant ces machines, on ne peut s'empêcher de les admirer sous le rapport de l'invention, de la simplicité, de la légèreté, de l'économie de leur construction, et du peu de soin qu'exige leur entretien.

Description des machines propres à élever les eaux.

Ces machines sont faites de bambou, excepté l'arbre de la roue et les pièces de bois enfoncées dans l'eau sur lesquelles il s'appuye, qui sont d'un autre bois. Cet arbre qui peut avoir de huit à dix pieds de longueur est garni dans son contour, à un pied de distance de ses extrémités, de bambous longs et minces qui se croisent et vont s'adapter à la circonférence, sur laquelle sont fixés en travers des tubes de même matière bouchés aux deux extrémités. Ces tubes, au nombre de vingt, qui ont environ trois pieds de longueur, et presque trois pouces de diamètre, se remplissent en plongeant dans l'eau, et quand ils arrivent au sommet de la roue dont ils suivent le mouvement, ils se vuident dans un petit canal disposé parallèlement, lequel communique avec un autre qui conduit l'eau dans les campagnes. Pour accélérer le mouvement de la roue, les Chinois garnissent de petits morceaux de bois l'angle que forment en se croisant les bambous plus grands avant de toucher la circonférence. Les roues ont de vingt à vingt quatre pieds de

diamètre : quelques-unes sont plus grandes, mais cela est très-rare. Le courant des rivières suffit pour les faire mouvoir; mais pour le rendre encore plus rapide, et le pousser avec plus de force contre la roue, les Chinois plantent ordinairement des pieux depuis le milieu de la rivière jusques à très-peu de distance de l'arbre. Voy. la fig. de la planche 63.

Chaîne.

Les Chinois ont encore d'autres machines d'une construction toute différente pour élever les eaux, telles sont celles qu'ils appellent *Pompes à chaîne*, dont l'effet cependant, selon M.r De Guignes, n'est point à comparer à celui des roues dont nous venons de parler pour l'avantage qui en résulte. Staunton dit que cette machine est très-ingénieuse et très-utile. Elle consiste en un tronc de bois évidé, divisé dans toute sa longueur en deux cavités égales par le moyen d'un axe : des morceaux de bois carrés, d'une forme plate, et d'une dimension proportionnée à la cavité du tronc, sont attachés à une chaîne qui se roule sur une petite roue ou sur un cilindre placé aux deux extrémités de ce tronc, et par conséquent chacun de ces morceaux de bois lève, à mesure que la chaîne tourne, un volume d'eau égal aux dimensions de la cavité du tronc : c'est de là qu'ils ont pris le nom de leviers.

La force qui fait mouvoir cette machine s'applique de trois manières différentes. Si l'on veut élever une grande quantité d'eau, on prolonge l'axe des cilindres, et on y adapte divers bras en bois; ces bras ont la figure d'un T, et sont arrondis et polis de manière à pouvoir y appuyer le pied commodément : l'axe roule sur deux montans fixés sur un morceau de bois qui traverse de l'un à l'autre : alors des hommes, montés sur les bras de l'axe, et s'appuyant sur le chevalet qui joint les montans, communiquent à la chaîne un mouvement de rotation, et les morceaux de bois carrés élèvent constamment un volume d'eau considérable. Les Chinois se servent de pompes à chaîne pour dessécher des marais, pour transporter les eaux d'un étang à l'autre, et pour élever l'eau des canaux et des rivières sur de petites hauteurs.

La seconde manière de faire usage de cette pompe, c'est d'attacher un bufle ou autre animal à une grande roue horisontale dont les dents s'engrènent avec celles de l'axe du cilindre sur lequel la chaîne se roule. Les Anglais n'ont vu ce moyen employé qu'à *Tchiou-San*.

Enfin lorsque la pompe est petite, on ne se sert que de la





S. Rossi f.

main pour la faire mouvoir. Dans ce cas, on adapte à l'extrémité du cilindre une manivelle semblable à celle qu'on emploie pour faire tourner une meule à repasser : c'est la méthode qui est le plus en usage dans tout l'empire. Chaque Chinois a sa pompe portative, et cet instrument ne lui est pas moins nécessaire, que la pioche ne l'est aux cultivateurs européens. Une infinité d'ouvriers sont constamment occupés à fabriquer de ces pompes: et cependant M.r De Guignes dit qu'elles sont peu en usage, et qu'il n'en a vu qu'une seule dans tout le cours de son voyage.

Les Chinois employent d'autres moyens encore plus simples pour arroser les champs de riz; mais comme ils sont aussi en usage parmi nous, il est inutile d'en donner la description, et la seule inspection des figures 44 et 45 suffira pour en donner une connaissance satisfaisante.

Moulins à moudre les grains.

On trouve plusieurs moulins à moudre les grains, lesquels sont construits de la manière suivante. Une roue de sept à huit pieds de diamètre, ayant diverses palettes à sa circonférence, fait tourner avec elle cinq morceaux de bois fixés sur son axe, lesquels viennent peser alternativement sur autant de leviers, dont l'extrémité garnie d'un pilon, retombe dans un mortier de pierre placé au dessous: ces sortes de roues prennent ordinairement trois à quatre pieds d'eau. Ces moulins sont pour l'ordinaire entourés de nattes, et recouverts avec de la paille.

Les Chinois font encore servir l'hydraulique à l'embellissement de leurs jardins, et nous avons déjà fait la description de divers jets d'eau qu'on voit dans le palais impérial d'*Yuen-Ming-Yuen*, d'après lesquels il est aisé d'appercevoir jusqu'à quel point ils ont porté l'art de disposer des eaux à leur gré.

PEINTURE ET SCULPTURE.

Peinture des Chinois sujet de risées en Europe.

Il semble que pour juger pertinemment des peintures chinoises qui sont depuis si long tems un sujet de risée en Europe, on devrait auparavant chercher à connaître quelques-unes de leurs bonnes productions, et ne pas s'en tenir aux éventails et aux paravents qui nous viennent de Canton. Les chinois prétendent avoir eu aussi leurs Raphaëls et leurs Titiens, et ils comptent encore aujourd'hui parmi eux des peintres qui jouissent d'une grande cé-

lébrité. Malgré cela, tous les écrivains paraissent s'accorder à refuser aux artistes chinois la correction du dessin, ainsi que la connaissance de la perspective et des belles proportions du corps humain. Staunton, dans le voyage de Macartney, rapporte que non seulement ils ignorent totalement les règles de la perspective et du clair-obscur, mais encore (ce qui nous semble impossible), qu'ils sont insensibles à leurs effets. Lorsque les Anglais, dit il, montrèrent divers tableaux des meilleurs artistes de l'Europe, et destinés à être présentés à l'Empereur, les mandarins frappés de la variété des teintes produite par la lumière et les ombres, demandèrent sérieusement si les originaux de ces tableaux avaient une partie du visage différente de l'autre. Ils regardaient l'ombre du nez comme un grand défaut de peinture, et quelques-uns l'attribuaient à un coup de maladrese.

Si les Chinois connaissent la beauté des peintures européennes.

On ne saurait comprendre en vérité comment des peintures des meilleurs artistes de l'Europe aient pu paraître si mauvaises aux yeux des Chinois, ni comment des mandarins, qui pourtant devaient être moins stupides que le vulgaire, aient porté l'insensibilité aux effets du clair-obscur, jusqu'à prendre l'ombre du nez pour un grand défaut. Nous aimerions mieux croire que ces peintures étaient de mauvais goût ou peut-être gâtées, plutôt que de supposer dans les Chinois autant d'ignorance et d'aveuglement. Et en effet, si l'excellence de la peinture consiste dans une imitation parfaite de la nature, il doit s'en suivre, par une juste conséquence, que le clair-obscur ne peut pas plus être pris pour un défaut dans les productions de l'art, qu'il ne le parait dans les objets naturels qui leur ont servi de modèle. A-t-on jamais ouï dire parmi nous que personne soit arrivé à un dégré de stupidité assez étrange, pour regarder, comme une chose choquante, la variété des teintes et des ombres, produite par la lumière dans les tableaux pleins de vie d'un Wandik, ou plutôt qui n'ait admiré l'excellence de l'art, dans des productions où la vérité du coloris, la dégradation insensible et la transparence des ombres offrent des images aussi frappantes de la realité? Quel est celui qui prendrait pour une défectuosité le clair-obscur des belles peintures de l'habile professeur Traballesi, qui représentent des bas-reliefs, et ne serait pas au contraire trompé par l'illusion, au point de les prendre pour réels? Mais revenons à notre sujet.

Ceux qui refusent aux Chinois le talent de bien peindre la

figure, ne peuvent s'empêcher de convenir qn'ils réussissent parfaitement dans le dessin des objets d'histoire naturelle, et qu'ils les exposent non seulement d'une manière correcte, mais encore avec les traits et les attitudes qui leur sont propres, et avec une précision telle, que leurs peintres comptent quelquefois jusqu'au nombre des écailles des poissons qu'ils veulent représenter. Leur coloris est extraordinairement brillant, et cet éclat est d'autant plus surprenant, qu'ils ne le doivent qu'à la patience et à l'attention qu'ils mettent dans la lévigation des mêmes ingrédiens dont on se sert en Europe pour faire les couleurs. Leurs livres élémentaires où sont exposées les règles de la peinture, s'étendent particulièrement sur ce qui concerne les plantes et les fleurs, ils font remarquer chacune de leurs parties, en désignent les mesures et les proportions, traitent séparement du tronc, des branches, des feuilles et des fleurs, et indiquent même la diversité de leurs formes et de leur teintes selon la variété des saisons.

Peinture à fresque.

La peinture à fresque, au dire de quelques-uns, était connue en Chine long tems avant l'ère chrétienne, et sous le règne des *Han* on l'employait fréqnemment à la décoration des murs des principaux temples: elle fit de nouveaux progrès, et fut particulièrement favorisée dans les cinquième et sixième siècle qui furent une époque de luxe pour la Chine. On raconte du peintre *Kao-Kiao* que les figures d'éperviers qu'il avait peintes sur le mur extérieur d'une salle impériale étaient si naturelles, que les petits oiseaux s'enfuyaient à leur vue en poussant des cris d'épouvante. On cite encore le cheval de *Yang-Tsé* que plusieurs croyaient être vivant, ainsi que la porte peinte sur le mur d'un temple par *Fan-Hien*, dont la vérité était si frappante, que quiconque n'en était pas averti, venait sans le moindre doute pour sortir par cette porte. On voit encore dans le parc de l'Empereur un paysage européen peint à fresque qui présente l'illusion la plus flatteuse: le reste du mur représente des campagnes avec des collines qui se confondent si heureusement avec les montagnes qu'on apperçoit dans le lointain, qu'il est difficile d'imaginer une composition plus ingénieuse et mieux exécutée. On assure pourtant que ce bel ouvrage a été fait par des peintres chinois, mais d'après quelques dessins qui leur ont été donnés.

Sir Staunton rapporte dans le voyage que nous venons de citer, qu'un habile peintre italien nommé Castiglione au service de

la cour de *Pé-King*, ayant été chargé de la part de l'Empereur de faire divers tableaux, il lui fut prescrit en même tems de suivre la manière chinoise et non l'européenne qui était regardée comme peu naturelle. Ce peintre se mit donc en devoir d'exécuter les ordres de l'Empereur, et fit divers ouvrages au palais, dans les quels, au rapport du même auteur, on voit des maisons placées les unes au dessus des autres jusqu'au haut du tableau; et les figures qui sont en avant, aussi bien que celles du fond sont toutes de la même grandeur, ce qui est contre la nature et le bon sens. Il observe pourtant que ces tableaux sont admirables pour la touche et le coloris, mais que le défaut d'ombre les rend sans effet; et il persiste à soutenir que les Chinois les préfèrent à tous les chefs-d'œuvre de peinture qu'on pourrait leur apporter d'Europe. Cependant, comme s'il avait oublié ce qu'il vient d'assurer, il dit peu après que le mauvais effet des tableaux peints à la manière chinoise est la cause de l'imperfection de cet art en ce pays, et que peu curieux des ouvrages des meilleurs artistes, les Chinois préfèrent décorer leurs appartemens avec des tablettes contenant des sentences morales tracées sur le bois ou sur la soie avec beaucoup d'art et de délicatesse. Il est encore une autre observation à faire, c'est que les seize dessins, dont nous avons déjà parlé, représentant les victoires remportées par l'Empereur *Kien-Long* dans le *Chaxagar*, lesquels furent exécutés par le même peintre Castiglione et autres missionnaires, ne sont pourtant pas contraires aux vraies règles de l'art quoique faits à vue d'oiseau; et que par consequent on en peut conclure que les Chinois n'ignorent pas entièrement les lois de la perspective, qu'ils connaissent les effets du clair-obscur, et savent distinguer le bon du mauvais.

Gravure. On prétend que la gravure à trois, quatre, et même à cinq couleurs est très-ancienne en Chine, et date d'une époque bien antérieure à la connaissance qu'on en a eue en Europe.

Sculpture. Le ciseau des sculpteurs chinois a bien peu d'occasions de s'exercer, car, si on en excepte les idoles qui sont dans les temples, on ne connait point dans cet empire l'usage, ni le luxe des statues, et cette espèce de proscription, qui remonte à la plus haute antiquité, est maintenue encore aujourd'hui par le gouvernement; c'est pourquoi on ne voit aucune statue dans les places, ni dans les édifices publics, comme l'atteste Grosier, et on n'en trouve pas une seule dans tous les palais de l'Empereur. Les seules qu'on

rencontre, sont celles qui servent à décorer l'entrée des sépulcres des princes ou des grands d'un certain rang, (comme on l'a vu à la planche 40), ainsi que celles qui sont placées à l'entour des tombeaux de l'Empereur et de ses fils dans l'intérieur de la voute qui les renferme, et qui ne sont même jamais vues du public : encore cet usage peut-il être regardé comme particulier à la famille impériale actuellement régnante.

La sculpture des Chinois, dit encore Staunton, est également très-défectueuse quant aux formes, aux attitudes et aux proportions. Cependant ils savent manier le ciseau avec beaucoup d'adresse pour travailler la pierre, le bois et l'ivoire; mais leurs ouvrages ont peu de naturel : la figure humaine n'a point les proportions convenables, et cela vient en partie de l'aversion qu'ils ont pour l'anatomie. Ils ne réussissent pas mieux dans la figure du lion, comme on le voit pas les deux lions en bronze qui se trouvent en avant d'une des portes de la salle d'audience d'*Yuen-Ming-Yuen*. Le métal en a été fondu par petites pièces, qui ont été ensuite réunies d'une manière fort ingénieuse, bien qu'il y en ait plus de cent dans chaque figure. Mais ces statues ressemblent si peu à l'animal qu'on a voulu représenter, qu'on pourrait les prendre presqu'aussi bien pour deux chevaliers coiffés de perruques pareilles à celles qu'on portait du tems de Charles II. On dit à cela que le lion peut être regardé par les Chinois comme un être imaginaire, en ce qu'il n'y en a point dans ce pays, et qu'il n'y en a même jamais été transporté comme objet de curiosité, et que les figures qu'on en voit, ont été faites probablement sur de mauvais dessins qui représentaient cet animal.

Cependant Hüttner dans la description du parc impérial, après avoir parlé des tableaux qu'on y voit, représentant les victoires de l'Empereur, ses chasses et les cérémonies de la cour, dans lesquels il dit que les connaisseurs admirent l'immmensité du travail, et la vivacité du coloris, donne des éloges à la patience des artistes chinois, qui se manifeste particulièrement dans leurs sculptures en bois, où l'on remarque une extrême application. Il rapporte à ce sujet que parmi les divers chefs-d'œuvre de l'art qui embellissaient le palais, on voyait deux statues en marbre d'un excellent travail, représentant deux garçons ayant les pieds et les mains entrelacés, dont la position attestait assez que le vice des Grecs n'avait pas perdu toute son horreur parmi les Chinois.

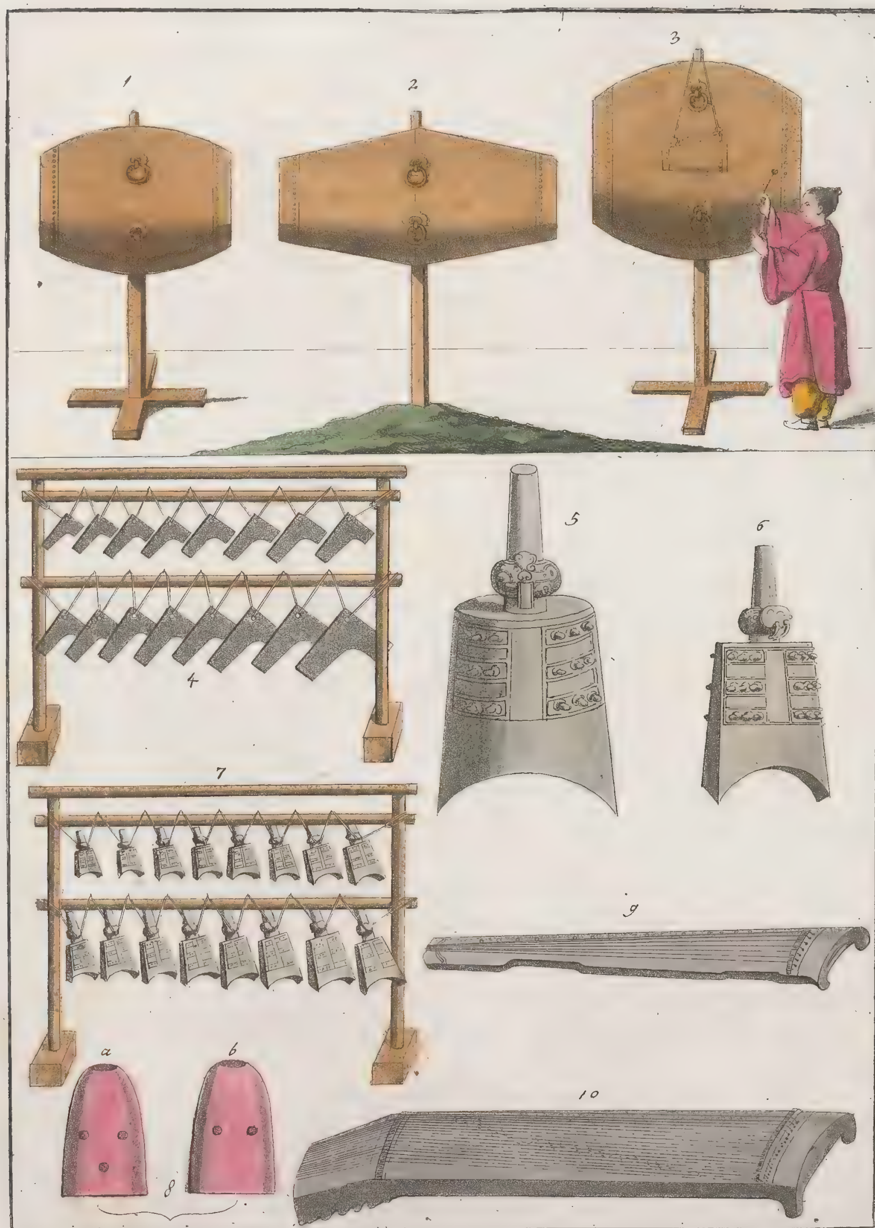
POESIE

Poésie.

La poésie est généralement peu estimée chez cette nation : le Chinois ne s'applique guères qu'à des études utiles qui puissent le conduire à la fortune. Or il arrive bien rarement que l'art de faire des vers mérite, à ceux qui le cultivent, l'attention et les récompenses du gouvernement. Néanmoins on trouve peu d'écrivains chinois qui n'aient montré du goût pour la poésie, et ne lui aient consacré quelques momens de loisir. Leur poésie a pris ses règles dans la nature, c'est pourquoi elles sont à peu-près conformes à celles d'Horace, et il est aisé d'en juger par les préceptes qu'on en trouve exposés dans le fragment d'un livre chinois intitulé *Ming-Tchiong* dont on lit la traduction dans la description de la Chine de Grosier. Leur versification a aussi ses règles, et n'admet que les expressions les plus énergiques, les plus pittoresques et les plus harmonieuses, qu'il n'est pourtant permis d'employer que selon le sens qui leur a été assigné par les anciens auteurs. Le *Tchi-King* est le dépôt le plus précieux des anciennes poésies de cette nation, et tient le troisième rang dans l'ordre des livres canoniques : il contient trois cent compositions en vers extraites d'une collection beaucoup plus considérable qui est conservée dans la bibliothèque impériale des *Tchieu*, et cet ouvrage est dû à Confucius qui en fit la compilation 484 ans avant l'ère chrétienne. Les Chinois vantent beaucoup la sublimité, la douceur, et le naturel de ces poésies antiques : quiconque voudrait en lire quelques-unes, qui ont été traduites par un missionnaire de *Pé-King*, peut recourir au même ouvrage de Grosier : il y trouvera entre autres choses une ode sur l'amour fraternel, qui est une des compositions poétiques les plus estimées des Chinois, et les plaintes d'une épouse l'égitime répudiée, dans lesquelles respirent une douceur et une sensibilité touchante qui rappelle le caractère de l'élégie (1).

L'Empereur *Kien-Long* qui a occupé dans les derniers tems pendant plus de cinquante ans le trône de la Chine, a été un des

(1) On lit encore dans le 4 vol. des Mémoires sur l'histoire et les sciences des Chinois, la traduction de plusieurs vers sur la piété filiale, qui ont été extraits du *Tchi-King*, et qu'on juge avoir été faits à une époque bien antérieure aux tems d'Hésiode et d'Homère.



G. Zancon inci.

plus grands poëtes de son empire, et on trouve dans son poëme sur *Moukden*, dont on publia une traduction en 1770, des morceaux de poésie la plus sublime (1).

Oeuvres dramatiques.

Les règles de l'art dramatique suivies en Europe ne sont point observées en Chine: on n'y connait ni nos trois unités, ni rien de tout ce que nous croyons nécessaire pour la vraisemblance et la régularité d'une action théâtrale. Aussi les drames chez cette nation ne représentent pas une seule action, mais bien toute la vie d'un héros, ensorte qu'on peut supposer à cette représentation une durée de quarante ou cinquante ans. Ce qu'il y a de vraiment louable dans ces tragédies ou dans ces comédies, (car on n'y fait aucune distinction des unes et des autres), c'est qu'elles tendent généralement à éclairer les esprits, à reformer les abus, à exhorter à la vertu, et à rendre sensibles les récompenses qui lui sont assurées, ainsi que les châtimens qui attendent le vice. Le P. Du Halde a inséré dans sa collection une tragédie Chinoise intitulée l'*Orphelin de Tchiao* traduite par le P. de Prémare. Ce drame est extrait d'un recueil chinois contenant les cent meilleures œuvres théâtrales qui ont été composées sous la dynastie des *Yuen* dans le XIV.e siècle. Voltaire en a tiré le sujet de sa tragédie connue sous le titre de l'orphelin de la Chine, et voici ce qu'il dit de l'ouvrage chinois. L'Orphelin *Tchiao* est un monument précieux, qui sert à nous

(1) Eloge de la ville de Moukden et de ses environs. Poëme composés par *Kien-Long* Empereur de la Chine et de la Tartarie, avec une pièce de vers sur le *Thé*, du même Empereur, traduit en français par le P. Amiot, et publié par Mr. De Guignes. *Paris*, *Tillard*, 1770, in 8.°

Voici le jugement qu'en porte le traducteur dans sa préface.

L'ouvrage de l'Empereur de la Chine peut-être envisagé sous deux point de vue, savoir comme poétique, et comme historique Comme poétique il intéresse agréablement par les peintures vives, par les descriptions brillantes, par les allégories fines, et par tous les ornemens dont il est rempli ; comme historique il nous instruit parfaitement de tout ce qui concerne la nation des Montcheoux dont il retrace les principaux usages ainsi que les événemens qui l'ont illustrée.

Voltaire en parle dans ses lettres chinoises à Mr. Paw, voy. la première *Lettre sur le poëme de l'Empereur* Kien-Long.

Malte-Brun dans son *Précis de la Géographie* appelle cet ouvrage *production faible et froide sous le rapport poétique, mais très-utile aux géographes.*

faire connaître l'esprit de la Chine, mieux que n'ont fait toutes les relations qui ont été écrites sur ce vaste empire. Il est vrai que cette composition nous paraîtra tout à fait barbare si on vient à la comparer avec les ouvrages de nos jours, mais il faut convenir aussi qu'elle est un chef-d'œuvre en comparaison des nôtres du XIV.e siècle.

Les lettrés Chinois montrent peu de goût pour les représentations théâtrales, parcequ'ils ne retirent que peu d'honneur de leurs productions en ce genre. On peut même dire que la comédie est plutôt tolérée en Chine qu'elle n'y est permise. On n'y voit point de théâtres publics, et pourtant il n'y a presque point de ville où on ne trouve des comédiens qui vont donner leurs représentations dans les maisons où ils sont appelés, et lorsqu'un grand seigneur donne un repas d'étiquette, il ne manque jamais de procurer cet amusement à ses conviés.

On lit dans le voyage en Chine de Staunton, qu'entre les diverses marques de considération données à l'ambassadeur anglais par le vice-Roi de *Pe-Tchiée-Lée*, ce dernier fit dresser momentanément à *Tieu-Sing* un théâtre peint des couleurs les plus gaies et les plus brillantes, avec tout l'art particulier aux Chinois, et que le contraste de ces couleurs entre elles produisait des effets extrêmement agréables. Les acteurs y jouèrent successivement pendant le jour des pantomimes et des drames historiques, et leur costume était en rapport avec les tems où vivaient les personnages qu'ils représentaient. Le dialogue était un récitatif accompagné de divers instrumens: chaque pause était remplie par un grand bruit, dans lequel dominait particulièrement le son aigre du *Loo*. Chaque acteur entrant en scène annonçait le rôle qu'il allait jouer, et en quel lieu se passait l'action: l'unité de lieu, ajoute Staunton, était sans doute observée, car la scène ne changeait jamais pendant toute l'action. Les rôles de femmes étaient joués par des enfans ou des eunuques. La pièce représentait un Empereur de la Chine avec son épouse vivant dans la plus grande félicité: leurs sujets se révoltent, et un Général de cavalerie, le plus scélérat parmi les rebelles triomphe de son souverain et le tue de sa propre main. Pendant que l'Impératrice, faite prisonnière, se livre à l'excès de son désespoir, arrive le vainqueur lequel la traite avec douceur, lui parle d'amour, et essuye ses pleurs; la veuve écoute les vœux de l'amant, consent à lui donner la main, et l'action finit par la célébration de leur mariage et par une grande fête. Voy. la pl. 64.



G. Zancon inc.



G. Zancon inci.

MUSIQUE.

C'est une chose assez remarquable que les Chinois modernes aient au sujet de leur ancienne musique le mêmes idées que celles qui nous ont été transmises sur la musique des Egyptiens et des Grecs, et qu'ils regrettent leur antique harmonie comme nous regrettons la perte de celle dont l'antiquité nous vante tant les prodiges. Si l'Egypte a eu son Hermès, ou Mercure Trimégiste qui, par la douceur de ses chants, acheva de civiliser les hommes; si la Grèce est si glorieuse d'un Amphion dont les accens mélodieux avaient la puissance de construire des villes; d'un Orphée qui par les sons de sa lyre suspendait le cours des fleuves, et entrainait à sa suite les rocs les plus sauvages, la Chine n'a pas de moindres prodiges à offrir à notre admiration dans l'harmonie de ses premiers chantres. L'histoire de cette nation fait mention d'un *Lyng-Lun*, d'un *Kuei* et d'un *Pin-Mou-Kia*, dont les mains savantes tiraient de leur *Kin* et de leur *Tchié* les sons les plus touchans, capables d'adoucir les mœurs des hommes et d'apprivoiser les bêtes les plus féroces. *Musique ancienne.*

Plus de huit siècles avant l'existence de l'illustre fils d'Antiope, et du fameux chantre de Thrace, l'inimitable *Kuei* disait à l'Empereur *Tchiun*: „ Lorsque je fais raisonner les pierres sonores qui composent mon *King*, les animaux viennent se ranger autour de moi, et bondissent de joie. « L'ancienne musique, disent les écrivains Chinois de tous les âges, pouvait faire descendre du ciel sur la terre les esprits supérieurs, et évoquer les ombres des ancêtres: elle inspirait aux hommes l'amour de la vertu, et les portait à l'accomplissement de leurs devoirs. Veut-on savoir si un état est bien gouverné, si les mœurs des hommes qui l'habitent sont bonnes ou mauvaises, qu'on examine la musique qui y domine? Confucius ne négligea point cette règle durant les voyages qu'il fit dans les divers petits royaumes qui composaient la Chine de son tems. Les traces de l'ancienne musique n'étaient pas encore entièrement effacées, et il avait appris par sa propre expérience combien l'harmonie a d'empire sur les passions et sur l'âme. On raconte à cet égard, qu'étant arrivé dans le royaume de *Tsi*, on lui fit entendre un morceau de cette musique, composé par *Kuei* d'après un ordre de l'Empereur, et l'impression qu'il en ressentit, se-

lon les historiens de sa vie, fut si vive, qu'il ne lui fut plus possible de penser à autre chose pendant plus de trois mois.

Système musical des anciens Chinois.

Le P. Amiot avait fait un étude particulière du système musical des anciens Chinois, et dans le principe il s'était appliqué à traduire quelques auteurs qui en avaient traité; mais ses longues méditations ne lui avaient encore fourni que de faibles idées sur cette théorie primitive, lorsqu'il reçut d'Europe les Mémoires de l'Abbé Roussier sur la musique des anciens. Cet excellent ouvrage fut pour lui un trait de lumière, qui lui découvrit une foule d'objets à travers d'épaisses ténèbres que, jusques-là, il ne lui avait pas été possible d'éclaircir, et la théorie de Roussier lui parut d'autant plus vraie, qu'elle pouvait s'appliquer aisement à cette même musique qui faisait le sujet de ses recherches. Il regrettait beaucoup que cet écrivain judicieux n'eût pas été à portée d'examiner par lui même les antiquités Chinoises, et tout en indiquant les découvertes intéressantes qu'il aurait pu y faire, il donne une idée de cet ancien système musical, et démontre combien il est antérieur à celui de tous les autres peuples. Il doit paraître sans doute bien extraordinaire que ce même système, attribué depuis si longtems aux Egyptiens et aux Grecs, ait été retrouvé en Chine, et qu'il y ait pris naissance bien avant l'époque des Hermès, des Lincées et des Orphées. Nous n'entreprendrons pas d'en donner ici une explication qui exigerait trop de tems, et ceux de nos lecteurs qui voudraient en prendre une plus ample connaissance, pourront consulter l'ouvrage du même P. Amiot, publié avec des observations de l'Abbé Roussier, et qui se trouve dans le 6.e volume du Recueil des Mémoires sur les Chinois. Nous nous contenterons de donner en peu de mots quelqu'idée des sons et des instrumens de musique anciens et modernes qui ont été et sont en usage chez ce peuple.

Huit espèces de sons.

Les Chinois ont toujours distingué huit espèces de sons, parcequ'ils ont toujours cru que la nature avait formé huit qualités de corps sonores, d'après lesquels on peut classer tous les autres. Voici l'ordre selon lequel ils divisent ces huit sortes de sons, et les noms des instrumens qu'ils ont fabriqués pour les produire. 1.° le son de la peau, qui est rendu par les tambours; 2.° le son de la pierre par les *King*; 3.° celui du métal par les cloches; 4.° celui de la terre cuite par les *Hiuen*; 5.° celui de la soie par le *Kin* et le *Tchié*; 6.° celui du bois par l'*Ou* et par le *Tchiou-Tchiou*; 7.° celui du bambou par le *Koan* ou par la flûte; 8.° celui de la gourde par le *Tcheng*.



G. Zancon inci.

Le premier tambour fut composé d'une caisse en terre cuite recouverte à ses deux extrémités d'une peau d'animal; mais la pesanteur et la fragilité de cette caisse firent bientôt naître l'idée de substituer le bois à la terre cuite. Les Chinois ont eu diverses espèces de tambours, ou pour mieux dire, ils ont donné huit noms différens à des tambours construits de diverses manières. Ceux du tems des *Hia*, c'est à dire de 2224 ans avant J. C. étaient appelés *Tsou-Kou*, et ils avaient presque la forme de nos barils. Voyez la fig. 1 de la planche 65. Sous la dynastie des *Tchiang* on changea quelque chose à leur forme, et on leur donna le nom de *Yn-Kou*. Le morceau de bois qui les traverse n'ayant pas de pieds, comme on le voit à la fig. 2, on l'enfonçait profondement en terre, pour que l'instrument ne vacillât pas tandis qu'on le frappait. La troisième dynastie *Tchien* laissa subsister l'usage des *Yn-Kou*; mais le tambour qu'on employait dans les cérémonies particulières fut l'*Hiuen-Kou*, dont la forme était presque semblable à celle du *Tsou-Kou*: on y ajoutait pourtant deux petits tambours qui étaient suspendus de chaque côté, et qui servaient à l'accompagnement. Voy. la fig. 3. On peut voir encore dans les Mémoires que nous venons de citer, d'autres figures de cet instrument qui ont presque toutes la même forme. *Son de la peau.*

Les Chinois sont peut-être les premiers qui ayent su tirer parti des pierres pour en former des instrumens de musique. Ils ont composé avec diverses pierres sonores, qui se trouvent dans cet empire, un instrument appelé *King*, qu'on distingue du *Tse-King*, lequel n'est composé que d'une seule pierre sonore, qui par conséquent ne rend qu'un seul son. Ils ont fait dans la suite leur *Pien-King* qui est un assortiment de seize pierres suspendues, lequel forme le système des sons reçus dans leur ancienne musique. Ces pierres sont taillées en équerre, qui est la forme la plus ancienne des *King*. Pour en rendre le son plus grave, on diminua leur épaisseur, et on en augmenta au contraire la longueur pour obtenir un son plus aigu. Voy. la fig. 4 de la planche ci-dessus. Il est certain que dans la suite on a donné diverses formes aux *King*, et particulièrement sous la dynastie des *Han* et des *Tang*, comme on le voit par les diverses figures qu'on en trouve dans le 6.e vol. des Mémoires des Missionnaires de *Pé-King*. Les *Tse-King* dont on se sert dans les grandes solennités religieuses sont les plus beaux, les plus riches, et les plus parfaits: ce serait une profanation aux *Son de la pierre.*

yeux des Chinois que de s'en servir ailleurs, ou d'en employer de semblables à des usages civils.

Son du métal. Les *Tchiung* ou cloches chinoises ont toujours été faites d'une composition de cuivre et d'étain: elles sont très-variées dans leur forme; les anciennes n'étaient pas rondes mais plates, et terminées par le bas en demi-lune. La fig. 5 représente une ancienne cloche des *Tchieu*: on ne saurait déterminer l'époque à laquelle on a commencé d'en faire usage: ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle était déjà très-ancienne du tems de Confucius. Sa hauteur est de douze pouces et demi, et elle en a dix de diamètre à sa partie inférieure. La fig. 6 est une de ces cloches plates qui tire son nom de *Ten-Tchiung* de la dynastie des *Tchieou*. Les Chinois en ont fait un instrument de seize cloches assorties, pour correspondre au *King* à pierres sonores dont nous venons de parler: on l'appelle *Pien-Tchiung*, et on le voit à la fig. 7.

Son de la terre cuite. L'instrument nommé *Hiven* est de terre cuite, et les Chinois l'ont en vénération à cause de sa haute antiquité. Il y en a de deux sortes; le grand *Hiven*, selon le dictionnaire *Eulh-Ya* est comme un œuf d'oie, et le petit *Hiven* comme un œuf de poule. Les plus anciens avaient cinq trous pour les tons, et un sixième pour l'embouchure, ainsi qu'on le voit à la fig. 8: *A* est le devant de l'instrument, et *B* le derrière: il fut perfectionné ensuite sous les *Tchieu-Tchieu*, et on y ajouta un trou de plus.

Son de la soie. Avant que les Chinois eussent inventé l'art de travailler la soie, et de l'employer à la fabrication des étoffes, ils avaient trouvé le secret de la faire servir à leur musique, et d'en tirer les sons les plus doux et les plus tendres. Le *Kin* et le *Tché* sont les deux instrumens qui rendent le son propre de la soie, et datent l'un et l'autre de l'antiquité la plus reculée, car on en attribue l'invention à *Fu-Hi* même.

Le *Kin* a sept cordes composées de fils de soie, et le corps de cet instrument est fait d'un bois appelé *Tung-Mou* qu'on vernit en noir: sa longueur totale est de cinq pieds et cinq pouces. Voy. la fig. 9. Le *Tchié* a vingtcinq cordes, et ordinairement neuf pieds de longueur. Voy. la fig. 10. Le P. Amiot assure qu'on n'a aucun insstrument en Europe qui mérite d'être préféré à celui là.

Son du bois. Les instrumens qui donnent le son du bois sont le *Tchiou*, l'*Ou* et le *Tchiung-Tou*: le premier a la forme d'un boisseau, et on le frappe en dedans avec un marteau. Voy. la fig. 1 de la

planche 66. Le second représente un animal couché duquel on tire des sons, en en raclant légèrement le dos avec une baguette. Voy. la fig. 2. Le troisième est un assemblage de douze tablettes jointes ensemble, dont les Chinois se servent pour battre la mesure, en le tenant de la main droite, et en le heurtant légèrement contre la paume de la main gauche, fig. 3.

La fig. 4 représente trois de ces tablettes qui sont de bambou, de la largeur d'un pouce, et d'un pied et un pouce de longueur. Les caractères qu'on voit dessus forment un ode, et on les a transcrits sur cette figure pour offrir un exemple de la manière dont les anciens Chinois écrivaient leurs ouvrages: dans les grandes cérémonies on battait la mesure avec ces sortes de livres.

Son du bambou et de la gourde.

Le bambou fournit aux Chinois un grand nombre d'instrumens composés de tubes unis, séparés et percés de plus ou moins de trous. Mais leur principal instrument à vent est le *Tchiang* anciennement appelé *You*, lequel rend le son de la gourde, en retranchant ce qui en forme le cou, et en ne retenant que la partie inférieure, de manière à pouvoir y adapter un couvercle en bois dans lequel on fait autant de trous qu'on veut avoir de sons: on met ensuite dans chaque trou un tube de bambou plus ou moins long selon le ton qu'il doit rendre. L'embouchure de cet instrument se compose d'un autre tube qui a la figure du cou d'une oie; il est attaché latéralement au corps de la gourde, et sert à distribuer le vent dans tous les tubes qui y sont fixés. Voy. les fig. 5 et 6. Les anciens *Tchiang* varient par le nombre des tubes; le *Tchiang* moderne n'en a que treize, et parait avoir quelque ressemblance avec nos orgues.

Les *Koan-Tsee* ou tubes furent disposés en trois classes, dont chacune était composée de douze tubes: ceux de la première donnaient les sons graves, ceux de la seconde les sons moyens, et ceux de la troisième les sons aigus. Ces douze tubes étaient joints ensemble avec une simple ficelle comme on le voit à la fig. 7. On s'apperçut ensuite qu'avec un seul tube on pouvait produire tous les sons qu'on obtenait avec les douze, en y pratiquant des trous à certaines distances; et l'on forma ainsi l'instrument appelé *Yo* qu'on voit à la fig. 8. Puis, pour avoir une embouchure plus commode, on inventa le *Ty*, qui n'est autre chose que le *Yo* à l'extrémité supérieure duquel on appliqua un petit bouchon, comme on le voit à la fig. 9. Mais il n'est pas d'instrument dont

la construction soit plus singulière que celle du *Tchié*; c'est une espèce de flûte dont un des bouts est fermé, qui a son embouchure au milieu de sa longueur, et trois trous de chaque côté. Cet instrument a été particulièrement en usage sous les trois premières dynasties. Voy. la fig. 10.

Les Chinois n'ont point de notes de musique.

Les Chinois ne connoissaient nullement l'usage de nos notes de musique; ils n'avaient que des signes variés, qui indiquaient la différence des tons, les divers changemens de la voix du grave à l'aigu, et rien de ce qui marque les modifications du son, d'où dérive l'harmonie. Ils n'ont encore aujourd'hui que quelques caractères qui indiquent les tons principaux, et ils apprennent à l'oreille leurs chansons. Les Jésuites furent les premiers à leur enseigner l'usage des notes. En 1679, l'Empereur *Kang-Hi* les ayant invités à un concert de musique chinoise, le P. Péreira l'un d'eux tira de sa poche un cahier, et se mit à noter tout l'air que les musiciens étaient occupés à jouer. Après qu'ils eurent fini, il répéta l'air en entier sans en omettre une seule note au grand étonnement de tout l'auditoire et surtout des musiciens qui avaient mis beaucoup de soin à l'apprendre. L'Empereur ayant été instruit du secret, donna les plus grands éloges à la musique européene, en admirant la méthode inventée parmi nous pour soulager la mémoire, et s'en montra tellement satisfait, qu'il ordonna l'institution d'une Académie de musique, composée des personnes les plus versées dans cet art, et en confia le soin à son troisième fils, prince doué de talens extraordinaires. Les membres de cette nouvelle Académie commencèrent donc par lire tous les auteurs qui avaient écrit sur cette science, et par réduire tous les instrumens à leur système, en réformant pourtant, suivant les regles européenes, tous ceux qui paraissaient défectueux, ou susceptibles d'être perfectionnés: ils composèrent ensuite, d'après les ordres de l'Empereur, un ouvrage en quatre volumes, qui fut intitulé la *véritable doctrine* de *Li-Ki*, et ensuite ils y ajoutèrent un cinquième volume, contenant les élémens de la musique européene écrits par le même P. Péreira.

Musique, par qui elle est cultivée présentement.

Il ne parait pas, dit Barrow, en parlant de la musique actuelle des Chinois dans le 2.e vol. de son Voyage, que cette nation la cultive comme une science, ni qu'on s'en occupe dans les sociétés comme d'un amusement agréable; on n'en entend guères que de ces jeunes filles qui sont élevées pour être vendues ou louées à quicon-

que veut avoir leurs faveurs. Et comme tout diffère chez ce peuple de ce qu'on voit partout ailleurs, ces femmes galantes jouent ordinairement de quelqu'instrument à vent, comme du flageolet, et de la flûte, tandisque l'instrument favori des hommes est la guitare, ou autre instrument semblable. Quelques unes de ces guitares n'ont que deux cordes, d'autres en ont quatre, et même jusqu'à sept. Les figures 1 et 2 de la planche 67 représentent des violons à deux cordes; la fig. 3 une guitare à trois cordes, et les figures 4 et 5 deux guitares à quatre cordes. *Flûtes et guitares.*

Quand on veut entendre de la musique on loue des eunuques ou autres gens de la dernière classe. Il semble que dans leurs concerts tout le mérite de l'éxécution consiste dans la force du bruit que font les instrumens. Le *Gong*, ou comme l'appellent les Chinois, le *Lou* ou *Loo* est on ne peut plus propre à produire cet effet. Cet instrument est une espèce de timbale plate, ou plutôt le dessus d'une timbale qu'on frappe avec un marteau de bois recouvert d'un cuir. Le métal dont on se sert pour faire les *Lou* est une composition de cuivre, d'étain et de bismuth. Gong *ou* Loo.

Il n'est pas d'usage en Chine, dit Staunton, de tirer le canon pour donner un signal; on se sert pour cela de plaques de cuivre très-grandes, rondes, et ayant un rebord: on mêle dans leur composition de l'étain et du zinc pour les rendre plus sonores, et en les frappant avec un maillet, elles rendent un son bruyant capable d'assourdir ceux qui sont auprès, et qui peut être entendu à une distance considérable. Voy. la fig. 6. Les Chinois appellent cet instrument *Loo*, mais les européens qui sont en Chine, lui ont donné le nom de *Gong*, qu'il a aussi dans tous les autres pays de l'orient. On s'en sert ordinairement sur l'eau, comme nous l'avons déjà vu plus haut; mais à terre, quand on veut annoncer quelqu'autorité, surtout parmi les troupes, on fait presque toujours usage d'un autre instrument formé de deux morceaux de bois, qui, frappés l'un contre l'autre, produisent un bruit semblable à celui d'une grande crécelle.

Staunton croit que les tambours ne sont pas même usités dans les armées, et qu'ils n'entrent que dans la musique religieuse qu'on entend dans les temples.

Les Chinois ont en outre une espèce de clairon, trois ou quatre sortes de trompettes, des cymbales, des castagnettes, et un instrument à cordes qui ressemble au violoncelle. Voy. les fig. 7, *Clairons, trompettes etc.*

8, 9, 10, 11, 12. La figure 13 est un instrument composé de plusieurs plaques de métal, dont ils font usage dans leurs fêtes religieuses.

Lorsque les musiciens chinois sont rassemblés, ils font ensorte de se mettre à l'unisson, et par fois un instrument prend l'octave; mais ils ne jouent jamais des parties différentes, et tout leur art se réduit à la seule mélodie, si pourtant il est permis, dit Barrow, de donner le nom d'une chose si douce à l'oreille, à un ensemble de sons aussi durs. Ces musiciens n'ont pas la moindre notion du contre point, invention qui, à dire vrai, était ignorée des Grecs même, et qui n'a été connue en Europe qu'aux tems des moines.

Chansons. Hüttner et Barrow ayant entendu chanter, sur un ton touchant et plaintif, l'éloge de la fleur *Mou-Lie*, qui est une chanson des plus communes, par un Chinois qui s'accompagnait avec une espèce de guitare, ont eu le soin d'en noter l'air, et l'on trouvera dans les planches 19, 20, 21 et 22 de l'atlas du voyage en Chine par Barrow la musique, les paroles originales, et la tradnction de cette chanson, ainsi que d'autres airs populaires qui se chantent à Canton.

Staunton rapporte, que parmi les divers spectacles auxquels assista l'Empereur à la cour de *Zhé-Hol*, il y avait aussi des chanteurs et un nombre prodigieux d'instrumens de musique. Les airs exécutés par les musiciens étaient pour la plupart lents et plaintifs, assez semblables à ceux des montagnards d'Ecosse, et le chant était soumis à une mesure très-exacte. Hüttner, très-bon juge en fait de musique, reconnut que leur gamme était celle que les Européens appellent imparfaite, et que leurs clefs étaient irrégulières; c'est à dire qu'ils passaient du grâve à l'aigu, et de l'aigu au grâve, toutes les fois que le ton n'était pas marqué par le son d'une cloche. Il remarqua encore qu'ils n'avaient aucune notion des demi-tons dans l'usage de leurs instrumens.

DANSE.

La danse que les Chinois appelaient *Vou* était un exercice auquel ils se livraient avec beaucoup d'ardeur. Il est souvent parlé dans le *Tchiou-King* de danses religieuses et militaires, et quelquefois on les y voit exécutées par les Rois même. On lit dans le *Li-Ki*

qu'on jugeait ordinairement des mœurs d'une nation par ses danses. Les Chinois en avaient de plusieurs sortes, et les danseurs portaient des boucliers, des hâches, et des étendards différens selon les divers genres de danses qu'ils exécutaient, et selon les solennités religieuses où elles avaient lieu, comme dans les sacrifices qu'on offrait aux montagnes, aux fleuves et à la terre. Les étendards consistaient en une pique de 5 à 6 pieds, surmontée d'une tête de dragon de laquelle pendaient cinq glands de soie, ou de plumes de diverses couleurs, et la danse portait le nom de ces étendards. Ainsi le *Ping-Vou*, ou danse des armes était ainsi appelé, à cause du bouclier et de la longue hâche dont les danseurs étaient armés, et on l'exécutait sur les montagnes et sur les fleuves: dans le *Tchiou-King* il est appelé *Kan-Vou*, qui veut dire *danse du bouclier*, et *You* le dansa ainsi que le *You-Vou*, après avoir soumis les *Yeu-Miao*.

La danse qui portait le nom de *Foe-Vou*, de l'étendard appelé *Foe*, lequel était composé de cinq glands de soie, était usitée dans les sacrifices faits à la terre.

La danse appelée *You-Vou* ou *danse des plumes*, parceque l'étendard était de cinq touffes de plumes, (Voy. la planche 12), était destinée aux cérémonies en l'honneur des quatre parties du monde. Les Chinois ne semblent pas d'acord sur l'ancienne forme de cet étendard, car il est représenté de diverses manières dans les figures qu'ils en ont données.

La danse appelée *Hoang-Vou*, ou *la danse de diverses couleurs*, parce que les plumes de l'étendard nommé *Pi* étaient de cinq couleurs différentes, (voy. la fig. 151 de la même planche), s'exécutait dans les cérémonies en l'honneur des *esprits de la sécheresse*.

Enfin la danse appelée *Mao-Vou*, ou *de la queue du bœuf sauvage*, parce qu'il y avait au haut de l'étendard une queue de cet animal, avait pour but d'inspirer la crainte et le respect.

Tandis qu'on célébrait toutes ces cérémonies, des officiers du temple tenaient ces étendards et dansaient. Il est parlé dans le *Tchieu-Li* d'une danse nommée *Tchio-Vou*, dont *Tchieu-Kong* avait été l'inventeur, dans laquelle les danseurs jouaient de quelqu'instrument en s'accompagnant de la voix, et parcouraient successivement tous les tons de la musique. Leurs gestes s'adressaient d'abord au ciel, et à la terre: ensuite feignant un combat, ils invoquaient les ancêtres, puis ils se tournaient vers les quatre parties du monde en poussant de grands cris, après celà, feignant d'être plon-

gés dans une profonde tristesse, ils s'adressaient encore à leurs ayeux, et enfin aux montagnes et aux fleuves. Ils paraissaient sur diverses files, et à la fin ils se mêlaient tous sans cesser de chanter et de jouer de leurs instrumens en passant successivement par tous les tons : il y avait six files, qui parcouraient les six tons majeurs avec leurs voix, et six autres files qui parcouraient les tons mineurs avec leurs instrumens.

On trouve dans le premier tome des variétés littéraires l'extrait d'un traité chinois sur la danse, dans lequel il est parlé de celle *Vou-Vang* dont on donne la description suivante : „ Les danseurs sortaient par la porte du nord, et à peine avaient ils faits quelques pas, que changeant tout à coup l'ordre dans lequel ils étaient venus, ils figuraient par leurs attitudes, leurs gestes, leurs évolutions une espèce de bataille. A la troisième partie, les danseurs s'avançaient encore d'avantage vers le midi : à la quatrième ils formaient une ligne : à la cinquième ils représentaient les deux ministres *Tchieu-Kong*, et *Tchiao-Kong* qui aidaient *Vou-Vang* de leurs conseils : à la sixième ils restaient immobiles comme des montagnes. Cette danse était une histoire de la conquête de la Chine par *Vou-Vang*, lequel en entrant dans l'empire triomphe du Roi *Tchieu*, penètre ensuite plus avant, fixe les limites de ses états, les gouverne par les sages conseils de ses deux ministres, et rend l'empire stable. "

Telles étaient les anciennes danses, dont le but était d'instruire les peuples, et de les porter à imiter les actions des grands hommes : c'est pourquoi elles faisaient partie, comme tout ce qui y avait rapport, de l'éducation publique : aussi tous les enfans des grands et des officiers, depuis l'âge de treize ans jusqu'à quinze, étaient exercés à ces danses, et on leur enseignait à faire toutes sortes de salutations et de révérences qu'on nommait *Tchio*; et depuis 15 jusqu'à 20 ans, ils passaient dans un autre collége, où on leur apprenait les exercices militaires appelés *Tchiang*.

Danse moderne

Maintenant que les Chinois ont perdu l'usage de ces danses et de leur ancienne musique, ils trouvent celles d'aujourd'hui dépravées, et propres seulement à corrompre de plus en plus les mœurs. Une certaine danse chinoise, dit Grosier, nous divertit beaucoup il y a vingt ans, mais rien n'indique qu'on danse en Chine, et on se tromperait beaucoup si on s'imaginait que cet exercice y est le même qu'en Europe. Les danses chinoises consistent en mar-

ches, en évolutions, et en pantomimes dans lesquelles les acteurs agissent sans sauter. De Guignes qui a été témoin de ces danses dans le palais impérial, dit qu'on ne peut rien voir de plus bizarre ni de plus ennuyeux.

Mais en revanche les danseurs de corde sont d'une habileté singulière en Chine. Il est hors de doute qu'on y connaissait nos danses et nos tours de force sur la corde tendue et détendue, avec et sans balancier, plusieurs siècles avant que Tuccaro eût donné les premières leçons de cet art en Europe, et publié ses singuliers dialogues sur la manière de sauter et de faire des pirouettes en l'air. On trouve dans l'histoire générale de voyages, par M.[r] De la Harpe, un récit d'Isbrand-Ides, dans lequel sont rapportés certains tours d'adresse et des jeux de main assez surprenans. Anderson dit dans la même relation, que les danseurs de corde chinois lui ont paru bien supérieurs à ceux de sa nation dans l'art de l'équilibre, et que pour les jeux de main ils ne le cédaient point aux Breslaw, aux Comus dont l'extrême dextérité semblait tenir du *sortilége*.

Staunton nous à donné la description des feux d'artifice, des balets, des danses et des pantomimes qui furent exécutés en présence de l'Empereur et de toute sa cour à *Zhé-Hol*, où furent appelés tous ceux qui par leur force, leur agilité, ou un exercice consommé, s'étaient rendus capables de faire des choses extraordinaires. Il est des Chinois, dit-il, qui à force de travail, deviennent extrêmement habiles dans l'art de sauter et danser sur une corde d'acier, de monter sur une échelle en équilibre, en passant à travers les échelons, de se tenir sur d'autres choses légères balancées en l'air, et de faire des jeux de main d'une telle adresse que les spectateurs les plus pénétrans et les plus attentifs y sont complètement trompés. Les sauts périlleux et les tours de force eurent aussi leurs admirateurs. Quant aux jeux propres à inspirer quelqu'intérêt par l'ardeur de deux champions à se disputer le prix, il n'y eut que la lutte, qui est peut-être le plus ancien de tous. On voyait les joûteurs, malgré l'embarras de leurs longues robes et de leur chaussure grossière, chercher à soulever leurs adversaires, pour les laisser retomber ensuite étendus sur la terre: quelques fois ils y parvenaient avec beaucoup d'adresse, et en déployant toute la force de leurs muscles.

Les habitans des diverses provinces parurent à ces fêtes dans

l'habillement propre à chacune d'elles, et firent pompe de toutes les particularités les plus étranges dans leurs exercices habituels: quelques-uns même montrèrent dans leurs danses quelque chose d'agréable, et des attitudes gracieuses: il y avait aussi des chanteurs, et une quantité prodigieuse d'instrumens de musique.

Après les musiciens vinrent quelques centaines d'hommes vêtus de longues tuniques uniformes de couleur olive: ils chantèrent, et exécutèrent divers ballets représentant, au moyen de lanternes de diverses couleurs, des caractères chinois, de quoi l'Empereur se montra très-satisfait. Si ces ballets eussent été exécutés de nuit, le contraste des ombres les aurait rendus beaucoup plus brillans.

Aux ballets succedèrent les feux d'artifices, et bien qu'exécutés en plein jour, ils produisirent le plus bel effet. Quelques inventions de ce genre étaient nouvelles, même pour les Anglais, et si l'on désire en connaître quelques-unes, on peut recourir à l'ouvrage de Macartney. Il semble que les Chinois ont l'art de vêtir et de distribuer le feu comme ils veulent: le tout fut terminé par un volcan artificiel des plus étonnans. Tous ces divers spectacles furent exécutés on ne peut mieux en plein air, et dans l'emplacement qui avait été ménagé au devant de la tente de l'Empereur.

SCIENCES.

Goût des Chinois pour les sciences.

Avec du goût pour les sciences, et d'excellentes qualités pour réussir dans tous les genres de littérature, les Chinois n'ont pourtant jamais fait de grands progrès dans les sciences spéculatives, parce qu'elles ne sont point au nombre de celles qui donnent des droits à la protection et aux récompenses du gouvernement. Néanmoins, comme l'expédition des affaires requiert des connaissances d'arithmetique, de géometrie, d'astronomie, de géographie et de philosophie naturelle, ils ne laissent pas de cultiver aussi ces sciences. Leurs principales études sont la grammaire, la rhétorique, l'histoire, les lois de leur pays et la philosophie morale, d'où l'on voit que par une sage réflexion, ils se sont portés à donner la préférence aux connaissances qu'ils ont jugées être les plus avantageuses à l'homme et à la société.

La morale a été de tous tems leur première étude, et se réduit à deux points principaux qui sont les devoirs réciproques des pères et des enfans, du prince et des sujets; et c'est de ces deux points qu'ils font dériver tous les autres devoirs, non seulement pour ce qui regarde la vie privée, mais encore pour ce qui concerne l'ordre et la conservation de l'état. Les Chinois ne font point de distinction entre la politique et la morale, car selon eux l'art de bien gouverner est l'art de bien vivre. Aucune nation, dit le P. Du Halde, n'a produit autant et d'aussi bons ouvrages de philophie morale. Les sages qui l'ont honorée n'ont point fait pompe d'une imagination brillante comme ceux de la Grèce et de Rome, qui ne visaient qu'aux applaudissemens, et ne savaient point, ou ne voulaient pas s'adapter au génie et à la faible capacité des hommes, tandisque les Chinois ne cherchent qu'à instruire leurs semblables et à les rendre meilleurs. *Morale.*

Leurs connaissances sont encore bien peu avancées dans les mathématiques, quoiqu'on lise dans leur histoire que cette science était connue en Chine dès la plus haute antiquité (1). Leur géométrie est très-superficielle; ils résolvent leurs problêmes plutôt par voie d'induction que d'après des principes établis. Cependant ils ne manquent point d'habileté pour mesurer leurs terres, ni d'exactitude pour en déterminer les limites, et leur méthode à cet égard, selon Le Comte, est aussi simple que précise. *Géométrie.*

Leur arithmétique, si nous en croyons Du-Halde, est moins imparfaite: on trouve exposées avec assez d'exactitude dans leurs livres les regles de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division, et ils font ces opérations, non avec des chiffres, mais au moyen d'un instrument qu'ils appellent *Suan-Pan*, lesquel est composé d'une tablette d'environ un pied et demi de *Arithmétique.*

(1) C'est une tradition confirmée par le *Li-Ki* et par le *Tchiou-Li* etc., que dans le partage des terres fait sous *Tchiun* et *Yao*, on donnait un carré de neuf cents arpens de terre pour huit familles, chacune desquelles en cultivait cent pour elle, et cent en commun pour le gouverneur qui en percevait le revenu. Ce partage qu'on peut appeler fraternel indique évidemment que dès lors les Chinois avaient des connaissances en géométrie et en arithmétique. On peut lire dans le premier volume des mémoires des missionnaires de *Pé-King* les motifs qu'on a de croire qu'ils connaissaient les principales règles de l'arithmétique et de la géométrie dès les premiers tems de leur monarchie.

longueur, ayant une séparation vers le milieu, et traversée du haut en bas par dix ou douze petits bâtons parallèles, dans chacun des quels sont enfilées de petites boules mobiles d'os ou d'ivoire : chacune des deux boules qui sont en haut vaut cinq unités, et les cinq qui sont en bas ne se prennent que pour autant d'unités. En réunissant ces boules, ou en les séparant les unes des autres, les Chinois comptent à peu près comme nous le ferions avec des jetons, mais avec tant de facilité et de promptitude, qu'ils pourraient suivre sans peine quelqu'un qui lirait rapidement dans un livre de comptes (2).

Astronomie. L'astronomie est de toutes les sciences celle dont les Chinois se fesaient le plus d'honneur, car dès la fondation de leur monarchie on s'appliqua soigneusement à observer les mouvemens du ciel, et il fut même établi des lois sévères pour la punition de toute négligence de la part de ceux à qui le gouvernement avait confié cet emploi. On lit dans le *Tchiou-King*, que du tems de l'Empereur *You*, il y avait dans l'empire deux astronomes appelés *Hi* et *Ho*, auxquels l'histoire reproche de n'avoir point annoncé une éclipse de soleil arrivée à cette époque, d'où l'on peut conclure qu'on connaissait dès lors la méthode de calculer ces phénomènes. Si ce que les Jesuites ont rapporté de l'exactitude des Chinois dans le calcul des éclipses depuis la plus haute antiquité est réel, et s'il est vrai que de trente six éclipses mentionnées par Confucius, il n'en est plus que deux de fausses et deux de douteuses, toutes les autres ayant été verifiées par les PP. Chaal, Gaubil, et autres astronomes renommés de la même compagnie, il faut confesser que cette nation a devancé toutes les autres dans cette science. Il en est pourtant qui regardent comme incertaine la vérité d'une pareille assertion, et nous ne répéterons point ici ce que nous avons déjà dit au sujet des doutes légitimes qu'on peut élever contre l'authenticité des premières annales de la Chine. Mais les personnes les plus difficiles à persuader sur cet article, conviendront au moins, d'après tous les témoignages que nous venons de rapporter, que les connaissances de ce peuple en astronomie sont très-anciennes.

(2) On trouve dans le 2 vol. des mêmes mémoires la méthode d'arithmétique de *Fou-Hi* avec les nombres naturels pairs et impairs depuis l'unité jusqu'à la dixaine inclusivement, et on y voit en outre les tables où est représentée la disposition de ces nombres pairs et impairs.

Nous ne devons pas oublier de faire mention de l'antique observatoire qui était à *Nan-Kin*, dans lequel on voyait des globes d'une grandeur prodigieuse, des sphères armillaires, des cadrans, des astrolabes etc. assez semblables à ceux de l'observatoire de *Pé-King*: le P. Ricci qui les observa à son premier voyage en Chine, dit n'en avoir pas vus de plus beaux ni de plus élégans en Europe, malgré qu'ils fussent exposés à toutes les injures du tems depuis plus de deux cents ans; mais que quant à l'usage qu'on en pouvait faire, et à l'exactitude des mesures, ils avaient grandement besoin d'être rectifiés et perfectionnés. Il y avait un autre observatoire à *Tong-Song* ville du troisième ordre dans la province de *Ho-Nan*, que les Chinois prétendent avoir été bâti par *Tchien-Kong* l'un des plus habiles mathématiciens qu'ils aient eu, et qui vécut, à ce qu'on croit, 1200 ans avant Ptolomée. *Observatoire.*

Aujourd'hui l'astronomie est cultivée à *Pé-King* comme dans la plupart des capitales de l'Europe, et les mathématiciens qui se trouvaient parmi les Jésuites n'ont pas peu contribué à en étendre les connaissances dans cet empire. Les PP. Ricci, Chial, Verbiest, Couplet, Gerbillon, Regis, et tant d'autres qui se seraient distingués même en Europe par leurs talens, rectifièrent les erreurs des Chinois en astronomie, communiquèrent de nouvelles méthodes à l'observatoire, et l'enrichirent de nouvelles machines plus propres aux observations astronomiques. On peut voir dans les mémoires de Le Comte la description de ces machines.

Il existe à *Pé-King* un tribunal particulier pour l'astronomie, composé d'un grand nombre de mathématiciens, dont l'emploi est de donner avis des éclipses qui doivent avoir lieu dans un espace de tems déterminé, en indiquant leur durée, le jour et l'heure où elles doivent arriver, et le nombre de doigts de l'obscurcissement du disque. La note doit en être présentée à l'Empereur quelques mois avant l'apparition de l'éclipse, pour être transmise ensuite dans toutes les provinces, dont elle doit par consequent marquer aussi la longitude et la latitude. La solennité avec laquelle on publie cet avis, et les cerémonies étranges qu'on pratique à cette occasion prouvent qu'il existe encore un grands fonds d'iguorance et de superstition chez ce peuple. Aussitôt que l'obscurcissement commence à paraître sur le disque du soleil ou de la lune, les mandarins se mettent à genoux, et se courbent le front jusqu'à terre, tandis que les tambours et les tymbales font dans les rues de *Tribunal d'astronomie.*

la ville un bruit effroyable que le peuple accompagne en poussant de grands cris, dans l'opinion superstitieuse où sont encore quelques Chinois, qu'un pareil bruit doit épouvanter et mettre en fuite le dragon céleste, qui tient cet astre dans ses serres pour le dévorer. Néanmoins les gens un peu éclairés savent aujourdh'hui que les éclipses ne sont que des effets purement naturels.

On trouve le premier monument des connaissances astronomiques des Chinois dans un chapitre du *Tchiou-King*, où l'Empereur *Yao* enseigne à ses astronomes *Hi* et *Ho* la manière de connaître et de determiner les quatre saisons de l'année. Ce livre précieux donne à connaître, qu'il y avait anciennement en Chine des mathématiciens chargés par le souverain de composer un calendrier pour être distribué au peuple, dans lequel devaient être indiqués le tems de l'entrée des astres dans les signes du zodiaque, la position des planètes et les éclipses, et que dès lors les astronomes avaient appris à remarquer les deux équinoxes et les deux solstices, d'après la longueur des jours et des nuits, et à fixer à 365 jours et 6 heures la durée de chaque année qui, tous les quatre ans devait être composé de 366 jours entiers. *Yao* préféra neanmoins l'année lunaire, en même tems qu'il prescrivit l'usage des intercallations.

Année Chinoise.

L'année des Chinois commence à la conjonction du soleil et de la lune, ou à la nouvelle lune la plus prochaine du quinzième dégré du verseau, signe où, selon nous, le soleil entre vers la fin de janvier, et où il reste presque tout le mois suivant: c'est aussi à cette époque que commence leur printems. Leur été commence au 15.e dégré du taureau, leur automne au 15.e dégré du lion, et leur hiver au 15.e dégré du scorpion : telle est la division de leur année astronomique; mais le commencement de leur année civile a varié au gré des Empereurs; les uns l'ont placé à la troisième et à la seconde lune après le solstice d'hiver; d'autres au point même du solstice.

Les Chinois ont douze mois lunaires, les uns de 29, et les autres de trente jours. Tous les cinq ans ils ont des mois intercallaires pour faire quadrer les lunaisons avec le cours du soleil. Leur année se compose de 365 jours, et quelque chose moins de six heures. Ils ont calculé les mouvemens des planètes, et reglé leur système au moyen de tables d'équation, en partant du solstice d'hiver, qui est le point fixe de leurs observations, comme le premier degré du bélier est le nôtre, et en comptant successivement de cent en cent degrés.

Depuis plus de quatre mille ans, si l'on en doit croire leurs livres d'histoire, ils ont un cycle, ou révolution solaire qui a quelque ressemblance avec les olympiades des Grecs. Ce cycle est composé de 60 ans, et leur sert de période ou d'âge pour régler leurs annales. *Cycle solaire.*

Ils divisent les semaines comme les Européens, en suivant l'ordre des planètes : ils assignent à chacune de celles-ci quatre constellations, dont chaque jour du mois a la sienne, et comptent successivement les 28 jours de sept en sept pendant tout le cours de l'année. *Semaines.*

Leur jour commence à minuit comme le nôtre, et finit au minuit qui suit immédiatement, mais sa division n'est que de douze heures dont chacune équivaut à deux des nôtres. Au lieu de les compter comme nous par le moyen des nombres, ils les désignent par des noms particuliers et par des figures. Ils divisent ensuite le jour naturel en cent parties, et chaque partie en cent minutes ; de manière que chaque jour contient dix mille minutes : cette division s'observe avec d'autant plus d'exactitude, qu'une des opinions singulières de ce peuple est qu'il y a des minutes heureuses. *Jours et heures.*

Les Chinois en général n'ont point d'horloges pour régler le tems, mais il se servent de cadrans solaires, et autres moyens propres à le mesurer. Les missionnaires trouvèrent en Chine des cadrans très-anciens, qui étaient divisés autrefois en quatre grandes parties, dont chacune était subdivisée en vingt-quatre autres. Cet instrument parut très-inexact au P. Le Comte, qui put à peine en deviner l'usage ; mais depuis que les mêmes missionnaires ont introduit en Chine le nouveau calendrier, les cadrans y sont réglés pour les jours, et on y compte aujourd'hui le tems comme en Europe, avec cette seule différence que la durée de l'heure y est du double.

L'étude de la médecine remonte également en Chine à la fondation de cet empire. On prétend que dès les tems de *Hoang-Ti* il y avait des livres qui traitaient de cette science, mais on les croit supposés. Celui qu'on attribue à l'Empereur *Tchen-Nung* contient en substance tout ce qu'on peut dire de mieux sur l'art de connaître les maladies, et d'y appliquer les remèdes opportuns : c'est pour cela que les Chinois regardent cet Empereur comme l'inventeur de leur médecine. Malgré que leurs médecins n'aient jamais été grands anatomistes, ni physiciens profonds, ils n'ont pas laissé d'acquérir, *Médecine.*

par la pratique, des connaissances supérieures à celles des plus habiles médecins de l'Europe. Il est vrai que les Chinois ont toujours eu une grande aversion pour l'anatomie ; mais s'ils ont laissé là l'étude de la nature morte, qui laisse toujours baucoup à deviner, ils n'ont point négligé et ne cessent point encore d'étudier avec autant d'application que d'utilité la nature vivante, qui sans doute ne leur sera pas demeurée aussi impénétrable après plus de trente siècles d'observations continues. Les Egyptiens ne permettaient point l'ouverture des cadavres, et cependant c'est de leurs livres sacrés qu'Hyppocrate a tiré presque toute sa doctrine.

Tous les auteurs qui ont écrit sur la nation chinoise, conviennent de l'habileté dont se vantent ses médecins dans le tact du pouls, et dans les conséquences qu'ils tirent de cet examen, non seulement pour déterminer la nature et l'intensité du mal, mais même si la durée doit en être longue, et s'il doit être mortel. Un ancien médecin Chinois a donné un traité sur la manière de connaître le pouls, qui a été composé plusieurs siècles avant l'ère vulgaire, et qui sert encore de règle aux médecins de cette nation : ainsi l'on peut regarder comme certain que les Chinois ont connu la circulation du sang avant tous les peuples d'Europe. Il n'en est d'ailleurs aucun qui puisse se vanter d'avoir présentement autant et d'aussi anciens écrivains sur la médecine : les Chinois ont formé avec le plus grand soin divers traités des ouvrages qui ont été publiés sur la même matière, en réunissant les ordonnances, les idées et les opinions des différens auteurs, et ce qui est encore plus étonnant, en conservant dans ses compilations l'ordre, la précision et la clarté.

On voit d'après celà que la médecine des Chinois est presqu'entièrement empirique : ils mettent la plus grande confiance dans leurs simples qui, en effet, ont des vertus particulières, et ils savent les connaître et s'en servir avec beaucoup de sagacité. Le *Gin-Seng* dont nous avons parlé est regardé par eux comme une plante du premier ordre, comme la plante par excellence ; ils lui attribuent une infinité de propriétés, et on la prépare en soixante dix sept manières qui forment autant de recettes différentes. Ils font encore un très-grand usage du thé qui, dans leur médecine, passe pour avoir des vertus admirables, surtout s'il a été recueilli sur la montagne de *Mong-Tchian*.

Les médecins Chinois attribuent au grain appelé *Lien-Tse* la

propriété de fortifier l'estomach, et de donner de la vigueur aux vieillards; et à la racine *Ngeu* celle de désaltérer, de faciliter la digestion et la circulation du sang, et de guérir toutes sortes de blessures; ils prescrivent l'usage de la pulpe du fruit *You-Lan* pour les rhumes et l'inflammation des yeux. Mais ce serait trop nous étendre que de vouloir citer une foule d'autres remèdes non moins estimés chez cette nation, ainsi que diverses méthodes aussi simples que singulières qu'on y employe dans les maladies, et qui joints à d'autres spécifiques et à un certain régime, sont ordinairement suivis d'une parfaite guérison. Quiconque voudrait entreprendre de traiter plus amplement cette matière, pourrait consulter particulièrement les 3.e, 4.e et 5.e vol. des mémoires sur les Chinois par les missionnaires de *Pé-King*. Nous ne laisserons pourtant pas de remarquer ici que l'art de discerner si un homme s'est étranglé lui même, ou s'il l'a été par d'autres; s'il s'est noyé, ou s'il a été jetté à l'eau, appartient aux Chinois seuls, et que dans certaines affaires criminelles il est d'un grand avantage pour leurs tribunaux. L'inoculation était aussi pratiquée en Chine long tems avant qu'elle fût connue en Europe.

LITTÉRATURE.

Langue.

Un des principales branches de la littérature chinoise est la connaissance parfaite de la langue, et cette connaissance, qui ne peut s'acquérir que par une longue étude est la voie la plus sûre pour parvenir aux premières charges du gouvernement. Plusieurs savans regardent, avec beaucoup de raison, la langue chinoise comme la plus ancienne de toutes les langues de l'univers, sans en excepter celle des livres de Moyse. Mais cet idiome antique n'a-t-il éprouvé aucune altération pendant le cours de quatre mille ans? et le Chinois moderne est il réellement celui que parlaient les contemporains d'*Yao*? Sans doute on ne peut l'assurer, ni appuyer l'affirmative sur des preuves irréfragables; mais toutes les probabilités semblent se réunir pour faire croire que le fonds de cette langue est toujours resté le même: les inscriptions les plus antiques de la Chine sont toutes écrites dans la même langue, comme on peut s'en convaincre par celles qu'*You* fit graver sur un rocher près de

la source du fleuve Jaune, lorsque *Yao* entreprit d'en diriger le cours (1).

Séparés de tous les peuples par leur constitution, les Chinois n'ont jamais rien emprunté de la littérature d'aucune autre nation. Leurs *King* qui comprennent l'histoire, les lois et la doctrine des premiers tems étaient les seuls livres qu'ils étudiaient : l'intelligence de ces monumens littéraires ouvrait une route certaine pour arriver à la fortune et aux honneurs, en ce que l'opinion les ayant désignés comme les modèles du vrai goût, on les prenait pour règle dans l'art d'écrire : ils en servent encore aujourd'hui à quiconque se pique de quelque savoir en littérature, et il n'est aucun lettré qui osât faire usage d'un mot que les *King* n'auraient pas consacré. Les Empereurs même imitent avec une sorte de scrupule dans leurs édits le style des anciens livres. On ne peut nier cependant que le Chinois vulgaire qu'on parle à présent, n'ait subi beaucoup de changemens; néanmoins ce n'est guères que dans la prononciation que ces variations se sont introduites, encore doivent elles être bien peu sensibles, puisqu'on entend même aujord'hui dans toute la Chine des pièces théâtrales qui ont été composées il y a plus de mille ans.

La langue chinoise n'est composée que de 330 mots élémentaires et radicaux, qui sont tous monosyllabes : quelques dictionnaires en comprennent jusqu'à 484. Il semblerait d'abord qu'un nombre d'expressions aussi borné ne peut constituer qu'une langue très-pauvre et bien monotone; mais on est détrompé quand on vient à savoir que le sens de ces mots primitifs se multiplie à l'infini par l'abondance et la variété des accens, des inflexions, des aspirations et autres modifications de la voix qui les prononce (2). La méthode qu'ont suivi les Chinois de donner à leurs mots primordiaux une aussi prodigieuse variété de significations à me-

(1) Mr. Hager a fait connaître ce monument dans l'ouvrage que nous avons déja cité. *Paris. Didot*, 1812, in folio.

(2) Par exemple *Tchiou*, ainsi prononcé, n'a aucune signification : *Tchiuuuuu* prononcé en prolongeant l'*ou*, et en le rendant toujours plus aigu, veut dire seigneur : *Tchiou* avec l'*ou* prolongé mais rendu successivement plus grave signifie salle : *Tchiuuu* avec l'*u* prolongé, mais en lui conservant le même son veut dire cochon : *Tchiou* prononcé rapidement et pour ainsi dire craché plutôt que proféré, veut dire cuisine; enfin *Tchiu* prononcé dabord avec un son grâve, et puis aigu signifie le pied d'une chaise. Voy. Magalotti, Raisonn. avec le P. Grueber.

sure que leurs idées se multipliaient, au lieu d'en inventer de nouveaux pour chaque idée nouvelle, est une autre preuve manifeste de la ténacité de leur attachement pour leur langue mère, surtout si l'on réfléchit combien il leur aurait été plus facile de créer de nouveaux mots pour ces nouvelles idées, plutôt que de les exprimer par de simples différences de sons et d'accens qui, selon quelques auteurs, ne se montent pas à moins de 80,000.

Nous nous en tiendrons à ces notions générales, car il ne faudrait rien moins qu'un traité à part pour développer le mécanisme grammatical de cette langue. Une observation qui ne doit pourtant pas nous échapper, c'est qu'on compte en Chine quatre sortes de langages, ou pour mieux dire quatre genres de styles différens. Le premier est le *Ku-Nen* ou la langue des *King* et autres livres classiques de l'antiquité, dont le style est d'un laconisme très-difficile à comprendre, mais qui réunit au plus haut degré, l'énergie et la profondeur des pensées, avec la hardiesse des métaphores: les lettrés les plus savans l'entendent et le lisent avec autant de plaisir que les littérateurs européens en trouvent dans la lecture d'Horace et de Juvénal. Le *Uen-Tchiang* est la langue qu'on emploie dans les compositions nobles et élevées; elle est concise, grâve, riche en expressions et pleine de naturel, mais on ne la parle point. Le *Kuan-Hoa* est la langue usitée à la cour par les mandarins, les lettrés, et par les gens les mieux élevés et les plus polis: les courtisans, et les dames la parlent avec beaucoup de grâce, surtout à *Pé-King*. La quatrième est le *Hiang-Tan* qui est celle du bas peuple; et comme elle est la plus grossière, on s'en sert dans les compositions d'un genre commun et trivial; elle a autant de dialectes différens qu'il y a de provinces, de villes, et pour ainsi dire de villages: il y a en outre tant de diversité dans sa prononciation, qu'elle est absolument inintelligible pour quiconque n'y est point accoutumé.

Quant à la manière d'écrire des Chinois, nous remarquerons que dans les commencemens de leur monarchie, ils se communiquaient leurs idées par la représentation des images naturelles de tout ce qu'ils voulaient exprimer: ils firent usage ensuite de figures énigmatiques et symboliques qui correspondaient aux caractères hyéroglifiques des Egyptiens. Mais comme il était impossible de représenter, au moyen de ces signes, une infinité de choses qui ne tombent point sous les sens, on parvint peu à peu à composer des *Ecriture.*

figures plus simples formées de caractères hyérogliphiques, dans lesquelles on fit ensuite des changemens considérables. Ceux de nos lecteurs qui désireraient avoir de plus amples notions sur les particularités de l'écriture Chinoise, trouveront à satisfaire leur curiosité dans les œuvres des PP. Martini et Kircher. Nous nous contenterons de dire ici que les Chinois se piquent d'écrire avec beaucoup de propreté, et de donner à leurs caractères une forme agréable et élégante, ce qui les leur fait préférer à une belle peinture. Au lieu de plume il se servent d'un pinceau qu'ils tiennent, non obliquement, mais droit, et leur main touche à peine le papier. Leur manière d'écrire est de haut en bas, et leurs lignes se commencent à la droite en allant vers la gauche.

Rhétorique. Les sages de la Chine qui, selon Du Halde, ont toujours cherché à se distinguer par leur manière juste et polie de raisonner, d'écrire et de parler, n'ont pas une seule règle qui leur apprenne l'art d'argumenter avec méthode, ni d'embellir leurs discours et leurs écrits des charmes de l'éloquence. Ils n'ont aucune idée de notre rhétorique artificielle; mais leurs productions oratoires, qui se réduisent aux discours que les mandarins font au peuple pour l'instruire de ses devoirs, et à quelques autres compositions des lettrés lorsqu'ils sont gradués, sont écrites dans un style simple, concis, vif et énergique, et remplies des maximes et des sentences de leurs sages, dans lesquelles on remarque un grand fonds de raisonnement avec une variété de pensées propres à exciter souvent des impressions plus fortes, que ne pourraient le faire les figures les plus animées de notre rhétorique.

Histoire. Mais les ouvrages dont abonde le plus la littérature des Chinois sont les livres d'histoire, et même si nous devons ajouter foi à ce que rapportent à cet égard la plupart des écrivains, il n'est aucune nation qui ait jamais pris autant de soin pour la conservation et transmission aux âges suivans de ses monumens les plus antiques. Chaque ville a toujours eu, de tems immémorial, ses écrivains chargés de composer son histoire, dans laquelle étaient consignés, non seulement les événemens les plus remarquables arrivés dans son territoire, mais encore toutes les observations qui pouvaient intéresser, sur la nature et les productions du pays, ainsi que sur le génie, les talens, le commerce et les coutumes de ses habitans: on y trouve même les éloges de tous ceux qui se sont particulièrement distingués dans les sciences et les arts, qui ont donné

des preuves de valeur dans les armées, et qu'une rare probité a rendus illustres.

Indépendamment de ces mémoires partiels rédigés dans chaque ville, il existe à *Pé-King* une société d'hommes de lettres à qui est confié le soin d'écrire l'histoire générale de l'empire, et de conserver à la postérité le souvenir des bons et des mauvais monarques, avec une impartialité exempte de l'adulation qu'on apperçoit ordinairement dans les histoires des autres peuples. La méthode qu'ils employent à cet effet mérite d'être rapportée, et devrait servir de modèle partout ailleurs. Il y a, dit Du Halde, un nombre déterminé de docteurs choisis, d'une probité bien reconnue, dont l'emploi est d'observer toutes les actions de l'Empereur, et d'en tenir note à l'insçu les uns des autres sur une feuille de papier qu'ils glissent, lorsqu'elle est remplie, à travers une fente dans une boîte faite exprès. Tout ce que l'Empereur a fait ou dit de bon ou de mauvais est rapporté sur cette feuille en toute liberté et avec la plu grande sincérité. La boîte où sont conservées ces feuilles ne s'ouvre point tant que le prince est en vie, ou que quelqu'un de sa famille est sur le trône; mais dès que la couronne passe dans une autre maison, toutes ces notes sont recueillies, examinées et confrontées pour en vérifier le contenu, et en former l'histoire de ce monarque.

MŒURS ET USAGES.

Attachement des Chinois à leurs anciennes mœurs.

Les mœurs des Chinois ont peu de ressemblance avec celles des autres peuples connus, et diffèrent bien peu, généralement parlant, de ce qu'elles étaient anciennement: c'est pour cela qu'on est fondé à dire que les Chinois sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a quatre mille ans, qu'ils font encore ce qu'ils fesaient dans ces tems reculés, et le font toujours de la même manière. Pleins de la haute idée qu'ils ont toujours eue d'eux mêmes, ils se sont aisément persuadés qu'ils l'emportaient sur toutes les autres nations, en antiquité, en sagesse, en doctrine, et en politesse; aussi ne les ont ils jamais regardées que comme des peuples grossiers et sauvages, parmi lesquels il ne pouvait y avoir rien qui méritât d'être recherché, ni imité par eux. On ne peut nier, il est vrai, comme nous

l'avons dejà remarqué, que cette nation était sage, prudente et politique; qu'elle avait une juste idée du gouvernement; que ses lois fondamentales tendaient au bien public; et que le peuple les a respectées, et y est demeuré fidèle dans tous les tems. Les révolutions arrivées dans cette longue suite de siècles n'ont eu pour la plupart qu'une très-courte durée; et dès que cette nation pouvait recouvrer sa liberté, elle retournait d'elle même à la forme de son gouvernement, et reprenait ses anciens usages. Sa vénération pour les anciennes lois s'est conservée jusqu'à ce jour depuis même la dernière conquête des Tartares, par l'effet des soins que prit le premier Empereur de la dynastie actuellement régnante, de réunir ses sujets naturels aux Chinois, de manière à faire considérer la Tartarie comme une conquête réelle de la Chine. Cependant lorsque ces conquérans voulurent introduire quelques changemens parmi ce peuple, ils ne purent l'effectuer que par la force, et les armes à la main; et quand ils obligèrent les Chinois à se faire couper les cheveux, il y en eut beaucoup qui aimèrent mieux perdre la vie, que de se laisser dépouiller de cet ornement.

Malgré que les Chinois soient revenus de plusieurs de leurs anciens préjugés, depuis qu'ils se sont mis à converser avec les Européens, ils n'en persistent pas moins dans l'opinion de leur prétendue supériorité, et à croire qu'il n'y a rien de meilleur au monde que leur pays. Ils pourraient tirer un grand avantage des talens de nos artistes, mais ils n'ont pour eux que de l'indifférence, et montrent, généralement parlant, de la répugnance à imiter les manières des Européens: cette répugnance est attestée particulièrement par les Jésuites qui, malgré les ordres de l'Empereur, ne purent obtenir qu'avec beaucoup de peine des architectes chinois, de se faire bâtir une église sur un dessin venu d'Europe. De même, personne n'a jamais pu les déterminer jusqu'à présent à changer la mauvaise construction de leurs vaisseaux, et à en faire de meilleurs sur les modèles qu'ils ont continuellement sous les yeux: en un mot ils dédaignent d'imiter en rien les autres peuples.

Civilité des Chinois.

Les Chinois se vantent d'être le peuple le plus poli, le plus civil, et le plus sociable, et en effet on peut dire à cet égard que la bonne opinion qu'ils ont d'eux même n'est pas sans fondement, car il n'est pas de nation qui ait des mœurs aussi douces. Les procès sont rares, et les voies de fait sont presqu'inconnues même dans la dernière classe du peuple. Lorsque deux charretiers viennent

à se rencontrer et à se croiser dans un chemin étroit, au lieu de se prendre de dispute et de se battre, ils se font des complimens, s'entr'aident l'un et l'autre, et ne se séparent point sans se faire réciproquement de profondes révérences. On dit pourtant que le Chinois, quoique doux et flegmatique par tempérament, ne laisse pas d'être vindicatif: il ne montre presque jamais de ressentiment sur le moment pour les affronts et les injures qu'on lui a faites; il dissimule, et semble les supporter avec une sorte d'insensibilité; mais à la première occasion favorable, il ne manque pas de satisfaire sa haine et sa vengeance.

Ils sont obéissans.

Ce peuple élevé dès l'enfance dans la soumission la plus parfaite envers ses parens, est naturellement porté à la même obéissance envers ses maîtres: il aime les mandarins et adore ses Rois; mais s'il n'en est point payé de retour, s'il ne trouve pas en eux le même amour, il en murmure, il sent son joug, et cherche bientôt à le secouer: il semble alors changer de naturel, et devient inquiet, séditieux, insolent, comme il s'est montré dans plusieurs des révolutions dont la Chine a été le théatre dans les derniers siècles.

Ingénieux, actifs, etc.

Les Chinois sont naturellement ingénieux, vifs, industrieux: les gens de la dernière classe sont actifs et laborieux jusqu'à l'excès, et ils ont beaucoup d'habileté pour le commerce; mais comme l'intérêt, à ce qu'on prétend, est la passion dominante de ce peuple, il en résulte qu'il est quelquefois infidèle et trompeur. Il est sobre, modeste, circonspect; la pudeur et la retenue sont des vertus communes aux hommes comme aux femmes: leur extérieur est si composé, que le voyageur, en les jugeant sur l'apparence, serait tenté de croire que la vertu est l'unique règle de leurs actions.

Après avoir parlé en général du caractère des Chinois anciens et modernes, passons à un examen plus particulier des coutumes qui leur sont propres.

Education, études etc.

L'éducation des garçons aussi bien que celle des filles, est confiée à la femme, jusqu'à ce que les premiers soient en état d'être envoyés aux écoles, et que les secondes soient parvenues à l'âge d'être mariées. Cette éducation se fait pourtant sous la direction du père, qui, pour l'ordinaire, se réserve la faculté d'user de rigueur, lorsque les voies de l'indulgence et de la douceur ne produisent aucun effet. Les Chinois excellent dans la manière d'élever les enfans: non seulement les lois donnent aux pères une très-gran-

de autorité sur eux; mais elles les obligent encore sous des peines rigoureuses, à leur donner une bonne éducation, ensorte que s'il arrive jamais que qnelqu'un de leurs enfans commette quelque délit, et échappe au châtiment, le père est ordinairement assujetti à la peine que son fils a méritée.

Le livre des rites, en commençant par l'éducation physique des enfans aussitôt après leur naissance, permet l'usage des nourrices, mais en même tems il prescrit aux mères les plus grandes précautions dans leur choix. Lorsque les mâles sont parvenus à l'âge de six ans, on leur apprend les nombres les plus communs et le nom des principales parties du monde; à sept ans, on les sépare d'avec les sœurs, et on ne leur permet point de manger ni de s'asseoir en leur présence; à huit ans on leur enseigne les devoirs de la civilité; à neuf le calendrier, et à dix on les envoye aux écoles publiques où ils apprennent à lire, à écrire et à faire les comptes; de treize à quinze ans on leur enseigne la musique, et toutes leurs chansons consistent en préceptes de morale. Passé cet âge, si on leur permet de se livrer à quelques exercices du corps, ils apprennent à tirer de l'arc et à monter à cheval. A vingt ans ils reçoivent le premier grade du doctorat, si pourtant ils en sont jugés dignes; et alors il leur est permis de porter des habits de soie et des pelisses, car jusqu'alors ils ne peuvent être vêtus que de coton.

Nous n'oublierons pas de dire aussi que les Chinois ont une bonne méthode pour aider l'intelligence des enfans, c'est de leur représenter en peinture quelques-uns des objets les plus communs, comme des figures d'homme, des animaux domestiques, les plantes usuelles, les ustensiles les plus ordinaires, les instrumens les plus connus etc., et d'écrire au dessous le nom de la chose représentée: de cette manière la peinture sert à donner aux enfans l'explication des mots. Les monarques de la Chine ont porté leur attention à favoriser les lettres à un tel point, que ceux même de nos souverains qui ont montré en cela le plus de zèle, sont encore bien au dessous de ceux qui n'aguères habitaient les déserts de la Tartarie. Il n'y a presque pas de village en Chine où l'on ne trouve des maîtres qui tiennent école pour instruire la jeunesse dans les sciences. M.r de Guignes qui, dans ses observations sur les Chinois, trouve en tout ce qui les concerne des sujets de critique, et ne cherche qu'à rabattre de leur orgueil national, ne peut s'empêcher de con-

venir que, généralement parlant, on rencontre en Chine plus de gens qu'en Europe qui savent lire et écrire autant que les besoins de leur condition peuvent l'exiger.

L'entretien des colléges établis dans les provinces n'est point à la charge du gouvernement, il n'y a que celui de *Pé-King* où les enfans des Grands sont élevés aux frais de l'Empereur. Les mandarins civils du premier et du second ordre ont le droit d'y envoyer un de leurs fils; et au bout de trois ans, les élèves qui en sortent obtiennent de petits emplois. *Colléges.*

Les gens aisés qui veulent donner à leurs enfans une éducation plus soignée, tiennent chez eux des maîtres dont l'emploi est de les instruire, de les accompagner, de former leur cœur à la vertu, et de leur enseigner les cérémonies d'usage, l'histoire et les lois. Ces précepteurs jouissent de beaucoup de considération; leur emploi est honorifique, et ils sont beaucoup mieux traités que parmi nous, où l'on voit assez fréquemment des parens riches et ignorans, avoir pour eux moins d'égards que pour des domestiques: en Chine, les élèves ont pour leurs maîtres un profond respect, et ils ne sont nullement surpris de les voir devenir quelquefois leurs vice-Rois. *Maîtres, considérés.*

Lorsque les écoliers sont parvenus au degré d'instruction nécessaire, on les envoye aux examens qui se font par les gouverneurs dans les villes de troisième ordre, et leur nombre monte quelquefois jusqu'à six cents; mais après le premier examen il se réduit à quatre cents qui prennent le nom de *Hien-Ming*. Le second examen se fait par le gouverneur d'une ville de premier ordre, et sur les quatre cents *Hien-Ming*, il n'en est souvent choisi que deux cents, auxquels on donne le nom de *Fou-Ming*. Mais ce ne sont pas encore-là tous les examens que les étudians doivent subir. Un mandarin envoyé de *Pé-King* parcourt les provinces, et fait dans chaque grande ville deux examens qui ont lieu, l'un au printems et l'autre en hiver: il ne lui faut pas moins de trois ans pour l'accomplissement de cette mission. Tous ces *Fou-Ming* doivent seprésenter à lui pour faire quelque composition: on veille attentivement à ce qu'aucun d'eux n'apporte pas de livres, ni qu'il y ait quelque liaisons d'amitié entre les examinateurs et les examinés; et sur deux cents concourans il en est choisi quinze, qui reçoivent le titre de *Sieu-Tsay* ou bacheliers; mais pour conserver ce grade il leur faut composer dix fois, et ils ne peuvent s'exempter de ces examens que pour cause de maladie ou de deuil: c'est pourquoi *Examens.*

plusieurs préfèrent acheter le titre de *Kien-Seng* qui s'obtient sans composition, moyennant une somme de mille écus qu'on paye au fisc; mais ce titre est moins honorable que l'autre.

Ces gradués doivent se rendre tous les trois ans dans la capitale de la province, pour y composer et parvenir au grade de *Kiou-Sin*; deux mandarins envoyés exprès de *Pé-King* président à cet examen, et il y en a soixante de nommés, dont le premier est décoré du titre de *Kiay-Yuen*. Tous les *Kiou-Sin* des provinces sont obligés l'année suivante de se rendre à *Pé-King* pour y subir un examen qui se fait tous les trois ans, et après lequel on leur confère le grade de *Tsin-Tsé* ou de docteurs: c'est dans ce nombre que l'Empereur choisit ceux qu'il élève à la dignité de *Han-Lin*. Tous les autres peuvent regarder leur état comme fait, car outre les présens qui leur sont faits par leurs parens et leurs amis, ils se trouvent dans le cas d'être appelés aux charges les plus importantes et les plus honorables.

Telle est l'éducation que les Chinois donnent à ceux de leurs enfans qui sont destinés à courir la carrière des lettres. Ceux qui embrassent la profession des armes doivent aussi subir des examens, et acquérir des grades pareils à ceux des lettrés; ils doivent en outre savoir tirer de l'arc, monter à cheval et donner des preuves multipliées de force et d'agilité.

Il ne nous reste à dire maintenant que peu de chose sur l'éducation des jeunes chinoises, qui se réduit à leur inspirer l'amour de la retraite, la modestie et même le silence; si elles sont nées riches, on leur fait apprendre la broderie, la musique et autres occupations agréables: du reste leurs devoirs sont purement passifs comme dans tout le reste de l'Asie.

Cérémonial public et particulier.

Le cérémonial en Chine peut-être considéré à juste titre comme un code de lois, et de lois invariables. Chacun, en commençant par les chefs de la première classe jusqu'au moindre individu de la dernière, sait parfaitement les titres qu'il doit donner et ceux qui lui sont dus; les politesses qu'il doit attendre, et celles qu'il doit faire; les honneurs qu'il peut accepter et ceux qu'il doit rendre, et personne n'oserait s'ecarter en cela de ce qui est prescrit. Persuadé que l'observation de ces devoirs réciproques entre les sujets entretient la paix et le bon ordre dans l'état, le gouvernement ne néglige rien pour que chacun s'acquitte de ce qu'il doit au grade, à la parenté et à l'âge.

L'Empereur étant regardé comme le maître suprême, a le droit d'exiger hommage et soumission de tous ses sujets, et tous sont obligés, comme nous l'avons dejà remarqué, de se prosterner devant lui : tout ce qui lui appartient est réputé sacré, et les paroles même qu'on lui adresse ne doivent point être ordinaires, mais réservées pour lui seul. De cette extrême soumission envers l'Empereur naît celle du peuple envers les mandarins, qui étant regardés comme les représentans du chef de l'état, exigent de leurs inférieurs toutes les marques de respect qu'ils sont obligés eux mêmes de lui rendre.

Lorsqu'un homme du peuple se trouve sur le passage d'un mandarin dans la rue, il se range aussitôt de côté, s'arrête, tient les bras pendans et la tête un peu inclinée, mais il doit bien se garder de le saluer : s'il s'agit de parler à un mandarin de haut grade ou de lui présenter un placet, il doit se mettre à genoux, faire trois révérences en baissant la tête, et dans cette position il expose le sujet de sa demande : si le suppliant est une personne de quelque considération, le mandarin le fait relever, et se tirant un peu à l'écart il s'explique debout. Lorsqu'on parle de près à quelqu'un en place, la politesse veut qu'on mette la main devant la bouche et qu'on s'incline respectueusement.

Si deux Chinois d'égale condition se rencontrent, ils s'inclinent l'un vers l'autre, joignent les mains vers la gauche et les meuvent avec affectation; mais s'ils sont d'un rang supérieur, ils joignent les mains en avant, les élèvent et les baissent à diverses reprises en s'inclinant profondément, et en répétant le mot *Tsin-Tsin* qui veut dire, je vous salue. Les mandarins tâchent pour l'ordinaire d'éviter ces rencontres entre eux, mais quand cela leur est impossible, le mandarin d'un ordre inférieur descend de son palankin ou de cheval, et salue l'autre profondément : si les deux mandarins sont du même grade, ils restent dans leurs palankins et se saluent en passant; mais si le hazard fait qu'ils se rencontrent étant à pied, alors le cérémonial devient très-long, car il est de la civilité de ne point être le premier à s'en aller.

Les visites qu'ont fait aux gouverneurs des villes sont toujours accompagnées de présens plus ou moins considérables, auxquels on joint une longue boîte vernissée, ornée de fleurs en or, et divisée intérieurement en huit ou dix petites cases qui sont remplies de diverses sucreries. On trouve dans le second volume de Du

Halde la description des longues cérémonies qui accompagnent cette visite.

Lorsqu'un gouverneur s'est distingué par sa justice, par son zèle et par sa bonté, les lettrés de son arrondissement, en signe de l'estime générale qu'il s'est méritée, font faire un habit composé de petits carrés de ras de divers couleurs où sont représentés les différens peuples qu'il a gouvernés; et le jour anniversaire de sa naissance, on lui offre ce présent en grande cérémonie et au son de divers instrumens de musique. Après avoir fait quelques difficultés de le recevoir, en declarant de ne pas avoir mérité tant d'honneur, le mandarin se rend aux instances qui lui sont faites, et se revêt de cet habit; mais il ne le porte qu'une seule fois, et il est ensuite conservé précieusement dans sa famille comme une marque d'honneur et de distinction.

Une visite à faire en Chine est une chose de la plus haute importance, qui exige des préliminaires inconnus en Europe. Lorsqu'un Chinois se propose de faire une visite à quelqu'un, il commence par lui envoyer un compliment, et son nom écrit sur un billet de papier rouge, plié en forme de paravent, avec un petit morceau de papier doré de forme triangulaire qui se trouve à la dernière feuille. Si la visite n'est point acceuillie, on renvoie le billet, et on fait dire à celui de qui il vient de ne pas prendre la peine de sortir de son palenkin, en lui envoyant un billet semblable : si la visite est reçue, et si celui qui la fait est de même condition, alors le cérémonial est sans fin.

Dans toutes les cours qui précédent les appartemens il y a trois portes, et c'est là ordinairement qu'on fait assaut de politesse; celui qui fait la visite refuse pendant long tems de passer par la porte du milieu, mais enfin il est obligé de céder en voyant le maître de la maison entrer par une des portes latérales. Arrivés dans l'appartement, et après beaucoup d'autres cérémonies pour présenter un siège, ils finissent par s'asseoir et se tiennent le corps droit, les mains appuyés sur les genoux, les pieds placés à une égale distance du siège, et restent ainsi gravement immobiles.

Les Chinois offrent toujours du thé dans leurs visites, mais ils ne le servent point à notre manière; ils mettent des feuilles de thé dans une tasse de porcelaine, versent dessus de l'eau bouillante, couvrent la tasse et la présentent sur un bassin, ou espèce de nacelle faite en cuivre: on doit prendre cette tasse des deux mains,

et boire lentement; lorsqu'on y met du sucre, on se sert du couvercle pour remuer le thè; car l'usage des cuillières n'est pas connu en Chine. Ces cérémonies sont moins longues lorsque les personnes qui se visitent sont de même condition; mais si l'une d'elles est d'un rang supérieur, elles se multiplient à l'infini. Si la visite est accompagnée de quelque présent, il faut que le billet qui l'annonce porte l'indication de tout ce qui est offert, et remettre le présent aux domestiques du maître de la maison, qui l'accepte tout entier, ou n'en prend qu'une partie, en marquant sur son billet de réponse ce qu'il garde et ce qu'il renvoye: il arrive bien rarement qu'on n'accepte rien, car ce serait une impolitesse et même une offense que de tout refuser.

Les lettres qu'écrivent les Chinois sont également sujettes à certaines formalités, qui sont plus ou moins compliquées selon la qualité des personnes à qui elles sont adressées: si l'on écrit à quelqu'un de considération, il faut se servir d'un papier blanc qui ait dix ou douze plis, et commencer la lettre sur le premier plis et la signer sur le dernier: le caractère et les expressions qu'il convient d'employer, et la distance qu'il doit y avoir entre les lignes, sont des choses toutes indiquées selon le rang des personnes auxquelles on écrit.

Les plus âgés occupent toujours la place la plus honorable qui est à droite pour les Chinois, et à gauche pour les Tartares.

Une autre chose à remarquer, c'est que les Chinois, comme tous les autres peuples de l'orient, ont tant de répugnance à se découvrir la tête en signe de respect, qu'ils regarderaient même comme un affront de rester la tête nue en présence de leurs supérieurs: c'est pour cette raison, dit Du Halde, que les missionnaires furent dispensés par le pape de se découvrir la tête dans leurs églises.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, combien doit être fastidieux tout ce cérémonial qui, entre les grands sur tout, doit être scrupuleusement observé, car la plus petite omission serait regardée comme une faute grâve. Aussi les Chinois font ils consister en cela une partie de leur éducation et de leurs études, et ils ont plusieurs livres où tous les préceptes de civilité sont exposés d'une manière si claire et si intelligible, selon les rangs et les conditions différentes, qu'il n'est permis à qui que ce soit de les ignorer.

Leur habillement.

Les Chinois peu curieux de nouvelles modes, s'habillent toujours de la même manière, et le petit fils porte les habits de son ayeul sans craindre de se rendre ridicule. On prétend que pendant quatre mille ans, la forme de leurs vêtemens a toujours été la même, et que le plus grand obstacle que les Tartares ont eu à vaincre chez ce peuple, a été de leur faire quitter quelques-uns de leurs anciens usages, pour leur faire embrasser les leurs : c'est pour celà que plusieurs Chinois aimèrent mieux abbandonner leur pays et même perdre la vie, que de renoncer aux usages de leurs ancêtres.

Habillement des hommes.

L'habillement des Chinois est très-décent, et convient à la modestie et à la gravité qui leur sont communes. Aussi désapprouvent ils celui des Européens, comme exposant trop à la vue les formes du corps, tandis qu'eux n'ont pas de plus grand soin que de tenir cachés leurs bras, leurs jambes et leurs cuisses avec leurs longues robes, leurs larges caleçons, leurs grandes manches, leurs bas et leurs brodequins.

Ancien habillement.

Leur habillement primitif qui, selon eux, fut le seul en usage depuis la fondation de leur monarchie jusqu'à la conquête des Tartares, consistait en vêtemens longs et amples, avec des manches d'une largeur prodigieuse qui tombaient jusqu'à terre : ils portaient une chevelure épaisse qui se relevait sous leur bonnet, dont la forme était différente selon l'état et les rangs. Nous en avons déjà parlé au long, à l'article de l'habillement de leurs anciens Empereurs.

Gonzales de Mendoza fait la description suivante de l'habillement que portaient autrefois les Chinois. Les nobles et les principaux seigneurs s'habillent en soie de diverses couleurs, qui sont très-belles en ce pays, et les gens du peuple se vêtent d'une soie plus grossière ou de lin qui y croît en abondance. On fait usage de ces étoffes dans un climat tempéré, faute d'en connaître d'autres d'un tissu plus serré et moins légères. Les tuniques des Chinois ressemblent assez à celles de nos anciens ; elles ont de larges franges avec quantité de plis, et s'agraffent quelque fois avec une boucle sur le côté gauche ; les manches en sont amples et flottantes. Sur ces tuniques ils en portent d'autres selon la condition d'un chacun, et qui ne diffèrent des nôtres que par les manches qui sont plus larges. Il y a des différences dans l'habillement parmi les nobles même : les membres de la famille royale ou les dignitaires, portent des

tuniques tissues en or et en argent jusques à la ceinture, et les nobles d'une classe inférieure n'ont d'ornement que sur les pans de leurs vêtements. Leur chaussure s'attache avec une boucle, non sans une sorte d'élégance; ils portent des bottines et des souliers en soie dont la forme est très-curieuse. Pendant l'hyver, même dans les pays où le froid est tempéré, les tuniques sont garnies de pelletteries qui sont fort communes, et on en porte toujours autour du cou. On distingue les célibataires des hommes mariés, en ce qu'ils ont les cheveux longs sur le front, et des bonnets plus hauts.

Habillement moderne.

Mais depuis que cette nation a dû quitter l'ancienne manière de se vêtir, l'habillement des hommes consiste généralement en une longue robe qui descend jusqu'à terre, assez large pour croiser sur la poitrine, et qui se ferme sur le côté gauche avec quatre ou cinq boutons d'or, d'argent, ou d'autre métal, selon les facultés d'un chacun: les manches sont larges vers l'épaule, et vont en se rétrécissant jusques vers la paume de la main; elles se terminent en forme de fer à cheval qui couvre les mains, et ne laisse appercevoir tout au plus que le bout des doigts. La ceinture qui serre cette robe autour du corps est ordinairement en soie d'un bel ouvrage, et retombe jusqu'au genou; les Chinois y tiennent attachés pour la plupart une montre, un couteau, un mouchoir et une bourse qui renferme la pipe, le tabac et deux instrumens de bois dont ils se servent pour manger. Par dessus cette robe, ils en portent une autre qui n'arrive qu'au dessous du mollet, dont les manches sont d'une largeur moyenne et ne passent pas le milieu du bras.

Les hommes ainsi que les femmes portent sous leurs robes une espèce de chemise ou plutôt de camisolle de taffetas blanc, qui se replie sur la poitrine, s'attache à la droite et a les manches étroites. Les deux sexes portent également de larges caleçons de toile ou de soie qui descendent jusqu'au gras de la jambe, mais en hyver ils sont de ras piqué en coton ou en soie écrue, et même en fourrures dans les provinces du nord. Leurs bas sont de soie ou de *Nan-King*, et montent plus haut que les bottines; ils sont garnis à leur extrémité d'un ruban de soie ou de velours. Les bottines sont de soie ou de cuir, et montent jusqu'au mollet; elles sont larges et d'une grande commodité pour les Chinois, auxquels elles servent encore de poches pour tenir des papiers et leur éventail. Les gens de qualité ne sortent jamais qu'en bottines, qui sont ordinairement de ras ou autre étoffe de soie, ou même de coton, mais toujours de cou-

leur: lorsqu'ils voyayent à cheval, ils les portent en cuir de vache ou de cheval, mais préparé de manière à ce qu'il soit très-souple. La chaussure des Chinois est généralement bien faite, et quelquefois même travaillée avec beaucoup d'art: la semelle en est très-épaisse, étant composée de gros cartons renforcés d'un cuir en dehors; elle est sans talon avec la pointe relevée, ensorte que le pied ne pouvant y entrer qu'avec effort, il ne peut en sortir en marchant, même n'étant point attachée: cette chaussure est pourtant très-incommode pour quiconque n'y est pas habitué, en ce que les doigts du pied y sont estropiés.

Maintenant ils se rasent la tête.

Avant la conquête des Tartares, les Chinois prenaient un grand soin de leurs cheveux: leurs vainqueurs les ont obligés à se raser la tête comme eux, et à ne conserver à la partie supérieure de derrière, qu'une touffe de cheveux qu'ils laissent croître et retomber en une tresse longue qu'ils appellent *Penzé*, ou bien ils en font un rouleau qu'ils replient sous leurs bonnets ou chapeaux dont la forme ressemble à celle d'un entonnoir. Ces chapeaux, qui laissent les oreilles à découvert, se changent deux fois par an: ceux d'été sont d'une paille très-fine, doublés de ras, et ornés au dehors d'une grosse houppe de soie rouge ou de crins très-fins teints de la même couleur et attachés à la pointe, qui, retombant sur les bords, s'éparpillent, et les couvrent en entier, ou bien flottent au gré des vents par leur grande légèreté. Cet ornement est permis à quiconque veut s'en parer. Au sommet du chapeau est un gros bouton d'ambre, de cristal ou de quelqu'autre matière brillante, selon la qualité et le rang des personnes, ainsi que nous l'avons dejà dit en parlant des princes et mandarins. Les chapeaux d'hiver sont bordés de zibelline, d'hermine, de peau de renard ou autres fourrures de plus ou moins de valeur, selon les facultés d'un chacun. Les Chinois dans l'intérieur de leurs maisons, ou lorsqu'ils en sortent sans cérémonie, portent, au lieu du bonnet dont nous venons de parler, une calotte en soie brodée, ornée quelquefois d'une perle sur le devant. Lorsqu'ils voyagent par le mauvais tems, leur bonnet et leur robe de dessus sont frottés d'une certaine huile, qui devient verte quand elle est séchée, et les garantit de la pluie. Les gens pauvres vont, ou tout à fait la tête nue, ou avec un bonnet petit et léger semblable à la calotte de nos chapeaux, mais moins haut, et se couvrent la tête comme on le voit aux planches 68, 72 etc. Le Chinois ont le cou nu en été, et portent en hyver un collet de pelleteries, de soie ou de velours.

Chapeaux.



L. Bigatti f.

L'habillement sous lequel W. Alexandre a représenté le provéditeur de l'ambassade à Macao, est celui que portent en général les habitans des villes, ou les gens de la classe moyenne en Chine. Nous en avons donné le dessin dans la principale figure de la planche 68. La simarre ou casaque de dessus est de peau de mouton, avec des demi lunes faites de la même peau, mais de couleur différente, cousues à égales distances les unes des autres. Les citadins ne portent guères cette simarre ou surtout, que le matin et le soir pour se garantir du froid: le reste du jour, ils ne gardent que la robe de soie brodée, qui en couvre une autre de toile de lin blanche ou de taffetas, sous laquelle ils ont de larges caleçons de lin ou de soie en été, et qui sont doublés ou piqués en soie pour l'hyver. Dans les provinces septentrionales on ne porte que des caleçons de peau. Le bonnet est de feutre d'une qualité très-commune: lorsqu'il est neuf, il ressemble, quant à la forme, à celui des mandarins; mais il ne tarde pas à se déformer et à s'affaisser après qu'on l'a porté pendant quelque tems, ou que la pluie lui a fait perdre son apprêt. Le collet est de martre zibelline ou de peau de renard. Les bas sont de *Nan-Kin*, et fourrés de coton en dedans: les souliers sont de la même étoffe, avec une forte semelle en papier.

Habillement des gens de la classe moyenne.

Au côté droit de la ceinture sont suspendus une pierre à feu, un briquet, et une gaîne de couteau, et au côté gauche une bourse remplie de tabac en poudre ou à fumer. La boite que tient en main le même personnage contient des sucreries qu'il presenta, dit on, aux personnes de la suite de l'ambassade en signe de considération.

Les femmes s'habillent avec beaucoup de décence; on dirait même que la modestie, de concert avec la jalousie, a inventé la forme de leurs vêtemens qui les couvrent entièrement. Il faut avouer aussi que l'observation des règles de la décence se mantient d'elle même en ce pays par les leçons et les exemples de toutes les personnes qui ont de la politesse et de l'éducation. Si les restes d'un culte obscène autrefois consacré chez quelques nations, si les peintures lascives trouvées dans les ruines d'anciens monumens, si les expressions licencieuses qui se rencontrent dans les ouvrages de quelques-uns des écrivains les plus élégans de l'antiquité, si certains usages honteux trouvés chez quelque peuples sauvages semblent attester que la décence n'est pas un sentiment naturel ni nécessaire, il faut convenir au

Habil'ement des femmes.

moins qu'elle est un heureux artifice de la société; car si elle n'exclut pas toujours le vice, elle en cache au moins la laideur, et donne plus de charme et de délicatesse aux plaisirs qui sont dans la nature. Les Chinois ont précédé et surpassé la plupart des autres peuples dans la pratique de cette vertu. On lit pourtant dans les anciennes chroniques de cette nation, que la vanité des femmes, entretenue par la flatterie, excitée par la rivalité, poussée à l'excès par le délire de l'ambition, a opéré jadis parmi elles des prodiges de rafinement, de mollesse et de profusion qui paraitraient incroyables, s'ils n'étaient attestés par les monumens les plus authentiques. Il y est fait mention d'étoffes tissues de plumes si fines, qu'elles avaient la légèreté et la souplesse de la soie la plus moëlleuse; de voiles faits avec des perles très-petites, avec des racines, des écorces et des filamens d'ivoire entremêlés avec la soie; d'habillemens complets, brodés en pierreries si habilement disposées, qu'elles offraient tous les agrémens et toutes les nuances de la peinture. Les épingles de tête, les colliers, les pendans d'oreille étaient du travail le plus recherché, et les diamans, les rubis et les perles en redoublaient le prix.

Les bracelets de la princesse *Fang* avaient coûté soixante et dix mille onces d'argent, et un *Kin-Tai* ou toilette, fut payé dix mille onces d'or. Ce luxe effréné dont parlent les anciens historiens sert ordinairement d'exorde aux récits des calamités, des troubles, des délits et des grandes révolutions dont il fut la cause et le prélude. Le même Gonzalés de Mendosa fait la description suivante de l'habillement qui était autrefois usité parmi les dames chinoises. „ Elles sont extrêmement passionnées, dit il, pour tout ce qui tient à la parure: leur habillement ne diffère pas beaucoup de l'espagnol; elles sont tellement couvertes d'or et de pierreries, qu'on ne voit nulle part ailleurs le luxe des femmes poussé à un aussi haut degré. Elles aiment à porter des manches amples comme celles des hommes, et leur longues robes sont d'un drap tissu d'or, d'argent et de soie; les femmes même du commun portent des robes de soie, et vont pourtant habillées quelquefois d'étoffes moins précieuses: elles ont de fort beaux cheveux qu'elles prennent soin de parer outre mesure, en les relevant autour de la tête avec une longue bande de soie toute garnie de pierreries. L'usage du fard y est si commun qu'on l'emploie avec excès dans certains endroits etc. “


L. Bigatti f.

Maintenant les Chinoises portent une longue robe qui descend jusqu'à terre, et qu'elles attachent au dessous du sein avec une ceinture : par dessus cette robe elles en mettent une autre ouverte qui a des manches très-larges. Les femmes d'un âge avancé adoptent pour la plupart la couleur noire ou violette dans leur habillement ; mais les jeunes choisissent celle qui est le plus de leur goût, excepté le jaune-orange. Leurs mains restent toujours cachées dans leurs longues et larges manches qui tomberaient presque jusqu'à terre, si elles n'avaient soin de les relever : quelque chose qu'on veuille leur présenter, elles ne le prennent qu'avec les mains enveloppées dans ces manches. Ces robes sont si étroites vers le cou, qu'elles cachent entièrement le sein, dont il serait indécent de laisser même apperçevoir la forme : elles portent quelquefois un mantelet qui leur enveloppe le cou et les épaules. Leur manière de s'habiller n'est point sujette aux caprices de la mode : on n'y remarque quelque différence que dans les changemens de saison, et dans la manière dont les ornemens de leur parure sont disposés. Voy. la planche 69. *Habillement moderne.*

La coiffure ordinaire des dames de qualité consiste, dit Du Halde, à partager leurs cheveux en boucles qui sont parsemées de fleurs d'or et d'argent : elles portent quelquefois de chaque côté de la tête de belles plumes qui retombent gracieusement sur leurs épaules : le reste de leurs cheveux est retroussé en arrière dans un espèce de cerceau qui est attaché avec un épingle. Le même Père rapporte que la fig. du *Fong-Hoang* entre aussi dans la coiffure de quelques dames. Ce phénix des Chinois est en laiton ou en argent doré, selon les facultés des personnes : ses ailes se déploient avec grâce sur le devant de la coiffure, et viennent embrasser le haut des tempes; sa queue longue et étendue forme une espèce de panache au sommet de la tête : le corps s'appuye sur le front ; le cou et le bec s'avancent sur le nez : mais le cou est adapté au corps, de manière à ce que la tête se meut librement de haut en bas, et fait des oscillations à chaque mouvement de la tête sur laquelle l'oiseau est fixé par les pieds qui sont attachés dans les cheveux. Quelques femmes de la première qualité sont dans l'habitude de porter un ornement composé de plusieurs *Fong-Hoang*, lesquels entrelacés les uns avec les autres, entourent la tête comme d'une couronne ; mais le travail de cet ornement est d'un grand prix. Voy. la fig. 6 de la planche 11. *Coiffure.*

Les demoiselles de qualité portent ordinairement une espèce de couronne faite en carton, recouverte de quelqu'étoffe de soie très-fine, dont le devant, relevé en pointe sur le front, est garni de perles, de diamans et autres choses précieuses : le reste de la tête est parsemé de fleurs naturelles ou artificielles, où sont entremêlées de quelques épingles dont la tête est en diamant. Les femmes d'un âge avancé ne portent pour la plupart qu'un morceau de soie fine, qui fait plusieurs fois le tour de la tête. La coiffure des femmes, dit très-bien De Guignes, varie selon l'âge et les lieux : la chevelure tombante annonce une fille très-jeune ; une tresse pendante ou relevée indique qu'elle est nubile : les femmes mariées portent les cheveux entièrement relevés en haut, et en forment un nœud ou espèce de chignon qui est arrêté par des épingles ; mais cette manière d'arranger les cheveux dégarnit le front, et le fait devenir chauve de bonne heure.

Dans les provinces septentrionales, les femmes portent sur leurs cheveux une sorte de soie rare et fine, et lorsqu'il fait froid leur coiffure prend la forme d'une corne ou d'un capuchon. Mais ces usages varient dans presque toutes les provinces d'un aussi vaste empire. Le même De Guigues a observé que les femmes de *Liou-Tching* dans la province de *Kiang-Nan* portent autour de la tête une bande étroite de peau brune, avec une espèce de ruban noir de la largeur d'un doigt, qui s'étend depuis le milieu du front jusques sur les cils, et qui est orné d'une perle à son extrémité. Voy. la figure de la planche 70. Les femmes âgées portent ce ruban plus large, et celles qui sont en deuil l'ont en blanc : l'effet en est agréable, parce qu'il fait ressortir la blancheur de leur visage. Il est difficile pourtant de bien juger du teint des femmes chinoises, parce qu'elles se teignent de rouge et de blanc, non en se servant de chaque couleur séparement, mais en les mêlant, de sorte qu'on en voit qui sont tout à fait rougeâtres. Les femmes de *Pa-Tho-Hio* dans la même province portent ce ruban, mettent du fard, teignent d'un beau noir leurs cils auxquels elles donnent la forme d'un arc très-délié, se mettent du rouge sur les lèvres, marquent d'une petite raie, d'un rouge encore plus vif, le milieu de la lèvre inférieure, et se montrent bien aises qu'on s'empresse de les regarder.

Usage du fard.

Il n'est pas nécessaire sans doute d'observer que la coiffure des femmes du commun est moins riche et moins recherchée : toute


S. Bigatti f.

leur parure de tête, surtout si elles sont un peu avancées en âge, consiste en un morceau de soie fine, dont elles se servent à peu-près de la même manière que le font au matin nos dames avec leurs larges rubans : elles appellent cet ornement *Pao-Teu* ou enveloppe de tête.

Nous avons déjà dit que les femmes portent aussi des caleçons larges : il semble que leur bas, autant qu'on en peut juger à la vue, sont une espèce de prolongement de ces caleçons. Ils sont flottans, et descendent jusqu'au talon, où ils sont serrés par un ruban, et forment une espèce de garniture, ou pli semblable à celui d'une manche de chemise, pour cacher, sans doute, ce que la proéminence du coude-pied peut avoir de défectueux. Leurs souliers, proportionnés à la petitesse du pied, sont aussi en soie, ordinairement brodés par elles d'une manière fort agréable, avec une semelle de l'épaisseur d'environ un pouce. Lorsqu'elles sortent de la maison, elles portent des souliers avec des talons de bois garnis de cuir : elles ne s'appuyent que sur ces talons, et posent rarement à terre la partie antérieure du pied, dans la crainte de tomber en avant. Cette manière de marcher ne peut que leur donner mauvaise grâce, en ce qu'elle rend leur démarche toujours chancelante : mais on en jugera encore mieux par la figure de leurs pieds, d'après les dessins qu'on voit à la planche 70 copiés sur ceux de Macartney : on ne nous saura peut-être pas mauvais gré de rapporter ici ce que dit cet écrivain, du moyen qu'employent les Chinois pour conserver à leurs filles un pied presqu'aussi petit que quand elles sont nées.

Bas et souliers.

La plupart des femmes ont les pieds extrêmement petits ou plutôt mutilés : il semble que le bout a été coupé par l'effet d'un accident, et que le reste conserve sa grosseur naturelle : elles les tiennent enveloppés de bandes, comme s'il y avait été réellement fait une amputation : on laisse le gros orteil dans sa position naturelle, et on replie les autres en dessous, pour qu'ils restent comprimés sous le pied, de manière à ne pouvoir plus s'en détacher. Malgré la flexibilité des membres du corps humain dans un âge tendre, leur disposition à l'accroissement, doit, lorsqu'elle est si cruellement contrariée, occasionner de vives douleurs ; et avant que l'ambition d'être admirées vienne à s'emparer de ces victimes de la mode, leurs mères ont besoin d'user d'une grande vigilance pour les empêcher de se débarasser des enveloppes qui tiennent leurs pieds, et leurs jambes ainsi comprimés. Lorsque ces enveloppes sont

Pieds des Chinoises.

maintenues soigneusement dans leur premier état, le pied conserve une petitesse symétrique, mais aussi ces jeunes personnes sont obligées de se faire soutenir pendant long tems pour marcher, et encore ne marchent elles par la suite qu'en chancelant, et en n'appuyant à terre que le talon.

Parmi les dernières classes en Chine, il est pourtant des femmes, qui reléguées dans les montagnes ou loin des grandes villes, ne connaissent point un usage aussi contraire à la nature; mais les femmes de cette classe sont regardées des autres avec le plus profond mépris, et ne sont employées qu'aux choses le plus serviles. Ce préjugé est tellement invétéré que si de deux sœurs, d'ailleurs parfaitement ressemblantes, l'une avait les pieds estropiés, et l'autre dans leur état naturel et bien conformés, celle-ci serait considérée comme une créature abjecte, indigne d'être associée au reste de la famille, et condamnée à une vie obscure.

On voit d'après cela que l'orgueil de la supériorité, et la crainte du mépris ont souvent suffi en Chine, comme ailleurs, pour tromper les intentions de la nature. Ceux qui se rappellent la mode des tailles étroites, les peines qu'on prenait et les tourmens qu'on souffrait pour se perfectionner dans ce genre de beauté, seront peut être moins étonnés des efforts qu'on fait en d'autres pays pour se procurer des agrémens aussi bizarres (1).

(1) On ne nous saura pas mauvais gré, pour donner une idée de la bizarrerie des modes usitées autrefois en Italie, de rapporter ici un passage inédit de Léonard de Vinci, extrait d'un manuscrit précieux qui se trouve dans la belle bibliothéque de Mr. le chevalier Bossi, un des peintres les plus distingués d'Italie : « Et moi, dit Leonard en parlant de la manière de draper les figures, je me rappelle d'avoir vu dans mon enfance les hommes grands et petits, porter les extrémités de leurs habits découpées dans toutes leurs parties, en haut comme en bas, ainsi que sur les côtés; et c'était alors une si belle chose, que les découpures étaient encore elles mêmes découpées; on portait de même les capuchons: les souliers et les crêtes qui sortaient des principales coutures des vêtemens faits de diverses couleurs étaient pareillement découpés. J'ai vu depuis les souliers, les bonnets, les collets et les basques des habits, ainsi que les cordons des vêtemens, garnis de pointes longues et aigues qui montaient jusqu'à la bouche de ceux qui voulaient paraître beaux. On commença ensuite à agrandir les manches, et elles devinrent d'une telle ampleur, que chacune d'elles était plus grande que l'habit; puis on fit monter si haut les habits autour du cou, qu'ils couvraient presque toute la tête; on

Du Halde dit, en parlant des conjectures formées sur l'origine d'une mode aussi bizarre, que *Takia* femme de l'infâme *Tchieu* dont le règne commença vers l'an 1153 avant l'ère chrétienne, fut celle qui fit regarder la petitesse des pieds comme un des plus grands ornemens du sexe, parce que les ayant elle même très-petits, elle se les serrait encore avec des bandes, comme si elle eût voulu perfectionner en elle ce genre de beauté qui n'était qu'une difformité particulière. Son exemple fit naître dans les dames l'envie de lui ressembler, et cette opinion ridicule s'est propagée depuis, au point de devenir un usage général. Cependant malgré l'exemple de *Takia*, le même écrivain confirme l'opinion de Mendoza, que cet usage a eu pour but politique de tenir les femmes dans la dépendance.

Il en est, dit il, qui pensent que ce stratagême a été imaginé par les hommes pour attacher les femmes, par le seul attrait de la beauté, aux vertus qui leur sont propres, comme de ne point se distraire trop souvent de leurs occupations, et de ne sortir que rarement de leur maison.

Bijoux.

Les colliers et les pendans d'oreille en pierres fines font l'ornement des Impératrices, des princesses et des dames qui ont des charges éminentes à la cour: des fils de perles et de diamans couvrent en partie leurs bonnets, et aux dames d'une haute distinction ils retombent souvent en longs cordons à trois rangs sur leurs épaules. Les bracelets font aussi partie de la parure des Chinoises, bien qu'elles les tiennent cachés sous leurs longues manches: elles attribuent à ces bracelets, faits de cuivre rouge appelé *Tse-Lay-Tong*, la propriété de fortifier les bras contre les attaques de paralysie: mais l'expérience leur à appris à douter des vertus de ce métal employé extérieurement.

Eventails.

Les hommes ainsi que les femmes en Chine se servent d'éventails, dont la forme ne diffère point de ceux d'Europe: un even-

les degagea aprés tellement qu'ils ne pouvaient rester sur les épaules, et n'arrivaient pas même jusques là; on les fit ensuite si longs qu'il fallait les avoir toujours sur les bras pour ne point les fouler sous les pieds; enfin on passa à une excés si opposé, que les habits n'arrivaient qu'aux reins et aux coudes; ils étaient en outre si étroits, que ceux qui les portaient y étaient à la torture et quelquefois même en mouraient; les pieds étaient également si resserrés dans les souliers, que les doigts se repliaient les uns sur les autres et étaient couverts de callosités. »

tail beau et riche se tient ordinairement renfermé dans un fourreau de soie brodé, auquel sont attachés quelques petits cordons aussi de soie avec lesquels on le suspend à la ceinture, ce qui sert encore d'ornement. Les Chinois se servent encore d'écrans portatifs, non pour se garantir le visage de l'action du feu, mais vraisemblablement pour se préserver des rayons du soleil, ou pour se couvrir la figure quand ils le veulent, comme font particulièrement les femmes qui en portent de très-beaux, et les tiennent en main comme un objet de parure. Elles sont encore dans l'habitude de porter de petites bourses en étoffe de toutes couleurs qui sont ordinairement très-belles: leur forme est ronde; elles s'ouvrent et se ferment par le moyen d'une coulisse: elles sont parsemées de fleurs brodées quelquefois en or et en argent, sur un fonds qui les fait ressortir avec beaucoup d'éclat.

Habillement des femmes tartares.

L'habillement des femmes tartares diffère en quelque chose de celui des Chinoises: leur robe n'est pas moins longue, mais la tunique qui la recouvre descend moins bas: cette robe se serre en outre par le haut, et elles portent de plus un espèce de collier très-large. Leur coiffure ordinaire consiste en un chapeau peu différent de ceux que nos dames portent maintenant, mais qui se place plus en arrière, et a beaucoup moins de parure. Elles ont encore l'usage de tenir à la main une longue pipe dont elles font le même usage que les hommes. Cependant elles ont eu le bon esprit de ne point adopter ce genre de beauté si peu naturel, que les Chinoises font consister dans la petitesse du pied, et leurs souliers, dans lesquels leurs pieds sont à l'aise, leur laissent la faculté de marcher librement. Ces souliers ont plusieurs semelles de laine ou de peau de veau très-fines appliquées les unes sur les autres: ils ont la forme d'un sabot, et sont en apparence plus grossiers et plus pesans qu'ils ne le sont réellement, bien que cette semelle ait deux pouces et demi d'épaisseur. Une dernière semelle de peau de veau unie recouvre toute cette épaisseur; et les points disposés sur une même ligne tant sur la dernière semelle que sur les côtés sont faits avec beaucoup de propreté: le dessus de cette chaussure est d'une étoffe brodée.

Habillement des paysannes.

L'habillement des paysannes varie suivant les différens états, comme on le voit parmi nous. Il consiste généralement en une chemise de grosse toile sur laquelle se met une tunique de coton, qui descend jusqu'à la moitié de la cuisse: de longs caleçons leur pren-

nent depuis la ceinture jusqu'au bas de la jambe, et leur chaussure est une espèce de pantoufle ou de sabot qui se termine en pointe relevée. Nous donnerons quelques dessins de paysannes tirés de l'ouvrage d'Alexander.

La figure représentant une mère, qu'on voit à la planche 68, est vêtue à l'usage des provinces septentrionales; la pointe qui s'avance sur son front est en velours, avec un grain d'agathe ou de verre : ses cheveux sont peignés d'une manière si unie et si serrée, au moyen de l'huile dont ils sont oints, qu'ils ressemblent à une masse de vernis plutôt qu'à des cheveux. Ils sont attachés avec des épingles d'ivoire ou d'écaille de tortue. L'habillement de cette classe du peuple est généralement en Nankin de diverses couleurs, mais plus communément teint en bleu ou en noir.

Le moyen dont se servent la plupart des mères pour porter leurs enfans, pendant le tems qu'elles sont occupées à quelqu'ouvrage, est de les tenir suspendus à leurs épaules dans une espèce de sac, et il n'est pas rare d'en voir deux dans le même sac.

Le père porte à sa ceinture une bourse de tabac, une gaîne de couteau, une pièrre à feu et un briquet dont les Chinois se servent pour allumer leur pipe, ce qu'ils font en un clin d'œil.

La première des filles a les cheveux tressés et rassemblés trèsétroitement sur le sommet de la tête: des fleurs artificielles y sont entrelacées avec grâce, et on voit qu'elle est sur le point de dîner, ayant auprès d'elle son écuelle de ris, et ses petits bâtons à la main.

L'habitude de fumer est si générale en Chine, qu'il n'est pas extrordinaire de voir des jeunes filles de douze ans prendre ce plaisir.

Repas et mets des Chinois.

Les anciens peuples mettaient beaucoup de luxe et de magnificence dans leurs banquets et dans leurs fêtes : les souverains dînaient ordinairement sous le portique de leur palais à la vue d'un peuple nombreux; mais l'esprit ombrageux des orientaux se refuse à un pareil usage : le peuple n'est point admis en Chine à voir manger son Empereur, et nul courtisan ne peut être présent au dîner de l'Impératrice.

Les repas que donnent les personnes de distinction sont somptueux; mais le plaisir et l'allegresse n'y règnent pas avec cette liberté dont on jouit en Europe; au contraire tout y est mesuré, compassé et soumis à un strict cérémonial. Voici quelques unes des règles prescrittes à cet égard dans un des livres classiques de cette

nation. On croira lire les préceptes de civilité enseignés dans le *Galatée* de M. Della Casa, ou dans le *Courtisan* de Castiglioni, préceptes que nous avons eu plus tort d'abandonner entièrement, que n'en ont les Chinois d'être si servilement attachés aux leurs.

Lorsque vous invitez quelqu'un, ou que vous mangez à sa table, ayez soin de vous y tenir avec décence; gardez vous bien de manger avec avidité, de boire à longs traits, de faire entendre aucun bruit avec la bouche ou avec les dents, de ronger les os et de les jeter aux chiens, d'avaler le bouillon qui reste, de laisser entrevoir que vous avez envie de tel mets, ou de tel vin particulier, de nettoyer vos dents, de souffler sur le vin trop chaud, et de fai- une nouvelle sausse aux viandes qui vous sont présentées. Ne prenez que de petits morceaux, mâchez bien les mets, et que votre bouche ne soit jamais trop pleine . . . . . .

Les anciens Empereurs avaient fait une loi de saluer individuellement chaque convié à chaque fois qu'il buvait.

Cérémonial d'invitation.

Le cérémonial n'est pas moins compliqué pour l'invitation que pour le diné: une invitation n'est tenue pour réelle qu'après qu'elle a été renouvelée trois fois par écrit, savoir: la veille du repas, le jour au matin, et à l'heure de se mettre à table. Le maître de la maison introduit ses conviés dans la salle, les salue l'un après l'autre, puis se faisant verser du vin, ou pour mieux dire de la bierre, dans une petite coupe d'argent, ou d'un bois précieux, ou bien encore de porcelaine, posée sur un petit bassin vernissé, et la tenant à deux mains, il fait un salut à tous les conviés qui se mettent aussitôt à le suivre vers la porte de la salle, laquelle donne, selon l'usage, sur la grande cour; et arrivé là, les yeux et les mains levés au ciel, il repand le vin qui était dans la coupe: ce qui a beaucoup de rapport avec les libations usitées chez les anciens. Il fait ensuite verser du vin dans une tasse de porcelaine ou d'argent, et après avoir fait une révérence au personnage le plus marquant d'entre les conviés, il va la poser sur la table qui lui est destinée, chacun d'eux ayant la sienne à part. Celui-ci fait ensorte ordinairement d'épargner au maître de la maison ces cérémonies, et se faisant verser du vin dans une tasse, il va pour la poser sur la table de ce dernier, qui s'y refuse dans les termes prescrits pour cela par la civilité chinoise. C'est aussi au maître de la maison à conduire le même personnage à sa chaise à bras qui est couverte d'un riche tapis de soie à fleurs, et celui-ci, tout en feignant

de refuser un poste aussi honorable, finit par s'asseoir: ce que font, à son exemple, tous les autres conviés pour abréger le cérémonial, qui autrement devrait se répéter pour chacun d'eux en particulier. Les tables sont rangées sur deux files qui laissent un large espace au milieu: on ne les couvre point de nappes, mais elles sont vernissées fort proprement, et garnies sur le devant d'un morceau d'étoffe ou de soie brodée: dans les grands banquets le milieu est occupé par de grands plats chargés de viandes coupées qui s'élèvent en pyramides, et destinées seulement à servir d'appareil; car les mêts préparés pour les conviés sont apportés dans d'autres plats où vases qu'on pose devant eux.

A peine chacun s'est il assis à sa place sur une chaise élevée, qu'on voit entrer souvent dans la salle quatre ou cinq comédiens richement vêtus, qui s'inclinent profondément quatre fois en touchant la terre de leur front: l'un d'eux présente ensuite au principal convié la liste des drames qu'ils sont prêts à représenter, et celui-ci, après l'avoir montrée aux autres, choisit celle qu'il trouve le plus de son goût. Aussitôt la représentation commence au son des tambours, des flûtes, des trompettes et autres instrumens: la pièce se joue sur le pavé de la salle qui est couvert d'un tapis, les acteurs sortent d'une chambre voisine à mesure qu'ils viennent faire leur rôle, et les spectateurs s'y trouvent ordinairement en plus grand nombre que les conviés, parce qu'il est d'usage de laisser entrer dans la cour un certain nombre de personnes pour jouir du spectacle; les femmes même peuvent y intervenir sans être vues, et regarder les comédiens à travers leurs jalousies.

On commence le repas, non par manger, mais par boire de l'espèce de vin dont nous venons de parler: le maître de la maison, après avoir mis un genou en terre, invite tous les conviés à prendre la coupe: chacun prend la sienne avec les deux mains, l'élève à la hauteur du front, puis l'abaisse au dessous de la table, et la porte ensuite à la bouche: tous boivent ensemble, lentement et à trois ou quatre reprises, tandisque le maître de la maison les invite à vuider la coupe, ce dont il leur donne l'exemple, en leur montrant le fonds de la sienne, pour mieux les engager à l'imiter.

Les Chinois ne se servent à table ni de couteaux ni de cuillères, mais de deux petits bâtons pointus, ornés d'ivoire ou d'argent, de la longueur d'environ neuf à dix pouces: avec cet instrument, qui leur tient lieu de fourchette, ils prennent fort adroite-

ment les morceaux de viande placés devant eux et dejà coupés, l'usage n'étant pas de servir des pièces entières. Quant au potage, ils approchent de leur bouche le vase qui le contient, et y font entrer le riz à l'aide de leurs petits bâtons. On change plusieurs fois les plats pendant le repas; après qu'on a bu le thé on se lève, et en attendant que le dessert soit prêt, on passe dans une autre salle ou dans le jardin: les comédiens se mettent à table pendant cet intervalle.

Le dessert se compose de fruits, de sucreries, de jambons, de canards salés qui ont été cuits ou plutôt desséchés au soleil, et enfin de petits poissons ou de coquillages de mer. Les cérémonies qui ont précédé le repas se ronouvellent au dessert et se terminent par le retour de chaque convive à sa place: on apporte des coupes plus grandes, et le maître de la maison invite tous les conviés à boire plus copieusement; il en donne lui même l'exemple qui ordinairement est suivi.

A la fin du repas, qui commence vers le soir et finit à minuit, on donne les étrennes aux domestiques, et chacun s'en retourne chez soi enfermé dans son palankin, et précédé de plusieurs gens de service qui portent de grandes lanternes en papier huilé, sur lesquelles est écrit en gros caractères la qualité et quelquefois le nom du maître. Quiconque se hazarderait de sortir à cette heure là sans cet appareil, serait arrêté par les gardes. Aucun des conviés n'oublie d'envoyer le jour suivant un billet de remercîment à celui qui a donné le repas.

Les Tartares ont introduit quelque petit changement dans l'ancien cérémonial. Avant eux on ne saluait qu'à la chinoise, et maintenant on salue à la chinoise et à la tartare: on fait aussi usage de viandes qui étaient inconnues auparavant, et il faut dire en outre que les cuisiniers tartares sont meilleurs que les cuisiniers chinois.

Mets. Les mets en Chine ont tous la forme de ragoûts, et sont d'un goût très-varié et piquant, et sont moins dispendieux que les nôtres: cette diversité de saveurs s'opère avec peu de drogues, et résulte d'un mélange d'herbes fortes en différentes doses: avec de simples fèves qui croissent dans le pays, ou qui se tirent de la province de *Tchiang-Tong*, et avec de la farine de riz ou de froment, on prépare une infinité de sauces toutes différentes les unes des autres pour la forme et pour le goût.

La viande la plus commune et dont il se fait le plus de con-

sommation est celle de cochon ; elle est légère et saine : les jambons de la Chine sont très-estimés : on mange aussi des poulets, des canards, du gibier, du poisson, mais rarement du bœuf. Le mouton est très-bon, et abonde dans les provinces du nord ; mais on le paye cher à *Quan-Tong*. Le bœuf est excellent à *Wam-Pou*. Les Tartares se nourrissent en outre de chair de cheval, qui coûte encore plus que celle de cochon.

Mets les plus recherchés.

Nerf de cerf.

Mais les mets les plus usités et les plus recherchés dans les repas des Grands, sont les nids de certains oiseaux, et les nerfs du cerf. On les fait dessécher au soleil, puis on les roule dans le poivre et dans la muscade, et quand on veut les apprêter, on les fait infuser dans de l'eau de riz pour les amollir, ensuite on les fait bouillir dans un bouillon gras de chevreau, et on les accomode avec beaucoup d'aromates. Les nids sont de ceux qu'on trouve ordinairement dans les fentes des rochers sur les côtes du Tunquin, de Java et de la Cochinchine, où ils sont bâtis par certains oiseaux dont le plumage ressemble à celui de nos hirondelles. Ces nids sont faits de petits poissons que ces oiseaux prennent en mer, et de cette écume qui surnage à la surface de l'eau, de laquelle ils se servent pour les enduire comme font les hirondelles avec la boue. Cette matière blanche et molle, quand elle est fraiche, contracte une solidité transparente, et prend une couleur verdâtre lorsquelle est sèche. Dès que ces oiseaux ont abandonné leurs nids, les gens des environs s'y portent en foule, les abattent et en chargent des barques entières : ce qui fait une branche de commerce très-importante pour ces cantons. Ces nids ressemblent pour la forme et pour la grosseur à l'écorce d'un gros limon confit, et la propriété de ce singulier mets est de donner un goût fort agréable aux ragoûts où l'on en fait usage.

Nids d'oiseaux.

Pattes d'ourse etc.

Il est d'autres mets encore plus recherchés dont les riches se régalent dans leurs repas d'appareil, et dont le nom seul pourrait blesser les oreilles de nos délicats Européens, ce sont des pattes d'ourse, et les pieds de diverses autres bêtes féroces, ainsi que la viande de cavales sauvages. La plupart de ces mets leur viennent de Siam, de Camboye et de la Tartarie : le sel dont on les garnit avant de les expédier les préserve de la corruption. Ces pattes, et surtout celles de derrière qui sont beaucoup plus estimées sont dépouillées de lenr peau, et après qu'elles ont été desséchées dans des drogues, on les conserve pour les servir ensuite à peu près de la même manière que les nerfs de cerfs.

Les habitans des provinces méridionales se nourrissent plus communément de riz que de blé, malgré que cette dernière denrée ne manque point en Chine, et qu'il y en ait même abondamment en divers lieux. Après que le riz a été bien moulu, et réduit à l'état de pureté et de blancheur convenables, on en fait de petits pains qu'on met dans une espèce de vase où ils sont cuits en moins d'un quart d'heure, et qui les rend fort tendres. Dans la province de *Tchiang-Tong*, on fait avec le froment une espèce de gâteau, dans lequel on mêle par fois certaines herbes très-propres à exciter l'appétit.

Parmi le grand nombre de légumes que les Chinois emploient dans leur cuisine, celui dont ils font le plus d'usage est une plante appelée *Pe-Tshay*, qui est une espèce de bette dont ils mangent beaucoup étant fraiche ou confite, car il aiment généralement tout ce qui est assaisoné avec le vinaigre: ils préparent de la même manière les jeunes tiges de bambou, le gingembre, les ognons et une infinité d'autres productions. Ils ont en outre des fruits confits au sucre, et surtout un mets qu'on appelle à *Quan-Tong*, *Ta-Fou* et *Ta-Fou-Fa*, qui sont deux substances faites avec de la farine de fèves: le *Ta-Fou* qu'on mange frit est plus compact et plus solide, et le *Ta-Fou-Fa* est liquide et se mange frais avec du sirop de sucre.

Boissons. Quoique les Chinois aient beaucoup de raisin, sur tout dans les provinces méridionales et d'une excellente qualité, ils ne font pourtant pas de vin, et ils se sont toujours rigoureusement abstenus de cette boisson jusqu'à l'époque de l'invasion des Tartares. Cependant ils y avaient substitué, de tems immémorial, d'autres liqueurs non moins fortes et enivrantes, extraites du riz, du froment et autres grains, ou de diverses sortes de fruits, ou faites avec la liqueur que distille le palmier et autres arbres semblables au moyen d'incisions qu'on fait sur leur tronc dans la saison favorable. Mais le vin, ou plutôt la bierre qu'ils obtiennent des deux premieres substances est d'un usage plus commun, et quoique chaque pays ou chaque ville ait sa méthode particulière pour la faire, la plus ordinaire est celle de mettre le riz en infusion dans une quantité d'eau suffisante pendant environ trente jours, et de le faire bouillir ensuite jusqu'à ce qu'il soit décomposé: alors il entre en fermentation, l'eau se couvre d'une légère écume semblable à celle de notre vin nouveau, et au dessous est la liqueur qu'on verse dans

des vases de terre bien vernissés. On extrait de la lie qu'elle laisse un esprit approchant de nos eaux-de-vie, qui est encore plus fort, et plus prompt à s'enflammer: il est néanmoins désagréable au goût, et les Chinois, dit De Guignes, le boivent chaud ainsi que le vin et toutes leurs autres boissons.

La bierre qui se fait à *Vou-Sié*, ville du troisième ordre dans la province de *Kiang-Nan* est très-estimée, et on en attribue l'excellence à la bonté de ses eaux. Celle de *Tchiao-King* est pourtant d'un usage plus ordinaire à la cour, comme passant pour être beaucoup plus salubre: ces deux qualités de bierre se transportent par toute la Chine; elles sont préférées dans la capitale, et on n'en boit point d'autres à la table des mandarins.

Les Chinois, ou pour mieux dire, les Tartares font usage d'un autre vin dont on n'a aucune idée en Europe; c'est le vin d'agneau qui a beaucoup de force, mais une odeur désagréable. Il en est de même d'une espèce d'eau-de-vie qu'on obtient par distillation de la chair de mouton, et dont l'Empereur *Kang-Hi* buvait quelquefois.

Il est encore d'autres liqueurs qui se font dans diverses provinces à la manière de la bierre ou par distillation, et dont il serait inutile de faire ici une description détaillée. Nous observerons seulement que si les Chinois et les Tartares font usage de liqueurs enivrantes, ce n'est jamais en une aussi grande quantité, ni avec autant de variété qu'on le fait parmi nous; et que cette différence est encore plus remarquable dans les femmes, qui goûtent rarement d'aucune liqueur plus forte que le thé. Nous ne devons pas non plus oublier de dire que cette dernière boisson est celle dont les Chinois usent ordinairement dans leurs repas, et qu'ils la boivent toujours bouillante: car la coutume chez eux est de manger froid et de boire chaud comme nous l'avons déjà dit, et même dans la saison des plus grandes chaleurs, lorsqu'ils sont bien altérés, on les voit attendre avec la plus grande patience que leur boisson soit entrée en ébullition.

Le menu peuple vit chétivement en Chine comme partout ailleurs: la chair de cheval est un des ragoûts qu'il estime le plus; après celle là vient la chair de chien, mais il en mange plus sobrement, et la fait bouillir le plus souvent avec du riz et des herbes en assez grande quantité: il n'a aucune répugnance à se nourrir de chats, de rats, de sauterelles et autres insectes qui se vendent

pour la plupart dans les rues. L'extrême population est un obstacle au bien être du plus grand nombre.

Maisons et meubles.

Nous avons suffisamment parlé, à l'article de l'architecture, des maisons et de tous les autres édifices de la Chine, ainsi il ne nous reste que peu de choses à dire de leur ameublement, car les Chinois montrent fort peu d'empressement, ainsi que nous l'avons remarqué, pour l'embellissement de leurs appartemens. On peut même en dire autant de la plupart des mandarins, en ce qu'étant logés dans des maisons appartenantes à l'Empereur, et pouvant être appelés d'un moment à l'autre au gouvernement d'une autre province, ils se soucient fort peu de meubler richement des appartemens qu'ils ne sont pas sûrs d'occuper le lendemain. D'ailleurs les Chinois ne reçoivent de visites que dans une salle uniquement destinée pour cela et qui se trouve en avant de toutes les autres, ensorte que les personnes qui y sont introduites ne peuvent avoir aucun accès avec les appartemens intérieurs.

Les objets d'ornemens qui embellissent cette salle consistent en tables, en sièges de bois vernissé qui sont couverts les jours de cérémonie d'un drap rouge, en paravents, en vases et plats de porcelaine qu'on remplit ordinairement de cédrats, et en grandes lanternes suspendues au plafond, dont les formes varient à l'infini. Voy. la planche 71. Les plus simples sont un réseau de fils de bambou couvert d'un papier ou d'une étoffe de soie peinte de diverses couleurs : d'autres sont d'ivoire ou de corne que les Chinois ont l'art de fondre, pour en faire de grandes d'une seule pièce : enfin il en est, et celles-ci coûtent assez cher, qui sont construites de manière que la fumée fait mouvoir plusieurs figures : nous avons fait une mention assez détaillée de ces dernières à l'article de la fête des lanternes. Tous les meubles chinois sont recouverts de ce beau vernis dont nous avons déjà parlé, et que nous avons essayé vainement d'imiter jusques ici : il est si luisant qu'il réfléchit les objets comme un miroir, et reçoit encore un nouvel éclat des figures d'or ou d'argent, ainsi que des couleurs variées dont on veut l'embellir.

Mais les meubles dont les Chinois font le plus de cas, sont les brasiers et les vases dans lesquels ils brûlent les odeurs et les parfums, et ils regarderaient comme imparfait l'ameublement d'une salle ou d'un cabinet dans lequel ces objets manqueraient, ou n'y seraient pas d'un goût ou d'une forme assez élégante pour



fixer l'attention de ceux qui viennent leur faire visite (1). Il ne faut pas s'étonner si les Chinois ont aimé de tout tems et avec passion les odeurs et les parfums, parce que le pays qu'ils habitent leur en fournit en quantité et de toutes sortes: ils en forment des pastilles odorantes, et certains petits bâtons qui sont une espèce de bougies, d'une couleur brune ; et quand ils veulent parfumer leurs appartemens, ils en plantent trois ou quatre dans un vase rempli de sable très-fin, les allument, et reçoivent de leur combustion un odeur aromatique ; mais la lumière en est très-faible, ce qui importe peu, n'étant pas destinés à donner de la clarté: on se sert pour cela de chandelles, de bougies, et d'huile comme en Europe.

Les Chinois ne connaissent ni l'usage ni la manière dont se fabriquent nos belles tapisseries: celles qu'ont les gens les plus riches sont de ras blanc, sur lequel sont peints des oiseaux, des fleurs, des paysages etc., et quelquefois on y voit écrites en gros caractères des sentences morales qui pour la plupart sont un peu énigmatiques. Il en est qui tapissent leurs chambres avec un papier qui était autrefois très-recherché en Europe, et dont nos riches seigneurs ne dédaignaient pas de décorer quelques-uns de leurs appartemens: les plus pauvres se contentent de les faire blanchir. *Tapisseries.*

Les Chinois en général ne laissent entrer personne dans leur chambre de lit, et il est très-rare qu'on puisse y pénétrer. Les lits des personnes opulentes sont garnis en hiver d'un double rideau de ras, et en été d'un simple voile blanc sur lequel sont brodés des oiseaux, des arbres et des fleurs: le bois de ces lits est peint, doré et orné de sculptures, et diffère peu des nôtres pour la forme: ils sont de plus garnis de petits sacs odoriférans, d'un éventail et de crochets en cuivre pour attacher les rideaux. *Lits.*

Les gens du commun n'ont que des rideaux de toile, et leurs matelas sont simplement remplis de coton. Ceux des provinces du

(1) Nous ne devons point passer sous silence les beaux vases en pierre d'*You* ou pierre précieuse des Empereurs chinois, que le savant Mr. Hager croit être identiques avec les fameux vases *murins* des Empereurs romains. Quiconque désirerait s'instruire sur la qualité de ces vases qui coutaient, sous les règnes d'Auguste et de Néron, des sommes énormes, peut recourir à l'ouvrage récemment publié par ce savant sur une pierre précieuse d'*Aron*.

nord dorment sur un lit fait en briques qui est plus ou moins large selon que la famille est plus ou moins nombreuse : il est chauffé au moyen d'un fourneau qui se trouve à l'un des côtés, et la vapeur du charbon qu'on y brûle s'exhale par un tube qui s'élève jusqu'au dessus du lit. Ceux qui ne veulent pas se coucher de suite sur les briques chaudes, étendent dessus une espèce de matelas qui a quelque ressemblance avec les lits de sangle. Lorsqu'il est jour, on ôte ce matelas, et on met à la place des tapis ou des nattes : le lit devient alors un canapé sur lequel s'assied et travaille toute la famille. Le même fourneau sert même au menu peuple pour cuire sa viande, et faire chauffer le thé et le vin.

Miroirs. Il est bien rare de voir quelque miroir dans les appartemens chinois : ceux dont on se sert généralement sont d'un métal poli; mais bien que l'objet s'y distingue parfaitement, il y prend pourtant une légère teinte de jaune : ces miroirs sont épais et par consequent pesans, et on les tient renfermés dans de petites boîtes doublées d'une étoffe, afin de les préserver de l'humidité qui en ternit le lustre aisément : il y a néanmoins des gens qui vont par les rues, et qui font métier de leur rendre leur premier éclat. Les dames n'en emploient pas d'autres à leur toilette; mais l'Empereur a dans son palais d'*Yuen-Ming-Yuen*, bâti à l'européenne, des miroirs et des cristaux de toutes sortes qui lui ont été apportés d'Europe.

Horloges. Les Chinois, comme nous l'avons déjà remarqué, ne se servent point d'horloges pour mesurer le tems. Il y a dans toutes les villes de la Chine deux tours, l'une appelée la *Tour du tambour*, et l'autre la *Tour de la cloche*, qui servent à annoncer les cinq veilles de la nuit, lesquelles sont plus longues en hiver qu'en été. La première veille s'annonce par un coup de tambour qui se répète à des intervalles égaux jusqu'à la seconde : celle-ci s'annonce par deux coups qui se répètent de la même manière jusqu'à la troisième, et ce nombre va toujours en augmentant dans la proportion des veilles suivantes. A la pointe du jour les coups redoublent comme à l'entrée de la nuit, ensorte qu'il n'est pas de moment qu'on ne puisse savoir l'heure qu'il est. Tels sont les éclaircissemens que nous donnent à cet égard Magalhens dans sa relation, et le P. le Comte dans ses mémoires.

Navarette rapporte dans sa description de la Chine que les Chinois font de petites pastilles parfumées, de forme conique, qui

s'allument de nuit, et indiquent à mesure qu'elles brûlent l'heure qu'il est comme les clepsydres. Magalhens observe que ces pastilles sont faites de bois de sandal, ou autre bois odoriférant réduit en poudre dont on fait une espèce de pâte qu'on met ensuite dans des formes. Elles ont la figure d'un rouleau conique, qui, vu de loin, ressemble à une corde roulée autour d'un cône, dont la base a quelquefois deux ou trois palmes et encore plus de largeur, et elles durent deux ou trois jours selon leur grandeur: on en fait pour les temples, qui durent jusqu'à vingt et même trente jours. Toutes les pastilles de cette espèce portent cinq signes, qui servent à distinguer les cinq veilles de la nuit: cette manière de mesurer le tems est exacte, et n'occasionne jamais une erreur remarquable. Magalhens ajoute que ceux qui veulent se lever à une certaine heure attachent un petit poids au signe: lorsque le feu y est arrivé, le poids tombe dans un bassin de cuivre placé au dessous, et les reveille au bruit qu'il fait.

Plumasseaux.

Les plumasseaux sont très-usités en Chine. On reconnait même dans les plus petites choses, dit Cibot, le génie, le caractère et les goûts d'une grande nation. En Europe les femmes et même les hommes appellent un domestique pour se faire donner un mouchoir, une tabatière, un livre qu'ils pourraient aller prendre eux mêmes en faisant quelques pas de plus, ou en étendant la main, ou en se courbant un peu: en Chine, les personnes d'un haut rang, de l'un et de l'autre sexe n'ont pas de difficulté de prendre un plumasseau, et de nettoyer la poussière qu'elles apperçoivent sur une table ou tout autre meuble. L'éducation leur ayant fait de bonne heure un devoir de la propreté, il se change en habitude, et le plumasseau est devenu pour eux un objet de nécessité. On en a inventé de diverses formes selon les différens usages qu'on en veut faire: l'éclat du vernis, la finesse des broderies, la beauté des porcelaines et de tous les autres objets d'un travail délicat, en ont fait imaginer de très-doux pour enlever la poussière sans craindre de gâter les meubles pour lesquels on s'en sert. La vie retirée des femmes dans leurs appartemens, la difficulté de pénétrer dans les cabinets des personnes en place et des lettrés, ont introduit l'usage des plumasseaux: ensuite l'industrie et le bon goût, le caprice et la mode, le luxe et la mollesse les ont variés, ornés et embellis en tant de manières, qu'ils sont devenus un objet de décoration dans les salles même du palais impérial.

Ces plumasseaux sont au nombre des présens que l'étiquette, le respect et l'amitié ont si multipliés en Chine ; et depuis qu'ils sont devenus un objet de nécessité et d'ornement dans toutes les maisons, il importe beaucoup à l'état de protéger cette branche de commerce et d'industrie : c'est pourquoi il est de son intérêt que les manches qu'on y adapte et les plumes dont ils sont formés soient des objets de luxe ; et que, par exemple, une racine particulière, une branche d'arbre d'une forme extraordinaire, les plumes d'un oiseau étranger et rare puissent devenir un objet de convoitise pour l'homme riche qui peut en payer le prix et la nouveauté.

Un autre instrument dont on se sert pour ôter la poussière et pour chasser les mouches, c'est la *queue de cheval*, qui n'est autre chose qu'un manche léger auquel sont attachés de longs crins. Les Chinois n'ont pas négligé de se donner une sorte de grâce dans la manière d'agiter l'un et l'autre, et de les faire passer d'une main à l'autre avec un air de légèreté et de dextérité convenables.

Nous avons dejà dit à l'article de l'architecture, comment les Chinois garnissent leurs fenêtres, de manière à ce qu'étant closes, elles laissent un passage libre aux rayons de la lumière, sans ouvrir d'accès aux intempéries de l'air : Nous avons vu de même combien ils mettent de sollicitude dans la construction de leurs portes, dans leur position et dans leur forme : nous ajouterons seulement que quand ils ne peuvent éviter l'inconvénient d'avoir des portes en face les unes des autres, ils mettent au devant une espèce de paravent de bois, pour les préserver des mauvais génies, en opposant ainsi un obstacle à leur passage.

Fêtes et divertissemens publics et privés.

Il ne nous reste également plus rien à dire de leurs fêtes dont nous avons cru plus à propos de donner la description à l'article de la religion, comme étant une conséquence de leurs opinions en cette matière. Quant à leurs divertissemens particuliers, nous avons dejà vu, en parlant de leurs arts et de leurs sciences, ce que sont leurs théâtres, leur musique et leur danse ; maintenant nous discourrons brièvement de leurs jeux, et autres petits amusemens qui leur sont propres.

Jeux.

Les jeux de toutes sortes sont défendus en Chine par les lois, et cependant les Chinois sont si passionnés pour le jeu, et ils s'y livrent avec tant d'excès, qu'il leur arrive souvent de s'y ruiner entièrement. Les mandarins auxquels il ne serait pas difficile d'en dé-



tourner le peuple, étant dominés eux mêmes par la même passion, s'entendent avec leurs subalternes qui, lorsqu'ils y ont un revers de fortune, sont capables, au dire de Nieuhoff, de le Comte et autres, de perdre leur femmes et leurs propres enfans sur lesquels les lois leur donnent un pouvoir absolu.

Cartes de jeu, dés etc.

Leurs cartes de jeu, dit de Guignes, sont en plus grand nombre et plus petites que les nôtres: elles sont longues et étroites: leurs dés sont marqués précisement comme en Europe, et ils en portent toujours avec eux: ils ont même jusqu'à des couteaux dont le manche renferme des dés. Au défaut de cartes et de dés, le peuple a recours au *Mè-Toua* qui est un jeu de hazard fort usité surtout parmi les bateliers, et qui se joue avec les doigts: le poing fermé ne compte pour rien, et chaque doigt vaut un: celui qui tient le jeu énonce un nombre quelconque en levant le nombre de doigts qu'il veut: par exemple s'il dit six, en montrant deux doigts, il faut que les autres joueurs répondent et lèvent quatre doigts pour composer avec les deux doigts du premier joueur le nombre indiqué six. Les Chinois sont très-lestes à ce jeu, et y crient toujours fort haut: celui qui perd est obligé de boire du vin ou de l'eau de vie, sans discontinuer, jusqu'à ce qu'il soit échauffé au point de ne pouvoir plus distinguer ses doigts. La planche 72 représente quelques hommes du peuple qui jouent à ce jeu: la figure qui tient en main un instrument d'agriculture est un paysan; celle qui est assise avec un petit bonnet noir est un batelier qui a près de lui un *Gong*, instrument musical dont nous avons dejà parlé, avec le bâton dont on se sert pour le frapper.

Jeu des échecs etc.

Les gens de quelque considération jouent aux échecs: ce jeu antique et dont on ignore l'inventeur a trente deux pièces comme le nôtre, mais elles sont différentes, en ce qu'il n'y a point de reine, et au lieu de huit pions, il n'y en a que cinq, le reste est remplacé par d'autres pièces. L'echiquier est composé de 72 cases formées par neuf lignes parallèles, et par huit autres lignes transversales: les pièces ne se placent point dans les cases, mais sur les points d'intersection des lignes. Cependant quoique ce jeu soit le plus distingué dans l'esprit de la nation, les lettrés ne laissent pas de le condamner hautement, comme étant celui qui cause la plus grande perte d'un tems qu'on devrait employer plus utilement.

On connaît encore d'autres jeux en Chine, comme par exemple *le jeu du docteur*, et celui qu'on appelle le *domino*, et une

autre espèce d'echiquier qui a 361 cases : chaque joueur tient un grand nombre de dames blanches et noires, et l'avantage en ce jeu consiste à enfermer son adversaire en se rendant maître du plus grand nombre des cases. Les Chinois jouent partout où ils se trouvent.

Combat des coqs.

Un autre amusement pour eux est de faire combattre des coqs : cette sorte de divertissement, au rapport de Du Halde, est très-commune dans l'orient. L'acharnement que montrent ces animaux dans leurs combats, le courage et la dextérité avec la quelle ils se servent des rasoirs dont ont les arme pour se battre jusqu'à la mort, ont pour cette nation le même charme qu'ils en avaient autrefois pour les Grecs et les Romains, et qu'ils en ont encore aujourd'hui pour les habitans de la Grande Bretagne. La soif du gain stimulée par l'adresse et la valeur du coq, ont porté la patience des Chinois à faire d'autres épreuves encore plus singulières en ce genre, comme de dresser des cailles à se battre mâle contre mâle, et même deux grillons à se prendre l'un contre l'autre. On donne pour arène à ces deux insectes un tamis de forme circulaire qu'on met sur une table, et là les deux champions bouffis de colère s'assaillent avec une telle fureur, qu'on les voit fréquemment s'arracher quelque membre dans les assauts impétueux qu'ils se livrent. Les paris qui se font à l'entrée des champions dans l'arène donnent lieu quelquefois à de grosses pertes; c'est pourquoi ce jeu est défendu comme tous les autres.

Autres jeux.

Il y a aussi des jeux pour tous les âges : les plus ordinaires sont comme en Europe, d'abord le volant, que les jeunes gens s'exercent à soutenir en l'air avec le pied, avec le coude et avec la tête sans le laisser tomber ni sans y porter la main, ce qu'ils font plus adroitement que nous avec nos raquettes : puis le sabot qu'on met en mouvement, et qu'on fait tourner et dormir au moyen d'un fouet, comme on le voit faire aux enfans parmi nous : la toupie, le palet et le ballon qui servent d'amusement aux différens âges ; et enfin le cerf-volant qui a des formes infiniment plus variées et plus élégantes que les nôtres, car il représente quelquefois une divinité sur un nuage, des oiseaux de proie et des papillons, ou autres objets non moins curieux.

On voit à la planche 73 plusieurs sortes de jeux qui furent exécutés dans les jardins d'*Yuen-Ming-Yuen* en présence de l'Empereur. Huit Chinois vêtus à peu près en femmes avec des habits



G. Zancon inc.

courts, et ayant la tête couverte de filasses de soie pour imiter les cheveux des jeunes filles, se mirent entre des bâtons attachés à la circonférence de la grande roue, qu'on voit à la même planche, et tournaient en conservant toujours une position perpendiculaire, tandis que d'autres qui étaient montés de même sur les arbres, tournaient horizontalement parmi les cordes qui y étaient attachées. On jugera plus aisément de la construction de cette machine par l'inspection de la planche, que par la description qu'on en pourrait faire.

La chasse dont les Grands d'Europe s'arrogeaient le droit d'une manière si absolue, est à peu près aussi un plaisir féodal en Chine: le riche qui veut en jouir seul fait renfermer beaucoup de gibier dans son parc. Il est pourtant permis à tout propriétaire de prévenir la destruction de ses récoltes, en tuant les animaux qui viennent dans ses champs pour les dévaster. *Chasse et pêche.*

La pêche est pour les Chinois un objet de commerce et d'industrie plutôt qu'un divertissement: ils la font aussi au filet et à l'arc, mais ils ont plusieurs autres manières de pêcher que nous ne connaissons point, et qui sont en usage dans certaines provinces, comme de se servir de l'oiseau *Lou-Ve* ou *Leu-Tse* dont nous avons donné la description (voy. la pl. 8), lequel est dressé à la pêche du poisson, comme les chiens le sont à la chasse. Au lever du soleil, on voit sur les rivières un grand nombre de bateaux avec quantité de ces oiseaux perchés sur la proue: dès que les batelier frappe l'eau fortement avec la rame, l'oiseau s'y précipite, et revient avec le poisson, que son maître lui fait relâcher du bec aussi bien que tous les petits poissons qu'il pourrait avoir avalés, et qui sont retenus dans son gosier par un anneau qui lui serre le cou. Staunton rapporte que dans leur voyage à *Han-Ho-Fo* sur la partie méridionale du Canal impérial, les Anglais arrivèrent aux environs du lieu où, dit-il, le fameux oiseau pêcheur de la Chine, appelé le *Leu-Tsé* est instruit à fournir à son maître une certaine quantité de poisson.

On voit, ajoute Staunton, sur un grand lac qui est à l'est du canal, et tout près du rivage, des milliers de bateaux occupés à la pêche qui se fait avec le *Leu-Tse*: il y a sur chaque canot dix à douze de ces oiseaux qui plongent dans l'eau aussitôt que leur maître leur en donne le signal: on ne peut voir sans étonnement les énormes poissons que ces oiseaux prennent et rapportent dans

leur bec ; ils sont si bien dressés, qu'il n'est besoin de leur mettre au cou ni anneau ni cordon, pour leur empêcher d'avaler une partie de leur proie : il n'en mangent que ce que leur maître leur donne pour leur nourriture ou pour les encourager : les canots dont se servent ces pêcheurs sont extrêmement légers.

Il est une autre manière de pêcher non moins singulière, et fort en usage parmi les habitans des bords du lac *We-Chaung-Hoa*, qui sépare la province de *Tchiang-Tung* de celle de *Kiang-Nan* ; c'est d'attacher au bord d'un canot une planche teinte de blanc, et de lui donner une inclinaison qui forme avec la surface de l'eau un angle d'environ quarante cinq degrés. Lorsqu'il fait clair de lune, on tourne la barque, de manière que les rayons de cet astre viennent frapper cette planche ainsi blanchie, et lui donner l'apparence de l'eau ; le poisson s'élance dessus comme si c'était son élément, et le pêcheur la relevant rapidement au moyen d'une corde, fait tomber le poisson dans son canot.

Les mêmes habitans ont encore imaginé un moyen fort ingénieux pour prendre les oiseaux aquatiques qui se trouvent sur le même lac. Ils mettent flotter sur l'eau, des cruches et des calebasses vuides, pour accoutumer ces oiseaux à se familiariser avec la vue de ces objets ; ensuite un homme entre dans le lac avec un vase semblable sur la tête, et s'avançant doucement à la nage vers un de ces oiseaux, il leve le bras et le prend sans faire le moindre bruit, pour ne pas épouvanter les autres, et continue ainsi cette chasse jusqu'à ce que son sac soit rempli. Cet expédient qui parait si extraordinaire est aussi, au rapport d'Ulloa, celui qu'emploient les habitans de l'Amérique méridionale.

Les soldats s'amusent aussi à prendre le poisson avec l'arc et la flèche qu'ils attachent à l'arc, autant pour ne point la perdre, que pour retirer à eux le poisson qui y est enfilé. Voilà tout ce qu'il nous à été possible de recueillir au sujet des divertissemens des Chinois.

Voitures, palankins et autres manières de voyager.

Les ministres et les principaux seigneurs de la cour ne vont point à pied dans la capitale, et eux seuls ont le droit de se faire porter par deux hommes ou plus dans des palankins couverts d'un drap verd comme on le voit à la planche 74 : cependant ils ne s'en servent pas toujours, et sortent aussi dans de petites voitures ou charrettes comme celles des particuliers. Ces charrettes sont plutôt d'une forme longue, rondes au dessus, doublées tant en dehors


A. Rancati f.

qu'en dedans d'un gros drap bleu, et garnies de coussins noirs. Plusieurs de ces voitures sont fermées sur le devant, et ont une porte à l'un des côtés, mais en général elles sont ouvertes; elles ont en outre de chaque côté deux petites ouvertures pour voir du dedans dans la rue: le conducteur est assis à l'entrée de la voiture et guide le cheval qui la traine. Ces voitures sont construites avec solidité, mais elles ne sont pas suspendues, et si on n'en est point incommodé tant qu'elles ne roulent que sur un terrein uni, elles sont très-fatiguantes quand elles passent sur des pierres, aussi les roues en sont elles placées bien en arrière pour en rendre les secousses moins fortes. (Voy. la même planche). Il y a des chaises à porteur pour les gens du commun, qui ne sont soutenues que par un levier, ou bâton mis en travers qui passe dans un anneau attaché à la ceinture des porteurs: on prendrait ces sortes de chaises plutôt pour de grandes cages. Elles sont portées par deux hommes, à-peu-près de la même manière que nos portefaix portent un baril, que celui de derrière contient avec les mains pour empêcher qu'il ne vacille.

M.r De Guignes a vu dans le voisinage de *Ku-Lou-Sin* un Chinois porté par deux autres sur une espèce de civière formée de deux bambous assez longs: il était assis, les pieds étendus et appuyés sur une planche attachée avec des cordes au siège qui était sur cette civière, comme on pourra le voir encore mieux à la même planche: l'autre figure qu'on y voit d'un homme assis avec son bagage sur un petit char traîné par deux hommes, offre une autre manière de voyager non moins curieuse.

Porteurs de palankins, et porte-faix.

Les porteurs de palankins vont pour la plupart nu-pieds, et la tête nue ou simplement couverte d'un chapeau de paille d'un vaste contour et d'une forme très-bizarre, qui sert à les préserver de la pluie et du soleil.

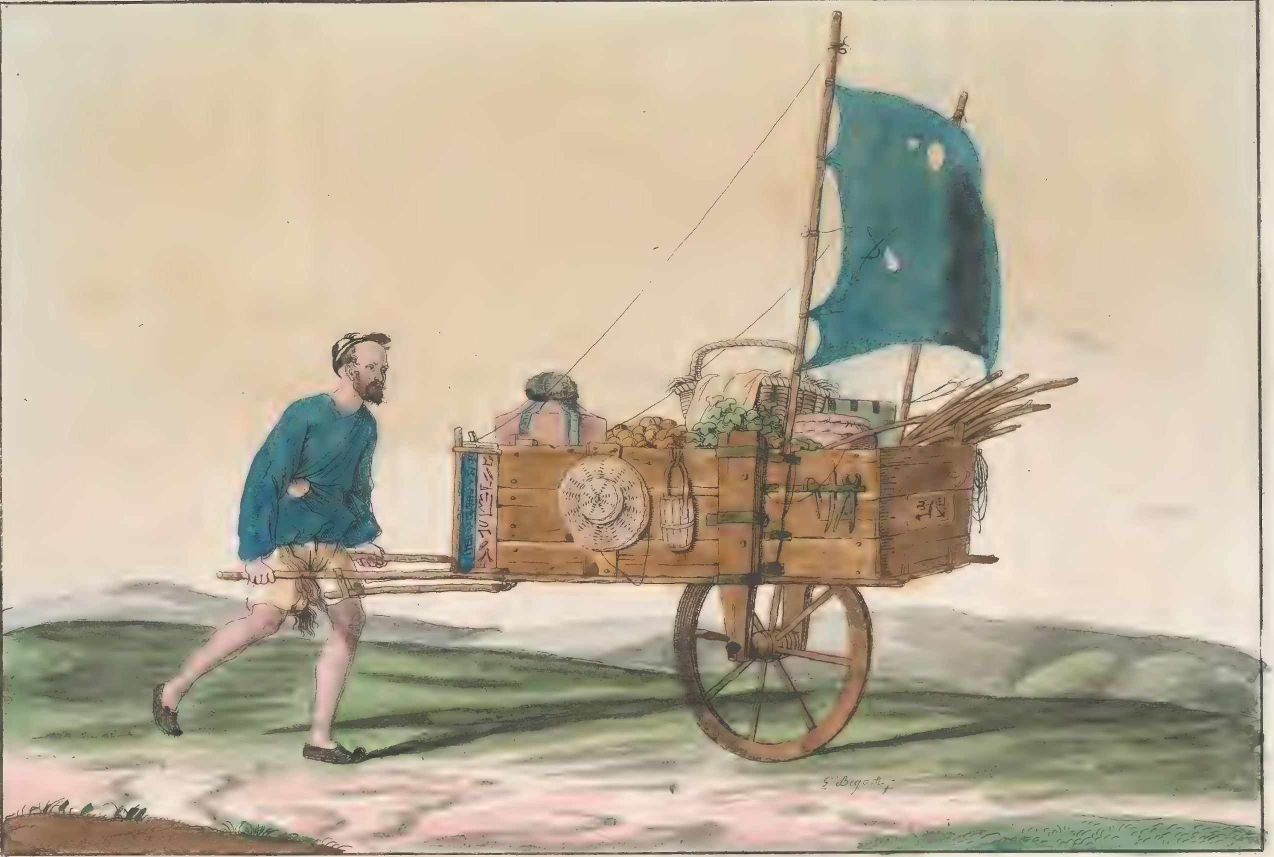
Les porte-faix qui sont très-nombreux en Chine se chargent des valises des voyageurs et font une bonne lieue d'Allemagne à l'heure. A *Pou-Tchin-Hhien*, ville peu distante du fleuve *Min-Ho*, on trouve huit à dix mille porte-faix qui attendent l'arrivée des barques. Ils se servent de perches de bambou, au milieu desquelles ils suspendent avec des cordes les fardeaux qu'on leur confie, et deux hommes, en se plaçant aux extrémités de cette perche, les portent ainsi sur l'épaule. Comme le prix qu'ils exigent est en proportion du poids qu'ils portent, ils font ensorte de se charger

le plus qu'ils peuvent, et on en trouve qui font jusqu'à dix lieues par jour, avec un poids d'environ cent soixante livres de France. On voit à la table ci-dessus quelques figures où sont représentées les diverses manières en usage parmi les hommes et les femmes pour porter les fardeaux.

Nous ne devons pas omettre de faire ici une mention particulière du char à vent dont se servent les porteurs en Chine, et dont nous présentons le dessin à la planche 75. Lorsque le vent est favorable, et qu'ils sont en chemin plat, ils élèvent sur leur char une espèce de voile, pour soulager le conducteur. Si le vent est contraire, ils otent cette voile, et un autre homme est employé à tirer la machine, au moyen d'une corde qui lui passe par les épaules. On voit entre autres choses dans le char que nous représentons, un panier de fruits, une petite caisse de thé, des bambous déliés, et une grosse bouteille de vin dont le goulot est bouché avec de la terre glaise, pour empêcher que le vin ne se gâte : d'un côté est le chapeau du porteur avec quelques ustensiles nécessaires à l'entretien de sa machine. Cette invention se trouve décrite dans le Paradis perdu de Milton, livre III, traduit par Jacques Delille ;

« Il descend, il s'abat sur quelque aride plage,
Aux champs de Séricane, en ces sables mouvans
Où le Chinois, habile à maîtriser les vents,
Fait douter, sur son char que la voile seconde,
S'il roule sur la terre, ou s'il vogue sur l'onde. »

Commerce. Il ne nous reste plus maintenant qu'à donner une idée précise du commerce de cette nation. Nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître l'opinion qu'en ont conçue tous les voyageurs sous ce point de vue. Leurs relations s'accordent à nous dépeindre les Chinois comme généralement fourbes, et ne se faisant aucun scrupule de tromper ceux avec qui ils trafiquent ; ensorte que malgré toute l'attention et les précautions qu'on peut prendre, il n'est guères possible de ne pas être leur dupe. Le marchand tient pour maxime que l'acheteur s'est fait une loi de donner le moins qu'il peut, et et même rien s'il le pouvait : ainsi le vendeur, selon eux, n'a pas moins le droit de vendre le plus cher qu'il lui est possible, et d'employer toutes sortes de ruses pour augmenter le prix de sa mar-



chandise : d'où ils concluent que ce n'est pas le vendeur qui trompe, mais l'acheteur qui se trompe lui même ; ainsi quelqu'extraordinaire que soit le gain que fait le vendeur par la sottise de l'acheteur, il le regarde comme le fruit légitime de son industrie. On trouve pourtant parmi les Chinois des exemples fréquens, non seulement d'honnêteté et de candeur dans le commerce, de franchise et de générosité dans la manière de traiter, mais même d'une fidélité à l'épreuve de toute séduction.

Commerce intérieur.

La Chine est le pays le mieux disposé pour le commerce intérieur : deux grands fleuves la traversent de l'ouest à l'est, et un grand nombre de rivières y coulent du nord au sud, et du sud au nord. Cette heureuse distribution des eaux, et les avantages qui en résultent ne furent pas long tems ignorés d'un peuple industrieux, et non moins ardent que tous les autres à s'enrichir : c'est pourquoi il mit toute son application pour y parvenir, et s'apperçut bientôt que le commerce d'une province à l'autre était une source d'abondance, et qu'il fallait tourner tous ses soins vers les moyens d'en tirer le plus d'avantages possibles. C'est dans cette vue qu'ont été construits par la suite tant d'ouvrages admirables par leur magnificence et leur utilité, ces canaux d'une longueur prodigieuse dont nous avons donné une description particulière, ces digues élevées pour arrêter les inondations des fleuves, ces chaussées destinées à contenir les eaux, et à les conduire à travers les terres basses et marécageuses, enfin cette multitude de barques aussi commodes que bien disposées pour le transport et la conservation des marchandises. Telles ont dû être, et telles sont en effet les conséquences que les Chinois ont tirées de bonne heure de leurs observations et des leçons de l'expérience : aussi faut il confesser qu'il est bien peu de nations qui aient autant fait qu'eux pour l'établissement et la prospérité de leur commerce intérieur. Chaque province échange avec la plus grande facilité ses productions avec celles des provinces le plus éloignées, et un marchand peut arriver des extrémités de l'empire à *Pé-King*, sans quitter une seule fois la première barque où il est entré.

Nous avons vu au commencement de la description générale de la Chine quelles sont les principales productions de ses provinces, ainsi l'on n'aura pas de peine à se persuader que son commerce intérieur doit être très-considérable, et que cela ne peut être autrement chez un peuple concentré pour ainsi dire en lui même, sé-

paré du reste de l'univers, et qui ne subsiste que de ses propres moyens.

On trouve en Chine tout ce qui est nécessaire à la vie, mais chaque province a ses besoins et ses richesses, et si elles ne se procuraient des secours réciproques, elles seraient toutes dans la disette. Les provinces de *Hou-Quang* et de *Kiang-Si* font un grand commerce de grains; les plus belles soies se vendent dans le *Tchie-Kiang*; les meilleures étoffes et les plus beaux ouvrages vernissés dans le *Kiang-Nan*; le fer et le cuivre dans le *Tchien-Si* et dans le *Tchian-Si*; le sucre, le thé et les drogues médicinales dans le *Fo-Kien*, et ainsi des autres provinces de ce vaste empire qui toutes tirent quelqu'avantage de leurs productions particulières. Le P. Du Halde assure que le commerce qui se fait dans les quinze provin-de la Chine, n'est pas moins considérable que celui que font entre elles les nations principales de l'Europe.

Commerce extérieur.

Les Chinois ont peu de relations avec les autres peuples, et par conséquent leur commerce extérieur ne peut être que médiocre. Dans toute la vaste étendue de leurs côtes maritimes, ils n'ont que trois ports d'où s'expédient des marchandises pour les pays étrangers, et ces ports sont *Quan-Tong*, *Em-Uy* et *Ning-Po*.

Les Jonques chinoises portent en mai et juin pour le Japon à la faveur des moussons du sud ouest, et portent avec elles de la rhubarbe, du *Gin-Seng*, de l'esquine des étoffes de soie, des cordes d'instrumens, du bois d'aigle et de sandal, du cuir, des draps et du sucre: ce dernier article donne des bénéfices considérables. Elles retournent en octobre avec les vents du nord, et rapportent avec elles des perles fines, de l'or, du cuivre rouge en barres et ouvré, des lames de sabre, du papier et des ouvrages vernissés: elles portent aussi à Manille des étoffes, des bas de soie, des broderies, du thé, de la porcelaine, des vernis et des drogues, et s'en reviennent avec du riz, des nids d'oiseaux, des perles et du bois de teinture.

Les Jonques vont encore à Batavia dans le mois de décembre avec des chargemens de porcelaine, de thé, de zinc, de vases en cuivre, de rhubarbe et autres drogues, et elles prennent à leur retour de l'argent, du poivre, de la muscade, des clous de girofle, des écailles de tortue, des nids d'oiseaux, du bois de sandal, du bois rouge, du succin et des draps d'Europe.

La Cochinchine prend des toiles et des étoffes, et donne en

échange de l'or, de l'arec et de la canelle. Les bâtimens qui vont à Malaca, à Siam et à Camboye rapportent des joncs, du camphre, des nids d'oiseaux, des dents d'éléphant et des cornes de rhinocéros.

Les Chinois qui vont trafiquer au dehors doivent être de retour dans un certain tems limité : ceux qui s'arrêtent au-delà de ce terme en pays étranger, ne sont plus considérés comme sujets de l'Empire, lors même que ce serait par suite de quelqu'accident imprévu; et si quelqu'un d'eux se hazardait à s'embarquer sur un vaisseau européen, il ne pourrait le faire qu'en cachette, et devrait bien prendre garde d'être découvert à son retour, car il se verrait infailliblement dépouillé sans miséricorde de tout ce qu'il possède par les mandarins et par la soldatesque.

Dans toutes les tems les Chinois n'ont dirigé leurs vues que vers le commerce intérieur; et bien que celui du dehors leur offrît les plus grands avantages, ils ne s'y sont jamais livrés autant qu'ils auraient pu le faire, d'abord parce que le peuple n'aime point sortir de son pays qu'il préfère à tout autre; et en second lieu parce que celui qui va chercher à faire fortune en pays étranger, est, par l'effet d'un préjugé dominant, mal vu de ses compatriotes. C'est dans cette étrange opinion, qui s'est maintenue constamment, que, sous le gouvernement des Empereurs chinois, tous les ports de la Chine, à l'exception de *Quan-Tong*, restèrent toujours fermés aux étrangers; et si les Tartares, qui s'emparèrent du trône en 1644, leur en ouvrirent l'entrée, ils ne tardèrent pas à s'en repentir, et à l'exemple de leurs prédécesseurs, ils restreignirent de nouveau à ce seul port le commerce avec les Européens.

Mais la nation chinoise peut elle se passer de ce commerce? elle viendrait à être privée, il est vrai, de divers objets d'agrément, mais qui ne sont point pour elle d'une absolue nécessité. En 1787 les Anglais et les Hollandais ont porté en Chine 2,227,899 livres d'étain: si les Européens cessaient de fréquenter le port de *Quan-Tong*, les Chinois n'auraient plus un aussi grand besoin de ce métal dont ils font leurs boites à thé, et qui sont en grande partie expédiées en Europe; au reste ils iraient le chercher à Malaca et à Batavia comme auparavant et comme ils font encore aujourd'hui. On peut dire la même chose du plomb et des drogues dont les Chinois en général ne font que très-peu d'usage. Le coton serait un article d'une plus grande importance; mais celui que produit leur pays pourrait suffire à leurs besoins, et s'ils en achètent tous les ans

quarante à soixante mille balles, c'est pour avoir substitué au coton, en plusieurs contrées, des plantations de thé, dont le produit les met en état d'acheter à un prix modéré les cotons de Surate: que si les Européens venaient à abandonner tout-à-coup le port de *Quan-Tong*, les Chinois en seraient quittes pour arracher le thé, et pour semer du coton à la place. Il n'y a que la perte des draps, auxquels il se sont habitués, qui pût leur être sensible; mais il faut convenir aussi que cette privation n'atteindrait qu'un petit nombre de personnes, car le peuple en consomme très-peu, et les gens aisés qui en font usage, trouveraient bientôt d'autres étoffes à y substituer pour se garantir du froid, comme on le fesait sans doute avant l'introduction des lainages. On en peut dire autant de toutes les autres denrées qui sont apportées en Chine par les Européens.

Il suit de là que si le commerce des Européens venait à être entièrement prohibé, les Chinois reviendraient à leurs anciens usages; ils cesseraient d'acheter des marchandises inutiles ou inconnues à leurs ancêtres, et n'en auraient pas moins une existence aisée, avec les seuls produits de leur commerce intérieur.

Mesures, poids et monnaies des Chinois.

Nous finirons cet article par donner une idée succincte des poids et mesures, ainsi que des monnoies tant anciennes que modernes de cette nation, et nous aurons soin pour cela de ne point nous écarter de l'excellent mémoire que nous a laissé le savant Brotier sur cette matière.

Pied chinois.

Le pied chinois, appelé *Tchié*, était, sous la dynastie des *Hia*, de 10 pouces; sous celle des *Tchiang* de 12; et de 9 lorsque cette dernière prit le nom de *Yn*. Sous la dynastie des *Tcheu* il était de 8 pouces, et sous celle des *Sing* ou des Tartares qui règnent aujourd'hui en Chine, il est de 10 pouces comme dans le principe.

On distingue trois sortes de pieds: celui du palais, celui des ouvrages publics, et celui des tailleurs: le pied du palais est à celui de Paris, comme $97 \frac{1}{2}$ est à 100. M.r De Mairan ayant eu du P. Parennin un demi pied chinois, a trouvé, après l'avoir comparé avec le pied de Roi, qu'il équivalait à 11 pouces, 10 lignes et 4 dixièmes de ligne de ce dernier, les divisions et subdivisions en étant toutes décimales. Le pied du tribunal des ouvrages publics, qu'on appelle *Kong-Pou*, et dont se servent les architec-

tes et les ouvriers, est plus court d'une ligne que celui du palais. Le pied des tailleurs pour mesurer les étoffes de soie, les draps, les toiles etc. a sept lignes de plus que le *Kong-Pou* : ce pied présente néanmoins quelques différences dans certaines villes ou provinces : par exemple, le pied des tailleurs de la ville de *Nan-King* fait un pied, un pouce et sept lignes de celui de Paris, et dans la province de *Nan-King* il n'est que d'un pied et un pouce.

Division du pied.

Le *Tchiang*, ou la toise chinoise, contient dix pieds chinois. Le pouce, qui en Chine s'appelle *Tsun*, est la dixième partie du pied : le *Fen* ou grain de gros millet, qui est la ligne, est la dixième partie du pouce : le *Ly* est la dixième partie du *Fen* : l'*Hao* est la dixième partie du *Ly*, ou la centième partie d'une ligne : le *Sé* est la dixiéme partie de l'*Hao*, ou la millième partie d'une ligne : l'*Hou* est la dixième partie du *Sé* : l'*Ouei* est la dixième partie de l'*Hou*, et le *Kié* est la dixième partie de l'*Ouei*, ou la dix millième partie du *Fen*.

Le pas et le Ly chinois.

Le pas est de six pieds chinois, et le *Ly* a 300 pieds chinois, et selon d'autres 360. Les missionnaires évaluent toujours dans leurs ouvrages 10 *Ly* à une lieue commune de France. Le P. Gaubil a examiné avec l'attention la plus scrupuleuse le pied chinois, dont se servirent les ingénieurs chargés par l'Empereur de tracer le plan de la ville tartare de *Pé-King*, et il a reconnu que cette mesure était au pied de Roi, comme 1000 est à 1016 : ainsi le *Ly*, d'après cette évaluation, ferait 296 toises de France.

Du Mou chinois.

Le *Mou* ou arpent contient 100 pas chinois, et le pas est de 10 pieds. Cent *Mou* font un *Fou*, ou la portion de terre d'un père de famille; il a en outre cinq *Mou*, ou 500 pas pour son habitation. Sous la dynastie des *Hia*, on ne donnait à chaque père de famille que 50 *Mou*, et il payait en imposition le produit de cinq *Mou*, c'est à dire la dixième partie. Sous la dynastie des *Yn*, les terres furent partagées en carrés : 630 *Mou* formaient 9 carrés, dont l'étendue s'appelait *Tching*, parce que cette figure carrée ressemble au *Tching* qui est un caractère chinois. Chacun de ces 9 carrés comprenait 70 *Mous*, qui étaient cultivés par huit pères de famille : le carré du milieu, qui s'appelait carré public, ou le carré commun, était cultivé en commun par les huit pères de famille, et destiné au payement de l'impôt qui était alors la neuvième partie; les autres huit carrés environnans, appartenaient à chacun des huit pères de famille sans aucune imposition.

Sous la dynastie des *Tcheu*, on donna 100 *Mou* à chaque père de famille : mais dans les campagnes voisines de la métropole, la loi de la dynastie des *Hia* était encore en vigueur. Dix pères de famille cultivaient 1000 *Mou*, qui étaient entourés d'un canal : cet espace s'appellait un *Keu* : dans les campagnes éloignées de la métropole, on suivait la loi de la dynastie des *Yn* : huit prères de famille cultivaient en commun neuf carrés ou 900 *Mou*, qu'on appelait *Tching*. Ces 10 ou 8 pères de famille payaient en impôt un dixième, mais sur cette dixième portion grevée de l'impôt, on défalquait 20 *Mou* pour les maisons et les jardins des 10 pères de famille. On défalquait de même de la portion des huit pères de famille, 14 *Mou* sur les 70 du neuvième carré qui était destiné au même objet.

Le pied ancien était beaucoup plus court que le moderne : selon le docteur *Kin-Li-Kiang*, 41 *Mou* modernes font 100 *Mou* anciens.

Divisions pour les anciennes mesures des propriétés chinoises.

Six pieds font un pas ; cent pas un *Mou* : cent *Mou* un *Fou* ou la portion d'un père de famille : trois *Fou* font un *Ouo*, ou une suite du *Mou* carré : trois *Ouo* font un *Tching*, ou neuf carrés chacun de 100 *Mou*. Le *Tching* est une figure carrée, dont chaque côté a 300 pas, ou un *Ly* ; ensorte que la figure entière contient 90,000 pas carrés, c'est à dire 9 *Fou*, ou 900 *Mou*.

Divisions pour les anciennes mesures des habitations chinoises.

Quatre *Tching* font un *Ye*, ou une petite chaumière : quatre *Ye* font un *Tien* ; quatre *Tien* un *Hien*, ou une ville murée : quatre *Hien* font un *Tou*, ou un grand carré dont chaque côté a 32 *Ly*.

Pieds chinois.

Kin est la livre chinoise qui contient 16 onces, lesquelles font 18 onces de la livre de France, poids de marc. L'once chinoise, ou la seizième partie de la livre chinoise s'appelle *Léang*, et pèse un gros plus que celle de France, qui n'est que de huit gros. Les Portugais lui ont donné le nom de *Tael*, sous lequel elle est connue en Europe : *Tsien* est la dixième partie du *Léang* ou de l'once chinoise : les Portugais lui ont donné le nom de *Mas* : *Fen* est la dixième partie du *Tsien* ; *Ly* la dixième partie du *Fen*, et *Hao* la dixième partie du *Ly*. Lorsqu'il s'agit de peser l'or ou l'argent, la livre chinoise a encore d'autres divisions au dessous du *Hao*. *Se* est la dixième partie du *Hao* ; *Fou* la dixième partie du *Se* ; *Tchin* la dixième partie du *Fou* ; (*Yai* signifie grain de poudre) ; *Yai* la dixième partie du *Tchin* ; *Miao* la dixième par-

tie du *Yai*: *Mo* la dixième partie du *Miao*; *Tsioun* la dixième partie du *Mo*; et *Sun* la dixième partie du *Tsioun*. Outre le *Kin* ou la livre, les Chinois ont le *Tchié* ou le *Tan* qui fait 120 *Kin* ou 120 livres: ce poids fait la charge d'un homme fort.

Monnaies chinoises.

Les Chinois, comme nous l'avons dejà vu, n'ont que des monnaies de cuivre d'une très-mince valeur qui arrive à peine au tiers d'un de nos centimes. La valeur de l'argent est de 7 livres et 10 sous de l'ancienne monnaie de France par chaque *Léang* ou once chinoise: ainsi 10 *Taels* font 75 livres tournois: le *Tsien* vaut 15 sous: le *Fen* un sou et six deniers; le *Ly* un denier et quatre neuvièmes, et l'*Hao* neuf cinquantièmes de denier.

La valeur du poids de l'or varie en Chine selon qu'il y est plus ou moins commun: il est ordinairement plus commun dans les mois où les vaisseaux de l'Europe arrivent à Canton.

Poids chinois pour le froment, le riz etc.

Tan ou *Tchié* sont les poids des grains: *Teu* est la dixième partie du *Tan*: *Tchin* la dixième partie du *Teu*: *Ho* la dixième partie du *Tchin*: *Tchio* la dixième partie du *Ho*: *Tchiao* la dixième partie du *Tchio*; *Tchioua* la dixième partie du *Tchiao*; *Quey* la dixième partie du *Tchioua*, et *So* la dixième partie du *Quey*.

POSSESSIONS CHINOISES

DANS L'OCÉAN ORIENTAL.

ILES DE *TSON-MING*, *HAY-NAN* ET *TAY-WAN* OU ILE FORMOSE.

La Chine possède dans l'océan qui la borne à l'orient plu-plusieurs îles qui dépendent immédiatement de quelques-unes des provinces de ce vaste empire. Les plus considérables sont, *Tsong-Ming*, *Hay-Nan* et *Tay-Wan*, ou l'île *Formose* ainsi appelée par les Européens. La première est dans la dépendance de la province de *Kiang-Nan*, la seconde fait partie du gouvernement de *Quang-Tong*, et la troisième est soumise, au moins en partie, au Vice-Roi de *Fo-Kien*.

ILE DE *TSONG-MING*.

L'île de *Tsong-Ming* est située vers la partie la plus orientale de la province de *Kiang-Nan*, dont elle n'est séparée que par un détroit de cinq à six lieues. Elle en a environ vingt de longueur sur cinq de largeur : on l'appelle vulgairement *Kiang-Tchiey* ou *Langue du fleuve*, peut-être parce qu'elle a la forme d'une langue, ou bien encore parce qu'elle est située à l'embouchure du fleuve *Kiang*. Cette île n'était autrefois qu'un désert aride où l'on reléguait les malfaiteurs, qui, pour ne point y mourir de faim, se mirent à la défricher, et à y semer une partie des grains qu'ils avaient apportés avec eux pour leur nourriture. La récolte abondante qu'ils en recueillirent, fit naître l'envie d'y passer à quelques pauvres familles chinoises, qui ne trouvaient à vivre qu'avec peine sur le continent; elles en partagèrent entre elles la partie méridionale, et la culture qu'elles y ont introduite l'a rendue fertile, au point de donner chaque année deux récoltes, l'une de froment, et l'autre de riz, ou de coton.

Le sol en est plat et sans montagnes, et les plaines y sont arrosées par un grand nombre de canaux, dont les bords sont exhaussés par des chaussées pour les préserver des inondations. L'air y est sain et tempéré, et le paysage en est agréable. On ne voit dans toute l'île d'autres arbres que ceux qui y ont été plantés exprès autour des habitations : elle ne produit guères d'autres fruits que des limons, des abricots, des pêches et de gros melons d'eau : on y trouve beaucoup d'espèces d'herbes et de légumes qui fournissent toute l'année une nourriture saine.

La partie septentrionale de l'île est couverte de joncs qui y croissent naturellement, et sont d'une grande utilité aux habitans qui s'en servent non seulement pour brûler, mais encore pour la construction de leurs habitations. Elle manque totalement de gibier; mais on y trouve des oies, des canards, des poules, des cochons et des buffles qui servent à l'agriculture. Cette même partie de l'île offre en divers lieux une espèce de terre grise, dont on tire une grande quantité de sel, qu'on transporte sur le continent: ce qui forme une des principales richesses des habitans. Nous ne saurions bien expliquer la nature de ces salines, ni les causes de leur altération, car il arrive quelquefois qu'elles se changent en terres fertiles, et que les meilleurs terres se convertissent au contraire en salines (1).

(1) La manière dont on fabrique ce sel est très-curieuse : d'abord on applanit la terre comme une glace, en lui donnant pourtant un peu d'inclinaison pour faciliter l'écoulement des eaux. Lorsque le sel en a séché la surface, on la lave et on la met en tas qu'on bat sur tous les côtés. On étend ensuite cette terre sur de grandes tables un peu inclinées, et l'on verse dessus une certaine quantité d'eau douce qui, en s'écoulant, entraine avec elle toutes les parcelles salines dans un grand bassin, où elle tombe goutte à goutte par un petit canal fait exprès. On met de côté cette terre ainsi lavée, et après qu'elle est sèche, on la réduit en poudre qu'on repand sur le terrein d'où elle a été enlevée: peu de jours après, il s'y mêle comme auparavant d'autres parties salines qu'on extrait pour la seconde fois et de la même manière. Pendant que les hommes sont occupés aux travaux de la campagne, les femmes avec les enfans remplissent de grands bassins en fer de ces eaux salées, et les font bouillir; elles s'y condensent, et se changent peu à peu en un sel très-blanc, qu'on remue continuellement avec une spatule de fer, jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec.

L'île ne renferme qu'une seule ville du troisième ordre, environnée d'une haute muraille, flanquée de bons bastions en terre, et entourée d'un fossé plein d'eau. On rencontre cependant de distance en distance de gros bourgs où l'on trouve beaucoup de boutiques bien fournies de tout ce qu'on peut désirer, non seulement pour les nécessités, mais même pour les agrémens de la vie. Les maisons des plus riches particuliers sont bâties en briques et couvertes en tuiles; les autres sont faites de joncs avec des toits de paille: celles-ci sont entourées pour la plupart d'un fossé plein d'eau vive, dont les bords sont plantés d'arbres en quantité, qui leur donnent une aménité qu'elles n'auraient pas d'elles mêmes. Comme les habitans sont forcés de ménager le terrein, les chemins sont plutôt étroits et les maisons petites: les voyageurs trouvent dans quelques unes de ces dernières des refraîchissemens. Cette île, dans sa partie cultivée, présente l'aspect d'un village immense.

Il y a dans cette île plusieurs mandarins: mais c'est un mandarin de lettres qui en est le gouverneur. Il a seul l'administration de la justice, et la perception de l'impôt que chaque famille paye à l'Empereur; c'est lui qui donne les passeports, et qui condamne à mort les criminels.

ILE DE *HAY-NAN*.

Nom et situation de l'île.

Cette île, dont le nom veut dire *Sud de la mer*, fait partie de la province de *Quang-Tong*, qui est vis-à-vis du côté du nord, et dont on distingue aisément les côtes par un tems serein: elle est située à l'est des côtes du *Ton-King* et *de la Cochinchine*, et a, au sud, le canal formé par le banc de *Paracal*: sa plus grande longueur de l'est à l'ouest est d'environ 60 à 70 lieues, et sa largeur du nord au sud est de 40 à 50, de sorte qu'elle n'a pas moins de cent soixante lieues de tour. Sa position, sa grandeur, et ses richesses lui ont mérité d'être mise au nombre des îles les plus considérables de l'Asie.

Montagnes, mines, fleuves.

Ses côtes au nord sont basses dans un espace d'à-peu-près 15 lieues de longueur, mais au sud et à l'est elles sont hérissées de hautes montagnes, et il n'y a qu'une très-petite partie au centre de l'île, entre ces deux masses de montagnes, où l'on trouve des plaines cultivées, quoique mêlées de terres sablonneuses. Les rivières n'y sont pas en grand nombre, mais les pluies qui y tombent

fréquemment et à propos en fertilisent le sol : elle produit du riz et autres grains pour la nourriture de ses nombreux habitans : on y fait ordinairement deux récoltes par an. L'air en est mal sain à la partie méridionale, et l'eau y est de mauvaise qualité et même pernicieuse, si on n'a la précaution de la faire bouillir avant de la boire.

On assure qu'il existe au centre de l'île quelques mines d'or, dont l'indolence ou l'ignorance des habitans ne sait tirer aucun parti : ils se contentent de ramasser de la poudre d'or dans le lit des rivières et des torrens. Il y a dans la partie septentrionale plusieurs mines de *Lapis-Armenus* qu'on exporte à Canton, et dont les Chinois se servent pour faire le bleu de leurs porcelaines.

Les habitans ne connaissent point l'existence dans leur île de ce lac tant vanté des voyageurs, qui a la propriété de pétrifier tout ce qu'on y jette ; et on n'y trouve pas non plus cette quantité de perles d'une grosseur et d'une beauté si surprenantes dont plusieurs autres ont parlé. Le savant Malte-Brun, dans la courte description qu'il a donnée de cette île, (*Précis de la Géographie etc. Asie, liv.* 64), rapporte ce que certains auteurs ont écrit au sujet de la pêche des perles : savoir, que les Chinois connaissent l'art de forcer le poisson, appelé *manche de couteau*, à produire ce suc qui, durci, forme cette matière précieuse. Lorsque ce poisson se montre à la surface de l'eau et ouvre son coquillage, ils y font entrer une petite corde à laquelle sont attachés des grains de nacre de perle (1) : selon d'autres ils y enfoncent l'extrémité d'un fil de fer : l'animal blessé couvre ces substances étrangères d'un suc, qui devient nacre de perle et même perle (2). Ces moyens étaient connus des anciens (3), et il y a un demi siècle que Linnée annonça d'avoir trouvé le moyen de forcer ce poisson à produire des perles (4).

Végétaux. Les bois les plus odoriférans et les plus beaux en couleur viennent des montagnes de *Hay-Nan* : les principaux sont les bois d'aigle, le *Wha-Li*, appelé par les Européens *bois rouge*, ou *bois violet*, et une sorte de bois jaune d'une beauté extraordinaire, et qui

(1) Mém. de l'académie des sciences de Stokolm XXXIV, pag. 89, trad. all.

(2) *Fabricius*, Lettres écrites de Londres, pag. 104.

(3) *Philostrat.* Vit. Apoll. III, 57 édit. Oléar etc.

(4) *Schlatzer.* Correspondance, Cah. XV, pag. 251.

passe pour incorruptible : on en fait des pieux qui, lorsqu'ils sont d'une certaine grosseur, ont un prix énorme, et on les réserve ainsi que le *Wha-Li* pour l'usage de l'Empereur. *Kang-Hi* fit construire avec cette espèce de bois un palais pour lui servir de sépulcre.

L'île produit en outre la plupart des fruits qui sont propres à la Chine, ainsi que diverses autres espèces d'arbres d'où l'on fait distiller, au moyen d'incisions, un suc blanchâtre, mais qui n'a point la consistance de la gomme ni de la résine : cette matière pourtant brûle lentement, et exhale une odeur moins forte mais plus agréable que celle de l'encens.

On trouve sur les rives du port, et sur la côte méridionale diverses plantes marines, et entre autres des madrépores, ainsi appelés par les Anglais, à cause de leur ressemblance avec le corail.

Animaux.

Il y a dans cette île un grand nombre de cerfs et de *Porcs-Marons*, qui sont une espèce de sanglier, avec une race de singes fort laids et d'une couleur grise : il y en a d'une autre espèce dont la figure approche beaucoup de celle de l'homme. On y trouve aussi une grande quantité d'oiseaux d'une variété et d'une beauté singulières, comme : des corbeaux avec une raie blanche autour du cou; des étourneaux qui ont une petite lune sur le bec; des merles d'un bleu foncé avec les oreilles jaunes, longues d'un demi pouce, lesquels chantent très-bien; ainsi que d'autres oiseaux de la grosseur de la linotte, dont quelques-uns ont le plumage d'un beau rouge, et les autres de couleur d'or. L'île abonde en gibier de toutes sortes; on y rencontre aussi des serpens d'une grosseur prodigieuse, mais dont la morsure ne peut être bien à craindre, car ils sont si timides qu'ils s'enfuyent au moindre bruit.

Le habitans sont petits en général, d'un teint rougeâtre et très-difformes.

Capitale et port.

La ville capitale de *Hay-Nan* s'appelle *Kian-Tchieu-Fou :* elle est située sur un promontoire, et les vaisseaux viennent jeter l'ancre jusques sous ses murs. Le port qui en est éloigné de deux lieues environ, est formé du côté du nord de l'île par une rivière de médiocre grandeur : l'embouchure en est défendue par deux petits forts, et n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau, ce qui en rend l'entrée fort difficile aux bâtimens d'une construction différente que celle des navires chinois

Gouvernement. L'île est soumise à la domination chinoise, à l'exception des montagnes du centre appelées *Li-Mou-Tchian*, ou *Tchi-Tchian* dont les habitans ont conservé leur liberté, et vivent dans l'indépendance. Ces peuples étaient par le passé en relations ouvertes avec les Chinois, auxquels il apportaient deux fois par an l'or de leurs montagnes, et du bois d'aigle, en échange des toiles et des draps que ce commerce attirait dans le *Li-Mou-Tchian*. Mais l'Empereur *Kiang-Hi* informé que quelques mandarins en retiraient un profit immense, défendit sous peine de mort toute espèce de communication avec ces peuples. Néanmoins les gouverneurs voisins entretiennent encore avec ces montagnards des relations secrètes par le moyen de leurs commissaires; mais les avantages de ce commerce clandestin sont diminués de beaucoup.

Plusieurs de ces insulaires ont cependant obtenu depuis quelque tems la permission d'aller bâtir des villages dans les plaines, moyennant un tribut qu'ils payent à l'Empereur: d'autres, et sur tout ceux qui habitent à l'est et au sud, passent au service des Chinois pour la garde des troupeaux et la culture des terres.

Armes. Quelquefois ils descendent de leurs montagnes et font des incursions dans les villages les plus proches; mais ils sont, dit on, si lâches et si mal disciplinés, que cinquante Chinois suffisent pour en mettre mille en fuite. Leurs armes sont l'arc et les fleches dont ils se servent avec peu d'adresse; ils ont encore une espèce de coutelas ou plutôt de hâche qu'ils portent dans un petit panier attaché par derrière à leur ceinture, et cet outil est le seul qu'ils ayent pour travailler le bois, et pour se frayer des chemins à travers les forêts.

Habillement et usages. Leur habillement consiste en une pièce de toile noire ou d'un bleu foncé qui les couvre depuis les reins jusqu'aux genoux; les femmes ont de plus une espèce de corset de la même étoffe. Les deux sexes ont leurs cheveux roulés en cercle sur le devant de la tête, et sont coiffés d'un chapeau ou bonnet de paille qui s'attache sous le menton; ils portent l'un et l'autre des pendans d'oreille d'or ou d'argent en forme de poire qui sont fort bien travaillés. Les femmes se distinguent en outre par des raies bleues qu'elles se font sur le visage avec de l'indigo, et qui leur vont depuis les yeux jusqu'au bas des joues.

ILE DE *TAY-WAN* OU FORMOSE.

Introduction.

Cette île, en raison de sa grandeur, de sa fertilité et de sa beauté serait susceptible d'être portée au plus haut degré de civilisation; sa possession, selon le savant Malte-Brun (1) pourrait changer une des branches principales du commerce d'Europe, et, si on en fesait une colonie européene, devenir le centre du commerce avec la Chine, le Japon et les îles Philippines (2); cependant nous n'avons encore aucune description authentique du *Costume* qui la caractérise, si ce n'est ce qu'on en trouve écrit dans les relations hollandaises (3). Louis XVI qui fesait une étude particulière de la géographie, chargea le célèbre La Perouse d'aller reconnaître cette île; mais cet infortuné voyageur ne nous en a laissé que des notes peu satisfaisantes dans la relation de son voyage, où l'on ne trouve que des observations politiques superficielles.

Que dirons nous de la longue description qu'on dit en avoir été faite sur les mémoires d'un certain Georges Psalmanasar natif de cette île, et qui a été publiée d'abord à Londres avec plusieurs planches? (4). Il n'est personne qui ne sache aujourd'hui que ce

(1) Annales des voyages, tom. 8.

(2) Malte-Brun dit dans les mêmes annales, qu'il y aurait des moyens politiques et humains pour faire de l'île Formose une colonie, sans qu'il fût besoin des armemens dispendieux que Mr. de la Perouse a cru nécessaires pour cela Il déclare néanmoins de ne point vouloir les publier, n'étant nullement disposé, surtout en dévoilant un secret aussi important, à favoriser certaines gens qui pourraient, contre ses intentions, en faire leur profit. Nous pensons que, sans les révélations de Mr. Malte-Brun, ces mêmes gens auraient déjà mis à exécution un semblable projet, s'ils avaient jugé la possession de l'île Formose nécessaire à leur commerce.

(3) Rechteren, *Voyages aux Indes orientales* dans le Recueil des voyages de la Compagnie des Hollandais, tom. 6. Georg Candidius. Relation *sur Formose* dans les voyages de la Compagnie, tom. 5. Valentyn. *Old, aud niew Ostindien*, tom 6 Descrip. de Formose, pag. 37, in 4.°

(4) An historical and Geographical description of Formosa by George Psalmanaasaar, a Native of the said Island, now in London. *London* 1704 in 8.° fig.

livre n'est qu'un roman, et qu'il a été écrit selon quelques-uns par un certain N. F. B. de Rodes (1) lequel avant de mourir déclara dans un avis également imprimé à Londres, qu'il est l'auteur de cet ouvrage, et que les relations qu'il contient n'ont aucun fondement et ne sont que des jeux de son imagination. On ne saurait comprendre d'après cela, pourquoi Boucher de la Richarderie, écrivain d'ailleurs fort instruit, au lieu d'indiquer dans sa bibliothèque des voyages les sources certaines où l'on peut prendre une juste idée de cette île, se contente de citer ce livre qui, comme nous venons de le voir n'a d'autre mérite que d'être une curiosité bibliographique.

Les relations hollandaises sont donc le seul ouvrage auquel on puisse recourir pour avoir des connaissances moins incertaines sur l'île Formose; ainsi ce que nous en dirons sera tiré des mémoires de Richteren, de Candide et de Valentyn concernant ses habitans à l'époque du séjour qu'y firent ces voyageurs. Nous ne laisserons pas cependant d'avoir égard à une autre relation, postérieure d'un demi siècle à l'établissement des Chinois dans cette île, c'est celle du P. Maillot qui se trouve dans le Recueil des lettres édifiantes tom. 14, pag. 28, 31, 51 et 52: on y voit que ces insulaires conservaient encore leurs anciens usages, mêlés avec quelques restes de civilisation européene que les hollandais avaient cherché à y introduire.

(1) On lit dans le neuvième tôme des annales des voyages par Malte-Brun une lettre de Mr. Barbier bibliothécaire, sur le faux Psalmanasar, dans laquelle on prouve que Mr. Malte-Brun a été induit en erreur par le docte Adelung sur le nom de l'imposteur qui s'est nommé Psalmanasar. Selon Adelung cet imposteur fut un certain N. F. B. De-Rodes, et en cela il y a une erreur, dont l'origine a été démontrée dans la traduction française de cette description. Les lettres du frontispice N. F. D. B. R. ont sans doute servi à former le nom N. F. B. De-Rodes, en prenant pour l auteur de l'ouvrage un des personnages mis en scène par Psalmanasar, qui dans la description qu'il fait de ses aventures dans cette île, fait souvent mention d'un Jésuite d'Avignon nommé le P. De-Rodes. Cependant les Jésuites ont fait insérer dans le *Journal de Trévoux* des certificats qui prouvent authentiquement que le P De-Rodes n'est jamais sorti du Lyonnais. On voit que Boucher de la Richarderie n'a pas cité exactement les lettres initiales, car il en a omis la troisième, c'est à dire le D.

Description de l'île.

Cette île fut appelée *Hermosa* ou *Formosa* par les Portugais qui y abordèrent vers l'an 1511 : la beauté de sa végétation lui a fait donner ce nom, que tous les Européens lui ont conservé depuis. Elle est maintenant la plus importante qu'aient les Chinois qui la nomment *Tay-Wan* : un canal d'environ 30 lieues la sépare de la Chine ; elle est à 76 lieues des Philippines et à 250 du Japon. Elle s'étend du sud au nord : sa longueur est de 82 lieues sur 35 de largeur, mais elle se resserre beaucoup à ses extrémités. L'intérieur de l'île présente une chaîne non interrompue de hautes montagnes, couvertes de vastes et épaisses forêts : elle forme à l'est une plaine de 10 milles hollandais de largeur, qui est fertile et riante, et elle est terminée au nord-est par des terres basses et marécageuses. Vers la côte orientale où il y a le plus de montagnes, la plaine n'a que deux mille hollandais de largeur ; mais les cartes et les relations qui concernent cette partie, manquent de précision et d'authenticité.

Cette île a plusieurs rivières qui la traversent, et qui dans un cours de peu de longueur fournissent aux habitans une grande quantité de poisson. On trouve, dit on, dans ses montagnes beaucoup de mines d'or, d'argent, de cuivre et de soufre, et c'est à l'abondance de ce dernier minéral qu'on attribue la cause des violens tremblemens de terre qui s'y font sentir fréquemment. Elle est située sous le tropique du cancer, et il y fait très-chaud lorsque le soleil est parvenu à son zénith ; mais comme elle est élevée au dessus du niveau de la mer, l'air y est salubre et presque toujours serein, et la chaleur y est tempérée par des vents frais qui y soufflent constamment de tous les côtés.

Les forêts dans l'intérieur contiennent sans doute de beaux bois de construction ; mais les Européens n'ont pu les voir que de loin, et on ne connaît même que sur des rapports vagues les plantes qui croissent dans les plaines. On sait néanmoins d'une manière certaine qu'elles produisent des cannes à sucre, du gingembre, des cocos, et des bobanes ou melons d'Inde, dont chaque famille sème la quantité nécessaire à sa consommation pour toute l'année. Le terrein en est fertile partout où il est cultivé, et fournit une quantité de riz au delà des besoins des habitans, auxquels ils tient

lieu de froment. Mais depuis que les Chinois sont devenus les maîtres de cette île, ils ont introduit dans la petite partie qu'ils possèdent, et qu'ils appellent la partie septentrionale, tous les genres de culture et d'industrie qui fleurissent dans leurs provinces continentales; aussi y trouve-t-on les plus beaux citrons, les meilleures oranges et les fruits les plus exquis de l'Asie.

Elle abonde encore, dit on, en cerfs, en élans, en chevreuils, en cochons, en lièvres, en lapins, en coqs de bruyère, et en pigeons : on n'y trouve que peu de chevaux et de moutons, mais beaucoup de bêtes à cornes. Sous le nom de cerfs, ou *Hartebeest*, les Hollandais entendent probablement quelqu'espèce de gazelle et de *cervus axis* si commune dans l'Archipel qui est à l'est de l'Asie. L'existence du véritable élan, ou *cerf alces* de Linné n'y est pas invraisemblable, car cet animal est répandu jusques dans l'île de Ceylan. Il est rare d'y rencontrer des tigres, des léopards ou autres bêtes féroces.

Les habitans sont vigoureux, d'une stature au dessus de la moyenne, et d'une couleur qui tient le milieu entre le jaune et le noir; les femmes sont moins grandes, mais plus grosses et plus robustes que les hommes.

On peut, selon les diverses manières de raisonner, mettre au nombre des avantages ou des inconvéniens de cette île, la difficulté qu'ont les gros vaisseaux de s'en approcher au moins dans toute la partie du sud-ouest. Depuis la pointe que les Hollandais avaient nommée *Vischers-Hook*, et qui se trouve au nord de la rivière *Tatouché*, jusqu'à la baie formée par la rivière *Caltia*, toute la côte est couverte d'écueils et de petites îles, qui ne laissent entre elles que des passages fort étroits, ce qui en rendrait l'invasion très-difficile. Elle n'a qu'un seul port de sûr et de commode, c'est celui de *Tay-Wan*, où les vaisseaux de haut-bord de toutes grandeurs peuvent aborder; mais il est si étroit, et si bien défendu par des forts et des rochers qui se trouvent de chaque côté, qu'on ne pourrait y entrer que par surprise. Lorsque les vaisseaux y sont une fois mouillés, ils y sont en sûreté et à l'abri de tous les vents. Les relations hollandaises donnent à ce port cinq brasses et plus de profondeur; mais daprès les lettres édifiantes on sait aujourd'hui que ce passage n'a pas plus de huit pieds d'eau.

A la pointe de la petite île de *Tay-Wan* vers le nord, les Hollandais bâtirent un fort spacieux qu'ils appelèrent *Château-*

76.



G. Bigatti f.

Zélande, dont les quatre bastions furent terminés en l'année 1634; ce qui les rendit maîtres de l'île. Voy. la planche 76.

Il n'y avait point de ville sur le port à cette époque, mais on voyait de beaux villages au milieu des campagnes et à travers les bois. Lors de l'invasion des Tartares en Chine, les Chinois qui se réfugièrent dans cette île y bâtirent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Tay-Wan* ou *Tao-Ovan*, qui fut donné ensuite par les Hollandais à la partie de l'île où se trouve le fort de Zélande. Cette ville est grande, peuplée et bien bâtie, les rues en sont droites, larges de trente à quarante pieds, et longues d'environ trois milles : elle est sans murs et sans fortifications du côté de la terre. Au nord de *Tay-Wan* et jusques vers le Cap au nord-est, on trouve des bourgs, ou villes du troisième ordre, et quelques villages habités pour la plupart par des Chinois : les principaux sont *Su-Lang*, *Tchiou-Lo*, *Tong-Lo*, *Ta-Te-Tchié*, *Tchiong-Kiang*, et *Fak-Fan*.

Les autres ports sont peu connus : celui de *Que-Long* au nord-est a été un moment occupé par les Espagnols. A *Tan-Tchiui* au dessus du Cap au nord-ouest, est une plage que fréquentent les Jonques Chinoises. Beniouscki dit avoir trouvé sur la côte à l'est un bon port, et Broughton assure que l'eau est très-profonde à la côte sud-est, et qu'on y peut jeter l'ancre partout à un ou deux milles de terre.

Un des avantages les plus importans pour l'île Formose est le port qui se trouve dans l'île de *Pong-Hù*, laquelle est plutôt un groupe de petites îles qu'on appelle encore îles des *Pêcheurs*, qui forment une espèce d'Archipel entre la Chine et Formose : mais les roches dont leur sol est hérissé les rendent absolument stériles, et elles manquent de tous les objets de première nécessité. Les Hollandais pendant le tems qu'ils furent maîtres de *Tay-Wan*, construisirent une espèce de fort sur la pointe de l'île de *Pong-Hù* pour en defendre l'entrée ; mais on n'en voit plus aujourd'hui que quelques ruines. Malgré cela, le port de *Pong-Hù* passe toujours pour être absolument nécessaire à l'île Formose dont le port, comme nous venons de l'observer, ne peut plus recevoir à présent de gros vaisseaux.

Les indigènes occupent toute la partie orientale et l'intérieur de l'île : leurs bourgs les plus près de la côte sont indiqués sur les cartes, mais on n'y trouve point ceux de l'intérieur, dont *Te-Fou-*

Vang, un des principaux, est à environ trois journées de chemin de *Tay-Wan*.

GOUVERNEMENT.

Malgré le voisinage de l'île Formose des côtes de la Chine, il ne paraît pas, d'après ce qu'en ont dit les historiens chinois, qu'elle ait été connue de cette nation avant la dynastie des *Ming*, c'est à dire avant l'an 1430 de notre ère vulgaire, ni qu'elle l'ait possédée avant 1662. Selon eux, *Wan-San-Pan*, un des eunuques de l'Empereur, fut le premier qui y aborda ou plutôt qui y fut jeté à son retour d'un voyage à l'occident dans sa patrie, et les découvertes qu'il y fit se réduisent à la connaissance de quelques plantes et d'un petit nombre de simples. En 1564, *You-Ta-Yew*, chef d'une escadre chinoise, s'empara des îles de *Pong-Hù*, et l'Empereur, charmé de cette découverte, y envoya un mandarin de lettres pour en être le gouverneur. Peu de tems après, le corsaire *Lin-Tau-Hyen* débarqua dans l'île Formose, et l'ayant trouvée inculte, habitée seulement par des barbares, et peu propre aux vues de son ambition, il l'abandonna, après avoir massacré tous les habitans qui tombèrent sous sa main, et fit voile ensuite pour *Quang-Tong*.

Les Portugais ont été les premiers Européenns qui y parurent en l'an 1512 comme nous l'avons dit plus haut. Les Hollandais y furent poussés par une tempête en revenant du Japon, et ayant remarqué qu'elle était avantageusement située pour le commerce, ils y bâtirent le fort Zelande en 1634, et forcèrent ainsi les Japonais, qui y étaient débarqués à la fin de l'année 1620, de l'abandonner. Lorsque les Tartares envahirent la Chine, un grand nombre de Chinois se refugièrent dans cette île, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient; ils y vecurent pendant quelques années sous la domination des Hollandais, ou plutôt en bonne intelligence avec eux. Mais en 1662, les Hollandais ayant été assiégés dans leur fort par une flotte chinoise de 900 voiles sous les ordres de *Tching-Tching-Kong*, appelé Coxinga par les Européens, lequel était un chef de parti des anciens Empereurs de la Chine, échappé aux Tartares avec toutes ses forces navales, ils furent enfin obligés de se rendre après une résistance de quatre mois, et de cette manière l'île passa au pouvoir des Chinois. *Coxinga*

et ses successeurs y regnèrent quelques années avec le titre de Rois; mais en 1682 le dernier souverain de cette race prit le parti de se soumettre à l'Empereur *Kang-Hi*; et malgré les efforts qu'ont fait plusieurs fois les anciens habitans de l'île pour secouer le joug des Chinois, ils n'ont jamais pu s'en délivrer entièrement, et sont encore aujourd'hui dans leur dépendance.

On jugera aisément, d'après ce que nous venons de dire, que la partie de l'île qui est sous la domination des Chinois aura reçu d'eux une nombreuse population, et que le gouvernement doit y être tout différent de ce qu'il était avant que des étrangers vinssent s'y établir, et de ce qu'il est encore à présent parmi les indigènes qui en occupent la plus grande partie.

Celle qui appartient à la Chine, est gouvernée à peu près de la même manière que les autres provinces de cet empire. Toutes les terres y sont distribuées en trois *Hyens*, ou districts du troisième ordre, chacun desquels est soumis à un gouverneur et à d'autres officiers, qui sont tous subordonnés à celui de la capitale de *Tay-Wan*, comme ce dernier est lui même subordonné au Vice-Roi de *Fo-Kien* qui est la capitale de la province. On dit pourtant que malgré leur dépendance des Chinois, les anciens habitans conservent encore quelque chose de leur ancienne forme de gouvernement: chaque ville se choisit quatre personnages parmi les plus anciens, et les plus renommés par leur probité et leur sagesse pour être juges, et pour décider avec une autorité absolue de tous les différends et de tous les procès qui peuvent s'élever parmi les citoyens; et celui qui refuserait de se sommettre à leurs décisions, serait immédiatement chassé de la ville, sans espoir d'y pouvoir jamais rentrer, ni d'en trouver aucune autre qui voulût le recevoir. Le P. Maillot assure dans les Lettres édifiantes, qu'au commencement du dix huitième siècle, il y avait encore des villages peuplés d'indigènes et soumis à la domination chinoise, qui conservaient leur ancienne forme d'administration.

Le tribut qu'ils payent à l'Empereur consiste principalement en riz, en peaux, en queues de cerf et autres productions de l'île, et il y a pour le recevoir dans chaque ville ou district un officier chinois qui apprend leur langue, et sert d'interprête aux mandarins. Mais l'oppression et les vexations des uns et des autres ont tellement lassé la patience de ces malheureux insulaires, qu'ils se sont révoltés dans plusieurs districts, ont chassé leurs interprêtes, et se

sont réunis à leurs compatriotes de la partie orientale qui vivent libres et exempts de toute sujétion étrangère. On voit d'après la carte géographique des possessions chinoises dans cette île, publiée par les Jésuites en 1720, et dont il est fait mention dans les Lettres édifiantes, que les Chinois y ont perdu du terrein au lieu d'en acquérir. Lorsque La Pérouse arriva devant ses côtes en 1787, il apprit qu'elle était en pleine insurrection contre la métropole.

Avant l'arrivée des Chinois, les Formosiens n'avaient, au rapport de Rechteren, ni Roi ni Souverain d'aucune sorte : un autre écrivain, cité par Dapper, assure pourtant que cette île était divisée en plusieurs communes ou arrondissemens, dont chacun était gouverné per un chef. Candide qui avait été ministre de l'évangile dans l'établissement hollandais de *Tay-Wan*, dit qu'il y avait une espèce de conseil composé de douze personnes des plus éclairées, auxquelles on donnait le nom de *Quatys*, qui veut dire sans doute *conseiller*, ou qui, comme dit *Valentyn*, équivaut à celui de juge ou de *Cadi* chez les Turcs et les Arabes. Il parait que le même ordre de choses subsiste encore parmi les insulaires qui ne sont point sous la domination chinoise.

Les *Quatys* se renouvellent tous les deux ans, et sont élus parmi les hommes qui ont à peu près quarante ans, de sorte qu'ils ont presque tous le même âge; et bien qu'ils ne sachent point compter leurs années, ils n'en connaissent pas moins leur âge, l'époque à laquelle ils sont nés, et ils gardent fidèlement le souvenir des événemens dont ils ont été témoins. Ceux qui ont siégé deux ans dans ce conseil, et qui viennent à quitter leur emploi, se font arracher les cheveux des tempes et sur le sommet de la tête, ce qui est une marque qu'ils ont rempli cette charge. L'autorité de ces conseillers n'est pas très-étendue, car ils ne peuvent faire admettre ni exécuter rien de ce qu'ils ont jugé comme nécessaire, sans en avoir auparavant donné participation à tout le peuple. Leurs fonctions consistent à se réunir lorsqu'il survient quelqu'affaire extraordinaire, pour décider ensuite, d'après un mûr examen, de ce qu'il convient de faire. Lorsqu'ils croient avoir trouvé l'expédient propre à la chose, ils rassemblent dans la pagode toutes les personnes de leur village, leur exposent l'affaire dont il s'agit avec les raisons pour et contre, les haranguent avec la plus grande facilité et avec une éloquence qui leur est naturelle, de manière à les amener au point où ils veulent, et lorsqu'un d'eux est fatigué de parler, un autre le

remplace, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à persuader l'assemblée. Tout cela se fait dans le plus grand ordre, et il n'y a pas de risque que personne ose interrompre l'orateur : après les harangues, les assistans délibèrent entre eux avec une sagesse réfléchie ; chacun énonce son opinion en toute liberté, et l'appuye sur ce qui lui a paru d'utile ou de nuisible dans la question qui a été proposée.

Les affaires de religion sont également dans les attributions des *Quatys* : c'est à eux qu'il appartient de faire observer ce qui est prescrit par les prêtresses, et d'empêcher que le peuple ne fasse rien qui puisse irriter les dieux. Ils sont encore chargés de veiller à ce que personne n'aille vêtu, pendant les trois mois de l'année que les Formosiens sont obligés d'aller absolument nus, pour honorer les dieux, et obtenir de leur bénédiction la fertilité des campagnes. Aussi pendant tout ce tems, les *Quatys* ne manquent pas de se promener le matin et vers le soir, dans les lieux par où doivent passer ceux qui vont aux champs, ou qui en reviennent ; et s'ils rencontrent quelqu'un qui ait sur le corps quelque morceau de toile, ils sont autorisés à le lui ôter, et à le condamner à donner deux peaux de cerf, ou une certaine quantité de riz. Des lois somptuaires obligent en outre les Formosiens, durant certaines saisons, à garder la plus grande simplicité dans leurs vêtemens ; et s'il leur est permis de porter de la toile, l'usage des étoffes de soie leur est défendu, sous peine d'en être dépouillés et de payer une amende. Les *Quatys* même sont astreints à s'abstenir en certains tems de diverses choses ; par exemple, il ne leur est par permis, lorsque le riz est dans sa maturité, de s'enivrer, ni de manger du sucre ; et ils croiraient, en manquant à l'observation de ces pratiques, que les cerfs et les sangliers viendraient tout dévaster dans les champs. Ceux qui veulent se donner en cela quelque licence, encourent le mépris du peuple, et perdent tout droit à sa considération pendant le reste de leur vie.

Ainsi les *Quatys* ont la faculté de prononcer des peines contre les coupables, mais ils ne peuvent les faire mettre en prison ni aux fers, ni leur faire subir aucune peine, encore moins celle de mort : le châtiment se borne à cet égard, comme nous venons de le dire, à une amende de quelque morceau de toile, ou de cerf, d'un peu de riz, ou d'un vase de la meilleure bierre, selon la nature des cas. Il n'y a aucune peine de portée contre le vol, l'adultère et l'homicide ; chacun se fait justice soi même comme il peut,

et comme il le juge plus à propos. Lorsqu'un vol est connu, celui qui l'a souffert conduit avec lui ses amis à la demeure du voleur, et en emporte ce qui est le plus à sa convenance; ou bien on vient à un arrangement au moyen duquel le voleur restitue ce qu'il a pris, ou donne autre chose en compensation. Si l'arrangement ne peut avoir lieu, et si le voleur s'oppose à ce qu'on emporte rien de chez lui, on en vient aux mains, on se bat à coups de sabre, et il se fait entre les deux adversaires une petite guerre, dans laquelle chacun d'eux est soutenu par ses amis. En cas d'adultère, lors qu'un homme est sûr qu'un autre a eu commerce avec sa femme, il s'en va à la maison de ce dernier, et lui prend deux ou trois cochons: telle est la réparation ordinaire pour ces sortes d'offenses.

Cette relation, extraite des écrits de Candide, diffère beaucoup du récit fait aux Hollandais par un de leurs soldats qui, fatigué du service, s'était enfui du fort Zélande, et après être resté quatre ans chez les montagnards de cette île, et s'être instruit de leurs usages et de la manière dont ils étaient gouvernés, s'en était revenu au fort où il avait raconté tout ce qu'il avait observé. Son histoire se trouve dans les voyages de Tavernier: il y est dit que ce soldat, en parlant du gouvernement de ces peuples, rapporta que, sur six villages, il y a un intendant avec six conseillers qui font justice, et punissent de mort le moindre vol; que le supplice est, pour les hommes, d'être crucifiés; et pour les femmes d'être étendues et liées sur une grosse poutre, et ensuite coupées, à coups de sabre en trois morceaux. Lorsque le vol n'excède pas la valeur de dix sous, le voleur recoit deux cents coups de fouet, et on lui applique un fer brûlant sur la joue pour qu'il soit reconnu de tout le monde. Celui qui se croit en droit de se plaindre du jugement prononcé contre lui, tant au civil qu'au criminel, peut appeler de la sentence au chef de tous ces montagnards, qu'il va trouver à cet effet dans une ville voisine de la mer au nord-est de l'île, où il fait sa résidence. Mais les relations de Tavernier, en général, ne méritent pas la plus grande confiance.

MILICE.

Les Formosiens sont souvent en guerre, car leurs villages sont tous ennemis les uns des autres; leurs usages militaires ont beaucoup de rapport avec ceux des Américains: par exemple, ils con-

servent précieusement, comme des monumens de leur valeur, les ossemens et les dépouilles de leurs ennemis, surtout leurs têtes et leurs chevelures qu'ils mettent au bout d'un pieu autour duquel ils dansent. Ils choisissent les plus expérimentés et les plus courageux d'entre eux pour leurs chefs à la guerre, et pour être dirigés d'après leurs conseils.

Avant de se mettre en campagne, ils consultent les songes et le vol de certains oiseaux: leur manière ordinaire de guerroyer est de dresser de embuscades à leurs ennemis, et ils ne font grâce à personne, pas même aux femmes, ni aux enfans. De retour chez eux, ils font pendant plusieurs nuits consécutives des sacrifices aux ombres des morts de leurs ennemis, devant les têtes de ceux qu'ils ont déja vaincus. Ils gardent soigneusement ces têtes, après qu'elles ont été depouillés de leur peau et desséchées, dans la croyance où ils sont, qu'elles apportent et conservent parmi eux les bénédictions de leurs dieux; c'est pourquoi, lorsqu'ils retournent à la guerre, ils ne manquent pas de les emporter avec eux, et de leur adresser des prières ferventes. S'ils sont vaincus, ils font autant de mannequins en toile, qu'ils ont eu de morts dans le combat, et les enterrent à leur place: une de leurs prêtresses fait quelques sacrifices en l'honneur de ces morts, et les prie surtout de ne point prendre parti pour leurs ennemis, et de ne point les découvrir à eux.

Les relations hollandaises font mention des armes de ces peuples; ce sont le bouclier, le sabre, l'arc et les flèches.

RELIGION.

Selon le témoignage du ministre Rechteren qui, par son caractère, devait être porté à dire la vérité, les Formosiens adorent plusieurs divinités, et entre autres deux principales, dont l'une réside au midi et s'appelle *Tamagisanga*, et l'autre nommée *Sarisang* habite au nord. Les hommes font des vœux à la première, pour en obtenir la beauté des formes du corps, et ils invoquent la seconde qui est regardée comme méchante et comme la cause de toute difformité dans les hommes, pour qu'elle les préserve de la petite vérole, ainsi que de tous les autres maux. Il y a à l'orient une autre divinité appelée *Tecarocpoda*, femme de *Tamagisanga*, qui est particulièrement adorée par les femmes. Ils ont en outre deux autres dieux principaux, dont les hommes invoquent la pro-

tection et l'assistance quand ils partent pour la guerre, ainsi que plusieurs autres dieux qui président aux maladies, à la santé, à la chasse, aux campagnes et aux habitations: et ce qui est encore plus remarquable, c'est que la plupart de ces dieux sont mariés, comme l'étaient ceux des anciens payens. Il semblerait par conséquent que le systême religieux des Formosiens est celui des deux principes, ce qui, peut-être, a fait croire à Valentyn et autres voyageurs, que ces peuples ne connaissent point d'Être suprême, puisqu'ils croient en effet à deux divinités principales, et regardent, ainsi que plusieurs de nos philosophes européens, le monde comme éternel.

Les Formosiens ont des idées confuses d'une vie future. Lorsque quelqu'un est mort, ils font une petite cabane de planches qu'ils parent de verdure, et embellissent de diverses manières; ils mettent dedans une gourde remplie d'eau fraiche, et auprès un petit bambou qui sert à prendre au besoin de cette eau, dans laquelle ils croient que l'âme vient chaque jour se désaltérer et se baigner. Ils admettent des peines et des récompenses pour les âmes après la mort, et croient que les espsits de ceux qui n'auront pas bien vécu, seront précipités dans une fosse pleine d'ordures pour y être rudement tourmentés; et qu'au contraire les âmes vertueuses passeront au dessus de cette fosse, et s'en iront dans un lieu de délices pour y mener une vie douce et glorieuse.

Leurs péchés capitaux sont le mensonge, le vol et l'homicide; et ils regardent aussi comme autant de péchés les transgressions de leurs lois religieuses, comme: de n'être point allés nus dans les saisons prescrites; d'avoir porté dans d'autres des habillemens de soie au lieu de toile; d'être allés pêcher des huitres dans des tems défendus; d'avoir fait quelqu'entreprise sans avoir auparavant observé le chant des oiseaux; et d'avoir transgressé la loi qui défend, comme nous le verrons bientôt, de mettre des enfans au monde avant l'âge de trente sept ans.

Au lieu du serment qu'ils ne connaissent pas, ils sanctionnent leurs traités en rompant une paille, et les conventions passées avec cette formalité sont maintenues avec la plus grande fidélité.

Juibus *ou prêtresses.*

Les femmes ont la direction du culte religieux, et en cela, ajoute Rechteren, les Formosiens diffèrent des autres peuples; ce qui en effet, est vrai, mais pourtant avec quelque restriction, car les Grecs et les Romains avaient des prêtres et des prêtresses. Ces femmes, consacrées au culte divin, s'appellent *Juibus.* Leur culte

consiste dans des invocations, des sacrifices de cochons, des offrandes de riz, des têtes de cerf, et dans des libations aux dieux ainsi qu'il se pratique dans tous les pays idolâtres. Après le sacrifice, une ou deux de ces prêtresses se lèvent, font de grands juremens, invoquent les dieux, et au milieu des contorsions qu'elles font dans leurs invocations, elles roulent des yeux égarés, chancellent, se laissent tomber sur les genoux, hurlent d'une manière épouvantable, et annoncent, après ces transports, que les dieux leur ont apparu. Au moment où cette prétendue apparition a lieu, elles se laissent tomber à terre, se montrent toutes tremblantes et agitées par une sorte de frénésie, et racontent ensuite ce qu'elles disent avoir vu, à quoi le peuple qui les entoure, ne manque pas de prêter une foi aveugle.

Ces mêmes *Juibus* ou prêtresses, semblables à ce que nous appelons devineresses ou bohémiennes, se mêlent aussi de dire la bonne où la mauvaise aventure, et de prédire la grêle, la pluie et le beau tems. Elles purifient les lieux qui ont été profanés; chassent les esprits malins qui, dans la croyance du peuple, infestent le pays en grand nombre; et pendant cette cérémonie elles font un grand bruit avec plusieurs instrumens, portent à la main un sabre nu, avec lequel elles feignent de poursuivre les diables jusqu'à ce qu'ils soient obligés de se précipiter dans l'eau. Cependant malgré cette guerre terrible, on leur fait encore beaucoup d'offrandes, qu'on dépose ordinairement le long des chemins.

Cérémonies en usage lor qu'on pose les fondemens d'un édifice.

Les cérémonies en usage, lorsqu'on pose le premier bambou d'une maison, et surtout d'un temple, sont tout à fait singulières. On fait d'abord, en coupant ce bambou, une prière à la divinité qui préside à l'édifice: avant de commencer ce dernier, on offre aux dieux du *Pinang* et du riz, en les invitant à prendre possession de cette nouvelle demeure et à la protéger. Après cela, chacun est obligé de raconter publiquement ce qu'il a rêvé la nuit précédente, et celui qui a fait le plus beau songe, met le premier la main à l'œuvre. Il présente aux dieux du *Pinang* et quelque boisson, en les priant de leur accorder l'activité nécessaire dans la construction de l'édifice; lorsqu'il est déjà élevé à une certaine hauteur, le propriétaire de la maison y fait son entrée et un sacrifice au nom de toute l'assemblée, et avant qu'on en pose le toit, quelques femmes viennent s'assurer si l'édifice sera durable, au moyen d'une espèce de divination, qui consiste à remplir d'eau un bambou, à

la pomper avec la bouche, et à la faire jaillir d'entre les dents: la manière dont s'échappe cette eau, décide de la durée de l'édifice. Cette cérémonie donne lieu à une bombance, où les assistans s'enivrent en l'honneur des dieux, qui même, au dire de Dapper, sont invités d'y prendre part, et auxquels on offre à boire. Le sacrifice d'un cochon est regardé en outre comme nécessaire à la conservation de la maison, et à la prospérité du propriétaire: la tête de la victime destinée au sacrifice doit être tournée du côté de l'orient, où reside le dieu qui est au dessus de tous les autres, et les autres parties sont ensuite distribuées sur tous les points où l'on veut attirer la bénédiction des dieux, c'est pourquoi on en met, sur les coffre-forts pour qu'ils les remplissent, sur les épées et les boucliers pour qu'ils acquièrent la vertu de résister aux coups de l'ennemi.

Fêtes. Leurs fêtes se réduisent en général à des sacrifices de cochons, et ils les passent à s'enivrer, à raconter leurs songes, leurs débauches et leurs victoires. Dans leurs fonctions religieuses ils se mettent absolument nus; dans certaines fêtes ce sont les hommes seuls, dans d'autres les femmes, et quelquefois les deux sexes ensemble. La prêtresse principale monte au sommet de la pagode, y boit, et verse a boire aux dieux, s'enivre, se déshabille et se fait voir nue à toute l'assemblée, en disant que les enfans des dieux ne doivent point être couverts d'habits terrestres: puis elle fait un long discours selon que son ivresse le lui suggère, et finit par les contorsions et accès de frénésie accoutumés.

Semailles. Les semailles sont toujours précédées d'un sacrifice aux dieux qui président aux moissons, et si pendant ce tems il arrive à quelqu'un de tuer une bête sauvage, il est tenu de leur faire offrande du foie et du cœur.

Les Formosiens sont encore obligés de s'abstenir de diverses choses pendant les semailles, comme de tabac; et lorsque les bleds touchent à leur maturité, ils ne leur est plus permis de s'enivrer, ni de manger du sucre, du *Pinang*, et de la graisse. Dès que la moisson est commencée, on en dépose les prémices sur un monticule de terre en l'honneur des dieux, et lorsqu'on serre les grains on sacrifie un cochon. Le besoin de subsister a porté de tout tems les peuples idolâtres à consacrer les semailles et les récoltes à quelque divinité particulière, et les Romains en avaient un grand nombre pour ce seul objet. La chasse a aussi ses cérémonies qui lui sont propres.

Tems d'abstinence.

Les Formosiens ont un tems d'abstinence dont, selon eux, le précepte leur a été imposé par un certain homme, qui, après avoir souffert pendant long tems des injures réitérées de la part de ses compatriotes, à cause de quelques difformités corporelles dont il était affligé, pria les dieux de le recevoir dans le ciel la première fois qu'on viendrait à l'outrager. Sa prière fut exaucée, et étant descendu dans l'île quelque tems après, il apporta aux habitans, pour se venger de leurs mépris, les vingt sept articles qui composent ce qu'ils appellent leur *Karichang*, et les menaça, en legislateur sévère, de les châtier rigoureusement s'ils négligeaient de les observer. Il leur est donc défendu par ce *Karichang*, pendant ce tems d'abstinence, de bâtir des maisons, de vendre des peaux, de se marier, d'avoir commerce avec aucune femme, d'ensemencer, de fabriquer des armes ou quelque chose de neuf, de tuer des cochons, de donner un nom à un enfant nouveau né, et de se mettre en voyage. Tels sont en substance les principaux articles du *Karichang*, d'après le témoignage des voyageurs hollandais.

Cérémonies.

La polygamie est en usage chez les Formosiens comme chez la plupart des peuples idolâtres, et ils quittent leurs femmes quand ils veulent. Lorsqu'un jeune homme recherche une fille en mariage, il prie sa mère ou sa sœur, ou bien quelqu'autre proche parent d'aller à sa demeure, de lui offrir des présens, et de la demander au père, ou à la mère, ou à ses parens : si la demande est agréée, on laisse les presens, et le mariage est ainsi conclu. Les présens de noce consistent, en habits de toile ou de peau, en anneaux de métal et en bracelets de bambou : les époux sont dispensés de toute autre cérémonie, et il ne se fait pas même de repas de noce. Après le divorce, les Formosiens se remarient de même sans cérémonie; mais tout ce qui a été donné par eux à la femme répudiée lui reste en propriété, excepté le cas d'adultère ou de quelqu'autre faute grâve. Les hommes ne peuvent se marier qu'à l'âge de vingt ans. Dans les premiers tems du mariage, le mari ne peut habiter avec sa femme ni l'approcher qu'en cachette : il ne lui est point permis d'entrer dans sa demeure sans l'en avertir, et lorsqu'il est arrivé sur la porte, elle l'invite à entrer si elle veut le recevoir, autrement il est obligé de se retirer sans autre formalité. Ce genre de vie dure pendant long tems, car selon les relations des mêmes voyageurs, ce n'est qu'à l'âge de cinquante ans que les hommes peuvent aller habiter avec leurs femmes. Les lois

religieuses défendent aux femmes de mettre des enfans au jour avant trente six ans accomplis, et lorsqu'il s'en trouve quelqu'une d'enceinte avant ce tems, on appelle la *Juibus*, qui est obligée de lui fouler le ventre avec les pieds, jusqu'à ce qu'elle l'ait fait avorter.

C'est de Candide que nous tenons le récit de cet usage barbare : il est sans doute inutile d'en démontrer l'absurdité, car une aussi étrange violence, ne tendrait qu'à rendre les femmes tout à fait inhabiles à la génération après les trente six ans, du moins encore pour long tems, surtout dans un climat très-chaud où elles sont nubiles de si bonne heure, que passé cet âge, il est rare qu'elles puissent avoir des enfans. Le même auteur assure cependant d'avoir conversé avec une de ces femmes qui avait été forcée de subir dix sept fois cet horrible traitement, laquelle lui dit, qu'ayant accompli alors sa trente sixième année, elle se flattait encore de pouvoir devenir mère de plusieurs enfans.

Les mères ont le soin des enfans jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, au bout desquels ils passent entre les mains du père.

Cérémonies funèbres.

Les cérémonies usitées envers les morts ne sont pas moins étranges et contre l'ordre naturel. D'abord, selon ce que rapporte Dapper, on ne laisse point les agonisans rendre d'eux mêmes le dernier soupir, mais on les aide en les fesant boire, jusqu'à ce qu'il soient suffoqués. Candide dit que dans un bourg de l'île, lorsqu'un malade est extrêmement souffrant, on lui passe au cou une corde, au moyen de laquelle on le lève de terre jusqu'à ce qu'il ne la touche plus, puis on le laisse retomber pour qu'il soit étranglé. Cet acte d'humanité pourrait être du goût de certains parens affectueux, qui attendent avec impatience la mort de leurs proches pour s'emparer de leurs biens. A la mort de quelqu'un, on frappe sur un tambour devant la porte du défunt pour en donner avis au peuple : on met près de lui ses armes, on lui offre du riz, et on sacrifie un cochon pour lui souhaiter un bon voyage. On dresse devant son habitation un bambou, au bout duquel flotte une espèce de banderolle, et on met à côté une grande tine pleine d'eau. On se rassemble le soir, et on boit à la santé du défunt : les plus proches parens se jettent sur son corps, et lui font plusieurs questions sur le motif qui l'a porté à quitter la vie. Des pleureuses gagées débitent une sorte de prière pour les morts, et s'adressent aux dieux, en leur demandant que l'âme du mort repose dans une bonne place et avec de bons amis. Vers la fin du second

jour, on lave le corps pour la seconde fois, et souvent même trois ou quatre, et au bout de ces deux jours de cérémonie, on le met sur une estrade de bambou, de la hauteur de six à sept pieds, sur laquelle il est attaché par les pieds et par les mains; on allume auprès un grand feu, qui ne cesse de brûler pendant huit jours, pour le faire dessécher, ce qui occasionne durant tout ce tems une puanteur insupportable. Le neuvième jour, on enlève le corps pour être enveloppé dans une natte, et on le reporte à l'habitation où il est placé sur une autre estrade, mais plus haute que la première, et qui est décoré d'etoffes tendues à l'entour en forme de baldaquin, puis on renouvelle les mêmes cérémonies funèbres. Souvent on laisse là le cadavre pendant trois ans, au bout desquels on l'ensevelit dans la même habitation, et on s'enivre de nouveau à cette dernière cérémonie.

MOEURS ET USAGES.

Les Chinois qui, lors de l'invasion des Tartares, abandonnèrent leur patrie pour aller se réfugier à l'île Formose sous le gouvernement des Hollandais, conservèrent pendant quelque tems plusieurs de leurs anciens usages, que les conquérans abolirent en Chine, et entre autres celui de porter tous leurs cheveux; mais étant redevenus sujets de cet Empire, il ne leur fut plus possible d'avoir rien qui pût les distinguer de leurs compatriotes. C'est pourquoi, comme il ne nous reste plus rien à dire sur les usages des colonies chinoises qui se sont établies dans cette île, nous passerons de suite à la description de ceux des indigènes, en nous attachant particulièrement aux relations des voyageurs hollandais.

Les femmes cultivent la terre et l'ensemencent, en même tems qu'elles sont chargées de tous les travaux domestiques : les hommes vont à la chasse, et ont trois manières de chasser, savoir : avec le javelot, avec l'arc et les flèches, et avec les rêts : ils ont aussi des chiens pour faire lever le gibier, et ils attachent des grelots à leurs javelots pour suivre l'animal blessé dans le lieu où il s'est retiré. Les historiens chinois, avec lesquels s'accordent les relations de Du-Halde, nous apprennent que les Formosiens sujets à leur empire sont très-adroits à la chasse, qu'ils tirent les faisans et autres volatiles avec autant de sûreté que nous avec nos fusils, et qu'ils les attrapent même à la course, dans laquelle ils dévancent *Nourriture.*

les chevaux les plus vîtes. Ils sont en outre, selon les mêmes historiens, fort sales dans leur manger, n'ayant ni fourchettes, ni plats, ni couteaux, ni rien où mettre leurs alimens, si ce n'est un morceau de bois ou de natte dans lequel ils les prennent avec les mains; et ils mangent la viande moitié crue. Ils vivent pour la plupart dans de misérables cabanes faites de cannes de bambou, enduites de terre glaise, couvertes en paille, élevées sur une espèce de plateau, et qui ont la forme d'un entonnoir renversé: les plus grandes ont trente à quarante pieds de diamètre: au milieu est une espèce de foyer exhaussé de terre d'environ deux pieds, où ils préparent leurs alimens, qui sont ordinairement du riz, ou autres sortes de menus grains, et le gibier qu'ils ont pris à la chasse: leurs lits ne sont que de feuilles d'arbres communs, avec lesquelles ils font une espèce de litière sur laquelle ils se couchent: ils n'ont ni sièges, ni bancs, ni tables, ni aucune sorte de meubles. Tout l'ornement de leurs habitations consiste, disent les Hollandais, en peaux de cerf dont il se couvrent, en houes pour cultiver la terre, en boucliers, sabres, arcs et flèches; mais leurs ornemens les plus précieux sont des têtes, des chevelures et les ossemens des ennemis qu'ils ont tués.

Habillement. Nous venons de voir que pour honorer leurs dieux, les Formosiens vont nus pendant trois mois de l'année, et que dans d'autres saisons, leurs lois les obligent à une grande simplicité dans leurs vêtemens qui sont de toile, l'usage des étoffes de soie leur étant interdit. Leur habillement consiste donc en un seul morceau de toile qui les couvre depuis la ceinture jusqu'au genoux: ils sont néanmoins dans l'usage d'embellir leurs corps comme les américains, en se peignant la figure, les bras, les épaules et la poitrine. Cette opération, qui se fait en gravant sur la peau, à force de piqûres, des figures d'animaux, d'oiseaux ou de plantes, leur fait souffrir des douleurs très-vives, et dure quelque fois plus de trois mois, pendant lesquels il leur faut subir chaque jour de nouveaux tourmens pour se procurer ce genre de beauté. Il n'est même pas permis à un chacun de porter à sa fantaisie ces signes de distinction, mais seulement à ceux qui, d'après le jugement des premiers du village, se sont signalés à la course, à la chasse, ou dans quelqu'exercice viril: les autres doivent se contenter de quelques incisions sur le visage, sur les bras et sur la poitrine. Du reste, tous peuvent également se teindre les dents en noir, porter des pendans d'oreil-

77.



S. Bigatti inc. ed incise

le, des bracelets aux poignets et aux bras, des colliers de coquillages, ou de petits grains à plusieurs rangées de diverses couleurs, avec quelques couronnes faites de la même matière, qui se terminent ordinairement en pointe, au dessus de laquelle est une grosse touffe de plumes de coq et de faisan qu'ils arrangent avec beaucoup de soin. En se figurant ces ornemens bizarres sur le corps d'un homme d'un teint olivâtre, avec des cheveux lisses, tombans épars sur les épaules, armé d'un arc et d'un javelot, n'ayant pour vêtement qu'un morceau de toile, de la longueur de deux ou trois pieds qui l'enveloppe depuis les reins jusqu'aux genoux, on aura, comme le dit Du Halde, le portrait véritable d'un habitant originaire de la partie méridionale de Formose. Voy. la planche 77.

Les Chinois qui habitent cette île ont ajouté quelque chose à la forme de l'habillement des Formosiens qui leur sont sujets. Comme ils sont à quelques degrés de plus vers le nord, ils se couvrent avec les peaux des cerfs qu'ils ont tués à la chasse, desquelles ils se font des camisoles, ou espèce de vestes sans manches : ils portent en outre un bonnet fait avec des feuilles de Banana, de forme cylindrique qu'ils ornent de plusieurs couronnes, mises les unes sur les autres, et attachées avec de petits rubans, ou de petites tresses de crins de diverses couleurs; et ils ont à la pointe de ce bonnet une touffe de plumes comme les habitans du sud. L'habillement des femmes diffère très-peu de celui des hommes, excepté que leurs camisolles sont un peu plus longues et plus belles, et que leur parure de tête est aussi plus recherchée. Voy. la même planche.

Les femmes ont un caractère doux, et on assure qu'elles montrent quelque pudeur naturelle, et qu'elles se lavent deux fois dans le jour avec de l'eau chaude, devant leurs portes et au milieu du chemin.

Médecine.

Non seulement les fonctions du sacerdoce sont exercées par les femmes, mais encore la médecine dont l'art se réduit le plus souvent à une simple friction de la partie malade, ou de l'endroit qui correspond à celui où le mal se fait sentir. L'opération est précédée d'un sacrifice aux dieux, et si le malade ne recouvre point la santé, on appelle la magicienne, et on passe aux conjurations. Celle-ci, comme pour interroger l'âme du malade, lui prend les doigts et tâche de les lui faire craquer en les tirant les uns après les autres, si elle réussit, ces craquemens sont d'un bon augure : elle prend ensuite une feuille d'un certain arbre, et la

mettant sur la bouche du malade, elle remplit sa bouche d'eau, et la rejette sur cette feuille; si le mouvement qu'elle en reçoit la fait replier vers la magicienne, on en tire un heureux présage. Malgré tout cela, il arrive souvent que le mal va toujours empirant, et alors la cause ne pouvant en être attribuée qu'à quelqu'esprit malin qui s'est emparé du malade, on pense sérieusement à l'en chasser. Apres avoir fait aux dieux un sacrifice, la magicienne se met à la tête de quelques jeunes-gens, et fait l'exorcisme qui consiste particulièrement à poursuivre le diable le sabre à la main, et à lui jetter après un vase rempli de *masakaw* qui est la boisson ordinaire de ces insulaires. Lorsque ni les conjurations, ni les exorcismes ne peuvent rendre la santé au malade, on ne fait plus que le recommander aux dieux.

LA CORÉE, LE JAPON

ET

LES ILES *LIEU-KIEU*.

DECRITES

PAR M.r AMBROISE LEVATI

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DES PRINCIPES DES BEAUX ARTS
AU LICÉE DE LA PORTE NEUVE A MILAN.

DE LA CORÉE.

PRÉFACE.

Le vaste empire de la Chine est entouré de trois royaumes riches et puissans qui lui font hommage, et dont ils se reconnaissent sujets et tributaires, savoir le *Tong-King*, la *Cochinchine* et la *Corée*. Le dernier est le plus considérable des trois: c'est pourquoi nous avons jugé à propos d'en parler le premier: nous allons donc entreprendre la description de cette contrée, ainsi que du *costume* des peuples qui l'habitent.

On n'a que peu de choses à dire sur la Corée, en ce que les produits de son sol et les mœurs de ses habitans diffèrent peu de ceux de la Chine: ce qui doit arriver nécessairement, par suite de la tendance qu'ont naturellement les états tributaires à se rapprocher des mœurs de la métropole, soit parce que la force et la violence

les y contraignent, soit parce qu'ils cherchent ainsi à se concilier sa bienveillance et son affection. Aussi voyons-nous dans l'histoire, que les Romains, accoutumés à établir chez les peuples vaincus, avec la fortune de leurs armes, leurs lois, leurs usages, et même leur langue, parvinrent par ce moyen à rendre toute romaine la terre anciennement connue lorsqu'ils en furent devenus les maîtres. Il ne faut donc pas s'étonner si les Chinois qui ont envahi plusieurs fois la Corée, se sont efforcés d'y introduire également leurs lois, leurs mœurs et leur langage, et s'ils ont fait ensorte depuis de les y conserver.

Nous sommes forcés d'ailleurs de nous restreindre en d'étroites limites au sujet de ce royaume, par le manque de mémoires nécessaires pour faire une description plus détaillée de son sol, et des mœurs de ses habitans. Les deux sources principales dont nous avons tiré les notions que nous en avons, sont, les Mémoires et les observations géographiques sur le royaume de Corée, l'Abregé de l'histoire des Coréens du P. Regis, qu'on trouve dans la description de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise du P. Du-Halde, et la Relation hollandaise imprimée en 1670. C'est de ces deux ouvrages que les auteurs de l'histoire universelle ont extrait leur traité concernant la Corée, qui a répandu une grande clarté sur les faits historiques et les usages de ce peuple, et c'est aussi à cette dernière source que nous avons puisé une grande partie des connaissances que nous allons exposer. Néanmoins il ne sera pas inutile de rapporter ici l'aveu qu'a fait ingénument le même P. Regis, pour ne point induire en erreur ses lecteurs, en parlant avec trop de hardiesse de choses qui ne lui étaient que peu connues. « Nous ne sommes pas entrés, dit il, dans ce royaume, pour pouvoir parler avec une pleine certitude de la nature des terres; mais ce que nous en avons vu sur les frontières, est fort bien cultivé à la manière des Chinois du midi „. Et ailleurs, en parlant de la carte géographique qu'il présente, il s'exprime ainsi: « Comme nous n'avons point vu nous-mêmes l'intérieur du royaume, ni ses côtes maritimes, nous n'avons pas entendu donner cette carte comme un ouvrage parfait, mais seulement comme la moins mauvaise qu'on ait publiée jusqu'ici, car personne n'a jamais pu encore reconnaître exactement la situation des villes, ni le cours des rivières de ce pays „. La sincérité de cet aveu est faite pour mériter à cet écrivain plus de foi qu'on n'en doit à l'assurance choquante avec laquelle

certains voyageurs osent parler de contrées et de peuples qu'ils n'ont vu qu'en passant. J'ai remarqué, dit un Anglais, par ma propre expérience, qu'il ne faut pas trop se fier aux rapports des voyageurs. Ils touchent à une côte sur leur passage, ils y trouvent des peuples inconnus auxquels ils voient pratiquer quelques cérémonies, et de suite ils donnent à ces mêmes cérémonies le sens qu'il leur plaît.

Description de la Corée.

La Corée, appelée par les Chinois *Kaoli*, d'ou l'on croit qu'est dérivé par corruption le nom de Corée, est une grande péninsule qui s'avance comme un cap dans l'océan oriental entre la Chine et le Japon, ce qui l'a fait nommer avec raison la Chersonèse de la Chine à laquelle elle touche, et dont elle est tributaire. Elle est bornée, au nord par le pays des Tartares orientaux ou Mantcheoux, dont elle est séparée par une chaîne de hautes montagnes; à l'occident, par la province chinoise de *Leao-Tong* qui est séparée de la Tartarie orientale par une palissade que les Chinois appellent le mur de bois; à l'orient par la mer du Japon qui la sépare des îles de ce nom; et au midi par la mer de la Chine. Ce royaume s'étend depuis le 34.e jusqu'au 43.e de latitude nord; sa largeur d'orient en occident est inégale, et il n'a guères que dix dégrés environ dans sa plus grande étendue. Anciennement il était séparé des Tartares mantcheoux, et de la même province chinoise par une forte muraille que ces Tartares ont détruite dans les diverses incursions qu'ils y ont faites: il en est subsisté pendant quelque tems des restes du côté du nord, mais depuis ils sont de plus en plus tombés en ruine. *Situation de la Corée.*

Il y a en Corée deux rivières principales, l'une est le *Yalù*, et l'autre le *Tumen*: les Chinois ajoutent à ces noms le mot *Kyang*, et les Tartares celui de *Oula*, qui veulent dire rivière. Elles prennent leur source dans une des plus hautes montagnes de la terre, appelée par les Tartares *Chan-Alin*, ou la *Montagne toujours blanche*. Elles se séparent à leur source; l'une va à l'est, et l'autre à l'ouest; elles sont profondes l'une et l'autre, leur cours est rapide, et leurs eaux sont claires et d'une qualité excellente. On trouve dans la carte géographique de cette contrée d'autres rivières moins considérables qui l'arrosent et en fertilisent le sol. *Rivières.*

Provinces et villes.

On divise ordinairement la Corée en huit provinces qui comprennent 40 *Kyun* ou grandes villes ; 33 *Fù* ou villes du premier ordre ; 58 *Chews* ou villes du second ordre, et 70 *Hyen* ou villes du troisième ordre. La principale de ces provinces s'appelle *King-Ki* ou province de la cour, et est située au milieu du royaume ; on y trouve *King-Ki-Tau* qui est la capitale de toute la Corée ; les Chinois l'appellent *Kon-Ki-Tao*, en ce que, selon eux, le mot *King* ne doit être employé que pour désigner la cour de leurs Empereurs. Les Chinois la mettent entre le 37.e et le 38.e degrés de latitude, et vers le onzième degré de longitude à l'orient de *Pé-King*.

La province orientale de la Corée s'appelle *Kiang-Ywen*, ou *Source du fleuve*; celle de l'occident *Whaug-Hay*, ou la mer jaune ; celle du nord *Ping-Ngan* ou a *Tranquille*, la *Pacifique*; celle du midi *Tswen-Lo*; celle qui est au sud-ouest *Tchou-Sin*, ou *la Fidèle et pure*; celle du nord-est *Kic-King* ou l'*Heureuse*; celle du sud-est *King-Shan*. Le P. Regis termine l'article qui concerne la description géographique de la Corée par nne remarque, qui, comme il le dit lui même, mérite quelqu'attention. On trouve dans l'abrégé de la chorégraphie chinoise intitulé *Quang-You-Ki*, que la ville de *Tchaossien*, choisie par *Ki-Pe* Roi des Coréens, pour y établir sa cour, est dans la province de *Pé-Tcheli*. Ce fait étant supposé vrai, on pourrait en conclure que cet endroit fesait autrefois partie de la Corée, et que le golphe de *Leao-Tong* qui sépare maintenant l'emplacement de l'ancienne *Tchaossien* du royaume de Corée, ne s'est formé que long-tems après : car il n'y a pas d'apparence qu'un souverain eût voulu porter sa cour hors de ses états, surtout si elle en eût été séparée par un bras de mer considérable.

Cet écrivain judicieux appuye cette conjecture sur un raisonnement des plus plausibles, déduit de l'histoire des changemens qu'ont éprouvés plusieurs rivières et lacs de la Chine, et il finit par des réflexions qui méritent d'être rapportées. « Les changemens qui se succèdent, dit il, sur la surface du globe que nous habitons, ne sont sensibles que lorsqu'ils sont subits et extraordinaires ; au lieu que ceux qui s'opèrent lentement et sans altérer l'ordre de la nature, échappent aisément à l'attention de l'histoire : telles sont les terres que la mer couvre et découvre successivement. La vie de l'homme est trop courte pour s'en appercevoir. Il parait

même que tous les archipels se sont formés de cette manière, et que c'est par la raison que je viens d'en donner que les peuples qui les habitent n'en ont point conservé le souvenir.

Les terres de la Corée diffèrent en fertilité selon la diversité de leur position. La partie septentrionale est stérile, et ne présente que des bois et des montagnes désertes remplies de bêtes sauvages, surtout d'ours, de loups et de sangliers. Les provinces du midi sont beaucoup plus fertiles, et produisent de la soie, du lin et du coton; elles sont peuplées de gros et de petit bétail, d'oiseaux sauvages et domestiques, et de toutes sortes de gibier. Les Coréens ont une race de chevaux qui n'ont pas plus de trois pieds de hauteur, et une espèce de poules qui ont des queues de trois pieds de longueur. Ils prennent à la chasse beaucoup de zibelines, qui est un animal très-ressemblant à la martre. *Productions.*

Les dernières relations nous apprennent que l'intérieur du pays est infesté d'une espèce de crocodiles d'une longueur monstrueuse, et qui va quelque fois jusqu'à 18 et 20 cannes hollandaises. On trouve aussi dans les provinces méridionales beaucoup de serpens venimeux. On assure encore que la Corée possède des mines d'or, que ses mers sont très-poissonneuses, et qu'on y trouve des perles. Elle produit la fameuse plante du *Gin-Seng*, et un autre arbre assez semblable au palmier, dont la gomme fait un excellent vernis, d'un jaune si beau et si brillant qu'il imite parfaitement la dorure. Il n'y croît aucune espèce de vignes, et la boisson des habitans se fait avec une sorte de grain appelé *Paniz*, qui doit être une espèce de riz grossier plus propre à cet usage qu'à être mangé.

On peut mettre au nombre des productions de la Corée le papier de coton qui est tres-fort et se conserve long-tems: les fenêtres du palais de l'Empereur en sont garnies, et bien qu'il s'en vende tous les ans une grande quantité, il ne laisse pas d'être plus cher que tous les autres papiers de la Chine.

GOUVERNEMENT ET LOIS.

L'histoire des premiers tems du gouvernement et du royaume de la Corée est enveloppée de ténèbres, comme le sont ordinairement celles, non seulement de tous les peuples barbares, mais encore de ceux même qui sont parvenus ensuite au plus haut dégré de ci-

vilisation. Partout on voit ces derniers, par un esprit de vanité nationale, cacher l'époque de leur origine dans la nuit des tems les plus reculés, et l'accompagner de merveilles et de prodiges; ainsi les Assyriens ont fait descendre d'une déesse leur Semiramis, élevée ensuite par des colombes; les Perses ont fait allaiter leur Cyrus par une biche; les Spartiates et les Mycéniens ont donné, les premiers à leur Lacédémon, et les seconds à leur Persée, Jupiter pour père; et les Romains ont cru issus du même dieu leur Remus et leur Romulus. Mais les peuples sauvages ne nous offrent rien de positif sur leur origine, soit parce qu'ils sont naturellement portés pour tout ce qui tient du prodige, soit parce qu'ils manquent d'histoire et de monumens, soit enfin parce qu'ils n'ont que de fausses traditions. Tels sont encore les Coréens qui ont leur fables, leurs héros et leurs demi-dieux, parmi lesquels est *Chumong* fils du Soleil qui occupe une des premières places.

La Corée formait très-anciennement une province de la Chine; elle se révolta plusieurs fois; mais elle resta toujours assujetie à cet empire. Les historiens fixent ordinairement et avec beaucoup de probabilité la fondation d'une monarchie stable en Corée au tems de *Ki-Tse* qui en ayant été fait Roi, civilisa ses habitans, établit son trône sur de bases solides et le laissa à ses successeurs, qui se le virent enlever tour à tour par les Empereurs de la Chine et du Japon. Mais ils finirent toujours par le recouvrer, et l'indépendance de ce royaume est aujourd'hui respectée de l'Empereur de la Chine dont il se reconnaît tributaire. La Corée, dit le P. Regis, fut divisée en provinces, et en gouvermemens; mais cette division dura peu de tems. Depuis les guerres civiles qui commencèrent la désunion et l'affaiblissement de la famille impériale des *Han*, la Corée, profitant de cette décadence, se donna un Roi qui, pour avoir la paix avec l'Empereur Chinois, lui rendit hommage, et lui offrit en forme de tribut diverses productions de son royaume. On peut dire que tel a été dans tous les tems l'état habituel de la Corée, car malgré les interruptions qui y ont eu lieu depuis tant de siècles, elle a toujours fini tôt ou tard par y retourner.

Lorsque le Roi de Corée est mort, l'Empereur de la Chine envoye deux députés pour conférer à son successeur le titre de *Que-Vang* qui veut dire Roi: celui-ci reçoit l'investiture à genoux, fait des présens et paye 8000 taels. Il envoye ensuite un ambassadeur à la cour de *Pè-King* pour payer le tribut accoutumé, et

pour offrir à l'Empereur son hommage, qui est de se prosterner devant lui, et de toucher de son front la terre devant son trône. Avant de mourir, il nomme son successeur, le fait confirmer aussitôt par l'Empereur, et la veuve n'ose point prendre le titre de Reine avant de l'avoir obtenu de ce dernier monarque.

Lorsque l'Empereur envoye un député en Corée, le Roi doit sortir de sa capitale pour aller le recevoir, accompagné de toute sa famille et de ses gardes. Mais il s'en faut bien que les ambassadeurs de la Corée soient traités en Chine avec la même distinction : ils n'ont pas la préeminence même avant les mandarins du second ordre; ils sont comme en état d'arrestation dans la maison où ils sont logés, et quand il leur est permis d'en sortir, on leur donne un certain nombre de gens qui les accompagnent, moins pour leur faire honneur, que pour veiller sur leur conduite. Il vient tous les ans un ambassadeur de la Corée en Chine, pour recevoir l'almanach qui se publie à la cour le premier jour du dixième mois pour l'annèe suivante.

Nous croyons à propos de rapporter ici une lettre du Roi *Li-Tun* à l'Empereur *Kan-Ghi*, comme un monument remarquable de la sujétion et de la dépendance servile de ce souverain envers le monarque de la Chine, non seulement pour les affaires politiques, mais même pour celles de sa propre famille. « Moi, sujet de V. M., je suis l'homme le plus infortuné. Je me voyais depuis un tems considérable sans héritier, lorsqu'une de mes concubines est enfin accouchée d'un enfant mâle, ce qui m'a déterminé à l'élever à une condition plus honorable; c'est de cette résolution légèrement prise que sont derivées toutes mes disgrâces. J'ai obligé la reine *Min-Tchi* mon épouse à se retirer de ma cour, et j'ai élevé à sa place la concubiue *Tchan-Gchi*, ce dont j'ai aussitôt informé V. M. dans le tems. Ayant réfléchi depuis lors que *Min-Tchi* fut faite reine par V. M.; qu'elle a eu la direction de ma famille pendant long-tems; qu'elle m'a assisté dans mes sacrifices accoutumés; qu'elle a rendu les derniers devoirs aux reines mes ayeule et mére, et qu'elle n'a cessé depuis trois ans de déplorer sa séparation de moi, je m'apperçois aujourd'hui et je reconnais qu'elle méritait de moi un traitement beaucoup plus honorable, et je suis extrêmement fâché de la conduite inconsidérée que j'ai tenue envers elle.

« Désirant donc adhérer aux vœux ardens de mon peuple, je

n'ai rien tant à cœur que de réintégrer ma chère *Min-Tchi* dans son premier état, et de rendre la concubine *Tchan-Gchi* à la bassesse de sa condition; de cette manière je viendrai à rétablir dans ma famille l'ordre primitif qui lui convient, et les heureux effets de cette réforme ainsi commencée, se feront ressentir dans toute l'étendue de mon royaume.

« Or moi, votre sujet, bien que j'aie eu le malheur, par l'effet de mon ignorance et de mon aveuglement, de souiller la gloire de mes ancêtres, je n'en ai pas moins servi fidèlement V. M. pendant les vingt ans qui viennent de s'écouler, et je me confesse redevable à sa bonté de tout ce que je suis, et de tout ce que je possède, comme étant, elle, mon seul appui et mon protecteur. Désormais je ne penserai, ni ne chercherai plus à cacher à V. M. aucune de mes affaires publiques ou privées, et c'est là le motif principal qui m'a dejà porté à prendre une fois ou deux la liberté de faire à V. M. les plus vives et les plus pressantes sollicitations sur ce point. Je suis confus, je l'avoue, de la témérité avec laquelle j'ai franchi la ligne de mes devoirs; mais comme il s'agit d'une chose qui doit avoir les plus grandes conséquences pour le bonheur de ma famille et de mon royaume, j'ai cru pouvoir me permettre de vous adresser cette humble prière, sans manquer au respect avec lequel je suis ect. »

L'Empereur remit cette demande au tribunal des Rites qui l'approuva, et il fut envoyé un ambassadeur pour remettre sur le trône la reine *Min-Tchi*. Le Roi adressa ensuite à la cour de *Pé-King* une supplique moins respectueuse que la première, et il fut condamné à payer une amende de 10,000 onces d'argent.

Gouvernement despotique de la Corée.

Mais si telle est la dépendance du gouvernement de la Corée envers celui de la Chine, ce même gouvernement est à son tour absolument despotique dans l'intérieur du royaume. Le Roi y fait tout à sa volonté, et ses premiers ministres ou conseillers n'ont pas le droit de lui faire la moindre observation, ni de lui donner des avis, sans en être requis par lui. Ce despotisme est encore plus remarquable dans certaines cérémonies; il n'est pas permis de faire le moindre bruit devant le Roi, toutes les portes des maisons doivent être fermées, dans les rues par où il passe, les Grands et les gardes lui tournent le dos, comme s'ils n'étaient pas dignes de le voir en face, personne n'ose tousser en sa présence, et les soldats se mettent de petits morceaux de bois dans la bouche pour se retenir.

Picart observe à cet égard que sous la tyrannie de Domitien, les senateurs romains mâchaient du laurier pour s'empêcher de rire des extravagances de ce prince, et qu'en cela seul il y allait de leur vie. Quel supplice serait-ce pour un Européen s'il lui fallait supporter le joug d'un pareil gouvernement? Quel supplice pour un Coréen, dirait un homme sorti de la Corée, s'il lui fallait s'accoutumer à certaines choses qu'il faut souffrir en Europe? Chacun de nous sent le mal de son voisin, et devient, par une longue habitude, insensible au sien propre.

Le conseil du Roi est composé de gouverneurs et d'officiers, qui pourtant n'ont aucune part dans les affaires s'ils n'y sont appelés par lui, et il exerce une surveillance continuelle sur leur conduite, au moyen d'espions répandus partout. Les emplois ne durent que trois ans au plus, et le Roi les donne et les ôte à son gré. On peut dire qu'il a sur les terres, non seulement le droit de souveraineté, mais encore celui de propriété, car il est en son pouvoir de les donner comme de les ôter; les seigneurs ni les Grands de la cour n'en jouissent point par droit d'hérédité, et ils ne peuvent pas les laisser à leurs enfans; mais après leur mort elles retournent au Roi qui les donne ensuite à qui lui plait. Son principal revenu consiste en une dîme que le peuple lui paye annuellement sur le produit des terres, et en certains droits sur le commerce d'importation et d'exportation.

On remarque une grande diversité d'opinions parmi les écrivains qui ont essayé de nous donner une idée de la législation des Coréens. Quelques-uns, comme Chevre, assurent que *Ki-Tse*, dont nous avons déjà parlé, prit dans le Code chinois les meilleures lois, qui lui parurent convenir le plus à ses sujets, et que leur efficacité fut telle, que le vol et l'adultère étaient des crimes inconnus parmi eux, au point que personne ne tenait ses portes fermées pendant la nuit. On dirait que ces auteurs se sont plus à nous retracer l'image du siècle d'or, dont Tibulle, Ovide et Virgile nous ont laissé les descriptions les plus flatteuses; et qu'ils ont voulu en réaliser le charme dans la Corée. Mais la Relation hollandaise, plus véridique peut être, nous représente les Coréens comme tellement adonnés au vol, qu'il a fallu le réprimer par des lois très-sévères. *Lois.*

Les peines contre l'adultère et les crimes d'état sont terribles, et à l'arbitraire du Roi, dont les arrêts sont irrévocables et sans appel. Il en est, dit l'illustre Beccaria, qui mesurent le délit,

plus sur la dignité de la personne offensée, que d'après son importance par rapport au bien public. S'il en était ainsi, une simple irréverence envers l'Etre des Etres devrait être plus rigoureusement punie que l'assassinat d'un monarque, en raison de la supériorité infinie du premier sur celui-ci.

Les châtimens qu'on inflige aux coupables en Corée sont doux pour la plupart; il est même des délits, emportant parmi nous la peine capitale, qui ne sont punis que par l'exil dans une des îles voisines. Les coupables de délits de peu d'importance sont punis de la bastonnade sur le dos: on ne met à mort que ceux qui ont dit des injures à autrui. La manière dont s'exécutent ces châtimens mérite d'être rapportée; lorsqu'un coupable doit y être soumis, on lui jette sur la tête un sac qui lui tombe jusqu'aux pieds, et l'on ne sait pas si c'est pour mieux s'assurer de sa personne, ou pour cacher sa honte.

ART MILITAIRE.

Les guerres fréquentes que les Coréens ont soutenues, et souvent avec avantage contre les Chinois et les Japonais, donneraient à croire que ce peuple est belliqueux, et qu'il connait l'art de la guerre. Selon la Relation hollandaise, toutes les provinces du royaume sont obligées d'envoyer à la cour une fois en sept ans tous les hommes libres propres à porter les armes, pour y servir pendant deux mois. Chaque province a son général, qui a sous lui quatre ou cinq colonels, dont chacun a autant de capitaines qui ont le gouvernement d'une ville, d'une forteresse ou d'un pays. Les villages même ont un officier inférieur, qui a sous lui un nombre d'hommes proportionné à la population, lesquels rendent compte chaque année des hommes qui dépendent d'eux, ensorte que le Roi sait exactement combien il peut avoir de soldats en cas de guerre. Les armes des Coréens sont les mêmes que celles des Chinois, et on en peut dire autant de leurs fortifications et de leur manière de faire la guerre.

RELIGION.

Tous les peuples, même dans l'état sauvage et de barbarie, ont quelqu'idée d'un Etre suprême, qui a donné l'existence à tous

les êtres composans l'univers. L'idée de cet Etre tout puissant et supérieur à toutes les créatures, a porté les hommes à se prosterner devant lui pour se le rendre propice, et pour le disposer à leur accorder le bien, et à détourner d'eux le mal. Parcours toute la terre, dit Plutarque à Colotes philosophe épicurien, tu pourras bien trouver quelques villes sans murs, sans gens de lettres, sans Rois, sans toîts, sans richesses, dépourvues de numéraire, de théâtres et d'écoles; mais une ville sans temples, sans dieux, où l'on ne connaisse point les prières, la foi des sermens, les oracles, où l'on ne fasse point de sacrifices pour obtenir des avantages, et où l'on ne cherche point à écarter les disgraces par des cérémonies sacrées, une telle ville ne se rencontre point et ne s'est jamais vue.

Opinions diverses sur la religion des Coreens.

Les missionnaires et les voyageurs sont partagés d'opinion sur la religion des habitans de la Corée. Quelques-uns nous les représentent comme des athées ennemis de tout espèce de culte; d'autres au contraire assurent qu'il donnent dans l'excès de la superstition la plus grossière. Les Coréens, dit un de ces voyageurs, ne connaissent aucune religion, ils ont bien certaines idoles devant lesquelles ils font quelques grimaces, mais sans témoigner le moindre respect pour elles. A certains jours de fête, le peuple se rassemble dans une espèce de temple; chacun allume un morceau de bois odorant qu'il place dans un vase devant une de ces idoles, et après lui avoir fait une révérence, il se retire. Cet écrivain tombe ensuite en contradiction avec lui même, en assurant que le Coréens sont dans la croyance, que quiconque aura fait le bien sera récompensé, et que celui qui aura fait le mal sera puni; qu'ils ont des temples et des prêtres, des cloîtres et des moines.

Le P. Martini, probablement mieux instruit à cet égard, nous apprend que les Coréens suivent la même religion et pratiquent les mêmes cérémonies que les Chinois; qu'ils croyent même à la transmigration des âmes; qu'ils adorent en général le dieu *Fo*, et qu'ils ont des monastères ou l'on trouve jusqu'à 600 moines auxquels il est permis d'abandonner le cloître quand ils le veulent. Ces religieux ne peuvent manger de la chair d'aucun animal, ni avoir de commerce avec les femmes; ils portent la barbe longue, et les cheveux rasés; ils ont une marque imprimée sur le bras qui ne peut plus s'effacer, et si quelqu'un d'entre eux transgresse les lois de leur discipline, il est sévèrement puni, et chassé du monastère.

On trouve aussi dans ce royaume des cloîtres de religieuses qui se rasent la tête comme les moines, qui sont astreintes au célibat, et soumises à une discipline. Picart observe que les bonzes sont regardés avec mépris en Corée, à cause de l'obligation où ils sont de travailler la terre de leurs mains, et de payer des impositions, tandis que nos moines sont en estime parmi nous, précisément parce qu'ils mènent une vie oiseuse et commode.

En Corée, comme au Japon, les temples ainsi que les monastères sont toujours agréablement situés. On remarque, comme une chose assez singulière, que dans le voisinage de ces pieux établissemens il y a toujours des femmes publiques, avec lesquelles les moines vont s'entretenir fréquemment. Contraste bizarre, dit Picart, dans la religion des idolâtres, mais qui semblera moins extravagant, si l'on réflechit que le mal s'approche volontiers des lieux où les hommes se rassemblent pour s'adonner à la vertu.

Il paraît, d'après les mémoires du P. Régis, que le christianisme n'a jamais été prêché en Corée, quoique il y ait eu en différens tems quelques Coréens de baptisés à *Pé-King*. Il faudrait pour cela en obtenir la permission de l'Empereur de la Chine, ce qui serait aujourd'hui plus difficile que jamais, depuis que ces sortes de missions ont été entièrement proscrites par le tribunal des Rites en 1724.

MARIAGES ET FUNÉRAILLES.

Mariages. Les Coréens montrent peu de modestie et de réserve avec les femmes; les jeunes gens et les filles vivent entre eux dans la plus grande familiarité: ils marient leurs enfans à sept ou huit ans, et la nouvelle épouse reste dans la maison de son beau-père jusqu'à l'age de l'adolescence. Le mariage comme chez les Juifs, n'est accompagné d'aucune cérémonie religieuse, et on n'y est point dans l'usage, comme en Chine, de faire des présens aux amis ni aux parens. Toute la cérémonie du mariage consiste dans une cavalcade que fait l'époux autour de la ville, ensuite de laquelle il s'arrête devant la porte de l'épouse, que les parens, après lui avoir fait l'accueil le plus affectueux, accompagnent jusques à sa demeure.

Funérailles. Les Coréens ont encore des usages non moins singuliers pour leurs cérémonies funèbres; ils laissent leurs morts trois ans sans les ensevelir: si c'est un père, ils en portent le deuil pendant le mê-

me tems, et pendant trois mois seulement si c'est pour un frère. Il ne leur est permis de remplir aucune charge, ni d'user des droits du mariage tant que dure le deuil, et les enfans nés dans cet état ne sont point regardés comme légitimes.

Les Hollandais rapportent que les Coréens ensevelissent ordinairement leurs morts au printems et en automne, et qu'ils mettent ceux qui meurent en été dans une loge élevée sur quatre pieux où ils les laissent jusqu'après la moisson du riz; ils placent à côté d'eux leurs habits, leurs chars, leurs chevaux, leurs armes et tout ce que le défunt affectionnait le plus pendant sa vie, comme fesaient les anciens Scytes. Lorsqu'ils veulent les ensevelir, ils les renferment dans un cercueil enveloppés de quelques vêtemens et de certains ornemens; la nuit qui précède la cérémonie funèbre se passe en divertissemens et en bombances, et à l'aurore ils se mettent en marche; les parens du mort poussent des cris, et ceux qui le portent chantent et marchent à pas mesurés. Les gens du bas peuple jettent leurs morts dans une fosse creusée exprès de cinq à six pieds de profondeur; mais aux personnes de distinction on élève des monumens en pierre avec leurs images dessus, et une espèce d'épitaphe. Trois jours après l'enterrement, les parens et les amis du défunt reviennent à son tombeau, déposent dessus des offrandes et se divertissent à l'entour. A chaque pleine lune ils font couper l'herbe qui peut y avoir poussé, et font une offrande de riz nouveau. Du reste il sont si soigneux du repos du mort, que sur le moindre soupçon qu'il soit incommodé, ils le transportent ailleurs.

ARTS ET SCIENCES.

Soit manque de relations plus étendues sur la Corée, soit défaut de génie ou d'industrie dans ses habitans, les arts mécaniques et libéraux n'y présentent que fort peu d'objets dignes d'attention.

Le premier de tous les arts et celui qui donne la vie à tous c'est l'agriculture. C'est l'agriculteur, dit très-bien Fleury, qui nourrit les citoyens, les officiers de justice et de finance, les nobles et les ecclésiastiques; et quelque chose qu'on fasse pour convertir l'argent en denrées ou les denrées en argent, c'est toujours des fruits de la terre, ou des animaux qu'elle produit qu'il faut que tout provienne; et cependant, lorsqu'on fait la comparaison des *Agriculture.*

différentes conditions des hommes, dans la société, on place au dernier rang ceux dont les mains laborieuses fertilisent les campagnes, et l'on fait plus de cas des riches inutiles, sans forces de corps, sans industrie, sans aucun mérite, uniquement parce qu'ils ont plus d'argent, et qu'ils mènent une vie plus molle et plus oisive.

L'état de l'agriculture est toujours en raison directe de la fertilité du sol, par le seul avantage que trouve l'agriculteur à cultiver soigneusement le champ qui récompense largement ses fatigues et ses sueurs. Aussi la partie méridionale de la Corée est elle bien cultivée parce qu'elle est fertile, tandis que celle du nord qui rend peu, l'est beaucoup moins.

Arts libéraux. Les arts libéraux n'ont jamais acquis le moindre lustre en Corée; la peinture et la sculpture ne doivent encore y montrer que des ébauches informes comme dans leur enfance. L'architecture y est simple et grossière; les maisons n'ont qu'un étage, sont mal bâties et couvertes de chaume; dans les campagnes elles sont construites en terre, et dans les villes elles sont ordinairement de briques. Les murs des villes, dit le P. Régis, ont, comme en Chine, des tours carrées, des crénaux, et des portes cintrées; mais pourtant la grande muraille que les Coréens avaient élevée pour se défendre contre les Tartares, et que nous avons vue en cotoyant la rive orientale du *Toumen-Oula*, ne peut être mise en parallèle avec la partie orientale de la grande muraille de la Chine, en ce qu'elle est moins épaisse, et n'a point de plate-forme; elle est aujourd'hui presqu'entiérement détruite depuis environ 90 ans, car la Corée fut la première contrée envahie par les Mantcheoux ses voisins.

Sciences. Pour donner une idée de l'ignorance des Coréens dans les sciences les plus nécessaires, nous rapporterons ici certaines opinions de leurs lettrés en matière de géographie. Ils divisent le monde entier en douze royaumes qui étaient anciennement sujets de la Chine, et dans la suite devinrent indépendans. Leurs cartes géographiques ne s'étendent point au delà du royaume de Siam, et lorsqu'ils entendent les Européens parler d'autres royaumes qui se trouvent dans les quatre parties du monde, ils se mettent à rire en disant: *Comment est il possible que le soleil les éclaire tous, à moins qu'ils ne donnent le nom de royaume à quelque chétive contrée, ou à quelqu'île de rien, qui peut-être mériterait à peine celui de district ou de village, où la terre est inculte et stérile.* D'autres écri-

vains qui ont confondu ce peuple avec les Chinois, nous donnent une idée différente de ses connaissances en géographie; mais ils ne paraît pas que leur opinion soit bien appuyée.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans la langue d'un peuple encore aussi grossier, l'élégance, la beauté, l'harmonie, le coloris, ni aucune des autres qualités qui caractérisent le langage d'un peuple civilisé. On a eu raison de dire que ce sont les écrits des philosophes et des poëtes qui perfectionnent les langues; elles acquièrent des premiers la précision, la justesse, la subtilité et l'ordre; les seconds leur donnent l'éclat, le mouvement et la vie. Aussi les peuples qui ne cultivent point les arts libéraux ne vantent ni poëtes, ni orateurs, et leur langue reste toujours pauvre, grossière et informe: telle est en effet celle des Coréens, qui n'est qu'un mélange de chinois et de tartare. Lorsqu'ils vont en Chine, ils ont besoin d'interprètes, et l'Empereur même en tient à son service. Ils écrivent néanmoins avec les caractères chinois qui sont les seuls en usage dans toute l'étendue de l'Empire. Le dernier envoyé qui vint nous faire visite il y a quelques années, dit le P. Régis, se servait d'un pinceau pour nous tracer en chinois ce qu'il voulait.

HABILLEMENT ET MOEURS.

L'habillement des Coréens est le même que celui qu'avaient les Chinois sous la dernière famille des Empereurs appelés *Tay-Ming*. Ils portent une robe qui a de longues et larges manches; celle des riches est en soie ou en coton, le plus souvent couleur de pourpre, et chamarrée d'or ou d'argent dans les jours de solennité ou de fêtes publiques; celle des pauvres est un tissu de chanvre grossier. Ils portent pour coiffure un bonnet élevé de forme carrée, orné de deux plumes si c'est un lettré; ils ont une ceinture autour des reins, et pour chaussure des bottines de peau qui leur enveloppent la jambe le pied, et qui sont faites de toile ou de ras pour les gens riches. Les femmes ont leurs robes de dessus et de dessous toute garnies de dentelle.

Les voyageurs rapportent que les Coréens sont sobres dans le boire et dans le manger, et que pour cette raison ils sont robustes et peu sujets au maladies, qui sont ordinairement les suites de l'intempérance et de la bonne chère. Leurs meubles sont simples pour la plupart: ils se servent de vaisselle; ils n'ont point de lits, et cou-

chent sur des nattes. Les habitans de cette contrée sont en général bien conformés, d'un caractère vif, affable, et obligeant envers ceux qui trafiquent avec eux.

COMMERCE.

C'est toujours la situation du pays qui a déterminé les peuples à se livrer exclusivement à la navigation et au commerce: Tyr, Carthage, Athènes, Venise, Genes, le Portugal, l'Angleterre et la Hollande ont été conduites par leur position et par la nature même à devenir des puissances maritimes et commerçantes. De même la Corée semblerait au premier coup d'œil le plus heureusement située pour le commerce et la navigation; mais le voyageurs assurent que ses côtes sont hérissées d'écueils, de roches, et de bas-fonds qui en rendent l'accès très-difficile. Cela n'empêche pas cependant que les Coréens ne fassent un grand commerce avec la Chine et le Japon, les seuls pays avec lesquels ils aient des relations. Ils y envoyent de l'argent, du plomb, quelques oiseaux, des doublures, de la racine de *Gin-Seng*, et beaucoup de soie non ouvrée, l'art de la tisser leur étant inconnu.

Quant à leur marine, tout ce qu'on en sait, c'est que chaque ville maritime est obligée d'entretenir à ses frais un vaisseau, ou une galère toute équipée, et fournie de tout ce qui est nécessaire. Ces vaisseaux n'ont que deux mâts, trente rames environ avec six hommes à chacune d'elles, et quelques autres marins, ce qui forme en tout 300 hommes d'équipage. Leurs moyens de défense contre l'ennemi consistent en quelques pièces de canon, et en une quantité de feux d'artifice qui font leur effet sous l'eau comme ceux des Grecs. Chaque province a un amiral qui fait la revue de tous ces bâtimens, et en rend compte au grand amiral, lequel ensuite en fait rapport au Roi.

ILES DU JAPON.

PRÉFACE.

Parmi les îles les plus grandes et les plus renommées de l'Asie, celles qui tiennent le premier rang sont, sans contredit, les îles du Japon qui ne sont connues en Europe que depuis deux siècles. Les anciens n'avaient aucune notion de ces contrées: Ptolomée, géographe célèbre, qui vivait sous Adrien et sous les Antonins dans la ville d'Alexandrie, où se tenait alors l'entrepôt de toutes les marchandises de l'Asie connue à cette époque, parle bien des Chinois, mais il ne fait aucune mention des Japonais, et il n'est pas probable qu'un géographe aussi exact, qui a rectifié plurieurs erreurs de Strabon, de Pline, et de Pomponius Mela, eût omis de parler de ce peuple si on en avait eu quelqu'idée de son tems. Il en est qui prétendent voir dans les îles des satyres, ainsi appelées par Ptolomée, celles du Japon; mais comme ces îles se trouvent, selon lui, au sud de la ligne, nous ne croyons pas devoir admettre cette opinion.

La découverte de ces îles était réservée à un italien, ainsi que celle de l'Amérique. Marc Polo, issu d'une des plus illustres familles de Venise voyagea, comme nous l'avons dejà dit, vers la fin du XIII.e siècle en Asie, et séjourna pendant long tems à la cour des Empereurs de la Chine. De retour dans sa patrie, il s'embarqua sur la flotte qui mit à la voile sous la conduite d'André Dandolo contre les Génois; il combattit avec beaucoup de bravoure; mais les Venitiens ayant été vaincus, il se trouva du nombre des prisonniers qui furent emmenés à Gênes; là, il sut se captiver par ses rares qualités, la bienveillance d'un gentilhomme, lequel lui ayant fait raconter toutes ses aventures et les principales singularités de ses voyages, les écrivit en latin, et les publia en 1298. Dans le troisième livre de cet ouvrage, il est parlé du Japon qui y est appelé *Zipangri*; mais Marc Polo avoue ingénuement que n'ayant pu pénétrer dans le centre de cet Empire, il ne peut en donner qu'une description très-courte et fort incomplète.

Cet ouvrage important, qui venait répandre dans le monde une

lumière encore nouvelle sur des objets du plus grand interêt, demeura pourtant dans l'oubli jusqu'au rétablissement des sciences, et à l'invention de l'imprimerie. Alors il fut mis au jour, et tomba entre les mains de Cristophe Colomb qui, frappé des nouvelles conjectures que lui offraient les relations de ce voyageur, d'accord avec ses propres réflexions, n'hésita plus à s'élancer à travers des mers inconnues, et parvint ainsi à la découverte d'un nouveau monde.

Tandisque les Espagnols allaient chercher avec avidité l'or de l'Amérique, un vaisseau portugais ayant été jeté par une tempête en 1542 sur les côtes du Japon, l'équipage fut accueilli avec humanité par les Japonais, qui lui donnèrent de quoi se ravitailler et retourner dans l'Inde. Arrivé à Goa, le commandant informa le Vice-Roi de cet événement, en lui annonçant qu'une nouvelle contrée habitée par un peuple riche et nombreux était ouverte au zèle des missionnaires, et à l'activité des négocians. Aussitôt les uns et les autres s'y portèrent en foule, et depuis lors le Japon n'a cessé d'être fréquenté des Européens dont il est aujourd'hui parfaitement connu.

Ces îles offrent de grands objets à l'admiration du lecteur sous tous les rapports : il y verra, non sans agrément et sans quelqu'utilité, un gouvernement stable au milieu des plus terribles révolutions ; un systême de législation dont la rigueur a fixé l'attention de Montesquieu ; une religion non moins bizarre que celle des Grecs ; un grand nombre de sectes qui toutes se disputent la priorité ; des temples dans chaque ville qui attestent la magnificence et la grandeur des souverains qui les ont fait bâtir ; des monastères et des religieux de différens ordres ; des solitaires, des dieux et des demi-dieux particuliers à cette nation. On trouve en outre dans le génie, dans l'industrie des habitans de cette contrée, ainsi que dans la singularité de leurs mœurs, de nouveaux motifs pour les regarder comme un des peuples les plus marquans de l'Asie.

Il ne faut donc pas s'étonner si tant de voyageurs, de marchands et de missionnaires ont parlé et écrit si amplement sur cet empire, et si on n'a plus rien à désirer aujourd'hui sur le gouvernement, sur la religion, sur les arts et les sciences, et sur les mœurs des Japonnais. On pourrait faire un long catalogue de tous les écrivains qui en ont traité ; mais nous nous bornerons à faire mention des plus distingués, et de ceux qui nous ont paru les plus dignes de foi.

Le docteur Kaempfer qui suivit comme médecin en 1690 les ambassadeurs hollandais que la compagnie des Indes orientales envoie tous les ans au Japon, est celui qui a le mieux observé les mœurs des Japonnais, pour avoir vécu et conversé familièrement avec eux, en captivant leur bienveillance par l'affabilité de ses manières et par sa libéralité, et surtout en flattant leur vanité. « C'est au moyen de ces procédés, dit il, que j'ai pu réussir à m'insinuer dans l'amitié de nos interprètes et des officiers qui nous visitaient tous les jours dans notre île, et j'ose dire que, depuis que nous avons été assujettis à une police aussi rigoureuse, personne n'a su gagner plus que moi leur affection. En leur donnant des consultations, des recettes, des leçons d'astronomie et de mathématiques, des cordiaux et des liqueurs d'Europe, je pouvais de mon côté leur faire les questions que je voulais sur les affaires de leur nation, et sur tout ce qui concernait leur gouvernement civil, leurs affaires ecclesiastiques, leurs mœurs, leur histoire politique et naturelle : ils repondaient à toutes mes demandes avec une telle confiance, que souvent même, lorsque nous étions seuls, ils me révélaient des choses sur lesquelles ils étaient obligés de garder un secret inviolable ». C'est pour cela que les savans regardent l'histoire que cet écrivain a donné du Japon, comme la plus digne de foi, et qu'ils la lisent d'autant plus volontiers qu'ils y remarquent une grande exactitude, en même tems qu'ils trouvent dans son auteur de profondes connaissances non seulement en physique et en histoire naturelle, mais encore en morale et en politique.

Varenius a entrepris un autre ouvrage plus étendu, et qui traite de tout ce qui concerne l'empire du Japon. Il y a réuni toutes les notions réelles et intéressantes que nous ont transmises les différens voyageurs sur cette contrée, et entre autres Marc Polo, les Jésuites, Linschooten, Gysbertz et Caron (1). Depuis cet ouvrage et les lettres édifiantes des Jesuites, on a imprimé plusieurs relations des ambassades hollandaises au Japon, dans lesquelles on trouve beaucoup de particularités qui ont donné de nouvelles lumières sur l'histoire de cet empire. C'est particulièrement dans les œuvres de Varenius et de Kempfer que les auteurs de l'histoire universelle ont

(1) Cet ouvrage est intitulé : *Descriptio Regni Japoniæ, cum quibusdam affinis materiæ, ex variis auctoribus collecta, et in ordinem redacta per Berrhardum Varenium. Amstelodami*, 1629.

pris ce qu'ils ont écrit du Japon, et nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de puiser aux mêmes sources, pour donner une juste idée de ce grand empire, en tâchant d'allier autant que possible la précision et la clarté.

Description du Japon.

Position du Japon.

Les îles du Japon, qui forment un empire considérable, sont situées aux portes de l'orient, et sont appelées par le peuple qui les habite *Niphon*, qui veut dire littéralement, *commencement du soleil*; ce nom leur a sans doute été donné, comme l'observe le P. Bartoli, par suite de l'opinion où sont les Japonais, que le soleil en entrant pour la première fois dans l'univers pour lui donner la vie et le mouvement, apparut d'abord sur leur horison, d'où il partit pour commencer la carrière du jour, afin que tout le monde se reconnût redevable envers le Japon de tous les bienfaits qui nous viennent de cet astre. Ils prétendent même que leur terre fut la première à être tirée du fond des eaux, qu'elle est la fille ainée de la nature, que par raison de cette préeminence elle en est séparée et a été formée en île, et que c'est pour cela que le soleil lui dispense avec profusion, comme à sa première héritière, ses rayons les plus lumineux et tous les biens qui en dérivent, pour aller ensuite en répandre le surplus sur le reste de l'univers.

Le Japon est situé à l'extrémité orientale de l'Asie, et comprend trois grandes îles avec quelques autres plus petites. On a fait justement la remarque, que si l'Angleterre était séparée de l'Ecosse par un détroit, on pourrait comparer le Japon à la Grande Bretagne, en ce que ces deux états seraient composés l'un et l'autre de trois grandes îles, entourées d'autres plus petites, avec des presqu'îles, des golphes et des canaux sous la domination d'un seul souverain. L'empire du Japon s'étend depuis le 30.e jusqu'au 41.e degré de latitude nord, et depuis le 130.e jusqu'au 147.e de longitude orientale.

Iles principales.

Les trois principales îles composant cet empire, sont: *Niphon* qui est la plus étendue, et qui donne le nom au reste de l'empire; *Ximo* qui est beaucoup plus petite, et s'appelle encore *Kiou-Siou* ou terre des *Neuf*, parce qu'elle est divisée en neuf provinces, dont chacune prend le nom de sa capitale; et *Xicoco* qui veut dire les pays des *quatre*, parce qu'elle est divisée en autant de provin-

ces; on trouve encore cette dernière indiquée sur quelques cartes géographiques sous le nom de *Tonsa* ou *Tosa*, qui lui vient d'une de ses provinces. Les autres petites îles qui sont autour de ces trois grandes sont, les unes peuplées et les autres désertes; la plus considérable d'entre elles est celle de *Firando*, que les Hollandais choisirent pour leur principal établissement.

L'île de *Niphon* est à trente lieues à l'orient de la Corée; elle est separée de la terre de *Jedso* par le détroit de *Sangaar*; ainsi c'est à tort que quelques écrivains ont prétendu que la partie septentrionale de cette île tenait à la terre de *Jedso*, et lui ont donné le nom de péninsule. Il est impossible de déterminer avec précision le nombre des provinces qu'elle renferme, car cela depend du caprice de l'Empereur qui, de deux, en fait une, ou d'une en fait deux, selon qu'il veut récompenser ou punir les *Regulos* qui les gouvernent, et pour empêcher qu'ils ne deviennent trop puissans, et qu'ils puissent se soustraire à sa dépendance. Les principales sont les cinq provinces qui forment l'apanage de l'Empereur lequel en a tous les revenus. On y trouve les deux villes fameuses de *Meaco* et de *Jedo*; la première est appelé *Meaco* qui veut dire ville, parcequ'elle était la capitale de tout l'empire; c'est par une antonomase semblable que les Romains appellaient leur capitale *urbem* (*Parve, nec invideo, sine me, liber ibis in urbem*). *Niphon.*

Meaco est bien déchue de son ancienne splendeur, depuis que la plupart des Rois et des princes tributaires habitent *Jedo*, lieu de la résidence actuelle des Empereurs, et depuis les ravages qu'elle a souffert durant les guerres civiles, qui l'ont presque toute réduite en cendres. Elle a néanmoins conservé quelque chose de sa magnificence, et elle est encore une des villes les plus considérables du Japon. Elle est située vers la côte méridionale de l'île, dans une plaine vaste et fertile; on voit à peu de distance des collines élevées et d'un aspect riant, sur lesquelles on apperçoit ça et là des temples, des monastères, des mausolées, des maisons de campagne entourées de jardins délicieux arrosés par une quantité de ruisseaux qui descendent de ces collines avec un doux murmure. Trois grosses et profondes rivières se réunissent dans la ville sous un beau pont qui a environ 200 pas de longueur. La ville est divisée en haute et basse; dans la première réside la cour du Dairo, et dans la seconde, qu'on appelle aussi ville occidentale, est un chateau fort *Meaco.*

entouré de deux fossés dont l'un est à sec, et l'autre rempli d'eau; au milieu s'élève une tour qui domine la ville et ses environs. Les murs sont très-élevés, et ils avaient autrefois 20 milles de circuit; les rues sont étroites, mais longues et droites. On estime à 500,000 le nombre de ses habitans, non compris plusieurs milliers de bonzes, de moines, de religieux, et de personnes qui composent la cour du Dairo. Cette ville est regardée en outre comme le centre de tout le commerce du Japon.

Jeddo. *Jedo*, ou *Jeddo* ne le cède point à *Meaco*, ni pour la magnificence des édifices, ni en population; cette ville est située dans une belle et vaste plaine, à l'extrémité du golfe de ce nom, lequel a de ce côté la forme d'un croissant. Sa circonférence est évaluée à environ 50 milles Anglais, sa longueur à 20, et sa largeur à 15; elle n'est point entourée de murs; mais elle est partagée, comme plusieurs autres villes de cet empire, par une multitude de canaux, qui ont de chaque côté des quais élevés sur lesquels sont plantées de belles allées d'arbres. Ces nombreux canaux ne servent pas seulement d'embellissement à la ville, mais ils ont encore pour objet de rendre plus facile l'extinction des incendies qui y sont très-fréquents. Elle est en outre traversée par une grande rivière nommée *Ton Kang* qui se jette dans la mer par cinq embouchures, sur chacune desquelles il y a un pont, dont le plus remarquable s'appelle *Niphonbas*, ou pont du Japon, lequel peut avoir 250 *brasses* de longueur. Les deux côtés de cette rivière sont des quais de 50 pas de largeur, qui traversent toute la ville, et qui sont toujours couverts d'une foule de personnes.

La population de *Jeddo* est beaucoup plus considérable que celle de *Meaco*, en ce que la présence de l'Empereur y retient un nombre infini de personnes. Tous les princes sont obligés d'y faire leur résidence avec toute leur suite, et ils ne peuvent s'éloigner de la cour que six mois de l'année pour aller vaquer à leurs affaires. Le palais de l'Empereur est magnifique, et nous en donnerons une description exacte lorsque nous aurons à parler de l'architecture de cette nation.

Outre *Meaco* et *Jeddo*, cette île renferme encore d'autres villes considérables et très-peuplées, comme *Osacca*, *Surunga* et *Saccai*. La ville d'*Osacca* est si peuplée, qu'elle peut fournir à elle seule 80,000 hommes armés; elle est située près de l'embouchure de la rivière *Jedogawa* dont un des bras, après avoir passé

sous ses murs, va se jetter dans le golphe, où il forme un vaste port défendu par un fort chateau qui domine cette embouchure ainsi que la ville: *Surunga* et *Saccai* ont également une nombreuse population, et sont défendues par des chateaux forts et des tours.

L'île de *Ximo* située à l'extrémité occidentale de celle de *Niphon*, dont elle est séparée par un canal étroit, a pour capitale *Bungo* qui n'offre presque rien de remarquable, malgré les progrès prodigieux qu'y a fait le christianisme. Le port de *Cangoxima* est le premier où abordèrent les Portugais; il est entouré de rochers sur un desquels est un château fort, entièrement construit de grandes pierres carrées. On voit à l'entrée, sur une roche élevée, un fanal qui éclaire la mer à la distance de plus de 20 milles. Au dehors est un môle des plus solides bâti en grosses pierres et recouvert d'un toît en cuivre. *Ximo.*

Nagazak est une autre ville importante de la même île, en ce qu'elle est la seule de l'empire où les Hollandais ayent la permission de venir trafiquer. Cependant ils ne peuvent point habiter dans la ville, mais seulement dans les fauxbourgs où ils sont encore soumis à une surveillance rigoureuse de la part des officiers de l'Empereur. Les plus beaux édifices qu'on voit dans cette ville sont les palais des deux gouverneurs et des princes, plusieurs temples entourés d'allées d'arbres touffus, une prison dite l'*enfer*, et une vaste maison habitée par des courtisannes, laquelle tient deux belles rues qui sont fermées aux deux extrémités par de fortes portes. *Nagazak.*

L'île de *Xicoco* est moins grande que celle de *Ximo*: elle comprend quatre provinces considérables dont nous ne connaissons que le nom: elle a une ville appelée *Ava* qui est la plus grande et peut être la capitale de l'île. Ce serait ici le cas de faire mention de quelques autres petites îles, et surtout de celle de *Firando*; mais après ce que nous venons de dire des trois principales, il n'y aurait rien d'intéressant à voir dans les autres, si ce n'est que *Firando* a un beau chateau avec une haute tour. *Xicoco.*

Les Japonais, dit Kaempfer, vantent la beauté et la douceur de leur climat, mais pourtant le tems y est inconstant et sujet à de fréquens changemens; en hyver l'air y est chargé de neige, et on y éprouve de fortes gelées; dans l'été, au contraire, et surtout pendant la canicule, la chaleur y est insupportable. Il pleut souvent dans tout le courant de l'année, et considérablement dans *Climat.*

les mois de juin et juillet. Ainsi il ne faut donc pas s'étonner si le Japon a beaucoup de rivières et de lacs.

Rivières. Les principales rivières sont l'*Ujingava*, l'*Oomi* et l'*Askagava*: la première est ainsi appelée de *Ujin* lieu où elle prend sa source; la rapidité de son cours, en descendant des montagngs, est telle qu'on n'a jamais pu jetter dessus aucun pont; et elle a presqu'un mille de largeur dans les endroits où elle est le moins rapide, et où l'eau n'arrive guères qu'au genou; et cependant il ne faut pas moins de cinq hommes qui connaissent bien son lit, pour y faire passer un cheval; les lois rendent ces guides responsables des hommes et des animaux qui y périssent sous leur conduite, ainsi que dans le passage de toute autre rivière ou l'on court autant de dangers. Les historiens japonais donnent à la rivière *Oomi* une origine surnaturelle qui la rend fameuse, en disant qu'elle jaillit tout à coup du sein de la terre dans une nuit 285 ans avant J. C. Celle d'*Askagava* a ceci de particulier, que la profondeur de son lit change continuellement, ce qui fournit aux auteurs et surtout aux poëtes de cette nation le sujet d'une foule d'allusions.

Lacs. Les lacs de cette contrée ont presque tous été produits par des tremblemens de terre, comme celui de *Mino* à la place duquel il y avait auparavant une haute montagne avec un chateau qui furent tous les deux engloutis dans les entrailles de la terre.

Montagnes et volcans. Le Japon a beaucoup de montagnes dont la plus élevée est celle de *Fesi*, qui ne le cède en hauteur qu'au pic de *Téneriffe*, et à aucune autre en beautés pittoresques. Sa cime est couverte d'une neige éternelle qui, soulevée par les vents et roulée en tourbillons, forme au dessus d'elle comme un vaste chapiteau de nuages. On trouve aussi plusieurs volcans dans ces îles; il y en a un dans celle de *Fuogo*, deux dans la province de *Figo*, et un autre dans celle de *Tsikusen*. La montagne de *Unsen* a son sommet nu, blanc et ressemble à une masse brûlée; la terre y est chaude et même ardente en plusieurs endroits; elle y est en outre si molle et si spongieuse, que si on n'y voyait point ça et là quelques touffes d'arbres, on n'oserait point s'y avancer, à cause du bruit qu'on entend sous ses pieds à chaque pas qu'on y fait. L'odeur de soufre qui s'en exhale est si forte qu'on n'en voit approcher aucun oiseau à la distance de plusieurs milles: la pluie qui y tombe se met de suite à bouillir, et alors toute la montagne parait être en ébullition. Il en sort, ainsi que de

Fontaines et bains chauds ses environs des fontaines, dont les unes sont chaudes et les autres froi-

des: il y a des bains chauds que les Japonais regardent comme un remède infaillible pour les maladies vénériennes; mais il faut que le malade les continue pendant plusieurs jours, et qu'il y reste chaque fois pendant quelques instans. Plusieurs de ces sources sont plus chaudes que l'eau bouillante; leur éruption est si violente qu'elles repoussent et entraînent dans leur cours les plus grosses pierres jettées à leur ouverture, et le bruit qu'elles font en s'en échappant ressemble à celui d'un coup de canon. Cette multiplicité de volcans et d'eaux minérales suppose une grande quantité de soufre dans le sein de la terre, et bien que tout le Japon abonde effectivement en matières sulfureuses, il s'en tire surtout d'une petite île qui se trouve sur les côtes de la province de *Salzuma* une quantité si prodigieuse, qu'elle forme une branche de revenu considérable pour l'Empereur.

Fréquens tremblemens de terre.

Il n'est donc pas surprenant que le Japon soit sujet à des tremblemens de terre dont les secousses, au rapport de Kaempfer, sont si fréquentes, que les habitans ne s'en effrayent pas plus que nous des éclairs et du tonnerre, et cependant elles y sont quequefois si violentes et si longues, qu'elles ont détruit des villes entières, et enseveli plusieurs milliers d'habitans sous leurs ruines. Varano, dans son incomparable vision du tremblement de terre de Lisbonne a expliqué d'une manière qui lui est propre les causes physiques de ces phénomenes, en les attribuant de même à la grande quantité de soufre renfermé dans les entrailles de la terre.

« Et découvrant à ses regards ces vastes amas de soufre et de bitumes que la terre recèle dans ses noirs abîmes, il lui fait voir le caillou s'échappant du haut de ces voûtes ténébreuses, tomber sur des couches de nitre, d'où s'élève tout à coup un océan de flammes qui embrâsent tous les corps qu'elles peuvent atteindre; ou bien il lui montre ces masses sulfureuses s'allumant d'elles mêmes dans leur choc avec les pyrites qu'elles renferment, redoubler leur action dévorante aux courans d'air et d'eau qui se font jour à travers ces antres profonds. Telle la poudre meurtrière, brisant la mine qui la ressère sous les fondemens des villes où sa fureur se déploye, en soulève les épaisses murailles, et jette au loin leurs débris dispersés, ainsi l'impétuosité des feux destructeurs comprimés dans ces cavernes souterraines s'enflamme et se dilate au moindre souffle qui vient à y pénétrer. „

Le Japon a plusieurs mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain,

de fer, et d'acier, et les ouvrages qu'on y fait de cette dernière matière sont très-bien travaillés, comme nous le verrons après. Ce pays ne manque pas non plus de sel qu'on y fait d'une manière assez singulière; on trouve dans les montagnes des agates et des cornalines, et dans la mer des coraux, des perles, des coquillages et de l'ambre gris que les Japonais appellent *fiente de baleine*, peut-être parce qu'on le tire du ventre de ce cetacée, ou bien parce qu'il est jetté par les vagues en gros tas sur le rivage, comme de la fiente de vache: celui qu'on recueille sur la surface des eaux est le meilleur, et on en fait des boules qui de molles qu'elles étaient d'abord deviennent ensuite très-dures.

Arbres. Il croît au Japon toutes sortes d'arbres tels que mûriers, lauriers, figuiers, chataigniers, sapins, ciprès, cèdres, citronniers, orangers, noyers et poiriers. Le bambou et les arbres qui produisent le camphre, le thé et le vernis s'y trouvent en quantité; ce dernier est un arbre qui produit un suc blanchâtre dont se servent les Japonais pour donner le vernis à tous leurs meubles. Il y en a un autre appelé bois de fer à cause de sa dureté extraordinaire, et avec lequel on construit la plupart des maisons. La vigne y est peu cultivée, parce que le raisin y mûrit difficilement. Les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous restreindre, ne nous permettent pas de parler d'une foule d'autres plantes qu'on trouve au Japon; nous nous contenterons de dire, d'après Kaempfer, que cette contrée peut le disputer à la plupart des pays connus pour ne pas dire à tous en général, par la variété et la beauté des plantes et des fleurs dont la nature s'est plue à embellir ses campagnes, ses collines et ses bois.

Productions. Le sol du Japon, dit Raynal, est généralement montueux, pierreux et peu fertile. Le riz, l'orge et le froment qu'il produit, et qui sont les seuls grains qui y croissent, ne suffissent point à sa nombreuse population. Les habitans, malgré leur activité, leur industrie et leur frugalité seraient reduits à mourir de faim, s'ils n'avaient la ressource d'une mer abondante en poisson.

Animaux. Le Japon est peuplé d'une foule d'animaux sauvages et domestiques; on y trouve le cheval, le bœuf et le buffle qui y est d'une grosseur prodigieuse, avec une grosse bosse sur le dos comme le chameau. La superstition d'un des Empereurs y a multiplié considérablement la race des chiens: son affection particulière pour cette sorte d'animaux venait de ce qu'il était né sous la constellation du

chien, comme celle d'Auguste pour le bélier venait de ce qu'il était né sous la constellation de cet animal. Chaque canton de cet empire est tenu de nourrir un certain nombre de chiens, et de prendre soin d'eux lorsqu'ils sont malades : il est défendu de les maltraiter, ni même de leur faire aucune insulte; le maître auquel ils appartiennent a seul le droit de les châtier : on porte ceux qui meurent sur le sommet des montagnes où ils sont enterrés dans des cimitières destinés pour eux. On compte parmi les animaux sauvages du Japon des daims, des singes, des ours, des chiens sauvages et des renards; on trouve parmi les reptiles une singulière espèce de fourmis blanches comme la neige, que les Japonais appellent *Doloe* ou Tarière, parce qu'elles ont le museau armé de quatre dards crochus avec lesquels elles percent très-promptement toute sorte de corps, et font beaucoup de mal là où elles peuvent pénétrer. Ces reptiles ne restent point en plein air, ils vivent sous terre comme les taupes ; et si on les oblige à demeurer sur une table ou sur un plancher, ils y font de petits trous dans lesquels ils se logent.

Parmi les insectes volans nous ne ferons mention que de celui que les Japonais appellent mouche nocturne : elle est de la longueur d'un doigt environ, son corps est mince et arrondi, avec quatre ailes dont deux sont transparentes et parsemées de raies bleues et d'un jaune doré : cette mouche a donné lieu à une fiction charmante sur ses amours nocturnes. L'espèce des canards offre aussi dans les mâles des singularités remarquables; ils sont grands et beaux, et leur plumage est de diverses couleurs; ils ont sur la tête une belle aigrette, ils portent la queue haute et gracieusement arquée, et leurs ailes se replient de la manière la plus élégante sur leur dos. *Insectes.*

Les mers du Japon abondent en plantes marines et en poisson : on y pêche la baleine comme dans les mers du Groënland, et même avec plus de facilité, à cause de la légèreté et de la vitesse des bateaux japonais.

GOUVERNEMENT ET LOIS.

On peut dire du Japon ce que Bossuet disait éloquemment de l'Angleterre, que ce pays est plus agité dans son intérieur et dans ses ports que l'océan qui l'environne. Le Japon était anciennement partagé en plusieurs petits royaumes qui devinrent dans la suite sujets et tributaires d'un seul Empereur. Ce monarque peut déposer les

princes, même les condamner à mort, et donner ensuite leur royaume à qui bon lui semble. Il use à leur égard d'une politique infâme, qui est de les tenir toujours divisés entre eux, et de fomenter leurs discordes, leurs guerres et tout ce qui peut les affaiblir d'avantage.

Dairo. Il fut un tems où les Empereurs du Japon étaient encore grands prêtres, comme les Rois de la Grèce qui étaient en même tems pontifes, généraux, et juges, ainsi que tous les premiers monarques des autres peuples qui réunissaient au diadême la tiare et l'encensoir. Alors la personne de l'Empereur était regardée comme sainte, et même comme divine; il ne touchait jamais la terre avec ses pieds, et quand il voulait passer d'un lieu à un autre, des hommes l'y transportaient sur leurs épaules. Il ne s'exposait jamais à l'air, et il ne regardait pas le soleil comme digne de luire sur sa tête : les moindres parties de son corps étaient si précieuses à ses yeux qu'il n'osait point se couper les cheveux, la barbe, ni les ongles; on ne les lui coupait que pendant son sommeil, parceque l'opinion des Japonais est que ce qu'on enlève de son corps, peut être offert en sacrifice, sans blesser sa sainteté ni sa grandeur. Tous ceux qui l'approchaient étaient obligés de se prosterner la face contre terre, et dans cette posture de lui présenter leurs suppliques et d'attendre sa réponse. On donne ordinairement à cet Empereur ou Pontife le nom de *Dairo* qui signifie la Cour plutôt qu'une dignité.

Cubo. Sous ces monarques absolus le soin des affaires civiles et militaires était confié au *Cubo* ou premier ministre, qui le plus souvent était un des fils puinés de l'Empereur; l'aîné étant destiné à succéder à son père sur le trône. On n'aura pas de peine à se persuader que les *Cubo* dûrent faire à la longue ce que firent en France les maires du palais sous la dynastie des Mérovingiens, dépouiller les *Dairo* du pouvoir suprême, et ne leur laisser que la primauté ecclésiastique. En effet les *Cubo* devinrent les vrais monarques du Japon, et ils ne laissèrent aux *Dairo* que leur antique majesté sans aucun pouvoir, seulement par une espèce de faveur, et pour empêcher que le peuple ne se révoltât, ils s'astreignirent à aller une fois tous les trois, quatre ou cinq ans au plus de *Jeddo* où ils font leur résidence, à *Meaco* où sont encore les *Dairo*, pour leur rendre un vain hommage.

On lit dans la relation de M.r Corrado Krammer qui a ré-

sidé en qualité d'ambassadeur des états de Hollande au Japon, une description détaillée du voyage pompeux de l'Empereur ou *Cubo* de *Jeddo* à *Méaco*, de son entrée dans cette capitale, des présens qu'il fait au *Dairo* et de l'hommage qu'il lui rend. Cet hommage consiste dans l'aveu que fait le *Cubo* de tenir la courone de la famille du *Dairo*, avec l'appareil d'une cérémonie pour la forme; le *Cubo* boit du vin dans un vase de porcelaine qu'il laisse ensuite tomber à terre.

Du reste les *Cubo* n'ont rien negligé pour empêcher que le *Dairo* ne recouvrât son autorité: c'est pourquoi ils ont fait adopter la maxime que tous les princes doivent prêter chaque année serment de fidélité au *Cubo*; qu'ils soient tenus de résider avec leur cour à *Jeddo*, de les servir pendant un certain tems, et qu'ils ne puissent s'éloigner de cette capitale sans le consentement de l'Empereur, sous les yeux duquel leurs enfans doivent être élevés. Pour prévenir toute révolte de la part du peuple, on l'emploie à divers travaux et à des ouvrages publics, en même tems qu'il est contenu par de nombreuses garnisons. Toutes les villes murées sont divisées en petits quartiers qui toutes les nuits se ferment pour empêcher toute communication entre les habitans, et chacune d'elles a un magistrat nommé par l'Empereur auquel il doit rendre compte du moindre désordre qui pourrait arriver dans sa ville. Au surplus ce monarque confie l'administration du gouvernement à quatre des principaux nobles, et à un conseil de 28 gentilhommes, dont quatre sont des princes tributaires, et y assistent alternativement selon sa volonté.

Il nous est impossible de donner une description bien exacte de l'habillement du *Dairo* et du *Cubo*, en ce que les écrivains n'en ont rien dit, et qu'aucun artiste n'en a fait le dessin. Tout ce qu'on en sait, c'est que le *Dairo* porte ordinairement une tunique noire sous une robe rouge, et par dessus cette robe un grand voile dont les franges lui couvrent les mains, avec un bonnet garni de diverses houpes qui forme sa coiffure.

On trouve dans les écrits du P. Bartoli une description de l'appareil majesteux avec lequel *Cumbacubono* donna audience aux ambassadeurs portugais, et qui peut servir à nous donner une idée du trône et de la magnificence des Empereurs Japonais lorsqu'ils se montrent en public. « Le lieu de réception, dit cet écrivain, *Salle de réception.* était la salle royale, d'une fort belle construction pour le pays;

elle était toute resplendissante d'or, et embellie d'une foule de figures d'oiseaux, de fleurs, de fruits et d'arbrisseaux peints avec beaucoup de grâce, mais avec peu d'ordre et sans aucun art. Le plancher était couvert de ces nattes fines qui sont un des ouvrages les plus admirables de ce peuple, et ressemblent à une ouate douce moelleuse de l'épaisseur de trois doigts. A l'un des bouts de la salle il y avait une estrade à laquelle on montait par deux rampes chacune de six degrés qui allaient en s'élargissant du haut en bas, avec un espace suffisant sur chaque degré, pour y contenir les divers personnages qui devaient y être placés selon leur rang et leur dignité. Le degré le plus bas était occupé par les chevaliers qui devaient servir aux tables du repas; au dessus d'eux étaient huit seigneurs et Rois; puis les conseillers d'état, et certains personnages qui dans leur ordre ecclésiastique sont comme nos patriarches; et enfin au degré le plus élevé et le plus près du trône on voyait assis trois autres grands dignitaires: à droite était un bonze qui avait la principale dignité à la cour du *Dairo* dont il était même parent; le chef des *Funghes* qui est un autre ordre de prélats du plus haut rang se tenait à gauche, et à un degré plus bas que ces deux derniers était le neveu même de *Cambacubono* quoique dejà déclaré son successeur au trône. Tous étaient en costume de cérémonie le plus pompeux. Les ecclésiastiques avaient leurs habits pontificaux, les autres étaient en robe avec les signes particuliers de leur dignité qui sont plus ou moins distingués, selon qu'il plait au *Dairo* de les leur accorder. Au dessus d'eux tous paraissait l'Empereur, revêtu du *Cambacou*, qui veut dire *arche du trésor*, assis les jambes croisées sur un riche tapis à la manière des orientaux. Sa robe avait une frange d'or, et se croisait sur sa poitrine par le moyen d'une agrafe d'or parsemée de perles et de gros diamans; l'ouverture de ce cette robe laissait voir une ceinture de toile d'or garnie de perles; il tenait un éventail à la main, et c'était un signe de distinction quand il l'inclinait un tant soit peu. Le trône était des plus magnifiques qu'on puisse imaginer, il était d'or massif, ou tout au moins couvert de lames d'or artistement travaillées, et enrichi de perles, de diamans et autres pierres précieuses d'une grosseur prodigieuse et d'un prix inestimable „. Voy. la planche 78.

L'Empereur et les princes du Japon ont plusieurs marques de leur dignité dont Kaempfer nous a donné la description. Deux ou trois hommes portent devant eux des piques garnies en haut de

78



A. Sanquirico dis.º G. Zancon inc.º



G. Zancon inc.

touffes de plumes de coq, ou de bandes de cuir, ou bien décorées de quelqu'autre ornement particulier à chaque seigneur. Un autre tient le parasol qui doit servir au prince, et d'autres à côté de lui portent de petites boëtes vernissées, ou recouvertes d'un cuir de couleur, avec le siège de cérémonie. On voit à la planche 79 les dessins de ces sortes d'enseignes, ainsi que des emblêmes particuliers à cette nation, comme le dragon, le *Kirin* qui ressemble à un agneau, et son oiseau fabuleux. C'est un spectacle vraiment singulier et bizarre que de voir tous les personnages qui composent le cortège du prince, vêtus de soie noire, marcher gravement et en silence, tandis que leurs gens de service, dont les robes sont retroussées jusqu'à la ceinture, laissent voir au public toute leur nudité, n'ayant qu'un morceau de drap qui leur couvre les parties naturelles.

Législation barbare des Japonais.

Les lois du Japon sont barbares, et on peut dire d'elles ce qu'un ancien disait de celles de Dracon, qu'elles sont écrites avec le sang, car elles punissent de la peine capitale les fautes légères comme les crimes les plus graves; il semblerait que le législateur de ces îles s'est proposé le principe de Dracon qui disait: *les moindres délits*, selon moi, *sont dignes de mort, et je ne puis trouver d'autre peine pour les plus graves*, maxime aussi insensée que cruelle, qui n'annonce dans celui qui la professe, que l'impuissance de réprimer les différens crimes par des moyens analogues à l'intention qui les a produits. L'auteur célèbre du livre des *Délits et des peines* a démontré, avec cette évidence qui lui est propre, la proportion qui doit régner entre les uns et les autres: il observe que non seulement il est de l'interêt commun qu'il ne se commette point de délits, mais encore qu'ils deviennent plus rares en proportion du mal qu'ils font à la société: d'où il conclut que les moyens coercitifs doivent être plus puissans, à mesure que le délit est plus nuisible au bien public, et en proportion de l'intensité des causes qui portent à le commettre, et que par conséquent il doit y avoir une proportion entre le délit et la peine. Si le plaisir et la douleur sont les moteurs de tous les êtres sensibles, si même le législateur suprême a mis dans le cœur de l'homme le sentiment des récompenses et des châtimens au nombre des motifs qui le déterminent quelquefois aux plus sublimes actions, il résultera du manque de rapport entre ces deux choses, le délit et la peine, une contradiction frappante, d'autant moins observée pourtant qu'elle

est plus commune, qui est que les peines ne sont souvent que le châtiment des délits qu'elles ont occasionnés. Si une même peine est infligée à deux délits qui n'offensent point également la société, il n'y aura plus de raison, pour l'individu qui les médite, de s'abstiner de commettre le plus grâve, lorsqu'il croira y trouver un plus grand avantage.

Presque tous les délits punis de mort.

Montesquieu fait quelques réflexions sur la législation japonaise pour prouver que l'altération des peines peut corrompre le despotisme même. Presque tous les délits, dit il, sont punis de mort dans cet état, parce que la désobeissance à un aussi grand monarque que celui du Japon, est par elle même un délit énorme. Là, il ne s'agit point de corriger le coupable, mais de venger le prince. Ces idées sont nées de l'esclavage, et viennent surtout de ce que l'Empereur étant le maître de tous les biens, presque tous les délits sont autant d'attentats directs contre ses intérêts.

Délits de lèse-majesté.

Les délits de lèse majesté et de rebellion entraînent les peines les plus atroces, non seulement pour le coupable, mais encore pour le voisinage et même pour tout le quartier où il habite : la loi, dans ce cas, les déclare tous coupables, pour avoir souffert qu'un ennemi du gouvernement vécût parmi eux. On punit avec une rigueur inouie toute transgression des édits de l'Empereur, toute malversation au détriment de ses revenus, la fabrication de fausse monnoie, l'incendie, le meurtre, le vol avec effraction, et le viol commis envers une femme mariée comme envers une jeune fille : le coupable est impitoyablement mis à mort, puis on fait subir le même supplice à ses père et mère, à ses frères, à ses enfans, et à tous ses parens jusqu'au dernier degré.

Peines.

D'après des principes aussi atroces, on ne s'étonnera point sans doute si les Japonais ne savent pas même ce que c'est que le droit naturel. Ce qui n'a pas même l'apparence d'un délit, est puni chez eux du dernier supplice, par exemple celui qui expose de l'argent au jeu encourt la peine de mort. La même peine est réservée au mensonge proféré en présence des magistrats, ce qui est contraire au droit de défense naturelle. Quant aux supplices, on ne peut imaginer rien de plus affreux. Les coupables sont crucifiés la tête en bas, ou brûlés vifs, ou plongés dans l'huile bouillante, écartelés, ou déchirés en pièces par le bourreau, décapités, ou étranglés, ou bien on leur ouvre le ventre. Ce dernier supplice est réservé aux Princes et aux Grands, qui, pour l'ordi-

naire, exemptent le bourreau de cet office en s'exécutant d'eux mêmes. Il est pourtant certains délits de peu d'importance, qui ne sont punis que d'une peine pécuniaire: le châtiment des esclaves et des valets est le fouet et le bâton.

Supplices soufferts par les chrétiens.

Mais qui pourrait exprimer les peines de tout genre, les cruautés inouies, les tortures affreuses que les chrétiens ont eu à souffrir dans ce royaume. Le Japon, comme le dit le P. Bartoli, a eu aussi ses Nérons et ses Dioclétiens, et l'on y a vu des genres de supplices si multipliés, si divers, d'une cruauté si raffinée et si atroce, accompagnés d'outrage et de tortures si horribles, qu'on n'aurait jamais cru l'esprit humain capable d'autant de scélératesse pour les inventer, ni d'une barbarie assez monstrueuse pour les mettre à exécution. Nous nous abstiendrons d'entrer dans le détail rebutant de ces suplices épouvantables: on le trouvera, si on veut le lire, dans l'ouvrage du P. Bartoli, et d'ailleurs la relation qu'il en donne pourrait bien être exagérée.

Prisons.

Les prisons du Japon sont effrayantes et toujours pleines, comme dans tous les états ou l'incarcération est plutôt une peine qu'un moyen de s'assurer d'un coupable. A mesure, dit encore Beccaria, que les peines deviendront plus modérées, que la misère et la faim disparaîtront des prisons, que la compassion et l'humanité pénètreront à travers les verroux, ainsi que dans le cœur endurci et inexorable des ministres de la justice, les lois pourront de plus en plus se contenter d'indices moins rigoureux pour ordonner l'imprisonnement: un homme accusé d'un délit, arrêté et absous ensuite, ne devrait emporter avec lui de sa prison aucune tache d'infamie. Il y a dans la ville de *Nagasaki* une prison appelée *Gokuja*, ou *Enfer*, ou Cage: elle est composée de petites cellules qui sont plutôt des tanières ou espèce de cages séparées les uns des autres, dans lesquelles sont renfermés les prisonniers selon les divers délits qu'ils ont commis; il y a encore d'autres cachots où ils sont mis à la gêne, et où on les fait même mourir en cachette: ces prisonniers ont aussi des lieux clos où il leur est quelquefois permis d'aller pour prendre l'air, et pour se laver.

Montesquieu indique, dans son traité de l'Esprit de lois, un moyen qui lui paraît propre, pour reformer la législation et le caractère féroce des Japonais. Il est vrai, dit il, que l'esprit singulier de ce peuple, entêté, capricieux, entreprenant, bizarre, qui ne craint aucun danger, aucune disgrâce, semble au premier

coup d'œil absoudre ses législateurs de l'atrocité des lois qu'ils lui ont données. Mais des hommes qui n'ont par caractère, que du mépris pour la mort, qui s'ouvrent le ventre pour la moindre fantaisie, peuvent ils être contenus par l'aspect continuel des supplices, et ne finissent ils pas par s'y accoutumer? On trouve pourtant dans les relations des voyageurs, au sujet de l'éducation chez ce peuple, qu'il a pour maxime de traiter les enfans avec douceur, parce qu'autrement ils s'endurcissent bientôt aux châtimens; qu'il ne faut pas non plus trop maltraiter les esclaves, parce qu'ils songent enfin à leur propre défense. N'aurait'on pas pu juger, par l'esprit qui doit regner dans le gouvernementd'une famille, de celui qui doit présider au gouvernement politique et civil? Un législateur éclairé aurait cherché à ramener les esprits, par un système de peines et de récompenses sagement combiné, par des maximes de philosophie, de morale et de religion appropriées au caractère de ce peuple, par une juste application des règles qui constituent le véritable honneur, par le châtiment de la honte, et par l'attrait d'un bonheur stable et d'une douce tranquillité: que s'il eût eu lieu de craindre que des esprits accoutumés à n'être retenus que par des peines cruelles, ne pussent être contenus d'abord par des peines plus modérées, il aurait eu recours à des voies plus lentes et plus cachées, en mitigeant la peine dans les cas les plus susceptibles de grâce, jurqu'à ce qu'il eût pu parvenir à la modifier pour tous les délits. Mais le despotisme ne connaît pas de pareils moyens, et ne sait pas gouverner par de semblables règles; il peut abuser de lui même, et c'est tout ce qu'il peut faire. Au Japon il a fait un nouvel effort, il est devenu plus cruel que lui même. Des esprits rendus par tout féroces et plus atroces, n'ont pu ensuite être conduits que par des moyens encore plus atroces.

Procédure dans les jugemens.

Nous terminerons ce qui regarde les lois du Japon, par donner en peu de mots une idée de la procédure qui précède les jugemens dans cet état. Kaempfer nous assure qu'on y suit, comme dans tout l'orient, une marche plus sûre que la nôtre pour l'administration de la justice; on n'y est point réduit à voir traîner une affaire pendant des années, on n'y a pas besoin de tant d'écritures, de tant de suppliques et autres choses semblables. L'affaire est soumise sans délai au tribunal qui doit la juger; les parties et les témoins sont entendus, les circonstances sont examinées et pésées,

et le jugement est prononcé immédiatement. On n'a point à craindre les lenteurs d'un appel à des cours supérieures, il n'en est point qui ait le droit de modifier un jugement rendu par un tribunal inférieur. Malgré les erreurs et les méprises auxquelles la simplicité de ce système de procédure peut donner lieu en certains cas particuliers, on ne peut néanmoins disconvenir qu'elle entraîne au fonds moins de perte pour les parties, que les procès interminables et ruineux de notre judicature européenne.

ART MILITAIRE.

Caractère belliqueux des Japonais.

La position des îles du Japon défendues et fortifiées par la nature même, dispenserait les habitans de la nécessité de cultiver l'art militaire, s'ils n'y étaient portés par ce caractère belliqueux et intrépide qui a entretenu parmi eux tant de dissentions et de guerres intestines. A peine, dit le P. Bartoli, un nouveau chef s'était il mis à la tête de quelqu'état, que tout Japonais, ou étranger, et en général tout individu qui pouvait se promettre quelqu'avantage de sa ruine, attendait avec impatience, la main sur le cimeterre, le moment de l'attaquer et de le détruire. La raison de cette disposition vient de ce que là, chacun s'imagine avoir un droit naturel d'autant mieux fondé à toute espèce de dignité, même royale, qu'il se croit plus capable de le faire valoir par son esprit et les armes à la main. Les nobles surtout y sont d'une telle hauteur, qu'ils se croient tous nés pour être Rois; il sont en outre naturellement doués d'une grande pénétration d'esprit, et ils commencent dès leur enfance à s'exercer dans l'art de feindre et de mentir: c'est pourquoi il est arrivé souvent que dans le sein de la paix la plus profonde, on a vu éclater tout à coup des guerres, des révoltes, et d'affreuses trahisons, des villes réduites en cendres, (car c'est là l'expédient le plus usité et le plus prompt pour les pays où les maisons sont bâties en bois); et les Rois, s'ils pouvaient échapper à la mort par une fuite précipitée, forcés, comme celui qui a fait naufrage, de s'abandonner nus et dépouillés de tout aux caprices de la fortune. Outre les guerres intestines, il est encore fait mention dans l'histoire du Japon de plusieurs guerres que cette nation a soutenues contre les Chinois, et les habitans de la Corée.

Armes des Japonais.

Les armes des Japonais sont l'arc, le javelot, le fusil, le ci-

meterre, et le poignard : ces deux dernières armes surtout sont de la meilleure trempe et d'un travail achevé, car, comme nous le verrons bientôt, on ne fait nulle part ailleurs de plus beaux ouvrages en acier qu'au Japon. Rarement on s'y sert d'artillerie en campagne, parce qu'on y est encore moins habile qu'en Chine à la manœuvrer. L'unique défense qu'ait l'infanterie, qui y est d'un usage plus commun que la cavalerie, c'est la casque. L'Empereur du Japon entretient en tems de paix 100,000 hommes d'infanterie, et 20,000 de cavalerie; mais quand il survient une guerre, ses troupes sont bientôt portées à 368,000 hommes d'infanterie, et à 38,000 chevaux.

Discipline et exercices militaires.

La discipline de ces troupes n'est pas moins rigoureuse que celle des anciens Romains, et la jeunesse y est exercée à toutes sortes de travaux militaires. On est dans l'usage de lui donner tous les ans au mois de mars des jeux publics: les jeunes gens s'y présentent armés, et ensuite on les divise en deux armées qui ont chacune leurs drapeaux. L'attaque commence entre elles à une certaine distance, d'abord à coups de pierre, puis à mesure qu'elles s'approchent l'une de l'autre, les combattans se servent de l'arc, du javelot, des pistolets et enfin de leurs épées. On concevra sans peine qu'il doit rester sur la place des morts et des blessés, et que des exercices aussi barbares sont en effet bien propres à accoutumer la jeunesse au sang et au carnage.

RELIGION.

Religion ou sectes principales.

Il y a au Japon trois religions ou sectes principales; celle de *Sinto*, qui est la plus antique, adore les anciennes idoles du pays; celle de *Budso*, qui en adore d'étrangères apportées depuis du royaume de *Siam* et de la Chine; et enfin celle de *Siuto* que professent les philosophes et les moralistes, laquelle est une espèce d'athéisme comme celle de quelques lettrés chinois qui se moquent intérieurement de la superstition du peuple.

Les Japonais, ainsi que les autres peuples, reconnaissent en général une divinité suprême, ou un créateur de l'univers, qu'ils croient assis sur douze coussins à leur manière, posés sur le tronc d'un gros arbre est porté sur le dos d'une tortue, laquelle est représentée sur une masse d'eau contenue dans un réservoir dont les bords s'élèvent à sept pieds au dessus de terre. Le Créateur a la figure d'un



G. Zancon inci.

nègre, et porte sur sa tête une couronne d'où sort une longue pointe; sa poitrine est entièrement découverte; ses cheveux sont crépus comme ceux des Nègres; il a quatre bras; l'un tient un anneau, l'autre un sceptre, le troisième une fleur, et le quatrième un vase d'où s'épanche de l'eau, choses qui toutes doivent avoir un sens mystique. Tous ces ornemens sont d'or, ainsi que le trone sur lequel l'idole est assise: son vêtement est couvert de pierres précieuses. Selon les théologiens japonais, Dieu tira la matière première de chaque être du tronc de l'arbre porté sur le dos de la tortue. Un énorme serpent forme deux replis de son corps autour de sa circonférence; deux diables, ou figures monstrueuses, dont l'une a la tête de chien, et l'autre est une espèce de sphinx qui a une gueule d'une grandeur démesurée et deux cornes de cerf, tiennent le serpent par la tête, tandis que deux Rois japonais avec un demi dieu lui serrent la queue. Du fond de l'eau, sur laquelle la tortue parait immobile, sort à moitié corps le soleil sous la forme d'un homme de moyen âge avec une barbe ordinaire: il est revêtu et couronné de rayons; de la main droite il semble piquer la tortue, et tenir de la gauche deux dards. Voy. la planche 80.

Amida et Xaca.

Les deux divinités principales de la secte de *Sinto* s'appellent *Amida* et *Xaca*. *Amida* est le chef suprême des demeures célestes, ou des champs élysées; il est regardé comme le maître et le protecteur commun des ames humaines; mais il est plus particulièrement encore le dieu et le père de ceux qui sont passés de ce monde dans les lieux du bonheur éternel. Ce n'est que par son moyen et par sa médiation que les hommes, peuvent obtenir la rémission de leurs péchés, et la félicité d'une vie future. On s'en rend digne, et on devient cher à *Amida*, en menant une vie intègre, et en ne faisant rien de contraire à sa loi. La doctrine de *Xaca* se réduit à cinq préceptes principaux, qui sont, de ne tuer aucun être vivant, de ne point voler, de ne pas fréquenter les femmes de mauvaise vie, de ne pas mentir, et de point boire de liqueurs fortes.

On voit *Amida* représenté sur un autel, et sur un cheval qui a sept têtes; ces têtes hiéroglyphiques font 7000 siècles, car chacune en indique 1000: il a la figure d'un chien, et tient dans ses mains un cercle d'or qu'il mord: il semble que ce cercle représente le tems comme chez les Egyptiens, et que cet idole est l'em-

blême de la révolution des siècles ou plutôt de l'éternité. Les vêtemens de l'idole sont des plus riches et resplendissans de perles et de pierres précieuses. Toutes les autres figures ne sont que des représentations des diverses manières dont on adore *Amida*, des offrandes et des sacrifices qu'on lui fait.

Xaca est ordinairement représenté sous la figure d'un homme assis à la japonaise, les bras étendus comme quelqu'un qui prie ou qui déclame. Il a autour du cou un collier d'écailles d'or garnies de pierres précieuses; ses bras sont entrelacés de rubans d'où pendent des glands, et ses reins sont enveloppés d'une ceinture de soie. Il porte devant et derrière lui deux balances d'or, et la table sur laquelle il est assis est ornée d'encensoirs suspendus tout autour avec des chaînes d'or. Voy. la planche 81.

Suicide permis dans cette religion.

A l'exemple d'*Amida* et de *Xaca* qui se sont donnés la mort volontairement, les Japonais regardent le suicide comme un acte méritoire. Les adorateurs de *Xaca* vont se noyer dans la mer ou dans quelque rivière où ils sont accompagnés par quelques-uns de leurs parens et de leurs amis ; là ils s'attachent une grosse pierre au cou, remplissent d'autres pierres ou autres matières pesantes leurs manches et leurs vêtemens, puis ils se jettent à l'eau. Les adorateurs d'*Amida* se laissent mourir de faim après s'être renfermés dans une niche étroite, murée de tous côtés, où il n'a été laissé qu'une petite ouverture pour n'y être pas suffoqués. D'autres dédaignant toutes ces cérémonies, s'égorgent d'eux mêmes, s'empoisonnent, se pendent, ou se précipitent du haut de quelque rocher.

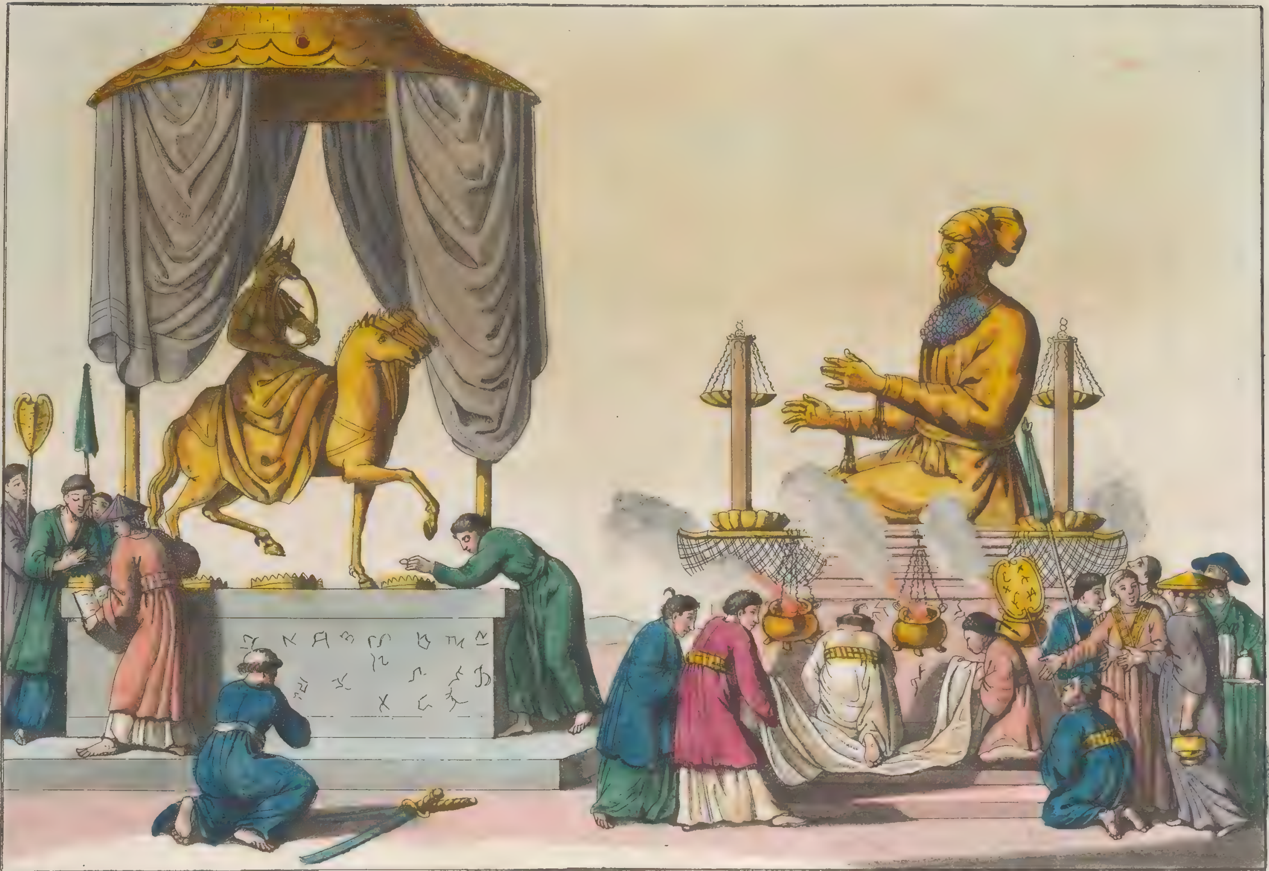
Dogmes.

La religion de *Sinto* reconnaît un être suprême ainsi que l'immortalité de l'âme, et rend un culte à une multitude de dieux ou de *Kami*, qui sont les âmes des grands hommes qui ont illustré leur patrie. Les prêtres de *Sinto* enseignent que les plaisirs innocens des hommes sont agréables à la divinité, et que la meilleure manière d'honorer les *Kami*, c'est d'imiter leurs vertus, et de jouir dans ce monde de la félicité qu'ils goutent dans l'autre.

Secte des Budsoistes.

Les *Budsoistes* professent à peu près les mêmes dogmes que ceux de *Sinto*, mais ils ont cherché à renchérir sur cette religion en adoptant une morale plus sévère ; ils ne prêchent que pénitence, n'inspirent que des craintes outrées et le fanatisme le plus affreux. Les moines de cette religion, dit Raynal, persuadent à leurs dévots de passer une partie de leur vie dans les tourmens pour expier des fautes imaginaires, et ils leur infligent eux mêmes la plupart de ces

81.



A. Rancati f.

châtimens. Leur religion est tellement surchargée de préceptes qu'il est impossible de l'observer, elle peint les dieux toujours avides de sang et de vengeance, et toujours offensés.

Siuto ou *Siutto*, dans le sens littéral de ce mot, signifie la voie ou la méthode des philosophes. Confucius doit être regardé comme le fondateur de cette secte; ceux qui la professent, croient que la plus grande perfection et le bien suprême consistent dans le plaisir que fait goûter à l'ame le sentiment d'une vie passée dans la sagesse et la vertu : ils n'admettent d'autres récompenses et d'autres peines que celles de ce monde, et ils pensent que même dans cet état de vie, *est sua virtuti merces*, *et malitia maximam partem sui veneni bibit.* Ils croient en outre à l'existence d'une âme du monde, d'un esprit universel, d'une puissance répandue dans l'univers qui anime tous les êtres, et à laquelle retournent les âmes à mesure qu'elles se séparent des corps, de la même manière que tous les fleuves de la terre vont se rendre à la mer; en un mot les *Siuttoïstes* professent les dogmes des Stoïciens, ou le *Panthéisme* si élégamment décrit dans ces vers de Virgile. *Secte de Siuto.*

« Principio cœlum et terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, Titiniaque astra
Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet. »
Eneid. lib. VI.

« . . . . Deum ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas. »
Georg. lib. IV.

Les marchands et les navigateurs japonais adorent trois divinités particulières; la première est le *Jebis* ou Neptune du Japon qui est représenté assis sur un rocher tenant d'une main un hameçon, et de l'autre le poisson *Tai*; la seconde est *Dai-Kobou*, ou Dieu de la prospérité: il tient en main un marteau avec lequel, en frappant, il fait sortir tout ce dont on a besoin; il est ordinairement représenté assis sur un tas de ris, ayant auprès de lui un sac pour y mettre tout ce qu'il aura fait sortir avec son mar- *Divinités des marchands et des navigateurs.*

teau. La troisième est *Tossitokou* ou Dieu de la fortune, qui est représenté debout avec une robe à longues manches, une grande barbe, deux grandes oreilles et tenant un éventail à la main.

Prêtres. La classe des prêtres de cette singulière religion se compose d'une multitude de moines et de bonzes, qui ont trouvé l'art de s'emparer de l'esprit du peuple, et d'entretenir sa superstition par les cérémonies les plus artificieuses et les plus bizarres. Pour avoir une idée de la supercherie et de l'imposture de ces bonzes, il suffira de connaître comment se fait l'apparition de l'idole dans le temple de *Tencheda*. Elle apparaît sous la forme d'une jeune vierge, qui est introduite dans le temple à chaque nouvelle lune, et placée vis à vis d'elle dans un lieu éclairé par un grand nombre de lampes d'or, et embaumé de parfums et d'aromates; bientôt les lampes s'éteignent, et la jeune vierge se sent embrasser par une figure humaine qui, disparaissant après, la laisse dans une espèce d'extase, et quelque fois même enceinte. Elle retourne chez elle suivie de tout le peuple, au milieu des chants, et des sons d'instrumens, et on la révère ensuite comme douée de l'esprit prophétique.

Moines. Les villes, les campagnes, les montagnes et les déserts sont remplis de temples et de monastères dont quelques-uns sont si vastes et si riches qu'ils contiennent plus de mille moines. Ces religieux sont divisés en séculiers et réguliers; les premiers restent avec leurs femmes dans leurs cellules où ils vivent des offrandes faites aux idoles, en proie à l'oisivité, à la débauche et à la mollesse; les seconds mènent une vie plus austère; outre le célibat perpétuel qu'ils doivent garder, ils s'imposent plusieurs mortifications, et observent rigoureusement tous les préceptes.

Habillement et marques distinctives des moines. Les moines du Japon portent l'habit ordinaire des séculiers avec certains ornemens diversifiés selon les différens ordres monastiques; ces ornemens consistent, ou en un cimeterre, ou en un petit bâton avec une pomme de cuivre à laquelle sont attachés quatre anneaux du même métal qu'ils agitent lors qu'ils sont en prière, ou en une grande coquille qui contient à peu près une pinte d'eau, et qui a la forme d'une corne de laquelle ils sonnent pour demander l'aumône aux voyageurs, ou en une écharpe avec des franges, laquelle est plus ou moins grande selon la dignité de celui qui la porte, ou en un bonnet qui leur couvre le front, ou en un sac dans lequel ils tiennent un livre, leur argent et du lin-



A. Rancati f

ge, ou en une chaussure faite d'un tissu de paille, ou dans la tige d'une fleur appelée *Tarato*, ou enfin dans un chapelet composé de petits grains à facettes sur lequel ils récitent leurs prières. Voy. la planche 82 où est représenté un de ces bonzes qui prêche.

Fêtes annuelles et mensuelles.

Les Japonais célèbrent un grand nombre de fêtes, dont les unes sont annuelles, et les autres mensuelles. Il y a trois fêtes chaque mois; la première a lieu le premier du mois, et on passe presque tout le jour à faire des visites à ses supérieurs, à ses parens et à ses amis; la seconde se célèbre au premier jour de la pleine lune, et la troisième à la fin du dernier quartier. Les fêtes annuelles sont au nombre de cinq: la première est au premier jour de l'an, qui se passe en visites, en complimens, en festins et à visiter les temples; la seconde a lieu le troisième jour du troisième mois, et respire la gaieté du printems qui commence: tout le monde se porte aux champs pour y contempler la nature renaissante, et l'on s'y réjouit au milieu des festins, pendant lesquels de jeunes filles viennent offrir aux convives des présens de la campagne. La troisième, qui se célèbre le cinquième jour du cinquième mois, est destinée surtout aux plaisirs de la jeunesse; la quatrième, qui arrive le septième jour du septième mois, est consacrée particulièrement aux vacances des écoliers qui la passent en jeux, et portent attachés à des bâtons de bambou des vers qui annoncent leurs progrès: enfin la dernière se fait le neuvième jour du neuvième mois, et comme dans les bacchanales de Rome, le plaisir favori de cette fête est d'y boire et de s'y enivrer.

Anniversaire de Cambadoxi.

Outre ces fêtes, les Japonais en célèbrent encore beaucoup d'autres dont il serait trop long de faire ici l'énumeration. Cependant nous ne pouvons nous dispenser de faire une mention particulière de l'anniversaire de *Cambadoxi*, que la secte des *Jcko* célèbre avec un appareil lugubre; à peine la porte du temple s'ouvre-t-elle, que la foule qui était à attendre au dehors s'y précipite avec tant de violence que plusieurs personnes y perdent la vie; il en est même qui poussent le fanatisme jusqu'à se jetter exprès par terre pour y mourir sous les pieds de la multitude. Un bonze fait le panégyrique de *Cambadoxi*, mais toujours de nuit, et la voix de l'orateur est accompagnée de cris plaintifs par tout l'auditoire.

Christianisme introduit et proscrit au Japon.

Le christianisme fut aussi introduit dans le Japon, et en 1552 quelques Jésuites envoyés par S. Francois Xavier commencèrent à

le prêcher avec tant de succès, qu'au bout de quelques années un grand nombre de personnes, et même des princes l'avaient embrassé. L'Empereur même finit par permettre le libre exercice de cette religion, et elle fut en honneur dans ces contrées pendant 60 ans; mais en 1616 les Missionnaires s'étant rendus suspects de vouloir renverser l'Empereur du trône pour livrer ses états au Roi d'Espagne, il s'alluma une persécution des plus terribles contre les chrétiens qui périrent tous dans des supplices affreux. Depuis cette catastrophe, il n'est pas resté la moindre trace du christianisme dans cet Empire, il n'est même pas permis d'y entrer à quiconque le professe, si auparavant il ne l'abjure publiquement.

MARIAGES.

Mariage.

Les mariages se traitent au Japon par les parens des deux côtés, et l'époux ne voit l'épouse qu'au moment où il la conduit chez lui; car dans le temple où le mariage se célèbre, elle est couverte d'un voile qui lui tombe de la tête aux pieds. Les deux époux se rendent avec leurs parens et leurs amis sur une colline; après avoir monté chacun par un escalier séparé, ils entrent dans une tente et se placent chacun à un des côtés, tandis que le cortège s'arrête au bas. Là, tenant en main un flambeau, ils se présentent au dieu de l'hymen, qu'on voit sur un autel ayant une tête de chien, comme étant le symbole de la fidélité dans le mariage: la corde que ce dieu tient dans ses mains est un autre symbole de la force et de la nécessité de ses liens. Derrière la tente brûlent des lampes, à l'une desquelles l'épouse allume son flambeau, et après avoir prononcé quelques paroles, elle allume aussi celui de l'époux; aussitôt de grands cris de joie, partent de l'assemblée, et le bonze donne la bénédiction aux nouveaux époux. Voy. la planche 83.

A la fin de la cérémonie, l'épouse jette dans le feu tous ses colifichets d'enfant, et reçoit de chacun des assistans des présens analogues à son nouvel état. On retourne ensuite à la maison, où pendant huit jours ce ne sont que festins, jeux, danses et amusemens de tous genres: au bout de ce tems, l'épouse se retire dans ses appartemens, d'où elle ne sort plus qu'une fois l'an pour visiter les tombeaux des morts de la famille: il ne lui est plus permis de voir d'autres hommes que quelque proche parent, et encore fort rarement. Selon les Japonais, la femme n'a point d'habitation pro-



A. Rancati f.

pre depuis le berceau jusqu'au tombeau: car tant qu'elle est fille, elle demeure avec ses parens; mariée, elle habite avec son mari, et veuve, elle reste avec ses enfans. La jalousie de ce peuple est terrible dans ses effets: si un mari vient à s'apercevoir de quelque marque d'infidélité de la part de sa femme, il s'en venge aussitôt par une mort cruelle.

Dans toute l'Asie, et surtout au Japon les femmes n'apportent point de dot, ainsi on n'y est point dans l'usage barbare de vendre l'amour. « O toi qui que tu fus, qui appris le premier à vendre l'amour, que ta froide dépouille et ta cendre insensible soient à jamais maudites. Tasse.

Polygamie. Divorce. Pédérastie.

La polygamie est permise au Japon; mais pourtant l'homme doit y avoir une première femme de laquelle toutes les autres dépendent. Le divorce y est également permis, et le mari a même la liberté de répudier ses femmes sans aucune formalité, sans l'intervention d'aucun magistrat, et sans devoir en rendre compte à qui que ce soit. La fornication n'est même pas défendue, et il y a pour les jeunes gens et les étrangers des maisons de courtisannes, dont l'entrée est rigoureusement interdite aux hommes mariés. On accuse les Japonais d'être adonnés à la pédérastie, et on assure que les bonzes aussi bien que les laïques se livrent à ce vice grossier sans honte et sans encourir aucune peine.

FUNÉRAILLES.

On trouve chez tous les peuples des marques de deuil, des cérémonies funèbres et des sépulcres qui attestent leur respect pour les morts. L'homme même que la mort de ses proches n'affecte point, est forcé par l'usage de s'en montrer affligé. L'usage, dit Toureil, d'accord avec le devoir, nous prescrit en certaines occasions d'être affligés, ou de le paraître. La bienséance, malgré quelle ne puisse rien changer à l'intérieur, veut qu'on sauve au moins les apparences. Elle impose au méchant l'obligation de prendre le masque de l'homme de bien, et comme pour l'avertir de ses devoirs, elle le contraint de feindre un sentiment qu'il n'a pas. On dirait que ne pouvant obtenir de plus, elle exige de lui cette sorte d'hypocrisie, comme une espèce d'hommage public que son mauvais naturel doit rendre à la nature.

Funérailles magnifiques.

Les Japonais sont dans la croyance que plus la pompe des funérailles est grande, mieux on est dans l'autre vie, c'est pourquoi ils n'épargnent rien pour les célébrer avec le plus de magnificence qu'ils peuvent. On revêt d'habits superbes le cadavre des princes et des riches : on l'enferme ensuite dans un cercueil qui est d'une matière précieuse et du plus beau travail : lorsqu'on le transporte, il est accompagné des parens et des amis du défunt, en voitures, en chaises et en palankins, non en habit de deuil comme à un convoi funèbre, mais parés de leur vêtemens les plus somptueux : vient ensuite une multitude de bonzes qui portent les marques de ses dignités en chantant et jouant de divers instrumens. Arrivés au bucher d'un pas lent et mesuré, les bonzes prennent leurs livres, et commencent leur psalmodie. On met le feu au bucher, les parens et les amis y jettent leurs présens qui consistent, en vêtemens, armes, vivres, argent, herbes odoriférantes, fleurs et autres choses dont ils s'imaginent que le mort puisse faire quelq'usage dans l'autre monde.

Jeunes gens qui se tuent sur le tombeau de leurs maîtres.

Mais ces cérémonies, comme chez les Scythes et les Indiens sont toujours souillées par l'effusion du sang humain. Il est d'usage que dix, vingt et même un plus grand nombre de domestiques ou de favoris du défunt s'ouvrent le ventre de leurs propres mains, pour être jetés dans les flammes avec leur maître et l'accompagner dans l'autre monde. Ces individus s'engagent à l'avance par serment à le suivre à sa mort, et ratifient leur promesse en buvant une coupe de vin, ce qui est pour les Japonais le sceau de l'engagement le plus solemnel. Après que les bonzes ont terminé certaines cérémonies extravagantes pour chasser les mauvais esprits, et inviter les bons à accompagner le mort à sa nouvelle demeure, et que ses parens et ses amis lui ont dit le dernier adieu, on sert un repas splendide dans lequel il n'entre, ni poisson, ni volaille, ni viande quelconque, et pendant que les conviés y font honneur, les plus proches parens du défunt payent les frais des funérailles, des sacrifices, du bucher, et du repas donné aux bonzes qui ne manquent guères d'augmenter le compte de quelque somme pour l'usage du mort. Le lendemain les mêmes parens vont recueillir ses cendres qu'ils enferment dans une urne précieuse, laquelle est ensuite déposée dansle lieu des sépultures de sa famille.

Fêtes et banquets en l'honneur des morts.

Les fêtes que les Japonais célèbrent en l'honneur de leurs morts sont en grand nombre. A l'anniversaire de la mort de cha-

cun de leurs parens, ils se rassemblent chez le chef de la famille, et après un banquet accompagné de chants et d'instrumens, ils vont aux tombeaux de la famille, où est le plus souvent préparé un autre banquet, auquel sont invités tous ces morts chacun par leur nom: après cette cérémonie, ils s'en retournent chez eux en battant du tambour et autres instrumens de cuivre devant tous les temples et toutes les maisons de nobles qui se trouvent sur leur passage. C'est particulièrement à l'occasion de ces fêtes que les bonzes font éclater toute leur rapacité; il n'est pas de couleurs effrayantes qu'ils n'employent pour peindre au peuple le malheureux état des morts dans l'autre monde, afin d'en estorquer le plus d'argent qu'ils peuvent, même des vêtemens et des comestibles; enfin ils poussent l'avidité et l'imposture jusqu'à se faire donner des lettres de change, pour racheter, disent ils, les défunts de l'horrible esclavage où ils sont retenus par les démons, ou pour les faire passer dans un séjour plus heureux, et chasser les mauvais esprits qui leur en ferment l'entrée.

ARTS ET SCIENCES.

AGRICULTURE.

L'agriculture florissante au Japon.

Kaempfer assure qu'il n'y a pas de nation au monde qui connaisse mieux l'agriculture que les Japonais. Bornés aux produits de leur sol pour la subsistance de leur nombreuse population, ils ont dû se livrer entièrement à cet art et le porter à sa perfection, car il ne peut y avoir que bien peu de commerce dans un pays où il est défendu de communiquer avec les étrangers: c'est pourquoi il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit cultivé au Japon; non seulement on récolte du froment, du riz, des légumes dans les champs et dans les plaines, mais même jusques sur le sommet des montagnes où la culture en est d'autant plus pénible qu'elle s'y fait à la main seulement, et sans le secours d'aucun animal. Les Japonais eccellent surtout dans l'art des engrais, qui se composent en grande partie d'excrémens humains.

Produits et terres mesurées.

Le riz, qui est la principale nourriture des habitans, se sème dans tous les lieux où l'on peut ouvrir des canaux et conduire les

eaux : il se conserve long tems, et passe pour le meilleur de toute l'Asie. Chaque année avant les semailles, les terres doivent être mesurées par les *Kemme* ou arpenteurs qui se montrent très-glorieux de leur savoir en géometrie ; et à l'approche de la moisson, ils les mesurent de nouveau, et évaluent ce qu'elles pourront rapporter ; pour cela, ils font moissonner un carré de riz ou de froment, le font battre, et déterminent sur le produit la récolte de tout le champ. Les propriétaires retirent ordinairement les six dixièmes des produits de leurs terres, et en laissent quatre au fermier : ceux qui cultivent les terres de la couronne ne rendent aux intendans de l'Empereur que les quatre dixièmes.

Lois concernant l'agriculture.

Mais il ne suffit pas, pour que l'agriculture fasse de grands progrès dans un pays, que le cultivateur trouve dans la fertilité du sol un motif de s'y livrer, ou que la misère l'oblige à chercher sa subistance sous le soc de la charrue, il faut encore que les lois y concourent, comme en Egypte, en Perse, aux Indes, en Chine, et dans tous les états bien gouvernés. Au Japon, les lois accordent pour trois ans le produit d'un terrein à celui qui l'a cultivé le premier, et quiconque laisse ses terres incultes pendant une seule année en perd la jouissance et la propriété.

ARCHITECTURE.

L'architecture des Japonais semblable à celle des Chinois.

Les Japonais ont en architecture le goût chinois pour la construction de leurs édifices publics, tels que leurs temples et leurs monastères ; mais leurs maisons sont bâties encore avec plus de simplicité ; elles sont basses et en bois, comme étant moins susceptibles d'être endommagées par les tremblemens de terre, que les édifices élevés et d'une masse considérable : il n'y a que le soubassement qui soit en pierres ou en briques sur lesquelles posent les pièces de bois qui forment l'édifice.

Maisons et leur structure.

Ces maisons n'ont pour la plupart qu'un étage ; le second, qu'on voit à quelques-unes, est si bas qu'on ne peut l'habiter, et il sert de galetas où l'on rejette les meubles les moins nécessaires. Les chambres n'ont généralement qu'un mur solide, enduit d'une terre glaise qui vient d'*Osacca*. Elles ont des portes, des paravents et des fenêtres qui s'enchâssent par le bas dans une traverse de bois, et en haut dans un pilastre qui est à deux ou trois pieds du plafond. Les fenêtres sont en papier, avec des volets qu'on ôte le jour

et qui se mettent pendant la nuit, pour empêcher que personne ne puisse s'introduire dans la maison, ce qui serait tres-facile sans cette précaution.

Les maisons des nobles sont plus grandes et ont plusieurs appartemens, dont le plus retiré est occupé par les femmes. Elles ont pour la plupart une cour spacieuse avec deux rampes de trois ou quatre pas chacune, l'une sur le devant, et l'autre sur le derrière par où l'on descend dans le jardin. Les appartemens sont tapissés en papier sur lequel sont représentés des paysages ou des figures, ou bien ils sont agréablement vernissés; ils sont divisés en diverses chambres qui n'étant séparées les unes des autres que par une espèce de cloison peuvent, au besoin, n'en former qu'une seule de cinq à six. Les plafonds en sont riches et élégans; ils sont ordinairement en cèdre sculpté et doré, recouverts en plaques d'or ou d'argent d'un beau travail, et enrichis d'autres ornemens non moins précieux. *Maisons des nobles.*

Mais le plus grand et le plus magnifique de tous les édifices japonais est le palais impérial de *Jeddo*, qui a douze milles anglais de tour, et se compose de trois enceintes ou châteaux entourés de murs très-élevés et de fossés profonds. Dans la première enceinte sont les palais des princes avec de vastes cours, des fossés, des ponts-levis et de grosses portes; la seconde, qui est moins grande, comprend les bâtimens des premiers officiers de la cour, qui tiennent de plus près au service de l'Empereur, elle a toujours une garde très-nombreuse; la troisième où réside l'Empereur s'éleve de beaucoup au dessus des deux autres sur un vaste plateau; elle est entourée d'une forte muraille en pierre vive qui a des angles saillans. Tout l'édifice est bâti en pierres carrées d'une énorme grosseur, posées les unes sur les autres sans chaux ni crampons de fer, pour éviter les inconveniens des tremblemens de terre. Au milieu est une tour blanche carrée qui renferme plusieurs appartemens les uns au dessus des autres. Les toîts sont de la plus grande magnificence; ils débordent en dehors, et sont ornés à leur sommet et aux angles, de figures de dragons, de dauphins et autres figures de la plus grande beauté; les tuiles en sont dorées, et on croirait que tout l'édifice est couvert en or, ce qui lui donne de loin l'apparence d'une masse resplendissante comme un soleil, et l'aspect le plus majesteux. On ne peut donner un description plus détaillé de ce palais, aucun Européen n'y étant entré, si ce n'est quelqu'ambassadeur qui, encore, n'a été admis que *Palais impérial de Jeddo.*

dans la salle des milles nattes, où l'Empereur reçoit l'hommage des princes tributaires et des ambassadeurs. A côté de cette enceinte sont deux autres châteaux habités par les princes et les princesses de la famille impériale, ainsi que par les femmes et les concubines de l'Empereur. On voit derrière tous ces édifices des jardins magnifiques avec des pavillons, des berceaux, des terrasses, et un bois charmant de platanes dont les feuilles mêlées de jaune, de rouge et de verd, offrent le coup d'œil le plus enchanteur surtout au printems et en automne. Voy. la planche 84.

Temples magnifiques du Japon.

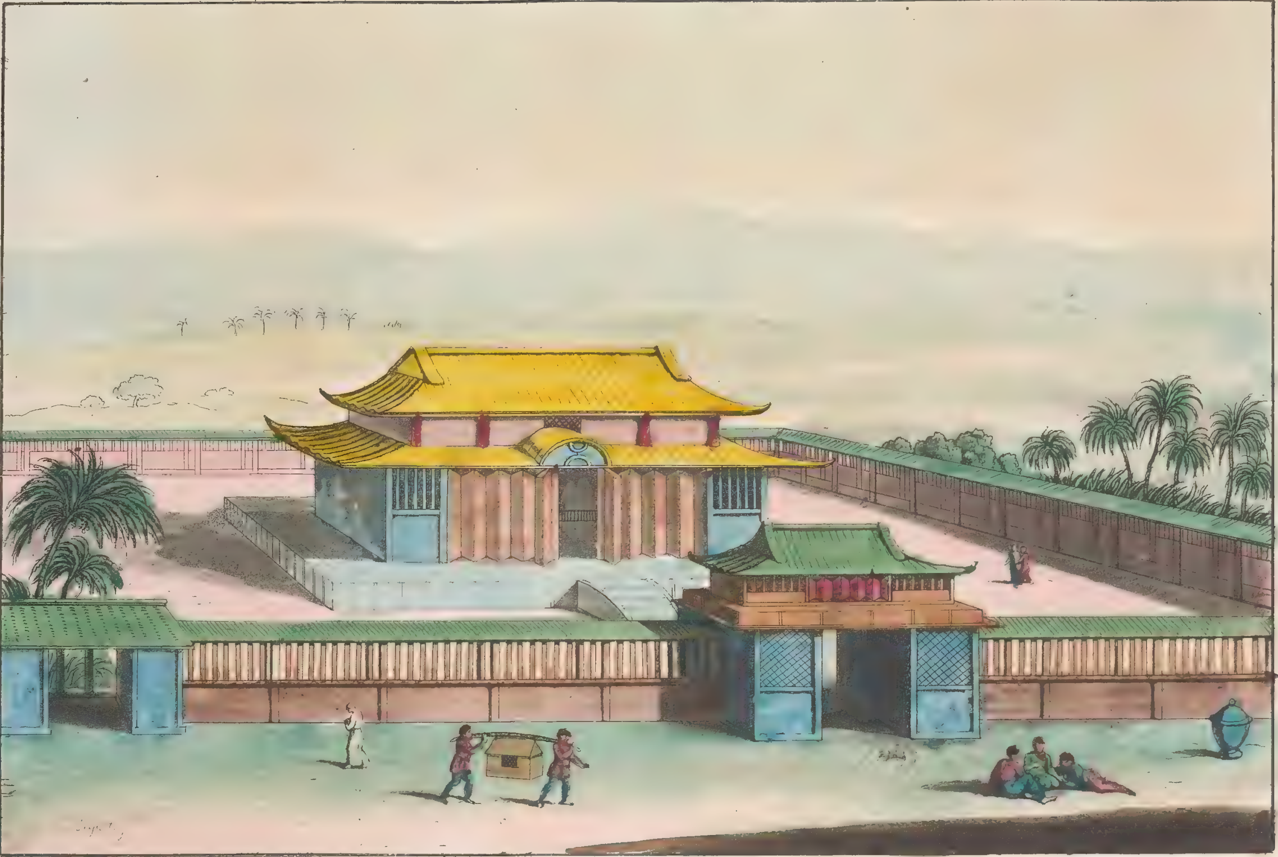
On trouve au Japon une quantité de temples magnifiques, dont les deux plus fameux sont celui de *Daibods* près *Méaco*, et celui des 33,333 idoles.

Temple de Daibods.

Le temple de *Daibods* est bâti sur une hauteur comme tous ceux du Japon, qui sont toujours agréablement situés, soit sur une éminence, ou sur le penchant d'une colline, ou bien sur le flanc d'une montagne : ils sont auprès d'une source d'eau vive, au milieu d'un bosquet, et entourés de belles allées, qui en forment un lieu de délices, où selon les Japonais, les dieux se plaisent d'avantage. La cour du temple de *Daibods* est ceinte d'un haute muraille de pierres fort grandes, avec un grand portique ou galerie ouverte du côté de la cour, mais pourtant couverte d'un toît qui est soutenu sur deux rangées de pilastres de cinq pieds et six pouces environ de hauteur. On voit à l'entrée du temple des statues de héros et des figures de lions sur des piédestaux d'environ un pied et dix pouces de hauteur. Tout l'édifice est recouvert d'un double toît voûté, qui repose sur 94 pilastres: ce temple a un grand nombre de portes qui sont petites, et il est obscur dans l'intérieur, à cause de sa grande élévation et du peu de jour qu'il reçoit de dehors. Le pavé est en marbre; on n'y voit d'autre ornement qu'une idole toute dorée, et d'une telle grandeur, qu'on peut étendre sans peine trois nattes sur la paume de sa main; elle a sur la tête une couronne qu'on aperçoit par une fenêtre qui se trouve entre les deux toîts. Voy. la planche 85.

Temple des 33,333 idoles.

La cour du temple des 33,333 idoles est égalemnnt entourée d'un mur, mais quant au reste cet édifice est bien moins beau que le temple de *Daibods*, en ce qu'il est moins élevé. Au milieu est une idole assise, qui a sur sa tête sept autres idoles ayant des ornemens divers, et autour d'elle des simulacres et des figures de quelques héros dont les uns sont debout, les autres assis, avec des ghir-





G. Zancon inc.

landes de roses, ou tenant une baguette à la main. La plupart de ces idoles ont vis à vis d'elles un beau chandelier sur lequel brûlent continuellement des cierges qui repandent une odeur des plus suaves.

Monastères.

Les monastères qui avoisinent ces temples n'offrent pas moins de magnificence. Celui qui est auprès du temple de *Coboucou* est vaste et majesteux : les cellules y sont en nombre de 780 ; il a une superbe biblicthèque qui est soutenue par vingt quatre grandes colonnes, chacune d'environ trois pieds de circonférence. Almeida assure que cette bibliothèque est tellement fournie de livres, qu'ils obstruent les fenêtres. Les bains, la cuisine, les terrasses, les jardins et les promenades y ont le même caractère de splendeur.

Jardins.

Le jardin occupe tout l'espace qui est derrière la maison ; il est ordinairement carré, et renferme beaucoup de choses curieuses, que les Japonais croient nécessaires à la compostion d'un jardin. Les allées en sont parsemées de petits caillous ronds de diverses couleurs qu'on ramasse dans le lit des rivières, ou sur le bord de la mer, et recouvertes de sable sur lequel on passe le balai tous les jours : au milieu est un petit chemin pavé de grandes pierres où l'on peut se promener sans fouler le sable. Les arbres y sont distribués avec un désordre recherché : à l'un des angles est un rocher ou monticule fait au naturel, où sont nichées ça et là parmi les pierres des figures d'oiseaux et d'insectes en bronze : sur ce rocher s'élève un petit temple, près duquel murmure un ruisseau : à côté est un bosquet d'arbres touffus, que les jardiniers savent tailler avec un art admirable. Uu petit lac peuplé de poissons et dont les bords sont tapissés de plantes qui ne croissent que dans les lieux humides rend parfaite la beauté de ce jardin.

Ponts.

Les ponts portent l'empreinte de la même magnificence dans cet empire ; ils sont presque tous en cèdre, entretenus avec le plus grand soin et ornés de beaux parapets. Le plus fameux est celui de *Niphonbas*, qui est en face du palais impérial de *Jeddo*, et à partir duquel se mesurent toutes les distances. Les Japonais ont encore élevé de grandes digues qui ont couté la vie à des milliers de personnes, pour repousser les inondations de la mer.

Les routes sont si larges au Japon, que deux troupes de voyageurs, quelque nombreuses qu'elles soient, peuvent y passer à côté l'une de l'autre sans s'incommoder. Ceux qui vont à *Meaco* prennent la gauche, et ceux qui en reviennent la droite. On a divisé,

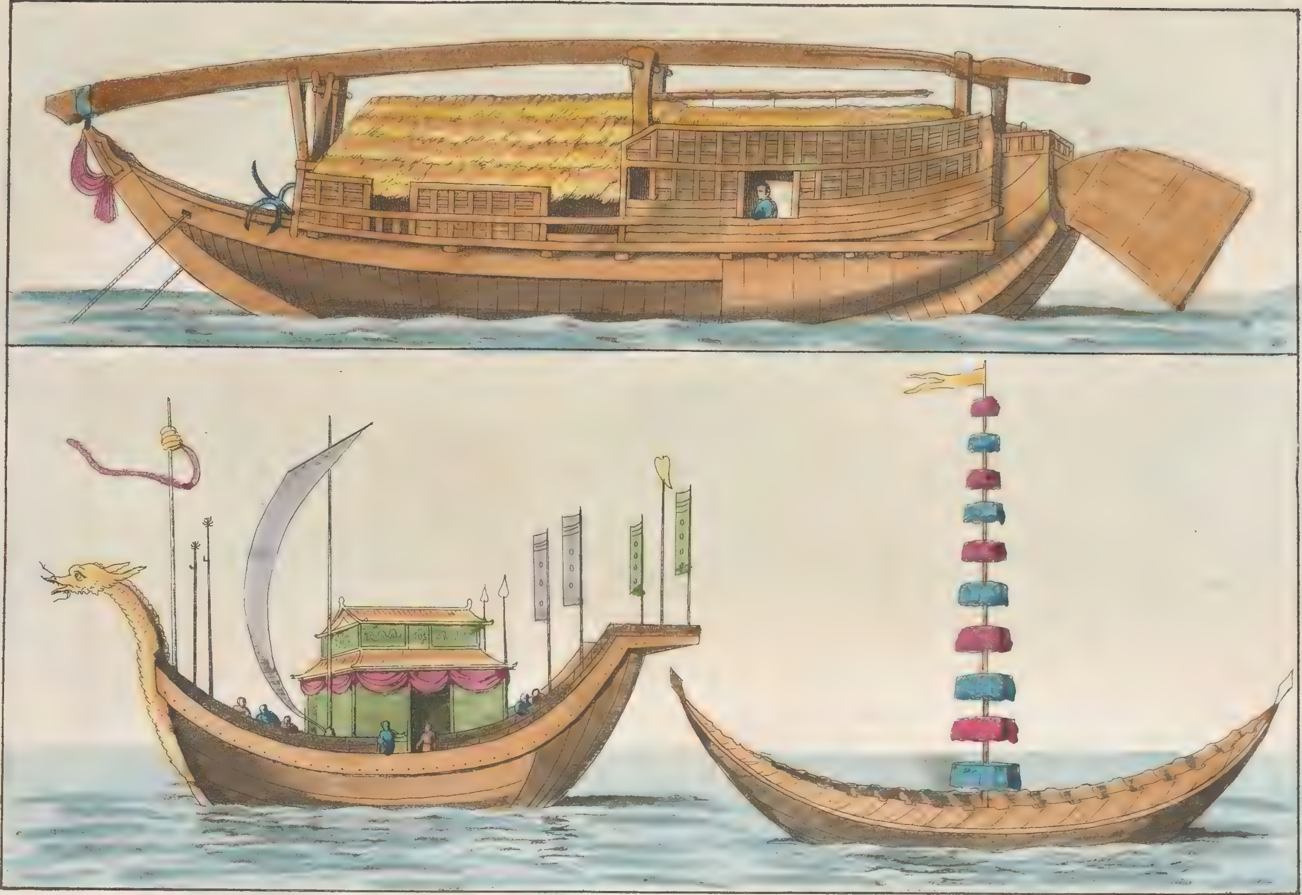
pour la commodité des voyageurs, toutes les grandes routes en milles géométriques qui sont indiqués, et se comptent depuis le grand pont de Jeddo qui est le point central où elles aboutissent toutes. Ces milles sont marqués sur deux monticules placés de chaque côté de la route vis à vis l'un de l'autre, et qui sont couronnés d'un ou de deux arbres. On trouve aux confins de chaque province ou canton un grand pilastre en bois ou en bronze, sur lequel est indiqué le nom des provinces où conduisent ces routes. De chaque côté elles sont plantées de sapins qui offrent au voyageur un ombrage agréable. Les habitans des villages voisins ont soin de les tenir toujours propres et en bon état; et pour cela ils creusent de petits canaux pour y faire écouler les eaux sur les terres basses, ou ils construisent des chaussées pour détourner celles qui viennent de lieux plus élevés

Architecture navale.

Les Japonais ont deux sortes de navires, les uns pour le commerce, et les autres pour les voyages d'agrément: ils sont tous faits en sapin ou en cèdre, mais les derniers ont une forme différente selon le goût de ceux qui les font construire. En général ils sont faits pour aller à rames; ils ont un pont bas et plat, au dessus duquel il y en a un autre partagé en cabinets ou loges: ces navires portent diverses banderolles et autres ornemens. Les Japonais se servent encore de bateaux longs tels qu'on en voit à *Siam*, lesquels ont une voile qui a la forme d'une pyramide. Voy. la planche 86.

Forme des navires. Nombre de rameurs.

Les bâtimens marchands ont pour la plupart quatorze toises de longueur sur quatre de largeur, et sont construits pour aller également à la rame ou à la voile. Le corps du vaisseau n'est point convexe comme dans ceux d'Europe, et la partie qui est sous l'eau est presque toute en ligne droite. La poupe est large et plate, avec une grande ouverture au milieu par où l'on voit dans l'intérieur du bâtiment, et qui est pratiquée pour faciliter la manœuvre du gouvernail. Ces navires n'ont qu'une voile faite en toile de chanvre, et un mât planté à une toise au delà du milieu du vaisseau. Les ancres sont de fer, et les cables de paille torse dont la force est au dessus de ce qu'on pourrait croire. Chacun de ces navires a de 30 à 50 rameurs, qui ne travaillent que lorsque le vent vient à cesser; alors ils s'asseyent sur des bancs qui sont à côté de la poupe, et se mettent à ramer en cadence à l'air d'une chanson, ou de quelques paroles, ou seulement d'un son qui sert en même tems à regler leurs mouvemens et à les animer au travail.



Il ne semble pas que les Japonais ayent beaucoup de connaissances dans le dessin, surtout dans celui de la figure humaine, comme on peut le voir par la forme de leurs idoles; aussi la peinture et la sculpture n'out elles fait que peu de progrès parmi eux. Cependant, quoique de beaucoup au dessous des Européens pour le dessin, ils sont encore bien supérieurs aux Chinois dans cet art; leurs peintures sont pour la plupart des miniatures faites sur le papier, ou sur une peau très-fine; ils font encore d'autres peintures sur la porcelaine avec le vernis, et ils excellent pour la vivacité du coloris, et la dégradation insensible des jours et des ombres. Les riches sont grands amateurs des beaux tableaux, ils dépensent de grosses sommes pour se les procurer, et les conservent ensuite comme des objets auxquels ils attachent le plus grand prix. *Sculpture et peinture.*

La musique vocale et instrumentale ainsi que la poésie sont particulièrement cultivées au Japon: quelques écrivains assurent même que le stile de l'une et de l'autre y est grand et sublime. Mais aucun Européen n'a pu encore entendre ni goûter les beautés de la musique japonaise. Kaempfer dit au contraire que cette science, considérée comme tenant à certaines règles d'harmonie, est entièrement inconnue chez cette nation. La danse, compagne inséparable de la musique, ne peut qu'être recherchée avec ardeur par un peuple que de fréquentes solennités invitent au repos et à la joie. L'étude de l'éloquence doit être suivie avec passion surtout dans les universités, où, selon quelques auteurs, il se trouve des professeurs qui ont le talent d'émouvoir jusqu'aux larmes leurs auditeurs. *Musique. Danse. Poésie. Eloquence.*

La langue japonaise est un composé de chinois et des idiomes de quelques autres peuples qui sont venus s'établir dans cette contrée: car il n'y a pas de preuves plus certaines de la réunion de divers peuples en un seul corps de nation, qu'une langue qui dérive de tous leurs idiomes particuliers. Il est facile, par exemple, de reconnaître, d'après le langage seul, que les Polonais, les Bohémiens et les Russes sont d'origine esclavonne; que les Italiens, les Français et les Espagnols sont des descendans des Romains; et que les Allemands, les Hollandais, les Danois et les Suedois sont de la race des anciens Goths. A mesure que les étrangers se multiplient dans un pays, leurs différens dialectes se fondent insensiblement dans la langue qui lui est propre, et perdent peu à peu, comme dit Menzini, ce qu'ils avaient d'étranger, en s'identifiant avec *Langue.*

elle. Le grand nombre de mots allemands, français et danois qu'on trouve dans l'anglais, n'est il pas une preuve évidente que l'Angleterre a été sncccessivement conquise par les Danois, par les Saxons et par les Français ? La langue japonaise, bien qu'elle soit compliquée, et d'une origine récente, ne laisse pourtant pas d'être régulière, polie, élégante et nombreuse; elle a des mots et des phrases qui s'adaptent aisément aux diverses pensées qu'on veut exprimer.

Alphabet.

On ne peut parler d'une langue, ou des mots articulés qui sont l'image de la pensée, sans parler aussi de l'écriture qui est celle des mots articulés. On trouve dans l'Encyclopédie que les Chinois et les Japonais ont montré par le fait qu'on pouvait réaliser la grande idée de Leibnitz, qui était d'affranchir l'espèce humaine des entraves dont l'embarrasse la diversité des langues, en créant une langue philosophique, et une espèce d'alphabet des pensées humaines que chaque peuple pût lire dans sa propre langue. Les Chinois et les Japonais offrent déjà quelque chose de semblable : ils ont une écriture commune qu'ils entendent de la même manière chacun dans leur langue, malgré que l'accent et les mots dont ils se servent soient tellement différens, qu'ils ne comprennent pas la moindre sillabe de ce qu'ils se disent les uns aux autres.

Mathématiques Astronomie. Géographie.

Les Japonais étudient peu les mathématiques, surtout la partie transcendante et purement spéculative de cette science : ils savent néanmoins assez bien calculer au moyen de certains petits bâtons ronds de bois ou d'ivoire, et d'une petite table semblable à celles de nos jeux de dame ou d'échecs qui forment leur arithmétique. Leur astronomie se reduit à une astrologie grossière, et ils n'entreprennent jamais rien sans consulter auparavant quelqu'un d'habile en cet art. Ils étaient autrefois si bornés en géographie, qu'ils partageaient le monde en trois parties principales qui étaient le Japon, la Chine, et le royaume de Siam; les autres pays n'étaient regardés par eux que comme des parties accessoires de ceux ci.

Médecine.

Leur médecine, sans être fondée sur un système raisonné, ni même sur l'expérience, offre cependant un objet digne de remarque, surtout dans la guérison d'une colique à laquelle ils sont sujets. Selon Kaempfer, cette maladie vient ordinairement de l'usage immodéré du *Sak-ki*, qui est une boisson faite avec le riz, laquelle engendre dans le ventre une humeur âcre et corrosive. Pour extraire

cette humeur, leurs médecins font ordinairement neuf trous entre le nombril et le creux de l'estomac. Ils se servent pour cela d'une aiguille d'or ou d'argent le plus fin, et très-lisse ; l'habileté de celui qui opère consiste à ne l'enfoncer qu'autant qu'il faut pour l'évacuation de la matière, et après l'avoir retirée, il presse le ventre pour en faire sortir toute l'humeur. Lorsque l'opération est bien faite, le malade est guéri parfaitement.

Universités.

Partout où les sciences sont cultivées, même avec un succès médiocre, il y a des établissemens publics consacrés à leur enseignement. Le Japon a plusieurs univérsités fameuses où l'on trouve d'habiles professeurs, de riches bibliothèques, et un grand nombre d'étudians; elles ont à leur tête pour la plupart des fils de maisons nobles et riches qui, à leur mort, en augmentent les revenus par des legs considérables. Lorsque le grand *Dairo* exerçait l'autorité suprême, ces établissemens étaient très-florissans, parcequ'ils jouissaient d'un revenu prodigieux, et qu'on leur avait assigné des édifices superbes; mais depuis que le *Cubo* a commencé de régner, ils ont beaucoup perdu : cependant il y en a encore cinq dans les environs de *Méaco* qui ont chacun trois à quatre mille étudians.

MOEURS.

Caractère des Japonais.

Avant de parler des mœurs particulières des Japonais, il convient de donner une idée du caractère de ce peuple que le P. Bartoli a tracé avec beaucoup de sagacité. C'est une nation douée, autant et peut être plus qu'aucune autre, des plus rares qualités, singulièrement intelligente, sage et docile à la raison, ayant des sentimens nobles et magnanimes, l'esprit élevé même dans les dernières classes, d'un courage intrépide dans les combats, ce dont elle se pique plus que de toute autre chose, avide de gloire et par conséquent propre aux grandes entreprises. Malgré certains usages qui leur sont propres et qui annoncent encore plus de barbarie que de civilisation, les Japonais montrent beaucoup de procédés et de délicatesse dans leurs relations entre eux et avec les étrangers: cet esprit se manifeste jusques dans la classe des gens de métier et de la campagne, comme si la fortune n'avait rien de commun avec le sentiment, et que la décence du maintien et la politesse dussent régner sous la chaumière du pauvre et dans les bois, ainsi que dans les villes et dans les cours.

Ameublement et distribution des appartemens.

Pour commencer par l'ameublement des maisons, figurons-nous une espèce d'armoire qui se trouve toujours vis à vis de la porte, à côté de cette armoire est un buffet avec des rayons qui sont ingénieusement disposés : audessus est une espèce de table sur laquelle on met les livres, le papier, les plumes, et un petit coffret de forme cubique fait de planches très-minces et d'un beau vernis, qui sert de chevet pour la nuit, car l'usage au Japon est de dormir sur des tapis ou sur des nattes. Il y a dans le plancher un trou carré qu'on remplit en hyver de cendres sur lesquelles on met des charbons allumés: quelquefois on recouvre ce trou avec une planche, et on étend dessus un tapis sur lequel on s'assied pour être au chaud. Dans les appartemens où il n'y a point de ces trous, on tient des vases de cuivre ou de terre dans lesquels on met de la cendre chaude ou des charbons allumés.

Ornemens.

La décoration des appartemens consiste en tapisseries de papier dont les bords sont très-beaux : le milieu en est occupé par quelque figure de saint grossièrement peint, mais pourtant avec de justes proportions. Au bas de cette figure on lit ordinairement une sentence morale de quelque philosophe fameux, ou des vers de quelque poëte célèbre. On voit encore sur ces tapisseries d'autres figures qui représentent des oiseaux, des arbres, des paysages et autres choses curieuses qui semblent naturelles. Les Japonais tiennent en outre dans leurs appartemens beaucoup de vases de fleurs de la plus grande beauté, ou, au lieu de vases, des brasiers qui ont la figure d'une grue, d'un lion, d'un dragon ou de quelqu'autre animal.

Étuves.

Il y a dans presque toutes les maisons une étuve ou bain qui se trouve le plus souvent derrière le jardin, et construit en bois de ciprès. Le bain est plutôt étroit, et a la forme d'un coffre cubique de trois à quatre pieds de hauteur : on le tient prêt tous les soirs, qui est l'heure à laquelle les Japonais le prennent ordinairement pour se rafraîchir ou pour se délasser.

Mets.

Les Japonais sont plutôt sobres, ils mangent peu de viande, et encore n'est elle pas d'animaux domestiques mais sauvages; ils font également fort peu usage de poisson. Il est même certains bonzes qui, croyant à la métempsycose, s'abstiennent non seulement de viande, mais encore de lait, de beurre, de fromage et d'œufs. La principale nourriture de ce peuple consiste en riz, en légumes, en fruits, en racines et en herbages; et sa boisson en eau tiède, en thé, et autres liqueurs faites de froment et de riz. Les

Japonais gardent à table un air très-composé, et s'y tiennent les jambes croisées: au lieu de couteaux, de fourchettes et de cuillères, ils ont comme les Chinois de petits bâtons dont ils se servent si adroitement, qu'ils prennent jusqu'au moindre grain de riz ou de millet; et comme ils ne touchent jamais les mêts avec leurs mains, ils n'ont besoin, ni de nappes, ni de serviettes.

Le P. Bartoli a fait la description d'un repas donné par l'Empereur *Cambacubono* aux ambassadeurs portugais et aux Jésuites; il y eut, dit il, beaucoup de cérémonial et peu de mêts: c'étaient de nouvelles tables à chaque service qui se composait de quatre à cinq mêts placés devant chacun des conviés, (car il faut observer que là, chacun a sa petite table, et si le repas est de grande étiquette, on ne mange pas deux sortes de mets sur la même table), chaque mets ne contient guères plus d'une bouchée, et encore serait il vilain de n'en pas laisser une partie sur le plat. Les conviés à ce repas étaient tous assis sur les degrés du trône, et chacun à la place qu'il occupait auparavant: au plus haut degré étaient les trois premiers dignitaires, et après eux venaient les pères avec huit Princes et Rois. Ceux qui étaient au dessous, bien que de la plus haute noblesse, n'étaient cependant pas admis à manger à un repas de l'Empereur, et ils n'y figuraient que comspectateurs. Les chevaliers qui étaient au quatrième rang servaient les tables. Il régnait parmi tous les conviés et ceux qui les servaient une gravité et un silence, qui annonçaient moins la gaieté d'un repas, que la solennité d'un sacrifice. *Festins.*

L'habillement des Japonais consiste en deux ou trois camisoles, avec une longue robe par dessus qui leur descend jusqu'aux talons: il est ouvert par devant, et les manches n'arrivent qu'au coude, ensorte que tout l'avant bras reste nu; tous ces vêtemens sont en outre si décolletés qu'ils laissent à découvert une partie des épaules et de la poitrine, et leur forme est la même pendant l'hiver quoiqu'il soit très-rigoureux au Japon. On les serre sur les reins avec une ceinture de soie; la jambe est enveloppée d'un bas de lin d'une toile très-fine, sous lequel est un brodequin de la hauteur d'une palme, d'une peau extrêmement souple, qui tient le gros doigt du pied séparé des quatre autres, et la chaussure est une simple semelle qui s'attache au pied avec deux tirans de cuir. Les Japonais portent comme les Chinois de larges caleçons qui leur descendent jusqu'au bas du mollet. Il ne se couvrent jamais la tête en *Habillement*

été ni en hiver, et ne conservent de leur chevelure qu'une longue tresse sur le sommet de la tête qui leur retombe par derrière; mais ils ont soin de porter toujours avec eux un parasol, ou un éventail pour se garantir du soleil ou de la pluie, et les riches ont un domestique qui tient ce parasol sur leur tête. Le cimeterre qu'ils appellent *Catana* pend à leur côté depuis leur lever jusqu'à leur coucher, la poignée et la garde en sont d'un travail admirable, et le fourreau qui est vernissé en noir a le luisant de l'acier le plus poli.

L'habillement des femmes ne diffère de celui des hommes qu'en ce qu'il s'adapte mieux à la taille, et leurs caleçons au lieu d'être longs et larges sont au contraire étroits. Leur coiffure est une espèce de chapeau ou de coiffe noire d'où pendent leurs cheveux en tresses entrelacées de fleurs, de plumes et de perles. Lorsqu'elles sortent, elles sont enveloppées d'un voile sans lequel elles ne se laissent jamais voir que des gens de leur maison. Voy. la planche 87.

Manière d'aller à cheval

Les Japonais voyagent à cheval, ou dans une litière qu'ils appellent *Norimon* ou *Cangos*. Ils montent à cheval sans toucher la bride; un domestique la tient en main et marche à la droite du cheval en chantant quelque chanson pour s'amuser et pour exciter l'animal. Ils regardent notre manière d'aller à cheval avec la bride en main comme la démonstration d'une humeur martiale qui ne convient qu'à un soldat. Les étriers sont très-courts, et la bride n'est pas en cuir mais en soie: celui qui conduit le cheval porte la livrée du maître.

Norimon ou litières.

Le *Norimon* est une litière d'une forme oblongue et assez grande pour qu'une personne puisse y rester assise ou étendue commodement; elle est fermée par un treillis de bambou très-serré quelquefois vernissé ou peint; il en est même qui ont deux petites portes, l'une sur le devant, et l'autre sur le derrière. Ces litières sont portées par deux, quatre, huit hommes, et quelquefois plus; si c'est un prince, les porteurs en tiennent les bâtons dans la main; et si c'est un simple particulier, ils la portent sur leurs épaules. Ces *Norimon* ou *Cangos* n'ont point des bâtons de chaque côté, mais un seul les supporte, lesquel est fixé à la partie supérieure. Voy. la planche 85.

Spectacles.

Les Japonais ont aussi des spectacles publics qui consistent en représentations théâtrales, dont le sujet est toujours pris dans l'his-



A. Rancati f.

toire de leurs dieux, et de leurs héros. Lorsque la pièce est trop sérieuse et trop touchante, un acteur comique vient de tems à autre à l'improviste faire des gambades sur le théâtre, et égayer les spectateurs par toutes sortes de gestes et de mouvemens propres à exciter le rire.

Ils ont encore d'autres spectacles qui sont des espèces de ballets ou de pantomimes, dans lesquelles les danseurs figurent certains traits de leur histoire par des gestes et par un langage d'action qui est accompagné du son des instrumens. Les décorations représentent des fontaines, des ponts, des portes, des maisons, des jardins, des arbres, des montagnes, des animaux et autres choses semblables qui sont peintes au naturel. Les acteurs sont ordinairement de jeunes filles prises parmi les courtisannes, et entre les jeunes gens de la rue qui fait les frais du spectacle, car chaque quartier, et même chaque rue de la ville, donne tour à tour de ces sortes de représentations; leur costume est riche et en soie de diverses couleurs, et il faut convenir, dit Kaempfer, qu'en général ils s'acquittent de leurs rôles avec un à-plomb et une grâce qu'on ne rencontre pas toujours dans nos acteurs européens.

Police de nuit.

Il y a une police dans chaque ville, et l'ordre y est maintenu par des gardes qui font des rondes à cet effet; ces gardes annoncent encore les heures de la nuit, en frappant deux cylindres de bois l'un contre l'autre; mais dans la ville d'*Osacca* ces signaux se font avec le tambour après le coucher du soleil: à la seconde heure on frappe sur un *Gumgum* ou bassin de cuivre, et à la troisième sur une cloche avec un bâton. Les Japonais aiment les grosses cloches qui rendent un son sourd parce qu'elles ont le battant de bois.

Education.

Le mode d'éducation qu'ils suivent envers leurs enfans est très-louable à plus d'un égard. A l'exemple des Spartiates, ils ne châtient pas, et n'usent point de sévérité ni de menaces envers eux, pour ne pas leur inspirer une crainte servile: ils cherchent au contraire à les encourager à l'étude et à les corriger de leurs défauts par le moyen de quelques récompenses, et s'ils n'y parviennent point, ils y joignent les larmes, que les mères accompagnent souvent de plaintes amères, en déplorant la malheur qu'elles ont eu d'avoir donné le jour à des enfans, dont le mauvais naturel et l'indocilité font le déshonneur de leur père. Dans les écoles et dans les universités, on les forme à l'amour de la gloire, au mé-

pris des dangers et de la mort, et à la haine du mensonge et de la fraude. On pratique à la rigueur en ce pays le précepte de *Montaigne*, qui est d'habituer de bonne heure les enfans au froid, au chaud, à la pluie et à toutes les intempéries des saisons.

Manufactures. Les Japonais excellent dans certaines manufactures, surtout dans la fabrication des draps de soie et de coton qui sont chez eux d'une qualité, d'une beauté et d'une variété rares, ainsi que dans les ouvrages en porcelaine, en vernis, et en acier. Leur porcelaine a un luisant et une vivacité de couleurs bien au dessus de celle de la Chine. Mais c'est particulièrement dans les ouvrages d'acier qu'ils sont inimitables, par la finesse de la trempe qu'ils ont l'art de leur donner. Ils font d'abord rougir le fer pendant long tems, et après l'avoir battu, ils le mettent dans la terre et l'y laissent jusqu'à ce qu'il soit tout rouillé: ils le retirent ensuite, le font rougir une autre fois, le battent et l'enfouissent de nouveau jusqu'à ce qu'il ne s'écaille plus sous le marteau, et alors ils lui donnent la forme qu'il leur plait.

Commerce. Depuis que le gouvernement de cet état a declaré la guerre au christianisme et l'a totalement banni de sa domination, son commerce a beaucoup perdu, et aujourdh'hui il ne s'en fait plus qu'avec la Corée, la Chine et les Hollandais. Ces derniers ont usé d'un singulier stratagème pour s'emparer de tout le commerce de cette nation. Lorsqu'ils virent que tous les chrétiens avaient été chassés de ces îles, ils s'efforcèrent de persuader au gouvernement que la Hollande était le seul pays en Europe qui n'était pas chrétien, et que par cette raison ils étaient haïs du reste des Européens. Pour se captiver encore plus la bienveillance de l'Empereur, ils l'informèrent des cabales et des intrigues au moyen desquelles les Espagnols et les Portugais cherchaientàs'emparer de ses états, et ils lui apprirent à reconnaître les chrétiens déguisés, en les obligeant à fouler une croix aux pieds. Ces confidences leur valurent en effet la permission de continuer leur commerce avec cette nation, et ils établirent une factorerie ou magazin qui est situé sur la pointe d'un rocher dans une petite île appelée *Disnia* ou *Disima* près de *Nagazaki*. Ils y sont retenus comme dans une prison, excepté durant les six semaines que les Japonais ont la liberté de s'y rendre pour y négocier par le moyen de courtiers. Passé ce terme, le commerce est fermé pour tout le reste de l'année; les Hollandais s'en retournent avec le premier bon vent, et il ne reste dans l'île que les individus attachés à cet établissement.

Les marchandises que les Hollandais tirent du Japon sont du riz, de la soie, du coton ouvré, de belles porcelaines, de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, de l'acier, des fourrures, du thé, des racines, des gommes, des plantes médicinales, du corail, des perles, des diamans et de l'ambre; ils y portent en échange des verres de toutes sortes, des miroirs, de la soie, des draps, du chanvre du mercure, de l'ivoire et autres marchandises qui viennent du Thibet, de Siam et de la Tartarie. Ces marchandises ne payent aucun droit à leur entrée ni à leur sortie, ce qui rend très-avantageux le commerce avec ces contrées; mais aussi toute contrebande, toute falsification, et toute fraude quelconque y est punie avec une extrême rigueur. Dès que le convoi hollandais parait, le gouverneur de *Nagazaki* envoye une barque avec des officiers et des gens qui entrent dans chaque bâtiment, prennent une note exacte des personnes et du chargement qu'il porte, et la lui expédient aussitôt: aucun Hollandais ne peut sortir de ces bâtimens jusqu'à ce qu'il ait obtenu du gouverneur la permission d'entrer dans la factorerie.

Monnaies.

Le Japon a des pièces de monnaie en or, en argent, et en cuivre. Les plus belles et qui ont le plus de valeur sont l'*Oban* et le *Coban* qui ont une forme ovale, et se distinguent par des caractères japonais, qui indiquent le nom du *Dairo*, celui de la monnaie, et du maître monnoyeur; à ces indications les marchands ajoutent leur nom et leur marque pour reconnaître celles de ces pièces qui leur sont passées par les mains.

Poids et mesures.

Quant aux poids et mesures usités chez ce peuple, les relations de Kaempfer, de Thévenot et des ambassadeurs hollandais ne nous fournissent qu'un très-petit nombre de notions que voici: l'argent et le cuivre se pèsent dans des balances faites exprès, puis on l'enferme dans de petites boîtes qui sont cachetées avec le sceau de l'Empereur, et ces boîtes sont ensuite remises au gouverneur de *Nagazaki* lequel est garant du poids de chacune d'elles. La boîte de l'argent vaut à peu près mille écus, et celle de cuivre douze écus seulement. La Compagnie hollandaise retire chaque année environ 600 des premières, et deux mille des secondes en payement des marchandises qu'elle vend dans cet empire.

TERRE DE JESSO (1).

PRÉFACE.

Après la description des îles du Japon, l'ordre et la nature mêmes des choses veulent que nous plaçions ici celle de la terre de Jesso, comme étant sujette et tributaire de cet empire.

Nous avons dit que le Japon est borné au nord par le détroit de *Sangaar* qui le sépare de la terre de Jesso, laquelle comprend deux grandes îles avec plusieurs autres petites, ce qui forme un archipel à part. Quelques géographes, comme l'observe Malte-Brun, ont cru d'abord que cette terre était un continent ou une grande île qui joignait l'Asie et l'Amérique; ensuite ils l'ont confondue avec le *Kamtchatka*, ou en ont fait une partie de ce qu'on appellait alors Tartarie Russe. Le hollandais Vries, et non Uries comme on l'appelle ordinairement, commandant le *Castricom*, est le premier navigateur à qui nous devons quelques notions précises sur cette partie du globe : c'est de lui que nous avons su avec certitude, quelle est séparée de l'Asie au nord-est, comme elle l'est du Japon au sud.

On doit à Malte-Brun la rectification de plusieurs erreurs géographiques sur ce point, et il est de notre sujet d'en dire ici quelque chose. On a cru d'abord que l'île *Seghalien*, indiquée sur nos cartes sous le nom de *Tchoka*, n'était point séparée de l'île de *Jesso* alors appellée *Chissa* : ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est qu'en cotoyant cette dernière île, Vries en fut éloigné par des courans, et se trouva comme enseveli dans d'épais brouillards qui la lui firent perdre de vue, ensorte qu'il aborda sur la côte méridionale de l'île de *Seghalien*, tout en croyant cotoyer encore celle de *Jesso*. Plu-

(1) Nous donnerons toujours à cette contrée le nom de *Terre de Jesso*, malgré que les géographes l'appellent encore *Jedso*, *Jetso*, *Jetzo* et *Jezzo*.

sieurs géographes crurent d'après cela que ces côtes, au lieu de deux îles, ne formaient qu'une péninsule de la Tartarie chinoise, c'est pourquoi d'Anville n'hésita point de joindre la partie méridionale de l'île de *Seghalien* avec le pays des Tartares mantcheoux.

Les Russes ont aussi pénétré dans la terre de *Jesso* après avoir reconnu les îles *Kuriles* près du *Kamtchatka*, et en 1736 Spangenberg danois au service de la Russie en découvrit toutes les îles, et s'avança jusqu'au Japon; mais il n'avait ni vaisseaux, ni instrumens propres à seconder ses talens et son courage. En 1777 le navigateur russe Potouchkew visita l'île des Etats et celle de la Compagnie, mais le peu d'ordre et de clarté qu'il à mis dans ses relations n'a fait qu'égarer la critique en de vaines conjectures.

Enfin *La Perouse* s'est frayé une route qui l'a conduit à des connaissances certaines sur la position de cette contrée. Arrivé dans ces parages par les mers du Japon, il a découvert le détroit ou le canal qui sépare la terre de *Jesso* de la Tartarie, il l'a trouvé encombré en divers endroits de sirtes, de marais, d'algues et de plantes marines, puis il a traversé un second détroit auquel il a donné son nom. Malgré ces découvertes, l'anglais Brougthon, en confirmant l'exactitude des cartes hollandaises, ne laisse pas de soutenir qu'il n'y a pas de détroit entre le pays des Mantcheoux et l'île *Seghalien*. Krusenstern est du même avis, et chacun de ces deux voyageurs donne des raisons à l'appui de son opinion. La Perouse, disent ils, n'ayant pu reconnaître toute l'étendue du canal à cause des vents et autres circonstances particulières, interrogea soigneusement les habitans de cette île ainsi que ceux du continent; il apprit des premiers que leur pays était entouré d'eau, et ils lui indiquèrent même les détroits qui le séparent du continent; et il sut des seconds, que les barques qui venaient de l'embouchure du *Seghalien* pour entrer dans la *Baie de Castries*, étaient trainées à travers une langue de terre étroite, sablonneuse et couverte d'herbes marines. La Perouse crut donc que cette langue de terre pouvait être un détroit, mais que les sables et autres matières repoussées par la mer, dont il était encombré, ne laissaient qu'un passage étroit pour de petites barques. Kreusenstern, qui a visité l'embouchure septentrionale de ce détroit, ayant trouvé l'eau douce dans le golphe que forme la rivière *Seghalien*, établit sur ce fait un raisonnement qui lui parait décisif, c'est que pour peu que cette rivière eût de

communication avec le détroit, ses eaux devraient avoir un goût salin comme celles de ce détroit : d'où il conclut qu'il doit y avoir un isthme formé par les sables, qui joint le *Seghalien* à la Tartarie, et que cet isthme n'existait pas à l'époque où ont été faites les cartes du Japon et de la Chine, sur lesquelles il est représenté comme un île.

Il est fâcheux, dit Malte-Brun, que des considérations nautiques et de politique aient empêché à M.r Kreusenstern d'aller vérifier sur les lieux l'existence de cet isthme. Ces raisonnemens ne paraissent pas cependant sans replique, car il ne faut que quelques sinuosités dans le rivage, quelques îlots, des bancs de sable, deux ou trois marais remplis de ces grands joncs qui croissent le long de la côte sur laquelle s'étendent des prairies mouvantes d'herbes marines, pour expliquer comment les eaux salées du détroit ne peuvent point pénétrer dans le golphe de *Seghalien.* Si à l'occident de ce détroit, ainsi obstrué, il existe une langue de terre basse partagée par deux petites rivières, il est naturel de penser que les habitans du rivage qui touche au continent auront pu traîner quelquefois leurs barques légères à travers cette langue de terre, pour éviter les difficultés de la navigation dans le détroit. D'ailleurs si Brougthon a trouvé un isthme de sables, comment se fait il, en le supposant même d'une certaine largeur, que du haut des arbres il n'ait pas vu la mer qui devait le baigner sur le rivage opposé ? Il n'est donc pas permis de douter que *Seghalien* ou *Tchoka* ne soit véritablement une île.

Les auteurs de l'histoire universelle n'étaient pas instruits de cette vérité lorsqu'ils ont dit que *Jesso*, selon toutes les apparences, pouvait être une grande péninsule, comme celle de Corée que l'on a prise pendant quelque tems pour une île; et après avoir exposé les diverses opinions des voyageurs à cet égard, ils finissent par dire, *qu'il faut encore d'autres découvertes pour savoir si cette contrée est une île, ou une presqu'île, ou si elle forme plusieurs îles.* Les relations des derniers voyageurs qui ont visité la terre de *Jesso* ne permettant plus de douter que ce ne soit une île, nous allons en donner la description avec celle des mœurs de ses habitans; et les principales notions que nous exposerons seront puisées *dans les voyages de Kru-senstern autour du monde, de La Perouse et du capitaine Broughton.*

Description de la terre de Jesso.

La terre de *Jesso* (1) s'étend depuis le 42.e jusqu'au 50.e degré de latitude nord; elle est séparée de l'île de *Niphon* par le détroit de *Sangaar*, et comprend plusieurs îles, dont deux sont fort étendues. Au nord de *Niphon* on trouve l'île de *Matsumai* que nous appelons *Chissa*, à l'extrémité méridionale de laquelle est la ville de *Matsimai* qui est une forteresse japonaise, inaccessible du côté de la terre. Derrière cette île est le détroit de La Perouse, ensuite l'île de *Seghalien*, ou *Tchoka*, à laquelle les Japonais donnent encore le nom d'*Okou-Jesso*, ou de *Jesso* supérieur. A l'est de ces deux grandes îles on en voit beaucoup d'autres petites, telles que celles des Baleines, du Pic, des Etats et de la Compagnie, lesquelles sont situées entre le détroit de Vries et celui de la Boussole. *Situation de la terre de* Jesso.

Parmi les îles de *Jesso* il s'en trouve deux qui, au dire des Japonais, s'appellent, l'une *Ginsima* ou de l'argent, et l'autre *Kinsima* ou de l'or. Quelques Européens en ont tenté la découverte, et le Roi d'Espagne qui, à raison de leur situation à l'occident de l'Amérique, les regardait comme dépendantes de sa domination, ensuite du partage fait entre lui et le Roi de Portugal par le Pape, envoya en 1620 un pilote habile pour les reconnaître, mais ses recherches furent inutiles : les Hollandais tentèrent les mêmes recherches deux fois depuis, et toujours avec aussi peu de succès : après avoir essuyé dans leur dernière expédition les plus violentes tempêtes, ils relâchèrent dans un port du Japon où ils furent arrêtés et conduits enchaînés à *Jeddo* ; on les y traita avec toutes sortes de rigueurs, comme s'ils fussent descendus sur la côte dans l'intention d'envahir l'empire, et non pour se sauver du naufrage. *Iles de l'Or et de l'Argent.*

L'île de Jesso présente de tous côtés de très-hautes montagnes couvertes d'une belle verdure, et couronnées de sapins, de saules et autres arbres. La terre y est partout couverte de brossailles et de joncs, surtout à l'embouchure du *Seghalien*. Le pays en général n'a que fort peu d'habitans, et n'est presque pas cultivé, aussi il ne produit guères que quelques fruits sauvages et une espèce d'orge *Productions.*

(1) Le mot *Jesso* derive de la langue japonaise, et signifie *Rivage*.

avec quoi ces insulaires font un mauvais pain. Cependant les Japonais y ayant semé du millet, des fèves et des pois, ils en ont retiré une récolte passable.

Animaux. On rencontre dans ces îles, des aigles, trois espèces de faucons, des cerfs, des loutres et beaucoup d'ours dont on raconte des choses fort singulières. A peine l'ours est il né qu'on le prend, les femmes lui donnent la mamelle, et l'élèvent comme un chien favori; mais lorsqu'il a pris un certain accroissement, on le renferme dans une cage, et après qu'il est engraissé on le tue. Sa viande sert de nourriture, et tout en la mangeant, la famille pleure sa mort en cérémonie.

Poissons. La mer en ces parages abonde en chiens de mer, en phoques et en baleines qui repoussent dans la baie et à l'embouchure des rivières, des essaims de petits poissons semblables à la Sardine. Le saumon y fourmille en si grande quantité qu'on peut le prendre à la main. Les sangsues qu'on trouve dans cette mer sont fort recherchées et se vendent aux Japonais. Les habitans de *Jesso* doivent être très-habiles à la chasse et à la pêche, qui sont la ressource ordinaire des peuples que la nature a placés sur un sol ingrat et stérile. Les bateaux dont il se servent pour la pêche n'ont ni clous ni chevilles, mais ils sont cousus avec une espèce de corde faite de l'écorce d'un arbre appelé *Coxo*; au retour on les démonte, et on en met les planches sur le rivage pour les faire sécher.

GOUVERNEMENT ET LOIS.

La terre de Jesso sujette au Japon. Le premier Cubo du Japon fit la conquête de la partie méridionale de *Jesso*, et y laissa une garnison que les habitans, fatigués d'un joug étranger, massacrèrent bientôt après. L'Empereur japonais y envoya aussitôt une armée, en leur enjoignant de rentrer dans l'obéissance, s'ils voulaient éviter les malheurs dont ils étaient menacés; ils se soumirent en effet, et livrèrent tous les chefs de la rebellion qui furent pendus.

Depuis cette époque, la terre de *Jesso* a toujours été sous la domination de l'Empereur du Japon, lequel prend le titre de *Seigneur de la terre de Jesso*, et y envoye un prince qui fait sa résidence à *Matsimai*. Chaque année, ou tous les deux ans, ce prince se rend à *Jeddo* pour y faire hommage au monarque et lui porter son tribut qui consiste, en beaucoup d'or, en pelisses très-fines, et

en plumes de la plus grande beauté. Il y a pourtant tout lieu de croire que la partie septentrionale de cette île, qui est presque inconnue aux Japonais, est encore gouvernée par des princes particuliers. Mais dans la partie méridionale chaque village a un chef, ou magistrat héréditaire qui se reconnaît sujet du prince japonais et lui paye tribut en peaux de loutres, de chiens de mer, d'ours et de castors, en saumons, en faucons, et en autres productions du pays.

Le peu d'exactitude qui règne dans les relations des voyageurs ne nous laisse que peu de choses à dire sur les lois de ce pays. L'adultère y est sévèrement puni: on étend le coupable le dos par terre, et deux hommes robustes lui tiennent les jambes et les bras; le bourreau qui est sur sa tête, tenant en main une courte massue ferrée, recule dix à douze pas en arrière, et revenant à la course au patient, il lui en applique un coup qui lui brise le crâne. Le P. De Angelis rapporte qu'il est des endroits où l'on rase la tête et le corps de la femme adultère, tandis que l'homme coupable de la même faute n'y est condamné qu'à une amende pécuniaire qui est déterminée par le mari ou par les parens. Mais si c'est la femme qui recherche l'homme, celui ci se fait remettre par elle ses pendans d'oreille, et en les représentant, il est exempt de tout châtiment. *Lois.*

Les armes dont se servent ces insulaires sont l'arc, les flèches et un cimeterre de la longueur d'une coudée qui est extrêmement affilé et d'une trempe particulière: leur caractère emporté, querelleur et vindicatif les porte quelquefois à empoisonner leurs flèches. Au lieu de bouclier ou de cuirasse, ils ont une espèce de cotte de maille faite avec de petites lattes, qui ne leur est que d'un faible secours: aussi une poignée de soldats japonais suffit elle pour mettre en fuite mille de ces guerriers mal armés. *Armes.*

RELIGION.

Nous ne pouvons donner que très-peu de notions sur la religion des habitans de *Jesso*: car que peut on dire à cet égard d'un peuple qui n'a été vu que par des marins Hollandais, dont les relations nous apprennent seulement que quand les habitans de *Jesso* boivent près du feu, ils y jettent quelques gouttes d'eau, comme par forme d'oblation? « Cependant, au rapport du P. De Angelis, *Culte imparfait*

on est fondé à croire que ce peuple a l'idée d'un Etre suprême, mais qu'il ne lui rend qu'un culte fort imparfait, car il n'a ni prêtres, ni docteurs, ni rites, ni aucun livre de religion. Quelques libations, quelques feux allumés en l'honneur de *Kamoï* divinité japonaise sont les seuls actes religieux qu'il manifeste.

Mariages.

Chez lui la polygamie est permise: le frère épouse sa sœur, et les tribus sont comme autant de familles qui s'unissent rarement entre elles. Les femmes prêtes d'accoucher sont mises dans des habitations séparées, où les hommes ne peuvent entrer qu'au bout de trois semaines environ après l'accouchement: cette règle de bienséance a encore son motif dans la structure de ces habitations, qui ne sont composées que de quatre troncs d'arbre surmontés d'un toît couvert d'écorces comme nous le verrons tout à l'heure.

Education des enfans.

Les enfans nouveau-nés sont très-blancs, mais à mesure qu'ils croissent leur teint se brunit; ils vont toujours nus jusqu à l'âge de dix à douze ans; mais ils sont élevés avec tant de pudeur que lorsqu'un de ces enfans rencontre un étranger, il s'accroupit et croise les cuisses en le regardant, et s'il en a le tems il met son tablier. Lorsque les mères vont au travail ou sortent de leurs habitations, elles portent leurs enfans enveloppés dans des linges et suspendus à leurs épaules avec une ceinture.

Funérailles.

A la mort de quelqu'un de ces insulaires, ses parens font éclater leur douleur par des combats simulés dans lesquels ils se portent des coups meurtiers. Ils sont d'un caractère si courageux et si ferme, qu'ils n'employent d'autre remede pour guérir leurs blessures qu'un bain d'eau salée.

ARTS, MOEURS ET COMMERCE.

Mauvaises habitations.

On n'aura pas de peine à se persuader que les arts, même de première nécessité, doivent être dans un état fort pauvre parmi ce peuple. Nous venons de dire que ses habitations sont formées de quatre troncs d'arbres qui portent un toît d'écorces; les murs ou les côtés en sont faits de planches jointes ensemble. Le foyer est ordinairement au milieu: de chaque côté il y a quelques ouvertures pour recevoir le jour, ou pour laisser échapper la fumée. L'édifice entier n'a que la hauteur de deux hommes, et l'entrée en est si basse qu'on ne peut y passer sans se courber beaucoup. Néanmoins ces habitations, toutes misérables qu'elles sont, ne lais-

sent pas que d'être très-propres ainsi que les ustensiles qu'elles renferment, et le plancher est toujours couvert de nattes qui servent de lit, de siège et de table, et qui sont l'ouvrage des femmes.

La langue de ce peuple parait différer également du Japonais et du Tartare, et sans être aussi sonore ni aussi douce que la première, elle ne semble pas avoir cette dureté qui caractérise la férocité de ce dernier peuple. Malte-Brun assure que les habitans de *Jesso* n'ont ni alphabet ni monnoie. *Langue.*

Les relations des voyageurs donnent une idée avantageuse de leur caractère, et selon La Perouse, ils sont ingénieux à se défendre contre l'âpreté de leur climat. Il sont bons et affables envers les étrangers, et les femmes surtout mettent dans leur entretien avec leurs hôtes une familiarité accompagnée de la plus grande décence. *Caractère de ces habitan.*

Les hommes ont la taille un peu plus haute et une complexion plus robuste que les Japonais; leur barbe noire et épaisse se confond avec leur chevelure qui est également noire et frisée. Les deux sexes se teignent les lèvres et les cils, et ont les oreilles percées: les riches portent des pendans d'oreille en argent, et les autres en soie colorée. Les vêtemens des premiers sont de toile du Japon ou de la Chine, et ceux du peuple sont d'un fil qui se fait avec l'écorce d'une espèce de saule. *Figure.*

Dès l'âge de dix ans, les enfans apprennent à nager dans la mer, et à danser sur une corde tendue. Les *Ainos* ou habitans de l'une de ces îles excellent dans ces deux exercices; on en voit qui sautent à la hauteur de six à sept pieds, et qui suivent un cerf à la course. *Habileté à la nage et à la course.*

La nourriture de ce peuple est très-chétive, et conforme à la stérilité du sol qu'il habite. Il accomode le riz, le poisson, la viande, les racines et les herbages avec l'huile de baleine, et il mange ces mets peu ragoûtans dans des plats d'une terre brune bien tournés et agréablement vernissés, en se servant pour cela de deux petits bâtons, comme les Chinois et les Japonais. *Nourriture chétive.*

Le commerce se fait d'une manière singulière parmi ces insulaires: ils vont dans une des îles *Kouriles*, et après avoir étalé leurs marchandises ils se retirent dans leurs bateaux; les *Kouriliens* examinent ces marchandises, apportent les leurs à côté, et au bout de quelques offres réciproques faites dans le même silence, l'échange est conclu. *Commerce.*

ILES DE *LIEU-KIEU.*

PRÉFACE.

Il n'y a pas encore long tems que les îles de *Lieu-Kieu* n'étaient que fort peu connues; les géographes se contentaient, dans leurs cartes, d'en indiquer la position et la latitude, sous le nom d'îles de *Lequeyo.* Le P. Gaubil jésuite est le premier qui nous a donné des notions satisfaisantes sur ces îles, en nous apprenant qu'elles forment un état considérable, puissant et civilisé : l'article où il en parle dans les Lettres édifiantes a été extrait par lui d'une relation chinoise faite par un des plus savans docteurs de l'Empire nommé *Soupao-Koang* que l'Empereur *Kang-Hi* envoya en 1719 en qualité d'ambassadeur au Roi de *Lieu-Kieu.* Ce lettré partit de la Chine en 1719, et revint en 1720 à Pé-King où il fit publier l'année suivante la relation de son voyage. Ce fut lui qui le premier donna une description exacte de ces îles, conformement aux intentions de l'Empereur qui l'avait chargé d'examiner avec attention tout ce qu'il trouverait d'intéressant et de curieux, sur leur nombre, leur position et leur histoire naturelle ainsi que sur les annales, la religion, la langue et les mœurs de leurs habitans.

Le capitaine Broughton anglais a donné une autre Relation qui diffère de celle des Missionnaires dans la nomenclature de ces îles. Mais Malte-Brun les concilie parfaitement, en fesant voir que cette différence vient uniquement de la diversité de la langue dans laquelle les Missionnaires et le voyageur anglais ont exprimé le nom de chacune d'elles (1).

(1) La relation la plus récente que nous ayons sur l'état de ces iles se trouve dans les extraits du Journal du vaisseau le Frédéric de Calcuta à son dernier voyage au Japon en 1803.

Description de ces îles.

On a observé que les deux chaînes de montagnes qui traversent la Corée et le Japon semblent se rapprocher et se réunir sous les eaux de la mer, en formant une suite de petits archipels qui s'étendent depuis le Japon jusqu'à l'île Formose. On trouve dans ces parages une quantité de petites îles qui, prenant le nom de la plus considérable, s'appellent îles de *Lieu-Kieu* : c'est de cette dénomination que s'est formée sans doute celle de *Lequeyo* sous laquelle elles sont ordinairement indiquées dans les cartes géographiques.

Situation des îles de Lieu-Kieu.

Ces îles sont situées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, et au nombre de trente six. La plus grande est celle de *Lieu-Kieu* qui peut avoir environ 60 lieues de longueur du sud au nord. La partie occidentale et méridionale de cette île, où la cour fait sa résidence, s'appelle *Tcheouli :* c'est là qu'est la ville qui porte le nom de *Kint-Tching*. Le palais du Roi, dit Grosier, est bâti sur une montagne voisine; il a quatre *Lys* de circonférence et quatre grandes portes qui correspondent aux quatre points cardinaux de l'univers: celle de l'occident forme l'entrée principale. On a de ce palais une des perspectives les plus vastes et les plus magnifiques, car la vue s'étend sur le port de *Napa-Kiang*, sur la ville de *Kint-Tching*, et sur une multitude d'autres villes, de bourgs, de villages, de palais, de temples, de monastères, de jardins et de maisons de campagne.

Kint-Tching *capitale de toutes ces îles.*

Autres petites îles.

A l'ouest de la grande île on en trouve dix petites bien peuplées et fertiles, excepté celle de *Lun-Hoang-Tchau*, où île du *Soufre*, à cause de la grande quantité qu'elle en produit. Les autres sont à l'est de l'île Formose et au sud de *Kiousiou :* les deux principales sont *Oufou-Tchima*, c'est à dire îles d'*Oufou*, parceque la première s'appelle *Oufou* en langue du pays, et *Tatao* en chinois, qui veut dire *Grand Ile*. Toutes ces iles sont fertiles et peuplées, à l'exception de *Kikiai*, qui a néanmoins de belles forêts de cèdres.

Productions.

Les îles de *Lieu-Kieu* abondent en riz, grains, légumes, melons, oranges, citrons, ananas, thé, gingembre, poivre, camphre, bois de teinture et à brûler, soie, cire et sel: on y trouve aussi du corail et des perles. Elle a des bœufs, des moutons, des che-

vaux, des cerfs et de la volaille. Le capitaine Broughton assure qu'il y a dans ces îles une grande race de cochons toute différente de celle qui existe en Chine.

GOUVERNEMENT.

Comment les Rois de Lieu-Kieu sont devenus tributaires des Empereurs de la Chine.

Si l'on en croit les habitans de *Lieu-Kieu*, dit Grosier, l'origine de leur empire se perd dans l'antiquité la plus reculée. Ils comptent 25 dynasties qui se sont succédées, dont la durée forme une période de plus de 18,000 ans. Il est inutile de démontrer l'absurdité d'une pareille opinion. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Chinois n'ont eu connaissance de ces îles qu'en l'an 605 de l'ère chétienne, époque à laquelle un Empereur de la dynastie des Sovï en ayant entendu parler, et voulant connaître leur situation, y envoya quelques-uns de ses sujets; mais le défaut d'interprètes fit qu'ils ne purent en rapporter que des notions très-imparfaites. Ils ramenèrent avec eux quelques habitans à la cour de l'Empereur, où l'ambassadeur japonais les reconnut pour être des îles de *Lieu-Kieu*, qu'il dépeignit, dans la conversation qui s'en suivit, comme un pays pauvre, misérable, et dont les habitans étaient encore barbares. L'Empereur de la Chine ayant su quelque tems après que la principale de ces îles était à l'est de la capitale de la province de *Fo-Kien*, et qu'en cinq jours environ, on pouvait arriver dans la grande île où le Roi tenait sa cour, envoya aussitôt à ce monarque un ambassadeur avec d'habiles interprêtes pour lui déclarer qu'il eût à lui rendre hommage et à lui payer tribut. Le Roi, indigné d'une semblable proposition, répondit fièrement qu'il ne connaissait aucun souverain au dessus de lui. Irrité de cette reponse, l'Empereur fit équiper une flotte qui débarqua 10,000 hommes de troupes dans le port de *Napa-Kiang*; la résistance que firent ces insulaires pour repousser l'ennemi fut vaine, et leur Roi fut tué dans le combat. Les Chinois saccagèrent et brulèrent la ville royale, et s'en retournèrent emmenant avec eux plus de 5000 esclaves.

Les Empereurs Chinois restèrent long tems sans faire d'autres tentatives contre ces îles, cependant *Tchi-Tsou* de la dynastie des *Yven* s'était disposé à y aller avec une flotte; mais quelques échecs essuyés dans une expédition qu'il avait faite contre le Japon ayant jeté le découragement dans ses troupes, il n'osa point hasarder

cette entreprise, et il prit un prétexte pour se rendre à l'île Formose. Enfin, en l'an 1372, ces îles se soumirent d'elles mêmes à *Hong-Vou* fondateur de la dynastie des *Ming* ensuite d'une ambassade qu'il envoya à *Tsay-Tou* lequel régnait alors à *Lieu-Kieu*, pour lui annoncer son avènement à l'empire. Cet ambassadeur, homme extrêmement habile, insinua à *Tsay-Tou*, dans une audience particulière, de se déclarer tributaire de la Chine, en lui exaltant les avantages qu'il retirerait de sa soumission. Il mit dans ses discours tant de persuasion et sut gagner si adroitement l'esprit du Roi, que ce monarqne se détermina à suivre ses conseils, et expédia aussitôt des envoyés à l'Empereur pour lui demander l'investiture de ses états. *Hong-Vou* leur fit un accueil magnifique, les combla de présens, et déclara solennellement *Tsay-Tou* tributaire de la Chine, dont il reçut en même tems le premier tribut qui consistait, en chevaux de la plus belle espèce, en bois odoriférans, en soufre, en cuivre et en étain. L'Empereur se montra satisfait de ces présens, et envoya au Roi un sceau en or, en confirmant le choix qu'il avait fait d'un de ses fils pour lui snccéder au trône. Il fit passer ensuite à *Lieu-Kieu* trente six familles chinoises, presque toutes de la province de *Fo-Kien*, et elles y furent reçues avec bonté par *Tsay-Tou*, qui leur fit donner des terres dans les environs du port de *Napa-Kiang*, et accrut le revenu que leur avait deja assigné l'Empereur. Ces familles, en introduisant dans ces îles leur langue, leur écriture et leurs cérémonies en l'honneur de Confucius, firent prendre insensiblement leurs mœurs aux naturels, et puis quelques-uns des grands de la cour de *Tsay-Tou* envoyèrent leurs enfans à *Nan-King* pour y apprendre la langue et les sciences chinoises dans le collège impérial, où ils furent entretenus avec distinction aux frais de l'Empereur.

La fameuse révolution qui fit monter les Tartares sur le trône de la Chine n'occasionna aucun changement dans l'état des îles de *Lieu-Kieu*: bien loin de là, leur Roi envoya des ambassadeurs pour reconnaître l'Empereur *Cun-Tchi*, dont il reçut un sceau avec des caractères tartares. Il fut convenu alors que le Roi de *Lieu-Kieu* payerait le tribut seulement tous les deux ans, et que le nombre de gens qui formerait la suite de ses ambassadeurs ne serait pas de plus de 150.

L'Empereur *Kang-Hi* s'occupa particulièrement de ces îles, et y fit bâtir un palais magnifique en l'honneur de Confucius,

avec un collège dans lequel on entretenait des professeurs pour l'enseignement des lettres et de la langue chinoise. Il établit des examens pour conférer aux élèves les différens grades. Le même Empereur voyant que le Roi de *Lieu-Kieu* était embarrassé de fournir, dans le tribut qu'il lui payait, des choses étrangères à son pays, tels que les bois odoriférans, décida qu'à l'avenir il ne donnerait qu'une certaine quantité de soufre, de cuivre, d'étain, de coquillages, et de nacre de perle qui est d'une singulière beauté dans ces îles. Il permit, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrît encore des selles, des brides, des fourreaux et autres objets semblables que ces insulaires savent fabriquer avec beaucoup d'art et de goût.

Cérémonies avec lesquelles le Roi de Lieu-Kieu monte sur le trône, et rend hommage à l'Empereur.

On trouve dans la relation du P. Gaubil la description des cérémonies usitées à la cour des Empereurs chinois pour reconnaître le nouveau Roi de *Lieu-Kieu*, et par ce dernier souverain pour se déclarer tributaire de cet empire. Aussitôt que le Roi est mort, le prince héréditaire en donne avis à l'Empereur en lui demandant l'investiture de ses états. L'Empereur envoie alors un ambassadeur pour reconnaître le nouveau Roi, on bien il donne à cet effet les pouvoirs nécessaires à son envoyé à *Lieu-Kieu*. S'il envoie un ambassadeur, c'est toujours un des premiers lettrés, en ce qu'il est choisi par le tribunal des cérémonies auquel il est prescrit de proposer un sujet capable de représenter l'Empereur. Cet envoyé est environné de toute la pompe convenable, et accompagné au milieu des acclamations et avec les plus grands honneurs jusqu'au vaisseau qui doit le transporter à *Lieu-Kieu*. Le Roi vient à sa rencontre hors du port de *Napa-Kiang* avec tout l'éclat dû au titre d'*Envoyé Céleste*, et le conduit dans un superbe palais où il est traité avec la plus grande magnificence. Les fêtes les plus brillantes lui sont prodiguées dans le palais du Roi, dans ses maisons de plaisance, sur les lacs, sur les canaux, dans les villes, dans le port, dans les campagnes et sur les vaisseaux. La musique, la danse, la comédie embellissent ces fêtes auxquelles la Reine, les princesses et les dames assistent sans être vues.

Au jour marqué, l'ambassadeur se rend en grande pompe au palais du Roi; il est introduit dans une grande salle où il fait lire le diplôme impérial dans lequel le monarque, après avoir donné quelques éloges au Roi défunt, déclare reconnaître le prince héréditaire et son épouse pour Roi et Reine de *Lieu-Kieu*: l'ambassadeur

exhorte ensuite le nouveau Roi, au nom de l'Empereur, à gouverner selon les lois, et enjoint aux habitans des trente six îles à lui être fidèles. Après avoir remis ce diplôme au Roi, il lui offre les présens que lui fait l'Empereur, et alors le nouveau souverain ainsi que toute la cour se prosternent neuf fois à terre pour saluer l'Empereur et lui rendre grâces. L'envoyé s'étant retiré, le Roi et la Reine, assis sur le trône, reçoivent les hommages des princes, des grands, des mandarins et des députés des trente six îles. Quelques jours après le Roi, porté sur une chaise royale, se rend au palais de l'ambassadeur avec un cortège et une pompe des plus magnifiques. On construit pour cette cérémonie des arcs de trïomphe et des salles où l'on trouve des fruits, des fleurs et des parfums. Sept jeunes filles, portant des étendards et des parasols, marchent aux côtés de la chaise royale. Les princes, les ministres et les grands suivent à cheval, et rivalisent entre eux par la richesse de leurs vêtemens et le nombre de leur suite.

L'ambassadeur reçoit le Roi à la porte de son palais et le fait entrer dans une salle: là, le Roi se met à genoux pour saluer l'Empereur, et après quelques autres cérémonies, il retourne à son palais: ensuite il nomme un ambassadeur qui doit se rendre à *Pé-King* pour y rendre hommage et faire ses remercimens au monarque chinois. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces mêmes cérémonies, dit le P. Gaubil, c'est l'ordre, la gravité et la décence avec lesquelles tout y est fait, ce qui ne contribue pas peu à imprimer dans l'esprit de ces peuples un profond respect pour leurs souverains. Pendant son séjour dans l'île, l'ambassadeur chinois visite le collége impérial, et prend connaissance des progrès que les élèves ont fait dans la langue chinoise: il donne des récompenses aux professeurs et aux étudians, et s'il est un lettré savant, comme l'était *Supao-Koang*, il laisse des sentences et des inscriptions écrites en chinois de sa propre main, pour être ensuite exposées aux yeux du public dans le palais du Roi, dans les temples et dans les édifices publics. Il est tenu encore de faire un journal exact de son voyage pour le présenter à l'Empereur qui veut être informé de tout.

Revenus du Roi.

Outre les subsides et les vastes domaines dont jouit le Roi de *Lieu-Kieu*, le produit des mines de soufre, de cuivre, d'étain, et des salines est encore à lui, et c'est sur le revenu qu'il en tire que sont payés généreusement les grands de sa cour et les mandarins. Leur

traitement consiste en quelques sacs de riz, et sous cette dénomination on entend tout ce qu'il donne à ce titre en grains, en soie, et en toile. Il y a dans ces îles, comme en Chine, neuf ordres de mandarins qui se distinguent par la couleur de leur bonnet, par la ceinture et par le coussinet; la plupart de ces charges sont héréditaires dans les familles, mais les autres ne se donnent qu'au mérite. Les princes et les grands seigneurs ont des maisons de plaisance dans la grande île, ainsi que dans les autres, mais ils ne peuvent y demeurer, étant obligés de faire leur résidence à la cour. La suite, les sièges, les armes, l'habillement du Roi et des seigneurs sont les mêmes qu'au Japon. Aujourd'hui cependant ils imitent beaucoup les Chinois, et généralement parlant ils prennent indistinctement du Japon et de la Chine ce qui est le plus de leur goût.

Mandarins.

Tribunaux.

Il y a dans la capitale de ces îles des tribunaux pour connaître les revenus et traiter les affaires de la grande île ainsi que de celles qui en dépendent. On y trouve également des tribunaux particuliers pour juger les causes civiles et criminelles, les contestations des grands et des princes, les affaires de religion, de commerce, de constructions, de manufactures, de cérémonies civiles, de navigation, de littérature et de guerre.

Distinction des familles.

On distingue, dans ces îles comme en Chine, les familles par leur surnom: les hommes et les femmes dont le surnom est le même peuvent se marier ensemble. Le Roi ne peut prendre d'épouse que dans l'une des trois grandes familles qui restent perpétuellement en possession des plus hautes dignités.

RELIGION.

Culte de Fo.

Il y a déjà 900 ans que les bonzes (1) de la Chine ont introduit dans les îles de *Lieu-Kieu* le culte de *Fo* avec les livres de leur secte. Les grands professent ce culte, et adorent en outre une autre idole appelée par les Chinois *Tyen-Fey*, ou *Reine céleste*, à laquelle on a bâti un temple magnifique dans la ville royale. Les habitans ne passent point leurs engagemens, ni ne prêtent serment en présence de ces idoles; ils brûlent des parfums devant elles, leur

(1) Le P. Gaubil donne l'étymologie du mot *bonze* qui dans la langue japonaise et des îles *Lieu-Kieu*, veut dire *religieux*.

servent des fruits, et se tiennent debout avec respect devant une pierre sur laquelle ils jurent, en la prenant pour témoin de la sainteté de leur serment, semblables à cet égard aux *Scandinaves* qui adoraient la *Pierre du pouvoir*, comme on le voit dans les Poésies d'Ossian. On trouve en effet dans les cours des temples, dans les places publiques et sur les montagnes, beaucoup de ces pierres uniquement destinées à cet usage. Ils ont en outre des femmes consacrées au culte des esprits, et qu'ils regardent comme toute puissantes auprès de la divinité, lesquelles vont voir les malades, leur donnent des remèdes et récitent des prières. Un ancien missionnaire au Japon a dit que ces femmes étaient des magiciennes ou des sorcières. *Serment.* *Prêtresses.*

Les lois du pays permettent la polygamie; les jeunes gens des deux sexes ont la liberté de se voir et de se parler, et leur union dépend uniquement de leur choix. Les femmes sont très-réservées, elles ne se fardent ni ne portent de pendans d'oreille, et leurs cheveux sont roulés en tresses attachées avec de longues aiguilles d'or ou d'argent. *Mariages.*

Le respect pour les morts est le même chez ces insulaires que chez les Chinois, les Coréens et les Japonais; leur deuil n'est pas moins rigoureux, mais ils étalent moins de pompe et font moins de dépenses pour leurs funérailles. Leurs cercueils ont trois ou quatre pieds de hauteur et sont de forme hexagone ou octogone; ils brûlent les chairs des cadavres, et n'en conservent que les ossemens. Ils ne font point de sacrifices, et n'offrent point de viandes aux morts; ils se contentent de placer autour d'eux des lampes et des brasiers allumés. *Funérailles.*

ARTS ET SCIENCES.

Les maisons, les temples et le palais du Roi sont bâtis à la japonaise, mais les maisons des Chinois établis dans ces îles, le palais de leur ambassadeur, le collége impérial et le temple de la déese *Tyen-Fey* sont construits dans le goût chinois. On voit dans les édifices publics et dans les temples, des tables de pierre ou de marbre, sur lesquelles sont gravés des caractères chinois en l'honneur des Empereurs de la Chine depuis *Hoang-Vou* jusqu'à celui qui regne aujourd'hui. On lit sur les arcs de triomphe et dans le palais du Roi plusieurs inscriptions chinoises: on en trouve aussi beaucoup d'écrites en langue japonaise, et quelques-unes en carac- *Maisons et édifices publics.*

tères indiens. Il est rapporté dans le journal du vaisseau *le Frédéric* que les maisons sont en pierres, couvertes de tuiles et généralement bien bâties : elles sont situées presque toutes au milieu d'un jardin entouré d'une haie ou d'un mur.

Langue.

On parle dans ces îles trois langues différentes qui ne sont ni le Chinois, ni le Japonais; celle de la grande île diffère de celle des îles du nord-est et du sud-ouest. Les lettres, les ordres du Roi et les rapports qui lui sont faits sont écrits en langue du pays, et en caractères japonais; les livres de morale, d'histoire, de médecine et d'astronomie, ou plutôt d'astrologie, sont écrits en caractères chinois. Les notions qu'ont ces insulaires du calendrier, des heures, des jours, des mois, des années et des signes du zodiaque, sont prises du calendrier chinois. En 1720 l'Empereur *Kiang-Ti* ouvrit une bibliothèque dans la capitale de la grande île, et y fit bâtir un temple à Confucius.

Ignorance des habitans

A l'exception des Grands, des bonzes et des Chinois établis à *Lieu-Kieu*, il est peu de ces habitans qui sachent lire et écrire, et si quelque paysan, artisan ou soldat parvient à acquérir ces connaissances, il est obligé de se raser la tête comme les bonzes. Tous les autres conservent une touffe de cheveux autour de laquelle une partie de leur chevelure est taillée en rond et très-court.

MOEURS ET COMMERCE.

Caractère des habitans de Lieu-Kieu.

Les habitans de ces îles sont doux, affables, sobres, adroits, laborieux, ennemis de l'esclavage, du mensonge, et de la fraude. Ils aiment les jeux et les divertissemens, vivent unis dans les familles et bien avec tout le monde, et ils se donnent souvent des repas splendides pour conserver cette union entre eux. Kaempfer rapporte qu'ils vivent très-heureux, et se divertissent après le travail, en buvant de la bierre de riz, et en jouant de divers instrumens qu'ils portent aux champs avec eux. Le suicide est inconnu parmi eux, si ce n'est dans les petites îles du nord-est qui se ressentent de cette cruelle extravagance, à cause de leur voisinage du Japon, où nous avons vu qu'elle est si commune.

Vaisseaux et marchandises.

Selon le P. Gaubil, les habitans de *Lieu-Kieu* vont avec leurs navires, dont la solidité et l'agilité les fait rechercher des Japonais et des Chinois, non seulement d'une de leurs îles à l'autre, mais même en Chine, au *Tong-King*, en Cochinchine, en Corée, à Na-

gazaki, à Salzuma et à l'île Formose. Ils font le commerce avec ces contrées, et leur portent du nacre de perle, des coquillages, du corail, des écailles de tortue, des pierres à aiguiser, des papiers, de la soie, des armes et des ustensiles de cuivre.

Telles sont, dit le même écrivain, les notions que j'ai recueillies de la relation de *Soupao-Koang*; mais il nous reste encore beaucoup à savoir, car on n'a encore rien dit sur la manière dont ces insulaires font le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le sel, le sucre, l'encre, et personne n'a parlé non plus des pinceaux dont ils se servent pour écrire. On n'a encore aucune description des plantes, des fleurs, des fruits et des arbres que produisent ces îles, et on ignore entièrement les propriétés des herbes médicinales et des drogues qu'elles renferment, ainsi que la manière dont on y prépare le camphre.

INDICATION DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE I.er VOLUME SUR L'ASIE.

PROSPECTUS DE L'OUVRAGE

PAR

LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

ASIE.

DISCOURS SUR LE GLOBE TERRESTRE ET SUR L'ASIE

PAR

M. ROBUSTIANO GIRONI

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMP. ET ROY. DE MILAN,

ET CENSEUR PROVISOIRE.

DE L'ASIE.

COSTUME ANCIEN ET MODERNE DES CHINOIS

PAR

LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

EMPIRE DE LA CHINE.

DESCRIPTION ET TOPOGRAPHIE DE LA CHINE.

GOUVERNEMENT ET LOIS.

MILICE.

RELIGION.

ARTS ET SCIENCES.

ARTS MÉCANIQUES.

ARTS LIBÉRAUX.

SCIENCES.

MOEURS ET USAGES.

POSSESSIONS CHINOISES

DANS L'OCÉAN ORIENTAL.

ILES DE *TSON-MING*, *HAY-NAN* ET *TAY-WAN* OU ILE FORMOSE.

LA CORÉE, LE JAPON,

ET

LES ILES *LIEU-KIEU*

DÉCRITTES

PAR Mr. AMBROISE LEVATI

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DES PRINCIPES DES BEAUX ARTS AU LYCÉE DE LA PORTE NEUVE A MILAN.

DE LA CORÉE.

ILES DU JAPON.

TERRE DE JESSO.

ILES DE *LIEU-KIEU.*

PLANCHES

CONTENUES

DANS LE I.er VOLUME.

CATALOGUE

DES

ABONNÉS.

S. M. L'EMPEREUR FRANÇOIS I.er Roi de Jerusalem, Hongrie, Bohême, Lombardie et Venise, Dalmatie, Croatie, Esclavonie, Gallicie et Lodomir; Archiduc d'Autriche; Duc de Lorraine, Salisbourg, Styrie, Carinthie, Carniole, de la haute et basse Silésie; Grand Prince de Transilvanie; Margrave de Moravie; Comte de la Principauté de Habsbourg et du Tirol etc. etc. etc.

S. A. I. R. Ferdinand III. Prince d'Hongrie et Bohême, Archiduc d'Autriche, Grand Duc de Toscane.

S. A. R. le Duc de Modène; *pour deux exemplaires.*

S. A. R. la Princesse de Galles née Duchesse de Brunswick d'Este.

Bergame.

Nova, Monsieur Charles, n.° 28.
Piazzoni, Messieurs Jean Baptiste et Frères, Négocians, n.° 61.

Brescia.

Bellotti, Monsieur Bernard, Négociant, n.° 69.
Giuliani, Monsieur Joseph, Avocat et Professeur en droit, n.° 111.
Reboldi, Monsieur Christophore, n.° 57.

Bellune.

Miari, Monsieur le Comte Antoine Bailli de l'Ordre de Malte, n.° 181.

Casiglio.

Soncini, Monsieur le Curé Joseph, n.° 178.

Florence.

Altoviti, Monsieur le Chevalier Guillaume Sangaletti, n.° 160.
Pagani, Messieurs Joseph et Fils, Négocians, n.° 104., et 105.

Gênes.

Boggiani et Cavagnari, Messieurs, Négocians, n.° 100.

Livourne.

Mortera et Neveux, Messieurs, Négocians, n.° V. (1).

Lodi.

Bossi, Monsieur Christophore, Répétiteur du Collége de la Comune, n.° 44.
Mola, Monsieur Caïetan, Propriétaire, n.° 85.
de Righetti, Monsieur Joseph Pierre, n.° 83.

(1) *Les chifres romaines indiquent les exemplaires avec les planches non coloriées.*

Londres.

Bazzoni et Obicini, Messieurs D. et A., Négocians, n.° 148, et 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196.
Colnaghi et Comp., Négocians, n.° 42, et 46.

Mannheim.

Fontaine, Monsieur, Libraire, n.° 124, et 166, 167.

Mantoue.

Goltura, Monsieur, François, n.° 91.
Riva Arrivabene, Monsieur le Marquis, n.° 107.

Milan.

d'Adda, Monsieur le Marquis Joachim, n.° 58.
Andriani, Monsieur le Comte Jean Mario, Chambellan de S. M. I. R. A., n.° 82.
Annoni, Monsieur le Comte Ambroise, n.° 103.
Annone, Monsieur Ferdinand, Agent Municipal, n.° 68.
de Antonio, Monsieur Antoine, Restaurateur de la Galerie de Peinture, n.° 72.
Artaria, Monsieur Ferdinand, Négociant, n.° 37, et 153.
Balabio, Monsieur François, n.° 50.
Banfi, Ignace, n.° 18.
Barbiano Belgiojoso, Monsieur le Comte François, n.° 106.
Baret, Monsieur Ferdinand, Imprimeur-Libraire, n.° 109.
Batelli, Monsieur Vincent, Négociant, n.° 31.
Beccaria Bonesana, Monsieur le Comte Jules, n.° 65.
Beneggi, Monsieur Gilles, Ingénieur, n.° 97.
Besana, Monsieur Charles, Adjoint à la Direction de la Comptabilité, n.° 23.
Besia, Monsieur Caïetan, Architecte et Professeur, n.° 99.
Bettalli, Messieurs les Frères feu Joachim, Négocians, n.° 119.
Bianchi, Monsieur Dominique, Négociant, n.° 35.
Bibliothèque I. R. de Brera, n.° 33.

BONSIGNORE, Monsieur Pierre, Négociant, n.° 25.
BIGATTI, Monsieur Jean, Peintre et Graveur, n.° 135.
BORRI, Monsieur le Comte Charles, n.° 74.
BOSSI, Monsieur Galéace, Propriétaire, n.° 165.
BRIOSCHI, Monsieur Jean, Ingénieur, n.° 62.
BUROCCO, Monsieur Antoine, n.° 49.
BUSSI, Monsieur François, Employé au Bureau des Postes I. R, n.° I.
BUSSI, Monsieur Ignace, Négociant, n.° 63.
GABINET I. R. DES MEDAILLES, n.° 38.
CAGNOLA, Monsieur le Marquis Louis Chambellan de S. M. I. R. A., Membre de l'Institut I. R. des Sciences, Lettres et Arts, n.° 47.
CANTÙ, Monsieur Joseph, Ingénieur, n.° 76.
CAPRARA, S E. Monsieur le Comte Charles, Chambellan de S. M. I. R. A., n.° 40.
CARCANO, Monsieur Jules César, n.° 15.
CARONI, Monsieur Paul, Graveur, n.° 146.
CARPANI, Monsieur Palamède, Chanoine, sous Bibliothécaire à la Bibliothéque I. R., n.° 204.
CASSIRAGHI, Monsieur Ange, n.° 53.
CATTANEO, Monsieur Louis, n.° 43.
CERIANI, Monsieur Pierre, n.° 79.
CIANI, Messieurs les Fréres, Banquiers, n.° 21.
COGLIATI, Monsieur Jean Marie, n.° 19.
FERRARIO, Monsieur Antoine, n.° 108.
FERIOLI, Monsieur l'Abbé Stanislas, n.° 94.
GALLARDI, Monsieur Charles, Avocat, n.° 51.
GALLI, Monsieur Frédéric, n.° 101.
GARGANTINI, Monsieur Antoine, Négociant, n.° 30.
GIRONI, Monsieur Robustien, Vice-Bibliothécaire à la Bibliothéque I. R., et I. R. Censeur, n.° 130.
GREPPI, Messieurs les Comtes Freres, Antoine, Paul, Jacques et Joseph, n.° 156.
GROSSMANN, Monsieur Rodolphe, Fabricant d'étoffes peintes, n.° 163.
I. R. INSTITUT GÉOGRAPHIQUE, n.° II.
KRAMER, Madame, Thérèse née De Spech, n.° 179.
DE-KHUVENHULLER, S. E. Monsieur le Comte Emanuel, Chambellan intime actuel de S. M. I. R. A., Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, n.° 13.
LEVATI, Monsieur Ambroise, Professeur d'Histoire, et des élémens des beaux arts, n.° 138.
LITTA VISCONTI ARESE, S. E. Monsieur le Duc Antoine, Chambellan de S. M. I. R. A., n.° 11.
LITTA, S. E. Monsieur le Comte Albert Chambellan et Conseiller intime actuel d'Etat de S. M. I. R. A., n.° 12.

Litta, Monsieur Jerôme, Comte de Valle en Lomelline, Chevalier de St. Jean de Jérusalem et Chanoine ordinaire mitré de la Metropolitaine, n° 66.

Longhi, Monsieur César Joseph, Professeur de Gravure à l'I. R. Accadémie de Milan, n° 145.

Lucini, Monsieur le Comte Annibal, n.° 93.

Maderni, Monsieur Caïetan, Secrétaire à l'Administration I. R. des Privatives et des Droits réunis, n° 121.

Mantovani, Monsieur Joseph, n.° 78.

Manusardi, Monsieur François, Avocat, n.° 39.

Marocco, Monsieur Joseph, Avocat, n.° 197.

Mazas, Monsieur Jean, n.° 17.

Melzi, Monsieur Caïetan, n.° 45.

Mezzanotte, Monsieur Joseph, n.° 116.

Mondollino, Monsieur Jean, n.° 36.

Negri, Monsieur Jean Baptiste, Secrétaire général au Mont I. R. de l'Etat, n.° 56.

Noè, Messieurs Jean Baptiste et Denis Oncle et Neveu, n.° 24.

Obicini, Monsieur Laurent, Négociant, n.° 26.

Orbecchi, Monsieur Titus, Propriétaire, n.° 96.

Ottolino, Monsieur Jules, Chambellan actuel de S. M. I. R. A., n.° 60.

Pellegrini, Monsieur Vincent, Négociant, n.° 113.

Pertusati, Monsieur le Comte François, n.° 117.

Pietra-Santa Rejtano, Monsieur le Comte Charles, Prince de St. Pierre, n° 110.

Pirovano, Monsieur Jean Antoine, n.° 16.

Porta, Monsieur Charles, Caissier général au Mont I. R. de l'Etat, n.° 55.

Pozzi da Perago, Monsieur François, Chanoine de l'I. R. Collége de S. Ambroise, n.° 98.

Pregliasco, Monsieur Jacques, Dessinateur Royal, n.° 137.

Prinetti, Monsieur Ignace, Négociant, n.° 70.

Quercetti, Monsieur Caïetan, Avocat, Conservateur au Bureau des Hypothèques, n.° 112.

Ramazzotti, Monsieur Joseph Christophore, n.° 120.

Rancati, Monsieur Antoine, Peintre et Graveur, n.° 136.

Rejna, Monsieur Joseph, Vice-Directeur de la Direction général de la Comptabilité, n.° 22.

Rossetti, Monsieur le Baron, n.° 64.

Rossi, Monsieur Louis, Dessinateur d'Architecture et Graveur, n.° 205.

Rovaglia, Monsieur François, Ingénieur Municipal, n.° 118.

Sanchioli, Monsieur Joseph, n.° 41.

Sangiuliani, Monsieur Joseph, n.° 48.

Sartirana, Monsieur Joseph Nicolas, n.° 32.
Sayler, Monsieur François, Écuyer, n.° 71.
Silva, Monsieur Hercule, n.° 73.
Silva, Monsieur Jean, Avocat, n.° 27.
de Simoni, Monsieur Balthasar, Négociant, n.° 29.
Societé d'encouragement, n.° 102.
Sommariva, Monsieur le Chevalier Jean Baptiste, n.° 80.
Sormani, Monsieur le Comte Alexandre, Chambellan de S. M. I. R. A., n.° 14.
Staurenghi, Monsieur Dominique, Négociant, n.° 34.
de Stoppani, Monsieur Jean Baptiste, Avocat, n.° 144.
Steffann, Monsieur Daniel, Artiste, n.° 180.
Tettamanzi, Monsieur Pierre, n.° 168.
Torriani, Monsieur Charles, Avocat, n.° 162.
Tosi, Monsieur Jean feu Gaudence, n.° 133.
Trecchi, Monsieur le Baron Sigismond, n.° 67.
Uberti, Monsieur André, Négociant, n.° 54.
Vallardi, Monsieur Joseph Pierre, Négociant, n.° 77.
Vassalli, Madame Aurélie, n.° 20.
Verga, Monsieur Joseph, n.° 81.
Visconti, Monsienr Pierre, Professeur de Violon, n.° 59.
Zanconi, Monsieur Caïetan, Graveur, n.° 141.

Naples.

Depôt Général de la Guerre et Marine, n.° 161.
Glass, Monsieur Géorges, Négociant, n.° 158, et 201, 202, 203.
Visconti, Monsieur Ferdinand, Lieutenant Colonel Directeur du Depôt général de la Guerre et Marine, n.° 140.

Palerme.

Lofaso, S. E. Monsieur Dominique, Duc de Serradifalco, *Gran Camerario* du Royaume de Sicile, n.° 132.

Paris.

Vallardi, Monsieur Saint, Négociant, n.° 159.

PARME.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, n.° 95.
BERGONZI, Monsieur le Marquis Hercule, n.° 115.
DALLASTA, Monsieur le Comte Pompée, n.° 114.
DODICI, Monsieur le Chevalier Venance Commissaire de Guerre des Duchés de Parme, Plaisance et Guastalle, f. f. de sous-Inspecteur aux Revües, n.° 75.
MAGAWLI, S. E. Monsieur le Comte de Calry, Ministre d'Etat des Duchés de Parme, Plaisance et Guastalle, n.° 154.
PITTORI, Monsieur Pierre Louis, n.° 155.

PLAISANCE.

LANDI, Monsieur Marquis Ferdinand, n.° 134.

SAINT-PÉTERSBOURG.

LITTA, S. E. Monsieur le Comte Jules, Grand Majordome de la Cour, Directeur des Bâtimens et Jardins de S. M. l'Empereur des toutes les Russies, et Chevalier de plusieurs Ordres etc. etc., n.° 52.

SIENE.

DE GORI, Monsieur Fabius, Chambellan de S. A. I. R. le Grand Duc de Toscane, n.° 157.

TURIN.

BALBINO, Monsieur Caïetan, Imprimeur-Libraire, n.° 198, et 199, 200.
CAISOTTI DI CHIUSANO, Monsieur le Comte Charles, n.° 151.
CUSANI, Monsieur le Marquis de St. Julien, Gentilhomme de Chambre de S. M. le Roi de Sardaigne, n.° 152.
DAL POZZO DELLA CISTERNA, S. E. le Prince Alphonse Petit Grand de la Couronne, n.° 142.
TRAJANO, Monsieur le Comte Dominique de Guérene et Piobesi, Gentilhomme de S. M. le Roi de Sardaigne, n.° 143.

TREVISE.

ONIGO, Monsieur le Comte Jérôme, Prefet I. R. du Departement de la Piave, n.° 147.

VENISE.

DE HEINZELMANN, Monsieur Jean, Banquier, n.° 164.
FRACASSO, Monsieur Laurent, Imprimeur-Libraire, n.° 139, et VI.
FUCHS, Monsieur Jean Joseph, Imprimeur-Libraire, n.° 149, et 182, 183, 184, 185.

VICENCE.

BIBLIOTHÉQUE I. R., n.° 86.
MILAN, Monsieur le Chevalier Jérôme, n.° 169.

VIENNE.

ARTARIA ET COMP., Négocians d'Estampes, n.° 125, et 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177., et VIII., IX., X., XI.

(NB.) *Les Catalogues de Abonnés qui vont être imprimés à la fin de chaque volume seront augmentés du nom de ceux qui s'associeront dans la suite, et du nom des Savans et des Artistes qui, d'après ce que nous avons promis par notre prospectus, receveront les 30 exemplaires en recompense de leurs talens, et de leurs soins pour avoir cooperé à donner plus de perfection à cet ouvrage.*

FIN DU PREMIER VOLUME SUR L'ASIE.